This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3433 08171895 3

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
REVUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEXED

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

5e LIVRAISON — 15 MAI 1871

(3e ANNÉE)

SOMMAIRE

Pages.

Guillaume Tiberghien. L'École et l'État. 5

Ch. Potvin. Le Major Bruck 29

E. Goblet d'Alviella. Une Excursion dans l'archipel des Lipari. 56

Rosalie et **Virginie Loveling.** De l'Enseignement populaire dans les trois pays scandinaves. 68

P. Concours de poésie populaire 81

Bibliographie. *Sylvain Van de Weyer*, ministre d'État, ancien membre du gouvernement provisoire, etc. — *Libre Examen*. 83

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie*, etc.; ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Pour la France et l'Italie.	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie :	thalers.	4 1/2	
Pour l'Angleterre. . . .	shillings.	15	»

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.—Henry Merzbach, succes.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG.— C. Muquardt.— Henry Merzbach, successeur.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. —

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31.

Digitized by Google

Printed in Belgium.

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Imp. de Ve Parent et Fils.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TROISIÈME ANNÉE —

TOME VIII.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

1871

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
983593A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1938 L

Digitized by Google

L'ÉCOLE ET L'ÉTAT.

—

Dans toutes les contrées où l'enseignement est libre, il y a des *écoles publiques*, organisées par l'État, et des *écoles privées*, abandonnées à l'initiative des citoyens ou des associations. Les premières ont un programme d'études arrêté par la loi; les secondes n'ont qu'un programme de fantaisie. Dans les unes, les membres du corps enseignant doivent présenter des conditions de capacité et de moralité ; dans les autres, ces conditions ne sont pas indispensables. D'un côté, il y a un régime de surveillance et d'inspection; de l'autre, tout est laissé à l'autonomie des particuliers ou des corporations.

Il résulte de ces différences que les écoles publiques présentent plus de garanties et sont généralement meilleures que les écoles privées. Cette supériorité éclate surtout dans les écoles du premier degré, parce que l'enseignement primaire, considéré comme profession, offre peu de ressources aux particuliers, et qu'en conséquence on n'embrasse guère cette carrière que dans un intérêt de secte ou de religion, afin de soustraire les enfants aux influences de liberté ou de tolérance qui règnent plus ou moins dans les institutions régies par les lois modernes. Mais le contraire arrive aussi ; un esprit éclairé, un pédagogue intelligent peut devancer son époque et mieux comprendre les questions d'éducation et d'instruction que les fonctionnaires de l'État. Les grandes réformes, en matière d'enseignement, viennent des écoles privées et ne s'introduisent que lentement dans les écoles publiques.

Les écoles publiques, quelle que soit leur valeur, ne sont pas parfaites, par défaut de compétence de l'État et des législa-

Digitized by Google

teurs. Les écoles privées ne sont souvent qu'une honteuse exploitation de l'enfance. N'y a-t-il rien à changer à cette situation? Si l'on considère que le but de l'enseignement à tous les degrés est le développement complet et harmonique de toutes les forces de la nature humaine, c'est-à-dire la formation d'un homme bien équilibré, cultivé sous toutes ses faces et dans tous ses rapports, on doit convenir que ce but est loin d'être atteint, et l'on se demande si l'école est bien à sa place dans la société.

Ce serait un grand progrès déjà si la loi exigeait des conditions de capacité et de moralité de tous les instituteurs, sans exception; la distance qui existe aujourd'hui entre les écoles publiques et les écoles privées disparaîtrait en partie. La différence subsisterait au point de vue des méthodes, des programmes et des confessions, et laisserait toute latitude au choix des parents, comme l'exige la liberté de conscience, mais au moins les enfants seraient élevés par des personnes capables. Serait-ce là une atteinte à la liberté de l'enseignement? Oui, si la liberté signifie la licence. Mais si la liberté consiste dans l'usage d'un droit conféré à tous les citoyens, sans acception d'opinions politiques ou religieuses, en quoi la liberté est-elle lésée, quand elle est subordonnée à une condition inhérente à sa nature? Vous voulez enseigner, c'est bien; commencez par faire des études. Je ne vous demande pas si vous êtes clerc ou laïque, croyant ou libre-penseur, royaliste ou républicain; je demande que vous soyez en état d'enseigner. L'enseignement est une profession libérale, analogue à celle de l'avocat et du médecin. L'abus de ces professions est facile, la responsabilité est grande, il faut une garantie publique. Un *diplôme* n'est pas une mesure préventive, mais une condition préalable mise à l'exercice d'une fonction redoutable, dans l'intérêt de tous. Du reste, l'examen, qui conduit au diplôme, ne devrait pas entraîner l'obligation de fréquenter une école normale. Il suffit que la capacité soit constatée par un jury.

L'instruction primaire obligatoire, si elle se terminait par un examen sérieux, amènerait pratiquement le même résultat, savoir l'amélioration des écoles privées dans la personne des instituteurs, car les écoles dont les élèves échoueraient au port seraient bientôt délaissées.

Le diplôme transformerait les *écoles privées*, laïques ou religieuses, où l'instruction n'est souvent qu'un prétexte. Mais n'y a-t-il rien à faire pour les *écoles publiques?* Ces écoles ne doivent-

Digitized by Google

elles pas sortir du domaine de l'*État*, comme elles sont sorties après le moyen-âge du domaine de l'*Église?* Le moment n'est-il pas venu d'achever l'œuvre de la sécularisation et de proclamer leur émancipation complète? Quel est enfin le véritable rôle de l'*École* dans la société?

Cette question intéresse l'enseignement à tous les degrés. Il s'agit de l'organisation même de l'instruction publique.

Deux types d'organisation scolaire sont en présence : le *type européen*, où l'École relève de l'État, avec ou sans le concours de l'Église, et le *type américain*, où l'école ne relève que d'elle-même et repose sur sa propre base, comme aux États-Unis.

L'Allemagne a épuisé le premier type et en a exprimé tout le suc, en donnant une impulsion vigoureuse à la culture intellectuelle du peuple, sous l'égide de l'État, avec l'appui de l'Église; mais elle ne s'y arrêtera point. L'Allemagne a le génie de l'*organisation* dans les œuvres de la paix, comme dans celles de la guerre, et obéit, dans son évolution, aux lois d'un développement organique, lent, mesuré, méthodique, mais constant et progressif. Son idéal est la Fédération, c'est-à-dire la variété dans l'unité, le sentiment de la liberté uni au respect de l'autorité, des conditions égales pour toutes les parties, mais subordination des parties à l'ensemble, juste rapport des intérêts particuliers et de l'intérêt commun. Ce principe général de la constitution civile et politique de l'Allemagne tendra nécessairement à s'introduire, en temps et lieu, dans toutes les branches de l'activité sociale. Il commence déjà à se manifester dans le domaine de l'éducation et de l'instruction.

Le 8 mai 1870, un citoyen de la ville libre de Hambourg publia dans le *Hamburger Fremdenblatt*, à la suite d'une conférence, un article critique sur la situation des écoles de la cité et sur la nécessité de fonder une école normale, indépendante de l'État et de l'Église, afin de soustraire les instituteurs aux préjugés politiques et religieux et de donner à l'enseignement une base véritablement scientifique. Auguste Georges Todtenhaupt offrait généreusement son concours pécuniaire. Son appel n'eut pas de suite. Mais peu après, le 30 mai, le Sénat de Hambourg formula un nouveau projet de loi concernant l'enseignement et demanda la réforme du Gymnase académique. Le comité directeur devait se composer de onze membres de l'État et des Églises et de six membres choisis dans la bourgeoisie.

Todtenhaupt revint à la charge et s'adressa à l'Assemblée de la Bourgeoisie, qui partage le pouvoir législatif avec le Sénat.

Digitized by Google

Sa brochure a pour titre : *Ehrerbietige Vorstellung* abseiten des hiesigen Bürgers A. G. Todtenhaupt, betreffend die beabsichtigte Umgestaltung des akademischen *Gymnasiums* und die Einrichtung eines an dessen Stelle zu gründenden wissenschaftlichen *Volkslehrerseminar*.

Dans cet écrit, Todtenhaupt maintient et développe son projet. Il invoque l'autorité des professeurs Röder à Heidelberg, Rohrbach à Gotha, et des pédagogues Eras et Gutzkow. Il se plaint de l'influence délétère de l'État et de l'Église dans l'œuvre de l'enseignement. Il soutient que si l'État et l'Église ont leur mission propre et légitime dans la société, l'école aussi a la sienne et demande à juste titre son émancipation. La science est libre et doit être enseignée librement. C'est aux hommes de science, aux gens du métier, à diriger l'école, selon les principes de la science et les prescriptions de la pédagogie. Pas de fanatisme ni d'intolérance. Il s'agit de faire des hommes libres, et non des croyants ou des serviteurs du pouvoir. La science contient quatre parties fondamentales : la doctrine de l'Être ou de Dieu, la doctrine de l'esprit, y compris la logique comme science de la connaissance, la doctrine de la nature, avec les sciences naturelles et les mathématiques, la doctrine de l'homme et de la société, au double point de vue de l'histoire et de la philosophie. Voilà ce qu'il faut enseigner dans une école normale bien constituée, abstraction faite de tout dogme et de toute opinion préconçue sur l'homme et sur Dieu. La direction scientifique de l'école appartient à trois professeurs chargés de ces cours. Ces directeurs sont nommés par un comité composé de trois professeurs du Gymnase et d'un nombre égal de membres du Sénat, de ministres, de juges, de chefs d'école, d'instituteurs privés, de médecins, d'artistes, d'artisans et de négociants. Le comité lui-même est choisi par l'Assemblée de la bourgeoisie sur une liste double de candidats présentés par chaque profession. Les directeurs ont un traitement de 12,000 marcs courants. Le comité fixerait le traitement des autres membres du corps enseignant, sur la proposition des directeurs. L'école normale pourrait ensuite se lier successivement à une série d'autres institutions, depuis les Jardins d'enfants de Fröbel jusqu'à l'Université. Les frais seraient faits en partie par l'Etat, en partie par les rétributions des élèves ou les dons des particuliers. L'auteur du projet s'inscrit pour 1,000 marcs banco.

L'idée était belle et neuve assurément. La brochure de Tod-

Digitized by Google

tenhaupt fut hautement louée par un certain nombre de professeurs, parmi lesquels Leonhardi à Prague, Schliephake à Heidelberg, et Hohlfeld à Dresde. J'envoyai également mon adhésion. Le réformateur s'empara de ces témoignages et les publia dans un nouvel écrit, avec ses propres observations, au mois de février de cette année, sous ce titre : *Ueber die Gründung eines wissenschaftlichen Volkslehrerseminars unabhängig von Kirche und Staat.*

Ma lettre était ainsi conçue :

« Bruxelles, le 17 décembre 1870.

» Monsieur,

» Je viens de lire votre brochure relative à la création d'une *École normale*, indépendante de l'*État* et de l'*Église*, à ériger à Hambourg. J'approuve fort votre projet : je le trouve conforme aux vrais principes de droit public, où l'enseignement doit, comme les autres branches de l'activité sociale, être organisé sur sa propre base et se développer librement dans son propre domaine ; je le trouve conforme aussi aux lois qui président à l'évolution historique de la société et des institutions humaines ; je le trouve digne enfin de la grande cité à laquelle vous avez soumis votre plan et qui semble appelée par sa position à donner l'exemple de l'émancipation et de l'organisation rationnelle des écoles en Allemagne.

» Le rôle que vous assignez à l'*Enseignement* dans la société est celui qui appartient aux *cultes* en Belgique. D'après notre Constitution de 1831, la liberté des cultes est garantie ; nul ne peut être contraint d'observer des cérémonies religieuses ; l'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination, ni dans l'installation, ni dans les rapports des ministres des cultes avec leurs supérieurs. La religion est donc entièrement indépendante de l'État.

» L'enseignement, chez nous, est également libre ; seulement, à côté de l'enseignement privé, nous avons un enseignement public, qui est réglé par la loi et payé par l'État. L'État en Belgique a ses écoles primaires, ses écoles moyennes, ses athénées, ses universités. Sur le terrain de l'instruction primaire, l'État n'a de rival sérieux en quelques localités que l'enseignement misérable des congrégations ; mais sur le terrain de l'instruction supérieure il a rencontré une concurrence redoutable dans les universités libres créées par les deux partis qui divisent le pays.

» L'*Université libre de Bruxelles* répond exactement à votre idéal. Elle est indépendante de l'État et de l'Eglise ; elle n'est soutenue que par des subsides annuels de la ville et de la province et par les sympathies des populations libérales qui lui confient leurs enfants ; elle enseigne la science pour la science, sans aucune préoccupation dogmatique, tout en préparant les élèves à subir les examens établis par la loi. Elle

Digitized by Google

compte aujourd'hui 500 élèves dans ses quatre Facultés. Il y a plus : l'enseignement philosophique depuis l'origine est absolument en harmonie avec la doctrine que vous voulez vous-même donner pour fondement scientifique et religieux à votre *Volkslehrerseminar*.

» Votre projet me semble donc parfaitement réalisable, au double point de vue des *principes* et des *faits*, et l'expérience qui en a été faite en Belgique depuis trente-cinq ans est une garantie suffisante de succès à Hambourg.

» J'ajoute une autre considération historique qui a bien sa valeur. L'Université libre de Bruxelles, dirigée par un Conseil d'administration, en dehors de toute intervention politique ou confessionnelle, est jusqu'ici un établissement unique en son genre en Europe. Mais aux *États-Unis* d'Amérique, l'enseignement tout entier s'organise de mieux en mieux, selon les exigences de sa nature particulière et de sa mission dans la société. L'Amérique du Nord, nation vierge, libre de traditions et d'entraves, est entrée résolument dans une voie nouvelle, dans la voie de l'avenir, en ce qui concerne la sphère de l'éducation et de l'instruction. En Europe, dans les meilleures conditions, nous n'avons encore que deux organes du corps social qui reposent à peu près sur leur propre base, l'*État*, organe du droit, et l'*Église*, organe de la religion; en Amérique, il y en a un troisième, l'*Enseignement*, organe de la culture humaine. L'Amérique est évidemment supérieure à l'Europe en ce point, et l'Europe n'a rien de mieux à faire, pour se débarrasser des imperfections séculaires accumulées dans les rouages de la société, que d'imiter l'organisation scolaire des États-Unis... »

La *Süddeutsche Presse* de Munich, éditée par Julius Fröbel, a consacré tout récemment trois longs articles à la discussion de la thèse de Todtenhaupt et de ses adhérents. Cette thèse, d'après le critique, n'est qu'une des mille formes du socialisme moderne. Elle érige l'école en institution publique, indépendante de l'État et cependant entretenue par les deniers de l'État. Elle lui confère une sorte de souveraineté et d'infaillibilité, au profit des pédagogues et des philosophes, et en fait une nouvelle Église, destinée à supplanter tous les pouvoirs établis. La séparation est impossible entre l'État, l'Église et l'École. L'exemple de l'Université de Bruxelles est fort mal choisi, attendu que cet établissement est une école privée et une œuvre de parti, qui n'a rien de commun avec le droit public.

Ces objections m'obligent à reprendre la question de plus haut et à justifier mon adhésion à la réforme proposée par le citoyen de Hambourg.

Quand je parlais dans ma lettre des *vrais principes* de droit public, il est clair que je n'invoquais pas le droit public *positif*,

Digitized by Google

qui varie de pays à pays et d'époque à époque, mais le droit public *rationnel*, qui seul repose sur des principes légitimes, parce qu'il est absolument conforme à la raison et qu'en conséquence il est immuable et éternel, comme la nature même de l'homme; en d'autres termes, je me plaçais au point de vue, non de l'organisation actuelle des sociétés européennes, mais de la constitution idéale de la société humaine. Chacun sait la différence et les rapports qui existent entre le droit naturel et le droit positif; mais il importe de remarquér que ces différences et ces rapports portent à la fois sur le droit privé de l'homme et sur le droit public de l'État. Quand on demande quelle est la position de l'État dans telle ou telle société ancienne ou moderne, il s'agit de constater des faits: c'est à l'histoire à répondre. Quand on demande, au contraire, ce que doit être l'Etat et quel est son véritable rôle dans la société, il s'agit de fixer des principes: c'est à la philosophie à résoudre le problème. J'ai répondu en philosophe, en traitant une question de principe. Il n'y avait pas d'équivoque dans l'expression de ma pensée. Je me réfère au droit naturel et public développé par Ahrens, par Röder, par Leonhardi, par Duprat, par Darimon, sur la base de la doctrine de Krause.

La *Société* est un *organisme* créé par l'esprit pour l'accomplissement de la destinée humaine. Les *organes* du corps social sont les diverses branches de l'activité qui correspondent aux *buts* particuliers de la vie, compris dans la destination générale de l'homme: ce sont le droit, la religion, la science, l'art, l'enseignement, la morale, l'industrie, le commerce et l'agriculture. Chaque organe a ses fonctions propres et sa mission propre dans l'ensemble; tous sont distincts les uns des autres et tous sont légitimes, parce qu'ils donnent satisfaction aux besoins et aux tendances de la nature humaine, considérée tant en elle-même que dans ses relations avec Dieu et avec l'univers. Mais la distinction n'est pas l'isolement ou la séparation: rien ne doit être séparé dans la société, puisque la société est *une* comme l'homme et qu'elle est faite pour l'homme, qui doit s'y développer tout entier. Le régime de la séparation serait l'antagonisme des forces sociales ou l'anarchie. Les diverses manifestations de l'activité sociale doivent être unies, comme l'esprit et le corps sont unis dans l'homme, comme la pensée, le sentiment et la volonté sont indissolublement liés entre eux dans l'âme. Mais l'union à son tour n'est pas la confusion: rien ne doit être confus ou confondu dans la société, puisque la société

Digitized by Google

est composée d'organes distincts, qui tous doivent se développer selon leurs propres lois. Le régime de la confusion serait l'absorption d'une partie du corps social au profit d'une autre partie ou l'oppression. Il faut donc dans la société, comme dans la science, comme dans tout organisme, physique ou moral, *distinguer sans séparer* et *unir sans confondre*. La distinction maintient la *variété;* l'union maintient l'*unité*. La variété dans l'unité engendre l'*harmonie*, forme de toute organisation.

La doctrine de la variété sans unité, c'est le *dualisme*, qui se traduit dans la vie sociale par l'*anarchie*. La doctrine de l'unité sans variété, c'est le *panthéisme*, qui se montre dans la société par l'*absolutisme*, politique ou religieux. La doctrine de l'harmonie, c'est le *panenthéisme*, qui exige dans la société l'accord de tout avec tout et respecte à la fois les droits des parties, par conséquent la *liberté*, et les droits de l'ensemble, par conséquent l'*ordre*.

Telle est, réduite à ses éléments les plus simples, la société idéale de l'avenir, selon les vrais principes du droit public. La société ainsi constituée est un corps organisé, qui réalise exactement les conditions fondamentales de l'organisation, unité, variété, harmonie, et qui reflète fidèlement la nature même de l'homme, auteur et fin de la société. L'homme crée la société pour lui et tend, en conséquence, à la former sur le modèle de sa propre nature. La société n'a d'autre but que de permettre à tous les êtres raisonnables d'y accomplir leur destinée, selon la vocation de chacun. L'homme, du reste, est l'être d'harmonie de la création, dans lequel s'équilibrent et se manifestent à leur plus haute puissance toutes les forces du monde physique et du monde moral. Quand la société est organisée conformément à la nature humaine, elle correspond donc également à l'organisme universel, comme l'indiquent les grandes doctrines métaphysiques qui trouvent leur application à la vie publique ou se traduisent en doctrines sociales.

Quelle est maintenant dans ce milieu la place qui appartient à l'État, à l'Église et à l'École, et quelles sont leurs relations réciproques? Voilà ce que nous avons à examiner, si nous voulons nous mettre en mesure d'apprécier en connaissance de cause la situation actuelle des écoles dans la société. Pour juger ce qui est, il faut savoir ce qui doit être.

L'*État* est l'organe du droit, l'organe de la législation, de l'administration et de la justice, l'organe qui est chargé de proclamer, de maintenir et de faire exécuter le droit à l'aide

Digitized by Google

des pouvoirs dont il dispose, en un mot, l'organe civil et politique. L'*Église* est l'organe de la religion et du culte, l'organe des rapports intimes de l'homme avec Dieu. L'*École* est l'organe de l'éducation et de l'instruction, l'organe de la culture harmonique de l'âme et du corps, de l'esprit et du cœur, de l'imagination et de la raison, en un mot, l'organe pédagogique. Les autres branches de l'activité humaine n'ont pas encore trouvé dans la société contemporaine la forme organique qui leur convient, et ne sont guère représentées que par des académies scientifiques ou artistiques, par des associations morales, par des chambres de commerce, par des banques, par des comices agricoles, sans grande autorité. Dans cette partie de la société règne encore l'anarchie la plus complète et souvent l'antagonisme le plus violent. Il y a là d'immenses lacunes à combler pour l'organisation future de la société. Mais la tendance est marquée; on sait dans quelle voie il faut marcher et quels instruments il faut employer; le besoin, la science, l'association feront le reste, avec le concours des forces sociales qui sont déjà plus ou moins organisées.

Chacune de ces faces du travail social a sa sphère propre et doit s'organiser librement sur sa propre base; chacune a sa constitution propre et doit être régie par ses propres autorités, dans les limites de son domaine; chacune forme une association distincte. Depuis le christianisme, c'est l'*Église* qui s'est établie d'abord, comme force morale capable de régénérer la société avec les nouveaux éléments amenés par les barbares. Mais l'Église, secondée par les circonstances, sortit bientôt de sa sphère. Au moyen-âge, elle absorbait tous les organes de la vie sociale, comme naguère dans la Rome papale, comme autrefois dans les États théocratiques de l'Asie. Après la féodalité, l'*État* s'est constitué à son tour, et sous sa protection les autres branches de l'activité humaine se sont successivement émancipées de la tutelle de l'Église. Ce travail de sécularisation s'est opéré lentement, mais sûrement, grâce à la Réforme et à la Révolution française; il n'est pas encore entièrement achevé de nos jours dans les pays catholiques. Mais l'État, en maintes circonstances, s'est substitué à l'Église, remplaçant l'oppression religieuse par l'absolutisme et la centralisation politiques. C'était une nouvelle atteinte aux droits de l'homme et à la liberté du travail, c'était une autre émancipation à conquérir. Les constitutions modernes en Amérique et en Europe ont tracé le rôle de l'État et de l'Église, en lais-

Digitized by Google

sant les cultes libres dans la société et en limitant l'action de l'État. C'est maintenant aux autres organes du corps social à se manifester à leur tour, à revendiquer leur indépendance, afin de pouvoir se développer à l'aise, sans entraves politiques ni religieuses, selon leur nature et leur mission spéciales. L'*École* se présente la première, et c'est justice, car l'éducation formera l'homme nouveau qui doit renouveler la société, selon les prescriptions de la raison. Aux États-Unis revient l'honneur d'avoir assigné sa véritable place à l'enseignement public. Partout ailleurs, l'École est encore engagée dans les liens soit de l'État, soit de l'Église, soit de tous deux ; en Amérique seule, sans rompre avec l'État, ni avec l'Église, et sans porter préjudice à la liberté de l'instruction, l'École ne relève que d'elle-même : elle a son budget propre, son administration propre, ses fonctionnaires et ses autorités propres ; sa personnalité morale est officiellement reconnue ; ses droits et ses devoirs sont fixés ; elle réunit toutes les conditions voulues pour se gouverner elle-même, et ses progrès rapides et continus attestent sa puissante vitalité. C'est l'Amérique qui ouvre l'ère moderne de la société en matière d'organisation scolaire. L'Angleterre annonce depuis l'année dernière l'intention de suivre l'exemple de ses anciennes colonies, en accordant à ses comités scolaires des prérogatives très-étendues (1). Les pays protestants du continent peuvent encore la devancer dans cette voie, si les petits Etats veulent prendre l'initiative de la réforme. Les pays catholiques viendront après, quand ils auront pu se débarrasser des étranges prétentions de l'ultramontanisme, qui entravent toute amélioration dans l'ordre moral.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, il est certain, d'après l'histoire du passé et les faits du présent, que la société se développe comme un germe par l'appel successif de ses organes, jusqu'à ce qu'elle ait acquis toutes ses forces, à l'âge de la maturité. L'humanité n'est pas mûre encore, mais elle marche ; l'idéal est lointain, mais il est signalé, il a été mis en pleine lumière par Krause ; aussitôt qu'il aura pénétré dans la conscience des peuples, aucune force au monde ne sera capable d'arrêter l'élan de l'humanité. C'est à ce point de vue que je me plaçais en affirmant que la thèse de Todtenhaupt est conforme aux lois qui président à l'*évolution historique* de la société et des institutions humaines. Oui, le moment est venu de s'occuper sérieu-

(1) *Revue de Belgique*, livraison du 15 septembre 1870 ; article de M. Ch. Buls.

Digitized by Google

sement de l'organisation définitive de l'enseignement dans notre vieille Europe.

Revenons au *droit public*. Quels sont les rapports de l'École avec l'État et avec l'Église? Les organes du corps social sont entre eux dans des rapports de distinction et d'union, c'est-à-dire dans des rapports de condition ou d'influence mutuelle, comme les organes du corps humain; chaque organe occupant sa place, accomplissant ses fonctions et concourant ainsi au mouvement des autres, sans chercher à empiéter sur leur domaine ni à gêner leur autonomie, tel est le principe général.

Il ne faut ni exagérer, ni amoindrir l'importance de l'*Etat*, sous peine de tomber dans le despotisme ou dans l'anarchie. L'État n'est pas toute la *société*, mais un organe de la société. Sa mission est d'organiser le *droit*. Or, le droit consiste dans les conditions volontaires qui sont indispensables à l'accomplissement de la destinée de tous, c'est-à-dire dans l'ensemble des voies et moyens sans lesquels l'homme, réduit à lui-même, ne pourrait atteindre les fins de son existence. D'où il suit que l'État est par excellence le *médiateur* de la vie humaine ou l'organe *central* qui doit fournir aux autres les conditions de leur développement et qui doit maintenir l'harmonie entre eux, en les empêchant de sortir de leur sphère d'action, en les soumettant tous à l'empire de la loi. Voilà sa place et son rôle.

Ce rôle est grand, quoique limité. L'État seul est compétent en ce qui concerne le droit, mais il n'a aucune compétence pour les autres branches du travail social. L'État d'abord n'est d'aucune *religion*, il est *neutre* et doit encourager l'expansion du sentiment religieux dans toutes ses manifestations légitimes, compatibles avec l'ordre public, sans avoir la prétention de fixer les croyances, d'imposer des dogmes, de prescrire la liturgie, sans permettre non plus qu'une Église quelconque s'immisce dans les affaires des autres organes de la société; l'État doit laisser l'Église libre dans les limites de sa sphère et lui accorder toute facilité pour qu'elle puisse pleinement atteindre son but, rien de plus, rien de moins. L'État n'est pas davantage un corps savant, ni un conseil d'artistes, il est neutre en matière de *science* et d'*art*, il est incompétent pour juger de la valeur des œuvres de l'esprit; mais il lui incombe, comme organe du droit, d'aider, par tous les moyens en son pouvoir, la recherche de la vérité et la réalisation du beau. L'État n'est pas non plus un industriel, un commerçant, un agriculteur, il n'a aucune capacité pour les *affaires*, et ne peut pas faire con-

Digitized by Google

currence aux particuliers ; il doit seulement favoriser la production et la circulation des richesses et empêcher que le travail des manufactures ou des mines ne fasse tort soit à la moralité, soit à l'éducation et à l'instruction des femmes et des enfants. L'État enfin n'est pas un pédagogue ; il ne connaît ni les méthodes d'*enseignement*, ni le mérite des ouvrages classiques, ni l'aménagement des bâtiments, ni le programme le plus convenable aux études à tous les degrés ; le moindre instituteur, s'il a la vocation, sait mieux qu'un ministre quelles sont les lacunes et les conditions de succès de l'établissement qu'il dirige. Bref, il faut abandonner l'École à elle-même, à ses chefs naturels, à ses autorités légitimes, en assurant son existence et son développement, tout en veillant à ce qu'elle ne sorte pas du cercle de ses attributions et ne nuise pas aux autres domaines de l'activité sociale.

Le principe de la nouvelle organisation sociale veut donc que chaque association qui a pour objet une partie de la destinée humaine soit organisée selon sa propre nature et gouvernée par elle-même dans les limites de sa compétence ; c'est le *self-government* appliqué à la division du travail social. Que les intérêts de la religion soient confiés aux ministres des cultes, les intérêts de la science et de l'art aux savants et aux artistes, les intérêts du commerce et de l'industrie aux commerçants et aux industriels, les intérêts de l'éducation et de l'instruction aux pédagogues ; que l'Etat n'intervienne pas à tout propos pour faire lui-même ce qui doit être fait par les citoyens isolés ou groupés selon leurs aptitudes individuelles, ou pour recommander un procédé, une opinion, un dogme de préférence à tout autre ; qu'il se renferme dans sa mission spéciale, en fournissant à chaque corporation les *conditions* particulières que réclament sa situation et ses besoins, et en maintenant un juste *équilibre* entre les prétentions de toutes les associations, c'est-à-dire en fixant dans une loi organique les limites de leur activité. L'État est une fédération politique et administrative de provinces et de communes ; la société est une fédération plus haute, réunissant en un tout les diverses communautés politiques, religieuses, scientifiques, artistiques, économiques et morales, qui travaillent avec ensemble à l'accomplissement intégral de la destination de l'homme. L'État protége les droits de tous, en même temps que chaque association, indépendante de l'État et de l'Église, régie par ses propres règlements, sauvegarde la liberté individuelle et assure le progrès dans

Digitized by Google

toutes les branches de l'activité sociale. Voilà, sans contredit, le milieu le plus convenable pour la réalisation du bien, du beau, du vrai, du juste, c'est-à-dire du divin. Chacun peut, grâce à cette organisation, prendre part à tous les genres de travaux qui s'exécutent dans la société et y prendre telle part qui lui plaît, en raison de ses dispositions individuelles.

Mais comment l'Etat, qui est incompétent, pourra-t-il faire des lois équitables déterminant exactement la compétence de chaque organe de la vie sociale? L'objection repose sur la composition d'un des corps de l'Etat, je veux dire du Corps législatif. Nos Chambres législatives, telles qu'elles sont actuellement composées, peuvent rédiger une *Constitution* qui proclame les droits de tous les citoyens, mais elles ne suffiraient pas à la tâche de faire de bonnes *lois organiques*, qui précisent les attributions et les obligations des associations religieuses, scientifiques, artistiques, économiques et morales. Mais si le Corps législatif, au lieu de représenter des individus, d'après le chiffre de la population, représentait les intérêts sociaux; en d'autres termes, s'il était formé en tout ou en partie de délégués choisis par les diverses corporations, il se diviserait naturellement en autant de sections qu'il y a d'organes dans la société, et chaque section pourrait avec autorité discuter les questions qui concernent ses mandants. Les lois qui regardent l'industrie seraient en définitive préparées dans la sphère industrielle, ensuite élaborées et formulées par la section de l'industrie dans l'assemblée législative, enfin adoptées après discussion par le Parlement et promulguées par le pouvoir exécutif. Il en serait de même des lois relatives aux cultes, aux sciences, aux arts, aux mœurs, à l'enseignement. De cette façon, toute difficulté disparaîtrait. L'État ferait la Constitution du pays et les lois organiques pour chaque branche de l'activité sociale; chaque corporation ferait ensuite les *règlements* qui la concernent, dans les limites de la loi. — J'indique cette réforme en passant pour prévenir une objection, mais je ne m'y arrête pas. Tous ceux qui s'occupent de politique savent combien l'État est inhabile à faire des lois spéciales. Le gouvernement a lui-même conscience de cette incapacité, et se trouve réduit, en bien des circonstances, à nommer une commission extraparlementaire pour préparer un projet de loi. Il suffirait, en attendant, de régulariser ce procédé ou de conférer comme en Angleterre des droits électoraux à quelques corps de l'ordre moral et de l'ordre matériel.

Digitized by Google

On voit maintenant ce qu'il faut entendre par une organisation scolaire *indépendante de l'Etat et de l'Eglise* : c'est l'émancipation politique et la sécularisation de l'école, se gouvernant elle-même, par ses propres autorités, dans le cercle d'action qui lui est tracé par la loi et dans ses justes rapports avec les autres organes de la société.

Examinons à ce point de vue les objections de la *Presse* de l'Allemagne du Sud. On nous reproche de séparer l'École de l'État et de l'Église, d'ériger l'Ecole en pouvoir souverain, revêtu d'une autorité infaillible, destiné à supplanter l'Eglise et à dominer l'État. On nous rappelle que c'est l'État qui a soustrait l'enseignement à la servitude de l'Eglise. On nous accuse d'inconséquence en demandant le concours financier de l'État pour fonder des institutions qui refusent le contrôle et la direction de l'État.

Ces critiques sont injustes. Nous ne voulons pas la séparation, mais la distinction des organes de la vie publique. Aucun organe ne peut s'isoler de la société ; chacun agit et réagit sur les autres, chacun est nécessaire à tous et s'étend à tous par ses ramifications, comme les nerfs et les vaisseaux dans le corps. L'État, l'Église et l'École se forment successivement, mais quand la société est développée, ils sont solidaires : aucun ne peut manquer, sans que la société tombe en convulsions. Si l'État est impuissant, si l'enseignement est négligé, si l'Église se pétrifie dans ses dogmes surannés et refuse de s'ouvrir à l'influence de la civilisation moderne, toute la société souffre, et ces souffrances se trahissent souvent dans les pays catholiques, par des commotions violentes et des signes manifestes de décomposition morale. Il faut donc le concours permanent de l'École, de l'Église et de l'État pour fortifier la vie publique et assurer le progrès. Mais le concours n'est pas l'absorption. Nous ne voulons pas plus la prépondérance de l'École sur l'Église ou sur l'État, que la prépondérance de l'Église ou de l'État sur l'École. Nous ne voulons aucune prédominance de ce genre, mais l'égalité et l'équilibre. Chaque organe est supérieur aux autres dans sa sphère, parce qu'il a une mission que lui seul peut remplir. L'État, composé de tous les citoyens, est *souverain*, au nom du droit, comme l'Église, composée de tous les fidèles, est souveraine, au nom de la conscience. L'éducation et l'instruction, appliquées à l'enfance et à la jeunesse, montreront un jour que ces deux souverainetés peuvent parfaitement se concilier dans la souveraineté de la raison. Mais la

Digitized by Google

souveraineté n'est pas l'infaillibilité. Dieu seul est infaillible, et nous ne confondons pas les opinions humaines avec les attributs de Dieu. Une papauté pédagogique serait plus monstrueuse encore que la papauté ecclésiastique.

L'*Ecole* aussi doit être *souveraine* dans sa sphère; non pas qu'elle puisse faire des lois, lever des impôts, user de la force publique, mais en ce sens qu'elle peut se gouverner librement ou qu'elle est maîtresse chez elle. Nous ne voulons pas que les ministres des *cultes* interviennent à titre d'autorité dans l'enseignement public, soit pour prescrire des méthodes ou imposer des livres, soit même pour donner une instruction *confessionnelle*. Aussi longtemps qu'il y aura des cultes divers dans la société et que la religion consistera en mystères surnaturels et en dogmes incompréhensibles, auxquels il faut croire aveuglément, sous peine de damnation, nous demandons que l'instruction confessionnelle se donne dans les temples et non dans les écoles; nous le demandons au nom de la liberté de conscience, que la Constitution nous garantit et que l'Église méconnaît, et au nom des lois de la pédagogie, qui ne permettent pas que l'on donne aux enfants, sous les yeux de l'instituteur, deux enseignements qui se combattent et se contredisent, l'un critique et raisonné, s'adressant à l'intelligence, l'autre aveugle, dogmatique et intolérant, s'adressant à la foi. Que les parents s'arrangent comme ils veulent, mais l'école au moins ne doit pas être témoin d'une pareille hérésie pédagogique, qui jette la confusion, le trouble et la lutte dans l'esprit des élèves. Je ne sais ce qui se passe à ce sujet dans les pays protestants, mais je sais bien que dans les pays catholiques la plupart des hommes intelligents, tout en sacrifiant à l'usage, se moquent ouvertement du catéchisme romain et disent à leurs enfants que la première communion n'est qu'une convenance sociale qui n'engage en rien la conscience. Voilà la religion tournée en dérision et l'hypocrisie inoculée à l'esprit, dès l'adolescence! Il ne faut pas que ce scandale s'accomplisse à l'école. Mais en proscrivant de l'école tout enseignement confessionnel, nous n'en chassons pas *la religion*, la religion naturelle, la religion dans les limites de la raison, qui est au-dessus de toutes les confessions; nous ne prêchons pas l'athéisme et l'impiété, nous ne défendons pas aux instituteurs et aux professeurs de faire germer dans l'âme des élèves la croyance en un Dieu infiniment sage, infiniment bon, infiniment juste, qui a tout disposé dans le monde pour que le bien trouve toujours sa récompense, et le mal, son châ-

Digitized by Google

timent, en cette vie ou dans l'autre. Ces vérités-là peuvent être saisies sans peine par la raison de l'enfant, et le porteront à l'amour de ses semblables, à quelque culte qu'ils appartiennent, sans jamais nuire à ses études littéraires ou scientifiques. Ne confondons pas la religion avec les religions positives. L'école doit être sécularisée, comme en Hollande, en Irlande, aux États-Unis; elle est un territoire neutre, ouvert à tous les cultes, sans distinction et sans esprit de propagande; mais la sécularisation et la neutralité ne sont pas l'irréligion (1).

Nous ne voulons pas non plus de l'intervention journalière de l'*État*, à titre d'autorité, dans le gouvernement intérieur de l'École. L'État est aussi incompétent que l'Église en matière pédagogique. Qu'a-t-il besoin de prescrire des méthodes, de recommander des ouvrages, de réglementer des occupations, de surveiller des études, de nommer des personnes qu'il ne connaît pas et dont il n'est pas juge? Qu'il laisse ces fonctions à ceux qui ont la vocation de l'enseignement et qui pratiquent les écoles; qu'il se borne à son rôle, qui est de faire des lois, d'en assurer l'exécution et de favoriser le développement spontané de toutes les branches de l'activité humaine. L'instruction est un *service public* qui, organisé sur sa propre base, occupe une position *officielle* dans la société et peut très-bien atteindre son but, sans la bureaucratie et les fonctionnaires de l'État. Pourquoi l'École n'aurait-elle pas ses *autorités* à elle, élues dans son sein et par le suffrage de ses membres, aussi bien que l'État et l'Église? L'État n'intervient pas dans la nomination des ministres des cultes ni dans la réglementation du service religieux; pourquoi continue-t-il à administrer des affaires scolaires, qui sortent également du cercle de ses attributions! L'heure de l'émancipation a sonné pour l'enseignement comme pour la religion. L'École a son *droit* comme l'Église et doit, comme l'Église, se mouvoir librement hors de l'État. Vous demandez des garanties pour la nomination des membres du corps enseignant? Ces garanties vous seront données par les comités scolaires qui vérifieront les *titres* des candidats. Vous craignez que les écoles, abandonnées à elles-mêmes, manquent de *surveillance* et de *direction* intelligente? Soyez tranquille, les écoles auront leurs inspecteurs et leurs intendants, comme les cultes ont leurs ministres et leurs évêques, mais ce seront

(1) Voir *Revue de Belgique*, livraison du 15 mars 1871: l'atmosphère religieuse des écoles.

Digitized by Google

à l'avenir des *fonctionnaires de l'enseignement*, et non de l'État. Est-ce l'État qui leur confère la capacité? Voyez ce qui se passe en Amérique, où l'État intervient le moins : c'est là que les écoles sont le mieux organisées sous tous les rapports. Voilà le type que nous recommandons, sauf à le perfectionner de plus en plus dans ses détails, et que nous croyons surtout applicable aux peuples de race germanique.

Sommes-nous donc ingrat envers l'État, en lui retirant l'instruction publique? Oublions-nous les *services* qu'il a rendus et qu'il rend encore à la cause de l'enseignement? Nullement, nous parlons dans son intérêt, aussi bien que dans l'intérêt des écoles. L'État qui veut tout faire s'expose aussi à toutes les plaintes et à tous les coups de l'opinion publique. C'est parce que l'État est omnipotent en France, que les partis tour à tour montent à l'assaut du pouvoir, pour refaire ou défaire ce que leurs prédécesseurs ont fait. Que l'État renonce volontairement à tout ce qui est étranger au droit, à mesure que les forces publiques se développent, il évitera un danger et fera justice. L'Église aussi avait bien mérité de l'instruction au moyen âge, alors qu'elle possédait toutes les lumières et qu'elle ne craignait pas de les répandre; mais quand elle est devenue infidèle à sa mission et qu'elle n'a plus considéré l'instruction que comme un moyen d'asservir l'intelligence et de la soustraire aux influences rénovatrices de la civilisation, il a bien fallu lui reprendre un rôle qui ne lui appartenait pas et qu'elle remplissait si mal. L'État alors est devenu le *tuteur* légitime de tous les corps qui autrefois relevaient de l'Église. Mais la tutelle prend fin à la majorité du pupille ou à son émancipation. L'École est devenue majeure dans la plupart des pays protestants, grâce au régime de l'instruction obligatoire. Dans les pays catholiques, on ne peut encore que préparer son émancipation.

Je ferai volontiers des concessions sur le terrain de la *politique*. La politique n'est pas de la théorie pure, mais un composé de théorie et de pratique, qui tient compte des faits autant que des principes, puisqu'elle a pour but de rapprocher graduellement par de sages réformes la distance qui existe entre l'état actuel de la société et son état idéal, entre le droit positif et le droit naturel. On ne change pas instantanément un système d'éducation en un système contraire. Ce n'est pas sans *transition* que s'opérera la transformation des écoles publiques dirigées par l'État en écoles publiques se dirigeant elles-mêmes. La perfection dans les choses humaines est le

Digitized by Google

fruit du temps. Je ne conteste pas cela. Mais il faut qu'on se mette à l'œuvre et que l'État favorise la révolution scolaire. La première chose à faire est de constituer, soit par voie d'élection, soit par voie de nomination faite par les conseils communaux, par les députations permanentes des conseils provinciaux ou par le gouvernement, des *bureaux* ou des *comités locaux* qui soient indépendants des administrations publiques et qui aient le droit de pourvoir à tous les besoins des écoles placées sous leur direction. Ces comités ont la personnification civile aux États-Unis et en Angleterre et peuvent même, dans ce dernier pays, depuis le bill d'éducation de 1870, décréter l'instruction primaire obligatoire dans leur district. C'est la base de la nouvelle organisation. Que l'État, après cela, conserve pendant quelque temps ses fonctionnaires pour surveiller la marche de ce rouage et contrôler les comptes, nous n'y voyons pas d'inconvénient. Le temps viendra où l'État reconnaîtra que le corps enseignant peut se suffire à lui-même et doit être abandonné à ses propres conseils.

Cependant, il restera toujours, indépendamment de la loi, un lien entre l'École et l'État. Qui doit faire les *frais* de l'enseignement public? Est-ce l'État, ou les provinces, ou les communes, ou les particuliers qui profitent des écoles? Aujourd'hui on a recours à toutes ces sources et l'on ne parvient encore à faire en Europe qu'un budget dérisoire de l'instruction publique. Aux États-Unis, les dépenses sont beaucoup plus considérables, les traitements plus élevés, le matériel classique plus complet; les communes ne reculent devant aucun sacrifice pour étendre et perfectionner sans cesse l'éducation populaire, dès que les lacunes sont signalées par les autorités scolaires. L'enseignement primaire est gratuit dans la plupart des États pour toutes les classes de la population, tandis qu'en Europe la gratuité ne s'accorde généralement qu'aux indigents. C'est là une excellente mesure, tant au point de vue politique et pédagogique qu'au point de vue de l'administration : tous les enfants, riches et pauvres, profitent des écoles publiques et sont réunis dans le même local pour les mêmes études et les mêmes jeux; tous les citoyens acquittent la taxe scolaire et peuvent en conséquence se dispenser de payer une seconde fois pour l'écolage. Rien n'empêcherait d'introduire la même simplification en Europe, si l'on pouvait se résoudre enfin à réduire à leur plus simple expression les dépenses relatives à l'armée. C'est l'*Etat* après tout qui doit en stricte justice pourvoir aux besoins de l'ensei-

Digitized by Google

gnement public, puisqu'il est chargé, comme organe du droit, de fournir à tous les corps constitués les conditions indispensables à l'accomplissement de leur mission. Si la charge est trop lourde, l'État peut lever des taxes ou prendre des arrangements avec les provinces et les communes.

La *personnification civile*, accordée dans certaines limites aux comités scolaires, viendrait à la longue soulager l'État et permettre à l'École de vivre de ses propres ressources. Les États-Unis ont un moyen plus simple encore de lever la difficulté, c'est de concéder des terres aux écoles. Ces terres augmentent de valeur d'année en année; la vente de quelques parcelles suffit pour couvrir les frais extraordinaires nécessités par la construction ou l'agrandissement des édifices; l'accroissement des revenus sert aux dépenses ordinaires. Mais ce moyen n'est plus guère à la disposition des peuples européens. Consentirait-on, d'ailleurs, dans les pays catholiques, à octroyer aux comités scolaires le droit de posséder? Les scandaleux abus de la *main-morte* ont laissé dans les esprits une empreinte tellement vive, que je crains fort qu'on ne puisse pas de longtemps tenir compte de la différence qui existe, ici comme partout, entre l'usage et l'abus, entre une application légitime et une application injuste, entre notre époque et le moyen-âge. J'insiste cependant, parce que la personnification civile est un principe de stabilité, une force de cohésion et un élément de développement organique, sans lequel aucune corporation sociale ne pourra se constituer d'une manière sérieuse, avec quelque chance de durée. Mais le principe doit être défini : la personnification ne peut être établie que par la *loi*, son usage ne peut dépasser les *besoins* auxquels il faut satisfaire; son application ne peut s'étendre qu'aux associations qui rentrent dans la *destinée* humaine. Ces conditions conviennent à l'École, mais ne conviennent nullement aux couvents. Les couvents n'ont aucune raison d'être dans la société moderne; ils sont la honte et la lèpre de la civilisation. La religion jouit de la personnification civile par ses conseils de fabrique; la charité, par ses bureaux de bienfaisance et ses administrations hospitalières; la vie ascétique, monacale, contemplative, vouée au célibat et à la mendicité, ne doit pas être encouragée, parce qu'elle est en contradiction flagrante avec l'ordre moral du monde.

C'est sans doute la prétention d'ériger des écoles publiques indépendantes de l'État et néanmoins soutenues par les fonds de l'État, qui m'a attiré, de la part du rédacteur de la *Süd-*

Digitized by Google

deutsche Presse, le reproche de m'arrêter à une de ces conceptions confuses qui abondent dans le socialisme et même de susciter une espèce de *socialisme pédagogique*. Le mot ne me déplaît pas, pourvu qu'il ne soit pas pris en mauvaise part. Il s'agit bien, en effet, d'une rénovation sociale, au point de vue des institutions pédagogiques. Seulement, je fais appel à la science et au droit, non à la violence, et par là je sépare ma cause de celle du socialisme français, enfanté par la situation morale des pays catholiques et toujours disposé à recourir à la force. Si l'on entend par socialisme le désir de remplacer graduellement un état social imparfait par un état social meilleur, tous les hommes qui ont le sentiment de l'idéal sont socialistes; il ne faut pas les condamner, mais les honorer, car ils sont les apôtres du progrès et les bienfaiteurs de l'humanité. Le Christianisme, la Réforme et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, sont dus à cette tendance. Toute doctrine nouvelle en matière sociale, religieuse ou pédagogique aspire à faire une société nouvelle. C'est dans cet espoir que je marche à la suite de Krause et de Frœbel, et que j'applaudis au projet de Todtenhaupt, avec un bon nombre de mes collègues et de mes amis; si on n'en veut pas, nous ne déclarerons pas la guerre à la ville libre de Hambourg, nous attendrons et nous compterons sur la génération future. Notre socialisme au moins ne fera peur à personne. Si quelqu'un est tenté d'en rire, en le traitant de chimérique, nous lui dirons : Voyons, ne sommes-nous pas dans les saines traditions de l'humanité, en voulant que l'École acquière à son tour un développement propre et autonome? Ne restons-nous pas d'accord avec la vraie notion du droit, en demandant que l'État pourvoie aux dépenses de l'enseignement public? La transformation que nous réclamons dans le régime de l'instruction ne se réalise-t-elle pas en Amérique, chez une nation qui a peu de goût pour les utopies? Enfin, le rôle que nous assignons à l'État et à l'École n'est-il pas identique au rapport qui existe aujourd'hui, en Europe, sous nos yeux, entre l'État et l'Église? La religion n'est-elle pas un service public, indépendant de l'État et rétribué par l'État? La situation est donc exactement la même des deux côtes, sauf que l'Église catholique emploie les ressources qu'on lui donne à fomenter des troubles en Italie, et à soulever les passions politiques contre l'État qui la paye pour une œuvre de religion et d'apaisement, tandis que l'École bien organisée rendrait au centuple ce qu'on lui donne, en

Digitized by Google

instruction, en moralité, en capacité professionnelle, et enfin en prospérité nationale.

Je citais à ce sujet l'*Université libre de Bruxelles* dans ma lettre à Todtenhaupt. N'en avais-je pas le droit? Je sais bien que cette institution, à laquelle je suis fier d'appartenir, n'est pas un établissement public, fondé par l'État et entretenu par l'État, et qu'elle rentre en conséquence dans l'enseignement privé, d'après la classification des écoles qui est partout adoptée. Il eût été ridicule de ma part de soutenir le contraire. Mais ce que je sais aussi, c'est que si l'instruction publique était à tous les degrés organisée sur sa propre base, d'une manière indépendante de l'État et de l'Église, l'Université de Bruxelles y trouverait naturellement sa place, sans rien changer à sa constitution ni à l'esprit de son enseignement. Voilà ce que j'ai voulu dire, quand j'ai déclaré à Todtenhaupt que l'Université de Bruxelles répondait exactement à son idéal. Elle a, en effet, son conseil d'administration qui jouit d'une entière autonomie et où l'élément professoral est largement représenté; elle nomme son recteur et ses doyens; elle se gouverne elle-même, sans intervention politique ou religieuse, sans animosité contre la religion ou le gouvernement, sans dogmes ni préjugés; elle pratique le libre examen, elle cultive la science pour la science, et n'a pas d'autre entrave que la conscience du professeur et le sentiment des convenances. Que pourrait-on exiger de plus dans une société parfaite, où les écoles seraient affranchies de toute influence étrangère à la pédagogie et consacrées uniquement à former l'esprit et le cœur des jeunes gens? Ai-je besoin d'ajouter que l'Université de Bruxelles n'est pas une œuvre de parti, en ce sens qu'elle n'a aucun programme politique, ne reçoit point de mot d'ordre et ne prend jamais part aux agitations de la vie publique. Sans doute, elle a été fondée par des hommes appartenant à l'opinion libérale; sans doute, elle est dévouée à la cause de la libre recherche et du progrès; mais cette cause est précisément celle de la vérité et de la raison. Elle subordonne la théologie à la philosophie, tandis que sa rivale, l'Université catholique de Louvain, soumise à l'omnipotence des évêques, enfermée dans le cercle étroit des dogmes du moyen-âge, subordonne absolument la spéculation à la foi.

Je crois avoir complétement répondu à la *Presse* de Munich et justifié mon attitude dans le débat soulevé à Hambourg. Qu'on me permette de dire, en terminant, que mon adhésion

Digitized by Google

au principe du projet élaboré par Todtenhaupt était d'autant plus sincère que j'avais moi-même, dès le 25 octobre 1870, en séance du Conseil général de la *Ligue de l'enseignement*, déposé un plan analogue, concernant l'organisation rationnelle de l'*instruction primaire*. Ce plan était conçu d'après le type américain, au point de vue d'un idéal qui ne s'éloigne pas trop de la réalité et qui est adapté aux usages et aux institutions de la Belgique. Le pivot de toute l'organisation est le bureau ou comité scolaire, revêtu de la personnification civile, nommé par le Conseil communal ou par la Députation permanente du Conseil provincial, selon la nature de l'école, mais ensuite indépendant de la commune, de la province et de l'État, chargé d'administrer l'école, de pourvoir à ses besoins et de nommer, sous des conditions déterminées, les membres du corps enseignant. Tout ce qui regarde le progrès des études et des méthodes est abandonné à l'initiative des instituteurs, réunis en conférence par canton ou district, et des fonctionnaires de l'enseignement. Les lois relatives à l'instruction primaire sont préparées par un conseil de perfectionnement. Les mêmes rouages pourraient s'appliquer à l'enseignement moyen et à l'enseignement supérieur, et donner lieu dès lors à une organisation plus complète de toute l'instruction publique.

Comme cette matière est neuve et vient à l'ordre du jour en Allemagne, je crois qu'il peut être utile de faire connaître mon projet, tel que je l'ai rédigé, afin de provoquer les observations et les critiques des hommes compétents.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

I. — Principes généraux.

Art. 1er. L'instruction publique est organisée sur sa propre base, en dehors de l'action de l'Etat et de l'Eglise.

Art. 2. L'instruction primaire est *gratuite* et *obligatoire*.

Art. 3. Les matières de l'enseignement sont fixées par la loi.

L'instruction confessionnelle est donnée dans les édifices consacrés aux cultes.

II. — Division.

Art. 4. Les écoles sont réparties dans le pays par circonscriptions territoriales, en raison des besoins de la population.

Il faut au moins une *école primaire* par commune, une *école professionnelle* par canton, une *école normale* par province, pour chaque sexe.

Art. 5. D'autres écoles peuvent être fondées ou créées par les administrations publiques.

Les *fondations* sont soumises à l'approbation des chambres législatives.

Digitized by Google

III. — Administration.

Art. 6. Chaque école est administrée par un *bureau* ou *comité scolaire*.

Art. 7. Les bureaux scolaires ont la *personnification civile*.

Art. 8. Les bureaux scolaires des écoles primaires sont nommés par le conseil communal et présidés par l'échevin chargé de l'instruction publique.

Les bureaux scolaires des écoles professionnelles et des écoles normales sont nommés par la députation permanente du Conseil provincial et présidés par un fonctionnaire de l'enseignement.

IV. — Personnel et Fonctionnaires.

Art. 9. Le personnel de l'enseignement primaire se compose d'*instituteurs* pour les écoles primaires, de *régents* pour les écoles professionnelles, de *professeurs* pour les écoles normales. — Les mêmes dénominations s'appliquent au personnel des écoles de filles.

Art. 10. Les fonctionnaires de l'enseignement primaire sont : un *inspecteur* et un sous-inspecteur par canton, un *intendant* et un sous-intendant par province, un *directeur* général et deux directeurs pour la Belgique.

V. — Conférences.

Art. 11. Les instituteurs se réunissent en *conférence* par canton, sous la présidence d'un inspecteur ; les inspecteurs s'assemblent en *conseil* par province, sous la présidence d'un intendant; les intendants et les directeurs réunis forment le *conseil de perfectionnement* de l'enseignement primaire.

Art. 12. La conférence des instituteurs délibère sur toutes les améliorations que comportent le régime des écoles primaires et les méthodes d'enseignement.

Le conseil des inspecteurs discute les projets qui lui sont transmis par les instituteurs, les formule en propositions et délibère sur les améliorations dont les écoles professionnelles sont susceptibles. Il adopte les réglements scolaires qui concernent les écoles des deux premiers degrés.

Le conseil de perfectionnement adopte le règlement de l'école normale, prend des résolutions au sujet des réformes proposées pour les autres catégories d'écoles, dans les limites de sa compétence, et élabore des projets de loi à soumettre aux chambres législatives, en matière d'enseignement primaire.

VI. — Certificats et Diplômes.

Art. 13. Les citoyens doivent être munis d'un *certificat de capacité* pour l'exercice de leurs droits politiques.

Le certificat de capacité est délivré après examen par le bureau scolaire de la commune.

Art. 14. Les instituteurs, les régents et les professeurs doivent être munis d'un *diplôme*.

Le diplôme est délivré après examen par un jury composé d'inspecteurs cantonaux, nommés par l'intendant de la province.

VII. — Nominations.

Art. 15. Les instituteurs, les régents et les professeurs sont nommés par le bureau scolaire de l'école où ils sollicitent une place.

Digitized by Google

Les nominations sont agréées par les fonctionnaires supérieurs du canton et de la province.

Art. 16. Les inspecteurs et sous-inspecteurs sont nommés par l'intendant de la province sur une liste de trois candidats présentés par les instituteurs du canton, réunis en conférence.

Les intendants et sous-intendants sont nommés par le directeur général sur une liste de trois candidats présentés par le conseil des inspecteurs de la province.

Les directeurs et le directeur général sont nommés par le ministre de l'instruction publique sur une liste de trois candidats présentés par le conseil de perfectionnement.

VIII. — Traitements et Pensions.

Art. 17. Le *minimum* des traitements est fixé comme suit :

Pour le troisième instituteur	1,200 fr.
» le deuxième instituteur	1,500
» le premier instituteur	1,800
» l'instituteur en chef de l'école primaire	2,000
» le troisième régent	2,000
» le deuxième régent	2,400
» le premier régent	2,800
» le principal de l'école professionnelle	3,000
» le professeur	3,000
» le préfet de l'école normale	4,000
» le sous-inspecteur	4,000
» l'inspecteur	5,000
» le sous-intendant	6,000
» l'intendant	7,000
» le directeur	8,000
» le directeur général	9,000

Art. 18. Les *majorations* de grade et de traitement sont accordées, pour les instituteurs, les régents, les professeurs et les chefs d'école par les bureaux scolaires, sur la proposition du fonctionnaire supérieur de l'enseignement, et pour les fonctionnaires, par les Chambres législatives, sur la proposition du ministre de l'instruction publique.

Art. 19. L'instituteur, le régent, le professeur et le chef d'école ont droit, après vingt-cinq ans de service, à une *pension* équivalente à la moitié de leur dernier traitement.

Le minimum de la pension est de 1,000 francs.

Les fonctionnaires de l'enseignement ont droit, après vingt ans de service, à une pension équivalente à la moitié du traitement minimum de leur grade.

IX. — Dépenses.

Art. 20. Les *dépenses ordinaires* du service public de l'enseignement primaire sont couvertes :

a. Par les dons et legs faits aux bureaux scolaires;

b. Par une contribution spéciale et progressive, imposée comme *denier d'école* à toutes les familles non inscrites sur les registres du bureau de bienfaisance;

c. Par les subsides de la commune, de la province et de l'Etat.

Art. 21. Les *dépenses extraordinaires* pour construction ou agrandissement de locaux sont à la charge de l'Etat.

Guillaume Tiberghien.

Digitized by Google

LE MAJOR BRUCK.

—

Le major Bruck nous apprend lui même que l'on qualifiait ses idées « de bizarres, d'extravagantes, d'insensées, » et M. le colonel Brialmont a répété sur sa tombe que les savants le traitaient de « visionnaire. » Nicolas Remy Bruck (1) est presque inconnu; je n'ai pas l'autorité nécessaire pour le tirer de l'oubli et le placer sur le piédestal; mais j'oserais bien moins encore me risquer à dire que ce visionnaire n'avait pas du génie. Ce qui ressortira de l'étude rapide de sa vie et de son œuvre, c'est qu'il y a lieu de restituer à l'estime de l'histoire un de ces travailleurs obstinés qui négligent tout pour chercher la vérité et auxquels il faut reconnaître au moins une volonté forte et une intelligence supérieure.

—

L'Association pour l'exploration universelle du magnétisme remonte à 1838. « Grâce à Humbold, à Gauss, au général Sabine, et à d'autres savants associés, grâce aux gouvernements anglais et russe, la constatation des éléments magnétiques sur toute la surface du globe, commencée en 1838, ne laissait plus rien à désirer en 1849. » Mais ces observations « recueillies avec tant de soin, de peines et de frais, à partir de 1840, et les énormes volumes où elles étaient consignées, allaient dormir dans les observatoires sous une épaisse couche de poussière » et y auraient reposé longtemps encore, si Bruck, comme il le dit, n'avait eu « l'idée de les rendre à la vie et à la lumière. »

En effet, en 1840, Bruck avait terminé ses études à l'école militaire, et le magnétisme terrestre était « l'objet de ses premières préoccupations scientifiques. » En 1847, ses travaux lui semblaient « suffisamment complets; » il voulut les mettre à l'épreuve. Mais la première méthode dont il essaya ne lui réussit point : il posa, comme

(1) Né à Diekirk, le 1er octobre 1818.

Digitized by Google

il dit, tous les principes, et en déduisit une à une les conséquences, en deux mémoires, qu'il soumit à l'Académie, le 7 août et le 17 décembre 1847. C'était vouloir entrer dans la science en vainqueur. Bruck ne se croyait pas permis, dit-il, « d'émettre sciemment des idées incomplètes, pour éviter d'en émettre qui pussent paraître étranges. » Il établissait donc en principe que le soleil électrise le globe aussi bien qu'il le chauffe; il en concluait qu'il existe un système électrique complet du globe terrestre, et il décrivait ce système en lui attribuant une action considérable sur la circulation de la vie dans les végétaux et les animaux et sur les destinées de l'humanité.

En science physique, aucune loi plus générale n'avait été énoncée depuis Newton. En science sociale, c'était, pour ainsi dire, compléter ce que M. Quetelet a appelé la *Physique sociale*; car M. Quetelet avait établi les influences du milieu sur l'homme, et Bruck y ajoutait l'influence générale et les actions diverses d'un agent nouveau.

La *Physique sociale* de M. Quetelet n'aurait pas été acceptée par l'académie en 1835. Les deux mémoires de Bruck furent refusés par l'académie, dont M. Quetelet était devenu le secrétaire perpétuel. L'auteur dut changer de méthode, ou plutôt changer de juge : il s'adressa au public.

Il écrit donc en 1849 et il publie en 1851 un premier livre : *Électricité ou magnétisme du globe terrestre*. Là, il expose son système et donne la carte du magnétisme du globe. Il était alors lieutenant du génie.

Ce livre, qui annonce une science nouvelle, ouvre au savant une vie de lutte et de déboires, une vie de privations, de sacrifices et de mortifications. De 1855 à 1858, il publie un grand ouvrage en deux forts volumes, où il développe dans tous ses détails la première partie de son système : la partie scientifique. Mais le succès ne répond pas à son attente. Chaque année il doit voir la science qu'il a créée d'une pièce, faire un pas timide, bégayer un mot, sans que les savants qui s'illustrent par les premiers vagissements de cette science, citent son véritable créateur. Une heure vint où la mesure fut comble. C'était au moment où Bruck avait achevé et publiait la seconde partie de son œuvre : la partie historique. Dès son premier livre, il avait annoncé l'influence des courants magnétiques sur les peuples; il avait vu se déplacer et avancer la civilisation de la même manière que le système magnétique du globe; il avait observé que les plus grandes dates, telles que la naissance de l'idée chrétienne, la chute du paganisme, et la Réforme, coïncident avec les dates et les régions des plus grandes activités magnétiques. Cette idée lui ouvrait tout le champ de l'histoire. A peine

Digitized by Google

son grand ouvrage sur le magnétisme publié, il s'était mis à étudier les annales du monde. Tâche immense, œuvre hardie! Il a dressé la table chronologique des courants magnétiques du globe; il demande à l'histoire la chronologie des courants historiques des peuples. Les deux tableaux coïncident; Bruck ne peut admettre un hasard : il conclut hardiment que l'électricité est un agent, le plus puissant des agents physiques de civilisation. Aussitôt, le savant se met à refaire Bossuet, Vico, Herder, et il en arrive à consacrer deux énormes volumes à un nouveau Discours sur l'histoire universelle, au point de vue de l'électricité terrestre. Bruck était alors capitaine.

La *Physique sociale* de M. Quetelet semble timide à côté de ce livre. M. Taine a paru téméraire en établissant l'influence du milieu sur l'homme; qu'est-ce que l'action du milieu à côté de cette influence magnétique, générale comme le globe, universelle comme la civilisation, qu'elle embrasse de ses courants? Un savant physiologue et historien, Buckle, a consacré un long ouvrage à rechercher les lois naturelles du développement humain; Bruck laisse loin derrière lui ces hardiesses. L'hypothèse de Darwin est admise aujourd'hui, et un voyageur français, M. Trémaux, a cru pouvoir la compléter par ce qu'il nomme la grande loi de perfectionnement des êtres, qui se développent selon le degré d'élaboration du sol où ils vivent. Cette loi constate et n'explique point. Bruck va bien au delà de la « grande loi » du savant français.

Jamais peut-être idée aussi neuve n'a été abordée par la philosophie de l'histoire. Si Bruck avait pu y mettre le temps et le soin qu'exige tout travail littéraire, ce livre eût été une œuvre considérable. Mais, s'il avait pu s'assimiler en quelques années l'histoire universelle, il est bien difficile d'improviser, sous l'émotion d'une pareille idée, la méthode d'exposition, l'ordre et la justesse des détails, la clarté de l'ensemble, l'attrait du style, nécessaires à un livre pareil. Déjà l'on s'étonne de voir l'auteur à ce point maître des événements, juge des civilisations, arbitre des plus grands génies : l'inflexibilité de son système lui donne cette rigueur qu'il met à peser les hommes et les choses. Mais il faut un certain courage pour achever cette lecture, — qui donc peut lire sans courage Kepler et Newton? — On s'étonne, on s'arrête, on hésite souvent, on doute; on fait ses réserves, au milieu de digressions sans nombre ; on proteste contre des affirmations, rectifiées plus loin; mais on sent que, si ce livre avait plus de méthode, on serait entraîné par la nouveauté, par la hardiesse de la pensée.

Une fois ce livre improvisé, avant de le jeter au gouffre de l'in-

Digitized by Google

différence publique, Bruck, dans l'exaltation de son entreprise, jette un regard sur le passé, sent le besoin de rassembler ses efforts, et il écrit un court *Manifeste* où il résume les deux parties de son œuvre : le *Magnétisme du globe* et l'*Humanité*. C'est là qu'il laisse déborder l'amertume du calice, et cet âpre triomphe d'un penseur obscur à qui l'on *vole* sa pensée :

« Quand je dirai, moi, travailleur obscur et inconnu, que depuis quinze ans les principales sommités scientifiques de l'époque vivent en quelque sorte aux dépens de mon livre du *Magnétisme*, ces savants et leurs amis jetteront les hauts cris.

» J'ai laissé les conspirateurs du silence faire tranquillement leurs affaires à mes dépens, et je ne troublerais pas encore leur quiétude aujourd'hui, n'était que des motifs puissants, et tout d'abord la publication de l'*Humanité*, m'obligent à sortir de la réserve que je m'étais imposée. »

Cela dit, Bruck affirme de nouveau ses principes, et chaque fois qu'un savant fait faire un pas à la science du magnétisme, il revendique son droit de priorité. M. Becquerel, à Paris, le Père Secchi, à Rome, M. Handsteen, à Christiania, M. Lamont, dans l'annuaire du *Cosmos*, traitent-ils ces questions? Le novateur triomphe, car il reconnaît ses découvertes; mais il ne triomphe pas sans aigreur, car personne ne cite leur premier auteur. Il dut même voir ses idées admises, recommandées, honorées dans l'*Annuaire de l'observatoire de Bruxelles*, divers savants y échanger des lettres où ils se félicitent de ces découvertes, comme « de choses auxquelles ils tiennent le plus, » et M. Quetelet lui-même, qui « a conservé plusieurs années » ses premiers mémoires, se mêler à ce mouvement scientifique, annoncer « ces idées justes, » ces « théories nouvelles » comme « une des plus belles productions de l'époque, » en recevoir lui-même des félicitations, sans parler du modeste savant, son compatriote. Alors l'auteur ne se contient plus. Ces théories nouvelles, qu'on déclare les plus brillantes de l'époque, ne sont qu'une « amplification de son ouvrage. » Qu'on n'argue pas d'ignorance; M. Becquerel et tous ces savants sont de ceux auxquels il a lui-même envoyé son livre; aucun n'en a accusé réception, aucun ne l'a mentionné à propos de ces théories qui « sont à ce point semblables aux miennes, dit-il, qu'il serait difficile de nier leur étroite parenté. » Mais ces *plagiats*, comme il les appelle, lui semblent timides, incomplets, souvent à côté du vrai, et Bruck triomphe surtout quand il peut montrer le peu de profondeur ou de justesse de ces expériences, et qu'il en conclut que « la plus simple mention de son livre eût été plus avantageuse à la science en général que

Digitized by Google

tous les efforts empiriques, théoriques et pratiques, de M. Secchi. »

Un jour même, des amis lui recommandent une observation du Père Secchi, comme une étude nécessaire à ses travaux. La recommandation arrive trop tard, dit-il. L'idée de l'astronome n'est qu'une redite du *Magnétisme*.

Doit-on cependant accuser tous les savants d'Europe de cette odieuse conspiration du silence et du plagiat? Je ne le crois pas. La science officielle, les savants parvenus redoutent les synthèses hardies, ne croient qu'à l'expérience analytique; ces sortes de savants qui osent ne sont pas des leurs : ils n'auront vu dans l'œuvre de Bruck qu'une tentative téméraire de synthèse prématurée. Cependant, cette audace leur aura donné une certaine impulsion qu'ils n'auraient pas dû nier, une direction vers des études nouvelles qu'ils n'auraient pas dû dissimuler; et l'on a le droit de les accuser de n'avoir pas reconnu ce qu'il y avait de vrai, de nouveau, de créateur dans l'œuvre du capitaine, de n'avoir pas avoué son influence, sous prétexte qu'il s'y trouvait des théories contestables ou des opinions hasardées. Schmerling n'a pas été traité autrement, lorsqu'il créa la science de l'homme fossile; mais M. Lyell s'est accusé lui-même d'avoir méconnu « le philosophe belge. » Le savant anglais condamne par là les contempteurs de Bruck. Car le mépris d'une idée n'est pas de la science.

M. Brialmont a dit sur la tombe de son ami :

« A son début, en 1851, il prouva que toutes les périodes magnétiques coïncident avec des périodes solaires, et que, par conséquent, les systèmes magnétiques du globe résultent de l'électrisation de celui-ci par les rayons solaires. Le *premier*, il mit cette grande vérité en évidence, et le *premier* aussi, il détermina les lois de la propagation du fluide magnétique à la surface et à l'intérieur de la terre. Ses travaux ultérieurs... ne sont que le développement et l'application de sa *belle découverte*. »

Si Bruck avait voulu procéder par analyse, rien qu'avec les matériaux de sa première brochure, il eût pu remplir pendant dix ans le monde savant des miettes de sa « belle découverte, » et l'on eût admis ses expériences, glorifié ses théories. Il prit une méthode moins modeste. Mais les savants de l'Europe, qui ont travaillé à cette science qu'il a créée le premier, n'ont aucune excuse, sont coupables d'avoir assez méprisé ce visionnaire pour ne pas lui rendre justice, et d'être restés dans cette étroite et vaine camaraderie de la science officielle. Bruck a eu le droit de leur dire : « L'auteur ne se plaint pas; il se félicite, au contraire, lorsque ses idées sont partagées ou approuvées par tous les savants de l'époque,

Digitized by Google

preuve certaine qu'elles n'étaient pas aussi EXTRAVAGANTES qu'elles le parurent d'abord. »

Les travaux de Bruck ne s'arrêtent pas là. Dans son premier livre, il avait avancé que les épidémies aussi coïncident avec les grands mouvements magnétiques, et dès 1851, il avait prédit le retour du choléra en 1865; en 1867, il publie un gros livre sur l'origine et les conditions de développement du choléra ou de la peste noire. Dans son premier livre, il avait attribué les étoiles filantes, comme les aurores boréales, les tempêtes, les vents alisés, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les soulèvements géologiques, à des causes électriques; en 1868, il s'arrête aux étoiles filantes et en démontre l'origine. Enfin, il trouvait une lacune dans ses deux grandes œuvres, il n'avait pas assez approfondi ce qu'il appelle le géologo-magnétisme, et il s'était engagé à y consacrer une étude spéciale. Mais cette espèce de labeur ingrat, au milieu de l'indifférence des lecteurs et du dédain des académiciens, ce travail dans le vide épuise vite. Bruck, n'ayant pas trouvé l'hospitalité à l'académie, avait dû publier lui-même ses œuvres; or, ces sortes de livres, les savants auxquels on les donne les dédaignent, et le public ne les achète pas. Bruck avait consacré tout son temps à cette tâche ardue, toutes ses ressources à ces publications obscures. « Pendant vingt ans, dit M. Brialmont, il s'est imposé les plus dures privations, afin de pouvoir publier ses principales études. » Lui-même, il a dit, en 1865 : « Il paraît que ce n'était là qu'un rêve, et un rêve bien long, puisqu'il a duré quinze ans, et bien pénible, puisqu'il a eu pour résultat d'épuiser la santé et la bourse de l'auteur. »

Tous les Belges cependant n'avaient pas imité l'Académie de Belgique, la science titrée et chapitrée. En 1855, le colonel Liagre, un savant, avait consacré dans l'*Observateur* deux feuilletons anonymes à l'œuvre de Bruck; il concluait qu'il « y aurait erreur et présomption à détourner de lui les yeux, sans daigner l'examiner avec l'attention qu'il mérite. » En 1867, le docteur Meynne, un autre savant, annonçait dans le *Scalpel*, son livre sur le choléra, et remontait à ses travaux antérieurs avec éloge. En 1867, c'était l'*Indépendance*, qui, par la plume compétente du colonel Brialmont, rendait hommage et justice à notre compatriote. En 1869, l'*Echo du Luxembourg* appliquait sa philosophie de l'histoire au concile. Mais ce n'est pas pour si peu que les Belges s'intéressent à une lecture difficile, prêtent le concours de l'opinion à une création scientifique. Quelques amateurs connurent le nom de Bruck; quelques curieux lurent ses œuvres; d'autres, plus rares, tinrent à lui

Digitized by Google

serrer la main; mais les *vrais* savants prirent ces articles de journaux pour actes de complaisance ou de parti : ils restèrent drapés dans un magnifique dédain. Bruck, d'ailleurs, n'avait-il pas été décoré de l'ordre Léopold en 1860; que lui fallait-il de plus?

« Ces injustices, ajoute M. Brialmont, et plus encore les emprunts qu'on faisait à ses livres sans les citer aigrirent son humeur, mais ne le découragèrent point. Après chaque attaque, après chaque déception, il reprenait la plume avec une nouvelle ardeur, se promettant de convaincre les plus hostiles et les plus incrédules. Huit jours avant sa mort, ayant reçu quelques encouragements précieux à l'occasion de son dernier travail sur les étoiles filantes, il se crut au moment d'atteindre le but de toute sa vie. Le triomphe, m'écrivait-il, ne saurait tarder... Pour réussir bientôt, je ne demande que *la conservation du souffle de vie qui me reste.* »

En effet, ces luttes n'avaient laissé au capitaine, devenu major, qu'un souffle de vie. Il mourut le 21 février 1870, avant d'avoir vu son espoir réalisé, et justice n'a commencé à lui être rendue que sur sa tombe, où M. Brialmont a dit le dernier adieu à ce « noble cœur, à cette intelligence d'élite. »

Telle est la vie d'un de ces savants qui ne veulent pas s'astreindre à suivre les routes battues, à ne heurter aucun personnage officiel, à ne renverser aucune idée reçue, à emboîter le pas des corps savants constitués, à s'introduire tranquillement dans les rangs de la science sans y déranger qui ou quoi que ce soit. Ils ne sont pas académiciens, ceux-là; ils sont créateurs. Mais comme les académiciens leur font payer cher leur génie! Ils ne sont pas même lus, mais ils ont créé une science nouvelle. Ils vivent obscurs, pauvres, malheureux; ils meurent inconnus, ruinés, phthisiques; mais ils ont vécu et ils meurent en conservant en eux ce que l'homme a de plus noble : l'intégrité de la pensée. Bruck appelle l'Amérique la Colombie; ces savants sont comme Colomb, qui découvrit un monde dont un autre fut le parrain. Mais un sentiment les soutient dans la lutte : la passion du vrai, la conscience d'une grande œuvre et ce qu'un philosophe a appelé la félicité du martyre.

Bruck, en effet, fut un martyr de la science.

Un homme qui s'est ainsi dévoué mérite bien qu'on étudie les idées auxquelles il a tout sacrifié. J'ai dû m'arrêter à cette vie d'abnégation et de travail; je tâcherai de faire connaître ce qu'elle a produit pour la science et pour l'histoire.

—

L'électricité est l'agent principal qui préside aux phénomènes météorologiques de notre système planétaire, aux soulèvements

Digitized by Google

géologiques, à la distribution de la chaleur sur le globe, à la circulation de la vie dans les végétaux et les animaux, et, par conséquent, au développement de l'humanité ; voilà l'idée.

Bruck étudie donc les courants que produit l'électrisation de la terre par le soleil, et voici ce qu'il constate ; je lui emprunterai ses expressions.

Ces courants émergent d'un point situé près du pôle géographique austral et qu'il appelle le *pôle magnétique austral ;* ils convergent vers un point diamétralement opposé : *le pôle magnétique boréal.*

» Le diamètre de la terre qui joint les pôles magnétiques est l'*axe magnétique.*

» Le grand cercle de la terre qui passe par l'axe de rotation de la terre et par l'axe magnétique, est le *méridien magnétiqne principal.* La circulation y est à la fois la plus active... la plus énergique... la plus régulière. »

La circulation magnétique sur tous les points du globe subit des modifications diurnes, hebdomadaires, mensuelles.

« En général, une période de révolution magnétique (autour du globe) résulte du retour du soleil et de la terre dans des positions astronomiques relativement identiques, qui ramènent l'origine de l'électrisation au même point...

» Au bout de 4 ans, l'origine de l'électrisation doit avoir fait le tour du globe, moins 11 degrés 12'. Il en résulte un *système magnétique* à période de révolution quadriennale. Ce système existe, mais il n'a pas une bien grande importance... »

Bruck mentionne d'autres systèmes, comme celui de 16 ans, etc.

« Les systèmes magnétiques, dit-il, sont d'autant plus profonds que leur période de révolution est plus longue et réciproquement. »

Mais il s'arrête surtout à deux systèmes : celui de 516 ans et celui de 25,868 ans :

« L'origine de l'électrisation par les rayons solaires ne revient exactement au même point qu'au bout de la période de 516 ans, et c'est ainsi qu'est établie cette période magnétique la plus importante au point de vue scientifique et qui partage le premier rôle avec la suivante dans l'influence sur les peuples...

» Ce système doit donc faire le tour entier du globe en 516 ans. »

Cependant le retour du soleil au même équinoxe après 516 ans n'est encore qu'approximatif, et l'on sait qu'il faut près de 26,000 ans pour que l'équinoxe fasse le tour entier de l'écliptique.

« La précession des équinoxes, c'est-à-dire la révolution com-

Digitized by Google

plète des équinoxes, dit Bruck, ramène le soleil et la terre dans des positions relatives identiques au bout de la grande période de 25,868 ans. La précession des équinoxes donne donc lieu à un système magnétique à une seule grande période de révolution. »

Bruck appelle aussi ce système la *période unique*, le *système fixe*.

« Ce sont ces deux derniers systèmes qui exercent une influence marquée sur les peuples et l'humanité. »

Bruck infère de là que le globe durera autant que son système magnétique, que l'humanité vivra 50 périodes magnétiques de 516 ans chacune. Mais quelle sera la part de chaque nation dans cette vie de 50 grandes années humanitaires? C'est ce que Bruck demande à l'histoire. Voici la réponse qu'il y trouve : les époques où le *méridien magnetique principal* passe sur une région, celles surtout où deux systèmes : le système de 5 siècles et le système unique, viennent à se croiser et forment une sorte de nœud d'électricité, sont scientifiquement des temps de grande activité magnétique, sont historiquement des époques ou règnent à la fois les pestes, les grandes guerres ou les révolutions.

Ces coïncidences reviennent à chaque page du livre de l'*Humanité*. L'auteur épuise, pour ainsi dire, cette matière, en accumulant les dates des événements de l'histoire, de la vie des chefs de nations, des fondateurs de cultes, des savants et des philosophes. Il serait peut-être long, mais il ne serait pas difficile de réunir toutes ces données historiques et scientifiques en un seul tableau, divisé en autant de colonnes que l'histoire a déjà observé de périodes de 516 années, plus une colonne pour les courants du magnétisme. On y verrait la même situation électrique produire, dans les diverses régions, les mêmes effets sur les destinées des différents peuples.

« Il est évident, dit Bruck, que toute modification, toute transformation, tout changement d'allure dans la circulation magnétique ou magnéto-nerveuse du globe entraîne des modifications analogues dans les allures politiques, guerrières et morales de l'humanité et des peuples. »

Cela établi, pour ma part, je n'y ferais qu'une seule réserve ; car les fossiles prouvent qu'il y a eu des hommes avant l'époque où Bruck fait commencer sa grande période. Or, si la terre a pu exister, être habitée avant la formation du système magnétique général actuel ; si, quand ce système cessera, elle doit cesser d'être telle que ce système l'aura formée ; elle peut aussi, et le genre humain avec elle, se transformer sous un système nouveau, au lieu de périr ; et ceci rattacherait la théorie de Bruck à celle d'Adhémar sur la périodicité des grands déluges.

Digitized by Google

Ici se présentent de nouvelles idées de l'auteur. Ce tableau historique et magnétique lui fait penser que les peuples vivent, croissent, vieillissent et meurent, à mesure que les courants arrivent, se développent par leurs combinaisons, s'éloignent et passent.

Donc, les peuples favorisés par les nœuds magnétiques sont les *peuples-chefs;* ceux qui fournissent toute leur carrière peuvent vivre 4 périodes de 516 ans: les deux premières en plein courant magnétique et en plein développement national; les deux dernières en dehors de l'électricité et du progrès, dans l'épuisement graduel du magnétisme et de la civilisation. Ainsi sont nés, ont grandi, sont restés dans la maturité, sont déchus, les peuples-rois qui eurent leurs capitales aux nœuds mêmes des courants électriques : à Babylone, à Jérusalem, à Thèbes, à Athènes, à Rome, à Constantinople, à Metz ou à Aix, pour les Francs; à Cluny, pour le catholicisme; à Paris, à Londres; puis en Allemagne, pour le nouveau peuple-chef qui se montre à l'horizon, c'est Bruck qui pense ainsi.

Les influences du milieu sont de la science exacte; il est utile, excessivement utile de les constater, comme l'architecte doit connaître la nature du sol sur lequel il va construire un édifice, les matériaux et les instruments de travail dont il pourra disposer. Ce n'est que par la connaissance entière de toutes les influences qui agissent sur la société, que l'homme sera maître de ses destinées; il n'y a ni matérialisme à étudier ces influences, quelque matérielles qu'elles soient, ni fatalisme à en faire des lois fatales de l'histoire. Au contraire, tant que l'humanité ne les connaîtra pas toutes, elle restera exposée à les subir malgré elle, au lieu de les employer à son profit, exposée à suivre la méthode aveugle et toute bestiale de l'instinct, ou plutôt à se développer sans méthode, sans lumière, sous l'impulsion de forces cachées, qu'elle ne peut se soumettre qu'en les connaissant.

Mais, si la constatation des influences est de la science, rien que de la science; si, par conséquent, Bruck, en nous ouvrant cette science nouvelle, a livré un vaste domaine à la puissance de l'homme; il n'en est pas de même des théories qu'on peut établir sur des faits exacts, et c'est là que se trouve dans tout système la part de l'erreur; c'est là que le système historique de Bruck n'est pas sans reproche. Ne voyant que les résultats des influences magnétiques, tels qu'ils se sont produits jusqu'à présent, il en infère qu'ils seront toujours les mêmes, et il fait des premières époques d'activité magnétique les vraies périodes de civilisation, tandis que les temps où un peuple est libre de ces influences signalent sa décadence, préparent sa mort. Les peuples naissent, croissent et meurent comme les individus, dit-il.

Digitized by Google

Je ne puis admettre cette philosophie de l'histoire.

Bruck compare la vie d'un peuple, formée de 4 périodes de 516 ans, à celle de l'homme, formée de 4 périodes de 16 années. Cette comparaison n'aurait-elle pas dû le mettre en garde? Comment n'a t-il pas vu que l'énergie toute physique des deux premières périodes de la vie humaine produit surtout et malgré nous la croissance, mais que la liberté ne commence que plus tard, et que la virilité va de 25 à 60 ans. Un homme n'est vraiment homme, un peuple n'est vraiment civilisé, que lorsqu'il a employé son énergie première, physique ou magnétique, au développement de son être intellectuel et moral. Si, au contraire, sous l'impulsion de ce nœud magnétique que l'homme a dans son cerveau, qu'un peuple trouve dans les courants du globe, l'un et l'autre s'est livré à tous les désordres de la jeunesse, à toutes les exubérances de la vie animale, son âge mûr, son âge véritable de civilisation n'est que corruption, décrépitude, anarchie, décadence. C'est pour cela que beaucoup d'hommes ne sont jamais hommes, que beaucoup de peuples, quelque lettrés qu'ils soient, meurent sans être entrés dans la possession d'eux-mêmes. Tant que les peuples ne profiteront des courants d'activité magnétique que pour détruire leurs voisins, imposer leur volonté à tout un monde, fonder leur gloire sur tous les abus, il est naturel, il est juste qu'ayant mal employé ce surcroît de forces que leur fournit la nature pendant leur minorité, et n'ayant pas su se constituer en puissance morale, ils déchoient le jour où l'impulsion extérieure leur échappe, où la nature les rend à la liberté, où le magnétisme qui les couvait fait place au libre règne de l'esprit et de la conscience.

Bruck a raison : les époques d'activité magnétique produisent un fléau physique : la peste; mais il aurait dû ajouter qu'elles peuvent produire un fléau historique : les excès de jeunesse des nations. A tous les âges, ces folies ont empêché les peuples majeurs, désarmés d'électricité, de se civiliser dans la paix; ont préparé le règne d'une nouvelle race, conquérante et dominatrice, qui s'exposait par là à sa propre chute sous de nouveaux courants de peste et de guerre. Mais c'est là un fait de l'histoire, sans être une loi de la civilisation. Les fastes du passé sont l'enseignement de l'avenir, non sa fatalité.

Les nations, pour éclore et se développer physiquement, ont besoin de cette chaleur que le poussin trouve sous l'aile de sa mère, et l'instinct les fait se grouper autour de nœuds magnétiques puissants, comme en de bons nids. Mais ces premières périodes d'influences physiques sont dangereuses par l'abus que l'on en peut faire. Ce

Digitized by Google

n'est qu'en employant leur jeunesse et leur adolescence à une bonne éducation, que les peuples se civiliseront; ce n'est que lorsqu'ils seront libres de ces influences physiques, ce n'est qu'à l'âge de la majorité qu'ils entreront dans la véritable civilisation. Jusque-là, qu'ils se gardent des folies de jeunesse ou des surcharges d'électricité : elles mènent un peuple de la conquête à la décadence et du despotisme à la mort. Mais, comme les chênes meurent et le chêne subsiste, comme les hommes tombent et l'homme reste, les générations d'un peuple peuvent disparaître, et le peuple leur survivre avec ou sans magnétisme, s'il sait remplacer les forces du globe par la puissance de la pensée, et l'impulsion thermométrique par l'activité de la conscience. Ce que Bruck appelle le troisième terme d'un peuple commence donc à sa 32e année, c'est-à-dire à son âge de pleine virilité, d'entière indépendance, de véritable puissance morale. Si un peuple s'y agite dans l'anarchie, il ne faut en accuser que les égarements de son passé ou les attaques violentes de ses voisins, encore tout bouffis de magnétisme terrestre. « Les mauvais législateurs, a dit Montesquieu, sont ceux qui ont favorisé les vices du climat. »

Bruck n'est pas sans comprendre cela. Il nous a montré, à différentes époques, quatre peuples de différents âges tenant le monde : le n° 4, qui va disparaître; le n° 3, descendant du faîte; le n° 2, en pleine activité; le n° 1, imposant son premier âge au monde. L'Orient, la Grèce, Rome, l'empire d'Allémagne ont passé tour à tour par les quatre phases. L'Autriche termine sa 4e phase; le catholicisme devient le n° 4, la France le suit; elle est entrée dans son 3e terme; l'Angleterre est en pleine adolescence, et la Prusse s'empare du premier terme, qui n'est pas le premier rang.

Mais la manière dont Bruck parle de ces peuples d'âge si différent montre qu'il n'est pas éloigné de rectifier sa pensée. Il condamne avec une grande énergie, il condamne à mort la catholicité monacale, le faux décrétalisme, l'encycliquisme, comme il l'appelle tour à tour. Alors, sa pensée devient sans pitié; on dirait d'un juge souverain; on sent que toute sa conscience passe dans son style. Il a fait l'histoire de l'Église dans ses quatre termes; il a flétri sa politique : « Depuis que le monde existe, aucun bas-empire ne s'est maintenu par un aussi vaste système d'horreurs. » Il annonce la mort certaine de cette religion qui n'est plus « que l'ombre d'elle-même. » Son quatrième terme a commencé, son agonie approche. Elle en est, de 1830 à 1870, où en était la vieille Allemagne, de 1314 à 1360. Elle n'est plus possible que pendant deux périodes de

Digitized by Google

32 ou de 40 ans. Avant la fin de la période qui commence, elle aura disparu « dans le gouffre du passé, où elle rejoindra les débris de tous les bas-empires antérieurs. » — « Cela est certain, scientifiquement certain. »

Bruck, cependant, esprit religieux et chrétien, croit à la rénovation religieuse, espère que ce bas-empire monacal va se transformer au lieu de périr, annonce une phase nouvelle de conciles qui pourra régénérer la religion et rendre à l'homme le gouvernement de sa conscience. Il affirme la chute du pouvoir temporel, comme il a prédit le choléra; mais il proclame avec non moins d'assurance le progrès de la philosophie religieuse :

« Jamais aucune puissance, aucune persécution, aucune terreur, aucun massacre, aucun déploiement d'intérêts matériels n'ont empêché la religioso-philosophie de reprendre son mouvement ascendant spiritualiste périodique, à l'époque de constitution, dès le début seizennal (1848-1864) de la période séculaire, et de le continuer jusqu'à son apogée, en 1631 (dans le passé), en 2147 (dans l'avenir). »

Si une institution aussi odieuse aux yeux de l'auteur, si une église aussi condamnée par la civilisation et par la science, peut se transformer au lieu de périr, la condamnation à mort des peuples arrivés à leur quatrième terme n'est donc pas sans appel, et Bruck le dit : « Leur mort surtout me paraît ne plus devoir être qu'une transformation, qu'une renaissance, qu'une régénération, qu'un *renouvellement de terme.* »

Le bon vent électrique leur manquera cependant; n'importe; Bruck ajoute : « Je ne crois pas qu'un peuple régénéré doive encore être forcément amoindri. »

Parle-t-il de la France, le *peuple-chef* actuel. entré dans son troisième terme? Bruck arrive aux mêmes conclusions. Il a de grandes sévérités pour une nation qui tient tous les peuples en armes, dans des inquiétudes sans fin; il ne peut prévoir l'effet que produirait sur ce peuple la révélation de sa loi; mais il sait que « le plus grand peuple peut être soumis à des lois comme un simple individu. »

« Jusqu'à quel point, dit-il, puis-je dire à ce peuple : Tu es encore formidable... Mais nul peuple ne vivra comme peuple-chef beaucoup au-delà de mille trente-deux ans; tu es né en 843 du partage de l'empire frank à Verdun; nous sommes en l'an de grâce 1862; tu as donc vécu 1019 ans, fais ton compte. »

C'est presque une prophétie de mort : *Finis Galliæ.* Une prophétie qui semble réalisée aujourd'hui. Bruck la répète, lorsque,

Digitized by Google

avec un haut sentiment moral, il annonce le châtiment des peuples comme celui des individus :

« Le peuple est puni, fût-il le plus puissant de la terre ;. . eût-il des millions de soldats, et ses soldats fussent-ils les plus aguerris du monde, le champ est là, qu'il s'appelle Marathon, Capoue, Morgarten, Sempach, Granson, Morat, Bouvines, Orléans, Denain, Valmy, Leipzig, Quatre-Bras ou Waterloo, il donnera la victoire à l'un pour humilier l'orgueil de l'autre et punir son iniquité. Le champ du châtiment touche à celui du crime ! »

Ces sentiments sont si vifs que cet ennemi du papisme méconnaît Voltaire, que ce partisan du self-government et de la fraternité générale méconnaît la révolution française, que cet ami de la liberté se prononce contre l'hospitalité accordée aux « sophistes » de France. Malgré cela, Bruck indique d'un mot ce qui peut faire la puissance politique de la France : « Les peuples en troisième terme ne peuvent plus conquérir, » dit-il, et la science du magnétisme ne fait ici que répéter les proclamations inspirées à la Révolution par la science du droit. Bruck indique aussi d'un mot ce qui peut faire la puissance morale de la France : « Pour les troisièmes termes, dit-il, le moral est tout. Sans le moral, plus d'énergie ; sans le moral, la décadence. » Peut-on mieux dire que les peuples arrivés à cet âge s'appartiennent, sont libres d'influences physiques, ont pris la toge virile, en sont au règne de la pensée, à l'époque du droit.

Comment, d'ailleurs, la fraternité de religion se fera-t-elle sans la France des Gallicans et de Bordas-Dumoulin, dont l'auteur se montre enthousiaste ? Elle seule peut servir de trait d'union entre le papisme et l'anglicanisme. Comment se fera aussi la fraternité des peuples, si un peuple nouveau doit suivre l'ancienne politique de la force et donner le coup mortel à la France du droit ?

Voyez cependant la naïveté des hommes qui ne vivent que de leur idée : Bruck avait envoyé ses ouvrages scientifiques aux savants de l'Europe qu'il n'espérait pas convertir ; l'exemplaire de son *Humanité* qu'il m'a offert contient un hommage autographe à Sa Majesté Napoléon III, empereur des Français. Il n'est pas invraisemblable que le savant convaincu ait espéré donner un avertissement utile à l'homme du 2 Décembre, sauf à lui annoncer, dès 1866, les ides de Sedan.

Enfin, dès le début de l'introduction de son livre de l'*Humanité*, Bruck, après avoir établi le fait historique, déjà remarqué par les anciens : que les peuples-chefs se succèdent, a ajouté que « l'apogée de l'humanité et son but est la civilisation universelle, » et, dans sa conclusion, il annonce, après la crise moderne, une communauté de

Digitized by Google

peuples libres, « où prendront place les peuples nouveaux et anciens, grands et petits, jeunes et vieux, de première, deuxième et troisième formation. »

Cela exclut l'idée de nouveaux peuples-chefs. Bruck le dit lui-même : « La direction de l'humanité sera devenue une sinécure. »

Bruck rectifie donc ses idées. Ses erreurs viennent plutôt de sa méthode que du fond de sa pensée.

Bruck parle moins du peuple qui suit de près la France : l'Angleterre. L'union de la France et de l'Angleterre peut, selon lui, sauver l'Europe des désastres dont la menacent la chute du catholicisme et l'avénement d'un peuple nouveau : la Prusse.

Bruck, en effet, prédit l'avénement de la Prusse, et il parle toujours avec la même liberté :

« Le N° 1, hardi et agressif, cherche le mouvement et l'action, et ne rêve que bouleversement. »

Voilà le rôle physique, si l'on s'en tient à l'influence magnétique. Mais Bruck a déjà eu plus d'une fois l'occasion de marquer l'usage différent que les peuples font de ces énergies natives. La Grèce les appliqua aux choses de l'intelligence et des beaux-arts, et Rome à l'action brutale. La civilisation juive fut plus morale que matérielle, le catholicisme romain plus conquérant que religieux. Les peuples restent donc libres dans l'emploi de ces influences fatales; ils peuvent y puiser l'énergie de tous les excès ou la puissance de la raison.

Dans la période séculaire, commencée en 1848, la bonne politique consistera, selon l'auteur, 1° dans la reconstitution immédiate de l'Église dans le sens absolument universel et exclusivement spirituel; 2° dans l'union sincère, franche et loyale, de la France et de l'Angleterre sur toutes les questions universelles, politiques et religieuses; 3° dans la *prière* adressée à la Prusse, de vouloir bien user un peu plus d'influences morales et de compter un peu moins sur ses victoires pour parfaire et étendre son hégémonie.

Bruck a consacré de longues pages à l'Allemagne. Il voit dans la race germanique trois grandes divisions, déjà désignées par Pline. Ce sont les Allemands : la Souabe, la Bavière et l'Autriche, — puis les Saxo-Prussiens, — enfin les Franko-Belges. Selon lui, l'histoire de la race entière et son génie même se prononcent contre toute unité politique. « Aucune hégémonie teutonique, dit-il, n'a jamais été complète. » Il voit bien la Prusse tendre à cette hégémonie; mais il trouve à cela de graves dangers et, comme il a prédit le choléra de 1865, il annonce la guerre de 1866 et de 1870.

Digitized by Google

« L'Europe presque tout entière a combattu au XVIIIe siècle les premières conquêtes de la Prusse.... L'Europe plus puissante d'aujourd'hui vient d'assister tranquillement à la prise de possession par ces mêmes Prussiens de leur deuxième berceau....

« Bien imprudente est la politique teutonique qui favorise l'expansion prussienne !... Deux fois imprudente est la politique étrangère qui encourage les aspirations prussiennes. »

Cette expansion prussienne amènerait un *débordement*, et commencerait nécessairement sous le prétexte d'*expulsion de l'étranger*.

Bruck annonce même la date de ce débordement sous prétexte d'expulsion de l'étranger : « Si l'hégémonie prussienne doit se compléter aujourd'hui, son extension aura lieu d'ici à douze ans. »

Ceci était écrit en 1865.

Bruck prévoit aussi le caractère de cette révolution :

« Un mouvement brusque de l'expansion prussienne entraînerait des calamités effrayantes et produirait précisément le contraire de ce que rêve l'unioniste allemand. »

Dès le début de son introduction, une seule phrase a dit sa pensée à la France et à la Prusse :

« S'il peut convenir d'avertir les peuples anciens de ne pas se lancer dans des aventures où les forces pourraient leur manquer, il convient également de prévenir les peuples nouveaux de ménager leurs forces. »

Bruck aura envoyé son livre à M. de Bismark comme à Napoléon III.

L'écrivain qui parle ainsi est cependant germain et germanisant ; il met le Teutonisme à la tête de la civilisation future et il appelle de ce nom son large idéal de religion et de civilisation universelles, supérieur au gallicanisme et à l'anglicanisme. Mais il croit que les bonnes positions magnétiques doivent servir à la politique du droit, non aux brutalités de la force, et il voudrait les voir possédées par le génie des libertés germaniques, non par une dynastie ou une hégémonie prussienne : « Les empires bâclés sont des bas empires. »

Le droit de la force est énergiquement combattu par notre auteur. Pour les peuples qui en usent, « l'envahisseur d'un pays prend le nom de libérateur, dit-il, et le défenseur du sol natal s'appelle brigand. »

Cette politique est des plus simples, dit-il encore : elle consiste en quatre points : 1° créer une grande force militaire ; 2° exploiter l'apparence de la liberté, en persuadant à un peuple esclave qu'on le mène pour son bien et en toute liberté ; 3° régner par une assemblée remplie de créatures ; 4° amuser le peuple en lui donnant du pain, des spectacles et des victoires.

Digitized by Google

Cette politique est païenne. Mais « ces belles inventions romaines ont trouvé d'habiles traducteurs en France, » dit Bruck, et il attribue la persistance de cet esprit païen à l'étude des langues et de l'histoire de l'antiquité, dont la suppression lui semble un des besoins de l'époque.

A ce brigandage civilisé, Bruck oppose la politique de raison et la loi d'amour, ce qu'il appelle souvent la religioso-philosophie, dont il fait « l'esprit de l'humanité. » Aussi, avec quel enthousiasme il parle de la trêve de Dieu; rien n'est comparable, selon lui, dans toute l'histoire ancienne, à cette application de la loi d'amour, quand un pontife vient dire aux peuples : « Frères, au nom de Dieu, j'ordonne la cessation de toutes les hostilités. »

Avec quelle réprobation aussi il parle de l'esprit de conquêtes! Il a consacré une longue étude à la guerre. Il distingue deux sortes de guerres : les unes qu'engagent les peuples en première période pour développer leur hégémonie. Les autres que les peuples en seconde période portent en dehors de leurs limites naturelles. Ces dernières servent bien plus les vaincus que les vainqueurs; elles préparent l'avènement de peuples nouveaux, qui refoulent leurs conquérants, après leur avoir pris une partie de leur civilisation.

C'est surtout aux guerres de conquêtes que Bruck s'arrête. Il interroge l'histoire : l'histoire lui répond que l'on peut considérer comme nulle l'action des conquêtes. Tous les débordements, depuis ceux de César et ceux de Clovis, jusqu'à ceux de Napoléon, ont été refoulés. Il interroge sa science nouvelle : sa science lui répond que les races sont assises dans des régions limitées par des lignes géologo-magnétiques. Qu'ont changé à cette division naturelle toutes les conquêtes? Rien.

« Un champ de sang, une bande de terrain mixte, un plateau de séparation de 15 à 20 lieues de largeur et de 50 lieues de longueur, où les races se touchent et qui appartient à l'une ou à l'autre selon que l'une ou l'autre est prépondérante; voilà, comme conquête, le résultat définitif de vingt siècles de lutte! »

C'est à faire pitié, n'est-ce pas? Aussi, Bruck, dans ce beau chapitre de son *Manifeste* intitulé : Qu'est-ce qu'une conquête? en arrive à dire :

« La situation respective territoriale actuelle des Celtes et des Germains, après vingt siècles de lutte sanglante, prouve qu'au point de vue exclusivement territorial, le terrible jeu des batailles est un jeu d'autant plus sot, d'autant plus inique et d'autant plus cruel qu'il ne conduit *à aucun résultat.* »

Bruck traite le même ordre d'idées dans son *Humanité.* César,

Digitized by Google

Louis XIV, Napoléon, ont fait déborder la race celtique sur la Germanie; Alaric, Theodoric, Clovis, Charles-Quint, Marlboroug, la Sainte-Alliance, ont fait envahir la Gaule par les Germains. Qu'y ont gagné les deux races? Rien qu'une langue de terre, possédée hier par la France, et que nous voyons aujourd'hui conquise par l'Allemagne.

Nulle conquête d'ailleurs ne prévaut contre l'influence du sol et des courants magnétiques qui forment les races :

« La nature a prévenu de semblables absurdités, dit Bruck; ses forces vitales sont là pour redresser les crimes. On peut opprimer et comprimer, massacrer et exterminer, mais non changer la nature du sol et de ses produits, et encore moins de ses habitants. »

Bruck insiste : « J'ai démontré aux Celtes et aux Teutons la nullité des résultats de vingt siècles de luttes armées, de débordements et de contredébordements. Les Celtes possèdent encore les forces acquises, et les Teutons ont pour eux la plus grande énergie physique et morale. De part et d'autre, des millions d'hommes, armés d'une façon terrible, sont prêts à entrer en ligne. Pourquoi faire? »

A ces millions d'hommes armés d'une façon terrible, Bruck annonce l'inflexibilité de sa loi physique : « Tout débordement est anomal et doit rentrer dans ses limites. »

A ces millions de soldats, Bruck proclame la nullité des conquêtes au dehors et leurs dangers au dedans :

« L'élite vigoureuse de la jeunesse mâle d'une nation courant à la conquête hors du pays, affaiblit la nation; celle-ci, de dominante qu'elle était dans la race, peut devenir dominée. »

« Ces épopées militaires peuvent chatouiller certaines fibres nationales, a-t-il dit dans son *Manifeste*, mais elles ne méritent pas généralement l'attention qu'on leur accorde. »

Bruck va plus loin. Ces épopées retrempent le vaincu, préparent la chute du vainqueur, hâtent l'avènement du peuple qui doit lui succéder et lui donner le coup de mort. César prépare l'invasion des Barbares; Clovis régénère les Gaules et prépare les Capets; Louis XIV, en retrempant l'Allemagne, assure l'apogée de l'Angleterre et la naissance de la Prusse.

La paix du monde est le but de toutes les études de notre savant. Elle ne peut être troublée, dit-il, que par l'obstination du catholicisme à ne point se transformer, ou de la France à rester conquérante; ou par l'orgueil britannique; ou enfin « par l'impatience inquiète, hardie, agressive et peu scrupuleuse de la Prusse. » Avec le catholicisme, s'il s'obstine, nul pacte n'est possible. « L'orgueil britannique et l'ambition française ont été jusqu'à ce jour tempérées

Digitized by Google

par beaucoup de raisons, » dit Bruck; puis notre philosophe donne à la Prusse cet avis fraternel :

« Que les hégémonies naissantes... usent plus de l'autorité morale que des armes, pour s'étendre ou se compléter. Quelque jeunes et vigoureuses qu'elles soient, qu'elles se gardent de l'absorption trop brusque de populations trop nombreuses, surtout de populations vieilles et usées. »

Bruck a déjà dit : « Les hommes politiques sérieux réfléchiront longuement avant de proposer des modifications à ces situations et surtout avant de provoquer des changements par la violence. »

Décidément, Bruck rêvait d'avertir les hommes *sérieux* de France et de Prusse.

Bruck a recours encore à sa science magnétique : Le centre de la plus grande activité magnétique, et par conséquent politique et morale, est actuellement Londres. De Londres partent deux courants qui vont s'affaiblissant toujours : l'un de Londres à Paris et à Lisbonne; l'autre de Londres à Bruxelles, La Haye, Hanovre et Cassel, Dresde et Berlin. Ces pays sont d'autant plus favorisés par le courant qu'ils se rapprochent de Londres.

« Ce n'est donc pas à Berlin, dit Bruck, que se trouve le maximum d'intelligence, non plus que le maximum d'énergie des Basses Teutonies. »

Cependant, la constitution de l'Europe est imminente; elle a commencé en 1863, elle doit finir en 1879. L'espoir du savant est dans l'union de la France et de l'Angleterre :

« Dans ce cas, les deux puissances n°s 2 et 3 marchant franchement et sincèrement d'accord, et s'appuyant sur les conciles des prélats chrétiens pour les affaires religioso-philosophiques, et sur un sénat ou concile politique européen, formé de membres élus dans tous les pays à raison d'un député pour un million d'habitants, se réunissant périodiquement et nommant dans son sein une députation permanente, la période séculaire actuelle se déroulera *avec le moins de tapage guerrier possible.* »

C'est là la grande préoccupation du savant et du philosophe : « Jamais les temps ne furent plus propices au calme. Le peuple chef actuel n'est ni celte, ni teuton; il est germano-breton. »

Survient Sadowa; tout ce que Bruck a annoncé, se produit : il triomphe; tout ce qu'il redoutait reste menaçant : il avertit.

Ce travail, écrit au nom d'un journal ou d'une revue, est resté inédit. Bruck a prévu que la vieille Autriche serait expulsée des Teutonies, dépouillée de la couronne impériale, forcée à se reconstituer dans le sens slave; Sadowa réalise ses prévisions : « Qua-

Digitized by Google

rante millions de Teutons devaient-ils continuer de trembler à chaque perturbation européenne ? dit-il... La destruction à Sadowa du vieil organisme politique austro-allemand a résolu cette question. »

Bruck a supposé deux solutions : l'unité d'un Empire prussien ou une *Trinité teutonique* fédérative. « C'est la division rationnelle et naturelle de l'*Humanité* qui prévaut, » dit-il, et il applaudit à cette fédération, dont le dualisme militaire partagé entre la Prusse et la Bavière est « le fait capital. »

Cependant il n'est pas sans s'inquiéter. Le Hanovre et d'autres Etats ont été brusquement incorporés à la Prusse. Il craint ce qu'il a appelé, ce qu'il appelle de nouveau un empire bâclé. Il ne s'effraye pas de l'œuvre de la force : « C'est monstrueux d'audace, » dit-il, mais « les hégémonies n'ont jamais agi autrement. » Ce qui l'effraye, ce sont les égarements de l'audace. Or, d'après son système, le Hanovre a une position magnétique prépondérante qu'on n'abdique point, et on la lui a fait abdiquer; l'hégémonie prussienne devait, pouvait rester dans sa région naturelle, et elle en est sortie :

« Le roi de Prusse, par ses récentes annexions, s'est exposé à devoir, dans l'avenir... à chaque grand mouvement politique ou guerrier... commencer par rétablir l'ordre dans les Teutonies. »

Bruck ici répète ses conseils : Que la Prusse ne se hâte point! que son roi « reste roi, et laisse là l'Empire! » L'Empire d'Allemagne « a cinq siècles pour se parfaire. »

Bruck a trop sondé l'avenir pour s'arrêter au présent après Sadowa. « Quelle suprématie reste-t-il à détruire? » se demande-t-il, et il annonce que des faits « plus importants, plus calamiteux peut-être sont en arrière. » — « Nous oserions à peine suivre l'*Humanité* sur ces questions! » fait-il dire au journal pour lequel il écrit. Trois ans après, des articles, évidemment inspirés par lui, appliquaient ces idées au concile, et l'*Echo du Luxembourg* répétait sa condamnation de l'*Encycliquisme*.

En 1866, Bruck ne pouvait oublier la France. Pour exposer son système, il en reproduit cette idée-mère : que le sol, divisé d'après les soulèvements géologo-magnétiques, indique la division des peuples. La France actuelle, dit il, dépasse ses limites naturelles magnétiques d'une bande de quinze lieues au Nord, et « de toute l'Alsace et la Lorraine à l'Est. » Cette raison de céder deux provinces au sol germanique était évidemment inconnue de Jules Favre. Mais si Bruck avait vécu une année de plus, que n'aurait-il pas dit de « l'absorption trop brusque des populations », et des « empires

Digitized by Google

bâclés ? » En 1866, il répète ce qu'il a dit de l'imprudence de l'Europe et de l'Allemagne en faveur de la Prusse, il se demande si « la politique de bon sens qui doit occuper l'interrègne entre les traités de 1815 et ceux du congrès futur (de 1876) » permettra la suprématie d'un peuple quelconque. Sa réponse est une malédiction : « Que celui qui, par orgueil, s'appuyant sur sa supériorité physique, se déclare le premier, devienne le dernier ! » Puis, il annonce des coups de foudre « devant lesquels Solferino et Sadowa pâliront ! » Il voit bien quelques symptômes de conciliation; il espère bien qu'il y aura « place au soleil pour tous en 1876; » mais ce ne sera pas sans que les jeunes aient subi « le baptême du feu » et les vieux, « la retrempe du feu. » Enfin, si les lecteurs (qu'il n'eut pas) veulent le suivre, il percera à jour les non sens de l'annexionisme et de la politique des compensations, — c'est à l'empire français qu'il fait allusion — et il termine comme toujours par la réprobation de la force et la nullité des conquêtes : « Nous tâcherons de voir, l'*Humanité* en main, s'il n'y a pas mieux à faire que d'essayer d'annexer et de compenser de vive force, et de mettre l'Europe occidentale à feu et à sang pour des résultats minimes, très-aisés à prévoir, sans être prophète ou auteur du *Magnétisme du globe* et *de l'Humanité.* »

Nous arrivons toujours au même rêve : l'espoir de la paix, de la raison et de la fraternité.

Ce rêve termine le livre de l'*Humanité*, ce code historique du magnétisme terrestre, comme il est la conclusion de toutes les utopies philosophiques et le but de la science du droit des gens. Bruck parle avec autant d'énergie au nom de la nature que les plus convaincus des philosophes au nom de la justice.

Quoi qu'il en soit des observations scientifiques qui servent de base à ces idées, on est tenté de croire à leur justesse, quand on les voit aboutir à la condamnation de ce jeu des batailles, d'autant plus inique qu'il est impuissant devant la loi physique et morale.

—

Mais Bruck, me direz-vous, à propos de batailles, ne parle-t-il point de sa patrie, si longtemps le jouet des conquêtes et le théâtre des épopées militaires ?

Au contraire, Bruck fait toute une philosophie de l'histoire de Belgique, et ce n'est pas la partie la moins hardie, ni la moins originale de son œuvre.

La Belgique est un sol germanique : voilà son point de départ.

Bruck l'établit par sa géographie du magnétisme terrestre :

« L'expansion magnétique souterraine, qui a donné lieu au sou-

Digitized by Google

lèvement du plateau de l'arête parallèle septentrionale d'Occident, séparation des Celtes et des Germains, est un arc du grand cercle qui passe rigoureusement par le point culminant du soulèvement boulonais et par le sommet culminant des Ballons d'Alsace ; c'est la ligne réelle, l'axe de la séparation celto-germanique. Elle commence à la pointe entre Boulogne et Calais, et passe à peu près exactement par Sainte-Menehoult et Epinal... La frontière française actuelle est à très-peu près parallèle à l'arc du grand cercle limite de séparation des races celte et germanique. Elle en est, en moyenne, éloignée de 12 à 15 lieues au nord. »

Donc la Belgique entière, plus une bande du nord de la France, est un sol germanique.

Bruck l'établit aussi par l'histoire. Tant que César s'avance chez les Celtes, sa marche est plutôt d'un protecteur que d'un conquérant : « Les Celtes adoptèrent le mouvement civilisateur de leurs consanguins Romains. » Mais César veut *déborder*, et tout change : il doit vaincre, il doit détruire des armées, exterminer des peuples. Les Belges, non plus qu'aucune autre fraction de la Germanie, n'adoptent la civilisation romaine. Les Nerviens, les Aduatiques, les Trévires, les Éburons sont là.

César ne tarde pas à démasquer ses projets ; le protecteur devient oppresseur, et la Gaule se révolte ; une assemblée générale des Celtes se réunit à Lutèce : « Les Belges refusent d'envoyer des députés aux assemblées générales de Lutèce, dans lesquelles ils n'ont rien à voir ; ils sont de francs ennemis des Romains et rien que cela. »

Cependant les Belges parlent deux langues dont l'une n'est pas germanique. Bruck a établi, dans son aperçu général des races, que « ces pointes de romanisation » proviennent des massacres que firent les Romains dans les vallées de l'Escaut, de la Sambre, de la Meuse et de la Moselle ; qu'elles prouvent la résistance des anciennes populations qui préférèrent la mort par le glaive à toute civilisation sous le joug du vainqueur ; et qu'elles « n'ont aucune valeur ethnographique. » Quelle que soit la race qui repeuple le pays, la terre, rendue plus vigoureuse, plus nationale, par le sang de ses enfants, dévore ou transforme ses envahisseurs : « Sur le sol nervien, aduatique, éburon, trévirien, il n'a jamais pu vivre que des Nerviens, des Aduatiques, des Éburons et des Trévires. »

Bruck ne croit donc pas devoir prendre garde à ce dualisme de langage. A l'entendre, les Belges qui parlent le français peuvent dire aux Belges qui parlent le flamand : Si notre langue n'est pas la vôtre, c'est que le sol national a été mieux défendu dans nos provinces que dans les vôtres, défendu jusqu'à l'extermination. Mais

Digitized by Google

avoir même histoire, même liberté, même œuvre d'avenir, nous suffit, et les successeurs des Nerviens et des Éburons gardent la langue de nos anciens oppresseurs, pour que notre patrie commune se relie aux deux civilisations qu'elle doit concilier.

Le philosophe et le savant peut donc passer à d'autres périodes de l'histoire. Rome tombe : quelle est la contrée la mieux préparée pour servir de quartier général à l'action des Germains? Les Ardennes, d'un côté; le Hainaut et les Flandres, de l'autre. Clovis et Charlemagne y placent le berceau, le centre de leurs dynasties frankes. — L'Empire frank, ayant débordé de la Germanie dans les Gaules, se disloque; quelles sont les premières provinces, sur la limite des Gaules, qui restent fidèles à la race de Charlemagne? Les provinces belgiques.

Ici de nouvelles destinées s'ouvrent à notre pays. L'Empire frank, rejeté en terre germanique, entre en décadence; le catholicisme prend possession du gouvernement universel, pendant que la France naît et se prépare à l'hégémonie. Les comtes de Hainaut et de Flandre sont les chefs les plus indépendants de la féodalité et par cela même les vassaux les plus immédiats de la catholicité, tandis que les autres centres franks indiquent mieux encore ce caractère : ce sont des évêchés : Mayence, Trève, Metz, Toul, Verdun, Liége. C'est là que la Rome catholique trouve ses chefs comme Godefroid de Bouillon, comme Bauduin de Constantinople, comme Robert le Frison, et la Belgique, après avoir subi la *macération romaine*, subit la *macération catholique*.

Mais l'esprit de liberté religieuse et politique y apparaît de bonne heure. L'ère des communes est l'époque d'un premier éclat; la maison de Bourgogne y ajoute une constitution unitaire; la révolution religieuse consacre cette terre libre, par le sang de ses enfants. Alors, de nouvelles *macérations* sont infligées au pays : Attaché à deux puissances qui tombent : l'Empire allemand et le catholicisme romain; menacé ou défendu par deux puissances qui s'élèvent : la France et l'Angleterre; ballotté par tous les flux et reflux de la lutte des deux principes : le gallicanisme et le papisme, l'indépendance des peuples et l'esprit de conquête, la Sainte-Alliance et la révolution; jamais conquis, toujours inondé par l'un ou l'autre élément, qui, en se retirant, y laisse, avec le ravage, des germes de civilisation, — « aucun milieu social n'était dans des conditions aussi favorables en 1830. »

Donc, l'Autriche absolutiste étant à l'agonie, la catholicité étant en décadence, les provinces belgiques, leurs vassales, purent faire place à une Belgique, fille de la révolution française. Et cette *petite*

Digitized by Google

fille, à peine née, s'est permis de se tailler une constitution libre qui, selon Bruck, est « l'expression la plus nette, le résumé le plus complet de la période française de l'égalité devant la loi, de la tolérance religieuse, du respect du droit de chacun. »

Trois années : 1830, 1831, 1832, ouvrent la période magnétique de constitution moderne ; c'est dans ces années favorables que la Belgique est née, et personne ne devra toucher à sa charte, avant l'époque nouvelle, que Bruck appelle la préorganisation, avant 1920.

Avis aux progressistes qui, dès 1870, demandent une petite réforme qu'ils ne peuvent obtenir que dans soixante ans. Mais que les conservateurs ne se hâtent pas de triompher, car le philosophe du magnétisme terrestre ajoute aussitôt : « J'espère pour les Belges que d'ici là, ils auront eu le temps d'examiner suffisamment toutes les questions qui se rattachent à leur organisation politique, qu'ils auront non seulement senti où le bât les blesse, mais qu'ils auront trouvé le baume pour la blessure. »

La Belgique a-t-elle donc une politique particulière? Bruck n'a pas négligé de s'en enquérir.

« L'audace de cette petite fille, dit-il, l'a chargée d'un assez lourd fardeau et lui a attiré sur les bras une mission fort délicate. »

Quel est ce fardeau, quelle est cette mission? Bruck nous le dira.

Placée entre la France et l'Allemagne, restée catholique dans la race germanique, c'est chez elle que son ancien maître, l'*Encycliquisme*, va livrer ses dernières batailles ; c'est autour d'elle que les Celtes et les Teutons vont se disputer l'empire. Son œuvre est donc la conciliation, et sa mission, la paix.

« Région nodale de séparation des Celtes et des Germains, jonction des trois premiers peuples actifs de la période actuelle : Prusse, Angleterre et France ; sympathique à tous les trois ; appartenant à l'une par l'origine et par la race, à l'autre par le tempérament, et à la troisième par éducation et par reconnaissance ; ne portant ombrage à personne ; sans prétention ; jamais aucun coin de terre ne fut dans des conditions plus favorables d'impartialité, de justice et de neutralité, de conciliation et de paix, vis à vis de tout le monde.

« La Belgique est politiquement et territorialement *le nœud de la paix*, et par cette raison, *déclarée providentiellement neutre*, dès son apparition. Elle doit reprendre tous ses anciens quartiers, par l'accord de toutes les puissances européennes ; elle doit séparer les Celtes et les Teutons dans la plus grande partie de l'étendue de leur ligne de contact. »

Digitized by Google

On aura remarqué une parole enthousiaste en faveur de la neutralité belge. D'autres ont pu y voir une marque d'impuissance, y trouver une occasion de sarcasme. Notre savant y voit le résultat d'une position géographique excellente, qui en fait « le nœud de la paix européenne; » notre philosophe y bénit une idée « providentielle. »

La seconde œuvre de conciliation est plus difficile peut-être. Mais Bruck, qui ne sépare jamais la religion de la philosophie, ni l'une et l'autre de la politique, ne pouvait la négliger; il continue :

« La Belgique a pour mission religioso-philosophique de ramener sans secousse l'union chrétienne, *si une semblable mission est possible...*

» La dispersion des derniers débris de la catholicité monacale étant certaine, il faut atténuer et amoindrir les conséquences de cette dispersion. Détruire le faux décrétalisme, spiritualiser et christianiser les milieux sociaux sur lesquels le faux décrétalisme exerce une influence fatale : telle est la mission des hommes de cœur et d'intelligence des sociétés catholiques,... et particulièrement de la Belgique. »

Si grande qu'elle soit, l'œuvre de la Belgique ne s'arrête pas là pour notre auteur; il lui assigne une nouvelle mission comme légiste. Le vieux droit écrit, chargé de bien et de mal, ne peut convenir à un état naissant. Il s'agit de sabrer dans ce droit savant, pour le mettre d'accord avec les principes d'une charte de liberté et d'égalité, et surtout pour donner à ces lois la moralité qui leur manque.

OEuvre immense que le philosophe assigne à sa patrie! OEuvre sublime et fraternelle qui exigerait toutes les énergies de la pensée et de la conscience, et cette passion qui embrase les Schmerling, les Laurent, les Wiertz et les Bruck... si la Belgique prêtait l'oreille à ses savants et à ses penseurs!

C'est dans une étude d'histoire générale que Bruck s'est occupé pour la première fois des Belges. Après leur avoir consacré un chapitre spécial, il reprend ses études de politique universelle, et dans sa conclusion, au risque de se répéter, il revient encore à sa patrie :

« La Belgique est le nœud de la politique européenne!... Toute la politique sérieuse de la période séculaire 1848-2364 se passera dans le triangle européen occupé par les trois puissances, triangle dont la Belgique occupe le centre. Celle-ci, je le répète, teutonique d'origine et alliée invariable de l'Angleterre depuis les temps historiques, élevée à la française durant la dernière période séculaire,

Digitized by Google

loyale et sans prétention, a droit aux sympathies des trois nations engagées autour d'elle. La Belgique doit être assez puissante pour faire respecter sa neutralité contre n'importe qui; elle doit séparer complétement la France et la Prusse, en couvrant l'une et l'autre. »

Bruck revient encore à deux points qu'il n'abandonne pas facilement et qui font toute la trame de son livre : l'inanité des conquêtes et la fin du catholicisme. Son but supérieur domine toujours :

« Les sept à huit millions de catholiques franks-austrasiens, belges-rhénans, ont donc à remplir une double mission de conciliation politique et morale. Ils doivent servir de trait-d'union entre la catholicité et la réforme, comme entre les Celtes et les Germains. »

Cette tâche est belle. Tout en annonçant l'avenir de fraternité universelle, dont le centre, le trône, comme il dit, sera en Asie, le philosophe belge assigne cette tâche à son pays, avec un certain orgueil, avec une grande foi, avec un filial amour. Y a-t-il un Belge qui, dans ces nobles vues, ne soit prêt à tendre la main aux trois grandes nations qui sont nos sœurs?

—

Telles sont les idées extravagantes de ce visionnaire qui crée une science nouvelle et qui tout aussitôt l'applique à la philosophie de l'histoire, avec peu de méthode peut-être, avec des contradictions de détails sans doute, mais avec une rigidité de pensée qui ne s'abaisse ni devant les rois, ni devant les papes, avec une inflexibilité de sentiment moral qui lui fait condamner les conquêtes et le despotisme, prédire la fin des plus grandes religions comme des nations les plus puissantes, si elles ne savent se transformer à temps; annoncer le châtiment du crime et proclamer la loi d'amour universel, dans la grande unité du système électrique général et de la civilisation humaine. Bruck avait commencé ce discours sur l'histoire des peuples sous la forme d'une « courte notice, » et le sujet l'a entraîné jusqu'à deux énormes volumes. Il y a bien des points à reprendre dans ce travail : une œuvre de si longue haleine ne sort pas tout d'une pièce du cerveau d'un savant devenu historien. Mais qu'on ne le soupçonne pas de matérialisme; Bruck est chrétien, il vous répondra. « Le monde physique ne sert que de marchepied au monde moral. » Je l'accuserais plutôt de borner à l'Évangile sa loi d'amour universel et de ne pas embrasser tous les cultes, toutes les philosophies dans la fraternité humaine. Je lui reprocherais plutôt... Mais je préfère me rappeler sa foi dans la science, sa haine du mal, qu'il se fasse au nom de Dieu, au nom des rois ou au nom des races; son amour du progrès et son patriotisme. Je dois surtout

Digitized by Google

ne pas oublier le sacrifice de ses ressources et de sa santé, ses souffrances de toutes les heures, l'insouciance du public supportée sans faiblir, une noble persévérance au travail, malgré le dédain des savants, une vie entière patiemment vouée au labeur le plus ingrat.

Pour le savant qui croit à l'utilité de sa science, pour le penseur qui a foi dans l'efficacité de ses idées, c'est un véritable supplice de se voir réduit à prêcher dans le désert, à jeter ses découvertes et sa pensée dans le vide de l'indifférence publique. S'endetter, ruiner sa santé, renoncer aux honneurs, à la fortune, au succès, ce n'est rien à côté de l'amertume que doit amasser en un cœur d'apôtre la froide réalité de son impuissance. Bruck, pendant vingt années, s'est volontairement exposé à ce supplice. Les hommes qui ne voient que le résultat prochain, qui n'ont d'ardeur au travail que lorsqu'ils peuvent pour ainsi dire toucher le but du regard, ne le comprendront point. L'homme de pensée et de science voit plus loin et plus clair : l'heure présente peut lui échapper ; il possède d'avance l'avenir. Il faut entendre Bruck annoncer avec une sérénité naïve cet avenir lointain : « Avant que l'humanité ait à se préoccuper des conséquences de la grande période (magnétique unique), celle-ci sera devenue depuis longtemps une vérité incontestable, » dit-il avec l'assurance du créateur. Il s'agit bien de plusieurs siècles ; qu'importe ? Puisque l'humanité a du temps devant elle, Bruck peut attendre ; on saura à temps ce qu'il veut faire connaître au monde.

M. Brialmont n'a pas osé porter son regard aussi loin, mais il a parlé d'avenir sur la tombe modeste du savant :

« Je crois pouvoir dire qu'un moment viendra où des savants de bonne volonté, doués du talent d'exposition qui manquait à Bruck, feront jaillir des œuvres de notre regretté camarade des découvertes scientifiques et philosophiques du plus haut intérêt. »

En attendant, Bruck a vécu de privations, Bruck est mort dans l'oubli ; il a préféré cette destinée à toutes les satisfactions de la terre. Le premier devoir de tout homme de cœur est d'honorer en lui un de ces philosophes modernes qui cherchent les lois physiques, les influences matérielles de la civilisation, un des pionniers de la paix universelle, un des martyrs volontaires de la pensée ; et l'homme pratique lui-même, au moins quand ils sont morts, doit reconnaître dans ces travailleurs dévoués, une conscience profonde et un vigoureux caractère !

CH. POTVIN.

Digitized by Google

UNE EXCURSION DANS L'ARCHIPEL DES LIPARI.

I

Il y a environ trois mille ans qu'Ulysse, dans le cours de ses pérégrinations, visita l'île hospitalière du roi Éole. Soit qu'Homère ait voulu désigner l'île moderne de Lipari, de Stromboli ou de Panaria, soit qu'il ait fait allusion à l'ensemble de l'ancien Archipel éolien, presque toutes les îles du groupe actuel se présentent, comme dans la description du poète, « avec une ceinture escarpée de roches lisses, pareille à un mur d'airain indestructible. » Mais on y chercherait en vain quelques vestiges du « palais odorant et retentissant » où se tenait la cour d'Éole, à moins de voir dans cette image une poétique allusion aux âcres vapeurs et aux bruits sourds qui s'échappent par tous les soupiraux volcaniques de l'Archipel, et qui lui valurent la dénomination phénicienne de Méligunis ou « Ile des musiciens. »

Il n'est pas surprenant que le groupe des Lipari soit une des localités les plus anciennes dans la géographie de l'Europe. Non-seulement ces îles devaient vivement impressionner l'imagination des peuples enfants par la singularité de leurs phénomènes naturels; mais encore, situées sur la route des navires qui contournaient les rivages de la Grande Grèce ou de la Sicile septentrionale, elles ont toujours constitué, dans un des sites les plus gracieux des eaux méditerranéennes, un trait saillant, dont l'image, une fois entrevue, se grave inévitablement dans la mémoire. C'est surtout en pénétrant du Nord ou de l'Ouest dans le Phare de Messine que le navigateur découvre ce tableau dans toute sa magnificence. Devant lui, les côtes de la Sicile semblent se réunir aux rivages de la Calabre en formant un golfe évasé, — ceux-ci avec leurs falaises éclatantes

Digitized by Google

que couronne une bande sombre d'escarpements boisés; — celles-là avec leurs baies et leurs promontoires effilés, dominés par les crêtes fuyantes des Monts Péloriens que surplombe à leur tour, comme une gigantesque coupole de neige, la cime sans rivale de l'Etna. A l'entrée de cette rade imaginaire s'égrène un petit archipel, dont les formes, à la fois régulières et bizarres, sont presque sans analogues dans les mers d'Europe. Ce sont des cônes tronqués dont quelques-uns émergent d'un seul jet à presque mille mètres de hauteur, sans courbe ni déviation considérables. Seule, l'île même de Lipari se distingue à première vue par des contours moins symétriques, comme par des dimensions plus étendues. Mais, ainsi qu'on ne tarde pas à le reconnaître, cette discordance n'est qu'apparente, l'île étant due toute entière à l'agencement de plusieurs cônes juxtaposés.

Les communications régulières de cette île avec le reste du royaume se bornent au passage hebdomadaire des vapeurs postaux qui desservent les côtes septentrionales de la Sicile. D'innombrables voyageurs affluent sur cette ligne qui est encore aujourd'hui la principale voie entre Messine et Palerme. Mais il en est bien peu qui, placés entre un relâche d'une heure et un séjour forcé de quatre jours, sinon d'une semaine, se hasardent à affronter l'inconnu de l'hospitalité liparaise. On m'a affirmé qu'il se passait des années entières sans qu'on aperçût dans les îles une figure de touriste. A vrai dire, les *accommodations* locales n'ont rien de bien tentant. Il n'existe, pour tout l'archipel, qu'une seule locanda, dans la ville de Lipari, et encore n'y trouve-t-on guère que la bonne volonté du *padrone*, Michel Angelo Caravella. On n'y connaît ni voitures, ni routes, et, sauf la chaise à porteurs de l'évêque, tous les transports se font à dos de mulets. Entre les différentes îles, les seuls moyens de communication sont de petits bateaux de pêche, non pontés, où l'on se voit exposé à toutes les intempéries de l'air, comme à tous les caprices du vent. Enfin la visite du Stromboli, qui est la principale attraction de l'archipel, reste toujours subordonnée à l'état du ciel et de la mer; si bien qu'en s'embarquant à Lipari pour le fameux volcan, on ne sait guère quand on y arrivera et on ne sait jamais quand on en pourra revenir.

Et pourtant, quiconque jeune, robuste ou philosophe, n'attache pas trop d'importance aux côtés matériels de la vie, ne pourrait puiser à une source plus abondante d'observations

Digitized by Google

intéressantes et d'impressions vivaces. Nulle part on ne peut mieux étudier, dans sa pureté hétérogène, ce type étrange du Sicilien, mélange de Grec, de Visigoth et d'Arabe, qu'ont légué à l'Italie les luttes séculaires de tant de races superposées. Ici le brigandage est impossible, grâce à l'exiguité du territoire, et c'est en même temps un des rares districts que n'ait pas encore altéré le contact d'étrangers riches et oisifs, si démoralisateur pour les populations de l'Italie méridionale.

Nous ne parlerons pas des souvenirs classiques qui remontent aux temps d'Éole. Diodore, l'historien de la Sicile, raconte comment ces îles reçurent, à une époque plus rapprochée, des colonies de fugitifs italiens, siciliens, étrusques, grecs et même asiatiques. Les émigrés cnidiens et rhodiens, qui, fuyant la tyrannie des Perses, vinrent s'y mêler aux derniers descendants d'Éole, semblent s'être longtemps creusé la tête à la recherche de quelque organisation sociale. Ces prédécesseurs de nos socialistes modernes mirent d'abord en commun leur vie et leurs biens, puis ils se partagèrent l'île de Lipari, en restreignant la communauté au reste de l'archipel; enfin ils se distribuèrent toutes les îles pour un terme de vingt ans, au bout desquels le sort devait présider à une nouvelle répartition des terres. L'histoire ne rapporte pas combien durèrent ces tâtonnements et ces expériences qui briseraient en un jour les rouages plus délicats et plus compliqués de nos sociétés modernes. Quoi qu'il en soit, aux temps de Diodore, Lipari était une ville aussi florissante que célèbre, tant par sa position géographique entre l'Italie et la Sicile que par les propriétés médicinales de ses sources et la richesse de ses mines d'alun. « Comme l'alun, dit l'historien, ne se trouve en aucun » autre endroit de la terre, — sauf en petite quantité dans l'île » de Melos, — les Lipariens, qui en exercent le monopole, » élèvent le prix arbitrairement et gagnent nécessairement » d'immenses richesses. » (Diodore. *Traité des îles*, V. 7. Traduction de M. Hoefer.) Remarquons en passant que la loi de l'offre et de la demande, ce pivot de la science économique, est toute entière dans cette remarque de Diodore, vieille de dix-huit cents ans.

Il est incontestable que tout l'archipel offre encore aux archéologues une mine aussi considérable que peu exploitée. On a déjà retrouvé plus de vingt différents types de monnaies frappées dans l'île de Lipari aux temps de sa splendeur. Derrière la capitale actuelle, se trouvait la nécropole de la ville

Digitized by Google

grecque, et, à chaque instant, la bèche y découvre quelque nouvelle tombe. Enfin, au début de ce siècle, lorsqu'on creusa les fondements du palais épiscopal, on découvrit des restes fort considérables de bains antiques. Mais l'évêque du temps, par crainte d'attirer des savants dans son île, se hâta d'interrompre les recherches, et, depuis lors, je ne crois pas que de nouvelles fouilles aient été ouvertes sur ce point.

Le naturaliste rencontre dans cet archipel un champ plus vaste encore, quoique plus exploré. Il faut voir avec quelle chaleur un géologue, dont personne ne contestera la compétence, M. Poulett Scrope, recommande ces îles à quiconque désire se former par soi-même une opinion sur les phénomènes volcaniques. Bornons-nous, pour le moment, à mentionner Stromboli, dont l'éruption — qui continue depuis les temps d'Homère — nous admet en tout temps, selon l'heureuse expression de M. Scrope, dans le laboratoire de la nature ; puis Vulcano, que M. Sainte-Claire-Deville appelle à si juste titre : « peut-être le point volcanique le plus curieux de la Méditerranée et la plus belle solfatare qui existe au point de vue de la géologie chimique. »

Le minéralogiste trouvera ici des spécimens d'autant plus précieux que, pour les recueillir, il n'aura point à passer par l'intermédiaire toujours onéreux et désillusionnant des *custodi* officiels ou des marchands de curiosités locales. Dans l'île même de Lipari, se rencontrent tous les types de laves vitreuses, depuis la noire et luisante obsidienne jusqu'à la ponce rugueuse et la perlite nacrée. Au Bagno Secco, une source bouillante jaillit au pied de jaspes porcellanés et de végétaux silicifiés, côte à côte avec des roches trachytiques, qui, altérées par les émanations sulfureuses de l'intérieur, revêtent les couleurs les plus diverses et les plus tranchées, depuis le vert jusqu'au pourpre, en passant par toutes les nuances intermédiaires du jaune, du gris et du violet. De son côté, Stromboli possède ces belles macles de pyroxène, qui, parfois grosses comme une noisette, tapissent d'une vraie poussière cristallisée certaines parties extérieures du cône. Vulcano, enfin, renferme des richesses minéralogiques qui compensent amplement les fatigues de l'ascension, soit qu'on recherche dans les fissures de son cratère les stalactites ciselées du soufre fondu, soit qu'on se borne à détacher les concrétions rougeâtres, peut-être introuvables ailleurs, du sélenium sulfurifère, — sans parler de l'alun, du salmiac, du réalgar et de l'acide boracique, qui s'y présentent sous les formes les plus variées.

Digitized by Google

Quant au simple curieux, ou plutôt à l'artiste en quête de tableaux étranges et de sensations nouvelles, je doute qu'il puisse imaginer des sites plus accentués, des contrastes plus saisissants. D'un côté, c'est la nature méridionale dans toute sa puissance et son éclat, tempérée par le voisinage de la mer, adoucie par cette ineffable langueur des paysages siciliens qui fait songer aux descriptions de l'Arcadie mythologique. Puis, sans transition, à ces horizons pleins de grâce et de poésie, succèdent les perspectives âpres et déchirées des régions volcaniques, avec leurs cônes tronqués et leurs cratères éteints, leurs torrents de lave et leur chaos de rocs, leur coloration criarde, leurs fumerolles mystérieuses et, par dessus tout, leurs solfatares, dignes des paysages les plus sinistres qu'ait entrevus l'imagination tourmentée du Dante.

II

Je débarquai à Lipari vers la fin de janvier 1870, dans l'intention de visiter les points les plus intéressants de l'archipel avant le passage du paquebot suivant. Mais, enchaîné six jours par un violent vent de bise, je profitai de mes loisirs pour visiter l'île principale dans tous les sens, en compagnie de M. le baron Giovanni Rodriquez, receveur général du district, qui se mit à ma disposition avec l'obligeance la plus gracieuse.

Malgré ses dix mille habitants, la ville de Lipari ne mérite guère d'être signalée que pour le charme de son cadre, — pittoresquement étagée sur le flanc d'un plateau qui domine une ceinture de hauts mamelons arides. Cette cité, une des plus anciennes du monde, n'est plus aujourd'hui qu'une humble sous-préfecture du royaume italien. Comme dans toutes les bourgades siciliennes, les rues y sont étroites et raboteuses, les maisons basses et irrégulières. Le trait le plus caractéristique de l'architecture, ce sont les balcons grillés qui flanquent la plupart des façades, et les escaliers de pierre qui, se développant sur les murs extérieurs des habitations, font communiquer directement l'étage avec la rue. Le port, ou plutôt la baie, est partagé en deux par un promontoire abrupt qui s'abaisse en pente douce vers l'intérieur. C'est sur ce plateau que s'élevait l'ancienne ville, sous la protection d'une enceinte que construisit Frédéric Barberousse. Là se trouve encore la cathédrale, trois églises de moindre importance, des casernes délabrées et

Digitized by Google

enfin les misérables demeures des *Manutengoli*. On nomme ainsi les fournisseurs, les réceleurs, les espions, en un mot tous les complices subalternes de ce brigandage qui désole depuis si longtemps les provinces méridionales de l'Italie. Le gouvernement les a répartis dans différentes îles, où, sous la surveillance de quelques soldats, ils jouissent d'une liberté assez restreinte pour les mettre dans l'impuissance de nuire, assez étendue pour leur ménager, sans brusque transition, un retour aux habitudes de la société régulière. On en compte à Lipari environ deux cents. Ils reçoivent, outre leur logement, une solde assez minime (quarante ou cinquante centimes, je crois). On dit que ce système a généralement donné des résultats favorables.

La cathédrale n'offre rien de bien saillant, en dépit de son titre pompeux. Elle est desservie par un évêque assisté de 32 chanoines. La sacristie renferme les portraits plus ou moins authentiques des différents prélats qui s'y sont succédé depuis la création du siége. Jusqu'à la fin du moyen-âge, le titulaire fut toujours un cardinal, ce qui contribue à montrer l'ancienne importance de ces îles. Aujourd'hui encore, aux jours de grande cérémonie religieuse, le premier magistrat de la ville s'assied sur une espèce de trône qui passe, aux yeux des Liparais, pour un emblême de leurs anciens priviléges.

A l'extrémité de l'enceinte, on découvre à ses pieds une longue rangée de cabanes qui font face à la mer. C'est la partie septentrionale de la ville, *la Marina*, spécialement habitée par les bateliers et les pêcheurs. Le mouillage y est beaucoup plus sûr qu'au sud du promontoire, dans la partie la plus fréquentée de la baie.

Lipari, qui occupe à peu près le milieu de la côte occidentale, est un excellent point de départ pour toutes les excursions dans l'île. Derrière la ville, une terrasse légèrement ondulée s'étend jusqu'aux premières assises du Monte Sant Angelo, la plus haute cime de Lipari. Vue de la ville, cette montagne semble occuper le centre d'un croissant, que terminerait vers le Sud l'ancien cône du Monte di Guardia, et vers le Nord deux mamelons, également d'origine volcanique, qui empruntent le nom de Monti Rossi à la couleur lie-de-vin de leurs scories ferrugineuses. L'île entière, à proprement parler, n'est qu'un seul volcan. Il semble, d'après les récits des chroniqueurs, que des éruptions s'y manifestaient encore au commencement de notre ère. Peu de régions en Europe présentent, sur un espace aussi restreint, une pareille accumulation d'ori-

Digitized by Google

fices volcaniques. A chaque escarpement, à chaque entonnoir, à chaque coupe de quelque étendue, on retrouve dans les couches du terrain les vestiges d'un ancien cône, oblitéré, écroulé, enseveli sous les débris d'éruptions postérieures. Çà et là, quelques-uns de ces anciens évents se révèlent encore par des éminences coniques que couronnent des cratères ébréchés. Ce sont les seules montagnes de l'île.

Les produits de ces nombreux orifices, mélangés et remaniés par des éruptions contemporaines ou successives, ont formé des terrasses qui, sous le nom de *Piani*, remplissent tout l'intervalle des montagnes. Ici, comme au pied de l'Etna, la décomposition des produits volcaniques a donné un sol d'une fécondité assez remarquable pour justifier la version des étymologistes qui traduisent par « la fertile » le nom de *Lipara*. On y cultive surtout la vigne, en vue de produire ces raisins secs qui, exportés sous le nom de *passolines*, constituent la principale richesse de l'île. Partout domine le système de la petite propriété et de la petite culture, chaque héritage étant exploité par son propriétaire, généralement avec l'assistance de deux ou trois journaliers. La plupart des chaumières ressemblent à des villas : elles n'ont qu'un rez-de-chaussée surmonté d'une terrasse ; mais le pérystile est recouvert par un treillis horizontal de vignes, qui, d'une part, s'appuie sur le sommet de la façade, et, de l'autre, sur une rangée de colonnes alignées parallèlement à l'habitation. Je suis sûr qu'on ne pourrait imaginer un vestibule de verdure plus frais et plus gracieux pendant la saison des chaleurs.

Les *Piani* sont traversés par d'innombrables fissures, aux parois perpendiculaires, qui atteignent parfois plusieurs centaines de pieds de profondeur. Les sentiers qui sillonnent l'intérieur de l'île semblent avoir une prédilection particulière pour ces boyaux longs et lugubres où le jour pénètre, comme à regret, par une étroite ouverture, souvent obstruée par les larges feuilles du cactus. L'air y est suffoquant, même en hiver, quand il se raréfie sous l'influence du sirocco. Pas un brin d'herbe n'y raffraîchit la vue; pas un son n'y frappe l'oreille, sauf de temps à autre la chute de quelques *rapilli* incrustés dans les parois. On serait tenté d'attribuer ces fentes aux forces volcaniques dont l'île offre partout l'empreinte; mais on ne tarde pas à reconnaître que les dimensions de ces fissures diminuent à mesure qu'on s'éloigne de la mer, et, si l'on continue à les suivre sur le flanc des escarpements où elles

Digitized by Google

prennent naissance, on les voit bientôt se terminer en humbles rigoles, approfondies à chaque orage par l'eau, qui s'y creuse un lit depuis des siècles.

Une de mes excursions les plus intéressantes fut, sans contredit, l'ascension du Monte Sant'Angelo. Parti de grand matin, je commençai par visiter, à la base occidentale de la montagne, les bains de San-Calogero. C'est une source qui s'échappe du sol à une température d'environ 55° centigrades, pour se jeter dans la mer voisine en déposant sur son passage des concrétions d'un blanc sale. Sur l'orifice de la source se trouve une grotte artificielle qui sert à la fois de baignoire et de séchoir. Quand j'y pénétrai malgré la chaleur humide du réduit, j'en trouvai les parois couvertes de ces dépôts verdâtres qui révèlent la présence du soufre. Aussi ces bains ont-ils toujours joui en Sicile d'une haute réputation pour les maladies de peau ; ce sont peut-être les sources thermales déjà vantées par Diodore, quoique généralement on place ces dernières au Bagno Secco, vers le nord de l'île.

La commune de Lipari venait précisément d'enclore la source dans un établissement capable de loger quarante malades. Cet édifice, qui est assurément la plus belle construction de l'île, n'était pas encore meublé : mais l'intérieur, que je parcourus en détail, me sembla parfaitement adapté à sa destination. On comptait l'ouvrir dans le courant de l'été.

Revenant ensuite sur mes pas, je ne tardai pas à entreprendre l'ascension, assez longue, quoique facile, du *Monte* proprement dit. Je trouvai la cime occupée par une dépression circulaire, peu profonde mais d'un diamètre considérable qui présentait tous les caractères distinctifs d'un cratère éteint, partiellement comblé et légèrement entamé par les ravages des siècles. C'est un site sombre et désolé. Une herbe maigre et sauvage occupe seule le fond du bassin. D'ici jaillirent ces torrents de lave et ces nuages de cendres qui forment de toute part le mantelet de la montagne. Aujourd'hui, par un curieux contraste, ce volcan déchu est devenu la glacière de l'île. Chaque fois qu'après une nuit d'hiver, la cime revêt sa couronne de neige, on voit les insulaires saisir leurs bèches, courir au vieux cratère et y enfouir en toute hâte la précieuse substance, présent des bises hivernales aux ardeurs des étés méridionaux.

Si l'on gravit vers l'Est une des collines qui forment les parois du cratère, on y jouit, par un jour serein, d'une vue

Digitized by Google

vraiment merveilleuse. Au pied de la montagne s'étend la ville; étroitement pressée sur la côte. A gauche, le double piton des *Monti Rossi*, dont les teintes pourprées, rappelant de loin les MOORS de l'Ecosse, contrastent avec la blancheur uniforme du *Campo Bianco*, si justement nommé. Plus loin, vers le Nord et l'Ouest, émergeant dans l'azur du ciel et de l'eau, les cônes réguliers des autres îles, parmi lesquelles Stromboli se distingue à son panache de fumée. Vers le Sud, surplombant les blanches villas et les vignes entrelacées de la *Piana Conde*, la cime austère du *Monte di Guardia*, ainsi appelé en souvenir de la sentinelle qui y surveillait l'approche des corsaires barbaresques; puis enfin, plus à l'Est, se découpant sur les côtes brumeuses de la Sicile, les falaises inclinées de *Vulcano* avec leurs champs de soufre, dorés comme le colza en fleur, et leur cratère mal éteint, pareil à un lac de fumée.

Du Monte Sant'Angelo, je descendis par une pente assez rapide dans le Campo Bianco. C'est un cône qui s'élève au milieu d'un cratère ébréché vers l'Est et relativement peu élevé au-dessus du niveau de la mer. Tout le monde connaît cette lave blanche et spongieuse qui sert à nos usages domestiques sous le nom de pierre ponce. Elle semble ici en quantité suffisante pour décrasser pendant la suite des siècles toutes les générations de l'Europe. D'étroites galeries où deux personnes ne peuvent passer de front, pénètrent jusqu'au cœur de la montagne, sans cesse allongées par la pioche du travailleur qui s'ouvre un chemin dans la roche. Les débris, qu'il empile derrière lui dans de larges paniers, sont ensuite portés à bras hors des galeries, et embarqués pour la ville, où ils sont emmagasinés en vue de l'exportation. On m'a dit que cette exploitation occupait plus de deux cents ouvriers.

III

Enfin, Éole daigna se montrer plus hospitalier à mon égard. Le jour même où j'aurais dû reprendre le paquebot de Palerme, le vent tomba subitement, le ciel devint radieux et l'on m'apprit qu'un bateau postal allait faire voile pour Stromboli. Je ne pouvais laisser échapper l'occasion si longtemps attendue; je me hâtai de courir au port, juste à temps pour me jeter dans l'embarcation qui devait me faire franchir une trentaine de milles pour la modique somme de cinq francs. Mais je ne tardai

Digitized by Google

pas à reconnaître que le bon marché était l'unique mérite de ce moyen de transport. Le bateau était lourd, vieux et sale; je doute que, même sans une pareille surcharge de passagers, il fût capable de résister à une forte mer. Nous avions à bord le curé de Stromboli, deux carabiniers, un paysan, quatre femmes, deux enfants, dont un à la mamelle, et enfin cinq bateliers — sans compter les chiens, les légumes, les sacs de farine, quartiers de viande saignante, paniers de fromage et autres provisions, qui, dans une promiscuité des moins appétissantes, formaient à la fois notre plancher et nos siéges. On peut concevoir avec quelle impatience je désirais voir le terme de cette traversée. Il était neuf heures du matin quand nous partîmes et l'on nous avait promis d'arriver pour le soir. Mais on avait compté sans la persistance du calme. Toute la traversée dut se poursuivre à la rame — rude besogne pour cinq matelots, avec une pareille cargaison et une pareille barque. Aussi Stromboli, qui au départ nous semblait par une illusion d'optique presque à portée de fusil, nous parut se tenir toute la journée à la même distance et quand vint le crépuscule, on aurait pu croire que notre but s'était plutôt éloigné. En réalité, à la nuit tombante, nous n'étions encore qu'à mi-chemin.

Accompli dans des conditions plus confortables, ce voyage, par une semblable journée, serait une des plus charmantes excursions maritimes qu'on puisse concevoir. J'ajouterai que le meilleur moyen d'explorer ces îles, ce serait incontestablement de les visiter en *yacht*. Je ne crois pas qu'on pourrait imaginer une plus agréable croisière de deux semaines dans les premiers jours du printemps.

Nous commençâmes par longer la côte orientale de Lipari, passant en revue toutes les sinuosités du rivage que dominèrent successivement les Monti-Rossi, puis le Campo-Bianco. Bientôt, derrière la pointe septentrionale de l'île, se dessinèrent dans un lointain brumeux les deux pitons de Salina qui valurent à cette île son ancien nom de *Didyme*, la Jumelle. Il fallut consacrer plusieurs heures à doubler ensuite l'île de Panaria, où, sans les réclamations des passagers, nos rameurs auraient atterri « pour attendre le vent. » Panaria, que les anciens ne citent point parmi les îles Éoliennes, se compose d'une montagne volcanique, inclinée vers le sud et abrupte vers le nord. D'après la conclusion que Dolomieu tire de cette structure, l'île entière serait simplement une portion des parois qui enserraient un immense cratère aujourd'hui abîmé dans les

Digitized by Google

flots. A l'appui de cette hypothèse, il fait observer qu'au nord de l'île, de nombreux rochers volcaniques, tels que Datolo, les Fourmis, Lissa Nera et Lissa Bianca, sont tous plus ou moins situés sur la circonférence dont Panaria serait une portion. Il va plus loin encore en affirmant que dans ce rayon toutes les couches stratifiées convergent vers un même point central, situé entre Panaria et ces îlots.

A vrai dire, on ne peut naviguer dans ces parages sans étendre à tout l'archipel la réflexion qui nous est échappée sur l'île Lipari. Tout ce groupe n'est qu'un immense volcan. Sauf à Ustica, où il paraît qu'on trouve des coquilles récentes (1), on ne rencontre dans tout l'archipel qu'un sol d'origine volcanique. L'histoire est remplie d'éruptions qui s'y sont manifestées non-seulement par les orifices actuellement visibles, mais encore dans les abîmes sous-marins, se révélant à la surface par un bouillonnement général de la mer, par de soudains embrasements de navires, par des cadavres de poissons flottant en masses suffisantes pour empester les rivages voisins. Si jamais le lit de cette mer vient à subir un soulèvement de quelque durée — et ce fait n'est pas sans exemples dans les pays travaillés par les forces souterraines, — n'est-il pas probable que la région ainsi émergée présentera un aspect analogue aux champs Phlegréens de l'Italie actuelle, avec la même diversité et la même multiplicité de phénomènes volcaniques?

A peine avions-nous dépassé l'île de Panaria, que les derniers rayons du soleil illuminèrent devant nous les falaises de l'île Basiluzzo, jetant une teinte fauve sur la coloration déjà si accentuée de cette solfatare éteinte. Peu à peu, Stromboli s'effaça dans l'ombre. La nuit, quoique froide, était d'une pureté et d'un calme extraordinaires en cette saison. Autour de nous, la mer était phosphorescente, et d'innombrables étincelles en jaillissaient à chaque coup de rame comme pour rivaliser avec les myriades d'étoiles qui scintillaient sur nos têtes. Après un léger repas, je tâchai de dormir, mais emprisonné depuis le matin entre deux sacs de farine, je commençais à ressentir une las-

(1) *Ustica* s'appelait jadis *Osteode*, l'île aux ossements, parce que les anciens prétendaient y trouver les os de 6.000 Carthaginois abandonnés dans cette île déserte, à la suite d'une révolte. Or, ces prétendus ossements ne seraient-ils pas tout simplement les fossiles en question? Au dernier siècle encore, Voltaire lui-même s'obstinait bien à voir, dans des coquilles antédiluviennes, des reliques abandonnées au sommet des Alpes par des pélerins qui revenaient de Palestine avec des coquillages attachés à leur chapeau!

Digitized by Google

situde nerveuse qui devint de plus en plus intolérable. Vers une heure du matin, nous aperçûmes sur notre gauche une masse noire et confuse. C'était l'île de Stromboli. Mais ma joie fut tempérée par la nouvelle que nous avions à contourner le rivage pendant deux heures encore. Enfin, à trois heures, nous débarquions au village même de Stromboli, dans la partie nord-est de l'île. Heureusement, je trouvai l'hospitalité la plus cordiale chez M. Diego Farina, l'agent de la douane, et je passai dans son magasin le reste de la nuit. Quand je me réveillai, il faisait grand jour; mais, par une obligeante prévenance de mon hôte, un guide était déjà prêt pour me conduire au volcan.

E. Goblet d'Alviella.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

DANS LES TROIS PAYS SCANDINAVES.

(Troisième article.)

III. — LA SUÈDE.

Nous avons vu précédemment que le peuple suédois, même au moyen-âge n'est jamais tombé aussi bas que la plupart des nations européennes, en ce qui regarde les classes populaires. L'instruction proprement dite était comme chez les autres peuples, peu répandue dans les classes élevées. Les prêtres seuls avaient quelque instruction; mais nombre d'entre eux étaient profondément ignorants. De bonne heure il existait des écoles organisées par les évêques et par les couvents et une université à Upsala. Quelques jeunes gens appartenant à des familles aisées faisaient leurs études à Paris et dans d'autres établissements étrangers, mais tout cela n'était qu'à l'usage des hauts fonctionnaires de l'Église et de l'État et n'était point accessible aux enfants du peuple.

Vers la fin du quinzième siècle une époque nouvelle commence. En 1482 l'imprimerie est introduite en Suède et la lecture de la Bible et d'autres livres se répand. Alors vint Gustave Wasa, le libérateur, et avec lui la Réforme, qui fut adoptée par la diète de Westeras, en 1527, malgré une vive résistance de la part de l'ancienne Église.

En 1531 une ordonnance de l'Église nouvelle enjoignait aux prêtres de lire les prières en suédois et d'expliquer les Dix Commandements au moins deux fois par mois. Les moines supprimés furent chargés d'apprendre à lire aux enfants. Déjà en 1526 avait paru la traduction suédoise du Nouveau Testament et en 1541 celle de l'Ancien Testament. Le roi Gustave les fit répandre dans tout le pays. Le catéchisme de Luther fut traduit

Digitized by Google

également en 1526. Les autres connaissances ne se propagèrent pas si rapidement, d'abord parce que les professeurs manquaient, ensuite à cause de l'opiniâtreté du peuple à conserver ses anciennes superstitions et ses préjugés. Les troubles intérieurs et la guerre qui éclata après la mort de Gustave furent aussi des causes de retard.

Son fils Charles rétablit l'ordre dans le pays, et le Luthéranisme fut définitivement adopté par le synode d'Upsala en 1593.

Dès le commencement du XVIIe siècle la question de l'enseignement populaire devint l'objet de l'attention constante des souverains. Charles IX, son fils Gustave-Adolphe, et surtout sa fille Christine et ses sages conseillers, s'occupèrent de l'établissement d'écoles dans les villes et dans les campagnes. Mais c'est Charles XI qui a le plus fait pour répandre l'instruction parmi les paysans, en ordonnant en 1681 que tous les sacristains devaient enseigner le catéchisme aux enfants, et en promulguant la loi ecclésiastique qui portait : « Qu'il est défendu de se fiancer à ceux qui ne connaissent pas le catéchisme de Luther et qui ne font pas leur communion. »

Cette loi eut pour résultat que les paysans eux-mêmes firent demander par leurs députés, l'organisation de petites écoles par tout le pays. Le traitement des instituteurs devait être à la charge de la caisse communale. Il fut ordonné aux prêtres de faire subir des examens de catéchisme et des interrogatoires à domicile et de grandes amendes furent décrétées contre ceux qui s'y soustrairaient. De cette manière chacun devait prouver qu'il savait lire et qu'il connaissait les principes de la religion. Le clergé devait faire des rapports sur le degré d'instruction générale de chaque individu. Les évêques devaient surveiller l'exécution de cette ordonnance.

Pendant le XVIIe siècle les premières écoles populaires *fixes* furent établies dans le pays au nombre de vingt et une, pour la plupart par les soins d'un De la Gardies, d'un Brahes et par d'autres magnats. Quatre éditions differentes de la Bible et plusieurs bons ouvrages sur l'histoire biblique furent publiés, ainsi que beaucoup de livres de lecture et d'arithmétique pour les écoles.

Au XVIIIe siècle les États s'occupèrent particulièrement de l'enseignement populaire. Nous remarquons parmi beaucoup de lois sur l'enseignement, celle de l'année 1719, la première année de la réorganisation de l'État, qui décrète qu'un institu-

Digitized by Google

teur *capable* sera établi dans *chaque* paroisse. Nous citerons également le règlement des écoles de 1723. Conformément à celui-ci « Tout enfant, qui ne reçoit pas l'instruction dans la maison paternelle, ira à l'école commune. Chaque absence de l'école sera punie par une amende de *deux marks* d'argent. » Une indigence absolue seule en exempte et les ministres du culte et les autres membres de la communauté sont chargés de surveiller que cette loi s'exécute rigoureusement. Donc à cette époque déjà on comprenait l'importance de l'instruction *obligatoire*.

La loi de 1734, loi excellente pour ce temps, est restée en vigueur jusqu'en 1864 lorsqu'elle a fait place à une législation plus douce. Les actes sydoniques de 1735 et de 1747 prescrivent que tout enfant recevra une instruction suffisante, et que les parents ou ceux qui en tiennent lieu, et qui n'envoient pas leurs enfants à l'examen, recevront d'abord trois avertissements, et qu'ils seront ensuite traduits devant le bailli du lieu pour subir une peine en rapport avec le délit. En 1762, il fut expressément enjoint aux paroisses de se pourvoir de bons instituteurs, et aux ministres du culte de les surveiller. Enfin, en 1768 l'avis de tous les membres du consistoire et de tous les gouverneurs de province fut demandé « sur la meilleure manière de favoriser l'enseignement, et de se procurer les moyens de construire les locaux nécessaires, et pour savoir quel règlement il fallait imposer à l'école populaire. »

On voit par ce qui précède que les États et le gouvernement ont rivalisé de zèle pour répandre l'instruction et pour établir un enseignement populaire complet. Malheureusement ils ne parvinrent pas à obtenir une méthode tout à fait bonne et leurs efforts ne portèrent par conséquent pas tous les fruits qu'on en attendait.

Neanmoins, pendant ce temps, environ 200 écoles *fixes* furent établies, ayant leur local convenable construit sur un terrain donné à cet effet. Ces locaux étaient construits à l'aide de donations de particuliers. On institua en outre différentes pédagogies et une masse d'écoles ambulantes.

Les deux rois absolus ne firent rien de particulier en faveur de l'enseignement. Mais en l'année 1771, une société se constitua qui a eu une influence très-bienfaisante dans tout le pays, appelée *Pro fide et Christianismo*. Son but était de maintenir la religion chrétienne. Cette société était divisée en une section *pastorale* et une section *d'éducation*. Elle publia en 1798 une

Digitized by Google

exhortation adressée au clergé pour répandre l'instruction parmi le peuple, ainsi qu'une circulaire pour les communes contenant un plan très bien conçu pour l'organisation de cette éducation. « Une école de préférence fixe sera établie dans chaque paroisse où il n'en existe pas. Les enfants y apprendront à lire le suédois et le latin, le style latin, les principes de la religion, les quatre règles de l'arithmétique, les comptes par doit et avoir, l'histoire de la Suède, la géographie et la connaissance des produits et des lois du pays. On leur inspirera l'amour de la patrie. Les punitions corporelles seront interdites. Les enfants seront corrigés avec douceur et l'instruction alternera avec des exercices corporels et des chants. Un fonds provenant de collectes annuelles servira à décerner des récompenses. Les instituteurs seront pourvus d'un logement convenable.

Cette société a donné naissance à une quantité de bonnes institutions qui ont contribué à répandre la morale, la religion et les lumières dans toute la Suède.

L'histoire de l'enseignement populaire au siècle présent peut se diviser en deux périodes, celle qui *précède* et celle qui *suit* l'année 1842, où parut la loi qui est en vigueur maintenant.

Après le changement de gouvernement en 1809, lorsque la nation fut de nouveau admise à prendre part par ses députés à la gestion des affaires du pays, un intérêt plus vif s'attacha à tout ce qui regardait l'enseignement populaire, quoiqu'un nombre assez considérable d'hommes distingués craignaient de voir cet enseignement se développer dans une mesure trop grande, à leur sens.

A la sollicitation des États, le roi Charles-Jean décréta en 1820 que les écoles seraient pourvues d'instituteurs capables et en 1824 il ordonna d'introduire la méthode de l'enseignement mutuel dans toutes les écoles où le local le permettrait.

Jusqu'ici les écoles populaires avaient été pour la plupart des écoles ambulantes et l'enseignement y avait été donné par des personnes généralement incapables. Pour remédier à cet inconvénient le comte De la Gardies et l'archevêque Rosenstein fondèrent la *Société de l'Enseignement mutuel*, dans le but de se procurer le matériel des écoles et de former des instituteurs instruits. D'abondantes souscriptions vinrent soutenir cette société et une société analogue se forma à Gôtheborg en 1824. La première fit faire de bons tableaux d'école et les laissa à un prix très-modique. Elle ouvrit aussi en 1830 une

Digitized by Google

École normale à Stockholm, à laquelle elle joignit bientôt une école pédagogique pour les enfants des deux sexes. De cet établissement sont sortis 171 instituteurs. Une autre école normale plus complète fut ouverte en 1838 à Lund, où déjà en 1842, 160 élèves avaient passé leurs examens.

Avant 1842, 482 nouvelles écoles rurales fixes avaient été fondées et plus 95 écoles semblables dans les villes. D'autres établissements d'enseignement et asiles furent fondés dans ce temps par des particuliers. On créa en outre des écoles du dimanche, des écoles de petits enfants, des écoles manufacturières, etc.

En 1842 il n'y avait pourtant dans tout le pays, excepté les écoles paroissiales incomplètes, que 786 écoles fixes, parmi lesquelles il y en avait 548 où la méthode de l'enseignement mutuel était introduite. Dans toutes ces écoles réunies on comptait 32,890 enfants inscrits. Cependant à la diète de 1835 l'opposition contre un enseignement populaire plus général était encore si forte qu'elle parvint à faire adopter une résolution où il était dit « Qu'il fallait bien encourager l'établissement des écoles populaires, mais qu'on ne pouvait pas les imposer aux communes comme un *devoir*. »

Pourtant dès lors des voix s'élevèrent dans tout le pays pour remettre en vigueur l'ancien principe de l'enseignement obligatoire pour tous les enfants qui avaient atteint l'âge d'aller à l'école.

Le besoin d'un enseignement populaire plus complet se répandait de plus en plus dans le peuple. Un des représentants des campagnes, M. Nils Manson, présenta une motion à la Diète de 1828 pour engager le gouvernement à s'occuper sérieusement de cette question. Une motion plus complète fut présentée par un autre membre, en 1840. A la suite du réveil de l'opinion en faveur de l'enseignement, le prince royal Oscar avait demandé, pendant le temps de sa régence, en 1839, des données sur l'état de l'enseignement et les lacunes qui s'y trouvaient.

Enfin, le roi Charles-Jean présenta à la Diète de 1840 un projet rédigé par le secrétaire d'État des affaires ecclésiastiques, contenant les *Bases d'une nouvelle loi sur l'enseignement populaire*.

Ce projet fut envoyé au comité économique de la Diète, où le clergé, la bourgeoisie et les campagnes étaient représentés.

Dans ce comité, il y eut de longues délibérations et des dis-

Digitized by Google

cussions assez vives entre les partisans de *l'enseignement dans la famille* et ceux de *l'enseignement obligatoire*. Enfin, le comité produisit un projet de loi conforme au système en vigueur en Prusse et dans le Wurtembourg. L'enseignement, selon ce projet, devait être *obligatoire*, et des mesures de rigueur y étaient proposées contre ceux qui refuseraient de s'y soumettre. Aux ministres du culte incombait l'enseignement de la religion et un minimum d'instruction y était fixé avant que l'enfant fût autorisé à quitter l'école. Au moins une école, et de préférence une école fixe, devait exister dans chaque paroisse avec un instituteur capable. On y proposait d'organiser un séminaire d'instituteurs (*Lararesseminarium*) dans chaque diocèse, et de fixer un minimum d'appointements pour les instituteurs.

Malgré une forte opposition de la part du parti conservateur, ce projet fut adopté par le vote de tous les États de la Diète (Riksstanden) et promulgué le 18 juin 1842.

Cette loi contient les clauses principales qui suivent :

1° Dans chaque paroisse, soit en ville, soit à la campagne, il doit y avoir au moins une école, de préférence une école *fixe*, avec un instituteur diplômé par l'école normale. Là où les ressources manquent pour établir une école *fixe*, l'instruction sera donnée, *provisoirement*, dans des écoles *ambulantes*, par un ou plusieurs instituteurs *approuvés*. Dans les hameaux trop éloignés les uns des autres, de *petites* écoles pourront être organisées par des instituteurs non diplômés. Par l'arrêté de l'année 1853, ces *petites écoles* doivent être établies, indépendamment de la distance, en assez grand nombre pour permettre d'y acquérir des connaissances *préparatoires*, afin que l'instituteur de l'école fixe puisse se consacrer à l'enseignement des enfants plus avancés.

D'après un arrêté royal de l'année 1850, des écoles populaires *supérieures* peuvent également être établies à la campagne, avec l'appui du gouvernement et moyennant certaines conditions.

2° Pour chaque district d'école, il y aura une commission scolaire choisie par les habitants de la commune et dont le pasteur sera président. Cette commission aura la surveillance de tout ce qui concerne l'enseignement, et fera un projet de règlement, qui sera soumis à la décision du chapitre des chanoines.

3° Chaque district devra se procurer des locaux convenables pour ses écoles populaires et en supportera les frais.

Digitized by Google

4° Les appointements d'un instituteur diplômé ne pourront pas être de moins de 400 rixdaler (1 rixdaler = fr. 1-40). Il aura, en outre, une maison convenable, le chauffage, le fourrage et la pâture pour une vache, un champ à son usage et pour y donner des leçons d'horticulture. Un instituteur non diplômé recevra un traitement suffisant, il aura le logement, si c'est nécessaire. Les fonctions d'instituteur peuvent être cumulées avec celles de sacristain. Les deux traitements en entier reviendront à cinquante tonnes de blé. Là où on ne pourra pas avoir recours à d'autres moyens, chaque contribuable payera à cet effet dix-huit ôre (1) par an au plus. Une rétribution pourra aussi être exigée de tout enfant non indigent.

Dans l'intérêt de l'enseignement populaire, on augmenta, en 1846, l'impôt personnel de moitié, montant à 40 ore pour les hommes et 20 pour les femmes. Les paroisses qui ont ajouté pour le traitement de l'instituteur une somme correspondante à ce montant, et qui se sont en outre engagées à suppléer la moitié de ce qui manque au minimum fixé, ont actuellement le droit, par l'arrêté de 1863, de recevoir la moitié restante sur la caisse de l'État. Si une paroisse s'engage à augmenter les appointements au-dessus de ce montant, elle reçoit, également sur la caisse de l'Etat, un subside qui ne pourra cependant pas dépasser les 50 rixdaler pour chaque instituteur. Si une commune a organisé son enseignement conformément à la loi, mais manque de ressources pour payer le minimum des traitements, l'État suppleera également à ce qui manque.

Si une paroisse veut améliorer et développer l'enseignement, et offre d'ajouter deux tiers en sus de la quote-part déterminée ci-dessus, elle reçoit le tiers restant sur la caisse de l'État. Les rétributions scolaires sont perçues par les agents du fisc.

Ceux qui veulent se consacrer à l'enseignement peuvent recevoir l'instruction nécessaire à cet effet dans les *séminaires d'instituteurs*. Il en existe actuellement sept pour les élèves instituteurs et deux pour les institutrices. Les États leur ont alloué un crédit annuel de 30 000 rixdaler. Chaque boursier ne pourra cependant pas recevoir plus de 150 rixdaler, et cela seulement pendant trois ans. Avant d'être admis à l'emploi d'instituteur d'une école primaire, on doit produire un certificat qu'on est apte à enseigner les branches suivantes : le catéchisme et l'histoire biblique, la géographie physique et politique, l'his-

(1) Il y a 100 *ôre* dans le *rixdaler* suédois.

Digitized by Google

toire de la patrie et les faits principaux de l'histoire générale, le calcul théorique et pratique, y compris la règle de trois et les fractions, des notions générales de géométrie, le dessin linéaire et les sciences naturelles. L'instituteur doit, en outre, connaître la méthode de l'enseignement mutuel et être en état d'enseigner la gymnastique simple, les exercices corporels et le plain-chant.

Toutes ces branches font partie du programme de l'enseignement. Si les écoliers sont empêchés, soit par indigence, soit par incapacité, d'acquérir des connaissances dans toutes ces branches, ils devront au moins, avant de pouvoir quitter l'école, être suffisamment instruits dans les suivantes : *a*) lire couramment le suédois, de manière à prouver qu'ils comprennent ce qu'ils lisent; *b*) ils doivent connaître la *religion et l'histoire biblique*, assez pour être admis aux leçons de confirmation; *c*) savoir le plain-chant quand ils en ont les dispositions; *d*) connaître les quatre règles de l'arithmétique pour les nombres entiers.

Les exercices de l'école ont pour but principal le développement des *facultés intellectuelles* de l'enfant : Aucun sujet d'étude ne leur est donné qui n'ait d'abord été *expliqué* par l'instituteur. Le petit catéchisme de Luther forme la base de l'enseignement religieux. Il est appris par cœur, mais de telle façon que l'instruction verbale et l'explication précèdent la récitation. Le grand catéchisme sert de guide à cet effet à l'instituteur. Des passages choisis de la Bible et des Psaumes sont également inculqués à l'enfant. Tous les jours les leçons commencent et se terminent par la prière et le chant d'un psaume. Le pasteur a la surveillance sur tout cela.

Vers la fin de l'année scolaire les enfants subissent un interrogatoire public, après quoi ils reçoivent un certificat concernant leur conduite et leur zèle. Après l'examen final, ils reçoivent également un certificat de sortie.

Les années d'école obligatoires vont de 7 à 15 ans. Tous les enfants de cet âge, qui ne reçoivent pas l'instruction dans une école particulière organisée avec le consentement des autorités compétentes, ou dans quelque école supérieure publique, doivent fréquenter l'école populaire. Les enfants qui reçoivent une instruction privée doivent également se soumettre aux examens publics.

Les enfants dont le père ou celui qui en tient lieu n'est pas en état de payer la rétribution scolaire, ont droit, à cet effet,

Digitized by Google

au secours de la caisse des pauvres de la paroisse. Tout pere de famille a pour devoir de veiller à ce que les enfants de ses domestiques ou de ses subalternes reçoivent une instruction suffisante. Si le père ou celui qui en tient lieu, ne se conforme pas à ces prescriptions, l'enfant peut, après un avertissement préalable, être enlevé à sa surveillance et mis sous la protection d'un tuteur. Les frais que cela occasionne et la rétribution scolaire seront néanmoins exigés du père.

La commission de l'école avec le concours de la paroisse fixe les époques annuelles des leçons. Les leçons ne peuvent pas durer plus de six heures par jour, et une récréation est accordée à l'enfant après chaque heure d'étude.

Les instituteurs incapables sont congédiés par la commission. Si un instituteur est par l'âge ou des infirmités, mis hors d'état de continuer à donner ses leçons, il dépendra de la paroisse de lui allouer une pension plus ou moins grande. Une somme de 120,000 rixdaler a été accordée par les États, comme fonds pour les pensions des instituteurs, outre un certain pour cent du subside alloué par l'État pour payer en partie les traitements des instituteurs, qu'on retient pour secourir les veuves et enfants survivants.

La surintendance de l'enseignement, dans chaque diocèse, appartient à l'évêque et au chapitre des chanoines.

Là où, pour une ou plusieurs paroisses rurales on a établi une école *supérieure*, « qui fournit aux enfants plus doués, dont les parents appartiennent à la classe ouvrière, l'occasion d'acquérir, sous la direction d'un professeur qui a fait des études universitaires, des connaissances utiles, sans les détourner de leur manière de vivre ou de la pratique nécessaire pour leur faire acquérir de l'habileté manuelle et les durcir aux fatigues du travail corporel, » cette école, conformément à l'arrêté royal de 1858, recevra de l'État jusqu'au double de la somme que le district aura allouée à cet effet, subside qui ne peut pourtant pas excéder 1,000 rixdaler par école (1).

En 1865 parut un nouveau règlement royal sur les *séminaires des instituteurs populaires*. Le cours d'études dure deux ans; il comprend les branches suivantes : La connaissance de la Bible, l'explication du catéchisme de Luther et de l'histoire biblique, l'explication des psaumes, les faits principaux de l'histoire chrétienne, l'orthographe suédoise et la pratique de parler

(1) Des écoles de ce genre n'existent encore que dans 10 districts.

Digitized by Google

correctement le suédois, l'arithmétique, la géométrie, ainsi que la géométrie descriptive, l'histoire du pays, la géographie au moyen de cartes et de sphères, l'histoire naturelle, la pédagogie et la méthode, la calligraphie, la musique et le chant, la gymnastique et le maniement des armes ainsi que l'horticulture.

A chaque école normale est jointe une école populaire pour procurer aux élèves instituteurs l'occasion d'enseigner. La surveillance des écoles normales appartient au consistoire du diocèse où ils sont situés.

Le séminaire des instituteurs de Stockholm fut ouvert en 1861 et celui de Skara en 1866. Dans les deux il y a un recteur et trois adjoints. Dans celui de Stockholm, qui a en même temps pour but de former des gouvernantes, l'instruction est donnée par une directrice, trois professeurs ordinaires et trois institutrices ordinaires, ainsi que par cinq professeurs et dix institutrices extraordinaires. Dans ces deux séminaires il y avait au commencement de l'année courante 134 élèves inscrits. Les branches d'étude sont : La langue et la littérature suédoises, les langues française, allemande et anglaise, l'art pédagogique et la méthode, l'histoire et la géographie, l'arithmétique, la géométrie et l'histoire naturelle. — Les écoles d'exercice dépendantes de ce *séminaire* sont organisées pour contenir chacune 30 enfants.

Un grand établissement d'instruction pour institutrices, calculé pour obtenir 75 élèves, a également été fondé au frais des particuliers, à Gœteborg en 1861, et un autre à Nortkœping.

A la diète de 1853 les États exposèrent au Roi la nécessité de nommer des *Inspecteurs pour les Écoles populaires*. A cet effet un projet fut présenté à la diète de l'année 1860, et accepté par les États. — En 1863 parut une *Instruction pour les Inspecteurs des Écoles populaires* et actuellement il y en a 39 de nommés. Conformément à cette *Instruction* ils doivent « non-seulement diriger la marche de l'enseignement, visiter personnellement les écoles communes et particulières de leur ressort, et faire des rapports complets, au département de l'instruction, sur l'état de l'enseignement du district dans son ensemble et de chaque école populaire en particulier, ainsi que les *changements et les améliorations* nécessaires. Ils doivent faire à la commission et aux instituteurs les prescriptions verbales requises; et en déans les trois mois après leur visite, envoyer à la commission de l'école un mémoire écrit contenant

Digitized by Google

leurs observations. Si quelque réforme est pressante, ils l'annonceront au chapitre des chanoines. »

Dans les rapports publiés jusqu'à ce jour, on voit, d'une part, les progrès réels que l'enseignement a faits en Suède pendant les vingt dernières années, et, de l'autre, combien il reste encore à faire, surtout dans les campagnes les moins peuplées, avant de pouvoir considérer le but proposé comme atteint. Tous les inspecteurs s'accordent à reconnaître que le clergé du pays en général travaille avec zèle et ardeur au développement des écoles, et que les communes se sont soumises de bon gré aux sacrifices considérables qu'elles ont dû s'imposer pour la fondation d'une multitude de nouveaux locaux d'écoles, pour les traitements des instituteurs, etc. Le zèle pour atteindre le but proposé est maintenant grand et général, de sorte qu'on a lieu d'espérer que ces efforts réunis auront un plein succès, là du moins où l'éloignement des habitations n'offre pas de trop grands obstacles. Ainsi, par exemple, quelques administrations communales (*Landsting*), ont alloué des crédits, en sus du traitement qu'ils reçoivent de l'État, à différents inspecteurs des écoles, qui ne peuvent pas s'acquitter suffisamment de leurs fonctions, vu l'étendue de leur district. Quelques-unes d'entre elles ont même fourni les ressources pour former des institutrices pour les petites écoles préparatoires, qui font encore beaucoup défaut.

Il serait en outre très-heureux, selon l'opinion de bien des gens compétents, si on pouvait employer plus de femmes comme institutrices, même dans les écoles populaires proprement dites. Les mêmes raisons existent en Suède qu'aux États-Unis. Avec un égal degré d'instruction, la femme est plus apte que l'homme à instruire les enfants; elle sait plus facilement gagner leur confiance, elle exerce plus d'autorité sur eux par sa douceur intelligente que l'homme par sa sévérité. Une considération dont on doit également tenir compte, c'est qu'elle peut, plus facilement que l'homme, subsister avec le minimum que la loi accorde comme traitement à l'instituteur, et avec ce que les communes, généralement pauvres, ont jusqu'ici pu ou voulu accorder à leur maître d'école. Enfin, l'enseignement fournit aux femmes non mariées une occupation d'autant plus avantageuse pour elles qu'il devient de plus en plus difficile de subsister par le travail manuel depuis les inventions mécaniques.

Il résulte de l'exposé ci-dessus sur l'enseignement dans les

Digitized by Google

États scandinaves, qu'ici comme dans la plupart des autres pays de l'Europe, excepté la Hollande et l'Irlande, l'*enseignement religieux* continue à être donné par l'*instituteur populaire*, mais sous la *surveillance* du prêtre, et même sous sa *direction*, là où c'est nécessaire. En Suède, il est particulièrement recommandé d'expliquer d'abord les dogmes de la foi à l'enfant avant de les imprimer dans sa mémoire. Sauf cette exception, le prêtre ne prend pas part *directement* à cet enseignement dans les écoles; il interroge seulement les enfants, sur cette branche comme sur d'autres, aux examens annuels et aux interrogatoires à domicile. Ensuite, il entreprend cette instruction, après la sortie de l'école, pour la préparation à la confirmation et à la communion, instruction qui continue en plusieurs endroits pendant deux ans. Il est président de la commission des écoles, et doit, en cette qualité, surveiller l'enseignement dans son ensemble. En un mot, en Suède aussi bien qu'en Danemark et en Norwége, on a cherché de toute manière à conserver aux écoles populaires non-seulement un caractère *chrétien*, mais même un caractère de *religion d'état*.

Dans ces pays, il est certain que la plupart des parents verraient avec une répugnance réelle toute tentative pour changer les écoles populaires en des écoles purement *laïques*, comme celles qu'on accueille avec tant d'empressement dans les pays où deux ou plusieurs cultes sont investis des mêmes droits.

En Suède, il n'y a pour ainsi dire que des protestants. D'après la statistique officielle, sur une population de 4,200,000 habitants à la fin de 1865, il n'y avait pas plus de 433 catholiques, 183 anglicans, 25 réformés français et 1,216 juifs, y compris les femmes et les enfants.

Ceux qui n'appartiennent pas au culte protestant, jouissent actuellement d'une complète liberté, et ils ont leurs écoles particulières, qu'ils organisent et entretiennent à leurs frais. Ils doivent néanmoins payer toutes les contributions à la commune, et conséquemment participer aux frais d'une école dont ils ne peuvent pas faire usage aussi longtemps qu'on y enseigne une religion qui n'est pas la leur. Une autre injustice dont ils ont à souffrir, c'est qu'ils ne reçoivent pas de l'État des secours pour leurs écoles comme ceux auxquels les luthériens ont droit. Par suite de leur petit nombre, les frais de l'enseignement sont bien plus lourds pour eux que pour les autres citoyens.

A la fin de l'année 1866, il se trouvait en Suède, selon la

Digitized by Google

statistique d'un de leurs chefs, 6,875 *baptistes* qui s'écartent dans l'un ou l'autre article des dogmes de l'Église luthérienne. Comme ils n'ont pas encore voulu se séparer officiellement de cette dernière Église, pour former une communauté à part, ils n'ont aucun droit fondé à être pris en considération par rapport aux écoles populaires.

Le moment semble être venu où l'on s'occupera plus sérieusement de la proposition que le comité des États a faite par rapport à l'enseignement religieux en 1840. Selon cette proposition, le devoir de donner l'enseignement religieux incomberait au *clergé*, et de cette manière l'instituteur en serait déchargé. Il est rare que ce dernier soit apte à expliquer les dogmes de la foi, et on n'a pas le droit d'exiger qu'un homme qui reçoit un traitement qui souvent ne dépasse guère le salaire d'un ouvrier, possède un aussi haut degré d'instruction religieuse et scientifique.

Malheureusement, cette proposition n'a pas été acceptée, bien qu'elle émanât de plusieurs des prêtres éminents qui prirent part au travail du comité. On alléguait comme motif que les fonctions du pasteur absorbent tout son temps; qu'il ne pourrait donner l'enseignement dans les écoles populaires, surtout s'il y en a plusieurs dans sa paroisse comme cela arrive souvent.

On ajoutait encore qu'il devait déjà donner l'enseignement religieux à ceux qui avaient quitté l'école pour les préparer à la communion, ainsi que pour faire les interrogatoires à domicile. Le roi lui-même refusa son adhésion au projet.

Les motifs qu'on alléguait alors contre cette proposition ont maintenant beaucoup perdu de leur valeur, depuis que la nouvelle loi communale a déchargé le prêtre de la plupart de ses fonctions temporelles. Le prêtre pourrait peut-être trouver assez de temps pour consacrer deux heures par semaine dans chaque école pour expliquer le petit catéchisme de Luther. L'instituteur pourrait se charger du reste de l'enseignement religieux, comme par le passé.

Dans une époque de doute et de discussion comme la nôtre, il est dangereux de laisser le premier enseignement religieux à l'instituteur. Celui-ci ne possède qu'exceptionnellement les connaissances requises à cet effet, et peut conséquemment se laisser entraîner par les tendances de la littérature rationaliste.

Ceux-là surtout qui ont à cœur l'avenir de la religion chré-

Digitized by Google

tienne devraient demander que l'instituteur cesse de donner l'instruction religieuse, d'autant que le clergé, dans beaucoup de pays, commence à considérer ce soin comme un *devoir* et que même il le réclame comme un *droit* qui revient incontestablement à lui seul.

VIRGINIE ET ROSALIE LOVELING.

(*La fin prochainement.*)

CONCOURS DE POÉSIE POPULAIRE.

Les journaux annoncent que la Société Franklin, de Liége, vient d'ouvrir un concours pour une poésie *qui soit de nature à être déclamée devant un auditoire populaire.* Cette poésie doit avoir cent vers au moins et trois cents au plus. Le choix du sujet est laissé aux concurrents. Le prix est une médaille de cent francs, qui sera remise au lauréat dans une des séances populaires de la Société. La pièce couronnée sera déclamée dans la même séance. Le jury pourra décerner plusieurs accessits.

On ne peut qu'applaudir à cette idée : rendre l'art populaire. Si la démocratie régnait sans partage, comme le soleil dans les beaux jours d'été, la poésie démocratique fleurirait d'elle-même. Mais dans les époques de transition, les difficultés sont nombreuses. Entre la satire et le sermon, entre des chants révolutionnaires et de banales moralités, il y a place, mais une place difficile à prendre, pour l'épanouissement des fortes pensées, des justes sentiments de la démocratie future.

Ce n'est pas seulement du côté des chants révolutionnaires qu'on court le risque de s'éloigner de cet idéal; il ne manque pas de gens qui recommanderaient volontiers, pour moraliser les familles : *Monsieur, Madame et Bébé,* ou pour faire des citoyens belges, nos romans catholiques flamands. La Société Franklin ne veut pas ce qui passionne, soit! Nous admettons la distinction entre l'art polémique et l'art populaire. Mais croit-on bien populaire ce qui amortit les plus généreuses passions, et bien efficace ce qui réprime les aspirations les plus profondes? C'est entre les récits endormeurs et les satires qui peuvent égarer, qu'il faut chercher.

On commet la même erreur quand on ne voit rien pour le peuple que dans le patois, ou en Belgique dans le flamand. La langue des *Cramignons* d'Aug. Hock n'est pas plus de rigueur que le patois gantois si vivement manié par Emile Moyson.

Il en est de même des poésies destinées à la jeunesse. On s'y essaie

Digitized by Google

toujours, on y réussit rarement. Plus d'un livre couronné par l'Académie française semble plus niais que jeune. Pour les enfants comme pour les masses, en patois comme en langue littéraire, en flamand comme en français, ce n'est pas aux genoux de son auditoire qu'il faut s'adresser, selon l'expression de J. Simon, il faut viser au plus haut de son esprit. On ne se fait petit avec les petits que par la hauteur de l'idée unie à la simplicité du langage.

Le peuple, n'ayant pas assez de points de comparaison, ne distingue pas vite. Qu'on lui serve l'art le plus grossier, le plus plat patois, il s'y laisse prendre; mais qu'on le mène aux sommets, qu'on lui joue *Tartuffe* ou le *Misanthrope*, qu'on lui parle la grande langue littéraire, il comprend aussi vite, il s'émeut bien autrement, et c'est un magnifique spectacle de voir comme il y met toute son âme.

Lachambaudie a quelquefois réussi pour le peuple, mais il n'a guère abordé que la fable et la chanson, et la société Franklin a raison de vouloir autre chose. Dans tous les pays, on rencontre cette impulsion, et la *Revue de Belgique* a publié la traduction de deux poésies, l'une en patois d'Autriche, l'autre en anglais d'Amérique, qui sont des modèles du genre.

Ceci nous amène à une autre observation que nous avons à présenter. De ces deux modèles, l'un n'a que 20 vers, l'autre n'en a pas 30. Pourquoi exclure les petites pièces du concours? L'expérience a été faite dans les réunions populaires, depuis les soirées organisées, il y a plus de dix ans, par Mme De Crombrugge, jusqu'aux fêtes de la *Ligue de l'enseignement*. En général, les poésies courtes sont mieux goûtées. Les pièces longues ne sont pas impossibles; mais, ce qui semble préférable, c'est une série de quelques pièces sur divers sujets.

Ne peut-on, d'ailleurs, développer un sentiment, produire une émotion en moins de 100 vers?

Ces assemblées sont composées d'éléments divers, pourquoi la variété des sujets ne répondrait-elle pas à la variété du public?

Enfin, ce n'est pas *une* poésie, à déclamer dans *une* séance, par *un* lauréat, qu'il faudrait; mais des centaines de pièces, à réciter partout, dans ces soirées qui se donnent, tout l'hiver, dans tout le pays. Si la société Franklin pouvait mettre un recueil de bonnes poésies, traduites, imitées ou originales, dans les mains des amis de l'instruction qui font des lectures publiques, elle rendrait un bien plus grand service, dans le sens véritable de son concours.

Le programme a soin de faire entrer dans son cadre les chants historiques. Mais ce genre mériterait un concours à part et pourquoi négligerait-on ce qui existe? La société Franklin ne manque pas de juges compétents pour faire un choix parmi les poètes belges tels que Weustenraad, Lesbroussart, Ed. Waken, Et. Henaux. On a bien publié un *Chansonnier belge*.

Pour conclure, ce concours est d'une excellente initiative, mais il atteindrait mieux le but si l'on y faisait un amendement. Déjà il laisse

Digitized by Google

aux écrivains le choix du sujet, et le jury saura se placer au-dessus des modèles désignés. Pourquoi ne pas leur laisser aussi fixer le nombre de vers?

Nous proposons donc que le concours demande une *ou plusieurs poésies*, dont l'ensemble n'excédera pas 500 vers. Le jury pourrait se réserver le droit de faire un triage dans l'œuvre du lauréat et de publier un recueil des meilleures pièces dont les auteurs n'auraient mérité qu'un accessit.

Quant à nous, la *Revue de Belgique* accueillera toujours avec empressement ces sortes de poésies. Nous ne pouvons donc qu'engager nos amis à répondre à l'appel de la société Franklin.

Nous publierons prochainement le programme de ce concours.

BIBLIOGRAPHIE.

Sylvain Van de Weyer, ministre d'État, ancien membre du gouvernement provisoire et ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, d'après des documents inédits, par Théodore Juste. — Bruxelles, Muquardt, Henry Merzbach succr. 1871. 2 vol. in-8°.

Dans son numéro du 15 octobre 1869, la *Revue de Belgique* rappelait quelques-uns des titres de M. Van de Weyer, comme écrivain. Aujourd'hui, le livre de M. Juste nous permet d'apprécier, d'une manière complète, non-seulement l'homme de lettres, mais encore l'homme politique. Il commence par nous retracer les premières années du futur diplomate, et ce n'est pas la partie la moins intéressante de sa biographie. C'est, en effet, avec une curiosité bien légitime qu'on aime à connaître les débuts d'un homme appelé plus tard à jouer un rôle important sur la scène du monde; on y trouve la preuve que si les circonstances extérieures ont contribué, pour une large part, à le faire sortir des rangs, c'est que déjà il avait une valeur personnelle, sans laquelle le succès ne peut avoir rien de solide ni de durable. De 1802 à 1830, M. Van de Weyer a été à bonne école et ses dispositions naturelles ont pu se développer sans entraves, sous une habile direction, puis se fortifier par le travail et par des efforts spontanés. A peine âgé de 20 ans, il s'attaque à l'enseignement universel de Jacotot et fait preuve de connaissances solides et de vues saines, en même temps que de finesse à manier la plaisanterie. A la même époque, les questions politiques commencent déjà à le préoccuper. A 21 ans, il obtient à Louvain le diplôme de docteur en droit, après avoir soutenu une thèse philosophique sur le devoir, qu'on peut encore lire avec fruit et où il combat vigoureusement la doctrine utilitaire de Bentham. Il entre alors au barreau de Bruxelles, où son talent oratoire se fait jour, et il remplace le vieux bibliomane

Digitized by Google

Van Hulthem, comme bibliothécaire de la ville de Bruxelles. En 1825 et 1826, il édite les œuvres de F. Hemsterhuis, philosophe hollandais qui avait écrit en français, et il enrichit cette édition d'un bon exposé méthodique et critique des idées de l'ingénieux et profond écrivain. Il fonde aussi, en 1825, avec quelques amis, la Société des Douze, parmi lesquels nous voyons figurer De Potter et Tielemans, réunion à la fois politique et littéraire, mais où « la littérature servait, en quelque sorte, de paravent à la politique. » En même temps, il publie de petits traités de morale humoristique : *Moyen facile et économique d'être bienfaisant*, suivi de *Pensées diverses* et *Il faut savoir dire non* (à ses propres passions et aux passions des autres). En 1826, il perd son premier procès politique en défendant Levae. En 1827, il est nommé professeur d'Histoire de la Philosophie au Musée des sciences et des lettres, et son discours d'ouverture attire l'attention et les éloges de Victor Cousin. Il est désigné par le ministre de l'intérieur Van Gobbelschroy, pour faire partie d'une commission chargée de publier une collection de mémoires et de chroniques relatifs à l'histoire du pays, et il défend chaleureusement cette entreprise contre d'injustes attaques de journaux hollandais. Après avoir collaboré, de 1825 à 1828, à la partie littéraire de la *Gazette générale des Pays-Bas*, il entre dans la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, ce principal organe de l'opposition ; il défend Bellet et Jador, poursuivis devant la Cour d'assises du Brabant pour délit de presse (juin 1828), puis De Potter (décembre 1828). En 1829, il saisit l'occasion d'une maladroite agression pour lancer un spirituel et mordant pamphlet : *Lettre à M. Münch*, où il déploie en même temps une érudition bibliographique de bon aloi sur la littérature des livres imaginaires. Il fait preuve de fermeté et de décision dans une polémique virulente avec un autre scribe à gages du ministère hollandais. Il prend une part active à l'organisation des associations constitutionnelles, ce qui ne l'empêche pas de songer aussi à la création d'une société de bibliophiles. De Potter est de nouveau poursuivi, en 1830, avec Tielemans et Bartels, et qui retrouve-t-on parmi ses défenseurs ? M. Van de Weyer, que le gouvernement punit en le privant des fonctions de conservateur des manuscrits de la maison de Bourgogne, qui lui avaient été confiées (en 1823) peu de temps après qu'il était devenu bibliothécaire de la ville de Bruxelles. A la veille de la révolution, en juillet 1830, il va rompre à Gand une dernière lance pour la liberté de la presse, en prenant en mains la défense de l'éditeur du *Catholique*, Beaucarne. Menant toujours de front la culture des lettres et la politique, il fonde avec P. Claes la *Revue belge*, qui, malheureusement, n'eut qu'une existence éphémère, en présence des graves événements qui se déroulaient et qui devaient encore se dérouler.

La révolution de 1830 éclate, et M. Van de Weyer est naturellement appelé à y jouer un rôle considérable, d'abord comme attaché à l'état-major de la garde bourgeoise, puis comme membre de la commission de sûreté publique, enfin comme membre du gouvernement provisoire et de son comité central. Au commencement de novembre, il est envoyé

Digitized by Google

à Londres, auprès du gouvernement anglais, alors encore aux mains des torys ; élu membre du Congrès et maintenu avec ses collègues, par cette Assemblée, dans ses fonctions de membre du pouvoir exécutif, il vient rendre compte, le 16 novembre, de sa première mission diplomatique, et le 18, il prend la présidence du comité chargé par le gouvernement provisoire de la direction des affaires étrangères. On sait par quelles crises la Belgique a dû passer avant de voir son indépendance reconnue et consolidée ; intrigues orangistes, influence française, mauvais vouloir des puissances absolutistes, excitation des esprits, désorganisation intérieure, que de causes pour faire sombrer le navire avant de le voir entrer au port ! Et cependant notre pays a traversé assez heureusement cette période critique, grâce au bon sens de la population, grâce aussi à quelques hommes qui avaient su conserver du calme, du sang-froid et le sentiment pratique des affaires au milieu de la tempête. Parmi ces hommes, nous croyons pouvoir ranger M. Van de Weyer. Sincèrement partisan de notre nationalité, il ne voulait pas surtout que la Belgique se jetât imprudemment dans les bras de la France. « Ce n'est pas un partisan de la France, disait de lui lord Ponsonby, mais un vrai Belge. » Au mois de décembre 1830, nous le retrouvons à Paris, chargé avec Gendebien d'une mission auprès du cabinet du Palais-Royal. Dans les premiers jours de janvier 1831, il est de nouveau envoyé à Londres avec H. Vilain XIIII ; cette fois, il avait affaire avec un cabinet whig, mieux disposé que le cabinet précédent pour la Belgique, mais encore trop partisan de la candidature du prince d'Orange au trône. Le 25 février, le gouvernement provisoire est remplacé par le régent, qui nomme M. Van de Weyer ministre des affaires étrangères ; mais celui-ci se retire au bout d'un mois à peine, en déclarant que la dislocation du ministère est due à cette pensée, jetée dans le cabinet par Ch. De Brouckere, qu'il ne pouvait y avoir de salut pour la Belgique sans la réunion à la France. Son successeur Lebeau n'en rend pas moins hommage à la direction qu'il avait imprimée à la politique extérieure ; et tous les deux travaillent de commun accord à faire prévaloir la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Le 16 juin, pendant qu'il était à Londres avec les députés chargés de remettre au nouvel élu le décret du Congrès qui lui notifiait son élection à la royauté, il fait paraître en anglais une *Lettre sur la révolution belge, son origine, ses causes et ses conséquences*, destinée à dissiper les préventions qu'on nourrissait encore en Angleterre contre les Belges. Le texte français de cette lettre se trouve dans les *Discussions du Congrès national de Belgique* de M. Huyttens, tome V, pages 376 et suivantes. « C'était un éloquent exposé des griefs de la nation belge, dit M. Juste, et une justification énergique des événements qui avaient amené la séparation du Nord et du Midi des Pays-Bas, justification patriotique, mais non exempte des passions de l'époque. » Peu de temps après, lorsqu'il s'agit de faire adopter le traité des dix-huit articles, il cherche à éclairer l'opinion publique, peu favorable à cette acceptation, par un petit écrit intitulé : *Jean le Brabançon au bon peuple*

Digitized by Google

de la Belgique, également reproduit par M. Huyttens, tome V, page 386. On y remarque ce passage : « Mais, dira-t-on, vous êtes donc ennemi des Français? Au contraire, mes amis, je les aime beaucoup, mais je les aime chez eux et non pas chez moi ; je les aime comme voisins, mais non pas comme maîtres. »

Le 21 juillet 1831, le roi Léopold est inauguré ; trois jours plus tard, M. Van de Weyer est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, et jusqu'au 27 juin 1867, il occupe presque sans interruption ces hautes fonctions. Pendant ces trente-cinq années, que d'événements graves se sont passés et pour notre pays et pour le journaliste devenu diplomate! Invasion hollandaise d'août 1831, entraînant comme conséquence l'adoption du traité des 24 articles en novembre; convention de décembre relative aux forteresses belges et soulevant l'irritation du gouvernement français ; en 1832, réserves apportées par la Russie à sa ratification du traité du 15 novembre et difficultés qu'elles suscitent; interminables entraves mises à tout arrangement définitif par le roi de Hollande; siége et prise de la citadelle d'Anvers par les Français; armistice indéfini du 21 mai 1833 ; *Lettre à lord Aberdeen* sur la Belgique et la Hollande en 1813, 1815 et 1830, de Victor de la Marre (1832), et *La Hollande et la conférence*, de Goubau de Rospoul (1833), deux excellentes pages d'histoire contemporaine, où, sous le voile transparent de l'anonyme, l'envoyé belge met sa plume claire, facile et élégante au service de son pays ; sa mission de 1836 en Portugal; décision inopinée, en 1838, du roi de Hollande à adhérer au traité des 24 articles, et détachement forcé, en 1839, d'une partie du Luxembourg et du Limbourg de la Belgique; mariage de notre diplomate à la fin de 1838 avec Mlle Bates, et position honorable qu'il sait conquérir dans la société anglaise par sa courtoisie et son esprit; son rôle comme arbitre, en 1840, dans des questions litigieuses entre le Portugal et l'Angleterre; intervention du roi Léopold par son entremise dans les affaires européennes; apparition en 1845 du caustique pamphlet de *Simon Stevin* et de *M. Dumortier*, par J. Du Fan, élève en sciences, suivie peu de temps après du ministère du 30 juillet 1845, ministère éphémère de huit mois, où l'on est tout surpris d'abord de voir M. Van de Weyer devenir le collègue de MM. d'Anethan, Dechamps et Malou, dans des intentions conciliatrices, mais d'où l'on ne s'étonne pas de le voir sortir, en présence des prétentions cléricales au sujet de l'enseignement moyen, pour aller reprendre, en 1846, son ancien poste à Londres. Vingt années se passent encore (1847 à 1867), pendant lesquelles nous voyons M. Van de Weyer entretenir des rapports réguliers avec le roi Léopold au milieu de la tempête révolutionnaire de 1848, du rétablissement de l'empire napoléonien et de ses suites; terminer son arbitrage anglo-portugais et servir encore de médiateur entre l'Espagne et l'Angleterre; saisir toutes les occasions d'être utile à ses compatriotes et à son pays natal, tout en témoignant de ses sympathies dans plus d'une circonstance pour les Anglais et leurs intérêts politiques ou

Digitized by Google

littéraires ; reprendre la plume, tantôt pour écrire la *Lettre sur les Anglais qui ont écrit en français* (1854) et y retracer une fine esquisse de la société française au XVIIIe siècle, tantôt pour nous intéresser à la *Littérature de l'exil*, à propos du *marquis de Sy* et de *M. Poupar* (1857) ; encourager les travaux philosophiques de Blakey et de Véra ; tancer vertement *Richard Cobden, roi des Belges* (1862), pour ses idées par trop pacifiques ; subir de douloureuses pertes de famille en même temps que la mort frappe plusieurs des personnages marquants avec lesquels il avait entretenu de longues relations, comme le prince Albert (1861), lord Palmerston et le roi Léopold (1865), et se retirer enfin de la vie politique, après avoir participé en dernier lieu aux difficultés survenues à propos du barrage de l'Escaut et aux négociations relatives à la neutralisation du Luxembourg.

Avec une carrière aussi remplie sous tant de rapports que celle de M. Van de Weyer, M. Juste ne pouvait manquer de nous offrir une très-intéressante biographie. Ajoutons qu'il a su grouper les faits avec habileté et talent et qu'il les a retracés dans un style simple et clair. Ce qui donne en outre de la valeur au livre, ce sont les nombreuses citations et pièces inédites qu'on rencontre soit dans le texte, soit dans les appendices. Il y a là entre autres plusieurs curieux extraits de lettres du roi Léopold. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un ou deux, que le 18 octobre 1847, il écrivait à son ministre à Londres : « Nous vivons dans des temps assez orageux. Il faut espérer que la raison humaine, dont on parle beaucoup, nous épargnera les dangers. » Et le 29 février 1848 : « Le pays se conduit admirablement dans ce moment. Je suis aussi très-content de mes ministres ; ils sont dévoués et courageux. Fasse le ciel que tout cela reste ainsi ! J'ose cependant m'en flatter ; j'ai joué le système constitutionnel régulièrement et consciencieusement. On a même dit quelquefois que j'étais trop constitutionnel. Je ne m'en repens pas ; car nos gens disent : On nous parle de république ; mais nous avons bien plus de liberté que la plupart des républiques. » Et encore le 4 mars : « Je vous félicite de tout mon cœur de la conduite admirable de votre pays ; maintenant vous êtes et vous resterez une nation. »

Pour en revenir à M. Van de Weyer, disons en terminant et en répétant, à quelques changements près, ce que lui disait déjà, en 1849, sir Charles Lyell, le célèbre géologue : « C'est un phénomène du monde politique qu'un ministre plénipotentiaire restant en fonctions pendant trente-cinq ans. » Mais n'acceptons pas sans réserve la réponse du ministre, qui attribuait cette longue carrière non à son mérite personnel, mais à la nation qu'il avait l'honneur de représenter et qui, après avoir satisfait sa passion naturelle pour l'indépendance, recherchait la stabilité dans les hommes et les choses. Le livre de M. Juste prouve suffisamment que M. Van de Weyer avait des titres qui devaient lui attirer la confiance et les sympathies du peuple belge et les lui faire conserver jusqu'à la fin.

F. V. M.

Digitized by Google

Libre Examen, par Louis Viardot. — Un vol. in-12. (Fr. 1-50.)

En ces temps de trouble, d'affaissement moral, de réaction et de protestations violentes, vouloir faire entendre la voix de la sagesse est à la fois naïf et héroïque. Un petit livre pourtant vient de paraître qui parle le langage de la raison et de la vérité. Ne sera-t-il pas perdu dans le grand brouhaha de l'actualité? Il ne faut pas qu'on l'abandonne; notre devoir, à nous qui voulons la loi de justice et de vérité, est de venir en aide à ceux qui plaident les causes véritablement sacrées.

M. Louis Viardot, auteur de tant d'ouvrages sur l'art, avait publié il y a quelques années, une étude philosophique intitulée : *Apologie d'un incrédule;* le volume qu'il publie aujourd'hui est le développement des idées réalistes qui furent très-discutées dans leur première expression.

M. Viardot examine avec le plus grand calme, dans un langage simple et digne, les principales questions qui séparent les vieilles croyances religieuses de notre rationalisme moderne.

La bonne foi de l'auteur ne peut être soupçonnée. Il écrit avec la franchise de l'honnête homme. Il analyse, retourne, étudie les idées sous toutes les faces, donnant ses raisons, prouvant ce qu'il avance, nettement et virilement. Sans peur devant les fétiches séculaires, il est aussi sans colère. Tout son livre est une causerie savante où le parti pris n'a point trouvé de place, où l'amertume n'a pu se glisser. Lorsque les croyants pourront répondre à ces analyses philosophiques par autre chose que des démentis et des injures; quand le *Bien public*, l'*Univers*, et le *Journal de Bruxelles*, au lieu de cracher onctueusement au visage de leurs adversaires, essayeront de réfuter les raisonnements des écrivains comme M. Viardot, le doute pourra rentrer dans la conscience des hommes qui n'ont plus de foi aveugle. Mais jusque-là, la vérité est pour nous.

Le livre de M. Viardot reprend l'œuvre des philosophes du XVIII siècle, Voltaire, Diderot, d'Holbach, etc. Seulement, l'auteur moderne est parvenu à synthétiser les grandes questions développées par les sceptiques de la Révolution. De sorte que son petit livre contient, en ses 130 pages, les réfutations les plus irrésistibles du rationalisme. Toute personne qui n'a point peur de la vérité, et qui ne veut pas s'entêter à conserver sur ses yeux le voile des erreurs passées, devra lire ce livre, qui est en même temps une œuvre courageuse et une œuvre d'art.

J'ai eu rarement à examiner un travail mieux fait dans l'ensemble et dans les détails, et qui nulle part n'arrête le lecteur par des défaillances ou des lacunes. En ce qu'il est, c'est une sorte de chef-d'œuvre.

E. L.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

La guerre franco-allemande de 1870-71, par O. F. Leconte. — 2e partie, contenant une carte générale du théâtre de la guerre, accompagnée d'un plan de Paris et des plans des principaux champs de bataille. — Bruxelles, Kiessling et Ce, 1871, in-18. — Dans le numéro du 15 février dernier de la *Revue*, nous avons déjà signalé l'apparition de la première partie du livre de M. Leconte, et nous en avons indiqué le contenu. La partie actuelle débute par les batailles de Beaumont et de Sedan. La sortie de Bazaine du 31 août et du 1er septembre; le siége de Strasbourg et une réponse aux assertions de M. Michiels; la capitulation de Laon et de Toul; la suite du siége de Metz depuis le 1er septembre jusqu'à la capitulation du 28 octobre; les siéges de Verdun, de Thionville et de Soissons, forment l'objet des paragraphes suivants. L'auteur a retracé après cela la campagne de la Loire, la campagne dans les provinces de l'Est, en y rattachant les siéges de Bitche, Phalsbourg, Schlettstadt, Neuf-Brisach et Belfort, enfin la campagne dans les provinces du Nord. Le siége de Paris et la conclusion de la paix terminent le volume. M. Leconte a groupé les faits avec habileté et il les présente d'une façon lucide, simplement et impartialement. Son travail est, en somme, un bon résumé fait avec intelligence. Il est accompagné d'une carte bien dressée et fort joliment gravée, subdivisée en plusieurs compartiments : Carte générale, plans des champs de bataille de Sarrebruck, Wissembourg, Woerth, Metz, Sedan et Paris.

Revue de droit international et de législation comparée, publiée par MM. Asser, Rolin-Jacquemyns et Westlake. — 3e année, 1871, no 1. — Cette Revue, qui entre dans la troisième année de son existence, continue à marcher dans une excellente voie. La livraison, que nous mentionnons ici, nous en fournit une nouvelle preuve par les intéressants et utiles travaux qu'elle renferme. — M. Lorimer, professeur de droit international à l'Université d'Edimbourg, débute par une proposition d'un congrès permanent des nations ou Parlement international. — M. Katchénowsky, professeur à l'Université de Kharkov, présente de Nouvelles recherches sur les formes de gouvernement, à l'occasion du livre remarquable de M. Hippolyte Passy : Des formes du gouvernement et des lois qui les régissent. — Miss Alice Westlake nous donne un exposé de la loi récente sur l'enseignement primaire en Angleterre, et M. Westlake, de la loi pour le maintien de la paix en Irlande. — M. Geyer, professeur de droit à l'Université d'Innsbruck, retrace la législation autrichienne en 1869 : loi sur les bases de l'enseignement dans les écoles populaires (ou primaires), organisation du tribunal de l'empire, réglementation de l'impôt foncier, institution de tribunaux d'industrie (conseils de prud'hommes), responsabilité des entreprises de chemins de fer, organisation du jury pour les délits de presse, etc. — M. Asser, dans sa chronique de législation comparée pour 1870, passe en revue les principaux travaux législatifs de la Confédération de l'Allemagne du Nord, de la Grande-Bretagne, de la Belgique et des Pays-Bas. — M. Rolin-Jacquemyns s'occupe de la neutralité de la Grande-Bretagne pendant la guerre civile américaine, d'après M. Montague Bernard. — M. François Lieber, professeur de droit international au Columbia College à New York, s'enquiert de la valeur des plébiscites dans le droit international et de leur application aux annexions de territoires. — Des notices nécrologiques sur Vangerow, par M. Rivier, et sur Ch. Twesten, par M. R.-J., et une bibliographie bien fournie terminent la livraison.

Dictionnaire biographique du Hainaut, par T. A. Bernier. — Angre et Mons, 1871, in-18. — Le Hainaut a produit grand nombre de personnages remarquables par leurs hauts faits, leur science ou leurs talents; citons comme exemples le chroniqueur Bauduin d'Avesnes, le théologien Baius, le jurisconsulte Jean Bouteiller, auteur de la *Somme rurale*, le gouverneur de Charles-Quint, Guillaume de Croy, le pourfendeur de dragons, Gilles de Chin, le général Clerfayt, les poètes Bauduin et Jehan de Condé, les musiciens Roland de Lassus et Gossec, le comte d'Egmont, Jean Froissart, le missionnaire Hennepin, le bon chevalier Jacques de Lalaing, Jehan Lemaire, etc., etc. « Mais à côté de ces grandes figures, dit M. Bernier, il en est une foule d'autres qui, pour ne pas atteindre au niveau de ces sommités, n'ont pas moins conquis de leur temps une célébrité relative... et

Digitized by Google

méritent de revivre dans les souvenirs de la génération actuelle. C'est particulièrement à l'exhumation de ces célébrités d'autrefois, à la résurrection de ces renommées perdues que nous nous sommes attachés dans ce Dictionnaire biographique. » — « Nous n'avons d'autre prétention, dit-il encore, que d'avoir formé un recueil de renseignements sur le plus grand nombre possible d'hommes du Hainaut qui se sont fait un nom dans les diverses carrières sociales, en y comprenant surtout ceux qui se sont rendus utiles par leurs talents, leurs vertus et leurs écrits. » M. Bernier, qui s'était déjà occupé de travaux archéologiques, s'est aussi rendu utile en publiant son Dictionnaire et a atteint, croyons-nous, le but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Gustave Flourens. — Paris livré. — Paris, Librairie internationale, 1871, in-18. Prix : fr. 1-25. — Ce livre écrit, paraît-il, par Gustave Flourens, est un document curieux à consulter pour l'appréciation des événements de Paris, dont nous sommes actuellement témoins. Il remonte aux funérailles de Victor Noir, au commencement de 1870, et va jusqu'à l'adoption des préliminaires de la paix par l'Assemblée nationale (1er mars 1871). Il est divisé en quatre parties : 1° Fin de l'Empire, 2° Inaction de Trochu, 3° Défaites de Trochu et 4° Capitulation. Le nom de Gustave Flourens indique suffisamment dans quel esprit il est conçu. Cet esprit du reste ressort de ces quelques lignes de la préface : « Nous, républicains, nous n'avons rien de commun avec les hommes du 4 septembre, qui se disent si impudemment républicains, avec ces jésuites politiques, les plus odieux imposteurs qui aient jamais trompé l'humanité. Nous continuons d'espérer plus fermement que jamais le triomphe de nos sublimes principes d'égalité sociale, de fraternité entre tous les peuples, entre tous les hommes ; nous sommes sûrs de l'avenir. » Le dernier mot du livre est conforme au début : « Il faut à l'Europe, si elle ne veut finir bientôt comme le Bas-Empire romain, un principe nouveau qui la sauve du bourbier monarchique..... Ce principe.... peut seul sauver l'humanité, parce qu'il est la justice. Il peut seul fonder l'ordre et la liberté, déshabituer du brigandage les nations et les individus, résorber la bourgeoisie dans le peuple, réformer l'individu par l'éducation, procurer à chacun le bonheur véritable, qui consiste non dans la rapine, mais dans l'accomplissement de tous les devoirs, dans la jouissance de tous les droits du citoyen, créer enfin un nouveau monde, une jeune Europe toute différente de l'ancienne. Ce principe, c'est l'égalité ! » Veut-on maintenant connaître ce qu'il aurait fallu faire, au mois de septembre, d'après Flourens? Ecoutons-le dans le chapitre intitulé : *Le plan du bon sens opposé à celui de Trochu :* « A Paris, Flourens court à l'Hôtel-de-Ville. C'était le 8 septembre. Il demande Rochefort. Voici ce qu'il comptait, à force d'enthousiasme, obtenir, par l'intermédiaire de celui-ci, du gouvernement de la défense nationale. A l'étranger, l'appel immédiat à la révolution, des barricades à Berlin et à Vienne, l'Espagne arrachée à la trahison de Prim et lancée hardiment dans les voies républicaines, Garibaldi, aidé de vingt mille hommes, de fusils et d'argent, proclamant à Rome la république italienne, des agents envoyés à Londres pour y dire au peuple esclave des travailleurs les principes nouveaux, la solidarité des peuples, l'égalité entre tous les hommes et jeter bas l'édifice vermoulu de la féodalité normande..... A l'intérieur, la destitution immédiate et la mise en arrestation de tous les états-majors bonapartistes, militaires et civils,... le principe de l'élection appliqué au commandement.... Fusiller tout traître qui parle de reddition, fusiller tout lâche qui prend la fuite devant l'ennemi.... Faire sortir de Metz et de Paris toutes les forces déjà organisées et disponibles.... Avec les troupes sorties de Metz, faire une armée de secours que l'on dirigerait de suite sur Strasbourg.... Avec les troupes sorties de Paris, fortifier Versailles, construire un camp retranché, etc., etc.... Ordonner en province la levée en masse et la faire exécuter sérieusement,... mettre les gendarmes à la poursuite des retardataires, fusiller les récalcitrants, etc., etc.... Faire de suite les élections municipales de Paris. »

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

6e LIVRAISON — 15 JUIN 1871

(3e ANNÉE)

SOMMAIRE

Pages.

J.-C. Houzeau. Souvenirs du Mexique 89

E. Goblet d'Alviella. Une Excursion dans l'archipel des Lipari 105

*** L'instruction publique en Allemagne. 116

Charles Rahlenbeek. Les Juifs à Anvers 137

Ch. Potvin. Le Droit des gens à l'Université de Louvain . 147

Bibliographie. Correspondance de Hollande. — Sedan, par C. Lemonnier. — Poésies de MM. Muny, Pergameni, etc. — Littérature flamande 163

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

Herman et Dorothée. Dès le mois de décembre 1869, nous annoncions qu'un de nos amis, M. Ed. De Linge, nous donnerait une traduction en vers de ce poème de Gœthe. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que nous commencerons dans la livraison prochaine la publication de cette œuvre importante à laquelle la guerre qui vient de s'achever prête une actualité nouvelle.

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont DEUX exemplaires seront envoyés au bureau de la Revue ou à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé au bureau de la Revue ou à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31.

Digitized by Google

SOUVENIRS DU MEXIQUE.

—

UNE VILLE MEXICAINE.

Je suis allé deux fois au Mexique. La première fois, c'était en 1858. J'y suis alors resté peu de temps, et je n'ai vu qu'une zone étroite de pays, le long du Rio Grande Je me rappelle, de cette excursion, un souper dans une bourgade mexicaine. Je voyageais en compagnie d'un Irlandais, qui avait avec lui sa famille. Nous demandâmes à passer la nuit dans une des huttes en torchis qui avaient la moins pauvre apparence. Les occupants nous cédèrent la place avec affabilité. Nous mîmes la table nous-mêmes, tirant de nos chariots nos fourchettes et nos couteaux de voyage. La vue de cet outillage attira vivement la curiosité des natifs. Pendant que nous mangions, on se pressait à la porte de la cabane pour voir comment les Européens se servent de couteaux et de fourchettes. Le peuple des villages, et même la plupart des habitants des villes, ne mangent encore qu'avec les doigts.

Je retournai ensuite au Mexique en 1862. Je visitai alors pour la première fois des villes d'une certaine importance. Tout était neuf pour moi dans les habitudes des populations. J'avais vu au Texas un grand nombre de Rouges et de Métis entre le rouge et le blanc; mais j'étais accoutumé à les voir comme des exceptions, dans une société qu'ils n'avaient pas façonnée et à laquelle ils ne donnaient point le ton. La première journée que j'ai passée à Matamoros est une de celles qui ont imprimé en peu d'heures, dans mon souvenir, le plus de choses nouvelles.

Avant le jour, la ville s'animait. On se rendait, dans l'obscurité, vers le marché central. Je sortis, et me joignis à ce mouvement de la foule. Je passai bientôt devant une maison faiblement éclairée,

Digitized by Google

où l'on entendait de la musique. Un joueur de violon et un joueur de flûte y avaient passé la nuit, près du lit d'un enfant décédé la veille; cette musique (qui n'avait cependant rien de céleste) devait aider l'âme du petit ange à s'envoler vers le paradis. Çà et là des natifs en déshabillé se hâtaient de rentrer les couchettes qu'ils avaient dressées la veille sur le trottoir, pour y jouir d'un air plus frais que celui de l'intérieur des maisons. Des femmes dans le plus simple appareil entraient et sortaient silencieusement, presque comme des ombres, présentant seulement des formes vagues dans une obscurité que les premières lueurs de l'aube commençaient à peine à percer.

Mais quand j'arrivai au marché, tout fut subitement bruit et lumière. Sous les vieux arceaux massifs et les toits plats du style moresque, de nombreux marchands étalaient toute espèce d'articles d'approvisionnement. Chaque marchand avait ses chandelles, abritées du vent dans des tubes de verre, qui reposaient par un bout sur la table et laissaient échapper la fumée par le bout supérieur. La plupart des bouchers ne portaient qu'un caleçon; leurs torses, bien formés, musculeux, baignés de sueur, étaient à peu près aussi rouges que la viande qu'ils découpaient à grands coups. Les femmes des campagnes étaient accroupies sur le sol, au milieu de leurs volailles et de leurs légumes. Leurs vêtements légers les couvraient à peine. Leurs robes décolletées, de cotonnade ou d'indienne, frappaient par leurs couleurs éclatantes et par leurs grands dessins à ramages.

Parmi les choses que je vis vendre au marché, beaucoup m'étaient inconnues. Il y avait de petits pains de sucre brut, d'un brun foncé, nommés *piloncias*, faits dans les campagnes par les petits cultivateurs. Il y avait de l'eau-de-vie d'agave ou *moscal*. Il y avait des paniers remplis de baies rondes et rouges, que j'entendis appeler *chiltepins*, et dont on se sert en guise d'épices (1). Il y avait du *champoral* dans des tasses de faïence grossière. C'est une sorte de pâtée de maïs, colorée par un peu de cacao broyé. On vendait aussi quelque chose roulé dans une feuille de maïs. Je m'approchai et l'on me dit que c'étaient des *tamales*, mélanges divers faits de farine de blé d'Inde, de viande hachée et de quelques-uns de ces *chiltepins* dont je parlais tout à l'heure, broyés ensemble sur une pierre à l'aide d'un rouleau. Un homme vendait des perroquets indigènes, pris de la veille. Un autre versait du café ou du chocolat aux acheteurs matinaux qui se pressaient au marché. Et tout ce monde de

(1) C'est le fruit du *Capsicum baccatum* des botanistes.

Digitized by Google

rouges et de demi-rouges remuait, gesticulait, bourdonnait, parlant l'espagnol corrompu du Nouveau-Monde.

Cependant le jour venait rapidement, et les vendeurs et vendeuses repliaient leurs établis et rassemblaient ce qui leur restait, quand je quittai ce lieu si plein de couleur locale. En revenant par les rues, je trouvai un grand nombre des habitants à leur déjeuner. Des familles étaient agenouillées autour de la pâtée posée à terre, dans des cours fermées seulement par une palissade à claire voie. D'autres natifs prenaient leur déjeuner sur le trottoir même : je remarquai un jeune garçon qui rongeait une tête de mouton bouillie, et qui, pour la briser, la frappait sur le sol à l'aide d'une brique, puis la portait à la bouche pour arracher la chair. Je rencontrai des soldats vêtus de leurs pantalons de toile et de leur lévite de calico couleur d'azur. J'en vis quelques-uns s'asseoir à terre, étaler entre eux une de leurs écharpes ou *sérapes*, et, tirant de leur poche un paquet de cartes, se mettre à jouer avec passion. Des troupes de porcs, au poil noir, faisaient l'office de nettoyeurs des rues, en dévorant les déchets jetés de chaque maison par les habitants. Les *aguaderos* ou vendeurs d'eau roulaient leurs gros barils auxquels ils étaient attelés par une corde. Des charretiers passaient, conduisant leurs charrettes à bœufs. Des dames, plus ou moins rouges, mais vêtues à l'européenne et avec une certaine élégance, menaient par la main des enfants déjà grands qu'on laissait encore complétement nus. Les artisans étaient déjà au travail, et toute la ville, au lever du soleil, était complétement animée.

Mais cette animation ne dura pas longtemps. La grande chaleur du jour vint interrompre, vers dix heures, la vie active. Les maçons descendirent des bâtiments, les charpentiers cessèrent de frapper, les boutiques fermèrent leurs portes principales; on ne vit plus personne dans les rues dont le soleil échauffait le sable caillouteux, et chacun se livra au repos du milieu du jour. Par les portes à demi-ouvertes, ou même à travers les jours que présentent les murs de roseaux, je pouvais voir les hommes sommeillant sur les sofas, et les enfants endormis dans des boîtes suspendues comme des balançoires. Les femmes seules restaient actives pour faire les « tortilles. » Trois fois par jour, c'est-à-dire pour chacun des repas principaux, il faut se livrer à cette occupation longue et fatigante. Le maïs est d'abord bouilli dans de grands chaudrons, avec de la chaux qui a pour effet d'en ramollir l'écorce. Vient ensuite l'écrasement des grains. A cet effet, on se sert d'une grande pierre à surface rugueuse, taillée *ad hoc* et appelée *mettac*. L'une des extrémités est un peu plus basse que l'autre : le maïs écrasé descend donc

Digitized by Google

de lui-même du côté inférieur. La Mexicaine saisit des deux mains un lourd rouleau de pierre, et par un travail prolongé, finit par écraser sur la *mettac* la portion de maïs nécessaire au repas prochain. Souvent la mère et ses filles se relèvent dans ce travail de *moler*.

Lorsque le maïs est écrasé, le son demeurant mêlé avec la farine, et le tout humecté par l'eau de chaux dans laquelle le grain a été bouilli, il s'agit d'en former des espèces de crêpes. Les femmes frappent les boulettes entre les mains, et les aplatissent ainsi sur leurs paumes. La crêpe est frite ensuite sur une plaque mince de métal, appelée *comal*, et l'on voit les piles fumantes s'élever lentement, non sur le plat, mais sur une sorte de natte solide, produit de l'art du vannier. Les femmes mexicaines sont absorbées à peu près entièrement par ce travail incessant de la confection des tortilles. »

La grande chaleur passée, chacun retourna à ses occupations. Les boutiques se rouvrirent. Les marchands de gâteaux, portant sur des serviettes blanches le produit de leurs fours, allaient criant sur un ton convenu : *Aqui esta el panadero!* Voici le pâtissier! Des jeunes filles vendaient des fleurs ou des fruits. Des cavaliers poudreux arrivaient en ville, coiffés de chapeaux à bords colossaux et portant leurs armes à la ceinture; ils se rendaient à la *maison* ou *casade communidad*, enclos que la municipalité tient à la disposition de tous les étrangers, comme les caravansérails de l'Orient. Un enterrement (car beaucoup d'enterrements se font le soir) attira mon attention. Le mort, revêtu de ses plus beaux habits, reposait dans un cercueil ouvert, où chacun pouvait le voir, et qu'on porta lentement autour de la grande place. Un ami voulut bien me conduire à la maison mortuaire. La veuve était assise sur le lit, les jambes croisées à la manière de nos tailleurs; ses cheveux pendaient épars; et dans cet état, elle recevait les visites de condoléance de ses amis et de ses voisins. Chaque fois qu'un visiteur nouveau entrait dans la chambre, cette veuve affligée s'arrachait les cheveux, poussait des plaintes bruyantes, et s'écriait à vingt reprises : *O Dios de mi vita! O Dios de mi corazon!* Pendant trois jours, elle ne peut quitter sa position sur ce lit; pendant trois semaines, elle ne va pas à l'air; et pendant trois ans, elle porte le deuil.

Mon attention fut bientôt attirée vers un sujet différent, par un chariot qui portait quelques musiciens, et derrière lequel couraient des enfants. C'est, me dit-on, l'annonce qu'il y aura ce soir des danses publiques. Les riches de la ville font chacun à son tour les frais de ces danses en plein air qui, plusieurs fois par semaine,

Digitized by Google

occupent les soirées des indigènes. C'est, en petit, les spectacles de Rome payés par les patriciens.

J'allai voir la promenade, sur la place d'armes, où, vers le coucher du soleil, la musique des *Tiradores del Bravo* se faisait entendre. C'était une musique militaire impossible, ou plutôt la caricature outrée d'une musique militaire. Les poses des musiciens, leurs costumes, leurs gestes, tout était grotesque plus qu'on ne pourra jamais l'imaginer. Un nègre (car ce corps de musique était de couleurs fort mêlées), un nègre, qui jouait de la grosse-caisse, perdit plusieurs fois son képi, tant il le mettait sur le derrière de la tête.

Le bal devait avoir lieu sur la place de la *Capilla*. Quand j'arrivai, les marchands avaient déjà dressé leurs tréteaux, allumé leurs chandelles et commencé à appeler le public. Il y avait des comestibles, des boissons, des étoffes pour robes, de la faïence, de la verroterie. Au milieu du carré, les danseurs et leurs danseuses se balançaient d'un mouvement extrêmement lent, à la musique des polkas ou des valses. Les femmes étaient vêtues des indiennes les plus légères, aux couleurs les plus voyantes; leurs robes étaient taillées sur les patrons les plus ouverts; mais leur seule parure consistait en quelques fleurs naturelles, posées au milieu de leurs gros cheveux noirs et raides, lesquels descendaient ensuite en longues tresses sur leur dos d'un rouge brillant.

Mais le plus curieux, c'étaient, à mes yeux, les jeux divers auxquels se livraient les hommes. Des piles de monnaie d'argent s'élevaient sur les tables des joueurs de cartes; de l'or s'étalait sur celles des joueurs de dés. Je remarquai toutefois plus particulièrement le jeu du loto. Vingt ou trente personnes, assises sur des bancs rustiques, autour d'une table, en plein vent, suivaient avec anxiété, à la lumière agitée de quelques chandelles, leurs cartes de loto. Le maître de « l'établissement » nommait les numéros. Mais, comme la plupart de ses clients ne savaient pas lire et ne connaissaient pas les chiffres, il avait fallu parer à cette éventualité. On avait dessiné à côté de chaque numéro un objet sensible, grossièrement enluminé, tel qu'une étoile, une croix, un âne, un parapluie, un soleil. A chaque numéro sortant, le crieur ajoutait le nom de l'objet par lequel le joueur illettré pouvait le reconnaître. On entendait donc ces mots, prononcés d'une voix retentissante (et en espagnol, bien entendu) : 29, le parapluie qui vous garantit de l'eau; 45, la comète avec sa queue; 22, les deux canards sur la rivière; 73, l'amant avec sa maîtresse, et tout le reste à l'unisson.

Cette scène, toutefois, ne dura pas longtemps. Vers dix heures,

Digitized by Google

la place commençait déjà à se vider. Ce peuple matineux ne pouvait pas prolonger bien tard ses soirées. Je butai, en revenant, contre les obstacles des rues obscures et accidentées. Tout était paisible sous le ciel étoilé du tropique. Çà et là quelques couples disparaissaient furtivement dans les terrains vagues, couverts de cactus touffus, plus hauts qu'un homme, et de dattiers qui agitaient doucement « leur chevelure. » Les derniers sons des valses m'arrivaient dans le silence de la nuit. Ce peuple m'avait paru heureux dans son insouciance, gai, ami du plaisir, et pourtant, en même temps, frugal et simple. Il était pauvre, mais il avait peu de besoins. Il était mobile et ne résistait pas à l'entrain des fêtes et du bruit, et cependant, il ne manquait ni de douceur, ni d'aménité, ni de bonté même. Ses classes supérieures, qui autrefois se mêlaient avec lui, et qui maintenant se bornaient à payer les violons, sans daigner en profiter avec le vulgaire, présentaient un singulier état de transition. Elles essayaient de notre ameublement, portaient nos vêtements avec une certaine gaucherie, et nous imitaient dans une sorte d'admiration pour la supériorité des Européens. Mais si ce n'était plus la barbarie, ce n'était encore qu'une caricature de la civilisation.

LES CATHOLIQUES ET LES LIBÉRAUX.

Ce peuple, façonné par les Espagnols, n'a qu'un seul culte : le catholicisme romain. Ce n'est pas précisément pour lui une question de croyance, c'est affaire de mœurs. Le Mexicain a pris la religion catholique, comme il a pris l'habit castillan, comme il a adopté la langue espagnole, parce qu'il a été séduit et entraîné par l'exemple, par la supériorité de ses instituteurs européens. Il n'y avait chez lui ni raisonnement, ni choix. Il s'est façonné sur un modèle, sur le premier modèle qu'il a eu sous les yeux. L'habitude étant prise, ce peuple, d'ailleurs, ne s'en départira plus. Il entendra la messe et hantera le confessionnal aussi longtemps qu'il portera le chapeau de feutre à bords plats et que sa femme se parera de la *reboza* andalouse. L'un et l'autre usages sont venus ensemble : ils sont également caractéristiques de la nouvelle société ; ils sont inséparables et ne s'en iront qu'ensemble. Mais s'il n'y a qu'une seule religion, il existe deux partis dans cette religion : les libéraux et les catholiques.

Lorsque je vins habiter parmi les Mexicains, j'arrivais des États-Unis, et je me figurais que les idées, passant les frontières, trouvaient des deux parts la même expression dans la vie pratique. Quand j'entendais parler de « libéraux, » ma pensée se reportait aux libé-

Digitized by Google

raux des États-Unis, qui en ce moment même luttaient d'une lutte suprême pour l'abolition de l'esclavage. Je me représentais donc des hommes travaillant à l'élévation de tous les éléments sociaux. Je me rappelais les efforts de ces libéraux pour mettre les sources de travail et les sources de bien-être à la portée de tous — efforts qui n'ont pas été infructueux, puisqu'on vient de toutes les contrées de la terre aux États-Unis pour y trouver la facilité de s'élever par l'énergie et par le travail. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'en changeant de société, les choses avaient changé de face.

Le parti libéral mexicain était arrivé récemment au pouvoir. Don Rafaël B.... était un des membres influents de ce parti dans le Tamaulipas. Il avait une belle fortune et tenait un certain état de maison. Au Mexique, les libéraux se rencontrent plus souvent parmi les riches que parmi les pauvres. Don Rafaël et sa famille jouissaient de l'estime de tous les habitants. Sa femme et ses filles étaient pieuses. Pour lui, il n'allait guère à l'église, si ce n'est pour assister aux mariages et aux enterrements. Il ne parlait cependant qu'avec respect des choses du culte. Le décorum le plus parfait présidait à toutes ses actions, et sa vie entière semblait porter cette devise : « Je ne suis pas dévot, mais je n'en suis ni moins charitable, ni moins vertueux. »

C'était ainsi que Don Rafaël B... s'était fait pardonner son libéralisme. Il lui était devenu facile, d'ailleurs, en 1862, de porter le titre de libéral, car son parti était enfin arrivé au pouvoir. Il jouissait du prestige de ce qui a la force. Dédaignant le rôle des ambitieux, M. B.... n'avait rien demandé à son parti ni rien accepté du pouvoir. Mais son influence n'en était que plus grande peut-être parmi les siens. Ses idées étaient celles des libéraux mexicains éclairés, de ceux qui formaient la tête du parti et qui guidaient la marche politique.

La première fois que je conversai librement avec lui, je lui demandai — assez naturellement, ce me semble — ce que son parti comptait faire des péons. Le lecteur sait sans doute que le Mexique a une classe très-pauvre de journaliers agricoles, qui travaillent dans des conditions toutes particulières. Les planteurs les logent, les nourrissent et leur donnent le vêtement; puis, ils se remboursent en retenant le salaire. Ces malheureux ne voient donc jamais d'argent et ne pourvoient pas par eux-mêmes à leurs besoins. Le travailleur qui subit ces conditions s'appelle un *péon*, ou si c'est une femme, une *péonne*. La loi défend au péon d'abandonner le maître qui l'emploie avant d'être quitte et libre envers lui. Le lecteur a déjà reconnu que c'est un servage. Il y a toujours

Digitized by Google

moyen de retenir un péon aussi longtemps qu'on le veut, en lui faisant des avances, réelles ou fictives, qui le constituent constamment en dette. Sa famille est liée en même temps que lui. En d'autres termes, un servage partiel, le servage de la classe la plus pauvre, est resté greffé jusqu'à ce jour sur cette société qui avait autrefois l'esclavage. Je demandai donc à Don Rafaël : « Que comptez-vous faire des péons ? »

— « Quoi, me dit-il, toucher au péonage? Mais c'est ce qui nous donne des bras à bon marché pour cultiver les grandes propriétés des campagnes. Il faut que la classe des travailleurs agricoles nous reste sous la main. C'est une classe qui a beaucoup de vices, qui s'enivre quand elle a de l'argent, et qui, malgré tous les efforts de nos prêtres des campagnes, n'a pas de véritable sens moral. Ainsi, on voit souvent les péons préférer le concubinage au mariage légitime. Ils nous font du mal quand ils le peuvent, et il faut un moyen de les courber et de les tenir dans la soumission. »

— « Ces maux que vous signalez sont peut-être les effets de la condition anomale et très-misérable où vous retenez cette classe de travailleurs. Mais voici les États-Unis qui émancipent leurs esclaves. Là, tout homme libre, pourvu qu'il ait un peu de bon vouloir, se crée une existence confortable. Vous avez, comme vos voisins, de vastes terres vierges, d'une fertilite extrême, à livrer au travail du pionnier. Vous avez d'immenses prairies naturelles où le colon pourrait élever du bétail, et acquérir ainsi un pécule presque sans avances et sans frais. Vous avez des mines d'une merveilleuse richesse pour exercer l'activité des caractères plus aventureux. Pourquoi ne pas rendre ces sources accessibles à tous, comme aux États-Unis? Pourquoi ne pas ouvrir ces fleuves, si j'ose m'exprimer ainsi? L'expérience de vos voisins prouve que la société ne s'en trouve pas plus mal pour permettre un peu plus de bien-être, et l'humanité n'a pas non plus à le regretter. »

— « Tout cela est fort bon aux États-Unis, reprit Don Rafael, mais au Mexique c'est tout autre chose. (J'avoue que je n'apercevais pas la différence.) Nous avons beaucoup de libéraux, ajouta mon interlocuteur, dont les fortunes reposent sur la culture des grandes plantations : ils sont habitués à ce système. Leurs ouvriers dépendent d'eux. Ils ne se prêteraient pas à changer un état de choses qui leur ôterait cette prépondérance dont ils jouissent aujourd'hui. »

— « Que fera donc votre parti pour *libéraliser* le Mexique? »

— « Oh! d'abord, il veut des écoles. »

— « C'est fort bien. »

Digitized by Google

— « Il en organise partout. Il en veut même dans les campagnes aussi bien que dans les villes. Ainsi les enfants apprennent à lire et à écrire, et on leur enseigne leurs devoirs de catholiques romains. »

— « Vous êtes en antagonisme avec le clergé, et vous entreprenez d'enseigner le catéchisme? Est-ce un catéchisme à vous? »

— « Nullement. Nous appelons le prêtre à donner, à l'école, l'enseignement religieux. »

— « Vous lui abandonnez donc l'école? »

— « Certainement non. Il n'a pouvoir qu'en matière religieuse. Sur les autres matières, nous le consultons et nous faisons droit à ses justes demandes, mais nous avons au moins autant à dire que lui. »

— « Ainsi, votre école a deux chefs; c'est une maison où il y a deux maîtres. Est-ce un système durable et bien entendu? Le plus actif et le plus exigeant des deux aura tôt ou tard le dessus sur l'autre. On me dit déjà que beaucoup d'instituteurs sont sacristains et passent leurs loisirs à couler des cierges. Que n'accordez-vous aux enfants, comme aux États-Unis, le samedi et le dimanche, pour puiser l'instruction religieuse dans leurs églises respectives? Cela vous mettrait à l'aise, tout en vous réduisant à vos devoirs civils. Mais qu'un parti mette, de son plein gré, les écoles qu'il crée aux mains, ou tout au moins sous l'influence prépondérante du parti opposé, n'est-ce pas d'une politique à très-courte vue? Dans quelques années, cette génération que vous élevez maintenant va vous renverser. »

— « Nous n'entendons pas nous passer du prêtre, mais nous sommes assez forts pour le tenir en bride. (Du moins Don Rafael le croyait ainsi.) Le clergé comprend aujourd'hui qu'il n'est plus le maître tout seul : c'est justement où nous voulions l'amener. Ainsi, que de bruit ne faisait-on pas dans cette ville avec les cloches! En vertu des lois nouvelles, la municipalité a pu prendre un arrêté qui détermine combien de coups l'on sonnera pour chaque espèce de messe, et combien de minutes dureront les volées (1). Nos prêtres ont dû se soumettre. Vous voyez que nous sommes les plus forts. »

— « Ainsi, le triomphe de votre parti n'a pour effet que de régler des vétilles? »

— « Comment! vétilles! Appelez-vous vétilles la question des clochers et celle des cimetières? Auparavant, le curé était maître absolu de la clef du clocher. Nous avons dit *non*, il y aura deux clefs, et en

(1) Ceci n'est pas une charge, c'est l'exacte vérité.

Digitized by Google

cas d'incendie, le maire aura le droit, — le droit appuyé s'il le faut par la garde, — de faire monter un homme à la cloche de l'église, et de sonner le tocsin. »

Je ne pouvais m'empêcher de penser qu'il eût été tout aussi simple de placer des clochettes sur les postes de pompiers, et que chacun se renfermât dans ses propres affaires.

— « Et les cimetières, poursuivit Don Rafael ! Nous avons maintenant une place pour les Américains protestants et pour les comédiens. Ne fallait-il pas les inhumer ? »

— « Sans doute. Mais pourquoi faut-il que ce soit à la dérobée, dans un coin honteux du cimetière catholique? Pourquoi ne pas avoir votre cimetière civil, votre cimetière public, et laisser ensuite à chaque église la faculté d'en former un pour son propre usage, où elle serait maîtresse des admissions et des cérémonies, pourvu qu'elle s'y soumît à la police des inhumations ? »

— « Les libéraux mexicains ne veulent pas que le clergé soit nulle part le maître tout seul. Ils n'entendent pas s'en passer ni s'en séparer, parce que la nation est catholique et qu'eux-mêmes sont élevés dans cette religion. Mais ils prétendent avoir leur mot à dire, dans les choses du culte comme partout ailleurs. Quand ils sont au pouvoir, le clergé est forcé d'accepter leur participation. »

Un rapprochement soudain me frappa en cet instant. On discutait alors, dans le sein de la principale confession protestante des États-Unis, si les laïques seraient admis, conjointement avec les ministres, à l'administration des biens et des affaires de cette église. C'était une querelle de ménage. Les laïques disaient : « Nous faisons partie de l'Église ; nous contribuons à son maintien, et les clercs prétendent faire les affaires tout seuls ! Cela n'est pas juste. Donnez-nous notre part d'action. Que les clercs fassent partie des administrations, puisqu'ils sont les ministres du culte et les dépositaires de la foi ; mais qu'ils admettent avec eux une moitié de laïques. » La querelle fut très-vive, et la victoire chaudement contestée. Pendant plusieurs années, les journaux religieux des États-Unis rendirent compte de cette agitation. C'est seulement l'année dernière que la question fut tranchée par un vote général des congrégations, où quatre-vingt mille intéressés déposèrent leurs suffrages. Les laïques l'emportèrent à la majorité bien faible de deux cents voix. Mais ils avaient enfin gagné la partie. Désormais, l'administration de ces églises protestantes ne sera plus exclusivement aux mains des ministres ordonnés. L'élément laïque, j'allais dire l'élément libéral, a pris sa place à côté de l'élément clérical ; ou, comme disait Don Rafael, les clercs devront accepter sa participation.

Digitized by Google

Cette lutte dans l'église méthodiste des États-Unis est une peinture fidèle de la lutte entre les catholiques et les libéraux mexicains. Ce différend intéresse à peine le monde extérieur. Ce n'est en aucune manière la lutte entre la liberté et l'autorité. C'est une simple querelle entre laïque et clerc. Mais il ne faut demander à ces libéraux ni pensées élevées, ni amour du progrès, ni sollicitude pour la condition des hommes ; aucun vrai libéralisme, en un mot. Aussi ont-ils perdu le pouvoir dans plusieurs États. Ils l'ont regagné ensuite momentanément dans une ou deux provinces. C'est un va-et-vient, une bascule. Mais quel que soit le parti qui triomphe, rien ne change dans la condition du pays. La seule différence est que tantôt le clergé est maître par lui-même et par ses créatures, et que tantôt le laïque vient mettre de force le pied dans l'église et se mêler de ce que le prêtre fait.

Mais à quel prix le laïque libéral n'achète-t-il pas cette satisfaction ? Les roses des concordats ont bien des épines ! Si le Mexique ne l'a pas reconnu encore, combien de gouvernements en Europe ont eu le temps de s'en apercevoir ! Que d'embarras, de peines et de déboires ne se prépare-t-on pas, en essayant de traiter avec un corps qui, par motif de conscience, est intraitable ! Combien ces gouvernements me semblaient plus heureux et plus habiles, qui laissaient les prêtres de toutes les religions conduire à leur gré leurs églises, et avaient renoncé à l'ambition stérile de se mêler de ce qui ne les regarde point. Cette marche me paraissait d'autant plus sage que les libéraux mexicains n'avaient le dessus, en réalité, que dans les bagatelles. S'ils soulevaient une question importante, le clergé menaçait de retirer son concours ; et comme ce retrait eût entraîné la chute du système, les libéraux devaient toujours céder. C'étaient eux qui étaient liés, et, tout en se débattant, il fallait bien qu'ils suivissent le clergé, et qu'ils passassent et repassassent sans cesse sous ses fourches caudines.

« Mais, comme me disait Don Rafael, c'est une satisfaction de nous opposer à l'élévation d'un prêtre que nous n'aimons pas, et d'empêcher, par exemple, sa nomination à un siége d'évêque. » A mes yeux, ce n'était là qu'une bien faible et bien vaine satisfaction ; et j'aurais préféré que mon libéral, au lieu de cabaler pour ou contre des évêques, se préoccupât davantage de l'asservissement et de la misère où vivaient un si grand nombre de ses concitoyens. Mais je reconnais qu'en politique chaque pays possède ses usages, et que chaque parti a son tempérament. « Nous ne nous soucions guère, me disait Don Rafael, d'avoir des masses raisonneuses. Les élections sont entre les mains de l'élite de la société : cela suffit, car

983593A
Digitized by Google

là sont les garanties de sagesse. Le peuple, nous le gouvernons au mieux de ses intérêts. Nous ne voulons pas du vote des basses classes. » — « C'est votre affaire, répondis-je ; mais si vous ne faites pas la réforme électorale dans un sens libéral, les catholiques la feront contre vous après qu'ils vous auront renversés. »

L'EXPÉDITION FRANÇAISE.

La conversation que je viens de rapporter avait lieu avant l'invasion du Mexique par l'armée française. Tant de puissances avaient eu successivement à prendre des mesures de rigueur contre le trésor mexicain, que cette expédition n'avait à son origine rien d'extraordinaire : on savait que pour se faire payer il fallait se présenter avec du canon. Cependant, les rumeurs d'une occupation permanente, puis celles de l'établissement d'un « empire latin, » prirent bientôt une sorte de consistance. Mais pour moi, j'étais incrédule, car je connaissais le pays.

Les Français, me disais-je, ne veulent traiter qu'à Mexico, comme les Américains l'ont fait en 1847. Mais je ne pouvais me figurer qu'ils entreprissent de soumettre le pays. En effet, le Mexique couvre une superficie de 20,000 myriamètres carrés, ou soixante-dix fois l'aire de la Belgique, avec une population qui n'est pas double de celle de notre pays. C'est une contrée éminemment agricole, qui peut se subvenir à elle-même. Le peuple est barbare ou à demi-barbare, et tient plus de l'Arabe d'Algérie que de l'habitant civilisé du continent européen. Dans un pareil pays, on n'est maître que du lieu qu'on occupe, et comment une armée, qui doit venir d'au delà des mers, pourrait-elle jamais occuper une si vaste contrée ?

Il n'y avait aucun doute que le peuple ne fût décidé à la résistance. Moi, qui jouissais encore de la neutralité et qui l'entendais parler, je ne pouvais douter de ses sentiments. Aussi une conquête était-elle clairement une impossibilité, et tenter une impossibilité eût été folie. L'affermissement d'un prince étranger, représentant cette conquête, ne se pouvait qu'autant que celle-ci fût accomplie et permanente. « L'Empire latin » était par conséquent hors de question. Il y avait, il est vrai, une hypothèse qui me paraissait un peu moins irréalisable, et à laquelle je crus, pour cette raison même, que le gouvernement français désirait en venir. Mais le fait a prouvé plus tard que la combinaison la moins hasardée était la seule à laquelle il n'eût jamais songé. La France aurait peut-être réussi à faire du Mexique une dépendance, comme l'Angleterre l'a

Digitized by Google

fait de l'Inde, si elle eût laissé aux natifs une certaine part dans le gouvernement du pays. Je calculais toutefois, en prenant les choses sous l'aspect le plus favorable, que pareille entreprise ne payerait pas ses frais avant quarante ou cinquante années, — durant lesquelles tant de choses eussent pu survenir !

Les Mexicains étaient surpris de mon incrédulité. « L'expédition se fera, me disaient-ils ; nous connaissons bien nos résidents étrangers. (Le fait est que les peuples barbares et les sauvages ont une finesse extrême pour saisir les caractères.) Or, ces résidents s'abusent sur l'esprit de notre pays. »

Voici pourquoi ils s'abusaient. Les Européens traitent ces peuples comme des races inférieures. Ils ont mille moyens de supériorité, dont ils usent et dont ils abusent. L'indigène indolent les voit parvenir par leur activité et leur adresse, qui prouvent cette supériorité à certains égards. Ce natif est ainsi devant l'étranger, comme le serviteur devant son maître. Le maître veut être loué, flatté, encensé ; l'indigène, pour entrer en relation avec lui, le loue, le flatte et l'encense. L'étranger riche croit donc que tout le pays est à ses pieds. Il n'y a pas d'intimité réelle entre les deux populations. L'Européen résident ne connaît pas plus les indigènes qu'en Europe la classe des maîtres ne connaît ce que disent et pensent les domestiques. Ce sont deux sphères qui se touchent sans se pénétrer. Même les femmes indigènes qui ont été distinguées par des étrangers, et que des marchands européens ont épousées, sont toujours devant leur mari comme les femmes turques devant leur seigneur. Prévenues d'un complot des natifs contre les étrangers, elles sauveront la vie de leur mari, mais elles n'avertiront celui-ci qu'à la dernière heure.

Ainsi tout résident qui a quelque chose n'est pas à même de connaître l'esprit des natifs. On tient sans cesse devant lui un décor, et il n'en voit pas davantage. Il n'est même pas aisé au voyageur modeste d'inspirer la confiance aux habitants du pays. Ceux-ci se débarrassent rarement devant l'étranger de leur attitude de commande. Les Européens croyaient donc que les Mexicains, dès qu'ils verraient l'armée française, seraient obéissants et soumis.

Mais si les marchands se faisaient illusion, il était naturel de penser qu'un gouvernement comme celui de la France ferait contrôler leurs renseignements. Il ne devait pas s'en tenir à une seule source. Il reconnaîtrait donc bientôt, disais-je, les sentiments et l'attitude du pays.

« Les marchands, me répondaient les Mexicains, sont les seuls que l'on consulte. C'est par eux que les ambassadeurs forment leur

Digitized by Google

opinion. Le petit nombre d'hommes qui parlent couramment notre langue, qui vivent parmi les nôtres, et que nous adoptons pour ainsi dire, ne sont que des ouvriers ou des hommes sans position sociale. Ils n'ont pas voix au chapitre. Ce n'est pas, d'ailleurs, ce qu'ils diraient que l'on veut entendre. Nous aurons l'expédition, non-seulement parce que les marchands s'abusent, mais parce que Jecker a mis de hauts personnages dans ses intérêts. Il y a une créance véreuse à nous faire payer, sauf à partager là-bas les profits. »

Le *Herald* de New-York rendit publics, en 1862, ces bruits du Mexique. On a vu depuis, par les papiers saisis aux Tuileries, que M. de Morny avait reçu la promesse de trente pour cent pour « pousser l'affaire. » Le *Herald* prétendait que l'ambassadeur de France, M. De Salignac (un nom qui commande le respect), devait également recevoir une part. Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que ce ministre remit à Jecker, comme premier versement, des fonds que l'on destinait à un autre usage, et que M. Rouher fut forcé de condamner, au moins en public, cette transaction.

Que ces questions d'intérêt eussent ou non une influence sur les décisions du cabinet des Tuileries, l'expédition eut lieu comme on l'avait annoncé. L'indignation des Mexicains contre les Français, et plus tard contre les Français et les Allemands, devint très-violente. Elle n'est pas difficile à expliquer. Des peuples plus civilisés ont montré récemment qu'en cas d'invasion, le résident inoffensif n'élude pas, aux yeux des masses, la responsabilité des actes de sa nation. « Au moins, disais-je aux Mexicains parmi lesquels je vivais, n'allez pas me confondre avec les Français. Je suis Belge; ma nation fait profession d'une neutralité absolue. Elle n'a rien à voir dans cette guerre; elle y est aussi étrangère que la Suisse, dont vous respectez tant les nationaux. »

— « Ne parlez pas trop tôt, me répondit-on; voici une légion belge qui vient avec l'impératrice. »

Était-ce un rêve? Était-ce une réalité? Quoi! la Belgique allait mettre en danger la sécurité, peut-être la vie de ses nationaux, en se mêlant d'une querelle où elle n'était point partie! Ses marchands jouissaient du prestige d'une neutralité jusque-là absolue. Ils allaient recueillir avec les Suisses, à cause de leur neutralité même, les débris du commerce enlevé aux Français. Et c'est à ce moment que notre gouvernement aurait pris parti, sans la moindre nécessité, sans même une apparence de droit, dans une lutte qui devait faire tomber le prestige!

Heureusement tout espoir n'était pas perdu. Maximilien avait répété, à deux reprises, qu'il ne viendrait qu'autant qu'il fût appelé,

Digitized by Google

par un vote général, vote qui, pour le dire en passant, n'a jamais eu lieu. Jusqu'à la dernière heure, je restai incrédule. Mais quand il fut avéré qu'il s'agissait d'un projet sérieux, auquel se rattachait le nom d'une princesse de notre pays, quand il fut bien certain qu'une légion belge allait venir au Mexique, je me dis : « Faut-il que mon pays se jette dans pareille aventure ? » Je comptais parmi mes collègues à l'Académie, et dans le cercle de mes amis, des hommes qui avaient l'oreille de hauts personnages, quelques-uns même qui trouvaient accès près du roi. Je me disais : il faut avertir combien on se trompe, et jusqu'à quel point l'on est trompé. N'était-ce pas à moi, qui connaissais l'impossibilité de ces projets, de jeter un cri d'alarme? Des circonstances toutes particulières, et presque uniques, m'avaient mis à même de voir, de connaître ce que tant d'autres n'avaient pu apprécier sainement. Dans cette situation, parler, dire le vrai, me semblait un devoir.

J'y songeai pendant plusieurs semaines. Puis, la réflexion me vint. Qui voudra me croire? « En sait-il, dira-t-on, plus que nos ambassadeurs? A-t-il, lui, pour se renseigner, des agents à son service ? Quel intérêt le pousse à déconseiller un projet brillant? » Pouvais-je supposer, d'ailleurs, que mes lettres préviendraient ou même suspendraient, jusqu'à réflexion plus mûre, un projet arrêté par Napoléon, accepté par l'empereur d'Autriche, et approuvé par Léopold Ier? C'eût été folie à moi de me mettre en travers de tant de têtes couronnées. On n'eût pu avoir pour mes lettres qu'un suprême dédain, si même on les avait lues (1).

Je n'écrivis pas. Les événements se sont déroulés. On en connaît l'issue.

Même un instant, l'espoir m'était revenu. La légion belge n'était qu'une garde d'honneur. En effet, que nous avait fait le Mexique? Va-t-on se battre contre un peuple qui ne vous a pas donné de sujet de plaintes? Ce serait moralement criminel. Quand on a le bonheur d'être neutre, va-t-on chercher l'occasion de faire tomber d'un trait tous les avantages de cette neutralité? « La Belgique manque de débouchés, criaient nos Chambres de commerce; nous ne faisons pas l'exportation nous-mêmes; les marchands belges n'ouvrent pas assez de comptoirs dans les pays lointains. » Pouvais-je imaginer qu'on allait nuire, sans cause, à l'établissement présent et à venir de nos nationaux. « Ma nation ne vous fait pas la

(1) Je n'ai pas osé croire que les princes connussent la maxime de Bacon : « The wisest princes need not think it any diminution to their greatness, or derogation to their sufficiency, to rely upon councel. » Bacon, *Essays*, n° 1).

Digitized by Google

guerre, disais-je aux Mexicains; il ne s'agit que d'une escorte d'honneur. »

Le prochain courrier apporta la nouvelle que les Belges avaient pris part à la lutte — une part fort honorable sans doute pour le courage de nos soldats et de nos officiers. Mais toutes mes prévisions étaient déçues. Heureusement pour ma sûreté, je n'étais plus alors au Mexique; j'étais dans le Nord des États-Unis. Mais, désireux de maintenir la *bonne renommée* de mon pays, « ce n'est pas un régiment de l'armée belge, écrivais-je à mes amis mexicains, qui combat avec l'armée française; ce sont des volontaires belges, agissant comme individus, et qui ne sont revêtus d'aucun caractère national. » On me répondit, en m'envoyant la proclamation ministérielle où l'on mettait les belges de Tacamburo à l'ordre du jour de notre armée!

Et cependant, je ne voulais pas me rendre. Notre réputation de neutralité me paraissait si importante, non-seulement pour le présent, mais surtout pour l'avenir, en ce qui touchait l'extension du commerce belge dans les pays lointains, que je protestais encore. « Ne voyez-vous pas, écrivais-je, qu'il s'agit d'un acte individuel. L'ordre du jour à l'armée n'est pas le résultat d'une délibération; c'est l'effet d'un premier mouvement, c'est la première impulsion d'un père à qui l'on doit pardonner sa douleur. En réalité, la Belgique est en paix avec le Mexique; son armée ou aucune partie de son armée ne se bat donc point contre les Mexicains. Le corps belge est comme ces corps suisses qui ont servi en France, à Naples ou à Rome, à leurs risques et périls, volontairement, individuellement, sans que jamais la nation, comme telle, ni aucun de ses corps constitués, les reconnût ou les appuyât. »

« Je voudrais, pour vos nationaux, me répondit un Mexicain, et pour la *bonne renommée* de la nation belge, que vos compatriotes pussent être comparés, comme vous le dites, aux Suisses qui prenaient du service à l'étranger. Mais quand ces régiments helvétiques se faisaient tuer héroïquement au Palais des Tuileries, le 10 août 1792, et dernièrement, à Gaëte, le conseil municipal de Berne ne changeait pas les noms des places publiques pour les honorer. »

C'en était donc fait du prestige de notre neutralité dans l'Amérique espagnole. Nous prenions rang à l'avenir parmi la masse des étrangers intrigants et envahisseurs, ces ennemis communs, que l'indigène traite à bon droit avec défiance. Nous avions sacrifié une position unique, que nous aurions pu faire fructifier, et pour quel résultat? Qu'on me le dise!

J.-C. Houzeau.

Digitized by Google

UNE EXCURSION DANS L'ARCHIPEL DES LIPARI.

(Suite.)

IV

Stromboli, l'ancienne *Strongyle :*

Insula cui nomen facies dedit ipsa rotunda,

n'est pas un cône tout à fait régulier, comme j'aurais pu le croire, d'après son nom antique et son aspect lointain. De près, la montagne apparaît sillonnée de profonds ravins; elle a deux sommets proprement dits et son contour est légèrement elliptique. Les côtes se montrent partout escarpées et inabordables, sauf au Nord et à l'Est, où, sur deux petites plages de détritus volcaniques, s'élèvent les seuls villages de l'île, Inostra et Stromboli. La population est d'environ trois mille habitants, presque tous pêcheurs et matelots; c'est cependant d'ici qu'on tire le fameux vin de Malvoisie, si promptement falsifié dans les celliers de Messine.

Après avoir traversé les vignes qni couvrent les premières assisses de la montagne, nous commençâmes à enfoncer dans les cendres volcaniques que perçaient encore çà et là quelques maigres figuiers. Bientôt les blocs de lave devinrent plus fréquents et le sol se couvrit de petits cristaux pyroxéniques, couleur de fer, souvent enchassés les uns dans les autres en forme de faisceaux, de croix, de sceptres. Dans quelques endroits, ils constituaient à eux seuls le sol que nous foulions. Aussi M. Poulett Scrope fait-il remarquer qu'ils ne peuvent être dus à une cristallisation partielle de laves antérieurement émises, mais qu'ils ont certainement été formés avant leur éjection, dans les entrailles mêmes du volcan. Enfin nous atteignîmes ce que je croyais être le sommet; mais c'était seulement un plateau réuni par une crète étroite à une autre cime plus

Digitized by Google

élevée. Nous suivîmes cette arête effilée où il doit être imprudent de s'aventurer par un jour de tempête; puis, traversant l'espèce de défilé, encore rempli de neige, qui sépare la double cime de la montagne, nous nous trouvâmes tout à coup au-dessus du cratère.

Je ne puis mieux comparer ce site qu'à un vaste entonnoir, fortement ébrêché vers le Nord. Du sommet que nous occupions, une gorge inclinée descendait jusqu'à une ouverture tubulaire qui était la vraie bouche du volcan. De là, à chaque intervalle de quelques secondes sortait un roulement étouffé, pareil au bruit d'une canonnade lointaine. Environ toutes les dix minutes une explosion de même nature, quoique beaucoup plus violente, faisait trembler la montagne, en même temps qu'un jet rapide de fumée bleuâtre, mêlée de cendres et de scories, s'élevait perpendiculairement à une centaine de pieds, pour s'y confondre dans un nuage permanent de vapeurs plus pâles. A gauche, une solfatare fumait par sept orifices.

Mon guide refusa de s'aventurer plus loin, sous prétexte que le sol pouvait s'effondrer sous notre poids. Mais j'avais observé, jusque sur les lèvres du cratère, plusieurs gros blocs dont la présence en cet endroit attestait suffisamment la solidité du plancher. Je me mis donc à descendre avec précaution vers l'extrémité d'une arête rocailleuse qui séparait de la solfatare le cratère proprement dit. De cette pointe, je pouvais parfaitement dominer le gouffre. Malheureusement, la fumée, poussée par un léger vent du Nord, empêchait ma vue de plonger dans la cheminée du volcan. Le guide avait disparu dans un repli de la gorge. Aucun être animé, aucune trace de végétation ne rompaient le chaos de cette solitude. Sous la neige, on n'apercevait que des falaises déchiquetées, des cendres éparses, des blocs de lave, des scories, brunes de rouille ou jaunes de soufre. Une dénudation incessante faisait rouler, avec un bruit métallique sur les parois escarpés de la gorge, des avalanches de débris qui venaient se précipiter sur les bords du cratère ou s'engloutir dans sa bouche en travail. Au-dessus de ma tête, un épais nuage de fumée interceptait les rayons du soleil, tandis que devant moi, par la brèche du volcan, je voyais miroiter les flots de la mer Tyrrhénienne, resplendissants de chaleur et d'éclat, mais voilés et décolorés par le rideau mobile des vapeurs montantes.

C'est ainsi que les poètes font apparaître aux damnés la vision du Paradis. Quand au dixième siècle les croisés revin-

Digitized by Google

rent par ces parages, si quelques-uns d'entre eux s'aventurèrent jusqu'à ce repli de la montagne, faut-il s'étonner, par ces jours de croyances naïves, qu'ils s'imaginèrent reconnaître dans les soupirs du volcan les lamentations des âmes enchaînées au Purgatoire? Telle fut l'origine du *Jour des Morts* qu'Odillon de Cluny institua en 998 sur la foi de cette légende. Rappelons encore que les âges héroïques de l'antiquité avaient placé ici le séjour d'Éole, comme l'épopée chevaleresque du moyen-âge devait y confiner l'âme de Charles Martel.

Stromboli est, comme on sait, le seul volcan d'Europe en activité permanente. Les phénomènes qu'on y observe n'ont guère changé depuis les temps les plus reculés de l'histoire. « Dans Strongyle et Jera, rapporte Diodore, il existe encore » actuellement des gouffres, d'où sort un vent violent et un » bruit effroyable. Il en sort aussi du sable et des produits » ignés, comme on en voit autour de l'Etna. Aussi quelques- » uns disent que ces îles communiquent avec l'Etna par des » voies souterraines, et que la plupart du temps l'Etna et les » cratères de ces îles vomissaient alternativement. » (*Traité des îles*. V, 7. Trad. de M. Hoefer.)

Ainsi la théorie des relations entre ces différents orifices volcaniques n'est pas aussi neuve qu'on pourrait le supposer.

Cependant il faut admettre que le Stromboli s'est montré beaucoup plus actif à une époque inconnue, n'en eût-on d'autre preuve que l'existence même de l'île. Toute cette masse a dû être élevée par les forces volcaniques, avant qu'elles ne fussent reléguées sur un point isolé du versant septentrional. Même de nos jours, M. Poulett Scrope rapporte que pendant les mauvais temps de certains hivers, le sol se fend aux environs du cratère et qu'il s'en échappe, avec un grand vacarme, des torrents de fumée, de cendres et de lave. Mon guide me montra aux environs du sommet une dépression d'aspect calciné qu'il prétendit avoir été, seize mois auparavant, le théâtre d'une pareille éruption. « Ah! Signor, ajouta-t-il, le Diable devait être bien malade. »

Nous redescendîmes le cône avec une extrême rapidité, courant ou plutôt bondissant sur les cendres où nous enfoncions parfois jusqu'aux genoux. Tous ceux qui ont gravi des montagnes volcaniques savent avec quelle facilité on refait ainsi en quelques minutes le chemin de plusieurs quarts d'heure. Cependant, quand nous arrivâmes au village, le soleil était déjà sur son déclin. Ne me souciant pas d'une nouvelle tra-

Digitized by Google

versée dans le bateau postal et voulant d'ailleurs mettre à profit le vent du Nord, je m'embarquai à minuit sur un bateau de pêche, qui, avec quatre hommes d'équipage, devait me ramener à Lipari pour la somme de trente francs. Cette fois, je m'endormis sans trop de peine, roulé dans mon manteau. Quand je me réveillai, le jour allait paraître et nous étions presque à la hauteur du Campo Bianco. On sait comme les nuits sont froides dans le Midi, par les vents de bise. J'étais glacé; j'avais peu soupé et peu dormi; je ressentais dans mes membres une raideur fort naturelle après cinq heures de repos sur les planches de la barque, et pourtant, quand les premières teintes du jour dessinèrent les montagnes de la Calabre sur l'azur opalin de l'Orient, je sentis que le charme de cette aube méridionale pénétrait en moi comme la sève d'une vie nouvelle. Jamais je n'éprouvai à un tel point la véracité de cette observation que rien ne délasse un voyageur comme un frais lever de soleil. Bientôt des teintes plus accentuées colorèrent l'horizon, se reflètant dans les flots de la mer Ionienne, qui m'apparaissait à travers les rives du Phare, comme une nappe de cristal illuminée par la réverbération d'un lointain incendie. En même temps le dôme neigeux de l'Etna passait sans transition du blanc au rose, se détachant avec cette hardiesse et cette netteté matinales qui ne survivent guères aux premiers rayons du soleil. Le vent avait tourné au Sud sur le versant de la mer Ionienne et il était assez singulier de voir s'allonger vers le Nord-Ouest la file étroite des vapeurs qui sortaient du grand volcan sicilien, pendant que derrière nous le panache du Stromboli continuait à flotter dans la direction du Sud.

V

Il était neuf heures du matin quand nous débarquâmes à Lipari. Le paquebot ne devait arriver que le lendemain. J'en profitai pour tenter sans retard une dernière excursion à Vulcano, où une barque me conduisit en deux heures. L'île de Vulcano est un des champs de bataille classiques où se rencontrent les adversaires et les partisans des cratères de soulèvement. Ce terme exige quelques mots d'explication.

La plupart des montagnes volcaniques ont la forme d'un cône tronqué. On observe généralement que ces cônes se composent tout entiers de couches concentriques, s'emboîtant l'une

Digitized by Google

sur l'autre, comme les pelures d'un oignon. D'où une controverse toute moderne :

Les uns voient dans cette structure la preuve qu'un volcan débute toujours par un soulèvement des couches préexistantes, en forme de vessie ou d'ampoule, sous la pression des gaz intérieurs. Si le terrain ainsi soulevé conserve assez d'épaisseur ou de cohésion pour résister à l'expansion des gaz, là s'arrête sur ce point la manifestation des forces volcaniques, et l'on a un de ces mamelons parfaits, analogues à certains *Puys* de l'Auvergne, sans traces apparentes de cratère ni d'éruption. Si, au contraire, les gaz réussissent à crever l'ampoule, ils s'échappent aussitôt, en laissant au sommet de la nouvelle montagne cette dépression cratériforme, visible sur tous les volcans actifs, qui, une fois formée, reste indéfiniment ouverte à l'émission des produits éruptifs. L. de Buch, M. Elie de Beaumont en France, M. d'Omalius en Belgique, sont les partisans les plus remarquables de cette hypothèse.

La théorie opposée, dite des cratères d'éjection, d'abord soutenue en France par M. Constant Prévost, trouve aujourd'hui en Angleterre ses principaux défenseurs. Sans contester les changements de niveau qui s'opèrent incessamment sous l'action des forces souterraines, cette école affirme que la structure particulière des cônes volcaniques est due au simple entassement des produits rejetés par les bouches ignivômes. D'après cette opinion, les gaz, qui sont l'agent principal des phénomènes éruptifs, atteignent la surface du globe avec des effets analogues à l'explosion d'une mine, déchirant, triturant et projetant en l'air tout ce qui s'oppose à leur passage. Quand ces débris lancés dans une direction verticale retombent ensuite autour de la crevasse arrondie par la continuité des explosions, ils doivent peu à peu s'accumuler en talus circulaire, et le cône ainsi ébauché continue à s'accroître d'un mantelet plus ou moins régulier à chaque jet de cendres ou de scories qui retombe sur ses flancs, comme à chaque torrent de lave qui déborde par dessus les lèvres du cratère, pareil au champagne qui s'épanche par dessus le goulot d'une bouteille.

Telles sont à peu près les deux versions sur l'origine des montagnes volcaniques. Quant aux motifs dont chaque école étaie ses convictions, on nous en fera grâce ici. Il suffira de dire que des deux côtés se produisent des autorités, des arguments et même des faits de nature à justifier bien des hésitations. D'ailleurs, quand on saura que pour arriver seulement à bien

Digitized by Google

saisir ces deux systèmes, il nous a fallu, après plusieurs mois d'études théoriques, plusieurs semaines de séjour parmi les volcans actifs et éteints de l'Italie méridionale, on admettra que nous ne nous prononcions point dans une question qui divise encore les géologues les plus éminents de notre époque. Nous devons dire, toutefois, que la seconde de ces théories, telle qu'elle est exposée dans les ouvrages de sir Charles Lyell et de M. Poulett Scrope nous a séduit, dès le premier abord, par la clarté et le naturel de ses explications.

L'île de Vulcano se compose d'un large cratère éteint, fortement ébréché vers le Nord. Dans cette déchirure se dessine un cône plus récent dont le sommet est occupé par le cratère actuel. Un cône relativement moderne, cerclé par un vieux cratère ébréché et surmonté d'un nouveau cratère actif, tels sont les traits ordinaires de ce qu'on pourrait appeler un type complet de sites volcaniques. Mais ici se présente cette particularité qu'au lieu de s'élever au centre, le cône actuel se trouve presque sur la circonférence de l'ancien cratère, au bord de la brêche. Dans la même direction, mais davantage vers le Nord et par suite hors de l'enceinte, se dresse encore un autre cône, Vulcanello, plus petit et plus récent, qui paraît remonter au commencement du deuxième siècle avant notre ère. Orosius place l'apparition de cette île dans l'année où moururent trois des plus fameux capitaines de l'antiquité, Scipion l'Africain, son rival Annibal, et enfin, le dernier des Grecs, Philopœmen. L'historien, à vrai dire, parle de l'*insula Vulcani* (Orosius, IV, 20) ; mais c'est évidemment de Vulcanello qu'il est question, car Vulcano était déjà connu aux temps d'Aristote, sous le nom de *Jera Vulcani*. Ce philosophe parle même d'une éruption qui signala peut-être l'apparition du cône actuel :

« La terre se gonfla dans cette île. Il s'éleva avec fracas une mon-
» tagne qui, s'entr'ouvrant enfin, vomit en abondance des gaz avec des
» scories et des cendres. » (*De Meteor*. II. Trad. sur le texte latin).

Ce récit semblerait donner gain de cause aux cratères de soulèvement; mais écoutons maintenant la relation de Senèque sur l'origine de Vulcanello :

« Nos ancêtres se souviennent, dit Posidonius, que lorsqu'une île
» s'éleva dans la mer Egée, la mer se mit à écumer pendant quelque
» temps, et que la fumée s'éleva de ses profondeurs. Car, d'abord, elle
» produisait des flammes, non pas continuellement, mais jaillissant par
» intervalles, comme des éclairs, toutes les fois que le feu intérieur sur-
» montait la résistance du poids supérieur. Puis, des pierres furent reje-

Digitized by Google

» tées, ainsi que des rochers en partie non ignés et en partie cal-
» cinés, et convertis en ponce légère. Enfin, apparut le sommet d'une
» montagne; puis, la hauteur augmenta toujours, jusqu'à ce que ce
» rocher prît les proportions d'une île. »

Des récits aussi opposés ne comportent que deux explications : Ou bien la nature nous donne côte à côte des cratères de soulèvement et des cratères d'éjection, — ou bien chaque narrateur habille, suivant les exigences de ses théories personnelles, les faits qui lui arrivent par des traditions lointaines et confuses. Comment ne pencherions-nous pas plutôt vers cette dernière réflexion, quand nous voyons, encore à propos de Vulcanello, le Père Kircher s'écrier dans son *Mundus Subterraneus*.

« On dit que Vulcano rejeta tellement de cendres et de pierres, qu'il
» forma près de lui, au milieu de la mer, Vulcanello, ainsi nommé
» parce qu'il fut engendré comme un fils par son père. Tradition que
» j'ai pu vérifier en parcourant moi-même ces rivages. »

Et pourtant Vulcanello possède à son sommet un cratère bien manifeste, preuve incontestable de son individualité volcanique.

VI

Vulcano n'est pour le moment qu'une solfatare. Mais on ne peut pas encore le ranger parmi les volcans éteints, car ses dernières éruptions ne remontent qu'à 1775 et à 1786. Les anciens avaient placé ici les forges de Vulcain, « parce que la nuit on y aperçoit beaucoup de flammes, le jour beaucoup de fumée. » Le moyen âge en fit la retraite des esprits infernaux, successivement expulsés par San Calogero, de l'île Lipari, puis de Vulcanello. Selon l'observation de Dolomieu, cette légende révèle peut-être la marche des forces volcaniques qui bouleversaient encore Lipari au début de notre ère.

Nous abordâmes sur la langue de terre qui, depuis les dernières éruptions de Vulcano, a réuni cette île à sa petite voisine. Au bord de cette plage, une source thermale soulève l'eau des vagues et rend la mer brûlante sur une étendue de plusieurs pieds. Un peu plus loin, près d'un rocher isolé, qui est peut-être un débris de l'ancien cratère, s'élèvent quelques bâtiments délabrés, ouverts à tous les vents. C'est une sorte de fabrique où l'on prépare le soufre, l'alun, le salmiac et l'acide boracique que fournit le volcan. Dolomieu nous apprend

Digitized by Google

que cette industrie y existait déjà au milieu du dernier siècle. Mais, comme on soupçonnait les travaux d'engendrer des crevasses par où s'échappaient des vapeurs nuisibles aux rivages voisins, ils furent suspendus par un ordre du gouvernement et sous une excommunication de l'évêque. Quand, à une époque récente, la famille napolitaine des Nunzianti obtint le monopole de cette exploitation, le nouvel établissement mit à profit les matières premières accumulées dans l'île depuis la suspension des anciens travaux et dut ainsi réaliser d'assez beaux bénéfices. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ces matières se reproduisaient avec trop de lenteur pour alimenter une exploitation considérable, et je pense qu'aujourd'hui les propriétaires seraient heureux de se débarrasser de leur concession. A mon passage, on n'y occupait plus que six ouvriers. Je crois qu'un homme du pays, résigné à vivre au milieu des privations, avec une poignée de travailleurs, pourrait à la longue en rapporter une petite fortune. Mais, avec des propriétaires étrangers, un directeur vivant à Lipari et des ouvriers abandonnés à eux-mêmes dans une île incapable de les nourrir, je doute qu'on puisse jamais en retirer de quoi couvrir les frais de revient.

Ce n'était pas la première fois que j'abordais à Vulcano. La semaine précédente, j'avais tenté cette excursion par un temps incertain, qui s'était bientôt transformé en violente averse. Quelle ne fut pas ma surprise, en pénétrant alors dans la baie, d'apercevoir devant moi un vrai site de l'extrême Nord : toutes les falaises intérieures du vieux cratère étaient couvertes d'une neige qui descendait jusqu'à la plage de la brêche. Je n'en avais pas moins persisté à poursuivre l'entreprise; mais arrivé en vue du cône, je l'avais trouvé tellement enveloppé de vapeurs que j'avais dû reconnaître l'impossibilité d'atteindre le cratère. Je ferai observer, à propos de ce fait, que pendant toute la durée de mon séjour dans l'archipel, j'ai pu constater moi-même une coïncidence journalière entre l'état du baromètre et l'abondance des vapeurs, tant au sommet de Stromboli que de Vulcano. On sait qu'Eole passait pour le roi des vents, parce que ses sujets avaient la réputation de prédire le temps trois jours à l'avance. De nos jours, le Stromboli sert encore de baromètre aux pêcheurs de l'île. Ici, comme dans bien d'autres circonstances, la science est venue à la fois confirmer et expliquer la tradition populaire. Une fois admis que l'expansion des forces souterraines est combattue par le poids de la colonne

Digitized by Google

atmosphérique, il semble tout naturel qu'à chaque dilatation de cette colonne corresponde une recrudescence proportionnée de l'activité volcanique. C'est ainsi que M. Scrope explique également les éruptions exceptionnelles du Stromboli pendant certaines tempêtes de la mauvaise saison.

A mesure que je gravissais les premières pentes du cône, j'entendais le sol résonner sous mes pieds, comme si j'avais marché sur la voûte d'une caverne. Les partisans des montagnes volcaniques en forme d'ampoule ont tiré un grand argument de ce phénomène. Mais M. Scrope fait observer, à propos de la Solfatare, dans les monts Leucogées, — où un pareil phénomène se reproduit dans des circonstances identiques, — que cette résonnance doit provenir, non pas d'une cavité, mais de milliers de cavités, — le trachyte décomposé du sous-sol se parsemant d'innombrables vésicules sous l'influence évaporante de la chaleur intérieure.

Arrivé au sommet du cône, j'eus à traverser dans toute sa longueur le plateau dont la partie méridionale est seule occupée par le cratère. C'est ici que se rencontre le principal désagrément de l'ascension. Longeant sans précautions suffisantes les fumerolles qui s'échappaient par de nombreuses crevasses, je fus tout à coup enveloppé dans une bouffée de gaz acide sulfureux et je tombai à demi asphyxié dans les bras des deux bateliers qui m'accompagnaient. Ceux-ci me transportèrent à l'air libre et me couchèrent sur le dos, si bien qu'au bout de quelques minutes, sauf un peu d'irritation aux bronches, je ne me ressentais plus de l'incident. Mais je n'en croyais pas moins devoir renoncer à toute descente dans le cratère, quand mes guides m'assurèrent que le plus mauvais pas était franchi, et effectivement je pus m'assurer, en m'approchant de l'orifice, que les vapeurs y étaient à peu près inoffensives.

Dolomieu, lors de sa visite à Vulcano, ne trouva aucun moyen d'atteindre le fond du cratère. Plus heureux, je profitai du sentier taillé, dans les parois du gouffre, par les ouvriers de la fabrique, qui vont y chercher une partie de leurs matières premières. Ce cratère est une vraie merveille naturelle. Dolomieu le proclame le plus beau et le plus magnifique qu'il ait jamais vu, même en comptant l'Etna. Sa régularité et sa profondeur relative sont peut-être uniques. Parfaitement circulaire, il peut avoir trois cents mètres de haut sur deux kilomètres de circonférence et il n'offre aucune brèche, aucune

Digitized by Google

gorge, aucun repli par où la vue puisse s'échapper vers des scènes moins sinistres. Sous l'influence des émanations qui s'exhalent par tous les pores du sol, ses parois abruptes revêtent les couleurs les plus éclatantes de l'alun et du soufre. A chaque pas, des fissures, s'entr'ouvrant à travers les rocs éboulés, dégagent des flots de vapeurs, avec un bruit pareil au bouillonnement de l'eau. Il serait impossible d'introduire la main dans ces crevasses dont quelques fumerolles atteignent, d'après M. Fouqué, une température supérieure à 360° cent. La nuit, on assure qu'on y aperçoit la flamme bleue du soufre en combustion.

Le plancher du cratère n'est qu'une accumulation tiède et humide de produits sulfureux, abandonnés par les gaz souterrains qui se refroidissent au contact de l'air et mélangés aux détritus trachytiques qui roulent des parois jusqu'au milieu de l'entonnoir. C'est ici que dans certaines fissures on recueille, mais non sans s'exposer à quelques brûlures, les belles stalactites sulfureuses dont j'ai déjà parlé. Dans l'endroit le plus profond, je remarquai avec étonnement ce qu'ailleurs j'aurais pu prendre pour une mare d'eau gelée. C'était une croûte mince et vitreuse, pareille à une pellicule de glace, que parsemaient des petites cristallisations verdâtres; j'en détachai avec précaution quelques plaques, mais au déballage je ne trouvai à leur place qu'une informe bouillie d'alun jaunâtre.

On conçoit que je m'arrachai avec peine à ce site grandiose. Si quelque explorateur ne pouvait consacrer aux îles Lipari qu'une seule journée, c'est Vulcano que je lui conseillerai, comme le point le plus curieux de l'archipel. Notre descente fut aisée, quoique le sol se montrât par intervalles fort glissant. Quelques heures plus tard, j'étais de retour à Lipari, et le lendemain, à six heures du matin, je quittai définitivement les îles.

Deux jours plus tard, je me trouvais à bord du paquebot qui fait le service direct de Messine à Naples. Vers huit heures du soir, je montai sur le pont. Le ciel était couvert, la nuit opaque. Tout à coup, vers le sud-ouest, je vis comme une grande flamme éclairer l'horizon; puis tout retomba dans l'obscurité. Cette flamme apparente, visible au nord sur une immense étendue, mais inaperçue dans toutes les autres directions, était simplement la réverbération des laves projetées dans la bouche du Stromboli. Son apparition, à des intervalles réguliers d'environ

Digitized by Google

dix minutes, doit coïncider avec les explosions intermittentes dont j'ai dit plus haut quelques mots, quoique rien, pendant le jour, ne fasse pressentir, même au seuil du cratère, une clarté aussi extraordinaire. Aussi le Stromboli est-il un vrai phare, pu'on peut dire le plus ancien du monde, car il guidait déjà les navires aux temps de l'âge héroïque. — Cette fantastique lueur est mon dernier souvenir d'une excursion qui restera dans ma mémoire comme l'épisode le plus complet, le plus intéressant et le plus sympathique de mes pérégrinations en Sicile.

E. Goblet d'Alviella.

LE MONARQUE.

TRADUCTION DE PFEFFEL.

Un jour, se trouvant seul, — sur le trône brillant
De son maître, un bouffon s'étendait en baillant...
Mais voilà que le prince arrive à l'improviste;
A son premier courroux le monarque résiste
Et s'écrie en riant : Que fais-tu là, farceur?
— Rien, répond l'indolent, je règne, Monseigneur!

L. S.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE.

(Suite.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — GYMNASES.

Discours de M. le Dr Bonitz. — *L'instruction publique en Prusse*, par M. Thiel.

A l'occasion de son installation comme directeur du Gymnase de Grauen Kloster à Berlin, M. le docteur Bonitz a prononcé un discours sur le caractère permanent que les gymnases doivent conserver au milieu des transformations qu'ils peuvent être appelés à subir dans le cours des temps. Selon lui, trois points, étroitement liés entre eux, forment malgré toutes les diversités les traits communs de tout gymnase, et en constituent le caractère principal. Ces trois points sont : la tendance vers l'éducation libérale, la continuité de rapports avec l'Université et le développement moral des caractères. Sur ce dernier point l'orateur s'est exprimé catégoriquement en ces termes :

« Le choix d'une profession libérale et la disposition à l'embrasser avec toute l'énergie d'une volonté fixe exigent que le développement moral marche de front avec la culture de l'esprit. Diriger ses efforts vers ce but, c'est ce que le Gymnase a toujours considéré comme sa tâche principale. Pour indiquer les moyens d'atteindre ce but, on a coutume de rappeler l'influence morale qu'exercent sur l'élève la discipline extérieure, la pratique des devoirs sérieux, le respect de la loi, l'égalité du droit, sans acception des personnes ; et il est parfaitement vrai que ces influences par la continuité de leur action, contribuent déjà à former l'être moral. Cependant, cette action salutaire, le Gymnase la partage avec toute école bien organisée, même avec toute institution établie en vue d'un travail commun. Le caractère propre du Gymnase consiste en ce que son enseignement — la matière enseignée et la manière dont on l'enseigne — est de nature et aboutit à élever les dispositions morales de la jeunesse.

Le Gymnase, en effet, n'arrête pas l'enseignement religieux aussitôt que l'Église a reçu l'adulte parmi ses ouailles, il accompagne l'adolescent à travers les années qui sont ordinairement, et surtout pour les

Digitized by Google

natures sérieuses et profondes, une période de doute et de lutte intérieure, et continue à lui donner un enseignement moral qui répond à sa réflexion naissante et à l'état général de son instruction.

L'étude des deux langues classiques de l'antiquité n'est point un pur travail de mémoire appliqué aux formes des mots et des phrases; ces langues elles-mêmes sont la création la plus parfaite de deux peuples les plus heureusement doués, et sur la culture desquels notre propre civilisation repose foncièrement. L'étude de ces langues ne peut être séparée des pensées et des sentiments qui ont trouvé leur expression en elles; car comme dit Luther : « les paroles sont l'écrin dans lequel nous portons le bijou des pensées, » la connaissance de ces langues rend possible l'intelligence des chefs-d'œuvre littéraires qui, dans leur perfection classique ont conservé à travers des milliers de siècles, la vie et la puissance créatrice, et qui par leur fraîcheur naturelle ont plus d'affinité avec l'esprit de la jeunesse que bien des productions de notre époque.

L'enseignement de l'allemand ne tend pas seulement à agrandir le cercle d'idées, soit en parlant cette langue, soit en l'écrivant; il sert en même temps à initier la jeunesse aux plus belles œuvres de notre littérature, à inspirer le respect pour les grands esprits de notre nation, à éveiller en elle le sentiment de ce qui est noble et grand et le dégoût pour tout ce qui ne l'est point. L'histoire parle à chaque âge, à chaque degré d'instruction, son langage propre et particulier; pour la jeunesse des gymnases c'est l'histoire ancienne qui doit, par la nature plus simple des situations sociales et politiques de l'antiquité, préparer l'intelligence des conditions plus compliquées des temps modernes, tandis que l'histoire nationale doit être le fondement d'un patriotisme inébranlable et éclairé.

Aux mathématiques il manque à la vérité toute influence immédiate sur la formation du caractère; mais à force de pénétrer les lois du nombre et des formes, que nulle autre loi n'égale pour leur caractère absolu et évident, on acquiert une discipline, à la fois si indispensable et si inappréciable que le plus grand philosophe de l'antiquité ne voulait admettre à l'étude de la philosophie que des élèves sortis des écoles des mathématiciens. Il y a en réalité quelque chose qui élève et réjouit l'esprit, quand on voit que c'est au moyen des formules mathématiques, que l'ignorance seule peut se plaire à qualifier de vides et stériles, qu'on est parvenu à surprendre les éternelles lois de la nature et à en poursuivre l'entière explication.

Enfin l'enseignement du dessin et du chant ne tend ni à former des artistes ni à servir à une vaine ostentation; il veut simplement, — par la seule voie possible, — l'exercice personnel, et l'exécution — éveiller le sens du goût et le diriger vers les arts qui ont le pouvoir de porter le recueillement religieux plus profondément dans les âmes, d'adoucir la douleur, de donner des ailes aux aspirations et à la vaillance et d'ennoblir les jouissances de la vie.

Digitized by Google

Bref, chaque objet de l'enseignement moyen, non en vertu d'un accompagnement monotone de sages préceptes et d'applications morales, mais en vertu de sa propre nature, peut influer sur le sens moral de la jeunesse, c'est pour cela que le gymnase, sans amoindrir ni contester l'influence de la famille, sans prétendre moins encore à la remplacer, a droit de s'attribuer une action véritable sur la formation du caractère de la jeunesse et de revendiquer cette puissance tout à la fois comme un devoir et comme un titre. »

M. Bonitz reconnaît aussi comme parfaitement fondée l'opinion de ceux qui croient qu'en présence de l'accroissement continu des matières d'enseignement, le gymnase doit s'imposer la tâche de tendre à leur simplification et à leur concentration. Mais, suivant lui, on ne saurait obtenir ce résultat, en réduisant l'enseignement des sciences physiques et mathématiques au rôle de matière accessoire et facultative, attendu que ces connaissances sont un élément essentiel de l'ensemble scientifique de l'instruction générale de notre temps ; au moment où la jeunesse, avant d'entrer dans une profession spéciale, cherche à s'approprier une éducation générale, il serait inexcusable de détourner son esprit d'une moitié des recherches de l'esprit humain, et de lui rendre par là plus difficile sinon inaccessible l'intelligence des plus importantes forces motrices de la vie scientifique.

Mais une grave objection se présente : L'abondance des matières de l'enseignement lui permet-elle encore d'être général. Ce but, possible dans un degré inférieur de civilisation, peut-il être encore atteint aujourd'hui ? Si l'abondance des matières non-seulement menace les études, mais les expose déjà à un danger sérieux, on se voit, semble-t-il, forcément amené à conclure qu'il faut renoncer à cette instruction variée, signalée comme le trait caractéristique des gymnases, et la considérer comme un rêve absolument irréalisable. Ce but, dit-on, aurait pu être atteint dans un degré inférieur, dans une situation plus simple, de civilisation ; mais vu la variété et la profondeur du mouvement intellectuel et des études de notre temps, on ne saurait plus songer à l'atteindre.

M. Bonitz ne peut partager ces doutes et encore moins se ranger de l'avis de ceux qui, comme remède efficace aux inconvénients signalés et réels, proposent de spécialiser les études.

« Plus on se hâtera, dit-il, d'établir ou d'admettre, dans le développement intellectuel de la jeunesse, cette séparation d'après les matières

Digitized by Google

spéciales, et de désintéresser l'esprit, en quelque sorte, de tout ce qui se trouve en dehors de leur cercle restreint, plus on fera disparaître promptement, dans les diverses classes de la société, la capacité de l'intelligence et la base de l'estime réciproque.

Comment cependant, résoudre ces difficultés?

» Ce serait un manque d'énergie d'esprit, dit M. Bonitz, que de renoncer à résoudre le problème, parce que les premières voies tentées en vue de sa solution ont été reconnues fausses. N'est-il pas plus probable qu'on aura à chercher la solution définitive de cette difficulté, qui ne s'est produite que successivement, non pas dans l'élimination pure et simple de certaines matières de l'enseignement, mais dans la juste mesure à assigner à chacune d'elles, et dans l'exploitation intelligente du concours qu'elles peuvent se prêter mutuellement?

» Un phénomène particulier semble autoriser une pareille espérance. On peut remarquer que là où le professeur, tout en dominant sûrement le terrain de sa spécialité, sait garder les yeux ouverts sur les autres domaines de l'enseignement, il n'y a pas à craindre que les élèves se sentent surchargés ; car l'étude et le travail, stimulés par le vif intérêt qu'ils éprouvent pour l'ensemble des matières professées, prennent pour eux presque l'attrait d'un plaisir, tandis que la fatigue arrive au contraire alors qu'une lacune se fait sentir soit de l'un, soit de l'autre côté.

» Ce fait indéniable semble indiquer où les efforts doivent se diriger pour trouver la solution de cette question. Pourtant, le mal ne sera pas écarté tout d'un coup, comme par le charme magique d'une formule enchantée ; mais, dans les divers domaines de l'enseignement, des convictions se formeront dans cette direction, elles se fortifieront et à mesure qu'elles se divulgueront, elles assureront la réforme. De cette manière, il sera possible de remplir ce postulat, qui demande que l'école prépare à la vie générale et mette en harmonie l'instruction et l'éducation avec les nécessités de la science moderne. »

C'est ainsi que s'exprime un homme d'une parfaite compétence et d'une autorité reconnue en matière d'instruction publique.

La question d'une réforme de l'instruction publique plus appropriée aux besoins du temps, occupe vivement depuis plusieurs années toutes les classes intelligentes de l'Allemagne. Ce fait, vrai en général, l'est particulièrement en ce qui concerne l'enseignement secondaire ; à l'heure qu'il est, la nécessité d'une réorganisation des gymnases ne saurait plus être niée en Allemagne que par ceux qui, de parti pris, s'obstinent à résister à tout progrès.

Parmi les nombreuses publications qui ont récemment fixé l'attention sur ce sujet, une place particulière doit être assignée

Digitized by Google

à un livre intitulé : l'*Instruction publique en Prusse* par M. *Adolar Thiel*, conseiller à la Cour d'appel d'Insterburg (Régence de Kœnigsberg). Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'auteur a fait preuve d'une connaissance approfondie de la matière, que la sûreté des jugements qu'il émet, ainsi que la parfaite impartialité et la grande modération dont ils sont empreints, lui constitue des titres très-sérieux, et que les vues qu'il a développées, quand même des doutes légitimes se présenteraient quant a leur application immédiate, n'en méritent pas moins d'être méditées par tous ceux qui ont une action plus ou moins directe sur l'avenir de l'instruction publique. — L'auteur n'appartient pas à l'ordre des pédagogues strictement parlant, mais si cette circonstance peut enlever quelque chose à l'autorité des opinions émises, elle contribuera peut-être à élargir le point de vue d'où il convient d'envisager la question, et à ce titre il n'est pas hors de propos de nous occuper de ce livre.

L'auteur pose nettement la question en ces termes :

« Il est universellement reconnu que le but de l'enseignement secondaire est de conduire l'élève à l'*humanité*, c'est-à-dire, de le mettre à même, à l'âge de la maturité et de l'intelligence, de remplir ses devoirs comme citoyen et comme homme, dans la mesure la plus complète et la plus noble que la nature humaine comporte, et avec cela de préparer une jeunesse d'élite où puisse se recruter le gouvernement intellectuel de la société. Si dans ces derniers temps, ce but a été manqué en Allemagne d'une manière de plus en plus apparente, il faut en attribuer la cause à deux tendances qui, si différentes qu'elles soient, produisent des effets également déplorables : c'est d'abord la *subordination* de l'éducation secondaire à un but prétendu *religieux ou plutôt théocratique* : c'est ensuite le principe, soi disant *utilitaire*, qui prenant pour point d'appui les études classiques, ne tarde pas, comme une plante parasite, à les envahir et à les étouffer de ses étreintes.

Contre la première tendance, la tutelle théocratique, exercée sur l'enseignement secondaire, l'auteur croit devoir se prononcer avec d'autant plus d'énergie que le parti dominant actuellement dans l'Eglise, en Prusse, s'attache à l'exploiter à outrance, au mépris du sentiment universel.

Quant au principe utilitaire, voici ce qu'en dit M. Thiel :

« Quand Fr. Aug. Wolf, au commencement de ce siècle, met ses contemporains en garde contre les envahissements des *Studia mercenaria*, dont la culture voudrait se donner les airs d'une éducation littéraire : *affectant literatorum nomen*, — c'est un signe qui mérite d'être remarqué, dans un temps où relativement on attachait moins de prix à la jouissance des choses matérielles, le courant de l'époque entraînant les

Digitized by Google

esprits de préférence dans la voie des jouissances spirituelles. Mais depuis cette époque la tendance signalée, qui à coup sûr n'a pas été profitable au caractère de la nation allemande, a gagné d'autant plus de terrain que l'industrie et les nombreuses inventions dans le domaine de la mécanique ont, dans une large mesure, fourni aux hommes les moyens de jouir commodément de la vie, sans les astreindre à des efforts et à des travaux soutenus dans le domaine des sciences d'un ordre plus élevé et plus noble. Seulement, ceux qui se font les promoteurs ou les préconiseurs de cette tendance oublient que, en s'y livrant, on n'élève que des médiocrités vulgaires, qui font plus de cas d'une page du *Times* que de tout Thucydide et qui se rallient au dicton : *Primum pecunia quærenda est.* Qu'il suffise de faire observer en passant que le meilleur des historiens modernes sur l'Hellas est un banquier anglais. Il nous semble donc que les études classiques ne méritent pas le dédain qui leur est témoigné par les utilitaires de nos jours, et qu'elles ne sont pas, comme on le prétend, inconciliables avec le soin bien entendu des intérêts légitimes de la vie matérielle. »

L'auteur conclut aussi à une réforme de l'enseignement secondaire et il formule les propositions suivantes :

1° Il est de toute nécessité que l'éducation de la jeunesse des gymnases se tourne plus que par le passé vers le côté physique et hygiénique, et que le temps soit partagé plus également entre le soin du corps et le soin de l'esprit.

2° La plus grande réduction possible doit être apportée dans les écritures et dans les devoirs à faire en dehors des leçons.

3° Il doit être consacré plus de soin à développer le jugement, au dépens duquel, dans l'état actuel de l'instruction publique en Prusse, on favorise trop le développement de la mémoire.

En résumé, quelque justifiée que soit la renommée de l'enseignement secondaire en Prusse et en Allemagne, on voit qu'il est à la veille de changements notables. Cette transformation, si elle doit répondre à un besoin universellement senti, s'appliquera, assurément avant tout, à trois points :

1° L'établissement d'une digue solide contre les envahissements de la tendance théocratique et confessionnelle et de la tendance utilitaire, dont l'influence funeste détourne l'enseignement secondaire classique de son véritable but.

2° La condensation des matières exubérantes qui forment l'objet de l'enseignement secondaire.

3° Une plus large part à faire au développement physique dans l'éducation de la jeunesse.

Nous nous associons volontiers aux éloges que M. Albert Le-

Digitized by Google

faîvre fait des gymnases allemands dans un remarquable article qu'il a publié dans la *Revue Contemporaine* du 15 mai 1869, et nous pouvons dire avec lui :

« La jeunesse d'aujourd'hui en Allemagne est plus prosaïque, plus positive que ses devancières. Le sentiment de l'idéal a subi chez elle une éclipse. Mais il ne faut pas oublier que ce changement correspond à l'ambition actuelle de l'Allemagne; qu'elle se reproche d'avoir trop rêvé, trop oublié la vie réelle pour la fantaisie. Un enseignement réaliste ne l'effraie donc pas. »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — UNIVERSITÉS.

Discours académique de M. De Sybel. — *Religious tests and the nationalising of the Universities*, par M. Paley. *Diverses choses : les Universités allemandes, ce qu'il y a et ce qu'il devrait y avoir*, par un professeur allemand. — *De la communauté des Facultés*, discours par M. Bona-Meyer. — Discours académique de M. Dillmann.

Le discours académique qu'a prononcé M. De Sybel, le 22 mars 1868, à l'occasion de la fête du roi, en sa qualité de prorecteur magnifique de l'université de Bonn, mérite d'être signalé.

Les éloges prodigués par l'étranger aux institutions universitaires allemandes, tels qu'ils ressortent des paroles d'un membre du Parlement anglais, M. Grant Duff, un des meilleurs connaisseurs en fait de matière d'enseignement supérieur en Europe, ou du célèbre savant parisien, M. E. Renan, ont fourni à l'orateur le motif d'un sérieux examen de conscience et l'ont conduit à se poser cette question : Si, en effet, les universités allemandes occupent la haute position qui leur est attribuée par ces appréciations, peut-être trop favorables, et si, dans tous les cas, de leur côté, elles n'auraient pas à apprendre des universités étrangères autant que ces dernières peuvent croire avoir à apprendre d'elles.

Voici comment s'exprime M. de Sybel :

« Par rapport à l'enseignement universitaire, l'Angleterre et la France se sont placées dans des voies directement opposées. En France, l'université est trop peu école, en Angleterre, elle l'est exclusivement. Mais, en partant d'un point de départ aussi opposé, les deux nations arrivent au même résultat. « Nous sommes menacés de devenir un peuple de rédacteurs, » s'écrie M. Renan. « On dirait que notre jeunesse n'apprend qu'à écrire des premiers-Londres, » déclare M. Pattison.

Digitized by Google

Si nous demandons en particulier ce que les apologistes étrangers, en France et en Angleterre, vantent dans notre organisation universitaire, en quoi ils font consister la supériorité de nos universités, nous rencontrons cette réponse unanime et identique : l'alliance étroite, l'intime pénétration réciproque de l'enseignement académique avec les investigations auxquelles il dispose la jeunesse studieuse; des leçons du professeur avec leur application due à l'initiative individuelle et au travail libre de l'élève. Ce n'est donc rien d'extérieur qu'ils apprécient dans nos institutions; ce ne sont pas nos droits de corporation, auxquels en France on pense à peine, et dont, en Angleterre, on croit avoir presque trop; ce n'est pas la liberté académique dans les rapports sociaux, sur les ébullitions de laquelle on ne manque pas, surtout dans la grave et positive Angleterre, de hocher la tête en signe soit de réprobation, soit de pitié. Non, l'éloge de l'étranger s'attache au fond même de la chose et touche, en effet, la véritable base de ce que nous avons de bien. Nos universités sont de bonnes institutions par cela qu'elles se proposent de n'être pas seulement des établissements d'instruction, mais aussi des salles d'études, des laboratoires de la science et qu'une incessante activité scientifique doit être l'âme et le centre de tout leur enseignement.

Sans doute, nous aussi, nous exigeons de nos Universités qu'elles soient, pour les diverses carrières et professions libérales de la vie, des écoles préparatoires de la pratique future; mais nous ne désirons pas résoudre ce problème d'une manière mécanique et sommaire. Nous répugnons à recourir à ces procédés soi-disant expéditifs et manuels, à l'instar des serres chaudes, pour infiltrer dans la mémoire des étudiants les notions et les connaissances indispensables, en vue de l'examen et peut-être de la première année d'exercice.

D'autre part, nous n'élevons pas nos prétentions jusqu'à exiger de nos professeurs cette virtuosité de parole accomplie que le public parisien attend des siens. Selon nous, la tâche principale consiste à transmettre à l'étudiant la méthode de la science, pour le mettre en état, moins de devenir lui-même un savant, que de pouvoir embrasser n'importe quelle profession dans l'avenir, dans le sens et avec l'ardeur que commande et inspire le souffle sacré de la science. Il doit, avant tout, apprendre ce que c'est que la science, comment on s'y prend pour faire un travail scientifique, et, sinon pénétrer, au moins deviner le secret de la production scientifique. L'élève doit tirer son instruction intellectuelle et morale, comme le fruit le plus précieux, de l'avantage qui lui est offert d'assister à cette genèse de la pensée; quelle que soit la profession que sa carrière subséquente puisse l'appeler à exercer, pendant son stage académique il doit être disciple de la science, et rien de plus, parce que la meilleure manière de se préparer à une vocation future est d'acquérir la maturité scientifique, la souplesse et l'indépendance de l'esprit.

On comprendra mieux ce que cela veut dire, si l'on compare l'Uni-

Digitized by Google

versité au Gymnase. Chez nous, comme chez nos voisins, le Gymnase poursuit le même but principal : il choisit ses matières d'enseignement, non pas en se demandant si et combien certaines connaissances peuvent être utiles dans la vie, — car naturellement toute connaissance a quelque utilité ; mais en considérant surtout quels travaux sont les plus efficaces pour la gymnastique générale de l'esprit. Mais si l'on passe à l'Université : en France, ce point de vue s'efface complétement ; les Facultés françaises sont des écoles spéciales qui ont à transmettre une masse déterminée, circonscrite, apprêtée, de la science, en vue de la préparation technique pour une profession pratique. En Angleterre, au contraire, l'Université n'est pas autre chose que le Gymnase continué ; l'éducation formelle de l'esprit est, après comme avant, la tâche prédominante de l'enseignement. Entre ces deux extrêmes, l'Université allemande garde un milieu positif. Par les matières de son enseignement, elle poursuit la préparation technique des professions spéciales ; par la méthode, elle se place dans l'éducation générale. Envisagée extérieurement, elle se compose d'un nombre d'écoles spéciales qui, à la vérité, sont réunies par le rapprochement local et par les relations corporatives de leurs membres, mais qui, dans leur activité scientifique, sont entièrement indépendantes les unes des autres. Néanmoins, ce qui les fait toutes se rencontrer sur un même point, c'est la communauté, l'accord de leur méthode d'enseignement. Tandis que, dans les écoles techniques, le choix de la matière et la manière de l'enseigner se déterminent sur la nécessité où l'on se voit réduit de rendre l'élève, aussi promptement et aussi complétement que possible, propre aux exigences les plus directes et les plus impérieuses de sa future profession ; les Facultés de nos Universités se proposent pour but d'initier leurs élèves, aussi profondément que possible, au génie et au travail de la science, et de donner par là à leur esprit le dernier développement viril.

Elles continuent ainsi l'œuvre des Gymnases, non pas certes comme les colléges anglais, en en élargissant simplement l'étendue, mais aussi en l'élevant à un plus haut degré. Il importe que l'étudiant acquière une conscience claire de l'œuvre de la science et des opérations à l'aide desquelles elle s'opère ; il faut que, dans quelques points, et ne fut-ce que dans un seul point, il fasse lui-même ces opérations ; qu'il poursuive quelque problème jusqu'à ses dernières conséquences, de sorte qu'il puisse se dire qu'il n'y a personne au monde qui, sur ce sujet, puisse encore lui apprendre quelque chose ; qu'il marche sur ses propres jambes, qu'il se décide d'après son propre jugement. Cette conscience de l'indépendance intellectuelle acquise par sa propre force est un bien inappréciable. Il est presque indifférent quel sujet a servi de début à l'élève pour l'y conduire ; ce qui suffit, c'est que, sur un point, si petit qu'il soit, il ait secoué, rompu la dépendance de l'école, éprouvé ses forces, compris les moyens avec lesquels désormais chaque nouveau problème pourra être abordé et conduit à terme. Cette conscience imprime à l'adolescent, au milieu de la gaie jeunesse, le cachet de la

Digitized by Google

maturité de l'homme. Il ignore encore bien des choses, mais il sait ce que signifie le mot « savoir ». Le sentiment de sa force vient d'être éveillé en son esprit qui sommeillait; c'est pour lui comme une déclaration de majorité intellectuelle; depuis ce moment solennel, il lui est permis d'imprimer à ses aspirations une direction décidée vers ce qui forme la véritable noblesse de l'âme humaine : la faculté d'être quelque chose de particulier, une individualité se déterminant souverainement par elle-même. »

La méthode ni l'autorité, selon l'orateur, n'ont rien à craindre de ce système; il ajoute :

« On ne saurait trop apprécier l'avantage qui consiste en ce que nos établissements universitaires dénotent une tendance commune vers l'entier affranchissement de l'esprit. Dans l'école qui précède, c'est nécessairement l'autorité qui domine l'homme tout entier; dans la vie, qui succède, c'est la pratique, et avec elle, de nouveau l'autorité qui envahit des parties considérables de l'existence. Mais, en Allemagne, chaque homme cultivé, bien élevé et bien éclairé, doit avoir au moins un moment dans sa vie où les dépositaires eux-mêmes de l'autorité, Nation, Etat, professeurs, lui enjoignent, comme une nécessité morale, de donner la liberté entière à son esprit. Alors, du fond de sa conscience, éclairé du flambeau d'un savoir indépendant, il se fraye le chemin de sa carrière à venir. Tel est le but que le régime universitaire allemand désigne à ses élèves. Quelque direction que chacun d'eux pourra prendre à la suite de ses études, qu'il soit libéral ou conservateur, réactionnaire ou progressiste, orthodoxe ou hérétique, il n'importe; ce qui, à nos yeux, est l'important, ce n'est pas ce qu'il devient, c'est qu'il ne le soit pas devenu par une habitude inconsciente, imbue pour ainsi dire dès la jeunesse, par un sentiment vague, par une obéissance traditionnelle; mais que ses vues, ses opinions, ses actes, enfin le choix et l'accomplissement de sa profession soient le résultat de considérations scientifiques, d'un examen critique, d'une détermination libre et indépendante. Alors et seulement alors, il sera compté parmi les membres solides et considérables de son état, parmi les organes utiles et compétents de sa confession, parmi les ornements et les gloires de sa nation; alors et seulement alors, il fera, en vérité, partie de cette aristocratie qui rompt et nivelle les barrières de toutes les classes de notre temps, c'est à dire des hommes de vraie éducation, de vraie instruction. »

Mais ceci est plutôt l'idéal de M. De Sybel. L'orateur envisage le présent et il continue :

« Je ne le sais que trop : ce que je viens d'énoncer, ce n'est pas l'œuvre que nous accomplissons, mais c'est le but que nous nous proposons..... »

Puis, l'orateur fait un court historique du régime universitaire depuis 1813 :

Digitized by Google

« Dans les premières années après les guerres de délivrance, il ressentit la pression des influences politiques, telles que les tendances prématurées et intempestives d'une grande partie de la jeunesse académique à se mêler, d'une manière directe et pratique, aux questions brûlantes du jour, et à leur suite, la réaction exercée, dès 1819, par la police, qui s'était avisée de placer les universités sous une étroite tutelle en leur appliquant le régime d'une compression extrême.

Depuis 1840, il est certes aussi arrivé parfois que des considérations théologiques et confessionnelles y ont exercé une influence plus forte qu'il ne convenait à la religion et à la science; de même que les orages de 1848 n'ont pas passé sans laisser quelques traces dans les universités allemandes. Mais nulle de ces commotions n'a été suivie d'un effet durable; au contraire, dans ces derniers temps, notre système universitaire semble avoir fait des progrès considérables. »

Passant aux points de l'organisation universitaire, auxquels il y aurait à redire, l'orateur fait d'abord remarquer avec insistance que la durée du *Triennium* pour les études universitaires ne suffit plus, suffit d'autant moins que la prestation du service militaire, d'une année, se trouve placée dans la période du séjour universitaire. Trois années, c'est comme trois semestres autrefois, dit-il, et un danger se présente aussitôt :

« Puisque l'examen est considéré comme l'épreuve décisive des futures fonctions publiques, toute l'application se tourne nécessairement vers la préparation la plus expéditive et plutôt mécanique; les recherches propres et spontanées, le culte de la méthode scientifique, ainsi que le soin de donner aux études spéciales une base philosophique et historique, s'en ressentent considérablement et menacent de cesser tout à fait. »

Cependant, la jeunesse, en Allemagne comme partout, aujourd'hui comme autrefois, « est enthousiaste, sent le besoin, le bonheur *de savoir*, et a soif de liberté, précisément parce qu'elle est jeunesse, » et elle satisferait largement à ces nobles instincts, « si elle n'était pas surchargée de travaux dont le soin de sa future profession lui fait une loi impérieuse. »

On voit que M. de Sybel signale dans l'Université le même mal signalé par M. Bonitz dans les Gymnases. La disproportion entre le temps où l'élève doit se préparer à l'examen et les nécessités d'une instruction générale, supérieure aux études professionnelles, ne menace pas dans un moindre degré les Universités allemandes.

La prolongation du séjour universitaire est donc devenue une nécessité absolue. M. de Sybel en cherche les moyens :

Digitized by Google

« Cette prolongation du stage universitaire, dit-il, ne doit pas être forcée, mais facilitée et rendue possible au moyen de primes. »

Mais, si M. de Sybel, pour mieux assurer la position des étudiants, en vue de cette réforme, en vient à recommander des institutions comme celles qui sont pratiquées dans les colléges anglais, il est permis de penser que, même au sein d'un auditoire qui n'avait cessé d'applaudir les parties antérieures de son discours, il aura, à cet endroit, provoqué plus de doutes que d'approbation. Des esprits sérieux et compétents ont fait observer que M. de Sybel se serait bien gardé de citer sous ce rapport l'exemple de l'Angleterre, s'il avait connu à fond les défauts, les vices et les abus criants, inhérents aux *Fellowships*.

A ces témoignages qui se sont manifestés dans le public allemand, est venu bientôt s'en joindre un plus puissant encore pour les confirmer et en augmenter le poids par la triple autorité qu'exerce le nom de son auteur, comme savant honorablement connu, comme juge compétent dans la matière spéciale dont il s'agit, et, ce qui n'est pas moins intéressant, en sa qualité d'Anglais. M. F.-A. Paley a récemment publié dans l'*Edinburgh Review* un article fort remarquable : *Religious tests and the nationalising of the universities*. L'auteur prend à tâche de tracer un tableau saisissant de l'organisation des universités anglaises et il ne craint pas de désigner justement l'institution des Fellowships, citée avec prédilection par M. de Sybel, tout bonnement comme une monstruosité et un anachronisme. De la lecture de l'article de M. Paley, il ressort que les esprits les plus distingués en Angleterre professent hautement l'opinion la plus défavorable sur l'institution invoquée par M. de Sybel à l'appui de sa thèse, et on acquiert la conviction que le bon sens du grand public anglais ne tardera pas à la sanctionner, en l'adoptant.

M. Stuart Mill dans la *Fortnightly Review* (avril 1869), et M. Fitch, dans le *Fraser's Magazine* (janv. 1869) se sont prononcés dans le même sens.

M. de Sybel cependant terminait son discours en disant : « Nous savons tous que la situation actuelle permet à peine à l'Etat d'accroître ses dépenses pour des services qui ne concernent pas strictement la défense du pays. » Mais une voix grave et fort autorisée, qui semblait tout à fait répondre au sentiment général, a répliqué en ces termes :

Digitized by Google

« Nous regrettons que M. de Sybel ait terminé son beau discours, en constatant un regrettable état de choses, sans y ajouter un vœu, dont sans doute il sent la légitimité aussi vivement que nous et tout le peuple allemand ; nous exprimons donc à son défaut ce vœu : que l'État s'efforce de réduire autant que possible ses dépenses militaires en faveur de tous les progrès pacifiques et vraiment civilisateurs, et particulièrement de l'avancement et de la prospérité de l'enseignement, soit primaire, soit supérieur. »

Une brochure récemment publiée sous le titre : *Diverses choses, les Universités allemandes, ce qu'il y a et ce qu'il devrait y avoir*, par un professeur allemand, a justement occupé l'attention publique. L'auteur a gardé l'anonyme; mais on a cru y reconnaître un professeur de la Faculté de droit de l'université de Berlin. Quoi qu'il en soit, il ressort de cet écrit que l'auteur est un juge très-compétent en la matière, et qu'il traite son sujet avec un esprit parfaitement impartial, indépendant et judicieux.

Dans le chapitre intitulé : « Où allons-nous ? » l'auteur s'attache à faire entrevoir l'avenir présumable des universités allemandes, et il s'exprime comme suit :

« Depuis des temps anciens, les Universités ont une nature mixte, destinées qu'elles sont à servir à deux fins, l'une à côté de l'autre : la recherche et l'enseignement. Dans plusieurs pays, cette nature hybride est déjà pour ainsi dire écartée. En Allemagne, la réunion des deux tendances se trouve encore en pleine floraison; mais non seulement l'exemple d'autres pays, mais aussi et plus encore notre propre situation, telle que le présent l'a créée et semble vouloir la développer encore, nous forcent à envisager la possibilité, la probabilité même que chez nous aussi l'équilibre pourrait être rompu. Alors il y aura à décider lequel des deux éléments mérite la préférence. Notre *Où* implique donc l'alternative : école ou académie. »

L'auteur se prononce résolument dans le sens de l'Académie, quand il dit :

« L'enseignement est la conséquence immanquable de la recherche; chaque progrès, réalisé comme résultat de la recherche, entraîne involontairement l'enseignement et irrésistiblement l'élève à un plus haut degré, tandis que la préférence exclusive donnée, dans des vues étroites, à l'enseignement, au détriment de la recherche, aboutira toujours, non seulement à l'abaissement, mais finalement aussi à l'anéantissement des universités. »

Pour compléter les traits caractéristiques du mouvement des esprits se manifestant actuellement en Allemagne, à l'endroit

Digitized by Google

des universités allemandes, et qui, sans contester la supériorité relative de leur organisation, tend à réagir fortement contre certaines tendances qui menacent d'en compromettre non seulement l'action utile sur la société moderne, mais aussi d'y affaiblir la culture de la science, nous ne saurions nous dispenser de nous arrêter encore un instant à deux publications récentes, dont il est permis de dire que, si elles ont vivement impressionné un public qui s'étend au delà des cercles universitaires, c'est précisément parce qu'elles ont eu le mérite d'exprimer à propos et d'une manière manifeste ce qui était à l'état latent au fond du sentiment universel. C'est d'abord le *Discours académique* prononcé le 9 janvier 1869 par M. *Bona-Meyer*, à l'occasion de son installation comme professeur de philosophie à l'université de Bonn qui traite *de la Communauté des Facultés*. C'est ensuite le remarquable *Discours académique* prononcé par M. *Dillmann*, professeur de théologie à l'université de Giessen, le 7 juin dernier, à l'occasion de la fête du grand-duc de Hesse.

M. Bona-Meyer, tout en reconnaissant jusqu'à un certain degré la légitimité *de la Division du travail scientifique*, s'attache à démontrer la nécessité, devenue de plus en plus impérieuse, *d'une Union plus étroite entre les diverses Facultés de l'Université*.

Son point de départ est la liberté absolue de la recherche :

« Ce profond et sévère abîme qui, d'après Kant, doit séparer l'école de la vie, la théorie de la pratique, il a disparu, comblé de part et d'autre. D'un côté, nous savons que le soi-disant peuple ne se contente plus stupidement de *croire*, de se traîner à la remorque d'opinions reçues du dehors, et qu'il n'est plus indifférent, ni inaccessible à ce qu'on appelle *raisonner*. De l'autre, nous désirons vivement que le peuple ne tourne pas le dos avec indifférence aux débats des savants, car nous avons appris que les rapports étroits de la science avec la vie réelle exercent sur le combat des idées l'effet le plus salutaire. Nous autres Allemands, nous nous enorgueillissons précisément de ce que nos praticiens conservent, au delà de leurs années universitaires, quelque chose de ce souffle idéal des sphères scientifiques, pour que la vie pratique en prenne l'empreinte. Nous autres, savants Allemands, appartenant spécialement au corps universitaire, nous cherchons nos collaborateurs, non-seulement dans les académies et les sociétés savantes; beaucoup plus grande est la joie que nous fait éprouver chaque combattant robuste et consciencieux sorti du milieu des hommes pratiques, qui vient grossir nos rangs et s'associer à nos efforts. Nous n'invoquons point l'intervention du gouvernement pour interdire à l'aspirant de se mêler de nos affaires; nous ne posons pas à celui-ci d'autre condition

Digitized by Google

que celle que nous estimons obligatoire et absolue pour nous-mêmes, c'est-à-dire de se servir des véritables armes de la science. Loin de prétendre à de soi-disant monopoles de vérité, nous les considérons, avec Lichtenberg, comme des offenses contre l'humanité. Le besoin de savoir de notre temps est universel et absolu; nous ne voulons ni enveloppe ni masque, nous ne redoutons pas un péril invisible de l'aspect de la vérité pure et nue. Avant tout, nous croyons que contre tous les périls possibles le libre et scientifique combat des convictions est le seul préservatif solide. Notre confiance dans la victoire finale de la vérité est si grande que nous croyons pouvoir nous rendre maîtres des aberrations inévitables, sans la moindre assistance du gouvernement. La liberté que, pour le développement de la science, nous réclamons comme un droit, est donc devenue plus absolue. Mais naturellement, dans le même degré, la conscience du devoir, qui s'érige en face de ce droit, doit s'accroître en sévérité. Et c'est avant tout ce que nous, professeurs de la jeunesse studieuse, nous devons toujours avoir présent à l'esprit. »

C'est sur ce terrain que doit se faire l'union des facultés. Mais ce sont les obstacles qu'il importe surtout de connaître. L'orateur va au fond des choses :

« La théologie et la philosophie, dit-il, sont représentées aujourd'hui, et depuis assez longtemps déjà, comme divisées en deux camps ennemis. Peut-être serait-il plus exact de dire que, présentement, elles ne se soucient pas assez l'une de l'autre pour se chercher, et qu'elles ne se redoutent pas assez pour se fuir. Des philosophes, libres penseurs, attachent si peu d'importance aux accusations d'hérésie que la théologie lance contre eux, qu'ils ne s'en laissent pas le moins du monde arrêter dans leurs travaux; et des théologiens orthodoxes ont appris l'art de présenter la foi biblique la plus stricte sous une forme conciliable aussi bien avec les connaissances philosophiques de la raison qu'avec les vues modernes sur la nature. Ainsi, il est arrivé qu'à la place d'une violente et bruyante inimitié, il s'est établi une non moins répréhensible indifférence.

D'un autre côté, la philologie et l'histoire, délivrées de la domination théologique, ont provoqué un beaucoup plus grave combat de critique parmi les théologiens mêmes. — La philologie et les sciences naturelles, trop intimement liées lorsque la connaissance de la nature était encore exclusivement puisée dans les livres des anciens, sont devenues si étrangères l'une à l'autre, que les représentants de l'une n'ont plus aucune intelligence de l'incontestable valeur particulière de l'autre. Les uns pensent qu'on s'occupe des classiques anciens uniquement à cause des langues mortes, qu'ils regardent comme étant moins utiles, dans le présent, aux naturalistes que les langues modernes; les autres pensent ne devoir attribuer aux sciences naturelles d'autre ni de plus grande importance que le degré d'utilité qu'elles peuvent avoir pour les progrès de la vie sociale. Des deux côtés, on oublie que

Digitized by Google

l'esprit idéal de toute recherche scientifique exige pour première condition de ne pas mesurer la valeur du savoir à son utilité problématique. Les uns d'ailleurs méconnaissent la vertu propre à ces langues de servir d'instrument rudimentaire à la formation de l'esprit, et oublient encore davantage que leur étude nous ouvre des trésors artistiques et historiques, dont d'autres peuples et d'autres temps sont loin d'atteindre la fécondité dans un cadre aussi restreint. Les autres, les philologues, ne voient pas quel puissant et utile auxiliaire pour toute l'économie intellectuelle nous pouvons tirer de l'aiguisement de nos sens observateurs, de la claire connaissance des relations causales et des lois générales de la nature....

La médecine, les sciences naturelles et la philosophie aussi ne vivent plus dans leur ancienne alliance; c'est déjà beaucoup si elles prennent à peine note les unes des autres. Ce qui arrive plus souvent c'est qu'elles médisent les unes des autres. Aux naturalistes les philosophes apparaissent comme des têtes d'anges sans corps, plânant en des nues éthérées et des brouillards vaporeux; aux philosophes les empiriques naturalistes apparaissent comme des corps sans yeux pour voir. Et cependant tous les deux, doués d'un corps et d'une âme, peuvent et doivent se placer sur le terrain ferme d'un monde, qui apparemment forme un tout, de nature et d'esprit, de corps et d'âme. »

L'orateur veut ici donner un grand rôle à la philosophie et l'on sent dans ses paroles combien la question religieuse domine les meilleurs esprits en Allemagne.

« En nous représentant toutes ces oppositions, et d'autres semblables, qui toutes proviennent de l'isolement des sciences, poussées trop loin dans leurs études respectives, nous ne saurions manquer de nous apercevoir de l'importance proéminente qui revient à la philosophie dans cette mêlée de vues et de prétentions contraires. Dans la plupart des questions contradictoires des Facultés, la philosophie est activement et passivement impliquée; les plus profondes se ramènent à des problèmes philosophiques, sans la solution desquels toute décision est impossible. La philosophie est donc tout naturellement appelée à exercer l'insigne rôle de médiatrice pour aider à conclure la paix entre les sciences en lutte. Le rôle des médiateurs, il est vrai, est ingrat et périlleux : ils risquent toujours de fléchir de l'un ou de l'autre des deux côtés. Aussi la philosophie n'a pas échappé à ce danger. Placée entre la servitude et la domination, elle a rarement su se tenir dans le juste milieu d'une existence indépendante et d'une action dégagée de tout despotisme. Elle n'a donc, au fond, à s'en prendre qu'à elle-même du manque de crédit et des marques d'indifférence dont elle se plaint parfois d'être l'objet.

Jadis la philosophie domina toutes les sciences; — elle avait eu le mérite de faire naître toutes les sciences en vertu de son élément intellectuel générateur, qui pousse irrésistiblement à la connaissance

Digitized by Google

des choses ; sa faute fut d'empêcher, par la prolongation outrée de sa suprématie, le développement indépendant des nouveaux germes de savoir. Plus tard elle consentit à devenir la servante d'une science nouvellement éclose : la théologie, au détriment, tant de la simple foi que de la libre recherche de la raison. Puis, par un effort suprême, elle s'arracha à cet asservissement et tâcha de regagner sa place dans l'ancienne hiérarchie. Kant était d'avis qu'au besoin on pourrait laisser à la faculté de théologie l'altière prétention de regarder la faculté de philosophie comme sa servante, sauf à vider la question, si celle-ci suivrait la sérénissime dame pour lui porter la queue ou la précéderait en portant le flambeau. La philosophie, après lui, a essayé d'être le flambeau de la théologie. — A l'heure qu'il est, les vues se sont considérablement modifiées. La philosophie ne veut porter ni la queue ni le flambeau ; elle ne veut être ni servante, ni maîtresse ; elle ne reconnaît que des compagnes de combat dans la lutte pour la vérité. Dans le but de ce combat, elle se sent une avec la théologie : il s'agit, en dépit des oppositions non encore accordées entre elles, d'acquérir la clarté de la foi religieuse. Si, pour cet effet, elles prennent pour point de départ, la philosophie, d'examiner les conditions naturelles de la foi, la théologie, d'approfondir les dogmes d'une révélation supérieure, ce n'est pas là une raison absolue d'inimitié réciproque. Car elles travaillent à une œuvre commune ; et assurément elles se rencontreront un jour dans ce qui aura été reconnu pour vrai et aura été prouvé comme tel. Quand alors elles auront fini par atteindre leur but, elles songeront difficilement à disputer entre elles, à qui des deux revient la plus grande part dans la découverte de la vérité. »

De même qu'entre la théologie et la philosophie, ajoute l'orateur, de même dans les rapports de la philosophie avec les autres sciences, les rôles de serviteur et de maître ont souvent été intervertis ; et il en arrive à sa conclusion :

« Bref, vers quelque point du mouvement scientifique du temps présent que notre regard se tourne, nous voyons des problèmes philosophiques se dresser au milieu des larges domaines de l'expérience, qui demandent impérieusement à être fécondés. Mais la solution de ces problèmes ne peut s'obtenir que grâce à l'action d'une science qui, également empreinte, dans ses combinaisons et ses spéculations, du plus rigoureux esprit de suite, s'entende à rallier à un foyer commun, par le lien d'unité, les divers éléments du savoir, acquis et reconnus. La Philosophie, tout en divisant le travail, s'est disposée à essayer de nouveau de remplir cette tâche ardue. Elle a mis à profit le temps de son recueillement ; l'étude approfondie de son histoire l'a suffisamment mise en garde contre l'illusion inséparable de l'ardeur de courir après des systèmes nouveaux. Éclairée par ce salutaire enseignement, elle se sent assez forte pour recommencer, avec plus de circonspection que par le passé, le travail qui lui est dévolu ; et, à l'heure qu'il est, elle est résolument à l'œuvre.

Digitized by Google

Elle ne demande plus à commander, mais elle demande à être regardée comme une combattante autorisée de plein droit et comme l'égale de toute autre science. Elle a une première tâche, qu'elle est assurément en état de remplir, c'est de pénétrer les lois des phénomènes de la vie intellectuelle; elle en a une deuxième, par l'accomplissement de laquelle elle s'assurerait un titre non moins glorieux, c'est de démêler la vérité relative et respective entre les manières opposées de concevoir l'ordre moral du monde, le Matérialisme et l'Idéalisme.

« Isolée, la Philosophie ne saurait remplir ces missions aussi hautes que difficiles; elle surtout a besoin de l'alliance des autres sciences. Ses racines, ayant besoin du suc nutritif, s'étendent au terroir fécond de tous les autres domaines du savoir. Elle parle donc *pro domo*, quand elle insiste sur l'Union des Facultés. En le faisant, elle doit croire qu'elle agit dans l'intérêt de toutes. »

M. Dillmann se place sur un autre terrain. Il est professeur de théologie, c'est à la religion qu'il va demander cette influence, qu'elle trouvera dans ses propres progrès. Après avoir énergiquement repoussé les doutes qui, en ces derniers temps, ont été soulevés à l'adresse des *petites* universités d'Allemagne quant à *leur utilité*, et après avoir traité, en parfait accord avec M. Bona Meyer, la question de la *division du travail scientifique* et de *l'agencement intime des facultés*, il arrive au point principal de son discours, où il croit devoir signaler le mal le plus grave, selon lui, dont les universités allemandes sont actuellement menacées d'être envahies, en les conjurant de se rappeler plus qu'on ne l'a fait récemment le *caractère idéal de leur organisation et de leur mission :*

« Ce dont les Universités de nos jours souffrent, dit-il, ce n'est pas qu'elles se ferment trop à l'esprit du temps, à ses tendances pratiques; mais qu'elles y cèdent trop, et que leurs membres eux-mêmes ne se rappellent pas assez le côté idéal de leur tâche. »

M. Dillmann combat vivement l'*utilitarisme* :

« Qu'une étude manquant absolument de caractère scientifique, laquelle consiste à apprendre mécaniquement, fragmentairement, des choses détachées de l'ensemble de la science, et qui mène tout au plus à un savoir superficiel, gagne aujourd'hui de plus en plus de terrain, c'est là une plainte grave qui se fait entendre dans toutes les universités. Que ce soit le symptôme d'un ralentissement de la force scientifique et de l'exubérance de la tendance pratique, ou que ce soit l'effet de certaines puissances occultes dans l'Etat et dans l'Eglise, qui ont à redouter la lumière de la science, dans tous les cas il s'agit pour les universités, si elles ne veulent se dégrader elles-mêmes, de réagir énergiquement contre une pareille tendance.

Digitized by Google

Les universités, si elles étaient impuissantes à combattre cet esprit dénué de caractère scientifique, non seulement creuseraient leur propre tombe, mais elles rendraient aussi un très-mauvais service aux diverses administrations pour lesquelles elles doivent aider à former des fonctionnaires utiles. Une armée de fonctionnaires, à laquelle l'éducation intellectuelle fait défaut et qui n'a pas des convictions basées sur la science et la conscience personnelle, ne résiste pas aux flots montants; elle sera le jouet de telle ou telle des puissances que le tourbillon du temps fera monter à la surface de la société. »

Mais surtout une Église sans serviteurs et sans chefs jouissant de la culture scientifique, est dans notre temps sûre de sa ruine.

« Car l'esprit humain marche et avance; les connaissances s'étendent, s'élargissent et s'approfondissent; les vues générales changent et avec elles les besoins. Ce qui dans des siècles antérieurs contentait le monde ne nous contente plus aujourd'hui, et vis à vis des temps transformés, bien des choses, jadis pleines de vie et de force, apparaissent comme des reliques mortes et ossifiées, qui ne possèdent plus aucune attraction pour les contemporains, incapables qu'elles sont devenues d'exercer aucune influence utile. Une église même, je n'hésite pas à le dire, doit subir la loi générale du développement et du renouvellement conformément à l'esprit du temps, à moins d'être comptée parmi les morts. Ce n'est pas aux Eglises, mais c'est seulement à cette Eglise, qui est la communauté des croyants en Jésus-Christ qu'a été donnée la promesse que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Les formes extérieures de cette Eglise ne sont pas infaillibles et impérissables; si elles ont vécu, de nouvelles formes naissent et s'élèvent sur le fond. Pour échapper à ce sort, il n'y a qu'un moyen : c'est qu'elles se perfectionnent elles-mêmes en se développant. »

Les universités, comme siéges scientifiques, sont des centres d'union, des points de ralliement des sciences. « Ce que ne peut l'homme isolé, des hommes réunis le peuvent. » M. Dillmann ne demande pas pour la théologie, non plus que M. Bona-Mayer pour la philosophie, le trône de la science, la direction suprême de l'unité d'enseignement. Ces temps sont passés. Mais il veut l'union des sciences, et il l'attend des sciences philosophiques et morales dont la théologie est une branche essentielle à son avis.

« Si une science s'avise de se détacher de l'union de toutes, pour ne suivre que ses propres voies, il y a à parier qu'elle oubliera bientôt les limites que lui tracent ses objets et ses moyens; en vertu de la tendance de l'esprit humain à ne pas se contenter de l'intelligence d'une partie, mais à embrasser le tout et l'ensemble, elle cherchera immanquablement à expliquer ce qu'elle ne peut expliquer, et elle s'aventu-

Digitized by Google

rera sur des domaines qui ne sont ni de son ressort ni à sa portée. Les sciences naturelles, qui se détachent des sciences de l'esprit, chercheront à concevoir l'esprit comme un objet de la nature et seront fatalement condamnées à se livrer au Matérialisme. La théologie, qui ne se soucie pas des progrès des sciences naturelles, reste immobile et comme enfoncée au milieu du moyen-âge ; elle tombe dans l'absurde, elle devient ridicule et finit par perdre tout crédit auprès des hommes sensés et pensants.

Ceux qui se livrent à l'étude du Droit et travaillent au développement de ses principes, ne peuvent assister avec indifférence à l'avénement d'une science qui s'attache à nier la dernière source de tout droit, la nature morale de l'homme, et à supprimer théoriquement la condition vitale du droit, la liberté et la responsabilité humaines. La religion, et par conséquent, la théologie pourraient-elles rester indifférentes, si des principes de droit étaient professés qui fussent contraires aux principes généraux de la religion ou aux vérités fondamentales de la religion révélée? Contre des éventualités de cette nature, les sciences peuvent se prémunir, si elles restent conscientes de leur communauté et de leur délimitation mutuelle, dont l'organisme des universités fait tous les jours ressortir le type. Malheureusement, ce sentiment de communauté est présentement peu vivace ; et l'affaiblissement du goût des étudiants pour les sciences générales, en particulier pour la science des sciences, la philosophie n'est qu'un signe du même phénomène, qui se manifeste de la part de bien des professeurs qui se plaisent à s'exagérer l'importance de la science spéciale qu'ils professent.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Nous ne rappelons plus de nos vœux les temps où il était possible et loisible à un seul de tout enseigner ; nous reconnaissons comme parfaitement légitimes et nécessaires la division du travail et la concentration des spécialités ; mais nous exigeons que la pensée d'union ne soit pas méconnue et niée en principe. Nous n'allons pas jusqu'à demander qu'une science spéciale domine toutes les autres, comme c'était le cas à l'origine des universités, où la théologie exerçait, pour ainsi dire, un droit de souveraineté, ou que l'une prescrive des lois à l'autre jusqu'où elle puisse aller. Les temps où ces empiétements pouvaient arriver sont passés et ne reviendront pas, malgré encyclique et syllabus. Le principe de liberté de la science comme condition fondamentale de son développement salutaire est, il faut l'espérer, à tout jamais reconnu. Que chaque science use donc de cette liberté avec autant de plénitude que de conscience. Mais nous demandons que chacune, dans son propre intérêt, bien entendu, se reconnaisse pour ce qu'elle est, c'est-à-dire rien qu'un membre de l'ensemble ; nous demandons que la spécialité ne mène pas à une rupture violente ou à une indifférence entre les sciences ; nous demandons que certaines d'entre elles, comme si elles étaient incompatibles et inconciliables les unes avec les autres, ne se dénient pas réciproquement le droit d'existence. »

Digitized by Google

Sur ces paroles l'auteur prend vivement la défense de la science qu'il enseigne, et il se demande si la théologie est contraire aux données des sciences naturelles. On voit une fois de plus combien la question religieuse est au fond de toutes les questions d'enseignement en Allemagne. Ce plaidoyer est une des pages les plus curieuses de ce discours.

La conclusion se devine : les universités doivent former avant tout l'homme moral, et l'orateur se demande en finissant, si elles atteignent bien ce but :

« Les universités sont-elles des temples gardés par des prêtres? Les étudiants se montrent-ils comme de vrais fils des Muses? Dans la poursuite des avantages matériels, des honneurs et des jouissances, la dignité morale et la conviction scientifique ne sont-elles pas compromises ou même sacrifiées? Les hommes de la science méritent-ils toujours la réputation qu'ils répondent de ce qu'ils ont reconnu pour juste et que pour le défendre ils sont incorruptibles et inébranlables comme un rocher dans la mer? Ou n'est-ce pas qu'eux aussi sont envahis par la maladie générale de l'époque, ce caractère ou plutôt cette absence de caractère, qui change de drapeau selon le vent? Ont-ils monté ou ont-ils baissé dans l'estime générale? Je ne soulève ces questions que pour mieux faire sentir que l'Université, soucieuse de sa mission, a plus que jamais lieu de ne pas faire bon marché de ces conditions dont l'accomplissement constitue sa noblesse intellectuelle et sa dignité morale ; c'est de là que pour une bonne part dépendent son influence dans le présent et sa consistance dans l'avenir. »

Nous nous sommes attaché à retracer dans ses traits principaux le mouvement des esprits en Allemagne pendant ces dernières années, au sujet de l'instruction publique. Nous avons cru devoir nous borner à saisir, pour ainsi dire, sur le vif ce mouvement lui-même, en reproduisant, autant que possible dans leur forme originale, des manifestations, soit collectives, soit individuelles qui, en raison de l'autorité qu'elles empruntent à leurs auteurs, peuvent en être regardées comme les expressions les plus exactes et les organes les plus dignes.

Si le lecteur ne s'est pas lassé de nous suivre, il aura sans doute acquis la conviction que, malgré le degré de supériorité qu'on ne saurait lui contester, l'instruction publique en Allemagne est à la veille d'éprouver des réformes considérables dans ses trois grandes divisions; et il aura compris, sur quels points surtout portent les vœux qui ne cessent d'être formulés à ce sujet, sous l'influence inéluctable des idées et des tendances qui agitent et dominent les esprits de la génération actuelle de l'Allemagne.

***

Digitized by Google

LES JUIFS A ANVERS.

—

Comme la présence à Trèves d'un certain nombre de Juifs sous le règne de l'Empereur Adrien a été officiellement constatée, et que, dans ce temps-là, Trèves était une cité belge au même titre que Tournay, Tongres ou Bavay, il en résulte que nos compatriotes appartenant au culte mosaïque seraient parfaitement en droit de se vanter d'avoir devancé sur notre sol non seulement les premiers Flamands, mais encore les premiers chrétiens. Voilà certes une antiquité des plus respectables et surtout bien surprenante pour des gens à qui on s'est plu chez nous à refuser pendant de longs siècles, parfois avec mépris, d'autres fois avec colère, la qualité de régnicoles. C'est que les préjugés populaires ont la vie dure, surtout quand certaines gens ont intérêt à les nourrir, et que ceux qui en sont les victimes manquent d'énergie dans leurs protestations, de confiance dans leur bonne cause. Est-ce que les protestants des Pays-Bas hésitèrent à entamer une lutte nécessaire, malgré l'immense disproportion de forces entre eux et le reste de la monarchie espagnole, et n'eurent-ils point à s'applaudir cent fois d'avoir pris une résolution virile? La victoire leur resta. Si cependant, au lieu d'en appeler au ciel et à la terre d'une sentence inique, d'agir par eux-mêmes, ils avaient accepté et porté patiemment le joug, on se fût détourné d'eux et tout eût été dit.

Partout et toujours il en a été de même. Qu'un homme de cœur se lève, qu'un seul Macchabée se montre, et le temple de Jérusalem se relèvera de ses ruines plus grand, plus beau que jamais. Seulement, pour atteindre ce résultat, il faut conserver en soi le foyer de l'inspiration, le culte des grands souvenirs; il faut, même dans l'exil et sous le vent âpre de la persécution, réagir bravement contre les influences multiples d'un milieu autre, maintenir en toute circonstance sa dignité, et c'est là ce que les Israélites, relancés d'Asie en Europe, n'ont point su faire. L'esprit bas, cupide, nullement héroïque des Sadducéens l'emporta chez eux, et imprima peu à peu à la race entière un caractère

Digitized by Google

uniforme, celui d'une irrémissible décadence. L'usurier mangea l'homme et le digéra. Il fit pis que cela ; il demeura à l'écart, renonçant à toute influence, ne se plaisant qu'à compter son or, ne songeant qu'à exploiter les mauvaises passions d'un monde auquel il rendait haine pour haine, mépris pour mépris.

La persécution avait trouvé son excuse. On chassa les Juifs de partout ; on les accusa de crimes imaginaires, et ce fut seulement quand on fut las de les battre et de les tuer que les papes et les rois les prirent sous leur sauvegarde. La Belgique du moyen âge se distingua tristement dans cette chasse à l'homme. Elle ne le céda en rien à la France, à l'Allemagne, à l'Angleterre pour le sombre fanatisme ou la froide cruauté. Le procès de Bruxelles de 1369, d'où sortit le bannissement des Juifs des terres et seigneuries du Brabant et du Luxembourg, et le miracle des hosties de Sainte-Gudule, qui en fut l'occasion, est assez connu, grâce à des événements récents, pour que nous n'ayons point ici à en rappeler les circonstances. Il nous suffira de redire à ce sujet le mot éternellement vrai de Shakespeare : « Ce sont des temps maudits que ceux où l'on voit les fous conduire les aveugles. » L'âge d'or des concordats ne mérite point un compliment meilleur. Depuis le règne de l'empereur Henri V, de néfaste mémoire, le droit canon avait dans une certaine mesure abrogé notre vieux droit civil. L'officialité, c'est-à-dire les tribunaux ecclésiastiques, eurent, à partir de là, à connaître du partage des successions — ce qui était pour eux le grand point — puis des cas touchant à la majesté divine ou humaine, comme l'hérésie, la sorcellerie et le sacrilége. On a cherché cependant à rejeter sur le duc Wenceslas tout l'odieux du massacre des Juifs à Bruxelles, à Louvain et ailleurs dans ses États. C'est une injustice contre laquelle nous protestons. Loin de gagner à la persécution, le duc y perdit, et le pays plus que lui. Dans ce temps-là le commerce d'Anvers était très-florissant, les Juifs en étaient l'âme ; eux partis, il déclina promptement et finit par se perdre sans autre compensation, hélas ! qu'une superstition de plus, un revenu nouveau pour l'Église, celui des jubilés, des processions, des pélerinages et des vertus thérapeutiques attribuées aux nouvelles reliques.

La Flandre eut le bon esprit de résister à la contagion de l'exemple. Les juifs brabançons y trouvèrent un asile, et l'on vit bientôt le commerce de Bruges éprouver les heureux effets de leur présence. C'est ordinairement le cas, que le fanatisme coûte bêaucoup plus qu'il ne rapporte. Les Anversois, cependant, gémissaient de voir l'Escaut fermé par un crime de lèse-humanité, comme il le fut plus tard par la jalousie de nos voisins. Ils réclamèrent. Au bout d'un siècle, on écouta leurs plaintes. Une charte de 1480 permit à des Israélites chassés d'Espagne et de Portugal, de venir s'établir à Anvers, à la condition expresse de ne point donner de scandale.

Leur nombre est sans doute restreint, leur prudence excessive, puisque notre vieux chroniqueur Jacques Meyer, n'a point entendu parler d'eux

Digitized by Google

et nie leur présence au milieu de nous, et que Charles-Quint, par ses lettres d'octroi du 26 février 1536 n'hésite point à autoriser d'autres Juifs, convertis au catholicisme, il est vrai, et qualifiés par lui de nouveaux chrétiens à prendre domicile dans ses pays héréditaires (1).

C'est à Anvers encore une fois qu'ils se donnent rendez-vous. Ils y achètent des maisons; ils y ouvrent d'importants comptoirs. Déjà ils commencent à se faire au pays, à se familiariser avec notre langue et nos usages, quand arrive de Portugal la nouvelle que des nouveaux chrétiens y ont été très-cruellement châtiés par l'inquisition pour être retournés aux formes du judaïsme. Eux aussi ils venaient presque tous des bords du Tage. Il n'en faut pas davantage pour les compromettre. Les griefs qu'on met en avant contre eux sont vagues, indécis, ne respirent que le désir de mal faire. Ces Juifs, dit-on, vont à la messe, ils affichent même une certaine dévotion, mais au fond ce sont tous des fourbes et des méchants, et cela, parce que plusieurs d'entre eux, à en juger par leurs noms, doivent avoir des parents parmi les victimes des derniers auto da-fé de Lisbonne, et que d'autres ont déjà transporté à l'étranger leurs trésors, même jusqu'à Salonique, disent les édits, préférant ainsi à l'hospitalité de Charles-Quint celle du Grand Turc qui leur permet de garder leur or et d'adorer Dieu suivant Moïse en toute liberté. Il n'aurait plus manqué, après cela, que de les traiter d'ingrats, le mot n'y est pas, et c'est dommage. Quand on est odieux à ce point, on ne risque rien à être absurde et ridicule par dessus le marché.

En attendant, les pauvres gens étaient bien à plaindre; quelques-uns, ne se sachant point menacés, sont arrêtés aux portes de Bruxelles ou aux environs de Gand et transférés dans les prisons de Vilvorde. Ce qui se passe en Zélande est plus triste encore. Des Israélites plus ou moins baptisés qui ignorent également que la cour de Bruxelles manque à sa parole et retire sa protection aux nouveaux chrétiens, y débarquent avec femmes, enfants, meubles et marchandises. On les renvoie brutalement, quand on ne les rançonne pas comme gens coupables de dol ou de fraude, quand on ne les dépouille pas complétement. Sous ce rap-

(1) On chercherait en vain ce document et plusieurs autres que nous citons dans le Placaetboek van Brabant. La raison, la voici. Cette collection d'ordonnances, publiée en 1648, à une époque d'abaissement et de réaction, a été nécessairement et très-largement expurgée. Ce ne fut cependant qu'en 1741 que le Conseil de Brabant jugea à propos de s'apercevoir que bon nombre d'édits y contenus étaient imparfaits ou défectueux, que plusieurs n'avaient jamais été reçus ni publiés en Brabant, que d'autres enfin ne s'y trouvaient point. Des publications officielles de cette nature ont souvent induit l'historien en erreur. C'est ainsi que M. Koenen dit avec raison qu'il tient pour douteux un édit de 1510 bannissant les juifs des Pays-Bas. — Gachard. Analectes belgiques. I, 255. Koenen. Geschiedenis der Joden in Nederland Utrecht, 1843, p. 127. — Baron J. d'Anethan. Rapport au roi du 18 avril 1846, suivi d'un arrêté royal instituant une commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances concernant la Belgique actuelle. Il serait assez curieux de savoir ce que cette commission a fait depuis 25 ans qu'elle existe.

Digitized by Google

port la correspondance du trésorier de Zélande Me Jérôme Zandelin avec Louis de Schore, chef président du conseil privé à Bruxelles, est pleine de révélations (1). La note comique même s'y trouve. Comme tout ce qui va à Anvers et tout ce qui en vient est arrêté à la douane de Flessingue, et scrupuleusement examiné, un Espagnol, menacé de perdre ses bagages, mène grand bruit, se défendant fort d'appartenir de près ou de loin aux nouveaux chrétiens avec lesquels il voyage. On charge le P. Willem, gardien du couvent des Mineurs conventuels de Middelbourg, de procéder à son examen. Ce moine fait les choses en conscience. Il déclare à la justice, que l'Espagnol en question s'appelle don André de Carvacal, qu'il est bon gentilhomme, natif de Tolède, bon catholique, docteur en théologie de l'université de Salamanque et n'a jamais été circoncis (2).

Si le conte en avait été fait à Maître Rabelais, quel curieux chapitre il aurait pu nous écrire là dessus sous le titre de : « Comme quoi Pan-» tagruel, descendu en l'île des Papimanes, tira son haut de chausse » pour prouver son orthodoxie ! »

Le cas de notre docteur de Salamanque dit assez à quelles épreuves autrement désagréables devaient s'attendre les juifs convertis. Ils s'adressent à l'Empereur. « Sire, disent-ils, dans leur humble requête, » nous sommes travaillés, molestés et patibulés par vos officiers, et plus » particulièrement par votre receveur de Zélande au mépris de vos » lettres d'octroi. On nous accuse sans fondement d'être juifs, marans, » hérétiques ou apostats. Nos personnes, nos femmes, nos enfants, nos » familles, nos biens, nos deniers sont pris, arrêtés et spoliés, et le tout » uniquement par grand désordre, avarice et convoitise de nos biens. » Sire, si nous avons transgressé sans le savoir vos ordonnances, nous » vous demandons en grâce d'être jugés par les bourgmestres et échevins » d'Anvers, selon le droit écrit (3). »

L'Empereur ne daigna point statuer sur ces plaintes. Son droit divin se riait de tout reproche de mauvaise foi

La commune d'Anvers cependant, invoquée par les persécutés, répondit à leur confiance et prit en main leur cause. Elle commença par se refuser à publier le décret impérial de 1545, ne donnant aux marchands venus de Portugal aux Pays-Bas, qu'un délai d'un mois, à partir de la promulgation, pour avoir à vider le pays (4). Ce même édit fut encore

(1) Arch. gén. de Belgique. Papiers d'Etat et de l'audience. Farde de Vienne (1862), n° 49.

(2) Arch. gén. de Belgique. Farde ci-dessus. Document original daté de Middelbourg, dernier jour de février 1541, portant au dos cette mention : « Sy ghegeven den hooft president en den secreten rade der keyserlycker majesteyt. »

(3) Arch. gén. de Belgique. Papiers d'Etat et de l'audience. Farde, n° 49. Ce document n'est point daté. Nous croyons qu'il doit appartenir à l'an 1541, parce que le plus grand nombre des Juifs portugais était en Belgique pendant le procès fait aux nouveaux chrétiens de Lisbonne. Ce procès se termina en octobre.

(4) Cet édit porte la date du 20 janvier 1545 (v. s.). On le trouve dans le Groot

Digitized by Google

renforcé en 1549, et les magistrats anversois lui opposèrent la même courageuse et énergique résistance. Le beau rôle leur resta. Dire et prétendre comme on ne l'a fait que trop souvent, que le siècle de la Réforme n'entendait rien à la modération et à la tolérance, vertus toutes modernes, c'est simplement calomnier des hommes comme Erasme, Castallion, Vivès, Coornhert et Van Hamstede au profit de Robespierre, Danton ou Marat, c'est encore nous faire meilleurs que nous ne sommes, tandis qu'à tout prendre, nous valons moins que nos pères (1). C'est surtout aux représentants de la commune d'Anvers, au XVIe siècle, que Schiller a pu faire allusion, quand il nous conseille de regarder en arrière, de prendre modèle sur le passé. Ces magistrats sont de leur naturel défiants. Quand ils reçoivent, en 1537, les lettres patentes de Charles-Quint, accordant faveurs et protection aux Juifs convertis, ils écrivent au-dessous : « Le tout sans fraude ou mal engin. » Et ils y font apposer leur sceau communal et la signature de leur secrétaire. Il nous faut, à ce propos, citer un nom avec honneur. Nicolas Vander Meeren, bourgmestre d'Anvers, est le type achevé des patriciens de nos vieilles communes. Il va trouver la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, à son passage à Ruppelmonde, pour plaider la cause des nouveaux chrétiens, excuser la ville d'Anvers de ne point obéir à des ordres injustes, à des mesures contraires à ses priviléges et à ses intérêts les plus chers, les plus sérieux. Il discute, avec Granvelle, le futur cardinal de Malines, avec le procureur général du Fief, le président du Conseil privé Van Schorre, et le conseiller de Boisot, délégué à Anvers, pour instruire l'affaire des Juifs, et ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens d'appel, qu'après avoir été menacé de la colère de l'empereur très-disposé, à ce qu'il parait, à traiter sa bonne ville d'Anvers comme son autre bonne ville de Gand, qu'il cède à la force et fait la déclaration suivante : « Entendant l'intention de S. M. estre à toutte fin » que ledict placcart (du 17 juillet 1849) soyt publié, le ferons » publier aujourdhuy, afin de n'encourir l'indignation de S. M. et ne » contrevenir à son bon plaisir, combien ne puissions céler que, s'il » ne plaist à S. M. de laisser avoir cours le train de marchandise en » ceste ville, ne voyons le moyen comment la povoir tenir en repos, » comme entendons plus amplement remonstrer et déduire à S. M. (2). »

Utrechtsche Plakaatboek, I, 411 Il reparaît en Belgique, avec quelques modifications, en 1547 et en 1549.

(1) V. à ce sujet dans Brandt's Historie der Reformatie. Amsterdam, 1674, IIe v., p. 34 la belle réponse faite par Junius, sur son lit de mort, à ceux qui lui demandaient si les états chrétiens pouvaient en bonne conscience accorder l'hospitalité aux Juifs. Ce Junius est le célèbre théologien protestant qui prit une si large part à notre Révolution de 1566. Il fut du banquet des Gueux à l'hôtel Culembourg, à Bruxelles, et président du consistoire réformé d'Anvers.

(2) Arch. gén. de Belgique. Fardes de Vienne rendues en 1862, n° 49. — Lettre signée Claes Van der Meeren à Louis Van Schorre, président du Conseil privé, à Bruxelles, du 7 août 1549.

Digitized by Google

On remarquera que les intérêts matériels des Anversois sont ici seuls invoqués ; il ressort cependant du langage de notre digne magistrat, qu'il faut au commerce, pour vivre et prospérer, autre chose que des garanties d'ordre, de sécurité, et que des entraves morales peuvent le tuer aussi sûrement que de mauvaises lois fiscales ou politiques. C'était peine perdue de le dire au monde officiel d'alors. Il ne s'en doutait point ou n'en voulait point entendre parler. De quoi accusait-il les nouveaux chrétiens ? D'être des catholiques peu sincères ? Mais, à ce compte-là, les trois quarts de la population d'Anvers, à commencer par le bourgmestre Vander Meeren, étaient d'aussi grands coupables qu'eux. La manière d'agir du conseiller de Boisot n'était point faite, d'ailleurs, pour réconcilier les Anversois avec ce qu'on appelait, par un singulier abus de langage, la « défense de l'honneur de Dieu, notre créateur, et de la réputation de S. M. l'Empereur. » Voici en quoi cette défense consistait :

Manquer à la foi jurée, dépouiller de leurs millions — car c'étaient de millions qu'il s'agissait — des gens qu'on avait attirés chez soi avec de mielleuses paroles, et, comme couronnement, vouloir et jurer la perte de tous ceux qui auraient l'audace de s'opposer à une action aussi noire. C'était là pourtant où voulait en venir le conseiller Boisot. Il ordonna au margrave d'Anvers Van de Werve, de procéder à l'arrestation de trois nouveaux chrétiens, gens fort riches et généralement estimés (1). Cet officier hésita, et le Sénat d'Anvers protesta hautement au nom de la Joyeuse Entrée de Brabant, des lois, franchises et coutumes de notre métropole commerciale. La reine de Hongrie, gouvernante des pays, fit alors un pas de plus dans la voie de l'illégalité ; elle chargea le terrible Du Fief, procureur général de Brabant, de mettre en accusation le bourgmestre Van der Meeren et ses échevins. Quand ils comparurent devant le Conseil de Brabant, on les ajourna faute de preuves.

« Madame, écrivirent-ils alors à la reine, ledict adjournement diminue » la réputation et estime des supplians en ladite ville (d'Anvers), au » moien de quoy eulx ou aulcun deulx qui sont encores en loy en ceste » année courante ne scavent si bien conduire les affaires de la ville, ne » avoir telle obédience ni révérence comme bien est requiz, dont grand » mal pourroit ensuivir en icelle ville, et que aussy ilz se sont bien » employez du passé et que seulement, par le divers entendement les » choses si avant venues et non par malice, et que par ledit adjourne- » ment ils demeurent notez d'indignation, laquelle pour tout le monde » ne vouldraient encourir, ilz se retirent vers Votre Majesté, supplians » en toute humilité qu'il plaise à icelle Votre Majesté par considération » telle que de uns et aultres, que Votre Majesté peult mieux considérer, » de faire abolir ledit adjournement et procès encommencez avec tout

(1) Ces trois Israélites s'appelaient : Gabriel de Neigro, Emmanuel Manriquez et Emmanuel Serano. Ce dernier fut le seul qui jugea à propos de se constituer prisonnier.

Digitized by Google

» ce qui en despend, faisant imposer silence à vostre procureur général » et aultres qu'il appartiendra (1). »

Le gouvernement comprit-il qu'il avait été trop loin?

Nous sommes porté à le croire, car Nicolas Van der Meeren, qui sortit du Conseil de la ville d'Anvers en 1550, y rentra encore une fois comme bourgmestre trois ans plus tard. Quant aux nouveaux chrétiens, cause première du conflit, ils s'éloignèrent un à un, et comme à regret, d'une cité pour laquelle ils avaient rêvé une destinée splendide. On ne garda que ceux qui ne savaient où aller, qui avaient plus de six ans de résidence et qui consentaient à se conformer à l'avenir à toutes les prescriptions et cérémonies de l'Église. Ce fut malheureusement le petit nombre. Et cela se comprend. Si c'est quelque chose de n'être point pendu ou brûlé vif comme apostat, c'est toujours inquiétant d'en voir journellement pendre et brûler d'autres. D'ailleurs, les édits contre les dissidents grandissaient sans cesse en sévérité, jusqu'au jour où Philippe II, aux prises avec une révolution à la fois sociale et religieuse, perdit toute mesure et acheva l'œuvre mauvaise de son père en confondant, dans une même réprobation, les sectateurs du Nouveau Testament et ceux de l'ancienne alliance, ces derniers fussent-ils baptisés, confessés et même administrés (2).

Cette nouvelle expulsion d'éléments d'activité et de prospérité commerciale eut les mêmes résultats que les précédentes. Il se trouva à point nommé une République naissante, celle des Provinces-Unies, pour les accueillir et les utiliser. Anvers eut de nouvelles, de bien redoutables rivales dans les villes de Hollande : des flottes de guerre et des flottes marchandes en sortirent qui vengèrent la liberté de conscience et mirent l'Espagne hors d'État de lui nuire davantage. La paix de Westphalie de 1648 fut le signal de la rentrée en Belgique de bon nombre de ceux qui avaient encouru le bannissement, la confiscation et la mort pour être sortis du catholicisme ou pour n'avoir point voulu y entrer. Anvers eut de nouveau des conventicules calvinistes et des synagogues clandestines.

(1) Arch. gén. de Belgique. Papiers d'Etat et de l'audience. Fardes de Vienne (1862), n° 49.

(2) V. le placard du 17 mai 1570, dans le Geldersche Plakaatboek, I, 462. Cette ordonnance, rédigée à la requête du tribunal des troubles institué par le duc d'Albe, manque de franchise dans l'exposé des motifs; elle aurait dû dire qu'une recrudescence de colère contre les Juifs venait de ce que, après avoir été longtemps des catholiques forcés, beaucoup d'entre eux avaient librement accepté le protestantisme. Les Marc Perez, les Emmanuel Tremellius, entre autres, étaient pour les Espagnols de redoutables adversaires. Ce doit être cette ordonnance là que, sans l'avoir lue, on a attribuée à Charles-Quint et mise à la date de 1510. Nous regrettons que les bornes prescrites à ce travail nous obligent à de simples indications. Il eut été curieux de parler aussi de certain placard du 31 mai 1580, de comparer entre eux ces actes de la volonté souveraine, et de montrer combien les gouvernements ont été de tout temps ingénieux à se mettre en opposition avec le sentiment public, à vouloir tout ce qu'il répudie, à interdire ce qu'il désire le plus.

Digitized by Google

L'émoi fut grand dans le camp clérical. Que faire? A quoi se résoudre? On avait bien la bonne volonté d'être impitoyable, mais on n'en avait plus ni la force, ni le courage. Les terribles édits de Charles-Quint et de Philippe II, toujours en vigueur, étaient des armes trop lourdes à manier pour les mains débiles des successeurs d'un duc d'Albe, d'un Hessels, d'un Titelman dans le gouvernement ou dans l'Église.

L'évêque d'Anvers, Marius Ambroise Capello, en fait l'aveu dans une lettre au Roi en son conseil d'État, qui porte la date du 22 février 1674 (1). Il y a plus de deux ans qu'il a demandé au Roi s'il fallait sévir contre les ennemis de la sainte foi catholique, ou s'il convenait de dissimuler avec eux, et S. M. espagnole, sans doute tout aussi embarrassée que le prélat, s'était dispensée de répondre à cette question.

En attendant, à tout ce que demandaient les Juifs nouvellement établis à Anvers, on répondait par un refus. C'est ainsi qu'en 1672, on leur avait dénié la faveur de prendre à Vilvorde leur domicile légal, de faire de cette petite ville leur Ghetto. Et veut-on savoir jusqu'à quel point encore la condescendance de l'autorité civile pour les désirs du clergé fut contraire à nos intérêts nationaux? Les Juifs d'Anvers offraient, en échange d'un lieu de refuge, c'est-à-dire de la sécurité pour leur commerce et d'une entière liberté de conscience de s'imposer à raison de cinq millions de florins par an (2). Aujourd'hui, ce ne serait qu'un assez joli denier, mais alors, l'argent était rare, et cette somme semblait prodigieuse. Que n'aurait-on point fait avec ces cinq millions par an? On aurait pu défrayer nos services publics, guérir nos plaies, réparer peu à peu nos épouvantables désastres. C'était le salut, on le repoussa par un faux scrupule religieux; on ne voulait point passer pour tolérant, et cela, quand on était forcé de l'être sans compensation aucune, sans le moindre profit. Les Juifs, en effet, tout comme les Calvinistes venus de Hollande, étaient munis de passeports et étaient censés voyager en Belgique dans l'intérêt de leur négoce. Ils étaient donc, par cela même, à l'abri de toute entrave matérielle, de toute contrainte morale. On ne pouvait faire qu'une chose : les rappeler, au besoin, au respect des lois du pays. On alla plus loin. On provoqua ceux que leur prudence naturelle et leur intérêt bien entendu retenaient dans les bornes du devoir et de la soumission. Ce fut ainsi qu'en 1682, un marchand israélite, Diego Curiel, étant devenu père, le curé de la paroisse Saint-Georges, à Anvers, prétendit baptiser son enfant sous le prétexte que, par le fait de sa naissance en pays catholique, il appartenait à la sainte Église (3). Le

(1) Archives générales de Belgique. Conseil d'État, cart. n° 84.

(2) Biblioth. roy. de Bruxelles. Mss. de Bourgogne, n° 17122. — Miraeus. *Opera diplom.*, IV, 699-700. — Wauters. *Hist. des environs de Bruxelles*, II, 438.

(3) Les Curiel appartenaient, quoiqu'ils fussent d'origine israélite, à la noblesse portugaise. Un Jacques Curiel, dit Nunez da Costa, gentilhomme de la Chambre du roi Jean IV, fut longtemps à Anvers le facteur de la nation de Portugal. Un Moyse Curiel, son fils sans doute, remplit les mêmes fonctions à Amsterdam jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. V. Koenen, l. c. 183.

Digitized by Google

père protesta, menaça et obtint gain de cause. Presqu'au même moment, un autre marchand de la même nation, Francisco de Sylva, n'ayant pu éviter, à un coin de rue, la rencontre d'un prêtre portant le viatique à un malade, avait cru pouvoir se dispenser de tomber à genoux. On l'avait maltraité et jeté en prison, mais ni le conseil d'État, ni le fiscal de Brabant n'avaient voulu permettre qu'on lui fît son procès. C'est en vain que Ferdinand de Beughem, l'ancien curé-doyen de Sainte-Gudule, devenu récemment évêque d'Anvers, le frappa d'une amende et mit en avant l'honneur de l'Église, la nécessité de réparer le scandale. Les temps étaient changés et les hommes aussi. Les Juifs d'Anvers surtout. Leur attitude pleine de calme et de dignité commandait le respect, comme l'humilité et la résignation de leurs pères avaient autrefois appelé sur eux de lâches violences. C'est que l'éducation républicaine qu'ils avaient reçue depuis un siècle en Hollande avait commencé leur rédemption ; c'est encore que, laissant aux plus misérables d'entre eux le brocantage, le colportage et l'usure, ils s'étaient appliqués, avec cette ténacité particulière à leur race, aux travaux de l'esprit, aux recherches scientifiques, aux grandes entreprises commerciales et industrielles. Ils mettaient donc la main à tout ce qui en valait la peine. Le conseil d'État, qui ne savait rien de ces choses, demanda l'avis des bourgmestres et échevins d'Anvers sur la demande d'expulsion en masse formulée par le clergé. Ceux-ci ne furent point pour les mesures extrêmes. Les Juifs leur avaient apporté le commerce des diamants qui était fort prospère, ils « vivaient avec tant de dissimulation et de retenue qu'on n'avait point de grandes raisons pour s'en plaindre, » mais peut-être, ajoutaient les magistrats de notre métropole commerciale, « conviendrait-il de les » faire distinguer par des marques et des habillements et par une » demeure séparée et close, à quoi, à notre grand regret, nous n'avons » que trop de maisons et de places vides (1). »

N'est-ce point admirable? On fait l'éloge des gens, on avoue qu'ils sont paisibles, qu'ils forment un élément sérieux de prospérité, et l'on voudrait les tenir sous clé, les parquer comme un troupeau d'esclaves, les obliger à porter un signe d'ignominie quelconque, un bonnet jaune peut-être ou une patte d'oie sur l'épaule. Et la dignité humaine, que nos Juifs d'Anvers avaient affirmée en défendant leurs enfants, en ne rendant point aux objets du culte catholique un hommage dérisoire, qu'en fesait-on ? Ce n'était point, hélas ! à la Belgique espagnole, à la Belgique des Jésuites et des inquisiteurs qu'il fallait le demander. Abandonnée à elle-même par l'Allemagne, démembrée coup sur coup par la France, à la recherche de ses frontières naturelles, battue sur terre et sur mer par la République batave, cette création splendide de nos Gueux, la Belgique avait perdu jusqu'à la conscience d'elle-même. Nos pères ne savaient plus

(1) Arch. gén. de Belgique. Conseil d'État. Carton n° 84. Lettre du 15 août 1682, signée J. F. de Valckenisse « au nom des bourgmestres, échevins et conseil de la ville d'Anvers. »

Digitized by Google

que copier servilement nos maîtres, leur obéir plus servilement encore.

« Mais sont-ce bien là des Juifs, ces gens audacieux, se disaient-ils, » ne sont-ce pas plutôt de mauvais catholiques se servant d'un subter- » fuge pour s'exempter de la recherche de l'Ordinaire et vivre à leur » guise? »

Qu'on ne croie point à une plaisanterie. La question appartient à l'histoire. Elle a été très-sérieusement posée le 31 juillet 1682 par les membres du conseil d'État. Or, si ce n'était point là un prétexte cherché à des persécutions nouvelles, un moyen pitoyable, s'il en fût jamais, d'échapper à un conflit diplomatique, il n'y a plus place que pour une seule supposition ; on pouvait croire que des chrétiens, désireux d'être libres, n'avaient rien de mieux à faire alors que de se réfugier dans les rangs d'une race généralement répudiée et maudite. Quand un système en est arrivé là, que ses défenseurs en titre portent sur lui un jugement aussi sévère, ses adversaires n'ont plus rien à ajouter.

Nous dirons seulement, en manière de conclusion à ce chapitre inédit de l'*Histoire d'Anvers* que les guerres de Louis XIV donnèrent aux Juifs douze ans de répit; qu'en 1694, quand les officiers de l'évêque et les magistrats communaux vinrent mettre les scellés sur leur synagogue clandestine, l'un d'eux, Elias Andrada leur porta le défi de rétablir l'Inquisition. Cette fois encore, leur audace fit reculer leurs persécuteurs. Un procès en restitution de leurs meubles, confisqués au nom du roi d'Espagne, n'était pas encore jugé, lorsque Philippe V, en 1713, renonça définitivement, en faveur de l'empereur Charles VI, aux droits de sa couronne sur les Pays-Bas catholiques. Ce changement de régime, bientôt suivi du traité de la Barrière qui mit des garnisons hollandaises dans la plupart des villes belges, fut pour les Israélites le signal d'un établissement permanent au milieu de nous (1). On fêta bien deux fois encore, en 1770 et en 1820, le souvenir d'un massacre des leurs, suivi d'un faux miracle. Mais, l'année dernière, le jubilé des rues n'a point eu lieu à Bruxelles, et nous espérons bien, pour l'honneur de notre pays, qu'il n'en sera plus question.

CHARLES RAHLENBEEK.

(1) Une ordonnance du 17 février 1757, publiée au nom de l'impératrice Marie-Thérèse, défendit bien aux Juifs le séjour de Bruxelles, mais bientôt après le ministre de Cobenzel ordonna aux magistrats de la capitale de n'y point avoir égard. Arch. gén. de Belgique. Conseil de Brabant. A. vol. 314. Ordonnance du 7 juin 1758.

Digitized by Google

LE DROIT DES GENS

A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

Un historien croit reconnaître dans les projets de Vonck les idées de Kant, et combien de fois l'autorité de Grotius n'a-t-elle pas été invoquée par nos écrivains. La science du droit public était donc cultivée en Belgique. Au fort de la lutte pour la liberté du commerce, on comprit qu'elle devait y être enseignée. En 1723, les États de Brabant prirent l'initiative de demander au gouvernement la création, à l'Université de Louvain, d'une chaire de droit des gens. L'Empereur accueillit l'idée. « Il est convenable au royal service de S. M., dit le gouverneur, et avantageux au bien commun de ses peuples, que la noblesse et ses autres vassaux et sujets qui voudront se fixer au ministère du gouvernement et aux principaux emplois, soient instruits de la science du droit public (1). »

Le professeur, qui fut choisi, avait été mêlé à toutes nos luttes de la pensée pour la liberté. Né à Gavre en 1674; étudiant, puis prêtre, enfin professeur à Louvain, Amand Bauwens y avait enseigné la philosophie pendant douze ans; puis, s'étant fait licencié en droit, il avait professé le droit canon (1710). Sa réception de docteur s'était faite en grande solennité; le Conseil de Flandre et de Brabant y avaient été invités. En 1714, lorsque Van Espen, dont il était l'ami, avait défendu Ruth d'Ans, Bauwens avait signé avec lui une consultation en faveur de l'accusé. En 1718, il avait défendu Van Roon; en 1722, il s'était joint à Van Espen et à Verschuren pour rédiger une dissertation en faveur de l'église d'Utrecht. En 1723, les discussions pour la Compagnie d'Ostende l'avaient trouvé aux avant-postes; il avait appuyé Mac Nény et écrit une *Dissertation sur le droit de la Compagnie des Provinces-Unies à la navigation et au commerce des Indes orientales contre les habitants des Pays-*

(1) Acte de nomination du professeur. 3 octobre 1723. Tous les renseignements de ce chapitre sont extraits des archives du royaume et d'un manuscrit de la Bib. de Bourgogne. N. 17584. Voir aussi un article de M. Ch. Faider. Bulletin de l'Académie, 1849, p. 84.

Digitized by Google

Bas. Enfin, il avait été deux fois recteur de l'Université, et avait profité de ces fonctions pour proposer la création d'une bibliothèque populaire.

La chaire de droit public fut confiée à l'ami de Mac Nény et de Van Espen. Mais aussitôt le danger est signalé, les théologiens s'opposent à l'érection de la chaire, le recteur réclame. L'opposition, d'abord, n'est pas directe ; elle se borne à des chicanes : Les archiducs Albert et Isabelle ont ordonné qu'aucun professeur ne fût élu sans l'avis préalable de la Faculté, « ce que nous souhaiterions avoir été observé au regard de la susdite commission. » Fallait-il aussi supprimer un cours de mathématiques pour cela? Cette chaire n'a pas besoin d'être dotée : Les docteurs seront « toujours ravis d'enseigner le droit public ! »

Le marquis de Prié tint bon. Bauwens prit possession de la chaire nouvelle. Mais il fut surveillé, espionné, tracassé. Un rapport, rédigé en 1740, nous apprend que, « ayant par inadvertance ou par indiscrétion avancé quelques propositions ou sentiments qui semblaient exciter quelque alarme parmi l'Université, il reçut une réprimande du gouverneur, et quelques canonistes prirent cette occasion de s'opposer à l'établissement de cette leçon. » Mais le rapporteur, qui est favorable à cet enseignement, prend soin d'ajouter qu'ils s'y opposèrent : « non par amour de la paix et de la tranquillité, mais par la seule crainte de perdre le revenu dont ils jouissaient des leçons que l'on voulait supprimer pour fonder celle de droit public. »

Bauwens n'enseigna pas longtemps le droit public. Il mourut, le 7 décembre 1724, d'un accès d'asthme, à l'âge de 50 ans. Il n'avait professé que quelques mois, mais il laissait la première partie de son cours, qui parut après sa mort, car le privilége est daté du 10 mai 1725. Ce livre, écrit en latin, est intitulé : *Institutions du droit public universel*. La première partie seule existe ; le professeur n'eut le temps d'achever ni son cours ni son livre.

—

La mort de Bauwens fut un premier triomphe pour les théologiens et les canonistes de Louvain. Bauwens ne fut pas remplacé ; la chaire ne fut pas supprimée, elle resta vacante et cela dura 10 ans : les jésuites l'emportaient.

Après 10 ans, cependant, le 23 février 1734, le Conseil privé propose de rétablir le cours. Les professeurs s'alarment encore, une requête est rédigée ; on demande au moins que la leçon ne soit donnée qu'à l'essai ; deux professeurs de bonne volonté se présentent ; l'un d'eux, Wiricx, soumet le plan de son enseignement.

Digitized by Google

Les États de Brabant hésitaient; ils ne devaient pas tarder à déclarer que ce cours leur paraissait « peu utile dans ces pays où chaque province a ses priviléges particuliers » (17 mai 1734). Le moment parut favorable; un long mémoire fut rédigé en latin, comme il convient à tout ce qui défend le passé, pour combattre cet enseignement, non plus par des biais, mais par des questions de principe. Une lettre du recteur et des professeurs à la gouvernante (7 mai 1734), accompagnait ce factum, intitulé : *Courte déduction pour prouver qu'on n'a pas assez réfléchi lorsqu'on a créé à Louvain une chaire de droit public.*

Dès le début, les opposants placent la question sur le terrain politique : « L'étude de la nature des pouvoirs, de leurs prérogatives et de leurs limites est un danger, et l'on sait qu'elle a été pour les nations un ferment de troubles. »

La peur de la science est le premier argument de l'autocratie. L'exemple du passé est le second : « On chercherait en vain ce cours dans les universités catholiques, *in academicis catholicis;* les Mécènes n'y ont pas manqué, mais on préfère respecter les puissances que de discuter leur droit et de les soumettre aux investigations de leurs sujets. »

Les papes, les souverains du pays, Albert et Isabelle, les savants comme Juste-Lipse, les empereurs même, et jusqu'à Justinien, sont invoqués à l'appui. Tous ont compris « ce que ces discussions peuvent produire de scandales » et « qu'il importe bien plus à la chose publique que les étudiants apprennent la science des lois qui règlent les intérêts privés, que de s'occuper des pouvoirs suprêmes et de déterminer les droits de l'Église et du trône. »

Cet argument en implique un autre. Après le bien, le mal; l'exemple des rois a son pendant chez les rebelles :

« L'enseignement du droit des gens s'est introduit cependant, mais par quels auteurs et pour quelle cause? Ce sont les Allemands infectés de l'erreur de Luther, méprisant la Majesté des rois, attaquant la Majesté de l'Église, qui, poussés par un esprit mauvais, ont essayé de mettre en question leurs droits et de leur imposer des bornes.

» Les Hollandais, ensuite, pour servir la cause de la liberté contre leur souverain légitime, ont commencé à en appeler au droit public, ou, comme ils l'appellent, au *Droit du peuple*. C'est ainsi que, cachant sous ce voile une véritable rébellion, fille de l'orgueil et de l'indépendance, ils ont renversé la monarchie. Sur le conseil de leurs écrivains et sous leur patronage, on institua des cours de droit public où règne une entière liberté de penser et où il est

Digitized by Google

permis de se faire l'adulateur des droits de la plèbe; ce qui (il n'est personne qui ne le comprenne), ne peut s'accommoder avec nos mœurs. »

Enfin, l'expérience prouve le danger du cours lui-même, car il a été troublé, dans tous les pays catholiques, par des conspirations pareilles :

« On l'a vu à Louvain, à Cologne, à Vienne. Le cours à peine institué, les professeurs ont été forcés d'y renoncer ou se sont attiré des châtiments par la trop grande liberté de leur parole. »

C'est tout un épouvantail. Et voilà bien l'autocratie, ses traditions arrêtant la science, son ignorance ou ses persécutions dans le passé servant d'antécédents contre la pensée, sa haine de toute liberté, sa peur de toute indépendance. Mais pouvait-on faire un plus bel éloge de cette science, qui sert le droit du peuple et qui ne peut s'enseigner qu'en pays libre? Les théologiens complètent cependant l'éloge, car ils vont au fond de la science même :

« On peut étudier de deux manières le droit public, dit la *Déduction;* si l'on se borne aux principes naturels abstraits, l'enseignement est inutile, il ne peut que remplir l'esprit de chimères. Si l'on applique ces principes à la constitution des États, il devient nuisible. »

Qu'on en juge par les questions qui se présentent; le programme qu'en donnent les canonistes est précieux. Voici d'abord quelques-unes de ces questions suspectes :

« 1 Quelles sont les constitutions fondamentales d'un royaume?

» 2. Les priviléges jurés par le souverain font-ils partie de ces constitutions?

» 3. Si et jusqu'à quel point le prince est lié par ces constitutions et si les sujets sont tenus à l'obéissance lorsqu'il déroge à leurs priviléges.

» 4. De quel droit, à quel titre, le souverain a-t-il acquis et possède-t-il ses États?...

» 7. S'il appartient au souverain de changer l'ordre de succession sans le consentement des États.

» 8. Si et jusqu'à quel point ce consentement des États doit être libre...

» Tout cela et bien d'autres choses qui ne peuvent décemment être exposées sans de graves offenses. Car qui donc trouvera convenable à la Majesté impériale ou à la chose publique que de pareilles questions soient remises à l'examen et à la décision d'un professeur, ou enseignées à une jeunesse encore ignorante?

» Et la guerre! Que n'en disent pas les professeurs de droit

Digitized by Google

public?... C'est surtout des souverains étrangers qu'ils parlent avec le moins de décence? »

Un siècle s'était écoulé depuis que Jansénius, professeur aussi à Louvain, avait parlé dans le *Mars Gallicus* avec si peu de décence des souverains étrangers et des causes de la guerre. Mais un écrivain satirique aurait-il pu dire mieux que s'enquérir de leurs devoirs, c'est offenser les souverains, et que ces graves questions d'intérêt général appartiennent à la raison suprême des rois : l'autorité, et non à la science et à la raison humaines.

« Ajoutez à cela, continue le manifeste, que pour être complet, le droit des gens doit embrasser jusqu'à la puissance sacrée et la juridiction de l'Église ! »

Le grand mot est lâché, et la série des questions recommence, questions sacriléges cette fois :

« Ainsi on examinera : 1° Si l'Empereur a pouvoir, et quel pouvoir, sur les personnes et sur les biens de l'Église;

2° Si les papes et les évêques ont le pouvoir d'excommunier les rois, comme leurs sujets, pour crime ou parjure;

» 3° Si les papes peuvent déposer les rois, pour cause de parjure, d'hérésie, de schisme, et si, comme l'histoire constate que cela est arrivé souvent, les rois, à leur tour, peuvent déposer le Souverain-Pontife;...

» 5° Si les lois de l'Église, avant d'être promulguées et pour devenir obligatoires, doivent être ratifiées par le *placet* du souverain;...

» 7° S'il est permis au clergé de recourir au pouvoir civil sur les questions de bénéfices ecclésiastiques, de dîmes, etc.

» Ce n'est pas tout. Il sera facile au professeur, soustrait à l'autorité ecclésiastique, de raconter la vie et les mœurs de certains papes, évêques ou prêtres, d'énumérer leurs vices, réels ou supposés, que, par une pudeur toute filiale et vraiment chrétienne, il convient de tenir cachés. Ainsi s'infiltreront dans l'esprit de la jeunesse la haine et le mépris de ses supérieurs ecclésiastiques et même de la puissance spirituelle ! »

Ce n'est pas nous qui l'avons dit, ce sont les théologiens de Louvain : L'histoire et la science sont pour l'Église des poisons.

Les auteurs ont déjà menacé l'Université de troubles; ils y reviennent et la menacent aussi de désertion :

« Mais, comme dans nos provinces l'autorité du Souverain-Pontife est tenue à grand prix et que toute parole contraire est faite pour y soulever de *vives querelles*, il en arrivera que l'Université sera bientôt *abandonnée*. »

Digitized by Google

Les jésuites, en effet, poussaient les parents à envoyer leurs enfants dans les universités étrangères et notamment à Douai.

Rien ne manque à ce réquisitoire. Qu'espérerait-on d'une science qui met en question l'autorité politique et religieuse et qui porte les hommes à s'immiscer dans leurs affaires publiques ? Mais aussi rien ne manque au programme : on n'aurait pu en tracer un meilleur à cette science qui scrute les droits du trône et de l'Église et les causes de la guerre.

—

La réponse fut longue, mais timide, comme il est possible de la faire à un empereur (1).

Il paraît que l'opposition des théologiens de Louvain avait fait penser à transférer ce cours à Bruxelles, car l'auteur, dans sa troisième partie, combat ce projet et réfute les raisons toutes mondaines dont on l'appuyait. Les deux premières parties de ce mémoire sont surtout intéressantes. Les théologiens invoquaient les intérêts de l'autorité et de l'orthodoxie. Le juriste abonde dans ce sens : « C'est une chose dangereuse, dit-il, de laisser étudier la jeunesse sous des maîtres protestants. »

Les théologiens invoquaient la peur des troubles. Le juriste fait de même : Oui, le cours de Bauwens a amené à l'Université *quelques fâcheuses affaires;* mais on pourrait en dire autant de tout enseignement et même du droit canon. « Car, dit-il, la manière odieuse avec laquelle le docteur Espenus a traité quelques matières de droit canon, a fait plus de tort à l'Université que n'en pourrait faire un professeur de droit public. »

Pour défendre le cours de Bauwens, l'auteur est réduit à insulter son ami Van Espen, une des gloires de l'Université.

L'auteur insiste ; car on ne peut trop appuyer sur ces sortes d'arguments dès qu'on les emploie : « Certainement les sectateurs de Baius, de Jansénius et de Quesnel ont mis plus de trouble et de confusion dans l'Université que n'en pourrait mettre un professeur de droit public. » Plus loin, c'est Grotius et Puffendorf qui seront blâmés. Ne pouvait-on, sous Marie-Thérèse, faire accepter une science sans renier les écrivains qui honorent la pensée ?

Il ne reste au défenseur du droit public que de conseiller de museler l'enseignement. Il y vient aussitôt : « On peut obvier à ces inconvénients en donnant des instructions sévères au professeur et en soumettant le cours à une stricte surveillance. » Cela dit, l'auteur du mémoire, (ce pourrait bien être Wiricz lui-même, qui

(1) Manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne.

Digitized by Google

aspirait à cette chaire) donne des exemples des tempéraments qu'un professeur, muni de bonnes instructions et surveillé de près, peut apporter à ses leçons. Rien n'est triste comme ces distinctions qui semblent des fourches caudines sous lesquelles un penseur propose lui-même d'incliner la pensée.

« Par exemple, nous pouvons rapporter les droits et les lois fondamentales d'un royaume sans les attaquer.

» Nous pouvons parler des priviléges de certaines nations sans les étendre.

» Nous pouvons enseigner que le Pape est infaillible dans les choses appartenant à la foy, sans pointiller sur la question si le Pape peut ou ne peut pas décider qu'il est infaillible.

» Nous pouvons rapporter quel était du temps passé et quel est à présent l'usage touchant l'élection et le couronnement des empereurs, sans confondre les coutumes des vieux temps avec les nouvelles.

» Nous pouvons enseigner que le *placet* du prince est nécessaire en matière de bénéfices,... sans que nous enseignions qu'il est aussi nécessaire pour les lois purement dogmatiques.

» Nous pouvons expliquer le droit public sans donner la préférence au droit du peuple sur le gouvernement monarchique.

» Nous pouvons enseigner que les rois sont obligés de suivre leurs propres lois, sans aller jusqu'à dire que le peuple peut déposer un roi tyran. »

Les exemples ne manquaient pas. On pouvait adopter la méthode des professeurs d'Ingolstadt et de Pont-à-Mousson. Et n'avons-nous pas De Malte à Liége, Francqui à Salzbourg, Chlinigensperg à Ingolstadt, Toldenus à Louvain, Gailius à Cologne?

« Nous pouvons donner la permission d'enseigner le droit public sans donner la permission de tout dire. »

Que de choses ne *pouvons-nous* pas pour abaisser la science aux pieds du trône et de l'Église! Si c'est un candidat à la chaire de Bauwens qui a rédigé ce mémoire, ce professeur trahissait les nobles traditions qui avaient fait dire à Jansénius : « Cette étude m'a fait perdre entièrement mon ambition que j'eusse pu avoir *à poursuivre aucune chaire en l'Université*, voyant assez qu'il m'y faudroit, ou me taire ou me mettre en hasard en parlant, *ma conscience ne me permettant point de trahir la vérité connue.* »

Les théologiens avaient d'autres flèches à leur arc. On objectait que c'était remettre le trône et l'Église au jugement de leurs sujets. L'argument était redoutable; le juriste l'esquive : « Cette objection suppose que les sentiments d'un docteur particulier peuvent mettre

Digitized by Google

des bornes aux droits des Empereurs... » C'était de l'ironie, mais c'était nier la puissance de la pensée. Les princes savent bien que l'idée est dangereuse, et que, pour borner les abus, il suffit de la voix la plus faible enseignant la justice.

Enfin l'auteur prétend lever deux difficultés. Pour calmer les craintes des orthodoxes, « le gouvernement doit faire connaître qu'on ne donnera pas ce cours à un étranger. » Pour sauvegarder les intérêts des professeurs, il propose un impôt sur les vertugadins et les perruques, qui suffira à doter la chaire nouvelle.

Rien ne suffit : ni l'impôt sur les perruques ni la science muselée par elle-même. Wiricx n'eut pas la chaire ; Bauwens ne fut pas remplacé ; c'était encore partie remise.

—

En 1740, les amis du droit reviennent à la charge, avec cette réserve qui assouplit le talent et le caractère sous les gouvernements despotiques. Une longue note est adressée au gouverneur, pour lui exposer qu'il y va de l'intérêt de S. M. que ses sujets n'aillent plus chercher la science « à doubles et triples frais » en Hollande, « où l'esprit républicain domine, » mais qu'ils puissent « étudier leur droit public dans une université catholique plutôt que dans les universités hérétiques. »

Ce mémoire répond aussi aux anciennes objections. On avait dit que tous les livres à consulter étaient à l'index, et Wiricx, se sentant d'accord avec le souverain, avait déjà répondu aigrement : « Ces auteurs ne sont pas encore défendus par aucun placard ! » Le mémoire de 1740 maintient aux rois catholiques et *acatholiques* le droit et l'obligation de proscrire les livres dangereux. Mais « ni les uns ni les autres, ajoute-t-il, ne prétendent ou pensent d'exiler par ces sortes de défense les sciences et les arts de leurs États, ni de priver les professeurs de l'autorité et du pouvoir compétent de les enseigner librement. »

« Ces prétendues défenses de livres, dit-il encore vertement, ne regardent principalement que les livres qui traitent de la religion ; elles n'empêchent aucunement qu'il n'y ait aux Pays-Bas l'abondance de toute sorte de livres, défendus ou non défendus, dans toutes les belles bibliothèques ou librairies de ce pays, où les curieux et les amateurs de belles-lettres ont la plus grande aisance de faire venir des livres de tous les endroits de l'Europe, ayant ordinairement la permission de Rome de les lire indistinctement, et *Rome n'est jamais difficile à accorder cette permission.* »

Enfin, le mémoire répète qu'un professeur *judicieux et discret* saura tenir son enseignement dans les limites, et que le gouverne-

Digitized by Google

ment lui-même peut y mettre « certaines bornes. » Mais « pareilles modifications ou restrictions n'empêcheront en rien d'enseigner le droit avec *toute la liberté requise.* »

A cette note était joint le programme d'un de ces cours discrets et judicieux, se tenant dans les bornes, avec toute la liberté requise. L'auteur établit d'abord deux grandes divisions : le droit public interne, qui traite des rapports des souverains avec leurs sujets ; et le droit public externe, qui s'occupe des relations des États entre eux. Au premier se rattachent l'examen des Constitutions, priviléges, concordats ; l'organisation de la cité, les droits du prince, les devoirs des peuples. En un mot, « ce que le souverain doit aux sujets et les sujets au souverain. » Le droit public externe est divisé en trois parties, traitant les droits et les devoirs des nations neutres, des nations en paix et des nations en guerre.

Marie-Thérèse approuva l'idée ; le 14 novembre 1741, elle écrit à « ceux de l'Université, » leur annonce son intention de « faire revivre » le cours de droit public, les « encharge » de l'informer des antécédents et de lui proposer « les moyens les plus propres pour le rétablissement de cette leçon. »

L'affaire cependant traîna en longueur et des mesures durent être prises pour faire les fonds nécessaires. Une levée de 25,000 florins fut ordonnée sur les ressources communes à la ville et à l'Université ; les intérêts de cette somme devaient être affectés à la chaire nouvelle. Une commission spéciale, composée de Nény, Streithagen et Decock, fut instituée pour lever les difficultés, et le 2 mai 1753, cette *jointe* fit un rapport favorable.

Du premier mot, on sent un ton meilleur :

« Il seroit inutile de parler des avantages que nous procure la science du droit public... Personne n'ignore que par elle nous apprenons à nous conduire chez nos voisins, que c'est elle qui nous prescrit les règles selon lesquelles un chascun se doit conformer en la société civile ; que c'est elle enfin qui est la plus nécessaire pour le maintien de l'État... »

La commission insiste sur la nécessité de choisir un bon professeur et elle désigne le jurisconsulte Robert.

Le gouvernement approuve ; un décret du 11 mai 1753 organise la nouvelle leçon. L'Université se résigne. Le bourgmestre de Louvain fait les choses galamment, écrit Robert à Nény. Robert est nommé officiellement le 14 septembre ; son cours s'ouvrira le 2 décembre. Les archives possèdent son discours d'ouverture en latin, où il expose le plan du cours, et qui est « assez insignifiant, » dit M. Faider.

Digitized by Google

Il y avait trente ans que Bauwens était mort. Pendant trente années, cet enseignement avait été tenu en échec par ce parti qui redoute la discussion et qui voit dans la science un danger pour la monarchie et pour la religion.

—

Robert ne devait enseigner ni plus librement ni plus longtemps que Bauwens.

Le 18 juillet 1754, Charles de Lorraine annonce au professeur qu'il veut être informé du système et du plan qu'il suit, et savoir en quoi il se propose de faire consister le cours entier, « afin que cette nouvelle leçon soit assujettie à des *règles certaines*, comme le sont toutes les autres. »

Robert envoie au gouverneur le plan de son cours (10 août 1754). Il a « conféré sur chaque matière et sur chaque question tout ce qu'ont dit Grotius, Puffendorf, etc. » — « Pour que cette leçon fasse des progrès, dit-il, il convient qu'on en fasse l'objet de thèses publiques. Mais comme les répétiteurs « n'y connaissent encore rien, » il arrive que les écoliers, *surtout ceux qui n'ont pas fréquenté le cours*, hasardent des questions « sottes ou indécentes. » Alors les ennemis sont là :

« Les théologiens et même ceux de la Faculté des arts, qui sont *affreusement jaloux* de cette leçon, se mettent d'abord en campagne, font supprimer les thèses des écoliers, ce qui les décourage et leur cause de grands frais. »

Le professeur pense qu'il serait « mieux dans l'ordre » qu'il pût lui seul fixer les thèses à soutenir dans les débats des élèves.

La conspiration commencée sous Bauwens continuait. La grande tactique des ennemis de la pensée et du droit est de provoquer des troubles.

Plusieurs mois après (16 février 1755), Charles de Lorraine répond au professeur. Son système est bon; ses auteurs bien choisis. Mais, comme quelques auteurs ont « des traits dangereux soit pour les principes de notre sainte religion, soit par rapport aux maximes de l'État, » Sa Majesté veut que le professeur agisse avec beaucoup de circonspection, » et ne touche à ces matières qu'après les avoir proposées à son commissaire royal pour les affaires de l'Université. »

Cette fonction venait d'être créée et donnée au comte de Nény.

M. Faider a remarqué que le plan de Robert annonce un cours purement objectif, borné aux principes généraux et n'embrassant pas le droit public pratique de nos provinces. Charles de Lorraine

Digitized by Google

avait fait la même observation : « Sa Majesté veut que vous poussiez cette partie de votre plan aussi loin qu'il vous sera possible, et que vous compreniez dans son exécution l'essentiel de l'histoire de l'Empire, dans ses constitutions, capitulations et transactions, surtout pour autant qu'elles peuvent avoir quelque rapport avec les Pays-Bas. »

Robert demande sur ce point « quelque direction » au commissaire royal, et l'on a conservé un projet d'instructions rédigé par Nény. Le jurisconsulte y écarte tout ce qui a précédé le xve siècle : « Tout cela appartient particulièrement à l'histoire, dit-il, et a d'autant moins de relation avec le droit public d'aujourd'hui, que l'Europe a entièrement changé de face dans le xve siècle, et que ce fut alors qu'on posa les premiers fondements de l'état actuel des choses. »

Nény n'avait pas encore commencé alors ses beaux *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas*.

L'approbation du plan de Robert est du 16 février 1755. Robert avait à peine donné son cours pendant une année, qu'il mourait, le 17 juillet 1756. Son enseignement fut enterré avec lui.

—

En vain Paquot pense, en 1756, à demander cette chaire (1). En vain Nélis, en 1757, porte son frère comme candidat (2). En vain, en 1759, Nény profite de la mort d'un professeur de français pour proposer le rétablissement de la chaire du droit des gens et appuyer J. H. Nélis. En vain Nény, dans ses *Mémoires* destinés à l'instruction du jeune Joseph II, indique ce cours comme s'il était en vigueur. En vain, en 1780, il propose de le rétablir. En vain, le 2 avril 1778, le baron de Feltz, dans son *Mémoire sur la nouvelle réforme de l'Université*, stipule « que le droit naturel, le droit des gens et le droit public formeront *la première* des nouvelles chaires. »

Dans un programme détaillé des cours de l'Université, dressé le 28 janvier de cette année par De Mercy, le cours n'était plus mentionné, et tout fut dit.

On sait cependant qu'à la veille de la révolution française, Lambrechts, qui devait être ministre de la justice sous le Directoire, avait commencé un cours de droit public et que les événements y coupèrent court. C'est ainsi que, pendant près d'un siècle, depuis 1723 jusqu'à la révolution française, sauf deux essais interrompus par la mort de Bauwens et de Robert, tous les efforts des amis de

(1) Lettre du 24 juillet.
(2) Mémoire du 29 décembre.

Digitized by Google

la science avaient échoué contre un ultramontanisme, « affreusement jaloux » de toute lumière.

Cette lutte contre l'enseignement du droit des gens faisait partie d'une croisade générale contre la pensée et contre la presse, soutenue par les jésuites contre les jansénistes. Lorsqu'en 1735 le clergé belge présenta à l'archiduchesse gouvernante un projet d'édit sur l'imprimerie, un *index* des livres à proscrire y était annexé. Le beau mémoire sur le *Droit de dévolution*, que Stockmans avait opposé aux chicanes de Louis XIV, y figure aussi bien que le chef-d'œuvre de Grotius, et Puffendorf y est désigné à la proscription comme Van Espen et Jansénius. Le pouvoir résista, mais le clergé ne renonça jamais à ses prétentions, à ses espérances; il ne voulait pas cesser de faire marcher de pair la persécution contre ces deux portes-voix de la raison humaine : la chaire et la presse (1).

—

Il ne reste de ces essais que le plan de Robert et la première partie du livre de Bauwens. Cela suffit pour donner une idée de cet enseignement que l'on battit en brèches, comme une place ennemie, pendant près d'un siècle ; cela suffira pour faire regretter que cette science n'ait pu se développer régulièrement dans notre pays, et pour faire mépriser ses persécuteurs. Rendons, rendons longtemps la parole à cette science si longtemps étouffée.

Bauwens commence par le commencement : la définition. Il distingue le droit public, du droit privé, de la politique et de la morale, et aussitôt il affirme la justice comme principe du droit. La justice est universelle, c'est la loi naturelle, issue de Dieu, indiquée à l'homme par la raison. La raison, « si divine qu'elle soit, » ne la crée point; mais elle seule la découvre à l'homme. Ici, Bauwens se souvient qu'il professe dans une université catholique, car il ajoute : « Dieu s'est servi de la révélation pour donner à l'homme la loi religieuse et morale; mais il a laissé à la raison humaine le soin de découvrir les lois de la société. »

Après cette large entrée en matière, Bauwens applique son principe d'une main ferme.

Les rois sont-ils soumis au droit comme les sujets? Non, si le principe du droit est l'utile. Oui, si c'est la justice. Bauwens ne cède pas sur ce point, car il sent que c'est le fondement de tout l'édifice, et il combat vivement les utilitaires. « Il n'est pas même vrai, dit-il, que les bêtes ne suivent que leur utilité, car souvent elles font beaucoup de choses par un autre mobile et elles vont jusqu'à expo-

(1) Voir *Revue de Belgique*, 15 mars 1871, p. 226.

Digitized by Google

ser leur vie pour défendre leurs petits. Cela montre bien que la nature ne nous a pas faits seulement pour notre bien, mais aussi pour le bien d'autrui. Et l'homme, usant de sa raison, aussitôt qu'il s'aperçoit que la société de ses semblables lui est nécessaire, car quelle sécurité trouverions-nous si nous ne nous entr'aidions mutuellement, et que deviendrions-nous si nous restions isolés, sinon la proie des animaux? aussitôt il comprend que tout ce qui convient à la société convient à la nature humaine. »

Donc, le principe de la société, c'est la justice. Bauwens répète avec Grotius le mot de Jean Chrysostome sur les brigands qui ne peuvent s'associer qu'en organisant entre eux des règles d'équité.

Qu'on ne dise point que les lois ont été faites pour l'utilité de l'homme. Oui, mais pour son utilité future autant qu'actuelle, pour le bien général, non pour le bien particulier. Et le caractère universel de la justice triomphe toujours, la solidarité s'impose à la faiblesse humaine. Bauwens prononce ces graves paroles :

« Il n'est pas une ville, si grande qu'elle soit, il n'est pas un prince, si puissant qu'il soit, qui ne puisse avoir besoin, non-seulement des autres peuples et des autres souverains, mais de ses propres sujets. »

Puis, revenant à l'idée de Dieu : « Quoi qu'il en soit, dit-il, il suffit que les rois et les sujets soient hommes; tous, sans exception, doivent subir les lois de Dieu. »

Que conclure de ces prémisses? Que le droit doit être cherché par la raison dans la nature : « Un livre la nature, un flambeau la raison, » disait déjà le poète Lucrèce. « Le droit naturel est l'ensemble des lois qui président à la conservation de la société, » dit Bauwens.

Ici le professeur rencontre des opinions opposées : Hobbes et Spinosa qui ne voient de droit que dans le contrat, Grotius qui distingue le droit public du droit naturel. Il les réfute l'un après l'autre pour fonder le droit sur la sociabilité naturelle de l'homme. Partant de là, il remonte avec hardiesse aux instincts de la nature : la faim, la soif, l'amour, la famille, la défense légitime. Mais la difficulté est grande pour le chrétien. Obéir à ses instincts, cela mène droit à la liberté absolue. Bauwens s'en tire en invoquant la chute de l'homme. Depuis que le mal est dans le monde, l'homme déchu ne peut écouter ses instincts que comme on est tenu d'obéir à un supérieur, quand ce qu'il ordonne est honnête.

Après les lois que Dieu a mises dans nos instincts, et avant d'interroger les lois de la raison, Bauwens étudie celles que Dieu nous a données lui-même : le Décalogue et l'Évangile, et sans s'arrêter

Digitized by Google

longtemps à de nouvelles arguties, il se pose une question délicate : Dieu ordonne-t-il d'obéir à ses supérieurs ? Oui, si les ordres sont justes. Il est donc permis aux sujets de juger les ordres des rois ? « Cette difficulté est la plus grave de toutes, dit Bauwens, mais je crois pouvoir la résoudre. » Sa solution est pleine de hardiesse :

« Il faut remarquer : 1° que les supérieurs ne sont pas infaillibles, ni les sujets des troupeaux de bêtes ; 2° le Christ a dit : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ; 3° l'obéissance aveugle à un ordre injuste n'excuse pas la conscience du sujet, car le Christ a dit aussi : Si un aveugle suit un aveugle, tous deux tomberont dans l'abîme. »

Donc, si l'inférieur est capable de juger l'ordre qu'on lui donne, il n'est pas tenu d'obéir, et Bauwens choisit un curieux exemple : Si l'inférieur est un général que son roi charge d'attaquer un peuple voisin, et si le général doute de la justice de cette guerre, Bauwens pense que le général ne doit pas obéir.

Si l'inférieur, au contraire, est incapable de porter un jugement, alors, selon saint Augustin, le supérieur seul est coupable, et les soldats ignorants sont innocents d'une guerre injuste.

Après cette rapide étude, Bauwens consacre son titre second, c'est-à-dire presque tout son livre, aux lois humaines.

Aucun pouvoir humain, — père, maître, roi, évêque, empereur ou pape, — n'est absolu, voilà sa première affirmation. Les bornes de la puissance humaine viennent de Dieu, dit-il, et il cherche ce que Dieu donne de pouvoir aux hommes sur eux-mêmes et sur les autres.

Ces chapitres sont d'un grave intérêt, car ils embrassent la propriété des terres et des esclaves, l'origine des républiques, la transmission du pouvoir ecclésiastique au pouvoir séculier, le consentement des nations, etc. Mais ici, le livre présente une particularité remarquable : Quand ces chapitres commencent, la pagination s'arrête ; la première page a été coupée, elle est remplacée par un *carton*, et les pages qui suivent ont un nouveau numéro qui va de 1 à 30, au beau milieu du livre. Quand ces chapitres finissent, la soudure est faite encore par un *carton*, et l'ancienne pagination est conservée. Cela indique clairement que ces chapitres, tels qu'ils avaient été imprimés d'abord, ont été supprimés et remplacés par une rédaction nouvelle que l'imprimeur n'a pas même pris soin de dissimuler, que l'auteur a voulu indiquer peut-être. C'est là sans doute que se trouvaient les assertions qui avaient soulevé de *fâcheuses affaires*.

Il serait curieux de retrouver un exemplaire non corrigé et de le

Digitized by Google

comparer à la rédaction aussi ouvertement mutilée. Tels qu'ils sont, ces chapitres méritent l'attention. On sent que l'auteur est obligé de rentrer dans l'orthodoxie, car il s'en réfère encore à la chute d'Adam. Mais sa hardiesse de pensée perce encore. Il établit, par exemple, que la violence et l'ambition de régner ont fondé les royaumes; c'est à cause de ce vice d'origine que les premières sociétés furent monarchiques. Mais monarchie, aristocratie ou démocratie, le pouvoir appartient à la nation, tant qu'elle n'a pas accepté un chef. On peut supposer que la première rédaction enseignait nettement que tout pouvoir vient du peuple.

Il suffira d'énumérer quelques autres de ces thèses. Le pouvoir est un, dit Bauwens. Les États peuvent être bornés ou étendus, monarchiques ou républicains; ils forment des souverainetés complètes, égales entr'elles devant le droit public.

Le lauréat du Congrès de la Paix, en 1849, que j'aurai à faire connaître, dira de même : « Qu'on appelle les chefs du pays empereurs, rois, seigneurs, archiducs, ducs, princes ou comtes, ces noms ne désignent pas une infériorité de pouvoir, ni une diminution de liberté. »

Bauwens étudie aussi les diverses conditions mises par le peuple au pouvoir, tantôt temporaire ou à vie, tantôt électif ou héréditaire, et ce n'est pas sans plaisir qu'on retrouve dans ce chapitre un article de l'acte de cession au duc d'Alençon et de la Constitution de 1831 :

« Quand la famille héréditaire s'éteint, ou que le terme de la puissance temporaire échoit, le pouvoir retourne au peuple de plein droit : *Imperium ad populum revertitur pleno jure.* De sorte qu'il peut, s'il le veut, se gouverner de nouveau par lui-même, ou élire un nouveau roi, ou se donner des chefs électifs. »

Mais il est des États patrimoniaux et des royaumes conquis. Les États patrimoniaux, appartenant à une famille de rois, ne donnent pas au souverain le pouvoir absolu. Alors encore, le prince est maître de l'État, non des citoyens; il ne possède pas les individus, il gouverne un peuple.

Les royaumes conquis n'ont pas même pour notre auteur le caractère patrimonial, car une population n'est transférée de la famille du vaincu que pour entrer dans la famille du vainqueur, en conservant les droits naturels de l'individu et de la cité.

La transmission des États, l'hérédité, les partages, les traités occupent une grande place dans ce livre. Bauwens trace nettement la position du Brabant devant les lois de succession et vis-à-vis de l'Empire. Partout, il expose et défend les droits des peuples, et il

Digitized by Google

termine la première partie de son œuvre en revenant à la loi naturelle, à cette loi supérieure, toujours sous-entendue, universelle, base de toute société : la liberté individuelle des citoyens et la libre propriété des choses.

Le plan de Robert rentre dans les mêmes idées et s'inspire des mêmes principes. Le professeur n'a guère fait qu'énumérer l'ordre de ses matières. Mais deux fois il se prononce, et il se prononce vivement :

« Je me suis aussi fort abstenu, dit-il, des spéculations qui choquent *nos* théologiens, quoique souvent à tort; c'est une science qu'ils n'ont jamais cultivée et qui ne leur est guère plus connue que les terres australes. »

Voilà pour les Jésuites. Voici pour les utilitaires :

« Après avoir exposé l'histoire du droit public universel et le progrès que cette science a fait depuis Hugo Grotius, dans les autres académies, (on voit que Robert avait préféré la méthode historique, comme introduction à l'étude du droit,) j'ai commencé par traiter du droit de la nature. J'en ai prouvé l'existence contre Carnéades, Spinosa, Machiavel et Thomas Hobbes. J'en ai aussi établi et développé les maximes fondamentales...

» J'ai démontré que le droit de nature est celui qu'on appelle aussi le droit des gens, parce qu'il est commun à tous les peuples; que, du reste, il n'y a point un droit des gens distinct du droit de nature. »

Enfin, voici ce qu'il dit de la guerre :

« Comme, par la loi naturelle, un chacun a des droits qui lui sont acquis, il faut qu'il ait aussi des moiens pour les défendre. J'ai montré que la guerre est le seul moien pour ceux qui vivent dans l'état de nature d'où on ne sort qu'en se soumettant à l'empire d'autrui..... C'est ainsi que j'ai passé à l'origine des républiques et des sociétés civiles. »

Robert a raison : la guerre c'est encore la barbarie; l'état social, c'est la paix. Les peuples ne se mettent en république que pour vivre en paix.

Le livre de Bauwens tout amendé qu'il est, et le plan de Robert se relient noblement à nos traditions. Ce n'est pas en Belgique que la culture du Droit des gens eût produit des courtisans prêts à détruire la science qu'ils enseignent pour la mettre au service des conquérants. L'enseignement de Bauwens eût rattaché la science à la démocratie et la pensée à la liberté. C'est pour cela sans doute qu'il fut entravé, persécuté, étouffé. Nos provinces y ont perdu les grands bienfaits de la science, qu'il fallut chercher ailleurs. Mais nous pou-

Digitized by Google

vons nous honorer de cette lutte soutenue si longtemps en faveur de l'enseignement, et la mutilation même du livre de Bauwens est un titre de gloire, car, si elle nous prive des idées les plus chères sans doute du professeur, elle atteste, sous un régime ombrageux, le courage de nos penseurs.

Bauwens et Robert sont les dignes précurseurs de M. Laurent.

CH. POTVIN.

BIBLIOGRAPHIE.

CORRESPONDANCE DE HOLLANDE.

Nous avons toujours suivi avec un grand intérêt les travaux de la pensée chez les peuples germaniques et surtout chez nos anciens frères de Hollande. Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui une première communication de ce pays. Le nom qui la signe n'a pas besoin d'être recommandé. Nous espérons bien avoir souvent l'occasion d'être agréables à nos lecteurs par des communications pareilles.

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'UTRECHT (HISTORISCH GENOOTSCHAP GEVESTIGD TE UTRECHT).

Parmi les publications dont nous sommes redevables à la *Société de l'Histoire de Belgique*, à coup sûr, les volumes relatifs au procès du malheureux Anneessens, ont paru les plus intéressants. L'infortuné doyen martyr de son dévouement, grâce à cette réhabilitation, est devenu plus que jamais un héros populaire, dont à l'égal de ceux du XVIe siècle, tôt ou tard, la Belgique consacrera le souvenir par un monument élevé sur la place même où il fut exécuté. Eh bien! rivalisant de zèle avec ladite Société, celle d'Utrecht, qui, il y a vingt ans, publia, pour la première fois (en 1850) et intégralement les interrogatoires subis par le vénérable et grand homme d'État, *Jean d'Olden Barnevelt* (*Verhooren van Johan van Olden Barnevelt*, 338 pages in-8°), où, pour le dire en passant, à la date du 12 mars 1619, est insérée la confrontation de l'avocat de Hollande et de Westfrise avec son ancien collaborateur, devenu plus tard son implacable ennemi, *Aerssens* (*Corneille d'Aerssens* greffier des États-Généraux, ci-devant pensionnaire de la ville de Bruxelles), celle d'Utrecht, dis-je, a fait paraître, ces jours-ci, comme complément de ce procès célèbre, les interrogatoires de *Grotius*. (*Verhalen en andere bescheiden betreffende het rechtsgeding van Hugo de Groot*). Utrecht, Xeminк et fils, 1871. 386 pages.

L'éditeur est un savant professeur de l'université de Leide, M. *Frain*, qui, avec MM. *Vissering* et *Hamaker*, soigna, en 1868, la publication

Digitized by Google

d'un ouvrage jusque-là inconnu, de l'immortel auteur du *Droit de guerre et de paix* sur la course et les questions de droit maritime qui s'y rattachent : *Hugonis Grotii de Jure Prædæ commentarius*. (La Haye, chez Nyhoff. 359 pages.)

Ajoutez à ces précieuses trouvailles celles des lettres et autres documents inédits concernant la vie très-orageuse d'un ministre arménien du Synode de Dordrecht persécuté à cette même époque, de l'ami dévoué de *Barnevelt*, de *Hogerbeets* et de *Grotius : Jean Uytenbogaert*, le même qui, après la bataille de Nieuport, se trouvant sur les lieux, rendit grâce à Dieu et écrivit d'Ostende (le 3 juillet 1600) : « Je ne scay si je veille ou si je songe, quand je pense comment Dieu, en un moment, nous a comme ressuscitez des morts. » (*Brieven en onuitgegeven stukken van Johannes Wtenbogaert. Verzameld en met aanteekeningen uitgegeven door H.-C. Rogge.*)

Jusqu'ici, deux volumes de cette correspondance également très-importante ont été imprimés; la première série (1584-1618) parut en 1868; la deuxième (1621-1626) vient de voir le jour et ne peut manquer d'éclaircir plusieurs doutes sur les hommes et les choses de ce temps de luttes déplorables et émouvantes, religieuses et politiques à la fois.

Ajoutez-y un volume inédit de mémoires du père de l'historien *Hooft*, le digne et austère bourgmestre d'Amsterdam, *Memorien en Adviezen van Cornelis Pieterszoon Hooft*, qui, indigné à la nouvelle de l'arrestation de *Barnevelt*, de *Hogerbeets* et de *Grotius*, en patriote courageux et éprouvé qui avait vu les plus mauvais jours de la République, échappée aux dangers comme par miracle et sauvée par la sagesse et par l'admirable constance de l'Avocat de Hollande, éleva en vain sa voix plaintive. (*Bedenkinge op de apprehensie van de heeren Olde Barnevelt, Hogerbeets ende Grotius* (p. 297 suiv.).

Enfin, il n'y a que stricte justice à appeler l'attention de vos lecteurs sur les questions d'actualité soulevées par mon collègue à l'université d'Utrecht, M. *Brill* (*Voorlezingen over de geschiedenis der Nederlanden*), et spécialement sur les discours prononcés par ce savant à la reprise de ses cours d'histoire du pays où, à propos des sanglants événements de 1866 et de 1870, il s'est efforcé de démêler la vérité dans les aspirations annexionistes et ultra-germaniques d'une part, de l'autre, à faire comprendre l'impossibilité de vaincre nos sentiments de liberté innés et inséparables de notre existence nationale. (*De keulsche en de utrechtsche Dom, of Nederland tot het doel van het streven der duitsche middel eeuwen gekomen. — Hollands strijd tegen de valsche staatkunde.*

Ces deux discours forment la seconde livraison du deuxième volume, publié à Leide, 1871, chez M. *E. T. Brill*. L'auteur fait, sans sourciller, une part très-large à l'Allemagne, mais il revendique pour son pays avec toute l'énergie du patriotisme, les droits d'une indépendance non pas seulement *séculaire*, mais *millénaire* : « Door daden, in den loop eener *duizendjarige* geschiedenis, door ons volk volbracht. »(P. 112.)

Le 18 mai. G. G. Vreede.

Digitized by Google

Sedan, par Camille Lemonnier. Bruxelles, Muquardt. 1871.

Le *si vis me flere, dolendum est*, ne signifie pas qu'il faille remplir la scène de cris ou un livre de larmes. Pour aller au cœur, il faut avoir du cœur; voilà ce que veut dire Horace. On ne donne à un tableau l'émotion qu'il comporte que si on la ressent toute entière. Mais le grand art consiste à produire le plus d'impression avec le moindre bruit. Une parole simple et vraie arrache plus sûrement des larmes que de belles phrases. Un récit naturel remue jusqu'au fond du cœur. Les réflexions alors sont rares; il suffit de les inspirer au lecteur. Quand elles éclatent, vives et concises, on dirait qu'elles font partie du sujet et tiennent à ses entrailles. L'écrivain doit parler, non pas sa langue, avec ses exubérances, ses raffinements, ses éruditions, mais la langue de l'esprit et du cœur de tout le monde : un mot créé, une expression qui montre le bout d'oreille de l'auteur, une parole dont il faille chercher le sens, coupe la trame du récit, rompt le courant qui nous menait à l'émotion.

Sauf ce dernier point que l'auteur oublie trop souvent, ce petit livre est d'un artiste. On y rencontre de vrais tableaux flamands, réels, exacts, vivants. Quand une remarque se fait jour, elle est à sa place et ne prend pas trop de place; elle part de l'âme de l'écrivain et va à l'âme du lecteur. Ainsi, devant quelques cadavres perdus dans une immense solitude, l'auteur dit :

« Je n'ai jamais mieux senti combien un homme est peu de chose dans la nature et combien en même temps il est grand dans la société. »

De nombreux petits tableaux nous mènent au terrible spectacle de Sedan : la terreur dans la ville occupée, — la faim au camp des prisonniers. L'auteur nous le retrace d'une main sûre. Quoi de plus terrible que toute une ville qui se dit que le moindre événement peut la faire réduire en cendres. Qu'un soldat dont on insulte le drapeau, un père dont on souille la fille, même un malheureux fou ou un infâme malfaiteur, tire un coup de feu, et toute une population va être mise à feu et à sang. Au milieu de cette situation, l'auteur s'arrête pour revenir sur le passé, raconter le séjour de l'Empereur à Sedan, son trouble après la défaite, et la prise de la ville; puis, de petites scènes : un soldat ivre, un cheval égaré, une patrouille qui passe, font toucher des yeux l'horreur du danger. Tout à coup, un cri éclate dans la nuit : La ville est minée! et la terreur est au comble. Le tableau est achevé.

Entrez au camp : ces soldats, demi-nus, mouillés jusqu'à l'os, affamés jusqu'à en mourir, s'adossant debout, en faisceaux, les uns aux autres, pour prendre un peu de repos hors de la boue, demandant de la paille, demandant du pain, demandant la mort, entourés d'un cercle de fer et de feu qui menace de réprimer par la mitraille et la baïonnette le moindre émoi, mais plus domptés par la faim que par la force. « Voilà qui est mauvais, dit le porte-drapeau qui conduisait l'écrivain, ils s'apaisent trop vite! — Ce spectacle a plus d'horreur encore.

A quoi conclut l'auteur? dira-t-on. Il fait haïr la guerre; on boit, à chaque page, l'horreur du despotisme et de ses chasses d'hommes; n'est-ce pas assez? L'auteur se garde de mettre au bout une moralité. A quoi il conclut? Écoutez sa conversation avec des paysans : Serons-nous plus heureux avec la République? disent-ils mélancoliquement. Mot profond et vrai. Qui nous conduira? ajoutent-ils. — Vous-mêmes, et cela vaut mieux! Réponse plus vraie et plus juste. Car si la crainte de

Digitized by Google

ces hommes habitués à être conduits contient tout un passé d'ignorance et de servitude, la parole du citoyen belge est le mot d'ordre de l'avenir.

CH. P.

POÉSIE.

La Société Franklin, en ouvrant un concours de poésie populaire, dit ceci : « On ne lit plus beaucoup de vers au temps où nous vivons. Le public, dont les écrivains briguent surtout les suffrages, le public des lettrés est trop *blasé.* » M. Muny parle de même des *ennemis des belles-lettres*, qui pensent surtout à la cote des fonds publics et auxquels il adresse ce joli vers :

Et pour ne perdre rien, vous perdez le repos.

Il y a cependant là une légère erreur. Ce n'est pas le public seul qu'il faut accuser. Le public des lettrés lui-même ne demande qu'à être intéressé, ému ou réjoui : on est toujours heureux d'admirer. Mais peut-on lui faire un crime de ne pas prêter grande attention à des impromptus sur des rimes imposées, à des vers sur un album, à un acrostiche sur Marie :

On y lit ton beau nom
Quatre fois en cinq lignes.

ou bien à des échanges de madrigaux entre poètes, à des envois en vers et à des accusés de réception en prose. Peut-on lui reprocher bien vivement de ne pas être séduit par *les Rayons d'Astar*, ou *les Roses de Reboul* ou *d'Amalthonte*, par des *yeux teints de collyre*, ou par le *Vieux Njord*, ou encore par *Yoni Lingam*, *Vénus Anathusia* ou *Astarté-Baltis*, par *les Dieux d'Amatitlan*, par *l'élu de Belsamin*, *d'Ador et de Melcar*, ni même par *le Dieu révéré par les Sidonéennes*.

D'un autre côté, pour les lettrés au moins, il faut connaître un peu sa prosodie et écrire en français ; sinon ils préfèrent la prose de leur feuilleton ou le compte-rendu de la Chambre, de *Pétrus*.

Mais les sujets surtout, les lecteurs blasés veulent qu'ils soient aussi attrayants au moins qu'un article de journal. Les *Orientales*, outre leur beauté de forme, ont eu leur raison d'être. La poésie française se créait une langue nouvelle, et cette renaissance seule avait un grand intérêt. Nous n'en sommes plus là, aujourd'hui, et l'on aime à conserver une idée générale, une impression nette, un souvenir exact, et quelque peu de substance, de la lecture d'un livre, même d'un livre de poésies.

Après ces observations générales, nous devons accorder notre attention à plusieurs poètes.

Mes derniers péchés, par AD. MUNY, lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval. Liége, 1871.

M. Muny a de la facilité, de l'harmonie, de la grâce, de la netteté. S'il avait laissé à leur place bon nombre de pièces de circonstances et de vers qui ne sont pas de lui, son volume serait moins gros de moitié et meilleur du double. Quand on est fécond, on peut choisir. Quand on est riche, on n'a pas besoin d'amasser au coffre-fort du billon.

Digitized by Google

M. Muny peut aborder des sujets *dignes d'être mis en vers cadencés*, comme dit le poète grec; son livre le prouve. Il a la correction de la forme, souvent l'élégance, quelquefois le trait. Le reste dépend de lui.

Choisissez un sujet que vos forces comportent,

dit Horace.

—

Une voix dans l'ouragan, signé A. H. Bruxelles, 1871.

La robe de l'enfance à peine m'a quitté,

dit gracieusement l'auteur anonyme de ces dix poésies, inspirées avant et pendant la guerre. Cependant, si jeune qu'il soit, il n'écrit point sans avoir appris les premières règles de la versification, et, s'il y manque, c'est par système, non par ignorance. Système erroné, car toutes les hardiesses dont le romantisme fait usage ont en vue de varier l'harmonie et non de la briser en pièces. Jamais cependant on ne trouvera l'harmonie d'un vers dans les lignes que voici, choisies entre cinquante :

Quel mortel au monde a — donc la lâche bassesse,
Mais toujours j'irai, qu'on — m'approuve ou qu'on me blâme,
C'est le vil geôlier qui — l'a dépouillée. Injure.

On n'a pas besoin de rompre ainsi toute harmonie quand on a le don des vers naturels et gracieux, comme notre jeune auteur, *à la bouche naissante*. Ainsi, après avoir peint le réveil de la République et l'espoir de la France retrouvant sa liberté et se sentant une force nouvelle, il résume l'idée en ce vers charmant :

C'était comme un second retour de l'hirondelle !

Mais, quand l'hiver est rude, la défaite cruelle, et que le poète en appelle à la charité, il exprime une idée profonde en deux bons vers :

Le peuple doit charger sur son épaule nue
Le fardeau des combats qu'ont engagés les rois.

Ce jeune auteur a d'autres mérites. Il a l'allure franche, l'entrée en matière vive :

Il faut combattre ! il faut d'un pas ferme et solide,
D'un pas que rien n'arrête et que rien n'intimide,
Marcher contre l'erreur.

Ainsi, il commence une pièce intitulée : *en Janvier* 1870.

Ah ! savez-vous qu'il faut une invincible force,
Pour savoir croire encor...

Ainsi, il éclate en juin 1870, quand il prévoit la guerre.

Une autre fois, février 1871, il s'adresse au peuple, voici son début :

Peuple, vous êtes grand, grande est votre puissance,
Peuple, votre pouvoir est un pouvoir immense,
Peuple, relevez-vous, tenez droit votre front :
Peuple, au même moment les tyrans trembleront.
Peuple, pareil au chêne à la robuste écorce,
Peuple, il n'est nulle force, égale à votre force ;
Peuple, vous ressemblez au superbe océan,
Peuple, regardez-vous, vous êtes un géant.

Le jeune poète, qui tout à l'heure empruntait à V. Hugo : *Le Bouclier-Croyance*, le *Glaive-Foi*, l'*Arc-Espérance*, la *Flèche-Charité*, n'a

Digitized by Google

trouvé ce début qu'en lui-même, en sa pensée, en son cœur. C'est là qu'est la véritable force.

Aucun des poètes dont nous avons à nous occuper n'a cette spontanéité, car même chez les plus germanisants, on retrouve toutes les formules de V. Hugo.

Ce n'est pas pour le flatter en courtisan, ni pour l'insulter en doctrinaire, que M. H. parle ainsi au peuple, c'est au nom du devoir :

> Gagner la paix, voilà votre règle de vivre...
> Oui, vous voulez la paix : Eh bien ! rendez-vous libre.

Malheureusement, après ces débuts à la vive allure, l'auteur ne se soutient guère, ni pour la pensée, ni pour la forme.

Est-il besoin de conclure. Lorsque M. A. H. jettera bien loin les béquilles du romantisme, qu'il aura mûri sa pensée et sera lui-même, il pourra réunir la grâce et la force.

CH. P.

Poésies, par HERMANN PERGAMENI. — Bruxelles, 1871, in-18.

Dans sa livraison du 15 mars 1870, la *Revue de Belgique* a déjà signalé les qualités poétiques très-robustes de M. Pergameni, à propos de son petit poème du *Déluge*. Ces mêmes qualités nous semblent se révéler de nouveau dans le volume que nous avons actuellement sous les yeux. Le poème intitulé *Balthazar* forme un digne pendant du *Déluge* et rappelle les tableaux bibliques du peintre anglais Martin. Nous en dirons presque autant de la *Fête d'Elagabale*. Avec les *Grandes Ombres*, nous quittons l'Orient et nous nous retrouvons sur les bords de l'Escaut; nous y entendons avec plaisir les accents patriotiques du jeune poète, évoquant les ombres des communiers tués pour la patrie aux champs de Gavre et de Courtrai, et faisant battre les cœurs pour la liberté et l'indépendance. Dans le morceau *Au Peuple*, il ne recule pas devant la dure et mâle vérité et il ne flétrit pas avec moins de verve les flatteurs du peuple que ses tyrans :

> O peuple, lourd géant à la tête docile,
> Perpétuel jouet des nains
> Te verra-t-on toujours à leur verve imbécile
> Applaudir de tes fortes mains?
> . . . . . .
> Mais de nouveaux dangers pressent ta foi naïve ;
> Peuple, après les tyrans, crains les lâches flatteurs!

M. Pergameni aime, on le voit, les sujets grandioses et, ce qu'il y a de mieux, il sait s'en tirer avec honneur. Son audace trouve sa récompense et la forme, malgré quelques défaillances peut-être, ne trahit pas l'ampleur de la pensée. Est-ce à dire qu'il ne sache également chanter des *paulo minora?* Nous trouvons la preuve du contraire. Sans parler des inévitables chants d'amour, qui font nécessairement partie du bagage des poètes, nous avons aussi *La Vague et l'Enfant*, *l'Orphelin*, *Mon premier Livre*, *Noël*, *la Religion des enfants*, où se reflète en vers gracieux et simples la poésie de l'enfance, nous avons encore des imitations des *lieder* allemands, comme *La Danse des Elfs*, *La Chasse du comte noir*, *La Bataille perdue*, *La Chevauchée de la mort*, des marbres antiques, comme *A un Faune*, *Anadyomène*, *Adon*, *Vénus*, des méditations, comme *Le Tamaris de Babylone*, *Le Naufragé*, *La Carène*, *Voyageuses*

Digitized by Google

des cieux, *Soleil de printemps*, *Sur la mort d'un Ami*, *Le Christ*. Variété des sujets, variété de la forme, variété de la couleur, variété du rhythme, tout cela se rencontre dans ce petit volume, dont la lecture laisse une impression très-favorable. Si nous voulions citer quelques passages à l'appui de notre dire, nous serions embarrassé de faire un choix. Prenons au hasard. Voici le début de la *Vague et l'Enfant :*

Un enfant souriant regardait les flots bleus
Aux rayons du midi, sur le bord sablonneux;
Et la vague en chantant, s'éloignant comme un rêve,
Revenait doucement s'étaler sur la grève.
« Viens, disait-elle, viens, bel ange aux blonds cheveux,
Viens dans le pur cristal de notre sein neigeux
Baigner tes petits pieds d'ivoire;
Viens, les flots sont si frais, le sable est si brûlant!
Viens, notre onde reluit sous le soleil brillant
Comme un soyeux tapis de moire. »

Voici maintenant le *Tamaris*, qui surgit, vieux et chenu dans la plaine sablonneuse, où jadis trônait Babylone et que le poète apostrophe en ces termes :

Toi seul, vieux et courbé, sous ton écorce noire,
Tu portes à nos yeux la fidèle mémoire
Des nations qui ne sont plus!
. . . . . .
Hélas! ton heure aussi doit sonner implacable
Et ta poussière ira se mêler sous le sable
A la poussière de Babel.

Tout autre est le ton de la pièce du *Faune*, du Faune de marbre blanc couché dans le gazon, avec ses yeux malins à l'épaisse paupière et le rire moqueur de sa bouche de pierre, où vibre encore une chanson; du vieux Faune moussu, qui moisit et qui rit toujours. Ce rire indigne à la fin le poète :

Tu ris de tout! Va-t'en, vieux Faune au regard louche!
Tu n'es qu'un vil sceptique, un malheureux railleur!
Car ton âme est de marbre aussi bien que ta bouche;
Rire est chose facile alors que rien ne touche
Et ne fait palpiter le cœur!

Avec les *Voyageuses des cieux*, aux longues chevelures, le poète prend son essor aux champs de la lumière, élève son âme au-dessus de la terre :

Vers le soir, quelquefois, à nos pauvres yeux d'homme
Douce et mystérieuse, une étoile, un atome
Apparaît dans les cieux profonds;
Et l'étoile grandit, et rayonne et s'égrène,
Et dans les plis flottants de sa robe de reine
Illumine en passant nos fronts.

Nous pourrions prolonger ces citations; mais telles qu'elles sont, elles suffisent déjà, nous l'esperons, pour donner l'envie d'ouvrir le volume de M. Pergameni, avec la certitude d'y rencontrer de belles et nobles pensées, revêtues du charme toujours séduisant de la forme, avec la certitude d'avoir affaire à un penseur et à un vrai poète. Une ou deux observations seulement pour tempérer nos éloges. Pourquoi laisser passer certaines incorrections de style ? certaines inexactitudes de prosodie? certaines réminiscences de Victor Hugo? Pourquoi dans cer-

Digitized by Google

taines pièces, comme Balthazar, par exemple, faire étalage d'érudition archéologique? Tout le monde ne sait pas ce que c'est que les *absems*, et la *pourpre argaman*, et la *candys*, et la *cyrbase*, et la *caunace rouge*, et le *sarapis*. C'est peu de chose, sans doute; mais enfin, ô poète, vous écrivez vos vers, non pas pour les archéologues, mais pour le *profanum vulgus*. Dans tous les cas, il eût été bien simple de soulager notre ignorance par de courtes notes et alors nous n'aurions pas trouvé mauvais de voir figurer des mots harmonieux, mais incompris, dans vos strophes. Quoi qu'il en soit, un peu de poésie dans ces temps néfastes où tant d'esprits sont affolés, où les instincts sauvages sont déchaînés, où notre vernis de civilisation s'écaille, un peu de vraie poésie met quelque baume sur le cœur. Oui, M. Pergameni, vous avez eu raison de prendre pour épigraphe les paroles du vieux Gœthe : « Ehrt die Lieder! Sie sind gleich den guten Thaten. »

F. V. M.

—

Rogier poète et Rogier ministre, par César-Ph. Ansveld.
Brochure de 8 pages.

Faire de beaux vers sous un pseudonyme, pourquoi donc? A moins que cela ne nuise dans le barreau, dans la magistrature ou pour les candidatures mixtes à la Chambre! Pauvre poésie! ou plutôt pauvres candidatures!

En tout cas, l'idée ici est simple et juste et les vers bien faits. Cela ne vise pas au grand, mais cela atteint le but. Écoutez plutôt :

Heureux l'homme d'État qui, penseur et poète,
Rentre dans ses foyers et trouve sa retraite,
Comme aux jours de jadis, pleine de rêves d'or.

Cet homme est heureux, mais rare :

Hélas! faut-il le dire? un tel homme est bien rare.
On aime à ressembler au marbre de Carrare
Quand on a du pouvoir goûté l'enivrement;
L'homme d'Etat, vieilli, bien souvent s'évertue
A donner à son cœur le froid de la statue
Que la postérité doit à son dévouement.

L'auteur, on le voit, n'a pas besoin de demander de grands mots au dictionnaire pour exprimer spirituellement et poétiquement une idée juste.

Mais que chante cet homme d'État, resté poète?

Rogier ne chante plus la meutrière immense,
Dont l'histoire, unissant le dol à la démence,
Fait depuis six mille ans une Divinité,
La furie à l'œil fauve, etc.

Il ne la chante plus, dit notre poëte, et cela lui fournit une transition habile :

La chantait-il jadis? Pas en vers, mais en prose.

Nous arrivons ainsi de Rogier poète à Rogier ministre. L'auteur rapporte ses discours en faveur du budget de la guerre et de l'expédition du Mexique. Et voilà qu'il nous conduit au Mexique :

On reconnaît sans peine,
Les funèbres pays où la gloire a passé!

Digitized by Google

Puis, il s'adresse à M. Rogier :

Demandez aux cités, demandez aux campagnes,
. . . . . .
Demandez aux débris des cabanes brûlées,
A la plaine qui vit les sauvages mêlées;
Aux ossements blanchis, restés hors des tombeaux,
. . . . . .
A tout ce que la guerre emporte dans son cours,
A tout ce qu'elle met dans les âmes humaines,
Aux deuils, aux désespoirs, aux colères, aux haines,
Demandez ce qu'ils ont pensé de vos discours!

L'énumération vive, nourrie, émue, qui amène ce dernier vers, produit un véritable effet poétique.

L'auteur n'a pas tout dit : il parle au poète avec estime et fermeté :

Maintenant du pouvoir les heures sont passées,
Et votre cœur se rouvre aux plus nobles pensées,
Vous redevenez libre, en ces temps de fureur,
D'être vrai sans réserve et de faire le compte
De ce qu'il faut de sang, de crimes et de honte
Pour fonder un empire et faire un Empereur!

Nous ne pouvons tout citer. Constatons des qualités solides : un sujet complet et vrai; un cadre bien rempli sans pompe creuse, des sentiments profonds et droits sans redondance, un style imagé et net, sans recherche, enfin, le tact qui garde l'estime à l'homme qu'il attaque. L'auteur n'a jamais aussi bien réussi... quand il signait ses vers.

CH. P.

—

Twee Rhijnlandsche Novellen, door TONY. Antwerpen, 1870.

Les amateurs de la littérature flamande connaissent bien les *Studenten-Almanakken* de Gand, ces petits annuaires si frais, si vivants, où l'on respire à pleins poumons l'atmosphère d'enthousiasme et d'espérance ou d'énergique désespoir, dans laquelle vivent les étudiants flamingants. C'est dans ces charmants almanachs qu'ont débuté plusieurs de nos meilleurs écrivains flamands : c'est là que Vuylsteke a fait entendre d'abord ses mâles accents, que Moyson a épanché ses déceptions et son amertume, que Versnaeyen a révélé son talent facile.

Ceux qui ont suivi, depuis quelques années, les recueils des étudiants gantois, y ont rencontré deux prosateurs, que nous n'hésitons pas à appeler remarquables, s'abritant sous les pseudonymes de *Napoléon* et de *Tony*, alors que, cependant, ils n'auraient pas eu à rougir de signer leur nom en toutes lettres.

Napoléon annonçait un romancier de premier ordre. Prenant ses sujets dans l'héroïque passé de nos libres communes et joignant à une imagination des plus brillantes une érudition qui étonne chez un étudiant, il pouvait espérer de surpasser un jour tous ses devanciers flamands, dans le domaine du roman historique. Surtout son grand récit, *Sente-Jhan's Cruus*, qui parut en 1858 et fut fort remarqué à cette époque, témoignait d'une véritable puissance littéraire. Ce n'est pas en vain que l'auteur plaçait sa scène au XIVe siècle : l'âme pénétrée de ces temps de grandes vertus, de grandes haines, de grandes passions, il ressuscitait à nos yeux tout ce monde évanoui et nous le représentait

Digitized by Google

avec son parfum et sa couleur propres. Il nous faisait, pour ainsi dire, vivre de la vie de notre moyen âge communal. Tous ceux qui ont lu ces quelques pages magistrales, ont dû vivement regretter que l'auteur n'ait jamais achevé son roman, dont il ne nous donnait que la première partie. Depuis, en effet, il s'est renfermé dans un silence complet; après avoir tant promis, il n'a rien tenu. Sera-ce là son dernier mot et n'apprendrons-nous plus rien de la douce Katheline, de frère Hans, de W. van Artevelde et d'Uten Hove le leliaert? Espérons qu'il n'en sera pas ainsi.

Quant à Tony, il réussissait tout aussi bien, mais dans un autre genre. Il n'allait pas fouiller dans nos archives poudreuses ni errer sous les arceaux ébréchés de nos vieux monuments. Chez lui, point d'armures resplendissantes, point de heaumes au panache ondoyant, point de communiers au cœur de lion et à la main de fer. Le présent, avec ses petitesses, ses ridicules, ses préjugés, c'était là *le gibbier de son estude*. Il épiait, avec une malicieuse curiosité les mille petits détails de la réalité de tous les jours, plongeait son regard indiscret dans la vie privée du gros bourgeois belge et crayonnait, en comprimant son rire, une série de délicieux tableaux de genre, dont les contemporains faisaient tous les frais. Une verve intarissable, une originalité peu commune, un feu roulant de saillies d'autant plus agréables qu'elles n'excluaient pas la profondeur de la pensée, telles étaient les charmantes qualités qui faisaient de Tony le plus gai conteur des *Studenten-Almanakken*.

Aujourd'hui nous le retrouvons sur notre route et nous le saluons comme une vieille connaissance qui nous a laissé d'excellents souvenirs. Les *Deux nouvelles des bords du Rhin* prouvent que son remarquable talent n'est pas de ceux qui se voient frappés de stérilité après un coup d'essai heureux. Quelques années ont passé sur l'auteur, depuis ses premiers récits d'étudiant; mais il est resté toujours le même au fond : le temps n'a pu que le changer en bien.

La plaisanterie, sans avoir perdu de son imprévu piquant, n'est plus aussi brusque; le rire, qui parfois était sur le point de devenir méchant, est désormais ce bon rire sans amertume et cependant plein de finesse, qui ne froisse pas mais qui soulage. Tony ne se moque plus de tous ses personnages: il évite avec succès la caricature, cet écueil perfide du genre qu'il a choisi; et, tout railleur qu'il est, il n'hésite pas à nous faire partager son attendrissement, le cas échéant.

C'est sur les rives du grand fleuve allemand que l'auteur a glané cette fois-ci, et, en nous présentant l'ample moisson de traits de mœurs qu'il a récoltés le long du Rhin, il a su mêler les tableaux sérieux ou émouvants au rire et à la satire. Avec lui, nous admirons la grandeur de la splendide nature qui encadre ses récits; nous sourions des ridicules personnages qu'il a saisis sur le vif, et d'un autre côté, nous nous attachons aux charmantes créatures qu'il nous a dépeintes avec amour. Nous faisons la connaissance d'un savant professeur de Berlin, d'une vieille fille pleine d'exubérance poétique, d'un épais hobereau silésien, de jeunes et aimables Francfortoises, pleines de haine pour les Prussiens, et de plusieurs autres types vraiment allemands.

Nous en avons dit assez pour faire deviner au lecteur que le petit livre de Tony lui donnera, s'il veut l'ouvrir, un tableau frais, spirituel et impartial des bords du Rhin... avant la dernière guerre.

P. F.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Concours de poésie populaire, institué par la Société Franklin. — La *Revue de Belgique*, dans son numéro du 15 mai 1871, a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur ce concours. Nous en résumons aujourd'hui le programme. Une pièce de poésie formant un ensemble, soit un dialogue, soit un tableau de genre, une peinture de mœurs, une scène de la vie intime, une narration attachante, un conte moral, à pouvoir déclamer dans les réunions populaires, voilà ce que cherche la *Société Franklin* en instituant ce concours. Elle demande donc aux concurrents une pièce de ce genre, qui compte au moins 100 vers et pas plus de 300. La Société n'indique pas de sujet, voulant laisser la plus grande liberté à l'inspiration individuelle. Cependant elle fait remarquer qu'un épisode de notre histoire nationale, un récit ou même un conte mettant en scène l'ouvrier lui-même, de manière à produire quelque utile enseignement par l'exemple, seraient des sujets qui répondraient parfaitement à sa pensée. Le prix consiste en une médaille en or de 100 francs, qui sera remise au vainqueur à l'une des séances populaires de la *Société Franklin*. La pièce couronnée sera déclamée dans la même séance. Le jury pourra, s'il y a lieu, décerner un ou plusieurs *accessits*. Les pièces jugées dignes de cette récompense seront publiées dans le *Journal Franklin*. Le jury est composé de MM. A. Le Roy et J. Stecher, professeurs à l'Université de Liége, A. J. Dejardin, Ch. A. Desoer et L. Houet. — Les pièces de poésie doivent être envoyées sous enveloppes cachetées à M. Houet, secrétaire de la *Société Franklin*, rue Hors-Château, 7, à Liége, avant le 1er novembre 1871. Les concurrents ne doivent pas faire connaître leurs noms. Ils peuvent mettre en tête de leurs manuscrits une devise qui leur permettra de se faire connaître, lorsque le jury aura terminé ses opérations.

Principes de droit civil, par F. Laurent, professeur à l'Université de Gand; tome Ve. — Bruxelles-Paris, 1871, in-8o. — Nous continuons à enregistrer avec satisfaction et empressement l'apparition successive des volumes de l'importante publication de M. Laurent, parce que semblable publication fait honneur à notre pays et est appelée à combler une lacune pour l'enseignement du droit civil chez nous. Le volume qui vient de paraître embrasse la suite et la fin du titre de la Tutelle, puis le titre ou le chapitre de l'émancipation, enfin, celui de l'interdiction comprenant : Interdiction judiciaire, Conseil judiciaire, aliénés non interdits. L'auteur aborde ensuite le livre II du Code : Des Biens et notamment le titre de la distinction des biens en immeubles et meubles. Il s'arrête à l'article 537 du Code civil.

Thaten und Phrasen im deutsch-französischen Kriege, 1870-71. (Les faits et les phrases pendant la guerre franco-allemande de 1870-71). — Leipzig, J. J. Weber, 1871. — Bien des publications ont déjà été faites en Allemagne sur la dernière guerre. Mais celle-ci n'est pas une des moins curieuses. L'éditeur a eu l'heureuse idée de réunir tous les télégrammes officiels, français et allemands, publiés dans les journaux et de les mettre en parallèle. Le lecteur peut ainsi apprécier les phrases et les faits. Il n'est pas besoin de dire d'où viennent les phrases.

Philosophische Bibliothek oder Sammlung der Hauptwerke der Philosophie alter und neuer Zeit, unter Mitwirkung namhafter Gelehrten herausgegeben, beziehungsweise uebersetzt, erlœutert und mit Lebensbeschreibungen versehen von J. H. von Kirchmann. — Berlin, 1870. — Cette bibliothèque philosophique mérite d'attirer l'attention des amateurs par son utilité, son format commode (petit in-8o) et son prix modique (5 sgr. la livraison). Elle doit comprendre les chefs-d'œuvre de la philosophie des temps anciens et modernes, traduits en allemand quand il s'agit d'auteurs qui ont écrit dans une autre langue, et accompagnés de

Digitized by Google

notes, de biographies, etc. Nous voyons figurer déjà dans les livraisons parues les noms d'Aristote, Platon, Grotius, Spinoza, Bacon, Berkeley, Hume, Descartes, Condillac, Leibnitz, Kant, Schleiermacher, von Kirchmann, etc. On peut acquérir chaque ouvrage séparément.

Historisch-politische Bibliothek oder Sammlung von Hauptwerken aus dem Gebiete der Geschichte und Politik alter und neuer Zeit. — Berlin. — Cette bibliothèque historico-politique sert comme de pendant à la précédente et se publie dans le même format et aux mêmes conditions. Nous y trouvons les noms de Winckelmann, Hutten, Fichte, Luther, Guillaume de Humboldt, Joinville, (Hist. de St-Louis), Machiavel, Milton (écrits politiques), Buckle, etc.

Notre planète, par Jules Duval. — Paris, 1870, in-18. — M. Jules Duval, directeur de l'*Économiste français*, avait déjà publié, en 1867, un petit volume intitulé : *Notre pays*, où il faisait connaître la France sous le rapport de ses forces productives; c'était une sorte de géographie de la France, envisagée surtout au point de vue économique. Le volume actuel forme le pendant du premier. « J'ai tenté de condenser, dit l'auteur, la substance des notions, qu'un esprit quelque peu curieux doit posséder sur le globe où s'accomplit notre destinée terrestre. » Après avoir donné une idée générale de notre planète, il passe successivement en revue les terres, les eaux, l'atmosphère, les fluides impondérables et les forces souterraines, la géologie et la minéralogie, la Flore, la Faune, enfin l'humanité. Puis vient la description sommaire des quatre parties du monde. M. Jules Duval ne cache pas qu'il a consulté et résumé les traités de géographie, de cosmographie, de géologie et autres sciences naturelles, en groupant les faits sous le jour le plus favorable à une instruction interprétative. Mais il ajoute aussi qu'il « a réservé ses efforts personnels pour une branche de la science plus négligée jusqu'à présent : les rapports de la géographie avec l'économie politique. A ce point de vue, il y a beaucoup de choses neuves et importantes à montrer : j'ai tâché d'en indiquer quelques-unes, et surtout de faire entrevoir les perspectives qui s'ouvrent sur cet horizon à l'esprit qui sait observer et méditer. » Aujourd'hui que dans notre pays on semble vouloir s'occuper davantage de géographie qu'on ne l'a fait, le petit ouvrage de M. Duval nous paraît mériter d'être recommandé tout spécialement.

Réorganisation de l'armée. — Projet d'organisation de l'armée exposé au sein de la commission de réorganisation militaire par le lieutenant-général Eenens, dans la séance du 17 mai 1871. — Namur, 1871, brochure in-8°. — M. le général Eenens part de ce point, c'est qu'en Belgique, comme en France et en Allemagne, le service militaire est obligatoire *en fait*, en temps de guerre, dans certaines limites d'âge; seulement en Allemagne, on s'y prépare en temps de paix, au lieu d'improviser une *levée en masse*, qui ne peut produire de bons résultats. Si l'on ne veut pas s'exposer à des désastres, le service militaire doit donc être obligatoire aussi en temps de paix, sauf à tempérer les charges qui doivent en résulter par tous les allégements compatibles avec la bonne constitution de l'armée. M. le général Eenens comprend d'après cela dans la force armée, l'armée et la garde civique. L'armée se diviserait en armée *active* et armée de *réserve;* le service dans l'armée active serait fixé à 7 ans pour tous les hommes valides de 20 à 27 ans; mais après trois années passées sous les drapeaux (quatre pour la cavalerie et l'artillerie à cheval), les hommes seraient renvoyés en congé, sauf rappel. Comme il ne faudrait appeler tous les ans par voie de tirage au sort qu'un certain nombre de miliciens, il y aurait un *contingent actif;* les autres miliciens seraient inscrits dans les contrôles, mais resteraient provisoirement en congé et formeraient le *contingent de réserve*, qui servirait à tenir constamment au complet le contingent actif. L'armée de *réserve* comprendrait les hommes valides de 27 à 32 ans, qui ne seraient astreints qu'à quelques exercices, n'excédant pas deux à trois mois en tout. Quant à la garde civique, elle servirait principalement au maintien de l'ordre et de la paix publique et se composerait de citoyens valides de 32 à 40 ans. Les charges personnelles et financières de ce système ne seraient pas excessives, et M. le général Eenens indique encore plusieurs moyens de les alléger.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

7e LIVRAISON — 15 JUILLET 1871

(3e ANNÉE)

SOMMAIRE

Pages.

Caroline Gravière. La Servante 173

Édouard De Linge. Hermann et Dorothée 191

Virginie et **Rosalie Loveling**. De l'Enseignement populaire dans les trois pays scandinaves. (Quatrième et dernier article.) 213

Emile Leclercq. Musée de Bruxelles. — Rembrandt Van Rhyn 224

Maurice Van Meenen. Simples réflexions sur l'éducation des femmes 235

Bibliographie. Iphigénie en Tauride. — Guillaume-Tell, etc. 252

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Pour la France et l'Italie. . . .	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie :	thalers.	4 ½	
Pour l'Angleterre. . . .	shillings.	15	»

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.—Henry Merzbach, succes.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG.—C. Muquardt.— Henry Merzbach, successeur.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. —

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont DEUX exemplaires seront envoyés à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé au bureau de la Revue ou à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31.

Digitized by Google

LA SERVANTE.

I

L'enfant riche est un conte des *Mille et une Nuits* pour l'enfant pauvre. Ils sont l'un pour l'autre l'énigme du bonheur et du malheur, les représentants complets des deux types contraires qui partagent la race humaine.

Depuis qu'elle avait ouvert les yeux, Lise Christiaens, la fille du tourneur, n'avait cessé un seul jour de regarder ce qui se passait chez son voisin d'en face, le chevalier Pierre, fils du comte de Marcellis.

Nous sommes à Malines, la flamande. La propreté y est devenue proverbe et poésie. Son humble sourire fait miroiter les pavés, les carreaux de vitre, les toits d'ardoises, les eaux de la Dyle. La rivière a des perspectives qui ont arrêté les peintres ; perspectives bornées souvent à un pan de vieux mur que surmonte un bouquet d'arbres, mais le mur, à demi écroulé, a des teintes de brique et d'ocre ; dans ses lézardes croissent des mousses et des giroflées, et les rameaux entrelacés qui le garnissent, sont bleuâtres et roussis : Au lieu de se perdre dans le vague, le rêve s'empare de la réalité et s'y complaît. C'est là aussi que l'on trouve des ruelles étroites, blanches, silencieuses, bordées d'humbles maisons et de hautes murailles que dépassent les panaches des peupliers et les têtes des tilleuls. De loin en loin on y voit passer une femme du peuple en mantelet de coton ou un prêtre portant un bréviaire sous le bras. A toute heure, le carillon chante et répand dans l'atmosphère une grave monotonie. On éprouve quelque chose de particulier, un besoin de méditation, une disposition au travail, une aspiration à la paix, dans cette ville de séminaristes, de traditions naïves, de jeunes filles pâles et blondes, et de vieilles femmes qui allument encore, le samedi soir,

Digitized by Google

une chandelle à la Vierge devant les petites chapelles qui sont au-dessus des portes.

L'hôtel Marcellis était situé derrière l'Archevêché, dans un endroit tellement désert qu'une chèvre y broutait l'herbe et qu'un grand coq s'y promenait majestueusement au milieu de ses poules. La porte d'entrée, en chêne massif, constellée de clous, s'enfonçait dans l'angle du coude d'une rue, formant impasse d'un côté; à droite et à gauche de cette porte, se déployaient les deux ailes d'un grand bâtiment datant du XVIIe siècle; tout y était antique et solennel : la ferraille enchevêtrée du balcon, les lourds linteaux des croisées, et les quatorze fenêtres de façade derrière lesquelles on voyait des volets de bois doré. Les magnificences sévères de l'intérieur devaient porter au recueillement, à l'étude ou au sommeil, suivant l'âge et les goûts de ceux qui étaient destinés à vivre dans un tel milieu. Il y avait au rez-de-chaussée une enfilade vraiment princière de six salons, tapissés de vieux cuir et meublés de chêne, de gobelins, de lustres, de faiences, de cuivres repoussés; les appartements du premier étage étaient séparés par une galerie de tableaux signés des plus grands noms de l'école flamande. Les deux ailes en retour de l'habitation donnaient par derrière sur une cour, au bout de laquelle commençait un vaste jardin, sombre et aligné, dessiné dans le même style que la maison, avec une pièce d'eau verdâtre, des arbres taillés à tête et des statues envahies par la mousse et le lierre.

Dans ce cadre qui semblait fait exprès pour la misanthropie, se tenait fort à l'aise et tout à fait chez soi, de père en fils, depuis deux siècles, une famille de patriciens flamands, renouvelée d'âge en âge et que l'on eût pourtant juré être toujours la même. Quand un comte et une comtesse de Marcellis avaient fini de vivre, leurs effigies allaient prendre place à côté des aïeux dont les portraits décoraient une galerie historique particulière, commencée par Van Dyck et continuée de nos jours par Leys; puis, un nouveau comte et une nouvelle comtesse de Marcellis continuaient les précédents et en conservaient tellement les traditions, les vêtements, la coiffure et le type, que l'on croyait voir des portraits sortis de leurs cadres et jouant au revenant.

Cette famille partageait son temps entre la maison de Malines et le domaine seigneurial de Ploegenhove (château des Charrues), un château très-noble, très-vieux, très-imposant, masse de pierres rougeâtres et bitumineuses, dont les tourelles passaient çà et là à travers les rameaux d'un parc sombre et séculaire. Autour du parc s'étendaient des prés, des champs, des terres labourables, des ver-

Digitized by Google

gers et des fermes, le tout d'une contenance d'un millier d'hectares. Les comtes de Marcellis ne faisaient point là leur résidence d'été. Ils considéraient ce domaine comme leur chasse et leur but de promenade de chaque jour et en toute saison. Cette étendue de terres était cultivée par des tenanciers, aux risques et périls du maitre, qui y portait l'intérêt et le coup d'œil soigneux du gentilhomme campagnard. C'était là le motif des allées et venues continuelles de Malines à Ploegenhove. Le trajet, du reste, n'était que d'une demi-lieue. Ce but et ces soins répandaient beaucoup d'intérêt sur l'existence des comtes de Marcellis, et ils tenaient à cette tradition de famille, saine et respectable.

En face de l'encoignure où s'enfonçait la grande porte de l'hôtel de Marcellis, on voyait une petite maison qui avait toute la couleur locale du terroir. Qui rêve de Malines se représente cette maison : Une étroite porte cintrée, surmontée d'une chapelle, une fenêtre au vitrage de plomb au rez-de-chaussée, deux à l'étage; la façade soutenue par de grosses solives, le seuil sablé, un pot de giroflée sur la fenêtre. C'était l'habitation d'un ouvrier tourneur nommé Christiaens.

La femme du tourneur était blanchisseuse. Lisken, leur fille, passait des journées entières derrière son petit rideau à admirer son voisin d'en face, le chevalier Pierre, fils unique du comte de Marcellis, plus âgé qu'elle de sept ans. Il était tour à tour son idéal ou son thème de philosophie amère. C'est ainsi que la vie s'apprend en partie double : étonnement, comparaison. Elle, assise l'hiver sur le pas de sa porte, exposée à toutes les intempéries; lui, garanti comme une relique de la moindre goutte de pluie, du plus léger coup de vent. Elle, envoyée avant l'âge de cinq ans à l'autre bout de la ville faire les commissions du ménage, cherchant l'eau dans une cruche trop lourde, portant le pain qui échappait à son bras, suant sang et eau sous le panier de linge qu'elle aidait sa mère à manier le samedi; lui, n'accomplissant sa promenade qu'accompagné, escorté, gardé selon son âge et la saison : après la nourrice, la bonne, puis la gouvernante et le précepteur; sitôt le mauvais temps, le grand carrosse; par les beaux jours, le cheval et le groom. Elle, chaussée de petits sabots; lui, ayant appris à marcher avec des souliers de soie. Elle, ayant beau être sage et faire dévotement sa prière du soir, ne recevant d'autre faveur de saint Nicolas que le portrait de ce saint en pain d'épices; lui, rangeant ce jour-là derrière les vitres de l'hôtel d'innombrables et somptueux jouets, tellement que le tourneur disait à sa femme : Il y aurait là de quoi vivre une année! Elle, habillée à sa première communion

Digitized by Google

par la charité de la paroisse et passant cette journée seule avec ses parents; lui, revêtu d'un costume fait à Bruxelles, orné d'une montre à breloques, héros d'un dîner de cinquante personnes, donné dans le grand salon et prolongé à la lueur des lustres, ce que l'on peut appeler un festin. Lui, ne désirant jamais rien, parce que la fortune se tenait toujours là, les mains pleines, prête à prévenir ses vœux; elle, n'osant rien désirer au monde, parce qu'elle savait qu'à la pauvreté tout est interdit.

C'est par la différence des sexes que Pierre fut le poème de sa petite voisine. L'analyse de la destinée d'une jeune fille riche lui eût appris l'envie. La contemplation de ce jeune voisin lui enseigna ce que c'est que d'admirer, parce qu'entre fille et garçon il y a l'émotion cachée, l'instinct mystérieux. Elle était touchée quand il collait ses images sur les fenêtres ou rangeait en bataille ses soldats de plomb, pour les lui montrer. Elle guettait ses sorties, parce qu'il soulevait son chapeau en passant devant la porte du tourneur. Un jour qu'il montait un petit poney, il laissa tomber sa cravache; Lise la ramassa et courut jusqu'à ce qu'elle eût atteint le cheval; tout essoufflée, elle tendit la cravache à Pierre, qui la salua en disant : Merci, mademoiselle! Elle avait alors dix ans et lui dix-sept; elle devint toute pâle et se sentit très-heureuse avec une grande envie de pleurer. Leur enfance n'eut pas d'autres rapports, mais leurs vies marchaient côte à côte, séparées seulement par une rue de huit mètres, avec cette différence que Lise contemplait Pierre et que Pierre apercevait Lise à peine. Elle connaissait ses habitudes depuis son lever jusqu'à son coucher. Si elle restait deux heures sans l'entrevoir, inquiète et agitée, elle se disait : Mais où reste-t-il donc? Les jours où elle le manquait tout à fait, elle était taciturne et ne mangeait pas. Quelquefois, la femme du tourneur, causant sur le pas de sa porte avec des voisines, leur faisait remarquer que Pierre de Marcellis devenait grand garçon, qu'il était beau, et que dans tout Malines il n'y avait pas un fils de famille ni plus noble, ni plus riche. Et voyez comment est fait l'esprit féminin, s'il se fût agi d'une demoiselle, au lieu de qualités les commères du quartier ne lui eussent trouvé que des défauts! Tous ces éloges, toutes ces fleurs offertes à son idole faisaient bondir le cœur de la petite Lise; elle en prélevait sa part personnelle; rendre justice à Pierre, c'était justifier l'engouement de sa pensée. Quand il fut mis au collége, Lise eut une fièvre intermittente que le médecin attribua à la croissance; elle se remit pour attendre patiemment les jours de sortie. Au bout de l'année, Pierre, qui était entré en quatrième, revint chargé de prix, car il démentait sa race, donnait la préférence aux

Digitized by Google

livres sur les chevaux et les chiens, et avait le désir de s'instruire aussi bien qu'un fils de bourgeois. Lise eut un accès de folie joyeuse, comme si quelque chose de cette gloire lui appartenait, et elle demanda si instamment à fréquenter une école, que ses parents, surpris et charmés, firent le sacrifice de lui faire donner de l'éducation. Sans formuler aucun plan, elle nourrissait l'illusion d'un rapprochement, du moins intellectuel, avec le fils du grand seigneur. Elle fut très-fière quand elle parvint à tenir les comptes de son père et de sa mère, et qu'elle put lire le dimanche au lieu de bâiller en surveillant la soupe.

Pierre fut encore le lauréat de la troisième, de la seconde, de la rhétorique, et enfin obtint le grand prix de philosophie. Mais il ignorait tout à fait que les pas de sa petite voisine suivaient les siens dans le domaine de l'instruction, comme aux sphères éthérées l'humble satellite gravite dans l'orbite de l'astre resplendissant.

A vingt ans, le jeune docteur en droit rentra au logis paternel, et alors pour Lise commença une série de battements de cœur à propos d'un rideau écarté, de pâleurs en voyant s'ouvrir la porte de l'hôtel, de veilles à guetter le soir le mouvement des ombres sur les rideaux. Mais ce furent toutes émotions sans réciprocité. Aux yeux de Pierre, Lise était quelque chose faisant partie de la maison d'en face ; pas davantage. Il ne s'était jamais préoccupé ni de sa présence, ni de ses habitudes. Elle n'en aurait pas osé demander tant. Contempler était tout l'amour pour cette humble nature, et cet acte d'adoration perpétuelle lui suffit jusqu'au jour où Pierre se maria.

Pierre épousa une fille de bonne maison, son égale en tous points, choisie d'après ce poids et cette mesure que les familles de l'aristocratie tiennent en réserve parmi leurs archives pour la rédaction des contrats de mariage. L'époux avait vingt-deux ans, l'épouse dix-neuf; chacun traînait le nom d'un village à la remorque de ses titres et qualités; chacun apportait en dot une terre et des espérances, représentées par des parents qui avaient même vieillesse et même valeur; tout était équilibré, précis, prévu, correct. Le hasard, ce Dieu des prolétaires, intervint pourtant d'une façon miraculeuse et s'invita à la noce : les mariés s'aimaient.

Cette noce brilla comme l'éclair et tomba comme la foudre au milieu de la contemplation de la petite Lise. Rien n'en avait transpiré, les arrangements s'étaient faits entre les grands parents depuis des années, et trois mois avaient été accordés aux jeunes gens pour se préparer à se marier avec ou sans amour. Le hasard eut pitié de leur jeunesse, de leur beauté, de leur bonne foi et permit qu'ils s'ai-

Digitized by Google

massent. Lise, qui ne connaissait de cette maison que la vie extérieure, ignorait l'événement en préparation. Les fenêtres ne laissèrent rien deviner et les murs conservèrent leur impénétrabilité.

Un matin, qu'elle repassait, debout devant sa table, en guettant, par un coin soulevé du rideau, le moment où Pierre ouvrait sa fenêtre après avoir achevé sa toilette, moment qui marquait le premier battement de cœur de la journée de Lisken, ne voilà-t-il pas qu'il se fait toute une rumeur dans la rue. Les voisins courent aux portes et aux fenêtres. La porte de l'hôtel de Marcellis s'ouvre à deux battants; la livrée paraît en grande tenue et en gants blancs; le suisse avec sa hallebarde, le chasseur avec son plumet. Dans la cour, on voit tourner trois ou quatre brillants équipages; le plus beau s'arrête devant le perron; les chevaux ont des rosettes blanches; il y en a partout, même au chapeau du cocher. Pierre paraît : il est vêtu de noir avec une cravate et des gants blancs; il met dans la voiture un énorme bouquet de fleurs d'oranger, puis il y monte lui-même. Les chevaux piaffent, la voiture part. Le comte et la comtesse se placent dans la voiture suivante; d'autres personnes prennent les voitures de réserve; puis, tout le cortége se met en route, et de bouche en bouche circule la nouvelle que le chevalier Pierre va chercher sa fiancée pour la conduire à l'autel.

Au lieu d'un battement de cœur matinal, ce fut un coup de marteau qui tomba sur la poitrine de Lisken. Elle suivit machinalement la foule qui escortait les équipages. Dans la rue Notre-Dame, le cortége s'arrêta et l'épousée prit place dans la voiture du comte de Marcellis. Lise, mêlée aux curieux, entra dans l'église de Saint-Rombault et vit Pierre agenouillé au pied de l'autel à côté d'une jeune et belle personne, couverte d'un long voile : ils recevaient la bénédiction nuptiale.

Lise rentra tranquillement chez elle et ne regarda même pas la Dyle. Pendant le trajet de l'église jusqu'à sa maison, ses yeux se portèrent sur des objets insignifiants. Elle fixa longtemps une toupie que faisait tourner un gamin à l'aide d'un petit fouet : elle sentait le mouvement de rotation se répercuter aux tempes; elle compta les losanges d'un trottoir d'asphalte, pendant qu'une femme de son voisinage évaluait la fortune de la nouvelle comtesse. Elle avait mal à la gorge et aux yeux, et les objets les plus proches lui paraissaient placés à une grande distance. Cependant elle reprit son repassage où elle l'avait laissé et se mit à table pour dîner, mais les aliments lui furent amers. De temps en temps, elle regardait, par habitude, la maison d'en face; mais les heures pas-

Digitized by Google

sèrent et les fenêtres ne s'ouvrirent plus, car le chevalier ne revint pas, il était allé faire son voyage de noces.

Qui ne connaît les angoisses de la première nuit qui suit la mort d'un être chéri, que la terre recouvre à jamais! Le sommeil nous berce de quart-d'heure en quart-d'heure, un rêve perfide nous sourit, mais nous avons le pressentiment de l'ironie cachée sous ces mensonges, et tout à coup un battement de cœur nous éveille et la sueur baigne nos membres frissonnants! Telle fut la nuit, tel fut le réveil de Lise.

Renoncer au jour le jour à une habitude qui, venue au jour le jour, s'est faite passion, est ce qu'il y a de plus difficile au monde!

A partir de ce moment, Lisken n'eut plus de santé et les couleurs se retirèrent de ses joues. Le soleil de la jeunesse qui faisait resplendir sa beauté rose et blonde fut remplacé par une espèce de clair de lune. On aurait composé une ballade allemande sur la cadence monotone de son fer à repasser retombant lourdement sur le linge qui fumait. Elle ne voulut jamais aller ni à la danse ni aux kermesses et continua à vivre des émotions que lui envoyait la maison d'en face. Hélas! qu'elles étaient différentes et douloureuses maintenant! Après un voyage de six semaines, le jeune couple était revenu, et la fenêtre de Pierre s'ouvrait comme jadis; mais derrière lui, dans l'ombre de cette chambre à coucher, paraissait la figure de sa femme; quand il sortait pour la promenade, elle s'appuyait à son bras, et lui, absorbé dans sa joie, la regardant dans les yeux, oubliait bien souvent de soulever son chapeau en passant devant la demeure de Christiaens. Ils faisaient des courses à cheval. Le soir, en revenant à pied de Ploegenhove, ils rapportaient une grosse gerbe de fleurs. Le dimanche, pour aller à la messe, Pierre tenait le livre de sa femme. Quand ils montaient à leur chambre, l'été, la fenêtre restait ouverte, et Lise les entendait causer et rire. Les domestiques disaient que c'était plaisir de voir un pareil ménage. Bientôt on parla de l'espérance d'un enfant. Il y avait, tout au bout de l'aile droite, un petit balcon dont la ferraille, formée de têtes d'anges et d'étoiles, faisait un renflement assez éloigné de la fenêtre pour y placer une chaise; on plaça au-dessus de cette fenêtre, qui était celle d'un tout petit boudoir incrusté de nacre et de cuivre, une tente de coutil, et chaque matin la jeune comtesse vint s'asseoir là et coudre sa layette.

Les parents de Lise ne pénétrèrent rien du secret de leur fille; seulement, la pauvre mère s'aperçut que la rose rose était devenue une rose blanche, abattue par la pluie. Jadis Lise chantait en travail-

Digitized by Google

lant; maintenant résonnait dans sa poitrine le chant terrible qui, à dix-huit ans, annonce la mort : elle toussait.

Pauvre enfant, tirée de son ignorance par un coup de foudre! A cette heure, elle savait ce que veut dire aimer. Elle connaissait l'amour, comme les misérables connaissent la fortune : un char brillant que l'on voit passer dans le lointain et qui ne peut que nous écraser!

Elle avait l'air d'une sainte vierge de cire. Depuis ce saisissement immense, plus une goutte de sang ne paraissait sous sa peau. Ses longues mains fluettes n'appartenaient déjà plus à ce monde. Ses cheveux devenaient secs et raides, son œil avait souvent de la fixité. Elle répondait par des mots brefs. Des sueurs nocturnes l'épuisaient, l'insomnie était son état habituel; quelquefois, pendant la journée, il lui arrivait de s'endormir presque debout, mais elle était bientôt réveillée par un soubre-saut et un craquement affreux de la nuque. La tristesse, qui donne la mort, enveloppait ce jeune être comme la toile tissée par l'araignée enveloppe la mouche. Les maladies sans nom sont sans remède. Les commères du quartier disaient : la fille de Christiaens a les pâles couleurs. Enfin, un jour, le médecin dit à la mère de Lisken : A moins d'un changement, d'un miracle, elle n'ira pas plus loin que l'automne.

II

Le miracle arriva : un changement universel et terrible! Un fléau s'abattit sur la ville de Malines, le choléra y sévit à l'état d'épidémie, promenant son niveau égalitaire de quartier en quartier, de rue en rue. Il montait, montait, avec la fatalité de tout élément déchaîné, chez les pauvres d'abord, chez les riches ensuite, du seuil au faîte! La ville ressemblait à un désert; les grands hôtels se fermaient, les riches partaient pour leurs terres, châteaux ou sépulcres. Les pauvres mouraient où ils se couchaient.

La rue où est situé l'hôtel de Marcellis fut décimée. La famille avait résolu d'aller en Italie, et on préparait tout pour le départ, quand le vieux comte et sa femme, atteints presque en même temps, moururent à vingt-quatre heures de distance. La jeune comtesse, frappée de terreur, mit prématurément un fils au monde et trois jours après mourut du choléra. Puis, le fléau tourna autour du berceau et dédaigna le frêle nouveau-né pour aller prendre le vieux domestique qui avait élevé le comte Pierre. Une seconde fois, le salon d'honneur fut transformé en chapelle ardente, deux cercueils y attendaient le clergé; la porte de la rue était ouverte, les médecins

Digitized by Google

et les gens qui s'occupaient des apprêts funèbres entraient et sortaient continuellement; les voisins épouvantés regardaient de loin, on se racontait les détails les plus navrants : « Le comte Pierre avait soigné ses parents, sa femme, son domestique jusqu'à la dernière heure, sans que son courage, au milieu de si horribles fatigues, se démentît une minute; mais, quand la jeune comtesse expira, il tomba lui-même comme une masse au pied du lit, sourd à toutes les paroles, à tous les conseils. On pouvait s'attendre à le voir bientôt atteint; son mutisme, son atonie étaient-ils des symptômes d'aliénation mentale? Un médecin dévoué, une sœur de charité veillaient sur ce morne désespoir et attendaient l'instant où le comte se relèverait, comme le cheval abattu qui tout à coup s'emporte pour aller tomber mort à quelques pas plus loin. Il n'y avait plus de service régulier dans la maison; les chambres étaient ouvertes, les domestiques avaient fui, quelques mercenaires les remplaçaient à prix d'or; le nouveau-né, que devaient entourer tant de soins, vagissait seul dans son berceau, abandonné même de sa nourrice. On ne trouvait pas une femme qui consentît à nourrir cet enfant imprégné de mort; pas une servante qui osât le toucher; on allait voir de temps en temps s'il était trépassé; dans tous les cas, il ne pouvait vivre que peu de jours, et c'était peine perdue que de se dévouer pour le sauver. » Ces bruits, augmentés de commentaires et défigurés par l'exagération, avaient pris les proportions d'une histoire fantastique, et l'heureuse demeure d'hier n'était plus qu'un lazaret.

En écoutant ces choses, Lise levait de temps en temps un œil mélancolique vers cette maison d'où sa pensée n'était jamais sortie, où ses pas n'avaient jamais pénétré. La fenêtre, objet de ses joies éphémères, était entr'ouverte; on avait oublié d'éteindre le cierge funèbre qui jetait de grandes lueurs blafardes sur les rideaux. Les deux enterrements devaient avoir lieu le lendemain. Reverrait-elle jamais le comte Pierre? Où était-il en ce moment? Quel serait son sort? Au sortir de cette crise, il demanderait peut-être son fils..... et quelle serait la réponse?

Je ne sais quel feu de l'âme resplendit tout à coup dans les yeux de la pauvre fille et ralluma sa vie presque éteinte. Sa taille allanguie se redressa et elle sortit de son abattement, tête haute, attitude ferme, comme on dépouille un vêtement déguenillé pour paraître sous une forme splendide. Elle était cependant rudement éprouvée, et toute seule dans son humble maison. Père et mère avaient succombé; penchée sur eux, elle avait attendu son tour; sa robe noire était une robe d'orpheline; mais la destinée l'avait mar-

Digitized by Google

quée pour la phthisie ou le martyre; et le choléra n'avait pas osé la prendre.

L'obscurité tombait par une soirée d'octobre déjà froide. Lise ferma la porte de sa maison déserte et traversa la rue. Il aurait peut-être fallu moins de résolution pour traverser les mers. Cependant, sa personne ne trahissait ni incertitude, ni surexcitation. Calme, elle franchit le seuil de cette maison que son cœur habitait depuis seize années. Elle passa devant la chapelle ardente où étaient les cercueils gardés par un vieux prêtre en prières. Elle monta le grand escalier. Elle connaissait si bien le chemin de la chambre où elle allait! Personne ne la remarqua. On supposa qu'elle était de la maison. Elle ouvrit une porte sur le premier palier.... C'était la chambre du comte Pierre de Marcellis.

Là était morte la jeune comtesse. Le désordre qui accompagne les catastrophes, y régnait dans toute son horreur. La désolation des lieux où la mort vient de passer, vous saisissait; le malheur avait mis sur toutes choses sa touche puissante; le lit défait, souillé, hideux à voir sous ses grands rideaux de velours vert; des fioles, des potions, des cuillers, du linge déchiré, des tiroirs ouverts et bouleversés pour la toilette de l'ensevelissement; une table transformée en autel; des pantouffles rouges à côté du crucifix; le cierge bénit brûlé jusqu'au bord du chandelier; une aiguière sur un fauteuil; un chapeau d'homme et une cravache sur une chaise; puis, derniers souvenirs de la vie heureuse, des livres, des albums, une toilette duchesse, une corbeille enrubannée contenant les somptuosités de la layette, le peignoir garni de dentelles qui attendait le lever de la jeune mère, tout cela dans une atmosphère sinistre, l'envahissement des ténèbres prêtant des formes bizarres à ce qui était déjà si épouvantable; puis, cette odeur d'éther et de laudanum qui, dans les chambres mortuaires, persiste à lutter pendant si longtemps contre l'odeur de cadavre!

Mais où trouver l'enfant?... Du côté du lit, on entendait de faibles plaintes, un gémissement sifflait sous les rideaux. Lise les souleva; dans un berceau vraiment royal, disparaissait sous le satin et la guipure le nouveau-né, luttant contre la mort.

La moitié de sa vie l'avait déjà quitté, car il n'avait plus de mère. Les autres l'oubliaient. Il y avait trois jours qu'il avait reçu au baptême le nom d'Armand, chevalier de Marcellis; l'unique héritier de deux fortunes princières allait pourtant expirer de faim et de froid, sans l'intervention d'une pauvre fille du peuple.

Elle vola à son secours, mais comment s'y prendre? Une vraie femme est-elle jamais embarrassée devant un malade ou un enfant?

Digitized by Google

La contagion s'échappait de ce lit, le fléau empoisonnait l'air; Lise n'y songea pas même. Il n'y a que les riches qui aient le droit de mettre la prudence au service de leur santé et de leur vertu. Quant aux pauvres, à la garde de Dieu! — Lise s'empara du petit... Des baisers d'abord, première monnaie de l'âme, première offrande de la vie qui veut communiquer sa chaleur. Puis, elle le roula dans sa robe, l'appuya contre son sein. Mais la petite bouche de l'enfant cherchait avec désespoir; ses lèvres étaient sèches, ses membres glacés dans ses langes. Tenant toujours l'enfant serré contre elle, obéissant bien plus à l'instinct qu'à la présence d'esprit, Lise se leva et chercha à s'orienter dans le bouleversement de cette grande chambre. Elle alluma deux bougies. La vue de quelques bûches à côté de la haute cheminée, la remplit de joie; elle put allumer le feu. Elle éprouvait les sensations d'un naufragé qui fait des découvertes dans une île déserte. Elle mit chauffer un peu d'eau dans une tasse et eut un sourire en découvrant du sucre au fond d'un sucrier, et sur une table, une croûte de pain durci, laissée là sans doute par la garde-malade. Installée devant le feu, elle commença par défaire les maillots de l'enfant et les remplaça par des langes propres. Ses plaintes s'apaisèrent, tandis que sous l'action bienfaisante du feu, il étendait ses membres endoloris et bleuâtres. Elle prépara l'eau panée; il but avec des soupirs qui ressemblaient à des sanglots; puis, rendu à la vie, il s'endormit sur le sein de cette jeune fille qui, dans cette attitude et avec cette expression, représentait l'ange de la charité. Toute la nuit s'écoula ainsi, à le faire boire, à le réchauffer, à l'apaiser. Qui eût pu dire les pensées de Lisken et sa joie douloureuse!

Au petit jour, la porte s'ouvrit, le docteur Serjacobs, qui, tout en soignant le père, venait de se rappeler l'enfant, entra dans la chambre.

Le docteur était un Flamand de l'autre siècle. Il avait un physique bonhomme auquel donnaient beaucoup de caractère l'œil de Mirabeau, la lèvre de Voltaire, la dernière canne à pomme d'or, la dernière perruque et le dernier habit couleur tabac que les archives puissent enregistrer. Il soignait beaucoup de riches, afin de pouvoir soigner encore plus de pauvres. Sa popularité était immense, et son sans-gêne à l'égard des grands ne pouvait se comparer qu'au zèle qu'il mettait à soigner les petits. Il avait une singulière prédilection pour les réprouvés et les pécheresses, mais l'austérité de ses mœurs donnait à cette indulgence, qui s'exprimait pourtant quelquefois en termes rabelaisiens, un caractère évangélique. Il connaissait tous les états-civils réguliers et irréguliers, et savait plus

Digitized by Google

de secrets que tous les confesseurs réunis de la ville. Il parlait de tout et ne trahissait jamais rien. Il appelait depuis trois générations les enfants par leur nom de baptême. C'était à faire croire qu'il n'y avait qu'un unique médecin à Malines. Il ne lui était pas arrivé depuis dix ans de dormir une nuit complète par semaine, et son dîner lui serait resté sur l'estomac, si un bon petit coup de sonnette ne fût venu l'engager à le laisser refroidir. Ce docteur était tellement humoristique, paradoxal et ironique, sans pourtant se démentir jamais, qu'il était impossible de lui assigner une opinion politique ou religieuse, car il raillait également la royauté qu'il appelait moisissure, et la république qu'il nommait raisin vert, les dévots chez lesquels il citait Tartuffe, et les libres-penseurs auxquels il demandait la liberté de croire en Dieu. Il parlait flamand aux aristocrates pour les vexer, et demandait en français aux gamins qui jouaient aux billes dans la rue, s'ils auraient des prix à l'école.

Debout dans la pénombre, le docteur examinait, sans la reconnaître, cette jeune fille assise devant le feu, la tête inclinée sur la poitrine et retenant l'enfant dans un berceau formé de ses deux mains nouées.

— Lisken, dit-il tout à coup avec la plus grande stupéfaction, pourquoi êtes-vous ici? Où est la nourrice?

Lise connaissait intimement le docteur Serjacobs, qui l'avait mise au monde et qui venait de donner ses soins au tourneur et à sa femme pendant l'épidémie. Elle lui raconta qu'ayant entendu dire ce qui se passait à l'hôtel de Marcellis : l'abandon, la terreur qui y régnaient, le départ des domestiques, la fuite de la nourrice; elle avait pensé au pauvre petit enfant qui était peut-être seul dans son berceau, qu'elle avait pénétré dans la maison sans trop se rendre compte du secours qu'elle y pourrait porter; puis, qu'elle avait trouvé l'enfant se mourant d'inanition, l'avait réchauffé, nourri: Il dormait maintenant sur ses genoux du doux sommeil réparateur.

— Bien, ma fille; vous avez fait justement ce qu'il fallait faire. Il faut continuer maintenant jusqu'à ce que nous ayons une nourrice. Aurez-vous le courage de rester ici pendant quelques jours?

Une espèce de sourire passa sur le mélancolique visage de Lisken.

— Allons, c'est très-bien! Que diable, il faut s'aider les uns les autres. Vous voyez que les contagions n'osent pas toucher ceux qui s'en moquent, puisque me voilà avec mes soixante-cinq ans. Saurez-vous faire la toilette de l'enfant?

— Je crois qu'avec un peu de patience j'en viendrai à bout.

— Supposez tout simplement que c'est le vôtre, et vous vous tirerez joliment d'affaire. Tenez, le voilà qui s'éveille.

Digitized by Google

En effet, le pauvre nouveau-né criait et cherchait le sein d'une nourrice. Le docteur fabriqua une espèce de biberon avec un morceau de toile, le trempa d'eau sucrée, et, pendant que l'enfant s'apaisait, Lise le déshabilla de ses petites mains blanches et adroites, le soumettant à ces caresses et à ces frottements qui constituent la toilette à cet âge. Puis elle chauffa des langes, un bon maillot de laine, et, soutenue par les conseils du docteur, s'acquitta de son devoir d'une façon qui eût fait honneur à la plus habile nourrice.

— Ce n'est pas à moi que l'on viendra chanter que les femmes sont faites pour être avocats ou députés, grommela le vieux docteur. Nourrices, garde-malades, maîtresses d'école, à la bonne heure! Est-ce que vous ne tombez pas de fatigue après cette nuit blanche?

— Je viens de veiller mon père et ma mère pendant vingt nuits; j'ai désappris de dormir.

— Oui, je sais; les pauvres gens désapprennent tout ce qui est bon, comme n'étant pas leur lot. — Hein! quelle bagarre dans cette maison? Il est vrai que j'en ai vu bien d'autres. — Maintenant je vais chercher un domestique qui apportera un déjeûner pour vous et une boisson convenable pour l'enfant; le plus pressé était de ne pas le laisser mourir cette nuit, et c'est ce que vous avez fait. J'aviserai ensuite à vous faire changer de chambre; mais il n'y a plus personne qui commande ici; on ne peut tirer une parole du maître de la maison, et c'est aujourd'hui l'enterrement; il l'aura rude! Je vais voir ce qu'il y a à faire. Attendez-moi, et ne bougez pas.

Le docteur sortit et, bientôt après, envoya à Lise une tasse de café, du pain, et ce qu'il fallait pour préparer l'alimentation artificielle de l'enfant.

Il revint lui-même deux heures plus tard, traînant par le bras une espèce de momie, quelque chose de desséché et d'empaillé, produit du célibat et de la province, une grande tante du comte Pierre, mademoiselle la baronne de Meerbecke.

— Vous dites, chère demoiselle, n'avoir plus ni bras ni jambes. Cela se conçoit. Soixante-six ans, un peu de paralysie, le contre-coup de tous ces désastres. Mais tout s'arrangera très-bien, puisqu'il ne nous faut qu'une tête. Plus vous êtes squelette, exsangue, moins le choléra vous atteindra; il ne saurait où mordre. Il faut quelqu'un pour refaire la maison, donner des ordres, représenter un gouvernement quelconque. J'ai naturellement songé à la plus proche parente. Il n'y a plus personne à qui s'adresser ici. C'est un foyer de peste qui fait fuir tout le monde.

La vieille demoiselle, qui avait obéi toute sa vie aux devoirs de

Digitized by Google

convenance, ne recula pas devant ce devoir de cœur. C'était une bonne âme, pétrie de compassion et de dévouement.

Elle s'assit au milieu du désordre de la chambre mortuaire sans manifester aucune répugnance.

— Vous dites que je dois rester ici, docteur? Je ferai certainement, dans un si grand malheur, tout ce qu'exigera l'intérêt de ma famille.

— Très-bien. Je vous ai toujours vue obéissante et dévouée; c'est pourquoi j'ai songé à vous. Je n'ai pas oublié qu'à vingt ans vous avez sacrifié votre inclination pour augmenter la fortune de votre frère.

— Quand on veut qu'un arbre reste droit et fort, il faut en retrancher des branches.

— Maudit droit d'aînesse qui montre encore ses cornes malgré tant de coups de hache!

— Docteur!

— C'est juste. Le moment est mal choisi pour sortir de notre sujet. — Donc, vous vous installez ici, vous prenez les rênes du gouvernement, vous donnez des ordres, vous remontez la maison, car tout le personnel s'est enfui; vous faites blanchir, savonner; non, plutôt gratter, peindre ces appartements empestés. Il faut que l'on arrache les rideaux et les draperies au plus vite et que l'on fasse des fumigations. Nous commençons par emporter l'enfant dans l'autre aile; il y a là pour lui une très-bonne chambre donnant sur le jardin et tout à côté un appartement assez vaste pour que vous l'habitiez.

La vieille tante mit ses lunettes pour examiner l'enfant.

— Pauvre petit! pourvu qu'il survive! C'est mon seul arrière-neveu, l'héritier de toute ma fortune. Tel que vous le voyez, il est cependant le représentant des deux noms les plus nobles de toute la province et de trois fortunes princières!

— Qu'une bonne nourrice serait mieux son fait!

— Cette jeune fille n'est-elle pas sa nourrice?

— Pas du tout. C'est une nourrice artificielle, la voisine d'en face qui, par humanité, affronte ici la mort sans avoir l'air d'y songer. Votre arrière-neveu serait déjà parmi les trépassés sans la présence d'esprit et les soins de cette bonne fille. Nous n'aurions pas trouvé une sœur de charité pour faire ce qu'elle fait. L'état de nourrice, même artificielle, leur paraît sacrilége.

— Docteur! docteur!

— Tout cela n'empêche pas que nous soyons ici dans un air empesté. Il est vrai que vous et moi nous sommes assurés contre l'in-

Digitized by Google

cendie, vous, faute de combustible, moi, pour avoir vécu dans le feu. Lisken vient de perdre père et mère du choléra, qui l'a laissée intacte. Reste le petit, mais, né dans un air miasmatique, il est possible qu'il saura y nager comme le poisson dans l'eau.

— Et mon malheureux neveu, le comte Pierre de Marcellis, comment va-t-il?

— Comme l'on va en pareil cas. L'âme n'est plus dans le corps, pour le moment, mais cela reviendra. La journée sera très-fatigante; il n'y a pas de quoi rire de conduire des morts au cimetière par ce temps d'octobre. Le brouillard tombe en pluie fine, c'est comme un fait exprès. Il va falloir rouvrir le caveau où il a vu descendre père et mère, il y a à peine quinze jours! Aussi, il est tellement habitué aux morts qu'il ne veut plus entendre parler des vivants. Je lui ai proposé, hier soir, de venir embrasser son fils; il s'est caché la figure dans les mains en faisant des signes d'horreur. Alors, j'ai songé à venir vous chercher.

— Vous avez fort bien fait. Mais procédons à mon installation dans l'autre aile. Y a-t-il quelqu'un pour faire mon service?

— Votre femme de chambre et votre vieux domestique. En bas, nous avons une demi-douzaine de domestiques de louage, obtenus à prix d'or.

On procéda aussitôt au déménagement. Lise roula l'enfant dans une grande palatine d'hermine trouvée au fond d'une armoire. La baronne de Meerbeeke prit le bras du docteur et ils gagnèrent ainsi des appartements plus salubres, à l'extrémité d'un long corridor qui traversait toute la maison.

La vieille demoiselle se trouva assez bien installée et se promit de l'être encore mieux quand elle aurait fait venir quelques meubles dont elle avait l'habitude. Ses serviteurs lui prouvèrent leur attachement, en s'associant à ses nouvelles destinées. Un petit parloir séparait sa chambre de celle qu'occupa Lise avec le petit Armand. Le docteur envoya un biberon et une nourriture convenable. Vers onze heures, les cloches sonnèrent pour l'enterrement de la jeune comtesse; on entendit s'ébranler le funèbre cortége, et Lise eut le frisson toute la journée, en se représentant ce que devait éprouver le malheureux comte Pierre et en se demandant s'il pourrait y résister.

Ce ne fut que le troisième jour que le docteur put décider le jeune père à venir voir son fils.

Lise eut peine à reconnaître le héros de ses jeunes années. Ce grand deuil, cette pâleur, cette consternation faisaient du comte Pierre un homme qui devait inspirer l'intérêt et le respect dû aux

Digitized by Google

grandes douleurs. L'abattement avait succédé à l'exaspération, la prostration, aux crises. Absorbé par son désespoir, il ne regardait qu'en lui-même, les objets extérieurs le fatiguaient et le tourmentaient. Il ne s'informa pas même pourquoi sa vieille tante se trouvait chez lui et il s'en serait allé sans regarder le petit Armand, si le docteur n'eût dit à Lise de le lui présenter.

Intimidée par l'air sombre du comte, confuse au souvenir des souffrances qu'elle avait éprouvées pour lui sans qu'il s'en doutât, la jeune fille fit quelques pas et tourna le visage de l'enfant vers Pierre. Il y a des situations qui défient toutes les bizarreries du rêve : Avoir franchi, sans aucune espèce de transition, le seuil de cette demeure, pour venir y remplacer la mère ; jouer un rôle dans sa vie à lui, tenir en mains ce qu'il avait de plus précieux au monde; du martyre de l'amour passif passer tout à coup à l'héroïsme de l'amour qui se dévoue !... Lise n'osa pas regarder le comte, mais pas un pli de sa physionomie ne lui échappa. Il avait beaucoup pleuré, il avait les paupières rougies, les joues pâles et les coins de la bouche affaissés. Il dit quelques paroles indécises et banales, et Lise reconnut cette voix qu'elle n'avait guère entendue. Il ne s'aperçut pas même qu'elle fût Lisken Christiaens ; savait-il qu'il y eût une Lisken Christiaens au monde ?

III

Le choléra fut bientôt en pleine décroissance à Malines, et tout reprit son train accoutumé dans l'hôtel, mais au milieu d'un silence de deuil, car dans les maisons où la mort vient de passer, on a une manière de parler et de marcher particulière ; ni bruit de voix, ni bruit de pas ne troublent la solennité des souvenirs.

On ferma et abandonna tous les appartements du côté de la rue, pour occuper ceux qui donnaient sur le jardin. Pierre habita un côté du rez-de-chaussée formant une aile en retour ; la baronne de Meerbeeke resta à l'étage avec son arrière petit neveu. De ses fenêtres, Lise pouvait voir ce qui se passait chez Pierre. Hélas ! il n'avait plus d'habitudes, plus même le souci de tirer un rideau pour se préserver du soleil ; il n'interrogeait plus l'horizon ; que lui importait le beau ou le mauvais temps ? Il ne sortait plus, ne recevait plus personne et ne lisait pas même un journal.

Cependant, il avait été impossible, n'importe à quel prix, d'obtenir une nourrice. Pas une ne voulait risquer sa vie au contact de l'enfant que l'on disait atteint du choléra. On chercha, mais aussi

Digitized by Google

inutilement, une bonne et une gouvernante. Au bout de quinze jours de démarches infructueuses, le docteur crut devoir parler à Lise.

— Le petit ne vient pas mal, dit-il, et le voilà tout accoutumé à l'ararout et à l'eau d'orge. De votre côté, vous le maniez et le soignez comme toutes celles que la nature a faites pour cela. Ce serait grand dommage qu'il tombât en mauvaises mains. Voulez-vous rester et entreprendre de l'élever au biberon?

Lise crut voir le ciel s'ouvrir.

— Certainement... oh! certainement; je suis seule au monde et libre de disposer de moi.

— Oui, même pour mourir, ce que vous avez joliment risqué depuis que vous êtes ici. Mais il n'y a rien de tel que de ne pas y songer. Je suis sûr que vous n'y avez pas pensé?

— Je n'ai pensé qu'à Armand.

— Voici justement Mlle de Meerbeeke. — Mademoiselle, que diriez-vous si Lisken consentait à élever votre petit neveu?

— Je crois que ce serait le meilleur parti à prendre, et nous l'en récompenserions largement.

— Eh! ce n'est pas cela qu'elle demande, dit le docteur un peu vivement. Il faut avoir du respect pour les pauvres gens qui se dévouent, et ne pas être toujours là une bourse à la main. — A partir de ce jour, je nomme Mlle Lise Christiaens nourrice, bonne et gouvernante du chevalier Armand de Marcellis.

La jeune fille serra l'enfant dans ses bras et mouilla son visage de larmes.

Puis, souriant au docteur et à la vieille tante, elle reprit le cours de ses fonctions avec l'activité calme de toute occupation qui est un vœu. Elle remplit la triple mission dont elle était chargée, ou plutôt elle la résuma en une seule; elle fut ce qu'est la mère suivant l'intention de la nature et l'exemple de l'Évangile; elle devina et accomplit tout ce que font les mères pauvres, servantes de leurs enfants et de leurs maris. La femme riche n'est qu'une mère manquée. Lise habillait le petit, préparait sa nourriture, le promenait au soleil dans le jardin; la nuit, elle avait le berceau sous les rideaux de son lit; elle apaisait ses plaintes par des caresses, des soins et des chansons : toutes nuits sans sommeil, mais qui eurent pour récompense le sourire qui, au bout de trois mois, dit à la mère : Je te connais! L'enfant était son unique occupation, et elle se fût reproché comme une faute tout ce qui eût pu la distraire de ce souci de son choix. Cette préoccupation continuelle de l'œil et de l'ouïe, mise au service du cœur, fait arriver l'instinct maternel aux

Digitized by Google

proportions du génie qui pressent les causes et devine les moyens; car l'enfant et la mère se comprennent, se développent, se complètent et s'aiment simultanément. L'œuvre de vie ne s'arrête pas à la naissance; il serait trop facile de se croire mère au seuil de ce prologue du devoir! L'allaitement, les veilles, la dentition, les premiers pas, les maladies, l'éducation, l'exemple, le sacrifice sans trêve ni merci, voilà la tâche à remplir. Appelle-t-on héros ou même soldat celui qui paie un remplaçant?

Armand n'était pas seulement sous l'œil de Lise; presque toujours dans ses bras, réchauffé par sa chaleur, consolé par sa voix, initié à toutes choses par son regard, il vivait de la vie de la jeune fille et faisait partie de sa personne. Tous deux portaient le grand deuil, et Lise se trouvait à l'aise sous cette livrée de la douleur des Marcellis. Le docteur lui avait ordonné de frapper chaque matin à la porte du comte pour lui montrer l'enfant; elle exécutait humblement cet ordre, mais le comte restait impassible, regardait froidement son fils, et au bout de cinq minutes faisait le geste de congé. Sa porte se refermait ensuite, il n'admettait aucune visite, se faisait servir dans son appartement et ne sortait pas.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

HERMANN ET DOROTHÉE.

POÈME DE GŒTHE.

I. — CALLIOPE.

MALHEUR ET PITIÉ.

« Non vraiment, jusqu'ici, la place ni les rues
Si désertes jamais ne me sont apparues.
La ville est-elle vide ou morte tout à fait?
De tous nos citadins, c'est à peine, en effet,
Même dans ce quartier, s'il en reste cinquante,
Bien qu'au milieu du jour la foule y soit fréquente.
La curiosité, que ne peut-elle pas?
Voici qu'en ce moment, chacun presse le pas
Pour guetter ces proscrits que plus rien ne protége.
D'ici jusqu'à la route où passe le cortége,
Il faut marcher une heure; on y court cependant,
A travers la poussière et par un ciel ardent.
Je me garderai, moi, de bouger de ma place
Pour voir ces pauvres gens que de leur gîte on chasse;
Avec le peu qu'il a sauvé sur le butin,
Ce peuple a dû quitter l'autre rive du Rhin,
Si belle, et nous survient en ce doux coin de terre,
La fertile vallée, heureuse et solitaire,
Dont il suit, en fuyant, les sinuosités.

» Ma femme, c'est très-bien qu'à ces déshérités
Tu dépêches ton fils avec ta bonne offrande :
Du vieux linge et de plus une forte provende.
Donner fut de tout temps pour le riche un devoir.

» Qu'il mène bien, Hermann! et c'est plaisir à voir,
Nos deux fiers étalons, comme il vous les domine!
La voiture encor neuve a, ma foi, bonne mine;

Digitized by Google

A l'aise on y tient quatre, ainsi que le cocher ;
Il la mène à lui seul aujourd'hui sans broncher.
Promptement elle fuit. Mais, au coin de la rue,
Dans son vol tout à coup la voilà disparue. »

Sur la place, à sa porte, ainsi, comme il fallait,
L'hôte du Lion d'or à sa femme parlait.

« Père, lui répondit la digne ménagère,
Mon vieux linge, en tout temps, j'hésite à m'en défaire;
Que de fois dans la vie on trouve à s'en servir,
Et souvent, s'il en faut, l'on n'en peut obtenir,
Même pour de l'argent. Mais tantôt, sans murmure,
J'ai pris mainte chemise et mainte couverture
Dans le tas le meilleur ; car nos hôtes parlaient
D'enfants et de vieillards qui presque nus allaient.
Me pardonneras-tu ? l'armoire à ton usage,
Pour grossir mon envoi, je l'ai mise au pillage ;
Oui, ta robe de chambre en souple et fin coton,
Cette indiennne à fleurs, j'en ai fait l'abandon ;
De flanelle doublée, elle était fort commode,
Mais vieille, tout usée et d'ailleurs hors de mode. »

L'hôtelier aussitôt repartit en riant :
« Quoi ! ma robe de chambre en coton d'orient !
Cette indienne à fleurs, qui n'a point sa pareille !
Perdrais-je sans regret cette antique merveille ?
Bah ! je n'en usais plus. Pour plaire de nos jours,
Il faut devant le monde apparaître toujours
En élégant habit, en bottes bien vernies ;
Pantoufles et calotte à présent son bannies. »

« Regarde, fit la femme ; en voilà, tout pensifs,
Qui viennent d'avoir vu là-bas les fugitifs.
Sans doute il est fini, cet affligeant passage.
Les souliers tout poudreux et le rouge au visage,
Les vois-tu de leur front essuyer la sueur ?
Pour moi, je n'irais pas si loin, dans la chaleur,
Chercher pour en gémir une si triste scène ;
C'est assez, pour ma part, qu'un témoin me l'apprenne. »

Le bon père à son tour, d'un accent pénétré :
« Pareil temps rarement de la sorte a duré

Digitized by Google

Pour aider aux travaux de récolte pareille.
Le grain nous rentrera bien sec, comme, à merveille,
Déjà le foin nous est rentré. Le ciel est pur;
Aucun nuage encor n'en obscurcit l'azur;
A l'aube, un vent si frais nous souffle son haleine;
Le beau temps durera; les blés dorent la plaine :
Nous faucherons demain l'opulente moisson. »

Comme tous deux ainsi causaient à l'unisson,
Les passants dont le nombre augmentait d'heure en heure,
Traversant le marché, regagnaient leur demeure.
Dans sa voiture ouverte, — elle était de Landau, —
Ses filles près de lui, doux et brillant fardeau,
Le plus riche marchand qui fût dans la contrée,
Rentrait dans sa maison, fraîchement restaurée,
Qui s'ouvrait sur la place en face de l'hôtel.
Partout l'on reprenait le train habituel,
Car la petite ville était assez peuplée :
L'industrie y régnait, au commerce mêlée.

Le bon couple à sa porte assis commodément,
De la foule observait ainsi le mouvement,
S'amusant aux propos que la vue en suggère.

« Vois donc, reprit d'abord la sage ménagère.
Le pasteur nous arrive avec notre voisin,
L'apothicaire; ils nous pourront apprendre enfin
Ce qu'étaient ces proscrits qu'ils n'ont pas vus sans peine. »

L'un et l'autre, en effet, sur l'ample banc de chêne,
S'approchent des époux, prennent place auprès d'eux;
Puis, avec leur mouchoir s'époussetant tous deux,
Ils font de leur chaussure envoler la poussière.
Les bonjours échangés d'une affable manière,
Le voisin brusquement commença l'entretien:

« Oh! les hommes! dit-il; je les reconnais bien !
Ils se ressemblent tous. Qui ne trouve sa joie
A l'aspect du malheur où quelque autre est en proie?
Qu'un incendie arrive et s'étende en torrent,
Chacun le voudra voir et s'y porte en courant;

Digitized by Google

Qu'à la mort qu'il redoute, on conduise un coupable,
La foule qui le suit, de ses regards l'accable;
Qu'au loin des fugitifs cheminent désolés,
Au passage on ira guetter ces exilés;
Et nul ne songe, hélas! qu'il peut subir, de même,
Quand le ciel le voudra, quelque infortune extrême.
Tant de légèreté me révolte vraiment;
Mais elle est propre à l'homme et l'entraîne aisément. »

Le pasteur l'écoutait. Aussi docte qu'habile,
Jeune encore il faisait l'ornement de la ville;
Il connaissait la vie, et savait les besoins
Des fidèles brebis commises à ses soins.
Si pénétré qu'il fût de la haute importance
De ces livres sacrés où Dieu, dans sa puissance,
Nous révèle l'espoir et le sort des humains,
Il feuilletait aussi les bons livres mondains.

» Je ne veux point, dit-il, blâmer la créature
D'un innocent penchant qu'on doit à la nature:
Parfois où la raison ni l'esprit ne conduit,
Ce penchant, plus heureux, y guide qui le suit.
Si, par son vif attrait qui le fascine en somme,
La curiosité ne dominait pas l'homme,
Dites, eût-il jamais appris avec transport
Des choses d'ici bas le merveilleux accord?
Dans la vie, au début, la nouveauté l'attire;
Puis sans trève à l'utile ardemment il aspire;
Il cherche enfin le bien, et, de ce culte épris,
S'élève à la hauteur qui lui donne son prix.
Au jeune âge, il se livre, en se donnant carrière,
A la légèreté, sa compagne première,
Qui lui cache à plaisir les ronces du chemin.
Si pourtant il s'y blesse, elle sait de sa main,
Calmant le mal cuisant dont il souffre et s'afflige,
En effacer bientôt jusqu'au moindre vestige.
Mais il faut priser haut celui dont l'âge mûr
Dérobe à cette ivresse un esprit droit et sûr,
Qui, dès lors, dans les temps ou de calme ou d'orage,
Toujours d'un pas égal avance avec courage;
Celui-là, dans le bien qu'il fait naître à son tour,
Des maux qu'il a soufferts s'affranchit sans retour. »

Digitized by Google

« Mais, dit avec douceur l'impatiente hôtesse,
Ce qu'on a vu là-bas vivement m'intéresse,
Et, ma foi, je voudrais qu'un de vous me le dît. »

L'apothicaire alors, tout ému, répondit :
« Après le triste aspect, là-bas, qu'offrait la voie,
J'aurai peine à goûter de sitôt quelque joie.
Et qui pourrait dépeindre, au gré de sa douleur,
Tant de maux variés dans un même malheur?
De nos prés nous venions de franchir la lisière,
Quand nous vîmes au loin s'élever la poussière.
L'essaim des fugitifs qui s'approchait enfin,
De coteaux en coteaux se prolongeait sans fin.
Ce n'était jusque-là qu'une obscure cohue,
Où rien n'apparaissait nettement à la vue.
Mais quand nous fûmes tous, en prenant le moins long,
Arrivés au chemin qui longe le vallon,
Dans quelle presse encor, quel bruyant charriage,
Montures et piétons s'y frayaient un passage!
Il n'en parut que trop alors de ces proscrits
Qui pendant leur trajet nous ont, hélas! appris,
Que de peines partout dans la fuite l'on trouve,
Et pourtant quelle joie en soi-même on éprouve
A sentir qu'on a pu, dans un rapide effort,
Saisir l'unique instant d'échapper à la mort.

« Ces objets, si divers dans leur foule infinie,
Qu'abrite une demeure abondamment fournie,
Et qu'un maître attentif y range avec ce soin
Qui permet qu'à toute heure on en use au besoin,
Car dans une maison, l'objet le plus futile
N'est-il pas nécessaire ou tout au moins utile?
Quel spectacle navrant que d'en voir tout l'amas
Pêle-mêle entassé, sans souci des dégâts,
Et chargeant au hasard tombereaux et voitures;
Sur une armoire, ici, le crible et les tentures;
Là, dans la huche, un lit; des draps sur un miroir;
Et comme le péril, — ainsi qu'on l'a pu voir,
Voici vingt ans passés, le jour de l'incendie, —
Nous trouble la raison, à ce point étourdie

Digitized by Google

Que, du bien qu'on possède et qu'atteint le malheur,
On sauve le rebut et laisse le meilleur,
De même ces proscrits avaient à l'aventure
D'un tas de vils déchets rempli chaque voiture ;
Vieilles planches, vieux fûts, mainte cage à poulets
Fatiguaient de leur poids les bœufs et les mulets;
Des femmes, des enfants traînaient d'un pas débile
De lourds paquets gonflés d'une charge inutile,
Tant l'objet le plus mince à regret est laissé !
Ainsi tout ce cortége, en désordre pressé,
Par la route poudreuse avançait tout en nage.
Celui-ci qui menait un trop faible attelage,
Dans la foule eût voulu cheminer lentement;
Un autre y prétendait marcher plus vivement.
Alors, on entendit la clameur désolée
De femmes et d'enfants meurtris dans la mêlée,
Et le long beuglement du bétail en émoi,
Et des chiens effarés l'assourdissant aboi,
Puis, le ton gémissant des vieillards, des malades
Qu'un pesant chariot conduisait par saccades,
Couchés tout au sommet sur un lit vacillant.
Cependant, de l'ornière, une roue en criant
Dévie, et se rejette au rebord de la route ;
Entraîné par le poids, l'attelage en déroute
Tombe dans le fossé. Par la chute surpris,
Les perclus, qui poussaient de lamentables cris,
Sont jetés dans les champs, mais sans autre dommage,
Et ce fut, grâce au ciel, entre eux et l'attelage
Que les caisses plus tard croulèrent lourdement.
Au bruit de ce malheur, nous crûmes un moment
Les pauvres patients écrasés sans remède;
Près du char en débris, ils gisaient là sans aide,
Car chacun, malgré soi, poussé par le torrent,
Ne songeait qu'à soi-même et passait en courant.
Ces infirmes qu'alors nous joignîmes bien vite,
Qui n'avaient qu'avec peine enduré dans leur gîte
Le mal qui les tenait alités sans sommeil,
Nous les vîmes à terre, exposés au soleil,
Gémissant de subir son ardeur meurtrière,
Aveuglés, suffoqués par des flots de poussière. »

Digitized by Google

« Puisse, dit l'hôtelier, tout près de s'attendrir,
Mon fils, en les joignant, les vêtir et nourrir !
Pour moi, je n'aurais pu les voir sans répugnance;
J'ai peine à supporter l'aspect de la souffrance.
Émus en apprenant ce désastre absolu,
Nous prîmes tous ici sur notre superflu,
Pour en fournir bien vite au moins quelques victimes,
Et me voici tranquille après ce que nous fîmes.
Mais ne rappelons plus ces sujets de stupeur;
L'âme cède assez vite aux frissons de la peur,
Qui me sont odieux plus que le mal lui-même.
Entrez donc et gagnons le frais parloir que j'aime;
Le soleil n'y vient pas, et l'ardente saison
N'y peut échauffer l'air à travers la cloison.
Allons-y; mais que là notre petite mère
De mon quatre-vingt-trois nous vienne offrir un verre
Qui nous aide à chasser jusqu'au moindre souci.
C'est, d'ailleurs, sans plaisir que nous boirions ici :
Trop de mouches autour des verres y bourdonnent. »

Tous trois passent ensemble au parloir et s'y donnent
Le plaisir d'en goûter le calme et la fraîcheur.

Sur un plateau d'étain, reluisant de blancheur,
Et dans une carafe élégamment taillée,
La mère, avec prudence et comme émerveillée,
Apporte, clair et pur, le vieux et noble vin,
Et ces calices verts qu'il faut au vin du Rhin.
Les trois amis assis, entouraient une table
Ronde, brune, brillante, au pied massif et stable;
L'hôte avec le pasteur trinquant dans le moment,
Leurs verres dans le choc ont retenti gaiement.
Mais, le voisin, pensif, laissant le sien en place,
L'aubergiste en ces mots joyeusement l'agace :

« Allons, voisin, buvons ! Le ciel, en sa merci,
Nous a de tout malheur préservés jusqu'ici;
Il nous en gardera dans l'avenir encore.
Et qui donc parmi nous avouerait qu'il ignore
Que depuis l'incendie, où Dieu si durement
Nous fit subir à tous un cruel châtiment,

Digitized by Google

Il nous a chaque jour protégés sous son aile,
Comme nous de nos yeux nous gardons la prunelle?
Son secours désormais, nous le dénierait-il?
Ce qu'il peut, on le voit surtout dans le péril.
Notre ville aujourd'hui florissante et prospère,
Qu'il a su relever de ses cendres naguère
Par les actives mains d'un peuple industrieux
Et qu'ensuite on l'a vu favoriser le mieux,
La voudrait-il détruire encore, et dans nos plaines
Anéantir soudain tout le fruit de nos peines? »

Aussi doux que fervent, le bon pasteur reprit :
« Oh! gardez cette foi; restez dans cet esprit.
Heureux, nous y puisons le calme et la sagesse,
Et l'espoir le plus sûr, dans les jours de détresse. »

En homme ferme et droit, l'hôtelier dit alors :
« Que de fois, mon trafic m'appelant au dehors,
J'ai salué les flots du Rhin avec surprise,
Lorsque m'y ramenait quelque bonne entreprise.
Ce fleuve m'a toujours frappé par sa grandeur;
Toujours il m'exalta la pensée et le cœur.
Mais je ne songeais point qu'un jour son beau rivage,
Avec son vaste lit qui barre le passage,
Dût contre les Français nous servir de rempart.
Ainsi l'appui nous est venu de toute part :
Des vaillants Allemands, de la nature même,
Et du Seigneur aussi, notre recours suprême.
Qui voudrait follement s'alarmer désormais?
Les combattants sont las, tout présage la paix.
Puisse, quand cette fête, ardemment désirée,
Sera dans notre église en pompe célébrée,
Qu'aux chants du *Te Deum*, soutenus du clairon,
Les cloches avec l'orgue ensemble éclateront;
Puisse aussi, cher pasteur, dans la même journée,
Notre Hermann à son tour fixer sa destinée
Et conduire une épouse à l'autel devant vous!
Ainsi, pour moi, le jour que nous fêterons tous
Serait à l'avenir aussi l'anniversaire
D'une fête où j'aurais présidé comme père.
Mais le jeune homme, ici toujours prompt et vaillant,
A regret je le vois ailleurs timide et lent.

Digitized by Google

Il n'aime pas le monde, et, dans sa nonchalance,
Des jeunes filles même évite la présence
Et la danse et les jeux où son âge se plaît. »

Pendant que l'hôte encor de la sorte parlait,
On entendit au loin les pas d'un attelage
Qui venait au grand trot, et bientôt l'équipage,
Roulant avec le bruit de la foudre dans l'air,
Sous la porte voûtée entra comme un éclair.

II. — TERPSICHORE.

HERMANN.

Svelte et robuste, Hermann dans le parloir s'avance.
Le pasteur qu'a soudain frappé sa contenance,
D'un regard attentif observe son maintien,
Avec cet œil sagace à qui n'échappe rien
Et qui sait démêler les physionomies ;
Puis gaiement il lui dit ces paroles amies :
« Te voilà tout changé ! Jamais je ne te vis
Le regard si brillant ni les traits si ravis.
Tu nous reviens heureux et fier, et l'on devine
Qu'ayant nourri ce peuple en proie à la famine,
Ses bénédictions t'ont mis de bonne humeur. »

« Ai-je si bien agi ? Je ne sais, mais mon cœur,
Répondit d'un ton calme et grave le jeune homme,
M'inspira ce qu'ici je vais vous dire en somme.
Ma mère, vous aviez perdu bien des moments
A chercher les meilleurs de nos vieux vêtements.
Le paquet n'en fut prêt qu'un peu tard, sans reproche ;
Puis la bière et le vin qu'on porta dans le coche
Y furent lentement déposés avec soin.
Aussi, quand j'eus franchi les portes et qu'au loin
J'allais d'un pas rapide atteindre la chaussée,
La foule autour de moi, dans sa marche pressée,
Refluait vers la ville, et déjà les bannis
A l'horizon lointain s'étaient évanouis.
Je courus pour gagner le plus proche village ;
Car on disait que là, suspendant leur voyage,

Digitized by Google

Les proscrits feraient halte et prendraient du repos.
Tandis que j'avançais au trot de mes chevaux,
Je vis sur la chaussée une lourde voiture,
Aux solides brancards, à la forte structure,
Que traînaient deux grands bœufs du pays étranger.
Près d'elle s'avançait, d'un pas ferme et léger,
Une humble jeune fille, employant son courage,
Une gaule à la main, à guider l'attelage,
Excitant ou calmant les deux beaux animaux.
Elle me voit, s'approche et me parle en ces mots :
« Sous vos yeux aujourd'hui si le sort nous accable,
» Notre lot ne fut pas toujours si misérable,
» Et de ma vie encor je n'ai, tendant la main,
» Demandé, comme ici, le long du grand chemin,
» L'aumône qu'à regret l'on donne à l'infortune
» Pour s'épargner l'ennui d'une plainte importune.
» Mais le besoin m'y force et m'oblige à parler :
» La femme du patron que j'ai vu s'exiler,
» Délivrée à l'instant, affaiblie, éperdue,
» Est dans le chariot, sur la paille étendue;
» A peine si j'ai pu, par les chemins bourbeux,
» Sauver, pour l'emmener, la voiture et les bœufs.
» Lentement nous suivons les autres dans leur fuite,
» Mais je crains que la vie en route ne la quitte.
» Son nouveau-né, tout nu, repose sur son sein;
» Nos amis nous seront d'un secours faible et vain,
» Si même nous pouvons les rejoindre au village
» Où nous comptons, ce soir, abriter l'attelage;
» Et peut-être déjà l'auront-ils dépassé.
» Vous donc, si près d'ici votre enclos est placé,
» Et si d'un peu de linge on s'y voulait défaire,
» Donnez-le par pitié pour cette pauvre mère. »
Ainsi dit-elle; et, faible et pâle, cependant,
Sur la paille à son tour la femme s'accoudant,
Tourna vers moi ses yeux rougis par l'insomnie,
Et moi je dis : « Sans doute un céleste génie
» Parfois parle ici-bas au cœur des bonnes gens
» Et leur révèle alors les maux des indigents;
» Ma mère, pressentant la détresse où vous êtes,
» M'a remis ce paquet de hardes toutes prêtes,
» Pour vêtir parmi vous les plus nécessiteux. »
De la corde aussitôt je déliai les nœuds

Digitized by Google

Et lui donnai les draps avec mainte chemise,
Puis l'indienne à fleurs que mon père avait mise,
L'ample robe de chambre en coton d'orient.
Tout émue, elle, alors, en me remerciant,
S'écria : « L'homme heureux ne croit pas aux miracles;
» Mais lorsque le malheur nous dresse mille obstacles,
» On reconnaît la main d'où nous vient tout soutien,
» Et que c'est Dieu qui mène au bien l'homme de bien.
» Ce qu'il nous fait par vous, qu'à vous-même il le fasse! »
Et déjà tout ce linge étant près d'elle en place,
L'accouchée en palpait chaque pièce à son goût,
Et la laine doublant l'indienne avant, tout.
« Hâtons-nous, et gagnons, lui dit la jeune fille,
« Le village où fuira ce soir mainte famille;
» Là j'aurai pour l'enfant tous les soins qu'il lui faut,
» Et la layette aussi ne fera plus défaut. »
Quand, pour dernier salut, sa voix fraîche et sonore
M'eut gaiement témoigné sa gratitude encore,
Elle toucha les bœufs; le chariot partit.
Moi pourtant, je restais, et durant ce répit,
En place comme avant je maintins l'attelage.
J'hésitais à part moi, si, gagnant le village,
J'irais moi-même, au trot de mes chevaux si vifs,
Offrir mes aliments aux autres fugitifs,
Ou bien si, rejoignant la vaillante inconnue,
Je lui donnerais tout, afin qu'à sa venue,
Elle en fît sagement le partage aux proscrits.
Mon cœur en décida. Lentement je repris
Ma course, et l'abordant, je dis à l'étrangère :
« O digne jeune fille, il s'en faut que ma mère
» N'ait placé sur mon char que du linge fourni
» Pour m'en laisser vêtir plus d'un pauvre banni.
» Aux hardes elle a joint une charge assez forte
» En vivres, en boissons de la meilleure sorte.
» Je pense qu'il vaut mieux vous mettre entre les mains
» Ces dons comme le reste, au gré de mes desseins.
» Ainsi ma mission sera toute remplie;
» Chaque chose par vous sera bien répartie,
» Tandis que je devrais me fier au hasard. »
Alors la jeune fille : « Aux nôtres, sans retard,
» Je ferai de vos dons un partage fidèle;
» Et combien d'affamés seront heureux! » dit-elle.

Digitized by Google

Aussitôt du grand coffre, où je plongeai la main,
Je tirai les jambons, drus et lourds, et le pain,
Puis le vin et la bière, et mainte tine close,
Et sans réserve ainsi lui remis chaque chose.
J'eusse aimé donner plus ; mais, le coffre épuisé,
Aux pieds de la malade elle avait tout posé ;
Puis, elle s'éloignant, moi, d'une allure agile,
Tournant bride, je pris le chemin de la ville. »

A peine Hermann s'est tu, qu'en ces mots, sans tarir,
Le loquace voisin se mit à discourir :
« Heureux qui, dans nos jours de fuite et de détresse,
Vit seul en sa demeure et n'y voit pas sans cesse,
Au moindre bruit fâcheux, d'épouvante glacés,
Des enfants, une femme autour de lui pressés.
Oui, je m'estime heureux. Je ne voudrais pas, certe,
Être père en ce temps de désordre et de perte,
Pour avoir une femme à charge et des enfants.
Si je rêve parfois d'agresseurs triomphants,
Je me vois fuir aussi ; j'assemble en ma misère
Ce qui m'est le plus cher ou me vient de ma mère,
Mon argent, ses bijoux dont je n'ai rien vendu.
Plus d'un objet de prix pour moi serait perdu ;
Je perdrais à regret ces racines, ces plantes
D'assez mince valeur, mais d'ailleurs excellentes
Et qu'on n'amasse point sans soins et sans efforts.
Pourvu qu'en ma maison mon aide reste alors,
Je me consolerai, s'il faut que je la quitte;
Car j'aurai tout sauvé si je sauve, en ma fuite,
Mon corps et mes écus ; étant seul, on fuit mieux. »

« Voisin, reprit Hermann, ce langage à mes yeux
N'est pas d'un bon conseil et me paraît blâmable.
Qu'on prospère ou décline, est-on bien estimable
Si, ne songeant qu'à soi, l'on n'éprouve en son cœur
Nul désir d'épancher sa joie ou sa douleur.
Plus qu'au sein de la paix, moi, dans les temps d'orage,
Je prendrais le parti de me mettre en ménage.
C'est alors qu'une vierge au cœur aimant et doux,
A besoin de l'appui que lui donne un époux ;
Et l'homme que le sort par ses rigueurs désole,
A besoin qu'une femme à son tour le console. »

Digitized by Google

« C'est bien dit, fit le père, et voilà qui me plaît.
Tant de bon sens chez toi rarement apparaît. »

« Oui, c'est bien dit, mon fils, interrompit la mère.
Tes parents ont montré cet exemple naguère;
Car ce n'est pas, hélas! en des temps fortunés
Que l'un à l'autre un jour nous nous sommes donnés.
L'heure qui nous lia fut une heure cruelle;
C'était par un lundi matin, je me rappelle;
La veille, on avait vu monter de tout côté
L'incendie où périt notre pauvre cité.
Le ciel depuis vingt ans nous seconde en revanche.
C'était comme aujourd'hui le repos du dimanche;
Le temps ardent et sec qui donne tant d'ennuis,
Partout n'avait laissé que peu d'eau dans les puits;
A loisir ce jour-là, le plaisir seul en tête,
Nous nous promenions tous en parure de fête,
Et, dispersés le soir dans les hameaux voisins,
Nous remplissions gaiement guinguettes et moulins.
Le feu prit tout au bout de la ville, et bien vite
L'incendie attaqua chaque rue, à la suite
Du courant que dans l'air lui-même il produisait;
Les granges où le blé pour l'hiver reposait,
S'embrasèrent bientôt; puis, le feu plus vivace
Dévora les pignons jusqu'à la grande place.
La maison d'ici près, que mon père occupa,
Non plus que ce logis aux flammes n'échappa;
L'on sauva peu de chose; et moi, seule et peureuse,
Je passai tristement cette nuit désastreuse
A garder, dans les prés où la ville aboutit,
Quelques coffres mêlés à l'attirail d'un lit.
Malgré moi, le sommeil me prit dans la veillée;
Et lorsqu'au point du jour je me fus réveillée
Sous la fraîcheur qui tombe au retour du matin,
J'aperçus la fumée et ce brasier sans fin,
Où seules dominaient de frêles cheminées,
Des murailles sans toit, par le feu calcinées.
J'en eus le cœur serré. Mais bientôt dans les cieux
Apparaît le soleil, puissant et radieux;
Mon âme se ranime; à l'instant je me lève.
J'étais comme poussée à me rendre sans trève

Digitized by Google

Aux lieux où nos foyers naguère se trouvaient,
Et là surtout à voir si mes poules vivaient,
Mes poules que j'aimais d'une tendresse immense,
Car en mes goûts encor je tenais de l'enfance.
Comme je franchissais, en marchant prudemment,
Les décombres noircis dont le monceau fumant
De l'enclos dévasté couvrait seul la surface,
Toi, de l'autre côté, tu vins fouiller la place.
Tu cherchais ton cheval, à sa crèche surpris
Par un amas croulant d'incandescents débris;
Mais du pauvre animal il ne restait point trace.
Nous nous vîmes alors l'un l'autre face à face,
Muets et consternés. La muraille, en effet,
Qui séparait nos cours, sur la terre gisait.
Tu me pris par la main, en me disant : « Lisette,
» Eh quoi! tu viens ici? Battons vite en retraite.
» Tes souliers brûleraient. Plus fortes cependant,
« Mes bottes prennent feu dans ce fouillis ardent. »
Me soulevant alors, tu m'emportas sur l'heure
Et me fis jusqu'ici traverser ta demeure.
Cette porte voûtée était encor debout;
C'était, comme on la voit, ce qui restait de tout.
Tu m'assis sur ce banc, et, malgré ma défense,
M'embrassant, tu me dis, d'un ton plein d'assurance :
« Vois, tout n'est que ruine et cendre en cet endroit.
» Reste : tu m'aideras à relever mon toit;
» A relever le sien, moi, j'aiderai ton père. »
Je n'avais pas compris. Il fallut que ta mère
A mon père parlât, et bientôt de tous deux
Notre heureuse union réalisa les vœux.
Je me rappelle encore, et d'une âme charmée,
Cette lourde charpente à demi consumée,
Et je revois toujours ce soleil radieux
Qui, plus beau que jamais, se levait dans les cieux.
En effet, pour ma part, cette rude journée
M'a donné le mari pour lequel j'étais née;
Et les temps de malheur, qui suivirent d'abord
Le violent désastre où se fit notre accord,
M'ont valu, malgré tout, le fils de ma jeunesse.
Hermann, voilà pourquoi je louerai ta sagesse
Si tu songes de même à choisir sans retard
Une jeune compagne, en ces temps de hasard,

Digitized by Google

Et si d'un cœur vaillant près d'elle tu t'engages,
Tandis que dure encor la guerre et ses ravages. »

« Voilà, repartit l'hôte, un propos fort sensé.
Oui, comme tu l'as dit, mère, tout s'est passé.
Cherchons pourtant le mieux. Vraiment, la belle avance
S'il faut que chaque fois soi-même l'on commence
A nouveau sa carrière, et qu'on ait le souci
Que nous et plus d'un autre avons eu jusqu'ici !
Oh ! plus heureux celui qu'ont doté père et mère,
Qui jouit d'un avoir suffisant et prospère,
Et qu'il augmente encor, du ciel favorisé !
Il n'est commencement qui ne soit mal aisé ;
Mais le plus rude est certe une entrée en ménage.
Que de choses il faut qu'un mari se ménage !
Et rien qui chaque jour ne devienne plus cher.
Donc, veillons à palper un pécule bien clair.
Et toi, fais tes efforts, mon fils, pour qu'à ma vue
Bientôt s'offre une bru d'une ample dot pourvue.
Un honnête garçon peut prétendre à la main
D'une riche héritière ; et qu'il est doux, l'hymen,
Lorsqu'au seuil conjugal, ardemment désirée,
La jeune femme arrive, élégamment parée,
Apportant au logis, en caisses, en cartons,
De quoi l'orner partout du trésor de ses dons !
Qu'une mère longtemps pour sa fille rassemble
Du linge d'un tissu ferme et fin tout ensemble ;
Qu'un parrain ait donné de beaux couverts d'argent ;
Qu'un père mette à part, et d'un soin diligent,
La rare pièce d'or, auprès d'autres glissée :
N'est-ce pas à l'effet qu'un jour la fiancée
Puisse de ces présents à son tour réjouir
Celui qui la viendra parmi toutes choisir ?
Combien pour la maison la femme aura de zèle,
Si partout elle y voit quelque objet venant d'elle ;
Que, sans cesse, à son gré, table et lit soient garnis
De nappes et de draps qu'elle-même ait fournis !
Sans hardes et sans dot une pauvre épousée
Bientôt par son mari se verra méprisée ;
Pour servante il tiendra celle qui sous son toit
Est entrée en servante, avec un coffre étroit.

Digitized by Google

L'homme est toujours injuste et l'amour passe vite.
Oui, je veux une bru dont l'avoir te profite,
Et comme en mes vieux jours, tu me réjouirais,
Mon Hermann, si bientôt, la cherchant ici près,
Tu l'amenais chez nous, de la demeure en face,
Là, cette maison verte, au plus beau de la place.
Il est riche, le père, et mieux qu'un filon d'or,
Son trafic chaque jour le rend plus riche encor.
Fabricant et marchand, quel lucre est son partage!
Ses filles, qui sont trois, auront tout l'héritage.
Si l'aînée est promise, il reste les deux sœurs;
Mais pour elles aussi viendront les épouseurs.
A ta place, mon fils, je n'hésiterais guère,
J'en prendrais une, moi, comme j'ai pris ta mère. »

A ce pressant conseil, Hermann réplique ainsi :
« J'aurais voulu, mon père, autant que vous aussi
Du voisin ici près choisir l'une des filles;
Ensemble on nous vit croître au sein des deux familles,
Vers la fontaine ensemble au marché nous courions,
Et si, troublant les jeux dont nous nous amusions,
De méchants garnements nous y cherchaient querelle,
C'est moi qui châtiais cette race cruelle.
Qu'ils sont loin ces beaux jours! Nous voici bien grandis;
Les trois sœurs, comme il sied, demeurent au logis,
A des jeux trop bruyants désormais enlevées.
Oh! certes, toutes trois sont des mieux élevées!
Pour vous plaire et songeant à nos jeux d'autrefois,
Je leur rendis visite encor plus d'une fois,
Mais sans pouvoir jamais goûter leur compagnie.
Toujours il m'y fallait subir quelque avanie:
Trop longue était ma veste et le drap trop grossier;
La couleur en semblait d'un aspect singulier;
Et, raillant à son tour jusqu'à ma chevelure,
La coupe en était triste ou gauche la frisure.
A la fin je voulus leur paraître bien mis,
En m'ajustant ainsi que ces petits commis
Qu'en été, le dimanche, en pleine promenade,
De leurs basques mi-soie on voit faire parade;
Mais je sentis toujours que de leurs traits railleurs
C'était moi qu'atteignaient constamment les meilleurs.

Digitized by Google

J'en eus le cœur chagrin et la fierté blessée;
Mais ce dont plus encor mon âme fut froissée,
Ce fut qu'en m'enlevant sans pitié tout espoir,
Les trois sœurs estimaient si peu mon bon vouloir
Pour elles, et surtout pour Mina, la puinée.

» Ainsi, la fois dernière, à Pâques, cette année,
Je m'y rendis, vêtu d'un nouveau justaucorps
Qui là-haut dans l'armoire est pendu depuis lors,
Et frisé dans le goût de nos muguets modèles.
J'arrive et les entends aussitôt rire entre elles,
Sans penser qu'à ma vue on le fît à dessein.
Mina s'accompagnait, assise au clavecin,
Son père à ses côtés jouissait de l'entendre;
Aux airs qu'elle chantait j'eus peine à rien comprendre,
Sinon qu'elle y mêlait, dans un long imbroglio,
Au nom de Pamina le nom de Tamino (1).
Sitôt qu'elle eut fini, je trouvai pour prétexte,
Ne voulant rester coi, de m'informer du texte
Et de ce que c'étaient ces deux personnes-là.
Soudain de bouche en bouche un sourire vola;
Mais chacun se taisant, le père dans la trêve :
« Eh! tu ne connais donc, dit-il, qu'Adam et Ève! »
Nul alors n'y tint plus; tout le monde riait;
Le groupe des trois sœurs à rire s'égayait;
Autant qu'elles, tout haut, riaient leurs jeunes hôtes;
Le père enfin riait à se tenir les côtes.
De mes mains s'échappa malgré moi mon chapeau,
Et, les rires moqueurs éclatant de nouveau,
Le bruit en persista comme un refrain comique
Bien que l'on eût repris les chants et la musique.
Je m'en allai, saisi de honte et de dépit;
Dans l'armoire, là-haut, je pendis mon habit,
De mes doigts sur mon front j'aplatis ma frisure,
Et je fis le serment, comme encor je le jure,
Qu'on ne me verrait plus dans ce logis moqueur.
Et, ma foi, j'ai raison : Frivoles et sans cœur,
Ces jeunes filles-là sont à ce point cruelles
Qu'il m'est resté le nom de Tamino chez elles. »

(1) Pamina et Tamino, deux personnages de *La Flûte enchantée*, opéra de Mozart, représenté pour la première fois en 1791.

Digitized by Google

La mère dit alors : « Quoi ! depuis si longtemps,
Hermann, garderais-tu rancune à ces enfants ?
Car ce sont trois enfants. Mina vraiment est bonne ;
Elle a plus d'amitié pour toi que pour personne ;
Elle parle de toi souvent avec plaisir,
Et c'est elle, à mon sens, que tu devrais choisir. »

« Je ne sais, dit Hermann d'une voix pénétrée,
Mais cette peine au cœur trop avant m'est entrée.
Non, je ne pourrais plus la voir au clavecin
Ni l'entendre chanter le plus simple refrain. »

« Oh ! s'écria le père à la colère en proie,
Jamais tu ne m'auras valu que peu de joie.
Que de fois je l'ai dit que chevaux et guérets
En tout temps pour ton cœur auraient seuls des attraits.
Ce que fait le valet d'une ferme prospère,
Tu le fais chaque jour, cependant que ton père
Doit se passer d'un fils qui suive ses desseins
Et qui lui fasse honneur aux yeux des citadins.
Ta mère me leurrait d'un espoir bien frivole
Alors que jamais rien, dès l'enfance, à l'école,
Ne te réussissait comme à d'autres ici,
Et que, sachant à peine écrire ou lire ainsi,
Tu restais sur les bancs, à la dernière place.
Voilà ce qu'il faut craindre et comment on se classe
Lorsque tout amour-propre au début fait défaut
Et qu'on n'aspire pas à s'élever plus haut.
Si j'eusse été choyé non moins qu'on t'a vu l'être,
Qu'on m'eût mis à l'école et donné plus d'un maître,
Sans doute j'aurais pris un jour un autre essor,
Et je ne serais pas l'hôte du Lion d'or. »

Hermann s'étant levé, vers la porte en silence
S'avança lentement ; mais dans sa violence
L'hôtelier lui cria : « Va-t'en, méchant têtu !
Va diriger l'hôtel, et qu'il soit bien tenu,
Sans que j'aie à gronder ; mais surtout ne complote
De m'amener pour bru quelque rustaude sotte.
J'ai vécu, j'ai su plaire à chacun en tout temps,
Et dames et messieurs d'ici s'en vont contents ;

Digitized by Google

De même aux étrangers je me rends agréable.
Je veux donc une bru qui pour moi soit aimable,
Qui de mes longs travaux me console à la fin
Et qui sache toucher aussi du clavecin ;
Car je veux à mon tour voir chez moi réunie,
Le dimanche, la belle et bonne compagnie,
Comme chez le voisin. » Ici le fils pressa
Doucement le loquet et sans bruit s'éclipsa.

III. — THALIE.

LES BOURGEOIS.

Hermann fuyant ainsi l'aigre assaut de son père,
Ce dernier poursuivit d'un ton non moins sévère :
« Ce qui n'est pas dans l'homme, on ne peut l'en tirer.
En dépit de mes soins, je ne puis espérer,
Non pas d'avoir un fils à son père semblable,
Mais tel qu'il soit jugé meilleur et plus capable.
Familles et cités, où donc en serions-nous
Si chacun ne pensait, pour le profit de tous,
A conserver d'abord ce qui peut l'être encore,
Puis à renouveler ce qu'il faut qu'on restaure,
En suivant le progrès qui porte à tout changer,
Et l'exemple à la fois qu'on puise à l'étranger ?
Comme le champignon, l'homme à la même place
Doit-il naître et mourir, sans qu'il en reste trace ?
A-t-on vraiment vécu lorsqu'on ne laisse pas
De son vivant passage une marque ici-bas ?
On peut d'après nos soins apprendre à nous connaître :
Qui voit une maison, comprend l'esprit du maître ;
De même en visitant la plus humble cité,
L'on y juge aussitôt ce qu'est l'autorité :
Si les murs et les tours y tombent en ruine,
Si les fossés n'y sont qu'une ignoble sentine,
Si dans la moindre rue ou les moindres ruisseaux
L'ordure à chaque pas se montre par monceaux,
Si le pavé disjoint n'est pas remis en place,
Si la poutre qui cède et le toit qui menace
Attendent vainement et truelle et marteau,
Ce lieu-là, mal régi, veut un Conseil nouveau.
Où ne part pas d'en haut le zèle qui procure
Avec la propreté le bon ordre qui dure,

Digitized by Google

Tout languit; on s'en tient à ses poudreux pignons,
Comme le mendiant se plaît dans ses haillons.
Aussi, j'aurais voulu, sans tarder davantage,
Qu'Hermann prît le parti de tenter un voyage;
Qu'il allât visiter et Strasbourg et Francfort,
La riante Manheim s'offrant de prime abord
Toute claire à la vue et toute régulière.
Ces trois grandes cités, d'une splendeur princière,
Qui les connaît voudra que, si petit qu'il soit,
Son bourg natal de même ait l'éclat qu'on y voit.

« Qui n'admire chez nous nos portes réparées,
Nos tours et notre église avec art restaurées,
Notre excellent pavé, nos nombreux conduits d'eau,
D'un si commode usage et d'un secours nouveau
Qui permet que sur l'heure au feu l'on remédie?
Ces travaux ont suivi notre horrible incendie.
Pour moi, jusqu'à six fois au Conseil réélu,
De nos travaux encor le soin m'est dévolu;
Aussi m'y suis-je acquis, d'un accord unanime,
Des meilleurs d'entre nous la cordiale estime.
J'ai poursuivi les plans qu'on avait approuvés
Et ceux qui jusque-là restaient inachevés.
Mon zèle a réveillé chez d'autres le courage,
Chacun dans le Conseil aujourd'hui le partage,
Et bientôt nous allons nous relier enfin
Par une large voie avec le grand chemin.
Mais nos fils suivront-ils l'exemple de leurs pères?
Les uns, tout engoués des modes passagères,
Ne songent qu'au plaisir qui de tout leur tient lieu;
D'autres, chez eux cloués, cuisent au coin du feu,
Et c'est parmi ceux-ci qu'Hermann prend son modèle. »

La bonne et digne mère : « En vérité, dit-elle,
Père, tu fus toujours injuste pour ton fils;
Comment donc verrais-tu tes souhaits accomplis?
Forme-t-on ses enfants au gré de son caprice?
Tels que Dieu nous les donne, il faut qu'on les chérisse,
Qu'on les élève au mieux, puis, qu'on les laisse agir!
Suivant ses facultés chacun se doit régir;
Chacun en trouve un jour l'emploi dans sa carrière,
Et ne peut être heureux et bon qu'à sa manière.

Digitized by Google

Mon Hermann, à mes yeux, nul ne l'amoindrira ;
Il est digne des biens dont il héritera.
Excellent ménager, désormais, pour son zèle,
Laboureurs et bourgeois le prendront pour modèle.
Qu'on le porte au Conseil, et j'ose parier
Que mon fils n'y sera certes pas le dernier.
Mais il n'obtient ici que le blâme et l'outrage,
Et le pauvre garçon y perd tout son courage.
C'est là ce qu'à l'instant je viens encor de voir. »

Cela dit, à son tour, s'éloignant du parloir,
Elle courut chercher Hermann, dans l'espérance
Qu'un mot affectueux calmerait sa souffrance,
Tendre soin qu'amplement ce bon fils méritait.

Le père, en souriant, tandis qu'elle partait :
« Peuple étrange, dit-il, les enfants et les femmes !
Ne vivre qu'à leur guise est le vœu de ces âmes.
Sans cesse il les faudrait satisfaire et flatter.
Mais il est un vieux mot qu'on ne peut trop citer :
Qui n'avance, recule, — et moi, c'est mon adage. »

L'apothicaire alors tint ce prudent langage :
« Je suis de votre avis. Moi-même, cher voisin,
Je recherche le mieux, et, du nouveau, sans fin,
S'il n'en coûte pas trop, j'aime à faire l'épreuve.
Mais comment pour le beau voulez-vous qu'on s'émeuve,
Qu'on suive le progrès avec l'ardeur qu'il faut,
Et l'applique en tous sens, si l'argent fait défaut?
Un bourgeois, dans ses goûts, se doit beaucoup restreindre
Au luxe qu'il convoite, il ne saurait atteindre :
Sa bourse est trop légère et ses besoins trop grands,
Si bien qu'il est sans cesse entravé dans ses plans.
Que n'eussé-je entrepris, n'était que la dépense
M'a fait trembler, surtout en ce temps d'indigence.
Mon logis m'eût souri, tout à neuf rajusté ;
Dès longtemps, la facade eût au loin reflété
L'éclat de grands carreaux ornant chaque fenêtre.
Mais après le marchand, qui peut encor paraître?
Il est riche, et de plus, il sait par quels chemins
L'objet le plus parfait nous tombe entre les mains.

Digitized by Google

En face, voyez là, sa maison toute neuve;
Les volutes qu'y trace un stuc à toute épreuve,
S'y relèvent en blanc le long des panneaux verts ;
Des fenêtres sans nombre, aux carreaux grands et clairs,
Y brillent à ce point que, sur toute la place,
Il n'est pas de pignon que leur éclat n'efface.
Or, après l'incendie, il n'était, Dieu merci !
De plus belles maisons que les nôtres ici.
A la ronde on citait, sans plaindre la louange,
L'auberge : Au Lion d'or, la pharmacie : A l'Ange.
Dans toute la contrée, on vantait mon jardin,
Et chaque voyageur s'arrêtait en chemin,
Admirant à travers la grille aux rouges lattes
Mon mendiant de pierre et mes nains écarlates.
Dans la grotte, où parfois nous prenions le café,
Frais asile aujourd'hui sous la ronce étouffé,
Coquilles et galène aux teintes les plus vives,
De leurs brillants reflets égayaient mes convives,
Et d'un œil que charmait l'incarnat du corail,
Les plus fins connaisseurs admiraient ce travail.
Au salon s'étalait une riche peinture
Où dames et messieurs, en charmante parure,
Se promenant ensemble à l'ombre des bosquets,
De leurs doigts effilés échangeaient des bouquets.
Mais qui donc y prend garde encore, et pour moi-même.
N'est-ce pas quand j'y passe un crève-cœur extrême?
Je devrais tout changer à la mode du temps,
Renouveler en blanc les lattes et les bancs;
La vogue est à l'uni, sans or et sans sculpture,
Et le bois étranger sert à toute structure,
Je l'emploirais aussi, quoiqu'il soit le plus cher;
Je suivrais bien la mode, et, selon le bel air,
D'un nouveau mobilier j'ornerais ma demeure;
Mais commande-t-on rien, que de crainte on ne meure,
Au prix que de ses mains l'ouvrier veut tirer?
Ainsi, depuis longtemps, j'aurais fait redorer
Le Saint-Michel qui sert d'enseigne à mon commerce,
Et le dragon qu'il foule aux pieds à la renverse;
Mais j'ai laissé le groupe aussi terni qu'il est,
Tant je fus effrayé du prix que l'on voulait. »

(*A continuer.*) Edouard De Linge.

Digitized by Google

DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

DANS LES TROIS PAYS SCANDINAVES.

(Quatrième et dernier article.)

Après avoir fait connaître la législation en vigueur en Suède nous indiquerons les résultats obtenus par la loi sur l'enseignement populaire de 1842, d'après les chiffres des tableaux statistiques officiels.

En 1850, soit trois années après le temps fixé pour l'organisation des écoles populaires, il y avait sur une population de 3,358,867 personnes, 436,678 enfants en âge d'école de 7 à 15 ans, dont 14,285 étaient tout à fait dépourvus d'instruction, ce qui fait environ 3,2 pour cent sur la totalité. Dans les écoles populaires fixes 143,526 enfants recevaient l'instruction, 126,178 dans les écoles ambulantes (1), 17,465 dans les écoles particulières et 128,996 étaient instruits à domicile. Le nombre des instituteurs pour les écoles fixes s'élevait à 2,107 pour les écoles ambulantes à 1,357. Le nombre des écoles populaires, y compris les écoles de l'enseignement réciproque, devait être pour le moins de 2,429.

A la fin de l'année 1865, la population totale du royaume s'élevait à 4,114,141 personnes, dont 486,597 habitant les villes et 3,627,444 habitant les campagnes. Le nombre total des enfants en âge d'école s'élevait à 776,091 pour tout le royaume, dont 608,146 dans les campagnes.

Dans toutes les villes du royaume il y avait une ou plusieurs écoles. Dans la ville de Stockholm, dont la population s'élevait à 133,361 habitants, on comptait 93 instituteurs et le nombre

(1) Les écoles ambulantes existent dans les districts où la population est si disséminée que le maître doit aller trouver ses élèves.

Digitized by Google

des écoliers était de 4,248. Les frais totaux pour ces écoles populaires s'élevaient à 109,118 rixdaler pour l'année (1). — La ville de Gœteborg possédait 67 établissements pour l'instruction populaire de toutes sortes, avec une population de 45,541 habitants et 3,045 écoliers. La ville de Norrkœping n'avait pas moins de 95 écoles privées et publiques, avec une population de 22,641 personnes dont 3,390 écoliers.

Dans les campagnes il y avait, selon les rapports annuels des inspecteurs des écoles populaires, pour les années 1864-66, 2,174 écoles fixes, et 1,251 écoles ambulantes, soit un total de 3,425 écoles primaires proprement dites, ainsi que 2,759 écoles pour petits enfants et environ 300 différents établissements d'enseignement populaire.

Les écoles primaires étaient dirigées par 2,795 instituteurs ordinaires et extraordinaires et par 88 institutrices. Pour les petites écoles préparatoires il y avait 1,270 instituteurs et 1,003 institutrices. 2,426 instituteurs et 69 institutrices avaient passé leurs examens dans les séminaires d'instituteurs ; 843 instituteurs étaient en même temps sacristains.

A la fin de l'année 1866 on comptait à la campagne 2,165 locaux d'école, dont 1,546 avec un jardin. Un grand nombre de nouveaux locaux d'école étaient en construction ou décrétés. Les frais moyens pour les locaux nouvellement construits doivent s'élever à environ 3,000 rixdaler, quoique quelques-uns dans le nombre aient coûté de 5 à 9,000 rixdaler chacun. Selon les calculs des inspecteurs, qui voudraient voir à côté de chaque école fixe ou ambulante, au moins une petite école, il faudrait encore au moins 132 écoles primaires proprement dites, et 826 petites écoles, avant de pouvoir considérer le nombre indispensable comme complet. — A la même époque il y avait environ 100 écoles manufacturières pour filles, et chaque année on en organise de nouvelles.

Il se trouvait 187,010 enfants dans les écoles fixes, 149,759 dans les écoles ambulantes, 120,850 dans les petites écoles, 22,267 dans les écoles privées, 162 dans les écoles supérieures et 9,150 dans les écoles élémentaires primaires.

Les parents ou des instituteurs particuliers instruisaient à domicile 103,993 enfants. 11,473 enfants, dont 2,845 par cause d'infirmités, étaient déclarés dépourvus de toute instruction, de sorte que, en soustrayant ces derniers du total, il n'y en a

(1) Le rixdaler suédois vaut 1 fr. 40 cent.

Digitized by Google

qu'un peu plus de 2 par 1,000 âmes qui ne reçoivent point d'instruction.

Tous les enfants inscrits dans les écoles rurales au nombre de 336,769 apprenaient bien à lire; 720 exceptés, tous apprenaient à écrire; tous étudiaient le catéchisme et 334,644 l'histoire biblique, 265,570 apprenaient l'histoire et la géographie, 72,840 l'histoire naturelle, 65,822 la grammaire suédoise, 18,513 la géométrie et le dessin linéaire. 125,054 recevaient des leçons de gymnastique et même jusqu'à un certain point d'exercices militaires. Il n'y en avait que 13,079 qui apprenaient l'horticulture, ce qu'il faut attribuer au défaut d'emplacement convenable. Par contre, la plupart de ceux qui étaient instruits à domicile, n'avaient appris à coup sûr qu'à lire passablement et à connaître le catéchisme; ils ne connaissaient qu'un peu d'histoire biblique et savaient peut-être écrire et calculer un peu.

Dans les écoles *fixes* 63,726 enfants ont suivi les cours d'*un* à *soixante* jours, 61,506 de 60 à 120 jours, et seulement 48,446 pendant plus de 120 jours. Les écoles ambulantes ont été fréquentées pendant moins de 60 jours par 80,892 enfants, et pendant plus de 60 jours seulement par 110,859 enfants.

Si les enfants ne fréquentent pas plus régulièrement l'école, cela ne vient pas uniquement de l'indifférence des parents mais bien plutôt de leur misère qui ne leur permet point d'entretenir leurs enfants loin de la maison et de les pourvoir de chaussures.

Un des obstacles les plus réels qui s'opposent à une fréquentation régulière de l'école, et à l'organisation d'écoles fixes dans toutes les *parties* du pays, se trouve dans les vastes espaces où les populations sont disséminées et dans les distances considérables qui séparent les habitations. Selon les rapports officiels 19,753 des écoliers *inscrits* doivent faire plus de 4 kilomètres, et 65,093 plus de 2 kilomètres pour se rendre à l'école. Qu'on ne s'étonne donc pas si les parents hésitent souvent à laisser faire à leurs enfants un trajet aussi long, surtout pendant la longue période de l'année où les chemins sont parfois tout à fait impraticables et couverts de plusieurs pieds de neige. Dans les régions septentrionales du royaume il est même de toute impossibilité pour une multitude d'enfants en âge de fréquenter l'école fixe qui est naturellement située dans le voisinage de l'église paroissiale, dont ils sont souvent éloignés de *plusieurs* lieues. Ils doivent donc

Digitized by Google

se contenter d'une école ambulante ou d'une petite école ou bien les parents doivent les instruire à domicile.

Pour ceux qui ne connaissent pas exactement les conditions particulières de la Suède, il ne sera pas inutile de citer les faits suivants pour faire comprendre l'influence que ces conditions exercent sur une fréquentation régulière de l'école. Dans le diocèse d'*Upsala*, il y avait en 1865 sur une étendue d'environ 200 lieues carrées (1), 50,659 enfants en âge d'école, dont 21,952, c'est-à-dire à peu près la moitié, fréquentaient les 282 écoles fixes du diocèse, et il n'y en avait que 8,074 dans les 167 écoles ambulantes qui s'y trouvent, 10,224 enfants recevaient l'instruction à domicile. — Dans le diocèse voisin de *Hernœsand* qui comprend le circuit immense de 2,070 lieues carrées suédoises et pas moins de quatre gouvernements (*laen*, fief), différents le nombre des enfants en âge d'école s'élevait à 57,123, dont seulement 7,401 fréquentaient les 93 écoles fixes du diocèse, et 12,185 ses 107 écoles ambulantes, tandis que environ 10,300 profitaient des petites écoles nouvellement établies ou des établissements privés, et 26,257 recevaient l'instruction à domicile. — On ne doit pas en conclure cependant que les habitants de ces régions éloignées manquent entièrement de culture intellectuelle; grâce au zèle et à la capacité que la plupart des paysans déploient pour instruire leurs enfants elles ont toujours compté parmi les contrées les plus éclairées de la Suède. On en voit une preuve manifeste dans le grand nombre d'hommes de sciences et de prêtres qui en sont issus.

Nous trouverons un exemple plus frappant de l'influence de ces conditions dans un parallèle entre le diocèse de Lund et celui de Carlstad. Dans le premier sur une étendue de 95,90 lieues carrées, le nombre des écoliers s'élevait en 1865 à 104,798, dont 56,059, — soit plus de la moitié, — fréquentaient les 620 écoles fixes du diocèse et seulement 9,306 profitaient des 86 écoles ambulantes; 9,064 enfants recevaient l'instruction à domicile. — La même année il n'y avait dans le diocèse de Carlstad, qui a un circuit de 157,89 lieues carrées, que 63,996 enfants en âge d'école, et de ce nombre 2,398 seulement fréquentaient les 18 écoles fixes du diocèse, tandis que 34,583 fréquentaient les 207 écoles ambulantes et les 258 petites écoles; 8,308 enfants recevaient l'instruction à domicile.

(1) La lieue suédoise équivaut environ à 8 kilomètres.

Digitized by Google

Le seul moyen sûr pour vaincre ces difficultés locales, c'est sans contredit d'organiser comme en Norvège à côté des écoles fixes, autant de *petites écoles préparatoires* et d'*écoles d'arrondissement* (*Kretskolor*) qu'il en faut. Là où les frais nécessaires à cet effet dépassent les moyens de l'une ou de l'autre commune pauvre, le gouvernement devrait allouer des subsides.

Après avoir établi un nombre suffisant de petites écoles préparatoires dans toutes les parties du pays avec des instituteurs et des institutrices capables, il serait avantageux d'y faire rester les jeunes écoliers jusqu'à *neuf* ans accomplis, non-seulement pour y apprendre à lire comme cela s'est fait jusqu'à ce jour, mais encore pour y apprendre à écrire, à s'exercer dans le calcul mental, et à faire au moins l'addition et la soustraction sur le tableau. Ensuite on pourrait leur raconter les faits principaux de l'histoire biblique, qu'on fixerait dans leur mémoire en les interrogeant sur ce sujet.

Quand les instituteurs des écoles populaires seraient par là déchargés d'un quart de leurs élèves au moins. et de la partie la plus ingrate et la plus ennuyeuse de leur fonction, *alors seulement* ils seraient en état de se consacrer exclusivement à l'enseignement des élèves avancés. Ils pourraient donner l'enseignement dans les branches supérieures d'une manière attrayante et saisissante, et il est certain qu'alors les enfants prendraient goût à l'étude, et que les plaintes constantes sur leur négligence à aller à l'école cesseraient d'elles-mêmes partout. Il faudrait élever le minimum d'instruction prescrit pour avoir droit à un certificat de sortie de l'école, de manière à n'accorder ce certificat aux enfants que lorsqu'ils pourraient fournir la preuve qu'ils sont instruits au moins dans les branches les plus importantes du programme des écoles.

Le gouvernement devrait en même temps prendre à cœur de soutenir et d'encourager les communes à se réunir plus généralement qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, pour organiser des écoles populaires *supérieures* telles que la loi les prescrit et auxquelles le trésor alloue des subsides si considérables. Il faudrait au moins *un* établissement semblable dans chaque district (*harad*), pour permettre à tous ceux qui en ont les dispositions et le goût d'acquérir, à peu de frais et dans le voisinage de leur domicile, le degré de culture que tout citoyen doit avoir dans une nation où le droit de suffrage est aussi étendu qu'en Suède.

L'intérêt toujours croissant que la représentation du pays

Digitized by Google

aussi bien que les communes témoignent pour tout ce qui se rapporte à l'enseignement populaire, la faveur que le roi, comme les chefs du département de l'instruction, accordent à cet objet dont ils comprennent toute l'importance, donnent lieu d'espérer que rien ne sera négligé pour que la Suède s'élève sous ce rapport au premier rang des nations européennes.

Outre les écoles populaires *publiques* dont nous venons de parler, plusieurs autres établissements d'instruction ont été établis depuis l'année 1842 par de simples *particuliers*. Parmi ceux-ci, nous devons surtout mentionner l'établissement de secours de *Hissing* pour les petits vagabonds, dans lequel 76 enfants reçoivent l'instruction; l'institution de secours de *Rodeby*, qui peut donner asile à 10 garçons et à 10 jeunes filles; une institution semblable à *Göteborg*, exclusivement pour jeunes filles, et une autre à *Boras*, pour les enfants abandonnés des deux sexes, outre plusieurs établissements de ce genre dans Skane et dans d'autres provinces; l'institution Centrale de Stockholm pour les aveugles et les sourds-muets, ainsi que différents autres établissements plus petits, organisés d'après le même modèle, dans les provinces et recueillant actuellement un grand nombre d'enfants appartenant aux classes indigentes, pour les élever et soigner leur éducation.

En énumérant les établissements qui permettent à la jeunesse de *continuer* leur instruction, il ne faut pas passer sous silence le grand nombre d'écoles *d'application* qui existent actuellement dans le pays et où tous ceux qui ont rempli les conditions pour y être admis reçoivent une instruction gratuite.

On trouve dans chaque district une ou plusieurs *écoles élémentaires supérieures*. Il y en a qui comptent plus de 500 élèves, dont environ un cinquième sont fils de paysans ou d'ouvriers. Le pays possède en outre deux grandes écoles d'agriculture, fondées aux frais de l'État, et vingt-cinq écoles d'agriculture plus petites, fondées par des sociétés rurales avec le secours de la caisse commune, deux écoles des mines (*bergskkola*), l'une primaire (*lagre*), l'autre supérieure (*hogre*); une école forestière supérieure et six écoles primaires pour la sylviculture, entretenues par l'État, ainsi que trois écoles différentes pour les gardes-forêts, fondées par des sociétés agronomiques, avec le concours de l'État. On a aussi fondé à Stockholm une *institution technologique* et cinq *écoles primaires techniques* dans certaines villes de province; deux *grandes écoles manufacturières* (slöjdskolor) à Stockholm et à Göteborg : un établissement pour

Digitized by Google

la *construction des vaisseaux*, ainsi que neuf *écoles de navigation*, etc. Chaque fois que l'on annonce qu'il y a quelques places vacantes dans ces divers établissements, il se présente toujours deux fois autant d'élèves que l'établissement en peut recevoir, et la plupart d'entre eux sont des fils de paysans. Il est regrettable que si peu de ce nombre retournent chez eux pour s'y adonner à l'agriculture ou pour y faire usage des connaissances acquises.

L'État paie, en outre, un professeur pour enseigner l'art d'élever les moutons et de produire la laine; un autre pour l'élève du bétail et la manière de diriger une ferme. Il en nomme deux pour enseigner « le charbonnage » et la préparation de la tourbe, ainsi que dix *ingénieurs agricoles*, qui ont mission de faire progresser l'agriculture, d'introduire le drainage et l'irrigation des prairies. La plupart des sociétés agronomiques des vingt-quatre districts nomment chacune différents *conseillers agronomes*, ainsi qu'un professeur dans la science forestière, l'élève du bétail, etc. Ces professeurs de toute espèce se présentent, dès qu'on le désire, même chez le plus petit propriétaire, et cela aux frais de la caisse commune. Quiconque les fait venir n'a qu'à leur payer une certaine somme par jour fixée à l'avance.

Les petits laboureurs ont en général si souvent recours à eux, qu'il leur reste à peine quelque temps à donner aux grands fermiers.

Le budget de l'État de la Suède s'élève ordinairement aujourd'hui à 34,054,300 rixdaler, dont *un huitième* ou 4,560,200 rixdaler revient au département royal ecclésiastique, qui reçoit encore en plus 538,110 rixdaler. Au reste, les deux universités, ainsi qu'une partie des écoles, possèdent des revenus considérables, provenant de legs, de propriétés et de capitaux. — On paie pour l'enseignement proprement dit les sommes suivantes : aux pédagogies et aux écoles populaires dans les villes, 60,000 rixdaler, et aux écoles populaires des campagnes, 573,000 r. Depuis l'année 1840, il y a eu une augmentation de 207, et depuis 1857 une augmentation de 135 pour cent, bien que le budget ne se soit augmenté dans ces derniers temps que de 80 pour cent dans son entier. — Les communes reçoivent en outre pour subside à l'enseignement populaire la moitié des contributions personnelles payées à l'État, laquelle moitié s'élevait en 1865 à 625,081 rixdaler.

Bien qu'il incombe aux administrations des écoles de pré-

Digitized by Google

senter tous les ans un exposé des dépenses totales du district, on ne possède pas encore de chiffres exacts sur ce point. On sait, toutefois, que les impôts pour l'école populaire dans les communes où elle est parfaitement organisée, s'élèvent pour le moins à un chiffre correspondant à celui des autres contributions.

Le minimum des appointements des instituteurs dans 2,174 écoles fixes s'élève à un peu plus d'un million de rixdaler. Le traitement des instituteurs dans 1,251 écoles ambulantes, qu'on peut calculer au minimum à 300 rixdaler pour chacune d'elles, donne à peu près un total de 375,000 rixdaler, et les appointements pour 2,751 instituteurs des petites écoles, calculés à raison de 100 rixdaler pour chacun, montent à 275,100 rixdaler, à quoi il faut ajouter les dépenses pour les locaux, le matériel, l'intérêt des sommes dépensées, etc. Si on additionne le tout, on peut dire avec certitude que la nation paie pour ses écoles populaires à peu près trois millions et demi de rixdaler par an (4,900,000 fr.).

Ces chiffres doivent, à la vérité, paraître assez insignifiants à un lecteur étranger, s'il les compare aux sommes considérables que des pays plus riches consacrent à leur enseignement. — D'autre part, s'il les compare au budget de l'État de la Suède dans son *entier*, ainsi qu'aux ressources du pays, il conviendra que la Suède sacrifie à son enseignement primaire une partie assez considérable de ses revenus.

Partout les communes se décident à faire de plus grands sacrifices encore. C'est ainsi qu'on a bâti depuis trois ans 41 nouveaux locaux d'école dans Malmöhus et 15 dans le fief Christianstad; on en a construit 36 dans un seul ressort d'inspection dans le diocèse de Wexiö, et il est question d'en ajouter encore 21. Dans le diocèse de Göteborg, on a également construit 45 nouveaux locaux, dans celui de Carlstads 110. Dans le district Ofre Dalarnes du diocèse de Westeras, la population en général pauvre, a fait bâtir vers la même époque jusqu'à 47 locaux pour écoles, et elle a l'intention d'en construire encore 23 autres. Parmi ce nombre, il y a des maisons qui ont coûté aux paroisses jusqu'à 10,000 rixdaler chacune.

Les écoles du dimanche et les interrogatoires (*repetitions förhör*) pour lesquels on a fixé un jour dans la semaine, se multiplient de plus en plus, de même que les bibliothèques des paroisses et sont de plus en plus fréquentées. — L'enseignement même se fait en géneral d'une manière plus conforme au but;

Digitized by Google

l'ancienne méthode monotone de faire apprendre aux enfants par cœur est remplacée par une nouvelle méthode, plus claire et plus vive, que la loi sur les écoles recommande et que les inspecteurs des écoles décrètent partout.

Les absences diminuent rapidement. Il y a des districts d'école où elles ont baissé en trois années de temps de 37 à 13 pour cent sur la totalité des élèves.

La plupart des Suédois savent non-seulement lire couramment un livre, mais ils le savent de manière à trouver plaisir à la lecture et à en profiter. La preuve que le goût de la lecture devient de plus en plus vif, est que les bibliothèques des paroisses, fondées depuis quelques années aux frais des communes ou d'autres particuliers, ont déjà atteint à peu près le chiffre de 1,100. Les livres les plus recherchés sont ceux qui traitent de l'histoire et de matières religieuses. Personne ne peut nier que tout ceci n'ait contribué, dans une certaine mesure, à exciter ce vif sentiment religieux qui se réveille de nos jours de toutes parts chez le peuple.

Il paraît, en effet, qu'une soif de connaissances se fait généralement sentir chez la jeunesse du pays, puisque les fils et les filles du peuple se disputent l'entrée aux institutions d'enseignement publique de toute espèce. Ceci est sans aucun doute une conséquence de l'influence exercée par les écoles populaires.

Les mœurs mêmes du peuple se sont en général adoucies. Aussi notre nouvelle législation civile et criminelle a-t-elle diminué les peines dans beaucoup de cas.

Ce qu'il y a de plus important, c'est que le nombre des *crimes et délits* a diminué depuis les vingt dernières années en dépit de l'accroissement de la population. Ceci est la plus belle preuve de l'influence salutaire que l'école populaire exerce chez le peuple sur le sentiment du devoir, l'obéissance à la loi et la moralité. — Selon le rapport du ministre de la justice pour les années 1845 et 1864, on a obtenu les résultats suivants : En 1845, alors que la population ne s'élevait qu'à 3,316,536 habitants, comme nous l'avons dit plus haut, la peine de la prison fut appliquée à 15,483 personnes ou une sur 214. En 1864, quand la population avait atteint le chiffre de 4,114,141 âmes, cette peine n'atteignit que 11,998 personnes, par conséquent, une sur 342, y compris, non-seulement celles qui furent arrêtées pour de très-légères contraventions de police qui sont actuellement plus sévèrement punies qu'autrefois, mais

Digitized by Google

encore les 298 personnes emprisonnées cette même année pour dettes.

Pour ce qui regarde le nombre des condamnés pendant ces deux années, la porportion n'est pas moins satisfaisante.

En 1845, il n'y eut pas moins de 1,732 condamnations pour violation des lois de morale, en 1864, au contraire, il n'y en eut plus que 938. Parmi ceux-ci le nombre des *adultères* avait diminué de 149 à 67, et celui des unions illégitimes de 1,565 à 881, ou à peu près de la moitié.

En 1845 on emprisonna 12,661 personnes pour délits commis au détriment des particuliers, et la dernière année seulement 3,874. Le nombre des *empoisonnements* et des *assassinats* était de 3 à 5 chaque année, mais celui des meurtres avec préméditation avait diminué de 72 à 5, celui des *homicides* de 79 à 19. — Le nombre des *infanticides* s'était au contraire malheureusement augmenté de 56 à 72, surtout dans la capitale. Celui des *mauvais traitements en général* avait diminué de 5,379 à 2,828 et le nombre des individus arrêtés pour *injures* de 1,580 à 650.

Le nombre des personnes arrêtées pour *atteinte à la propriété* s'élevait encore en 1845 à 4,913, tandis qu'il ne montait plus en 1864 qu'à 3,316. Parmi ce nombre les condamnations pour *meurtre et brigandage* avait diminué de 20 à 7 et celles pour vol avec effraction de 2,520 à 1,371.

Si on en retranche les gens arrêtés pour ivrognerie, le nombre des *contraventions de police de toute espèce* a décrû de 14,137 à 11,212, bien qu'elle soit à l'heure qu'il est exercée avec plus de sévérité que jadis, et en dépit de la population de la capitale qui s'est augmentée dans ces derniers temps de plus d'un tiers. Celle des autres grandes villes s'est à peu près doublée. — Le nombre des arrestations pour *ivrognerie*, qui n'atteignait en 1845 qu'au chiffre de 4,469 s'élevait en 1864 à un total de 13,584. Malgré ceci il est généralement admis, qu'à tout prendre, le vice de l'ivrognerie a *diminué :* c'est la répression qui a été plus sévère. On peut attribuer ceci aux mesures sévères que la législation a employées pour les liqueurs fortes et aux grands impôts qui ont été mis non-seulement sur la fabrication de ces liqueurs, mais encore sur leur débit. La quantité d'eau-de-vie, distillée dans tout le royaume a diminué également d'environ 40 millions de cruches. En 1844 la diminution n'était que de 15 à 16 millions.

Les condamnations pour crimes et contraventions à la loi de toute espèce, donnaient en 1845 un total de 31,711 pour tout

Digitized by Google

le royaume et en 1864 ce nombre ne s'élevait qu'à 21,599. Par conséquent il y avait une *diminution* de condamnations d'environ 33 p. c. à la même époque, où la population s'était accrûe d'à peu près 25 p. c. La première année la 104me personne était condamnée, la dernière seulement la 190me de tout le pays. La Suède possède en tout 35 prisons cellulaires.

On peut appeler ce peuple heureux puisque le roi régnant a pour devise : *Le pays sera gouverné par la loi.* Il a dit récemment dans un discours du trône, en s'adressant aux représentants « Mon but est de fortifier avec votre secours l'enseigne- » ment populaire. Mon désir le plus ardent est de procurer à » notre peuple une éducation saine et solide qui puisse étendre » ses bienfaits jusqu'à la moindre de ses chaumières. »

VIRGINIE et ROSALIE LOVELING.

Digitized by Google

MUSÉE DE BRUXELLES[1].

—

REMBRANDT VAN RHYN.

PORTRAIT D'HOMME.

I

On commence à comprendre, à apprécier Rembrandt et son œuvre. Des biographies calomnieuses l'avaient dépeint comme un triste avare, ne travaillant que pour emplir d'or des tonneaux déposés dans ses caves. Cette misérable fable, inventée et répétée par des écrivains malhonnêtes et méchants, a été réfutée victorieusement par les érudits contemporains. La vérité, c'est que Rembrandt était passionné pour les objets d'art, et que, bien loin d'entasser niaisement le fruit de ses labeurs, il le dépensait en achats de statues et d'ouvrages d'art curieux.

La simplicité de ses mœurs a été qualifiée de vulgaire. En contraste avec les princes de l'art flamand, Rubens, Van Dyck et même Teniers, il menait une existence bourgeoise, sans autre préoccupation et sans autre ambition que son art. Le faste ne se serait point harmonisé avec ses instincts; il vivait trop absorbé, il était trop profondément distrait des choses mondaines, pour y attacher jamais une importance quelconque. Aussi, combien plus il a creusé la physionomie humaine que ses rivaux des Flandres! L'école de Rubens était surtout attirée vers les formes splendides et décoratives; Jordaens seul approchait de la simplicité et de la bonhomie de Rembrandt. Cette profondeur de l'étude vient de la passion unique qu'avait Rembrandt, tandis que les Flamands, vivant comme des gentilshommes, devaient être envahis, même devant leurs toiles, par toute sorte d'idées complétement en dehors du but qu'ils voulaient atteindre.

(1) Voir les livraisons du 15 mars et du 15 avril.

Digitized by Google

Bien loin donc de reprocher à Rembrandt les coutumes populaires qu'il a gardées jusqu'à sa mort, il faut admirer en lui cette force de volonté qui l'a tenu éloigné des banalités ordinaires. Pour subvenir à des dépenses luxueuses, il aurait dû moins respecter son génie, travailler vite et davantage, peut-être se faire aider. Des élèves auraient touché à la Ronde de nuit et aux Syndics!... Il aurait signé des eaux-fortes auxquelles son merveilleux outil eût à peine donné quelques accents!... Ah! qu'il a bien fait d'aimer sa maison au point de laisser croire qu'il était le gardien de richesses fabuleuses! Les calomnies passent : l'œuvre du génie reste, éternellement jeune et sans taches. Pour la postérité, et pour le philosophe, et pour le critique, l'humble maison, l'existence paisible de Rembrandt valut mieux que les « Steenen » de Rubens et de Teniers, que la vie agitée et voluptueuse de Van Dyck.

La nature du pays où il est né, son origine plébéienne, les occupations de ses premières années (1), son tempérament, à la fois passionné et tranquille, et sa vie retirée, ont empreint ses œuvres d'un caractère austère et familier, naïf dans l'invention, dans l'expression toujours saisissant, souvent grandiose. Né à Leyde en 1608, il avait déjà fait un chef-d'œuvre, la Leçon d'anatomie, en 1632, à vingt-quatre ans. Mais il n'était pas de ces hommes qui tout à coup se révèlent par une création extraordinaire, et qui se soutiennent à peine pendant le cours de leur existence. Il marcha sans se hâter, avec une sûreté tranquille, affirmant tous les jours davantage les qualités natives qu'il possédait, développant sa manière, et peu à peu exprimant son idéal avec une puissance incomparable.

Il eut deux maîtres—deux inconnus—Lastman et Pinas. Il procéda donc de lui-même, il n'eut de rapports intimes qu'avec la mère nature. En vain, les grandes écoles, italienne, espagnole et flamande, le sollicitèrent à se tourner vers elles : comme Ulysse fermait ses oreilles aux chants des sirènes, il ferma les yeux, sans faire de grands efforts, aux lumières qui lui venaient du Midi.

Essayer de pénétrer dans ce mystérieux génie, c'est à coup sûr entreprendre une tâche au-dessus de l'intelligence ordinaire; pour l'expliquer, il faudrait passer sa vie à l'étudier, à

(1) Les parents de Rembrandt « demeuraient dans un moulin à drèche qui leur appartenait pour la moitié. » (Rembrandt, *par le Dr Scheltema.*) On peut donc croire que Rembrandt, qui habita Leyde jusqu'en 1630, date de son arrivée à Amsterdam, travailla dans ce moulin, ne fût-ce que « en amateur » et par hasard.

Digitized by Google

le questionner, à le tourmenter. Les hommes simples sont invulnérables; ils ferment hermétiquement la porte de leur intérieur aux curieux touristes qui observent tout superficiellement. Il y a aussi des sciences qui dévorent des existences entières et qui ne disent leurs secrets qu'aux chercheurs infatigables, à l'heure où ils agonisent. Rembrandt est comme la réalité, simple et complexe. Aux uns il ne dit rien, tandis qu'il met les autres dans des extases folles. Celui-ci le trouve trivial, celui-là sublime : il n'y a point de milieu. Il ressemble à ces femmes étranges qui ont certains côtés presque répulsifs, dont le profil, par exemple, est antipathique, et qui, vues de face, sont séduisantes au point de rendre des hommes criminels.

Oui, un analyste passionné pourrait consacrer sa vie au seul Rembrandt. Lorsqu'une fois on a regardé dans les yeux ce peintre modeste et effrayant, il y a fascination. On se livre à lui et à son œuvre, sans tergiversation, tout entier. Et vous verrez qu'avant peu sortira de quelque part une étude complète sur ce garçon meunier, et qu'on saura enfin ce qu'il vaut, à la honte des critiques qui, de parti pris, l'ont abaissé au second rang, parce qu'il n'a peint ni les princes, ni les dieux, ni les héros à demi fabuleux de l'antiquité.

II

Il ne s'agit donc ici que de Rembrandt vu à vol d'oiseau. Du haut de son ballon, l'aéronaute admire les caprices des fleuves, les grandes plaines d'un vert sombre qui représentent des forêts, les amas de pierres qu'on nomme grandes villes, les flaques d'eau figurant des lacs, et des bouts de fil à peine perceptibles se déroulant en routes royales et impériales. Palais, rues « immenses, » parcs princiers, néant! Quant à l'homme, ce chef-d'œuvre, cet être orgueilleux, le voyageur aérien ne trouve nulle part la trace de ses pas...

Vouloir disséquer Rembrandt, le dessiner en détail, le regarder à l'extérieur et à l'intérieur, c'est un travail dont l'idée seule effraie. Mais on peut avoir le désir de fixer, même dans un contour incertain, cette figure placide et radieuse, sans en approcher.

Tout autre artiste, quel qu'il soit, est exprimable par un côté. Rubens est imposant et superbe, mais très-net; il se montre dans toute sa splendeur expansive; Michel-Ange est grandiose, mais il a des points vulnérables : il est mécontent,

Digitized by Google

morose et peut-être misanthrope; Corrége est un Grec sensuel transformé, qui aime mieux la lumière que les corps; Vinci seul est puissant et profond, et par là Rembrandt a avec lui des affinités (1). Peut-être aussi Durer.

Ce qui rend perplexe devant les chefs-d'œuvre de Rembrandt, c'est qu'ils sont à la fois fantastiques et réels. Dans la Ronde de nuit, on ne sait quel monde d'hommes se meuvent, viennent à vous. Ils vivent parfaitement, ils sont robustes, le sang coule dans leurs veines, il y a des rayonnements dans leurs prunelles. On fraterniserait volontiers avec eux. A mesure qu'on l'analyse, on se sent pris de sympathie pour cette foule tumultueuse et on voudrait s'y mêler; l'illusion est si extraordinaire qu'il semble possible de tourner autour de ce capitaine noir et de ce lieutenant jaune, qui s'avancent en causant, au milieu de la composition, tout à l'avant-plan. Mais à mesure qu'on approche, la vérité disparaît. Les contours se fondent, s'étalent, se dérobent. Il y a entre eux une sorte de confusion, en vain on veut saisir les points d'intersection, la ligne extérieure qui termine un corps, un objet : rien de précis et d'arrêté. Et cependant, on vient de se dire : « Voilà bien la réalité! » On s'éloigne; de nouveau tout revit. C'est comme les oasis que crée le mirage; il faut pouvoir s'arrêter à la distance voulue et rester dans l'extase.

Ce côté insaisissable du talent de Rembrandt est allié à la plus grande énergie dans l'exécution. Chose incompréhensible, lui, dont le procédé, au rebours des peintres du xve siècle, est sauvage et difficile, ses moyens comme ceux employés par les maîtres, échappent à l'analyse. Où les autres sont simples, il est compliqué; où Van Eyck et Memling sont sages, il est fou. On pourrait dire qu'il y a parfois de l'égarement dans sa manière. Mais il est si souvent placide! La Ronde de nuit est surchargée, fatiguée, peinte on ne sait avec quoi, ni comment. De loin, l'effet produit est une sorte de vertige; de près, la nature du travail complique le problème et augmente le nombre des questions à résoudre. Personne au monde n'a quitté ce tableau sans avoir perdu un peu de sa perspicacité.

Il y a, à gauche, une petite fille en pleine lumière; à distance, c'est d'un effet prestigieux : elle ressemble à un rayon de soleil pénétrant soudain dans un coin sombre, et qui éblouit.

(1) Ce rapprochement entre Vinci et Rembrandt appartient à W. Bürger; il est d'une rare logique, et il étonne beaucoup les critiques qui analysent superficiellement, et que « les manières » des deux artistes suffisent à désorienter.

Digitized by Google

De près, ce n'est qu'une masse de pâte dorée où plus rien ne se distingue; dans le visage, on devine le nez, les yeux et la bouche. Rembrandt y a mis une fureur de brosse singulière, extravagante. D'autres personnages du même tableau sont peints avec une douceur et une sûreté étonnantes.

Plus on avance dans l'examen de cette œuvre à part, moins on s'explique ses rouages; on pourrait croire qu'elle a été exécutée pendant une nuit d'orage, par un homme inspiré, transfiguré, et qui ne tenait plus à notre monde que du bout des pieds.

Un autre tableau, les Syndics (ces deux chefs-d'œuvre sont au musée d'Amsterdam), est exécuté d'une main plus ferme dans toutes ses parties. C'est presque brutal à force de sincérité; la touche est ample et sûre, la couleur imposante. En cette page superbe, la réalité est stupéfiante. Cependant, nul tableau au monde n'est d'un effet et d'une composition plus simples.

Six hommes sont autour d'une table couverte d'un tapis de grosse laine à dessins d'un rouge tranquille; cinq sont assis, le sixième est debout. Ils causent entre eux, ou bien ils discutent quelque grave sujet devant une assemblée invisible (1). Ils sont vêtus de noir; au fond, une boiserie d'un ton neutre. Rien dans tout cela qui paraisse au-dessus de la banalité; des buveurs, des « banqueteurs, » autour d'une table, seraient tout aussi intéressants.

Pourquoi donc devant ces six hommes se trouve-t-on tout à coup immobile et presque effaré? Il n'y a là ni fantasmagorie, ni effet imaginé pour captiver les premiers regards, ni beauté selon l'esthétique des Grecs, ni action sentimentale ou dramatique. Point de gestes, à peine une expression! Mais n'est-ce pas la réputation de l'auteur et de l'œuvre qui vous influence? Ne se passionne-t-on pas parce que des exaltés vous ont d'abord monté l'imagination à ce degré où la fièvre empêche de sentir juste et de raisonner? Cinq hommes assis et un homme debout, ne faisant rien, sans beauté, ne peuvent impressionner aussi fortement. Dans la nature, ils seraient indifférents. Cela prouve que, dans les arts, ce n'est pas seulement la beauté, le mouvement, le sentiment qui impressionnent. Et c'est là justement un des côtés mystérieux et profonds du génie de Rembrandt. Il émeut, il charme, et on ne sait l'analyser. D'où vient cela?

(1) W. Bürger. *Musées de la Hollande.*

Digitized by Google

De ce qu'il ne s'arrête point à la surface des êtres et des choses et de ce qu'il les pénètre. L'œil, le front, la bouche ont pour lui non-seulement des formes précises, matérielles, mais une vie, une mobilité, dont les manifestations ne sont pas visibles pour la foule. Tout en modelant les corps solides et palpables, il donne la physionomie individuelle et le type. Pour lui, « le modèle » ne doit pas s'agiter; il se révèle aussi parfaitement à l'état de calme absolu que dans l'action.

III

Si l'on voulait trouver un adversaire et en même temps un antipode à l'art grec, ce serait l'art hollandais qu'il faudrait choisir. Dans un parallèle, on verrait que l'art antique était soumis à des règles et exprimait un symbole, et que l'art hollandais, dont Rembrandt est la plus haute expression, est libre et reproduit des caractères. D'un côté est le mythe, de l'autre l'individu; en Grèce, l'asservissement dans l'uniformité; en Hollande, l'indépendance dans la diversité; à Athènes enfin règne la beauté plastique, à Amsterdam la physionomie.

Voilà ce qui fait qu'on tressaille devant les tableaux de Rembrandt; ce sont des hommes qu'il a mis en scène, c'est nous, c'est tout le monde.

Quelle est la signification d'un art aussi simple? A quelle nécessité cette vérité artistique peut-elle répondre? Le philosophe, le moraliste, l'historien, auront-ils toute satisfaction devant les tableaux de Rembrandt et de l'école hollandaise?

Quelle est la signification du symbole et de l'allégorie? En quoi les tableaux italiens du XVIe, ou flamands du XVIIe siècle, répondent-ils à la morale publique ou agrandissent-ils les idées philosophiques?

Un art qui a produit la Ronde de nuit n'est pas moins éloquent que l'art dont est sortie l'École d'Athènes : ici sont groupés des savants et des artistes; là sont assemblés les defenseurs de libres institutions. Raphaël a peint les splendeurs de la Grèce; Rembrandt a interprété grandement, d'une manière saisissante, avec des moyens tout individuels, une scène qui pourrait porter ce titre prétentieux et inutile : « Le Patriotisme armé, » ou « la Force populaire. » Et lorsqu'on donnerait à la Leçon d'anatomie un nom grec modernisé, cela ne lui ôterait ni une qualité ni un défaut.

Digitized by Google

Il est certain que des hommes comme Vinci et Titien, s'ils avaient vécu en Hollande en 1650, eussent peint les mœurs de leur pays plutôt que des sujets de l'histoire sacrée. Ils auraient été poussés dans la réalité avec plus de passion qu'ils ne le furent au XVIe siècle. Ils se seraient laissé séduire tout comme Rembrandt, Vander Helst et Franz Hals, par le côté le plus saisissant et le plus réel des mœurs de leurs contemporains.

Au lieu de mêler l'existence idéale à l'existence positive, au lieu de faire intervenir dans leurs débats sociaux et familiers la personnification du bien et du mal, dans les formes diverses qu'on leur a données depuis tant de siècles, les artistes hollandais ont vaillamment essayé d'exprimer le fait, le caractère, la nature, dans leur vérité la plus expressive. Il leur a paru qu'une assemblée de savants représentait tout aussi parfaitement la Science qu'une femme drapée à l'antique, entourée des attributs sans lesquels elle n'aurait plus aucune signification. Apparemment qu'une assemblée populaire discutant les lois d'un pays donne de la Puissance une aussi bonne idée qu'un empereur assis sur un fauteuil doré, entouré de courtisans; apparemment aussi qu'un jeune homme et une jeune fille qui se regardent dans les yeux, ou qui sont tendrement enlacés, expriment l'amour d'une manière plus sensible qu'un enfant aîlé tout nu qui, les yeux bandés, cherche un but à des flèches d'opéra-comique.

La révolution artistique, en Hollande, a eu pour résultat d'empêcher l'envahissement des esprits par les rébus enfantins de la mythologie, et ensuite de donner à l'homme une autorité que les souvenirs du passé eussent amoindrie au profit des mythes et des symboles. L'art même des anciens était moins mystérieux et mieux défini que les multiples expressions de l'art italien de la renaissance. Les moteurs et les moyens étaient bien plus simples en Grèce qu'à Rome et à Florence.

L'art hollandais n'a voulu rien emprunter à ses aînés; il ne s'est pas laissé mettre d'entraves — grecques, italiennes ou flamandes.

Cet art libre devait produire beaucoup d'individualités; chacun de ses peintres allait où le poussaient ses instincts, dans les chaumières ou dans les salons, dans les cabarets ou dans les fermes, à la guerre, dans les forêts, sur la mer. Les diverses castes de la société, comme les aspects variés de la nature, avaient leurs poètes, leurs interprètes, leurs observateurs. Ces révolutionnaires pleins de bonhomie ont tout exploré avec un

Digitized by Google

bonheur presque égal. Ils ont eu des maîtres dans tous les genres, et la personnalité de leurs disciples reste malgré cela bien accentuée.

C'est de la liberté dans la pratique, de l'absence de tyrannie dans les principes, qu'est née leur école si originale.

Les formules de l'esprit humain sont variables à l'infini. L'idéal, qui est une sorte d'horizon, recule sans cesse; chacun a le sien, qu'il ne peut jamais atteindre. La véritable preuve de la vie, chez les nations comme chez les individus, c'est le mouvement. Marchons donc sans cesse, fût-ce à l'aventure!

IV

Rembrandt, révolutionnaire instinctif, citoyen hollandais, qui a surtout exprimé le caractère des hommes et des mœurs de son pays, a cependant peint des sujets de l'histoire sacrée; il a « illustré » à sa manière la Bible et le Nouveau-Testament. Mais en fouillant dans ces vieux livres où pendant si longtemps l'art chrétien avait cherché tous ses éléments, il n'a vu que la simplicité des figures patriarcales, le côté familier et humain, les pensées philosophiques et morales. Au même temps où Rubens, son voisin et son rival flamand, composait ses gigantesques épopées, mariant l'histoire moderne à la fable antique et le paganisme au christianisme, il pénétrait dans l'intérieur de la maison de Joseph, il n'y voyait qu'un charpentier besognant. Le saint, la vierge, le dieu, pas plus que les dieux et les héros de l'Olympe, n'existaient pour lui. Partout, il observait les hommes faisant œuvre d'hommes.

Il faut bien moins encore chercher chez Rembrandt le mysticisme que chez les Flamands et les Italiens. Il est certes religieux; mais le bon sens domine et la raison règne. Le sentiment humain et social a vaincu l'extase et la foi aveugle. La société s'étant dégagée de ses langes, s'étant donné des lois en harmonie avec son existence présente, ses besoins et ses tendances, les « opérations divines, » les miracles, sont relégués au second ou au troisième plan. Ce que l'on a depuis des siècles nommé noblesse et majesté est remplacé dans l'œuvre de Rembrandt par l'honnêteté et la bonhomie. S'il n'a pas ce qu'on est convenu de nommer la distinction, il a la profondeur et la simplicité. Enfin, il a remplacé la beauté des lignes et l'élégance des affublements par la vérité et par la vie. Si des comparaisons pouvaient être faites entre des choses si diffé-

Digitized by Google

rentes, on verrait bien que l'art de Rembrandt n'est peut-être pas meilleur pour les yeux que l'art classique, mais qu'il est très-sain pour l'esprit et pour la conscience.

V

C'est dans ses eaux-fortes surtout que Rembrandt a bien caractérisé ses interprétations des livres « sacrés. » Pour lui, comme pour Rubens et Véronèse, les sujets religieux ne sont le plus souvent que des prétextes à mettre en scène les hommes qui vivent dans son milieu. Mais il ne fait pas de ses compositions, comme le peintre italien, des décors fastueux, dont les personnages posent pour leurs riches vêtements, et dont les masses architecturales ont une si étonnante splendeur. Il groupe des Israélites et des Philistins, il assemble des infirmes, il fait intervenir le Christ, philosophe et médecin; il n'y a là que des hommes comme lui, absolument terrestres; les uns raillent, les autres discutent, les autres souffrent : c'est la société qui se meut autour de lui, telle qu'elle existe. Son Christ n'est pas le représentant d'une volonté divine; ce n'est pas ce beau garçon si séduisant, qui pleure avec tant de grâce dans le Spasimo de Raphaël, ni le Maître plein de sérénité de la Cène de Vinci, ni l'Hercule terrible, même mort, entrevu par Rubens et Michel-Ange. Le Christ de Rembrandt est un philanthrope, une sorte de don Quichotte ayant gardé son bon sens. Il est laid, vêtu sans recherche, maigre, affamé, croirait-on; mais qu'il est bon, sympathique! Que sa parole console bien! qu'elle est tendre et savante dans sa forme modeste! Aussi, tous ceux qui souffrent viennent à lui; les petits enfants, les rachitiques, les estropiés, les vieillards lui demandent l'assistance d'un bon conseil, d'un mot du cœur. Et pendant qu'il les harangue, qu'il donne un remède à celui-ci, une poignée de main et un sourire à cet autre, les incrédules, les héritiers du mysticisme du vieux temps, les ignorants et les égoïstes, les « conservateurs, » pour tout dire en un mot, doctrinaires et autres, assemblés par groupes hostiles, protestent contre cette religion nouvelle, qui prêche la science et l'égalité...

Entre l'anachronisme de Rembrandt, qui revêt les Juifs du costume hollandais, et l'anachronisme des peintres mythologiques et allégoriques, qui affublent les faits et les idées modernes de draperies antiques, le bon sens a vite fait son choix.

Digitized by Google

Voilà donc un art qui a pour lui, outre l'exécution matérielle et la clarté, la raison, l'originalité et le sentiment. C'est l'art humain par excellence, et jusqu'aujourd'hui le plus émouvant, sinon le plus complet.

VI

Peintre de portraits, Rembrandt n'a peut-être pas d'égal ; s'il a des rivaux, il n'a pas de supérieurs.

Ni l'âge, ni le sexe ne lui font peur; il peint le jeune homme, il peint l'enfant et le vieillard ; il ne craint même pas la beauté des femmes, ce désespoir des artistes. Il y a dans une galerie particulière d'Amsterdam un portrait de femme, en pied, qui est aussi belle que les héroïnes de Shakspeare.

Ce qu'il voit, il le comprend, il le possède; on pourrait croire que, tout en ne donnant que l'extérieur, il passe au travers des corps; il pénètre dans l'homme pour en étudier le mécanisme.

Personne mieux que Rembrandt n'a compris que, dans un portrait, la tête qui pense et qui exprime, les mains qui agissent, sont les parties qu'il faut illuminer. Il ne dédaigne pas les étoffes amples et souples, mais il sait en atténuer l'importance. Au premier coup d'œil, qu'observe-t-on dans un homme? Son visage, où le caractère, par quelques signes que les chercheurs découvrent, se devine, se trahit. L'artifice de Rembrandt est donc simplement une manifestation de son honnêteté et de son audace : par là il va droit au but. Un peintre médiocre s'égare en des détails inutiles, qui « vivent » aux dépens de l'homme dont il veut reproduire l'image.

Quelquefois, Rembrandt ne voit que l'effet produit par la lumière sur la peau, ou le jeu du clair-obscur; alors, il brosse avec une vaillance que personne ne possède au même degré que lui, si ce n'est peut-être Franz Hals et Ribera. C'est qu'alors il n'est plus question d'analyser les mouvements du caractère sur les traits; il ne veut que fixer l'éclat du rayonnement lumineux sur une peau fine ou sur une peau ridée. L'ensemble est toujours d'une réalité saisissante, mais il ne supporte plus une étude minutieuse.

Le portrait d'homme du Musée de Bruxelles est complet sans être un des chefs-d'œuvre de Rembrandt; il satisfait les ignorants autant qu'une œuvre médiocre, et il charme les artistes.

C'est un homme de quarante-cinq ans environ, de taille moyenne : on peut affirmer cela, bien que le portrait soit coupé

Digitized by Google

à la ceinture par le dessus d'une balustrade ou l'appui d'une croisée. C'est peut-être un magistrat, peut-être un riche négociant; rien ne le caractérise dans son costume sombre. Son visage est intelligent et bon. C'est un homme heureux : ses traits sont épanouis. Regardez sa main, comme c'est bien la sienne, et comme Van Dyck est distancé par cette loyauté! Pendant qu'il posait, sans doute il causait avec Rembrandt de la prospérité de la Hollande — ou de sa propre famille, ce petit gouvernement souvent plus difficile à conduire que le gouvernement d'un pays.

De près ou de loin, ce portrait est beau : c'est une finesse exquise alliée à la fermeté douce. Rembrandt ne trouvait pas toujours nécessaire de brosser énergiquement pour rendre les formes et les couleurs. Comment est-ce fait, ce portrait? On ne sait. C'est simple comme les maîtres gothiques, honnête comme eux, et plus puissant. Pâtes, frottis, glacis, tout disparaît dans une onctueuse harmonie : ce n'est plus un tableau, c'est un homme, vivant, qui va se lever et parler. Nulle part on ne sent de fatigue; le même plaisir de peindre a présidé à chacune des parties de l'œuvre. Seulement, chaque chose est à la place qu'elle doit occuper, et le fond n'intervient pas, reste discret. Lorsqu'on a parcouru les galeries du Musée, on revient à ce portrait d'homme, on l'examine de nouveau avec le même intérêt : c'est une véritable séduction. Si c'était un portrait de femme, il ferait des passions, lors même qu'il n'exprimerait pas la beauté. N'est-ce pas le suprême de l'art, d'animer à ce point des images?

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

SIMPLES RÉFLEXIONS

SUR L'ÉDUCATION DES FEMMES.

I

Notre société se tord et se meurt sous l'influence pernicieuse de l'ignorance et de l'anarchie. L'observation scientifique appliquée aux phénomènes sociaux comme elle l'était déjà aux phénomènes physiques, a dévoilé cet état de luttes et de contradictions dans lequel nous nous débattons. Nous ne formons pas une société unie, ayant des pensées et des intérêts communs ; nous sommes des groupes séparés, ne se connaissant pas, ne se comprenant pas, ne s'aimant pas, et trop souvent animés les uns pour les autres de sentiments de haine et de colère. Nous voyons autour de nous des bourgeois et des ouvriers, des citadins et des paysans, des rentiers et des travailleurs; nous voyons aussi des hommes et des femmes; autant de peuples divers; mais nous cherchons en vain une vraie société.

Tous les jours la science étend son domaine sur les choses et sur les esprits; tous les jours les préjugés, les erreurs, les superstitions s'affaiblissent et meurent devant cet irrésistible envahissement de la lumière. Eh bien, ce progrès même, apparente contradiction, constitue un danger sans cesse croissant. Car cette science, répartie inégalement entre les groupes divers dont l'ensemble constitue notre société moderne, les rend de plus en plus étrangers et hostiles. Et l'anarchie grandit en même temps que la science.

Le moyen âge courbait tous les esprits sous le poids d'une commune ignorance. Le XIXe siècle élève les uns aux sommets de la pensée et maintient les autres dans les profondeurs obscures de l'atonie morale.

Pour combattre avec succès ce mal qui nous menace, pour rapprocher le plus grand nombre de ces groupes hostiles, il faut étudier et résoudre les questions sociales les plus délicates.

La question de l'éducation des femmes est une de ces questions. Complexe quand il s'agit de la femme du peuple, touchant alors aux plus graves problèmes économiques, dépendant alors de la solution de la question du paupérisme, elle se présente sous une forme plus simple et entourée de moins de difficultés quand il s'agit de la femme appartenant

Digitized by Google

aux classes moyennes. Ainsi restreinte, elle se débarrasse de toute complication économique. Il suffit pour sa solution de montrer l'existence du mal, de convaincre de la nécessité du remède, et d'écarter par un effort vigoureux les obstacles qu'accumulent les mœurs pratiquées, les idées admises, les préjugés reçus.

Notre société, gémissant encore sous le joug de la tradition, a pourtant commencé la lutte contre les anciennes idées. Elle entrevoit la Justice comme sa raison future. Aussi toutes les théories qui fondaient la supériorité de l'homme sur la puissance de son organisation physique sont déjà surannées.

L'éducation des femmes n'est plus une généreuse utopie. C'est une chose discutée, admise par tous les hommes qui voyent, qui observent et réfléchissent, combattue par les conservateurs de toute nuance.

Ces derniers, qui ferment les yeux devant le danger, qui nient l'existence du mal, sont encore les plus nombreux et les plus puissants. Ils ont pour eux les anciennes traditions et les habitudes de la société; s'appuyant sur ces forces, ils repoussent toute pensée de réforme, par ce motif que ce qui est, est bien; et que la femme inférieure à l'homme par ses facultés ne peut aborder les études qu'il entreprend, et qu'elle doit se contenter de la maigre nourriture intellectuelle et du rôle restreint que lui réservent nos mœurs d'aujourd'hui.

II

Grâce à cette influence des anciennes traditions, d'une part, et de l'autre, au développement prodigieux des connaissances scientifiques, à l'extension de l'étude, de la vie politique, à la destruction des préjugés, l'homme et la femme vivent dans deux sphères absolument séparées. Leurs idées sont différentes. Leurs tendances sont divergentes. La femme est tournée vers le passé; l'homme regarde l'avenir. Entre eux pas d'union intellectuelle possible; par suite, pas d'union de sentiments, pas d'union morale.

Depuis un siècle, un nouvel élan, qui se précipite chaque jour, est donné à l'esprit investigateur. La science marche à pas de géant. Les idées sociales, morales, religieuses s'élargissent. Les découvertes nouvelles ouvrent au monde un domaine inexploré que l'industrie fouille avec ardeur. Les connaissances se vulgarisent. Les conditions de la vie s'améliorent. Le bien-être intellectuel et matériel augmente. La société tout entière se dépouille des anciennes idées et s'épure. Est-il possible qu'une moitié d'un monde reste étrangère à cette grandiose évolution? Il en est pourtant ainsi. La femme ignore ce que c'est que la science. Philosophie, art, histoire sont des mots pour elle. Elle se doute bien que tout cela existe; elle sait que ces choses occupent des intelligences, mais elle ne comprend pas pourquoi. Elle se sent étrangère dans le milieu où elle vit; elle ne sait pas quel rôle elle doit y remplir.

Semblable ignorance était permise à la femme il y a deux siècles,

Digitized by Google

parce qu'elle ne la mettait guère en dessous du niveau général des esprits. — Aujourd'hui c'est un grand malheur, et pour l'avenir un grand danger. On commence à le comprendre, et l'on s'inquiète. L'éveil est donné. Des penseurs ont abordé l'étude du problème et tous réclament une prompte et radicale réforme. Les travaux sont nombreux.

Parmi les plus récents, nous remarquons celui de M. Dupanloup, évêque d'Orléans, intitulé : *Femmes studieuses et femmes savantes;* un livre de M. Ch. Le Hardy de Beaulieu, et deux articles publiés par M. André dans la *Revue positiviste* de 1868. — L'esprit de ces écrivains est différent, mais leur conclusion est la même. — C'est qu'en effet, à un semblable problème, il n'y a plus qu'une solution possible. Ce n'est plus sérieusement que l'on peut soutenir la nécessité de l'ignorance des femmes.

L'évêque catholique lui-même défend la cause du progrès. Il dépeint en termes éloquents le mal qui ronge la société, cet antagonisme des deux sexes, et il réclame un état de choses plus conforme aux idées de la société moderne.

C'est avec chaleur et conviction que M. Dupanloup soutient cette opinion qui est nôtre. Il est au moins étrange pourtant d'entendre des paroles si fortement empreintes de ce diabolique esprit progressif de notre siècle dans la bouche d'un évêque catholique? M. Dupanloup est-il aveugle ou veut-il s'abuser? Croit-il que l'instruction donnée aux femmes, comme il le demande, leur rendront jamais le pouvoir d'arrêter la marche de la civilisation et de ramener le sexe fort sous la domination de la religion romaine? Oublie-t-il que l'ignorance est le dernier rempart de cette religion, et que le jour où la science sera répandue dans toute la population, sa dernière heure sera bien près de sonner? Oublie-t-il que c'est sur les femmes seules et sur les ignorants que la main du prêtre s'appesantit encore, parce qu'il les retient enchaînés aux idées du passé, et ne prévoit-il pas que, le jour où elles comprendront, elles se révolteront contre cette oppression et donneront la main aux forces révolutionnaires?

M. Dupanloup, qui est un esprit distingué et clairvoyant, doit deviner les conséquences de la doctrine dont il s'est fait le chaleureux avocat. Aussi son livre n'est-il pas, croyons-nous, l'expression de sa pensée tout entière.

M. Le Hardy de Beaulieu aborde une question plus vaste que celle traitée par l'évêque d'Orléans. Il s'occupe de l'éducation de la femme appartenant aux classes élevées, — puisque classes élevées il y a, — et aussi de l'éducation de la femme du peuple.

Si l'éducation de la femme du monde est une éducation fausse et détournée de son véritable but, la cause de cette situation est due tout entière à l'influence des préjugés et des opinions enracinées dans les esprits par l'habitude et la routine. L'obstacle au progrès est ici un obstacle tout moral.

Digitized by Google

Le problème de l'éducation de la femme du peuple est entièrement différent et sa solution vient se heurter contre les obstacles résultant de notre organisation sociale; elle dépend de la solution de la question sociale. Comment donner une éducation intellectuelle et morale à des gens dont l'occupation incessante est de pourvoir aux nécessités les plus impérieuses de la vie? La femme du prolétaire qui devrait être une épouse, une mère, une femme de ménage, qu'est-elle autre chose qu'une ouvrière? Et peut-elle être autre chose, tant que son travail doit compléter l'insuffisance du salaire de son mari, tant que son travail est nécessaire pour empêcher sa famille de mourir de faim? — C'est à peine si les salaires du mari et de la femme, gagnés par un travail de douze heures, sont assez élevés pour éloigner la misère.

La femme ne pourra remplir sa vraie mission de femme, tant qu'elle sera condamnée au travail extérieur. Mais pour qu'elle puisse devenir mère de famille, quitter l'atelier, pour s'asseoir au foyer domestique, ne faut-il point que le travail de l'ouvrier soit équitablement rémunéré? Personne ne songera à le nier, la situation faite à la femme du peuple est une des causes du paupérisme.

L'homme est producteur. La femme, par une direction habile du ménage, doit créer l'ordre, assurer l'avenir, créer l'atmosphère morale de la famille, préparer la culture intellectuelle, soigner l'éducation des enfants. Tout cela n'est réalisable que par une réforme matérielle, économique, qui seconde la réforme morale.

M. Le Hardy de Beaulieu nous dit d'excellentes choses sur l'éducation de la femme du peuple. Il nous dépeint sous des couleurs riantes une famille d'ouvriers au xxe siècle. Mais il ne nous indique pas la voie pour passer du triste présent à ce brillant avenir. Cependant, il ne se fait point illusion sur la situation malheureuse actuelle. En lisant son chapitre II, 1re partie, et *l'Ouvrière*, de Jules Simon, auquel il nous renvoie, nous apercevons dans toute sa navrante tristesse cet état de misère auquel est condamnée la femme ouvrière.

Pour sortir de cet abîme, que nous conseille M. Le Hardy? L'instruction et l'économie. Amère et cruelle dérision! S'instruit-on quand on a faim? Économiser! Vertu facile à qui a de trop!

Et M. Le Hardy croit avoir tout dit. Il ferme les yeux pour mieux admirer son beau rêve, sa famille de prolétaires en l'an de grâce 1967.

Nous croyons, nous, qu'il y a autre chose à tenter. Pour faire participer tous les membres de la société à cet état de choses meilleur, que nous rêvons tous, il faut l'harmonisation des intérêts sociaux, l'équitable répartition des produits du travail, la suppression des priviléges et des sinécures. — C'est à l'étude de cette redoutable question qu'il faut se consacrer tout entier.

Digitized by Google

III

« En laissant de côté toute vaine considération de supériorité absolue, nous devons admettre que c'est l'homme, à cause de son aptitude aux idées générales, qui doit avoir la direction de la famille; c'est lui qui rendra plus efficaces les sentiments généreux de la femme en régularisant leur action et en en généralisant la portée. Quant à la femme, c'est en se laissant chérir, c'est en rendant agréable à l'homme la vie de famille qu'elle arrivera le plus souvent à exercer sur lui une influence salutaire. Qu'elle soit préposée à partager ses occupations, à comprendre, à recevoir, à discuter raisonnablement les conceptions générales suivant lesquelles il se dirige; qu'elle soit capable de s'intéresser à ses spéculations souvent plus ou moins abstraites, et que par l'intérêt qu'elle montre pour elles, elle l'excite à développer ses facultés les plus élevées (1) ! »

Voilà, en quelques lignes, posée et résolue toute la question.

C'est en comparant les facultés intellectuelles et affectives de l'homme et de la femme, en montrant la similitude de leur organisation et l'équation de leurs forces cérébrales, que l'on comprend leur véritable mission dans la société et dans la famille. C'est ainsi que l'on détruit cette idée, si répandue encore, et qu'on oppose à toute pensée de progrès : l'infériorité intellectuelle de la femme, et son incapacité scientifique.

La condamnation de la femme à une éternelle ignorance, son exclusion de tout un vaste domaine qu'on la déclare incapable d'aborder, sont la conséquence naturelle et logique des principes du vieux monde, qui dominent encore le nouveau. Mais cette condamnation n'est-elle pas au moins prématurée? Quand donc la femme a-t-elle pu prouver son intelligence, montrer son aptitude à la science? Vous l'avez tenue jusqu'ici dans l'ignorance, lui défendant d'apprendre, et maintenant, comme justification de votre système, vous invoquez cette ignorance même? L'exemple du passé et du présent ne peut donc fournir d'argument à la thèse de l'infériorité d'un sexe. Bien au contraire. Nous y voyons une nombreuse et brillante pléiade de femmes distinguées qui, abordant l'étude de toutes les sciences, même de celles qui avaient toujours été considérées, semble-t-il, comme un monopole exclusif de l'homme, ont montré que leur talent et leur intelligence n'étaient guère inférieurs à ceux des hommes du plus grand mérite.

Les sciences mathématiques, sciences positives par excellence, celles qui paraissent répondre surtout aux facultés intellectuelles de l'homme, sont cultivées avec succès en Amérique par un grand nombre de femmes, sont enseignées par elles dans les écoles et même dans des universités. L'exemple des Etats-Unis démontre aujourd'hui d'une

(1) Louis André. *Éducation des femmes*, Revue positiviste.

Digitized by Google

manière indiscutable l'universelle capacité de la femme pour l'étude de toutes les sciences. Les Américains, peuple essentiellement observateur et pratique, ont découvert que les femmes étaient admirablement douées pour l'éducation et l'enseignement. Les trois quarts des instituteurs américains sont des institutrices; et dans chaque famille il y a une institutrice assise au foyer, c'est la mère. Les institutrices enseignent la physique, la chimie, la philosophie, les mathématiques, aussi bien et peut-être mieux que ne le font les hommes.

La femme est certainement l'institutrice par excellence. Et les Américains, en découvrant cela, ont fait une grande et féconde découverte.

« La femme est patiente, elle est douce, elle est ferme. C'est elle qui fait des hommes, c'est elle qui donne à nos enfants du caractère et de l'honneur. Le maître d'école est souvent brutal; l'enfant, si c'est une nature volontaire, s'il a quelques velléités d'indépendance, se révolte, mais il ne se révolte pas contre une femme. Lorsqu'une femme lui dit qu'il est mal élevé, il baisse la tête (1). »

Gardons-nous de croire pourtant que si la femme a une intelligence au moins égale à celle de l'homme, ces deux intelligences soient semblables, et que par conséquent la femme doive être assimilée en tout à l'homme et remplir dans la société le même rôle que lui. Ne tombons pas dans le travers des partisans de l'*émancipation* absolue de la femme, qui rêvent pour celle-ci le droit de vote et d'éligibilité, qui veulent la voir siéger dans les assemblées politiques, se mêler aux affaires publiques, à l'administration de la cité, parler dans des meetings, ou bien exercer la profession d'avocat, de médecin ou d'ingénieur, et qui trouvent humiliant et étroit pour elle le cercle de la vie domestique.

Non, la place de la femme n'est point au forum ni dans les assemblées; le rôle qu'elle y jouerait ne convient ni à son esprit ni à son caractère. Sa place est au foyer domestique.

C'est que les facultés de l'homme et de la femme sont différentes, complémentaires. Leurs esprits sont faits pour se réunir en un tout, en une unité harmonique; et à raison de leurs facultés distinctes, ils ont aussi l'un et l'autre un rôle spécial. L'esprit de l'homme est plus spontané, plus ouvert aux abstractions. L'intelligence prédomine chez lui sur le sentiment; il est fait pour l'invention, la conception des choses, la création; il est fait pour l'étude et la recherche scientifiques; et aussi, grâce à sa force physique, pour le travail laborieux et incessant. C'est à lui à défendre la famille, à assurer son existence, son avenir; il se dévoue au bonheur des siens, mais sans oublier ni l'humanité ni la patrie! Il s'occupe des relations extérieures, de la vie politique, il se préoccupe du bonheur social; car, étendant son regard dans l'avenir, et autour de lui, il comprend que le bien-être de la nation et le bonheur de tous touchent de bien près au bonheur de la famille.

La femme est plus affectueuse, plus artiste; elle est plus soumise aux

(1) Ed. Laboulaye. *Les Écoles américaines. Les Femmes.* Discours.

Digitized by Google

influences rapprochées ; elle ressent plus vivement le contre-coup de tout ce qui l'entoure. Son esprit moins abstrait, moins créateur, est admirablement construit pour comprendre, pour retenir, pour modifier, pour expliquer et faire comprendre aux autres, aux enfants surtout, ce qu'elle a elle-même appris. Elle a l'instinct du bien et de la morale. Elle répand son influence autour d'elle par la bonté et la douceur. A elle la vie du foyer, la souveraineté dans la famille ; à elle le soin de créer et de conserver le bonheur pour les siens ; à elle l'éducation des enfants ; à elle la tâche glorieuse et difficile de faire des hommes et des citoyens. Sa mission est tout entière dans le sein de la famille ; elle est simple et occulte. Mais n'est-elle pas aussi grande que celle de l'homme, dont la sphère d'action s'étend à l'extérieur aux yeux de la société ?

C'est de la femme surtout que dépend l'avenir de la famille et de la société tout entière ; car elle est le guide et l'initiatrice de ses enfants, et nul ne peut la remplacer. Si l'État est intéressé à former des hommes instruits, honnêtes, dévoués, il est intéressé aussi à faire des femmes capables et vertueuses qui répandent leur salutaire influence dans la famille.

Grâce à l'accord de ces facultés diverses qui prédominent dans l'un ou l'autre sexe, qui viennent se compléter par l'union de l'homme et de la femme, la perfection humaine, résultant de la force qui naît de plusieurs éléments groupés, se trouve tout entière dans la famille, ce microcosme de la société. C'est dans la femme, qu'elle soit mère, épouse ou sœur, que l'homme trouve la force morale, le sentiment, la vertu. C'est par son appui qu'il se soutient, c'est près d'elle qu'il vient chercher de nouvelles forces, un nouveau courage pour la lutte qui est sa vie. C'est par le sentiment moral, par les affections du cœur que la femme est puissante sur l'homme. Sans elle, il se sent faible, et sa marche est incertaine : il n'est pas complet.

Dans le domaine moral, comme dans le domaine de l'intelligence, l'homme isolé est impuissant. L'homme peut être l'ami de l'homme, il ne peut être son soutien moral. Il ne peut y avoir entre eux une complète union de sentiment, comme il peut y en avoir de pensée. Dans le domaine intellectuel, cette union, nécessaire, indispensable à la vie existe en effet. On s'unit dans le travail industriel ou scientifique, ou politique. On se communique ses idées, on les discute ; on les critique, on redresse les erreurs commises ; et de cette union naît cette force étonnante qui produit toutes les merveilles d'invention et de travail que nous offre notre siècle. Moins la solidarité, moins l'association est grande, plus se manifeste l'impuissance humaine. Les peuplades sauvages, dont l'union est restreinte au groupe, sont livrées presque sans défense aux forces naturelles. L'homme seul tombe vite au rang d'animal. Séparé du commerce de ses semblables, il perd pour ainsi dire le sens intellectuel. Mais si l'intelligence s'étend, le sentiment se concentre. La force que l'homme ne pouvait trouver ni en lui ni chez ses semblables, il la trouve dans une femme, qui lit dans

Digitized by Google

ses pensées, qui le comprend, le devine, qui devient pour lui une conscience extérieure. Cette femme sera sa mère, tant qu'il sera jeune; ce sera son épouse plus tard. Mais pour remplir ce rôle, dit M. Dupanloup, en même temps que bonté, tendresse, patience, il faut raison, réflexion, bon sens, lumière; donc il faut l'instruction réelle, l'étude attentive, l'éducation sérieuse.

IV

L'éducation des jeunes filles, qui se fait pour la plupart d'entre elles au couvent — heureuses celles qui ont reçu les leçons d'une mère intelligente! — est aujourd'hui restreinte dans des limites tellement étroites qu'elle ne fait que leur donner un vernis brillant qui leur tient lieu de science, et qui cache à grand peine une triste et déplorable ignorance. On leur donne des notions générales, on leur fait effleurer rapidement quelques études légères; on leur apprend l'orthographe, l'usage de leur langue maternelle, beaucoup d'arts d'agrément.

Le but de cette éducation est de faire briller les jeunes filles un instant dans le monde. Aussi leur apprend-on tout ce qui pourra leur donner cet éclat. — Elles doivent se contenter de cette instruction frivole et superficielle. Il leur est défendu, sous peine de ridicule, de s'occuper de choses sérieuses, de continuer l'étude de ces sciences, sur le seuil desquelles on les arrête. Elles peuvent causer autant qu'elles le voudront, mais à condition de ne rien dire. Et si par hasard, grâce à une intelligence active et curieuse, elles ont appris quelque chose de plus que ce qui était contenu dans le programme du pensionnat, il leur est défendu de le montrer, et de prouver qu'elles peuvent parler raisonnablement et avec quelque bon sens sur des matières littéraires ou scientifiques.

De cet étroit horizon intellectuel que l'on veut bien leur découvrir, on a soin de ne leur montrer que le côté étroit, mesquin, matériel des choses. — Si on leur apprend des arts d'agrément, on ne leur parle ni d'art, ni d'esthétique, ni de sentiment. On leur donne le mécanisme et on leur cache ce qui peut élever leur esprit. — La musique, on la leur abandonne entièrement à condition qu'elles n'y cherchent pas l'idée et qu'elles se contentent d'y perdre leur temps.

On oublie qu'il y a en elles une intelligence à cultiver, à élever, à ennoblir, un jugement à former, un sens artistique à développer, un caractère à diriger. On ne songe pas à leur apprendre leur mission et leurs devoirs dans la vie. — On se contente de leur dire qu'après leur sortie de pension, leur éducation sera terminée — cette expression présomptueuse fait partie du langage ordinaire — qu'elles entreront dans le monde et qu'elles devront être aimables et savoir briller. C'est avec les notions générales et insuffisantes qu'elle a acquises en pension que la jeune fille revient dans la famille, voit le monde et entre pour ainsi dire dans la vie sociale. Dès ce moment, elle n'ouvre plus un livre, elle

Digitized by Google

ne cherche plus à étendre ses connaissances. Elle connaît l'orthographe et parle correctement le français; elle chante, danse et joue du piano; elle sait un peu d'histoire et un peu de géographie. C'est tout. Le reste ne compte pas. Le vaste et inépuisable champ de l'activité intellectuelle et artistique dont la culture remplit la vie de l'homme, elle ne le connaît point.

Du jour de sa sortie de pension au jour de son mariage, la vie de la jeune fille ainsi élevée est toute mondaine et toute frivole. Incapable d'une étude sérieuse, qui d'ailleurs lui est défendue par les mœurs, elle donne tous ses soins à sa toilette qui devient sa grande préoccupation. Elle court de fête en fête, de bal en bal; elle ne rêve que joies et plaisirs. Sa vie ne contient plus de place pour les pensées sérieuses d'étude et de travail, pour l'éducation du sentiment et du caractère.

V

Quelles sont pourtant les préoccupations, et quelle est l'activité de l'homme, pendant que la jeune fille s'abandonne à son heureuse et insouciante vie? Une application d'esprit sans relâche et les nécessités du travail l'absorbent presque en entier. Entraîné dans son existence active et extérieure, il resserre forcément la place consacrée aux choses légères, auxquelles se complaît l'oisiveté de la femme. Des études sérieuses et étendues l'ont habitué à des conceptions générales, ses affections ne se bornent pas aux liens de la famille. Il aime le travail, il aime son œuvre, il désire se perfectionner et s'instruire. Son sentiment le pousse vers la science, vers l'art, vers les pensées abstraites. Il consacre une partie de ses soins, de ses préoccupations aux intérêts publics, il s'intéresse à la vie de l'humanité, de la patrie. Sa vie intellectuelle se manifeste dans le plus vaste domaine et il y trouve les plus pures jouissances.

Tel est l'homme instruit et laborieux.

Il y a aussi l'oisif, le désœuvré, ce triste jeune homme dont la vie se passe en dissipations et en folies, au club, au champ de courses et dans les salons, le viveur ignorant et bête. Pour celui-là il n'existe point de vie intellectuelle, de sentiments nobles, de plaisirs élevés. — Cette variété humaine est un triste produit de notre société anarchique et c'est peut-être le peu d'influence morale et d'ascendant de la mère et la frivolité féminine qui la perpétuent à la honte de la civilisation.

La jeune fille dont nous connaissons l'éducation et les habitudes, munie de son mince bagage scientifique, se marie bientôt à un homme qu'elle connaît peu. Elle est heureuse. Sans regret, mais sans crainte pour l'avenir, elle quitte la vie frivole de sa jeunesse pour entrer dans une vie dont elle ne prévoit ni les charges, ni les devoirs. Le mariage, son rêve de jeune fille, devenu aujourd'hui une réalité, se présente à son esprit sous cette image riante, sous cet aspect de félicité et de bonheur, que son imagination lui a fait concevoir. — C'est moins le mari qu'elle aime que le mariage et c'est la crainte du célibat, la terreur de rester

Digitized by Google

vieille fille, qui est définitivement repoussée. La voilà donc la jeune fille d'hier, devenue la compagne, le soutien, l'amie de cet homme qui est son mari, la voilà maîtresse de maison, la voilà bientôt mère de famille. La responsabilité commence, elle a charge d'âmes. La vie, sérieuse, remplie de luttes, de travaux, semée d'obstacles, de joies aussi, s'ouvre pour elle. Un monde nouveau, dont elle ne soupçonnait pas l'existence s'offre à ses yeux étonnés. Qu'elle est mal préparée à remplir la mission qui lui est dévolue!... Si elle est intelligente, elle comprendra la grandeur et l'importance de cette mission. Heureuse si elle sait vaincre le trouble dont la saisit cette découverte, si elle reconnaît qu'il faut chasser ses rêves de jeune fille, et si elle s'abandonne avec courage et bonne volonté aux conseils et à l'appui de son mari, pour rattraper le temps perdu de sa folle jeunesse.

Le mari, s'il est intelligent et instruit, aimant et bon, soutiendra sa femme dans cette lutte; il la conduira dans une voie meilleure. Il lui fera comprendre la vraie poésie, le vrai bonheur de la vie et saura rejeter loin de son imagination les idées fausses que lui a fournies son éducation incomplète. Mais si, au lieu d'amour et de bonne volonté chez sa femme, le mari ne trouve, sous le brillant vernis qui l'a séduit, que sottise et ignorance, il perdra vite ses illusions et s'apercevra qu'entre sa femme et lui il ne peut y avoir aucune sympathie de goûts, ni de sentiments ni de pensées. Bientôt il ira chercher ailleurs cette vie intellectuelle qui lui manque au foyer domestique et dont il a besoin. Il ira retrouver ses amis, il s'absorbera dans ses livres et dans les affaires publiques. L'épouse ne sera plus qu'une femme de ménage et la maison conjugale, qu'une hôtellerie.

La jeune femme de son côté trouve son mari grave, sérieux et froid; elle le voit s'occuper de choses qu'elle ne comprend pas et dont l'aridité l'effraie. — Elle se sent étrangère à ses études, à ses goûts, à son activité. C'est après quelques mois d'amour, pendant lesquels on semblait n'avoir qu'un esprit et qu'un cœur, que les jeunes époux s'aperçoivent qu'en réalité tout les sépare et qu'ils ne se comprennent pas.

Si la femme est intelligente et courageuse, si elle aime son mari, elle voudra occuper dans son affection une place plus large qu'un simple attrait du cœur. Elle voudra renverser la barrière qui la sépare de lui, et partager sa vie intellectuelle. Mais si la femme ne sait point prendre une semblable résolution, elle sentira bientôt que son union n'est qu'une union imparfaite; que son mari ne lui appartient qu'en partie; qu'il se laisse distraire involontairement par des préoccupations qu'elle ne peut partager. Dès ce moment, malgré l'amour, le mariage n'existe plus; il n'y a plus qu'une vie commune, une société d'intérêts; un veuvage anticipé pour la femme, comme le dit Moke; *une séparation d'esprit*, pour emprunter l'expression de M. Dupanloup. La femme tombe alors dans l'ennui, et comme sa vertu la défend du mal, elle renferme son activité dans les soins étroits du ménage, dans la dévotion, dans la toilette, ou dans les distractions d'une vie exclusivement mondaine.

Digitized by Google

Si un des obstacles à l'union conjugale est dans l'éducation sociale de la femme, un autre non moins grand se trouve dans la différence des idées religieuses, dans l'antagonisme entre le dogme sous lequel la femme reste humblement courbée, et l'esprit scientifique et philosophique qui affranchit l'âme de l'homme. La femme est attachée au passé et à ses traditions; l'homme est impatient du progrès et a les yeux tournés vers l'avenir. De là une source de dissentiments, de discordes. — Le mari doit cacher ses opinions et se garder d'en parler, au risque de voir sa femme s'attrister, s'éloigner de lui, le regarder avec horreur. C'est en vain qu'il essaye de lui communiquer ses idées, de la convertir à ses convictions. Il trouve une intelligence pénétrée de doctrines religieuses qui lui oppose une passive résistance. Il abandonne donc ses sujets favoris, il évite toute conversation ou toute lecture qui blesse la foi de sa compagne. Mais bientôt lui-même devient l'objet d'attaques incessantes, d'abord timides, détournées, puis fermes, énergiques. — On exige de lui le sacrifice de ses habitudes, de ses relations; puis on lui impose telle pratique insignifiante, puis telle autre et telle autre encore. On le prend par la ruse, par la douceur, par la prière, ou par l'ordre. — Et dans cette lutte, la femme se sent appuyée par le prêtre et par sa mère. Le mari, lassé plutôt que vaincu, fatigué d'une résistance inutile, aspirant à la paix et au repos, sentant l'influence chaque jour grandissante de ces forces occultes qu'il devine, finit par céder et consent à des pratiques tout au moins extérieures.

VI

L'éducation des femmes, toute faite en vue du monde, ne leur a pas appris à connaître les nécessités du travail. Elles ne l'ont jamais connu; elles ne veulent pas que d'autres le connaissent. Leurs idées et leurs préoccupations de jeunes filles les suivent souvent après le mariage et elles ne peuvent alors se résoudre à l'activité sérieuse qu'exige leur nouvelle condition.

La jeune femme ne songe le plus souvent qu'aux plaisirs qui remplissaient sa vie de jeune fille. — Elle entraîne son mari dans les bals, les fêtes, les soirées, les voyages, sans lui donner le temps nécessaire à ses travaux. — La vie de famille lui pèse et l'ennuie. Elle ne comprend pas les distractions que son mari cherche dans l'étude et la lecture; à plus forte raison ne peut-elle les partager. Elle reste indifférente aux actes de sa vie politique, de son existence extérieure. — Si elle a de l'adresse et de la séduction, elle finira par l'entraîner dans son existence brillante et mondaine, par lui ôter le goût et le désir des occupations sérieuses et l'arracher à ses devoirs d'homme et de chef de famille.

Plus tard, quand elle aura des enfants, cette femme leur enlèvera le goût du travail comme elle l'a enlevé à son mari. Elle entravera leurs études, pour leur procurer des plaisirs, des distractions incessantes, et par cette influence de chaque jour, en les convainquant que l'étude ne

Digitized by Google

sert à rien, qu'on a toujours le temps d'apprendre ce qui est absolument nécessaire, elle fera de ses enfants des hommes et des femmes inutiles.

C'est grâce à cette influence de la femme que nous voyons se maintenir et se développer cette société aristocratique, vivant dans le luxe et la paresse, égoïste, avide de richesses, et dépourvue de tout sens moral, qui est la honte de notre siècle.

Si nous voyons autour de nous tant de jeunes gens sans instruction, sans culture morale, mais aux dehors brillants, vivant dans l'oisiveté, qui voudraient dominer le monde des travailleurs et qui s'efforcent d'imposer leurs tristes habitudes à la foule des imbéciles qui les admirent, n'est-ce point encore à l'éducation de la femme que nous le devons? Les désœuvrés disparaîtraient immédiatement d'une société où la femme distinguée, armée de toute sa puissance morale, leur ferait honte de leur inutilité?

Elle pourrait si facilement, si elle le voulait, faire pratiquer et honorer le travail, en donner elle-même l'exemple. Par sa douce influence dans la famille, elle le rendrait général, en lui réservant estime et admiration. Quelle belle réforme sociale accomplie que l'oisiveté vaincue et chassée de la société par la femme! quel changement dans les mœurs, que de problèmes redoutables simplifiés, presque résolus! Mais il faudrait pour cela que l'éducation des femmes comprît l'enseignement des principes et des vertus de la société démocratique, des devoirs de l'homme, vis-à-vis de ses concitoyens, vis-à-vis de l'humanité. Il faudrait qu'on leur montrât la nécessité du travail et qu'on les prémunît contre le désir du luxe. Ici encore la tendance de l'enseignement est contraire à la raison. Grâce aux idées acquises au couvent, aux goûts dispendieux, au désir de toilette, aux rêves de grandeur, que de femmes n'ont pas entraîné, par de folles exigences, la famille dans une ruine que le mari laborieux s'efforçait en vain de prévenir.

VII

En condamnant la frivolité des femmes de notre société, nous ne songeons certainement pas à condamner toute distraction, tout plaisir. — Il ne faut supprimer ni fêtes, ni concerts, ni bals; tout cela doit avoir une place dans la vie, surtout dans une vie active. Il ne faut point que le sérieux prenne dans notre temps une place exclusive; notre idéal n'est pas une société d'hommes affairés, graves et absorbés. Ce qu'on appelle la vie du monde, est un élément indispensable de la vie individuelle, comme elle est un élément d'une société démocratique. Mais de nos jours, le monde est trop essentiellement frivole, car ce sont les femmes qui lui donnent son caractère. Avec des femmes distinguées et intelligentes, le monde deviendra un élément de distraction utile; il sera un instrument de progrès et d'amélioration; il perdra son caractère de sotte légèreté, tout en restant gai, spirituel, enjoué.

« Le salon, arrivé à une certaine perfection, adoucit les rapports

Digitized by Google

sociaux, donne un certain charme à la vie, favorise la politesse, aiguise l'esprit, est un grand instrument de civilisation. Il est certain que les idées en passant de la science dans les salons s'y popularisent, s'y discutent, y deviennent pratiques. Les idées nouvelles s'y essayent sous la forme de paradoxe; les idées anciennes sont forcées de chercher des raisons et n'y sont pas protégées par la seule autorité. La maison est un principe conservateur et traditionnel; le salon est un instrument démocratique. » (Janet.)

Si l'art de la conversation, est aujourd'hui perdu, la faute en est aux femmes. Ce sont elles qui la dirigent et l'animent. Et tant qu'elle resteront renfermées dans les limites étroites de leur science de pension, la conversation ne pourra s'élever. Quand elles seront instruites, quand elles auront vaincu le préjugé, elles prendront l'influence et donneront le ton. Elles sauront alors amener à elles et retenir les hommes instruits et sérieux, et la vie du monde sera transformée.

Aujourd'hui la mésintelligence est telle entre les deux sexes, qu'à peine réunis, ils se séparent pour se grouper. Dans les salons, les hommes se tiennent d'un côté et entament, non la conversation, mais la discussion politique; les femmes assemblées entre elles, causent de toilette.

VIII

Si maintenant l'on se demande quelle devra être cette éducation nouvelle, quelles seront les facultés de la jeune fille qui devront être particulièrement cultivées, quelles sciences elle devra étudier et d'après quelle méthode, nous reconnaissons que la question est difficile, et nous ne pouvons songer à l'examiner ici dans tous ses détails.

Cette éducation devra naturellement être dirigée d'après d'autres principes que l'instruction de l'homme. Sa raison d'être sera précisément la mission future de la femme, comprise et étendue, idéalisée comme nous venons de l'indiquer dans la nouvelle famille démocratique. Cette éducation ne devra pas spécialiser ses facultés dans un but professionnel, car sa destinée n'est pas d'exercer une profession, mais de dominer au centre de la famille et d'enseigner. Une fonction pourra sans doute être exercée par elle dans telles circonstances données, si elle n'a point de famille, si elle doit remplacer son mari absent ou incapable, si les nécessités de la vie la forcent au travail extérieur; mais alors les connaissances sérieuses et étendues qu'elle aura acquises dans la jeunesse, et qu'elle n'aura jamais cessé d'approfondir, lui permettront d'appliquer rapidement son intelligence et son activité à la besogne spéciale que lui imposeront les événements.

L'instruction de la jeune fille devra être aussi générale et aussi étendue que possible; elle devra être toujours faite en vue de développer et d'élever son intelligence et son goût. Elle ne restera étrangère ni aux sciences, ni à l'histoire, ni à la philosophie, ni à l'art, ni à la littérature

Digitized by Google

nationale et étrangère, ni surtout à l'économie sociale et à la philosophie morale et humanitaire.

Avec une éducation générale, basée sur des principes scientifiques, et conduite d'après une méthode positive, toujours faite en vue des devoirs de l'épouse et de la mère, en vue de la femme qui sera l'amie et la compagne, le soutien de son mari, de la mère qui sera l'institutrice, le guide de ses enfants pendant leur jeunesse, et pendant toute leur vie leur conseillère et leur confidente, avec une telle éducation, la femme ayant développé toute la richesse de sa nature morale, saura remplir dignement et avec distinction sa grande et belle mission de bonheur et de progrès ; avec une telle éducation, elle se sentira la force d'aborder toujours les sujets d'études qui conviendront à ses facultés, à ses goûts, à sa position sociale, et qui seront la préoccupation des siens.

Cette femme ne dira jamais, comme on le dit aux portes du couvent : mon éducation est finie. Elle ne croira pas qu'après dix-huit ans il ne lui est plus permis d'ouvrir un livre sérieux, de prendre intérêt aux sciences ou à l'histoire, d'acquérir quelque talent artistique. Elle comprendra que le savoir humain est chose si vaste qu'une vie entière ne peut suffire à tout connaître et qu'il est pédant et présomptueux de dire : Il ne me manque plus rien.

IX

On se figure difficilement quel puissant et remarquable essor la nouvelle éducation et la nouvelle vie de la femme est capable de donner au progrès.

Nous disions, en commençant, que notre société est partagée en groupes hostiles qui suivent des voies divergentes. « Il y a entre autres en France, dit spirituellement Laboulaye, dans un discours sur les femmes américaines, deux peuples différents très-reconnaissables, parce qu'ils ne sont pas habillés de même, dont l'un domine en apparence et dont l'autre est très-soumis en apparence aussi. » De ces deux peuples, la nouvelle éducation n'en fera plus qu'un.

Cette première union sera une première étape qui conduira petit à petit et successivement à l'harmonisation des autres groupes.

Nous n'en citerons qu'un exemple :

Grâce à l'instruction insuffisante des femmes, à la direction toute mondaine donnée à leur esprit, la plus dédaignée aujourd'hui des fonctions sociales, la plus belle et la plus estimée, espérons-nous, dans l'avenir, l'agriculture est interdite aux hommes instruits. L'agriculture, délaissée, méprisée, abandonnée aux mains de paysans ignorants, se traîne péniblement dans la voie de la routine, alors que l'industrie et la science, étendant sur le monde leurs bras puissants, produisent des merveilles et transforment les conditions de la vie. D'un côté, force, vigueur, énergie, progrès ; de l'autre, langueur, affaissement, atonie. Pourquoi ? C'est que les hommes intelligents et instruits dirigent l'in-

Digitized by Google

dustrie, tandis qu'ils sont étrangers à l'agriculture. C'est que toutes les forces vives de la nation se portent vers l'industrie et abandonnent l'agriculture.

Et quoi donc éloigne l'homme instruit de l'agriculture vers laquelle le portent peut-être ses goûts? La crainte de la solitude et de l'ennui, de la mort intellectuelle. Plus l'homme est intelligent et capable, plus la vie sociale est un besoin pour lui. La campagne ne l'appellera que quand il n'y verra plus un désert. Et il en sera ainsi quand il aura une femme qui partagera ses études, qui connaîtra ses pensées, qui s'associera à toutes ses préoccupations, et prendra sa part à la vie active; il en sera ainsi quand il trouvera autour de sa ferme, dans le canton, sinon dans la commune, des hommes comme lui, de sa classe, qui le comprendront, qui lui constitueront cette société dont il ne peut se passer. Quelle est la femme qui pourrait maintenant ou voudrait songer à une existence si calme, mais si contraire à ses goûts mondains? — Quelle est la femme frivole et ignorante, qui seule avec son mari et ses enfants, au milieu des champs, dans une ferme écartée, ne se sentirait pas abandonnée et ne se consumerait pas d'ennui?

La femme distinguée constituera cette vraie famille, puissante par sa propre force et qui est l'image en petit de la société, cette famille patriarcale qui fait la puissance civilisatrice du monde. C'est grâce à ce lien de famille que l'anglo-saxon pénètre dans les solitudes du désert et fait reculer devant lui la barbarie et la nature sauvage, dans les immenses plaines de l'Amérique. C'est grâce à ce manque de spontanéité, à son éducation entravée, que le Français s'étiole et meurt quand il est emporté loin de ce foyer ardent, de ce centre singulièrement attractif qui s'appelle Paris.

Quel rôle important une femme distinguée pourrait jouer dans une exploitation agricole! L'agriculture n'est point chose si vulgaire qu'on aime à se le figurer. Bien au contraire, c'est un véritable art et il en est peu qui offrent un plus vaste champ à l'activité de l'esprit. La direction d'une ferme est un véritable gouvernement dans lequel une large place est réservée à la femme.

« A ne considérer que le domaine de l'intelligence, tout le monde reconnaîtra qu'aucune profession ne peut récolter des satisfactions aussi variées et aussi durables, par toutes les saisons, sous tous les climats, sur tous les sols. L'agriculture moderne n'est plus en effet, un métier de routine et d'opérations manuelles; elle est devenue un art, elle se dirige d'après des règles déduites de la science, et la théorie éclairant et guidant la pratique, restreint de plus en plus la souveraineté de l'empirisme. Quelle est l'industrie, quel est le commerce qui puisse grouper autant d'applications de la chimie, de la physique, de la minéralogie, de la mécanique, de la météorologie, de la botanique, de la physiologie, de la comptabilité, de la science administrative et de la législation (1)? »

(1) *Du rôle de la femme dans l'agriculture.* Magasin pittoresque.

Digitized by Google

Et en dehors de la ferme, que d'occasions se présentent pour l'homme et la femme instruits d'initier à la civilisation cette rude population des champs, encore si ignorante, si lourde, si misérable, et de la rendre capable d'apprécier ces mille jouissances de la vie auxquelles sa rudesse native la rend étrangère. Mais encore une fois, cette vie de campagne, remplie par le travail, l'étude et les joies de la famille, égayée par les bonnes relations de voisinage et les visites des amis de la ville, n'est possible pour les hommes instruits que s'ils trouvent dans leurs femmes des compagnes intelligentes, actives et dévouées.

X

Pendant que nous en sommes encore, en Belgique et en France, et surtout en France, à discuter cette question vitale de l'éducation des femmes, les nations germaines et anglo-saxonnes ont déjà réalisé la réforme et c'est ce qui donne à ces peuples leur grande puissance morale. En Allemagne, la nation tout entière, depuis la noblesse jusqu'aux classes ouvrières, a atteint un état de développement que nous soupçonnons à peine, n'en déplaise à ceux qui prétendent aujourd'hui que l'Allemagne n'a prouvé sa supériorité que par les canons Krupp. L'instruction obligatoire n'y existe pas seulement pour les garçons, mais pour les filles. Les établissements d'enseignement destinés à ces dernières sont aussi nombreux et aussi bien organisés que ceux destinés aux premiers. Elles n'ont point, il est vrai, d'universités qui leur soient spécialement destinées, mais elles ont des écoles moyennes supérieures qui correspondent aux Lycées, aux Athénées et aux *Realschulen*. Grâce à l'esprit cultivé des femmes, et à leur sentiment moral, la famille allemande est forte, laborieuse, unie. Et c'est elle qui fait la grandeur de la nation. Grâce aux femmes encore, les classes moyennes des villes émigrent à la campagne, l'agriculture est progressive et honorée, et il n'existe pas cette scission, si déplorable, si fatale à la nation, entre les paysans et les citadins. Tout cela contribue à développer et à répandre les idées et à faire du peuple allemand un peuple franchement démocratique, toujours n'en déplaise à ceux qui s'arrêtent aux apparences et attendent la lumière des races latines.

En Angleterre, malgré des institutions politiques différentes, nous trouvons les mêmes mœurs, et aussi la même force.

Mais c'est en Amérique surtout que la femme occupe une place élevée et a une influence marquée dans la société. Préparée par de fortes études, c'est elle qui presque seule fait l'éducation des enfants. Les trois quarts des chaires dans les écoles sont occupées par des institutrices, et on songe à augmenter la proportion.

« En Amérique, nous dit Laboulaye, hommes et femmes ne forment point deux populations qui ne s'entendent point, et cela par une raison toute simple, c'est qu'on a les mêmes idées, les mêmes convictions,

Digitized by Google

qu'on a été élevé ensemble. On on a eu les plus grands exemples dans la guerre de sécession, une guerre sans pareille dans l'histoire. »

Aussi le respect de la femme est comme une religion du peuple. Une Américaine peut traverser seule tout le territoire des Etats-Unis sans avoir à craindre le moindre outrage, la plus légère injure.

Cela suffit pour donner la mesure de la force morale d'une nation.

XI

Chez nous, le mal est grand. Malgré l'alarme donnée par des écrivains clairvoyants, malgré des tentatives isolées, malheureusement trop rares, faites pour s'affranchir du joug des habitudes, l'idée de la réforme n'a pas pénétré encore dans les esprits. C'est que rien n'est plus tenace et plus résistant que les habitudes sociales. C'est qu'il n'est pas de plus dur esclavage que celui de la routine et des opinions du monde.

Nul obstacle matériel, nulle question économique ne vient entraver ici le progrès. La propagande doit être toute morale et le succès sera assuré par une incessante action qui tienne les esprits en éveil et par la victorieuse influence de l'exemple. Le petit nombre de femmes distinguées et instruites que l'on rencontre aujourd'hui, auront cette gloire d'être les initiatrices du mouvement des esprits qui réalisera enfin, et bientôt, espérons-le, chez nous comme en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, la réforme de l'éducation des femmes.

Ces femmes-là fonderont d'heureuses familles. Aussi quel bonheur a le droit de rêver l'homme qui rencontre une de celles-là, qu'il pourra aimer d'un amour profond, qui sera pour lui une amie, une compagne de ses travaux, avec qui il réalisera une union intime de cœur et d'intelligence !

MAURICE VAN MEENEN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

Iphigénie en Tauride, pièce en cinq actes, par Gœthe, traduite en vers français et précédée d'une étude, par A. Legrelle. — Paris, 1870, in-18.

On a fait remonter à 1776 la première intention de Gœthe de composer une *Iphigénie;* ce qui est certain, c'est qu'*Iphigénie en Tauride* ne fut commencée par lui qu'au mois de janvier 1779. A cette époque il avait 30 ans, et s'était déjà fait connaître par deux œuvres importantes et d'un caractère tout opposé, le drame romantique, pittoresque et réaliste de Goetz de Berlichingen (1773) et le roman psychologique et passionné de Werther (1774), ce tableau des maladies de l'imagination dans notre siècle, comme l'a qualifié Mme de Staël. Dans son *Iphigénie* au contraire, il allait nous donner une œuvre pleine de charme, de clarté et de grandeur idéale, revêtue d'une forme rappelant la simplicité antique. La première mention de cette pièce est du 14 janvier 1779 (dans une lettre de Gœthe à Mme de Stein). Le 28 mars, elle est achevée et le 6 avril elle est jouée à Weimar devant le duc. Gœthe remplit lui-même le rôle d'Oreste, l'actrice Corona Schrœter, celui d'Iphigénie et Constantin, le frère du duc, celui de Pylade; à la troisième représentation, le 12 juillet, le duc en personne prend possession du rôle de Pylade à la place de son frère. Par une coïncidence assez curieuse, c'est pendant cette même année 1779, que Gluck couronnait sa carrière lyrique par son chef-d'œuvre d'Iphigénie en Tauride.

La pièce de Gœthe n'était encore qu'en prose; mais l'année suivante, Lavater en emporte une copie écrite en vers. A la fin de 1780, Gœthe entreprend d'en remanier complétement le style en ramenant d'abord à la simple prose sa première ébauche; il voulait donner plus d'harmonie au langage. Il poursuit ce remaniement en 1781; deux ans plus tard, Wieland entend la lecture de l'*Iphigénie* sous sa nouvelle forme et il prend cette prose cadencée pour des vers iambiques. Il s'agissait pourtant encore de soumettre aux règles de la prosodie ce troisième manuscrit. Gœthe s'en

Digitized by Google

occupe pendant l'été de 1786; mais il part subitement pour le pays où les citronniers fleurissent, pour le pays de Mignon, et c'est de Rome enfin qu'il annonce, en janvier 1787, à ses amis de Weimar, que son travail est terminé. Il avait élevé son monument; il était débarrassé de « la douloureuse gestation de sa chère fille. »

Le sujet de l'*Iphigénie en Tauride* de Gœthe est bien simple. Iphigénie, sauvée de la mort et transportée en Tauride pour y devenir prêtresse de Diane, a opéré par son influence sympathique une sorte de révolution morale chez les Scythes; les sacrifices humains en usage auparavant chez eux pour tous les étrangers abordant dans leur presqu'île ont été suspendus. Le roi Thoas, privé de son fils unique tué à la guerre, veut s'unir à la triste exilée et persiste dans son dessein, même après avoir appris qu'elle descend de la lamentable famille des Atrides; mais repoussé dans ses vœux, il ordonne que l'antique coutume soit rétablie et qu'elle soit appliquée à deux étrangers dont on vient de s'emparer et qui s'étaient cachés sous un roc du rivage. Ces deux étrangers sont Oreste et Pylade. Ils sont reconnus par Iphigénie, qui parvient à soulager son frère des remords qui le poursuivent. Pylade cherche par ses artifices à sauver son ami du sort qui l'attend, à entraîner Iphigénie avec eux et à enlever en même temps la statue de Diane. Iphigénie semble d'abord disposée à exécuter ce plan d'évasion, et à ne se préoccuper que du salut de son frère. Mais bientôt la droiture de sa conscience se réveille et l'empêche de se résoudre à tromper Thoas, son généreux bienfaiteur. Elle lui avoue toute la vérité. « Thoas finit par céder au suave ascendant de cette pureté virginale et persuasive » et laisse partir les deux amis avec Iphigénie. « Auprès d'une telle fable, dit Patin dans ses *Etudes sur les tragiques grecs*, celle d'Euripide est presque un imbroglio. »

Ce nom d'Euripide nous amène à signaler une erreur qu'ont semblé partager plusieurs critiques, c'est que Goethe, en composant son *Iphigénie*, avait voulu se borner à nous donner une imitation du théâtre grec. Cette erreur, M. Legrelle la relève avec raison. « Goethe, dit-il, n'a voulu qu'écrire une apologie dramatique, une sorte d'hymne approprié à la scène en l'honneur de la femme. L'excellence et la vertu souveraine de la douceur féminine, tel est le thème de l'action et tout l'attrait du drame. » Et plus loin il développe cette idée. Il nous montre Iphigénie luttant contre la barbarie humaine, en atténuant sensiblement, au seul contact de sa sérénité affable et prévoyante, la rudesse immémoriale des sujets de Thoas, en faisant suspendre les sacrifices humains et respecter la vie humaine, en insinuant le goût de la douceur et l'amour de la paix, en faisant rêver mariage et famille à Thoas lui-même; puis luttant contre la barbarie divine, en essayant de guérir son frère Oreste, l'instrument et le représentant de la fatalité antique, et en apportant le calme dans cet esprit agité par les furies; luttant enfin contre elle-même, en résistant aux conseils astucieux de Pylade, et en plaçant la dignité de sa conscience et son devoir, au-dessus de son salut et de celui des siens.

Digitized by Google

« Les luttes les plus sublimes, ajoute M. Legrelle, ne sont-elles pas précisément celles qui se livrent dans l'arène étroite et obscure, tant qu'on voudra, mais étrangement noble et féconde de la conscience? » Du reste, la thèse si ingénieusement soutenue par le nouveau traducteur, l'est également, comme il le prouve, par la critique allemande et il suffit de lire les citations qu'il nous donne de MM. Rosenkrantz, Viehoff, Schoell, Julian Schmidt, pour s'en convaincre. L'*Iphigénie en Tauride* de Goethe n'est donc pas plus grecque que l'*Iphigénie en Aulide* de Racine. « Il était assez invraisemblable, c'est M. Legrelle qui parle, qu'un homme de la valeur de Goethe eût cherché à faire un pastiche et à lutter d'exactitude psychologique avec la tragédie grecque. Le plus puissant génie du monde ne réussira jamais à se déprendre de lui-même et de son temps, au point de se transmettre, d'une manière correcte, dans la vérité absolue d'une civilisation qui n'est plus. » Mais « si la pièce allemande n'est pas grecque par le fond, elle l'est au moins et presque irréprochablement par la forme. Et encore convient-il de faire une réserve pour ce qui est des sentiments. Il y a en eux une telle dignité, une telle proportion d'idéal, un vague si large et si philosophique, qu'en somme ils semblent éternels, parce qu'ils sont tout à fait primitifs. »

Un autre reproche contre lequel M. Legrelle cherche à défendre l'*Iphigénie* de Goethe, c'est celui de froideur, d'absence d'intérêt, d'ennui, et il le fait en très-bons termes. Qu'on en juge par sa conclusion : « Ah! certes, lorsqu'un public a pris l'habitude, dans ses pièces à la mode, de trouver au quatrième acte l'émotion réglementaire de la tentative de crime prévue par l'art. 332 du Code pénal, certes, il ne faut pas trop s'étonner que ce public trouve un peu languissante une action dramatique où des figures légendaires viennent traiter dans une langue divine des plus hautes questions humaines. Heureux seulement et bien heureux, qu'on nous permette de le dire, le peuple privilégié où ce n'est pas la foule qui abaisse le poète jusqu'à elle, mais où c'est le poète au contraire qui élève la foule jusqu'à lui! »

Si la pièce de Gœthe a prêté le flanc à la critique sous certains rapports, il est du moins un point sur lequel tout le monde semble d'accord, c'est l'incomparable beauté de la forme. « Aussi longtemps, dit M. Legrelle, que l'on considérera le génie grec comme le génie même de la sobriété forte et austère, de la dignité naturelle et sereine, il faudra reconnaître que l'*Iphigénie en Tauride* est grecque par le style, car toutes ces rares qualités se retrouvent à chaque pas dans ce langage à la fois mâle et familier..... Que de vers charmants dans la pièce forment de véritables petits bas-reliefs, tout prêts à prendre vie! que de tirades même qui semblent toute une frise! On a dit bien souvent que les beaux vers étaient faits avec de l'or pur : ceux-ci sont évidemment taillés, ciselés dans le marbre le plus fin. Il semble qu'on parcourt une collection de débris antiques... On n'a peut-être pas l'hellénisme exact de Sophocle, mais on a celui de Phidias, et l'un vaut bien l'autre. »

Digitized by Google

C'était donc une tentative assez téméraire que de traduire en vers français l'œuvre si éminemment harmonieuse de Gœthe; M. Legrelle ne se l'est pas dissimulé. « Je ne sais que trop, dit-il, combien ma traduction sera impuissante à faire sentir la beauté de ce style qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un vêtement lumineux et une draperie transparente jetée sur les plus hautes pensées! » Mais il lui a semblé « qu'il y aurait un incontestable avantage à la présenter (l'*Iphigénie*) au moins en vers à ceux des lecteurs de bonne volonté qui ne peuvent se dispenser du secours d'une traduction. Puissé-je ne pas m'être trop cruellement trompé! J'espère avoir assez fidèlement conservé le ton général du style... J'ose dire que je n'ai jamais négligé, sciemment du moins, une idée ou un mot de quelque importance... J'ai à réclamer beaucoup d'indulgence pour ma tentative. » Nous croyons pouvoir affirmer que la manière dont M. Legrelle s'est acquitté de la tâche qu'il s'est imposée, mérite de sincères éloges et qu'il a tenu fidèlement ses engagements. Aussi le suit-on avec intérêt dans la lutte qu'il soutient avec le texte original, dont il a si bien apprécié la valeur, et ne peut-on s'empêcher d'applaudir bien des fois à la réussite de ses efforts. Ce qui du reste ajoute au prix de ce charmant petit volume, c'est l'excellente étude qui l'accompagne et où l'on rencontre non seulement d'intéressants détails sur l'*Iphigénie en Tauride*, une saine appréciation de l'œuvre de Gœthe, des vues élevées en fait de critique littéraire, mais encore un très-curieux et très-attachant chapitre sur la part des femmes dans la formation et le développement du génie du grand écrivain allemand. A ceux mêmes à qui leur connaissance de la langue allemande ferait dédaigner, à tort peut-être, la lecture de la traduction de M. Legrelle, nous croyons pouvoir recommander au moins l'étude qui lui sert d'introduction. Il y a toujours profit et intérêt à s'occuper d'hommes tels que Gœthe. « Qui songerait au surplus, comme le dit très-bien M. Legrelle, à se plaindre d'une excursion à travers la vie de Gœthe? Sans doute on y rencontre un homme qui n'échappe à aucune des fortes passions ou qui même aussi parfois cède à bien des faiblesses humaines; mais jamais, en revanche, on n'en revient sans une provision nouvelle de spiritualisme viril et pratique, de sincérité envers soi-même et envers les autres, de sagesse sereine et bienveillante, en un mot, sans un notable accroissement de vie et de santé morale. » « Rien n'est plus doux, écrit-il encore en terminant, qu'un tête-à-tête prolongé avec la sérénité d'une grande âme et la perfection même du génie. »

F. V. M.

—

Herman et Dorothée. Dès le mois de décembre 1869, nous annoncions qu'un de nos amis, M. Ed. De Linge, nous donnerait une traduction en vers de ce poème de Gœthe. Nous commençons la publication de cette œuvre importante à laquelle la guerre qui vient de s'achever prête une actualité nouvelle.

Digitized by Google

Guillaume-Tell, par Schiller, traduction française avec texte allemand en regard, etc., par C.-F. Sonnenschein. Dresde, 1871.

Cette traduction est destinée surtout à « faciliter aux étrangers l'étude de l'allemand et aux Allemands l'étude de la langue française. » Elle est précédée d'un travail très-intéressant sur les traditions suisses relatives à Guillaume-Tell ; c'est un résumé net et succinct des résultats de la critique historique moderne qui démontre que cette histoire n'est qu'une légende. L'auteur passe en revue les chroniques du temps, antérieures à la légende ; puis, les livres où la légende se développe et où Schiller a trouvé tous les éléments de son chef-d'œuvre, qu'on relit dans cette traduction exacte avec une nouvelle admiration.

—

Littérature nationale. Œuvres choisies des poètes flamands, traduites en vers français par Auc. Claus. Anvers, Legros 1871. Ouvrage publié en 20 livraisons de 48 pages au prix de 1 fr. la livraison. Les 4 premières livraisons ont paru.

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cette importante publication dont nous rendrons compte dans la livraison prochaine.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Pourquoi le service obligatoire en Belgique? Réponse à un colonel de l'armée. — Bruxelles, 1871, broch. in-8°. — D'après l'auteur de cette brochure, le colonel de l'armée auquel il répond fort courtoisement a invoqué deux moyens à l'appui du service militaire obligatoire : le spectre de l'invasion française et la terreur qu'inspire l'*Internationale*. Or, lui, ne craint pas l'invasion ; la France militaire et conquérante est morte, selon lui, depuis longtemps et si d'ailleurs elle redevenait la grande nation homogène, morale, instruite et vigoureuse, il ne voit pas le moindre inconvénient pour nous, Belges, d'y associer nos destinées. Quant au socialisme et à l'Internationale, il fait également bon marché de ce croquemitaine, puisqu'il déclare aspirer, avec la Commune de Paris, dont il fait sienne la déclaration du 19 avril 1871, à la fin du vieux monde gouvernemental, clérical et militaire. On comprend, quoique l'auteur ne le dise pas positivement, qu'il ne reste plus d'après cela qu'à supprimer complétement l'armée. C'est évidemment une solution facile de la question et qui ne peut manquer de trouver beaucoup d'adhérents. Une fois cette chose-là supprimée, il ne resterait plus qu'à supprimer les deux autres et tout serait dit, et nous inaugurerions une ère nouvelle de politique expérimentale, une espèce d'âge d'or où tout le monde serait heureux et content.

L'Europe en 1871, étude historique et politique, par un américain. — Bruxelles, J. Rozez, 1871, in-18. — Cet opuscule, dédié aux tories de la Grande-Bretagne, bien qu'écrit par un Yankee, plutôt sympathique à Cobden, à Bright et à Gladstone, mérite d'attirer l'attention. « J'ai regardé et j'ai vu à ma manière, c'est-à-dire avec une parfaite indépendance d'esprit, dit l'auteur. D'abord je n'ai regardé et je n'ai vu que pour moi-même ; ensuite j'ai pensé qu'en ce moment de crise pour la France et pour l'Europe, une étude sérieuse sur la situation politique du vieux monde par un homme du nouveau monde, sans préjugés, sans parti pris, sans attaches d'aucune sorte aux intérêts mis en jeu, pourrait avoir quelque utilité pratique à être connue. Voilà pourquoi je me suis décidé à publier mon livre. » Un coup d'œil rétrospectif sur l'Europe, de 1815 à 1870, sert de chapitre préliminaire ; les fautes de l'Empire, les fautes des partis en France, le présent et l'avenir de l'Europe, la question sociale, forment l'objet des chapitres suivants. — Deux points sont surtout à signaler, c'est, d'une part, l'idée de l'auteur d'une ligue défensive entre tous les états secondaires européens, d'autre part sa distinction entre la question sociale politique, résultant des intérêts de tous et étant l'expression d'un droit, et la question sociale économique, ne résultant que des intérêts de quelques uns et étant l'expression d'un besoin.

Encyclopédie du droit, par Ad. Roussel, professeur à l'Université de Bruxelles. — 2e édition. — Depuis longtemps la 1re édition de ce livre, qui avait paru en 1843, était épuisée. Le prospectus de cette nouvelle édition, considérablement améliorée, annonce qu'elle formera trois livraisons grand in-8°, au prix de trois francs chacune. La 1re livraison, qui paraîtra du 1er au 15 septembre prochain, comprendra la première partie du livre : Notions générales sur le *Droit considéré comme règle pratique et comme science;* la 2e livraison donnera les deuxième et troisième parties : la deuxième partie traitant du *Droit envisagé dans sa marche positive* et de la *partie dogmatique de la jurisprudence* et la troisième partie s'occupant de l'*élément philosophique du droit* et de la *philosophie juridique ;* la quatrième partie enfin, ou du *Droit envisagé dans sa réalité historique* fera l'objet de la 3e et dernière livraison. Les livraisons se succéderont de manière que la publication soit achevée au 1er janvier 1872. — Le prix sera augmenté, dès la mise en vente, pour les non-souscripteurs. — On souscrit à la librairie de Gustave Mayolez, rue de l'Impératrice 13 et place de l'Université, 4, à Bruxelles et chez les principaux libraires du royaume et de l'étranger.

Digitized by Google

La Commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes au XVIIe et au XVIIIe siècle (d'après des documents inédits), par L. Galesloot, chef de section aux archives du royaume. — Le prospectus de cette publication annonce que l'auteur y fait connaître d'une manière circonstanciée, d'après des documents authentiques, certains épisodes des deux derniers siècles, qui, pour être restés dans l'oubli, ne méritent pas moins de prendre place dans les annales d'une ville dont le passé est d'ailleurs rempli d'intérêt. — Le prix de l'ouvrage formant 1 vol. in-8° de 330 pages, impr mé sur papier extra, est de 4 francs pour les souscripteurs. On souscrit chez M. C. J. Fonteyn père, imprimeur-libraire à Louvain.

La Femme et l'Education, par Caroline de Barrau. — Paris, Joël Cherbulier, 1870, in-18. — « Le présent écrit, dit modestement l'auteur, n'est qu'une opinion : l'opinion d'une mère sur l'éducation. Il ne vient pas dogmatiser; qui l'oserait aujourd'hui? C'est un point d'interrogation. » Pour donner une idée du plan du livre, citons la table des matières; elle n'est pas longue et ne comprend que quatre chapitres : I. Les filles doivent recevoir la même culture que les garçons; II. L'instruction n'est pas tout; III. La mère institutrice : à quel e culture intellectuelle donner la préférence? IV. La mère éducatrice : l'éducation de la conscience. — La conclusion du livre indique l'esprit dans lequel il est conçu. L'auteur y résume les principes généraux qu'elle a exposés précédemment : La véritable mission de la femme, comme de tout être humain, est de travailler à l'entier développement de ses facultés; elle n'a pas pour mission exclusive le mariage et l'éducation des enfants; du reste, cette mission aussi exige chez elle un développement intellectuel égal à celui de l'homme. — L'instruction n'est pas tout; les femmes doivent savoir inspirer à leurs enfants, par une éducation morale fondée sur la justice, la honte de l'oisiveté et la volonté du travail. — L'éducation doit avoir pour but le développement normal de l'être humain par la raison et la liberté. — L'enseignement doit avoir pour principe la culture de l'esprit par l'attrait et commencer par la connaissance de la nature. — L'idéal de l'éducat on n'est point à chercher dans le passé, mais à poursuivre dans l'avenir. — L'obéissance véritable est celle que l'on obtient volontairement. — Le premier des devoirs à faire connaître est l'obligation du travail égale pour tous. — Les écoles mixtes sont non-seulement morales, mais supérieures à celles où les sexes sont isolés. — Toute instruction religieuse, avant l'âge de raison, est un attentat à la liberté de conscience. — L'excellence de l'éducation est en rapport direct avec l'excellence de l'éducateur. L'éducation est un échange vivant d'efforts, d'actions et de réactions entre l'éducateur et les élèves, et doit amener leur commun progrès. — En somme, ce petit livre sans prétentions renferme de bonnes et sages réflexions, et la lecture n'en peut être que profitable.

Twee noveilen, door A. J. Cosyn en luitenant Van de Weghe. — Antwerpen, L. De Cort, 1870, in-18. — Ce petit volume renferme deux intéressantes nouvelles qui ont paru dans le *Vlaamsche kunstbode*, dirigé par M. Cosyn. La première : *Drie vriendinnen* (trois amies), en prose, est de M. Cosyn; la seconde : *De nieuwjaarsbrief* (la lettre de nouvel an), en vers, est de M. le lieutenant Van de Weghe. — Deux pièces de vers de M. Cosyn terminent le volume et l'une d'elles est une imitation de l'*Infanticide* de Schiller

---

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

8e LIVRAISON — 15 AOUT 1871

(3e ANNÉE)

SOMMAIRE

Pages.

Caroline Gravière. La Servante (suite) 257

Édouard De Linge. Hermann et Dorothée (suite) . . 275

F. Laurent. Des attaques contre la propriété et de ce qu'il y a à faire pour les classes ouvrières 293

E. Vautier. Quelques mots sur l'émancipation des femmes. 308

Bibliographie. Correspondance de Hollande. — *Naturrecht oder Philosophie des Rechts und des Staates*, von H. Ahrens. — *Œuvres choisies de nos poètes populaires flamands*, par Auguste Claus. — *Contes posthumes*, par Louise Bovie . . . . . 329 à 337

Nécrologie 338

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie*, etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Pour la France et l'Italie.	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie :	thalers.	4 ½	
Pour l'Angleterre. . . .	shillings.	15	»

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.—Henry Merzbach, succes.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG.— C. Muquardt.— Henry Merzbach, successeur.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. —

N. B. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont DEUX exemplaires seront envoyés à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé au bureau de la Revue ou à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31.

Digitized by Google

LA SERVANTE.

(Suite.)

IV

Il n'était question dans Malines que de cet homme devenu farouche et inabordable depuis la catastrophe qui avait ruiné son bonheur. Au récit de l'odyssée véritable succéda une nomenclature de faits étranges. Savait-on quelque chose, ou bien devinait-on? On racontait des absurdités; plusieurs fois déjà, disait-on, le jeune comte avait pénétré dans le caveau funéraire et passé la nuit à côté du cercueil de sa jeune femme. Il dormait dans le lit où elle avait expiré, et cherchait par tous les moyens imaginables à s'inoculer le fléau. Mais la vie a des entêtements dérisoires et la santé s'acharne comme un tourment de plus dans ce concert infernal que font les éléments de bonheur changés en instruments de torture. Pierre avait voué une haine sans pitié à son enfant, et on eût tremblé de le voir dans ses mains. Il habitait une chambre tendue de noir. Plusieurs fois il avait tenté de s'empoisonner, mais, pris à trop forte dose, le poison restait inactif. Enfin, on racontait qu'au retour de ces funèbres veillées, le comte cherchait dans l'ivresse l'oubli de ses maux.

Les uns s'indignaient, les autres s'apitoyaient. Mademoiselle de Meerbeeke imposa silence aux domestiques qui rapportaient ces ridicules propos et haussa les épaules. Pour l'honneur de la maison, Lise nia toutes ces histoires fantastiques, mais intérieurement elle avait de l'inquiétude, ayant eu plusieurs fois le sommeil troublé par des bruits inusités. De sa fenêtre, elle avait vue sur l'appartement du comte. Après minuit, quand tout dort, le moindre bruit devient perceptible. Il lui semblait avoir entendu quelquefois ouvrir

Digitized by Google

et fermer des portes. Obsédée par le souvenir de tout ce qui se disait, tourmentée par les rires des domestiques, elle luttait contre le sommeil, prêtant l'oreille au vent ou à la pluie, tremblant que ses chimères ne revêtissent des formes horribles. Comme elle s'éveillait régulièrement à la même heure, elle finit par se persuader qu'il se passait quelque chose de suivi, de certain, de fatal, et son insomnie périodique devint un véritable cauchemar. Cachée derrière son rideau, elle épiait les fenêtres du comte, incertaine si les lueurs qui s'y dessinaient, étaient réelles ou produites par le trouble de son imagination. Les sons qui traversaient de temps en temps l'espace, étaient-ils rêve ou réalité? Pour triompher d'une vision, il faut toucher le fantôme; le raisonnement dit cela, la crainte enchaîne, le hasard est le libérateur.

Ce hasard vint. Une nuit qu'elle avait vu la chambre du comte s'éclairer comme d'habitude, et les portes s'ouvrir et se fermer, quelque chose d'inusité traversa la monotonie de ses appréhensions, quelque chose d'incroyable dans cette maison en deuil, quelque chose de plus sinistre que les sanglots : une chanson! Sans réfléchir davantage, Lise se décida. Elle s'habilla, tremblant de tout son corps, mais n'hésitant pas. La chanson continuait affreusement gaie. Elle alla réveiller une jeune fille qui l'aidait dans le service, et l'installa près du berceau d'Armand, prétextant que Mademoiselle de Meerbeeke était indisposée et la demandait. S'éclairant d'une bougie, elle se glissa le long de l'escalier, au bas duquel se trouvait une galerie qu'il lui fallut traverser. Une fois arrivée au bout, elle était dans le jardin. Là elle souffla sa bougie et se trouva sous les fenêtres du comte Pierre. Protégée par une obscurité profonde, retenant son haleine, épuisée par les battements de son cœur, elle se tourna vers celle des fenêtres qui était éclairée.

Il n'était pas difficile d'apercevoir ce qui se passait dans cette pièce qui était le cabinet de travail du comte; une fente divisait les grands rideaux flottants et une vive lumière éclairait l'intérieur. Pierre était couché dans un fauteuil. Sur la table, devant lui, brûlait dans une énorme coupe de cristal un punch flamboyant. Les flammes bleuâtres et orangées qui s'en dégageaient, jetaient sur son pâle visage les reflets les plus sinistres, et cependant il riait, et se balançant sur son siége mouvant, il battait la mesure et chantait une chanson à boire. De temps en temps, à l'aide d'une cuiller d'or, il puisait à la coupe et remplissait un verre en forme de hanap. Il le vida trois fois, et comme les flammes s'éteignaient, sa chanson s'éteignit aussi. Il prit ensuite une bouteille remplie d'un liquide

Digitized by Google

verdâtre et but à même. C'était de l'absinthe. Alors, les yeux demi-clos, il se leva. Sa démarche était chancelante ; il cherchait quelque chose autour de lui, en étendant démesurément les bras pour le trouver; mais n'ayant déjà plus la perception nette des distances, il renversait inconsciemment les objets ; il entraîna ainsi des livres empilés sur le coin de la table, et d'un coup de coude, atteignit une statuette qui vola en éclats sans qu'il parût s'en apercevoir. En titubant, il accrocha le tapis, le bol chavira, puis tomba ; la liqueur se répandit. Une chaise lui barrait la route ; il la jeta à dix pas et la brisa. Au même instant, il mit la main sur un étui à cigares ; il en prit un et l'alluma. L'équilibre lui manquait évidemment, car il se rattrapa à la cheminée dont le marbre lui offrait peu de prise. Alors, se glissant le long des murs, se tenant aux meubles, renversant des chaises, des livres, des étagères, marchant sur des débris, écrasant des porcelaines et achevant de se griser de bruit et de tabac, il entreprit de traverser la chambre, dans l'intention probable de se jeter sur son lit, mais il se trompa de direction et arriva à la fenêtre derrière laquelle Lise se tenait cachée ; il l'ouvrit largement, et, accoudé là, fuma son cigare en narguant les étoiles, agressif comme un ivrogne qui se demande ce qu'il pourra insulter.

Son cigare éteint, il le lança devant lui et d'un bond enjamba la fenêtre. Mais la force manquait à ses membres, et sa tête alourdie l'entraînait. Il demeura à califourchon, essayant de jeter ses jambes du côté du jardin. Ses efforts furent impuissants ; son corps, agité d'un tremblement nerveux, oscillait à droite et à gauche. Tout à coup, perdant l'équilibre, il retomba dans la chambre en poussant un sourd gémissement.

Comme la flèche échappe à l'arc tendu, comme l'oiseau bondit quand s'ouvre la main qui le retenait captif, Lise franchit l'appui de la fenêtre et s'élança dans la chambre.

Anéanti, cloué sur le sol après la chûte suprême qui couronne toujours l'ivresse, légèrement blessé au front, le comte Pierre gisait là, masse inerte, subjugué par le sommeil bestial qui, pour quelques heures, lui procurait l'oubli des maux. A genoux près de lui, Lise étanchait le sang qui coulait de sa blessure. Une carafe d'eau se trouvait à portée de la main ; un mouchoir servit à faire des compresses. Mais comment venir en aide à ce malheureux tombé là comme un cheval abattu ? Appeler un domestique, c'était commettre un sacrilége. Le porter jusqu'à son lit, il n'y fallait pas songer.

Lise commença par fermer la fenêtre et tirer les rideaux. Elle prit les coussins d'un sopha et les arrangea sous la tête du comte,

Digitized by Google

puis, avec une pitié douloureuse, contempla ce visage pâle sur lequel coulaient quelques gouttes de sang.

Il était deux heures du matin. Lise ralluma sa bougie et remonta à sa chambre. Elle donna à boire à Armand, qui se rendormit. Elle dit ensuite à la jeune fille à laquelle elle l'avait confié, que Mademoiselle de Meerbeeke était indisposée et la garderait jusqu'au matin.

Redescendant ensuite sans faire de bruit, Lise trouva le comte dans l'état où elle l'avait laissé. Sa situation dans cette chambre ne la jeta point dans les perplexités où se fût trouvée une femme appartenant à une condition plus élevée. Les filles du peuple ont une intrépidité naturelle, une énergie acquise qui ne les font reculer ni devant les services abjects, ni devant les spectacles repoussants. Elle n'éprouva donc ni saisissement, ni crainte d'être compromise, mais une émotion toute personnelle. Pour servir son maître, un dévouement, une humilité à toute épreuve, mais nulle force pour voir se dégrader son dieu. Il n'y a que deux manières d'aimer : la première représente un miroir qui reflète éternellement *le moi* de l'égoïsme; la seconde, un pur cristal à travers lequel celui qui aime ne cherche que les impressions de celui qui est aimé. Dans cette affection dont elle acceptait tous les devoirs, Lise n'avait jamais songé à prélever une part. Elle passa toute la nuit à veiller Pierre, comme on veille un enfant malade. Elle nettoya le tapis, ramassa les débris et rétablit l'ordre. Discrète et zélée, la servante faisait son service; compatissante et dévouée, la sœur de charité accomplissait son œuvre de dévouement, tandis que le cœur de la femme saignait en silence. Quand tout fut rangé, elle vint s'asseoir sur un tabouret à la hauteur de la tête du malade, attendant qu'il eût épuisé le narcotique de l'abrutissement. Il dormait d'un sommeil sans rêve, à l'abri de toute sensation, semblable au repos éternel, incontestable bienfait de l'ivresse. Le visage détendu avait perdu l'expression de la douleur, mais les traces en subsistaient dans les sillons tracés sous les yeux, dans les ravins qui creusaient les joues. La cravate dénouée laissait voir une barbe inculte, et le désordre des cheveux montrait des tempes blanchissantes. Ce signe visible des pensées douloureuses émut Lise; son regard scrutait cette physionomie tantôt avec sévérité, tantôt avec pitié. Tout dans cette chambre racontait la triste histoire dont un sinistre chapitre s'accomplissait sous ses yeux. Nulle main ne dérangeait plus les livres de la bibliothèque, et l'ordre parfait dans lequel ils étaient rangés, était l'un des indices les plus graves du désordre moral de leur possesseur. Il n'y avait pas d'encre dans

Digitized by Google

l'écritoire; les fleurs des corbeilles n'avaient pas été remplacées; on habitait là, sans goût, sans habitudes, sans ordre. Mais un signe bizarre, caractéristique, frappait la vue et remplissait l'esprit de stupéfaction et de terreur! Sur les rayons de la bibliothèque, devant les livres, on voyait une rangée de bouteilles vides ou pleines, du vin, de l'eau-de-vie, du punch, de l'absinthe surtout!

Vers six heures du matin, le comte Pierre ouvrit les yeux. En reprenant possession de la vie et conscience de lui-même, il poussa un profond gémissement. La chambre, faiblement éclairée, ne lui permit pas de se reconnaître de suite; il tâtonna autour de lui, parut interroger sa mémoire, se redressa un peu, puis cachant son visage dans ses mains, pleura comme un enfant.

Lise pleurait aussi.

Il se leva péniblement, ôta le bandage qui lui serrait la tête et regarda avec horreur dans la glace la cicatrice qui lui labourait le front. Alors, gagnant le sopha, il s'y laissa tomber, les bras pendants, l'œil hagard... puis il aperçut la jeune fille qui rangeait les coussins sur lesquels il avait dormi, et s'essuyait de temps en temps les yeux.

— Comment vous trouvez-vous ici, Mademoiselle?

Lise, inclinée, presque à genoux sur les coussins qu'elle ramassait, s'excitait au courage.

— Monsieur, dit-elle, je passais hier soir dans le jardin; j'ai vu votre fenêtre ouverte; vous étiez indisposé; je suis entrée...

— Et vous avez surpris le secret de mes nuits, vous avez vu combien le chagrin peut rendre un homme misérable! Non, plutôt que de continuer une pareille existence, le suicide!...

Lise, à trois pas du comte, une main appuyée sur le coussin qu'elle venait de remettre en place, regardait tristement celui qui parlait. Vu dans cette demi-obscurité, cet homme, affaibli, vacillant, brisé, n'était plus le maître brillant dont l'aspect la fascinait; c'était un infirme à soigner, à soutenir, à consoler.

— Oh! Monsieur, dit-elle, vous parlez de mourir, vous qui avez un enfant et qui devez pour lui conserver vos jours et votre honneur. Essayez d'aimer le petit, cela vous fera du bien, cela vous sauvera; cela vaudra mieux que le mauvais remède que vous employez pour oublier vos chagrins... Je ne suis qu'une pauvre servante et je risque de vous fâcher en parlant librement, mais j'aurai la force de vous le dire : ce que vous faites... est indigne de vous!

— Je le ferai encore, s'écria-t-il avec exaltation, oui, je boirai jusqu'à la mort. Vous ne savez pas, ma fille, ce que c'est qu'une douleur que l'on n'oublie jamais! Tous les remèdes lui sont permis!

Digitized by Google

— Excepté ce qui est mal...

— Des mots, interrompit-il avec colère. Ceux qui n'ont pas souffert savent si bien se servir de mots! Qu'est-ce que cela signifie, s'abrutir, quand on n'est plus un homme, quand la douleur a dévoré votre force, votre volonté, votre intelligence... Voyez-vous cette fille, qui joue avec les mots comme un enfant qui se servirait de balles de plomb au lieu de billes!...

Il saisit Lise par les deux bras, et la jetant sur un fauteuil en face de lui.

— Ma fille, dit-il, je vais te l'expliquer, cette passion qui te paraît si méprisable : c'est le seul moyen que l'humanité ait trouvé contre la douleur! Une trève à la vie! Le bienfait de la mort moins l'anéantissement! La première fois que cet opium vous monte au cerveau, vous avez peur du mot et vous reculez, mais qu'est-ce que ce mot si terrible? L'assemblage des syllabes dont se compose l'envers de ce qui est convenu : démoralisation! Qu'importe si cela signifie bien-être! On boit! La tête fait un peu mal; ce mal préoccupe, s'empare de la pensée et la berce; la gaîté vient; figure-toi une cascade de rayons sur la glace de l'hiver, une journée d'août en plein janvier! Les extrémités se réchauffent, la chaleur coule dans le sang, quelque chose se ranime et pourtant on l'engourdit. Ce quelque chose, c'est l'impérissable douleur. Elle cède, elle se cache, elle fait place. Dans cet état, on serait écrasé sous une locomotive sans le sentir. Le regret s'évanouit, on ne sait plus ce que l'on regrettait; la mère qui pleurait son fils, rit; l'orphelin n'a plus de larmes; le vide affreux qu'a laissé l'être adoré et disparu sans retour, est comblé. Soudain l'on chante!! La tête pèse; son poids entraîne; c'est une sensation irrésistible de bien-être, une extase, une béatitude. On tombe, et l'oubli, ce paradis des misérables, vous ouvre son sein, vous endort dans ses bras. Bénédiction de Dieu! On cesse pour quelques heures de retourner sur ses pas au milieu des décombres de la destinée, et d'évaluer sa ruine. Avoir possédé le bonheur dans sa plénitude, amour, jeunesse, fortune, n'être préparé à aucun revers, être né pour la félicité, être aussi loin de la misère et de la résignation que le ciel est loin de l'enfer, et tout à coup, sans préparation, parce qu'il plaît au sort d'avoir un caprice, parce qu'il plaît à un fléau de tomber des nues, voir tout cela changé en un malheur irrévocable! — Essaie de comprendre ce ravage, ce désordre, ce contraste. Essaie de résister au remède, à l'unique, au bienfaisant remède, contenu là, dans les fioles que j'ai placées dans ma bibliothèque, parce que cette philosophie liquide vaut un million de fois mieux que tout ce fatras de la

Digitized by Google

philosophie imprimée. Honneur à ces métaux en fusion : Vin-rubis, punch-topaze et saphir, absinthe-émeraude, champagne or et diamant ! Pitié pour ceux qui boivent ! Et ôtez votre chapeau devant la tombe d'Alfred de Musset !

Disait-il ces choses à Lise ? Non ; sa pensée s'exhalait, ardente et impétueuse devant la première personne qui l'avait heurté, comme le vase dont le contenu se répand au premier choc.

Lise, qui n'aurait pas plus osé regarder le brillant comte de Marcellis que l'œil humain n'ose fixer le soleil, arrêta un regard profond et triste sur le visage du malheureux dont une occasion unique lui livrait l'âme à livre ouvert.

— Et après? dit-elle, au réveil? le regret et la honte. On doit alors se sentir doublement misérable. J'ai vu de pauvres gens qui buvaient pour oublier leur misère. Leur sort était affreux ; l'ouvrage manquait, la mère était morte, les enfants demandaient du pain. Pour trois sous, ils se procuraient cette joie dont vous parlez..... Pourtant personne ne les plaignait, on les montrait au doigt, on les appelait ivrognes, et quand ils reprenaient leurs esprits, ils étaient comme écrasés !

— Oui, oui, répondit le comte redevenu sombre, les intervalles sont mauvais. J'ai mal à la tête, ma gorge brûle ; il faudrait boire toujours, toujours !

— Oh ! non, Monsieur, non ! cherchez un autre remède, quelque chose qui soit digne de vous !

— Tu as raison, ma fille, dit Pierre en se levant brusquement. Ce qui est le fait d'un voyou ne saurait convenir à un gentilhomme; il y a autre chose à faire et tu me décides.

Il alla à son bureau, l'ouvrit et en tira une boîte à pistolets.

Lise se jeta devant lui et s'empara de ses mains.

— Oh ! pas cela, s'écria-t-elle, pas cela ! Il vous faut un remède qui fasse vivre !

— Vivre ! répondit Pierre en retombant sur un fauteuil ; vous en parlez facilement, ma pauvre enfant. Qu'est-ce que vous comprenez à la douleur ?

— Ah ! Monsieur... Je parle de la souffrance comme d'une chose que je connais... Je sais bien que les peines d'une pauvre servante ne valent pas l'attention des gens de votre sorte. Pourvu que nous ayons des bas et des souliers et de quoi manger, on trouve que nous n'avons plus le droit de nous plaindre !... Pourtant... vous dites ne plus savoir rester sur la terre pour avoir eu trop de bonheur... Moi, j'en ai eu trop peu...

Ici sa voix s'altéra, elle détourna la tête en se sentant pâlir.

Digitized by Google

— Pour ne vous dire qu'une chose, mon père et ma mère sont morts du choléra, je suis seule au monde, obligée de chercher des ressources dans mon travail et des consolations près de Dieu. La vie n'a pas eu pour moi un jour de plaisir, elle ne me garde pas un jour d'espérance.

— A quoi bon alors rester ici-bas?

— Pour élever votre fils, que tout le monde, que vous-même aviez oublié dans son berceau, dit Lise avec une force et une exaltation dont elle ne se soupçonnait pas capable, et qui causèrent au comte la première émotion qu'il eût ressentie en dehors de son désespoir depuis la mort de la comtesse.

— Je le sais, et c'est beau, ce que vous avez fait pour nous, mon enfant, dit-il, redevenu homme et capable d'attendrissement. Vous êtes une bonne fille, et les soins que vous m'avez donnés cette nuit, m'ont véritablement touché. Je voudrais faire quelque chose pour reconnaître tant de dévouement.

— Eh bien, Monsieur, oubliez un instant que je ne suis que votre servante, et écoutez ma voix comme si elle était celle de votre conscience et de votre cœur... Faites ce que je fais moi-même, essayez de vivre pour quelqu'un, pour quelque chose, pour une idée, pour votre fils, pour le devoir. Tâchez de supporter votre mal, un an ou deux; le temps marchera; après la patience, viendra la force. Au lieu de boire, partez, faites un voyage. Fatiguez-vous. Le sommeil, l'appétit, reviennent sans qu'on y pense. Nous serons bien tristes certainement d'être... un an sans vous voir... mais de loin vous penserez au petit.., et quand vous reviendrez, quand il sera plus grand, qu'il marchera, que je lui aurai appris à dire votre nom, vous serez heureux de vous être conservé pour lui! Alors, regardant autour de vous, vous chercherez des yeux les biens qui vous restent, et je mettrai Armand dans vos bras. Réfléchissez, Monsieur, à ce que j'ai pris la liberté de vous dire. Mettez-vous au lit, tâchez de prendre un peu de repos et acceptez votre malheur comme un homme doit le faire.

Tout en parlant, elle arrangeait le lit de son maître, et, sur une lampe à esprit de vin, préparait le thé. Elle baissait la tête et la détournait de temps en temps pour cacher le secret de son émotion.

Au moment de sortir, elle rassembla tout ce qu'elle avait de volonté et d'énergie et poussa à ses dernières limites cette tentative de salut :

— Monsieur... je vous en prie! Ayez pitié de votre enfant, de votre nom... de vous-même! Essayez aujourd'hui de dormir pour vous refaire un peu. Il faut du jour faire la nuit, puisque l'obscu-

Digitized by Google

rité du chagrin remplace la lumière de la joie dans vos pensées.

Elle se préparait à sortir, Pierre la rappela.

— Vous êtes une brave fille, Lisken, dit-il. Au lieu d'avoir horreur de l'état où vous m'avez vu, vous avez eu pitié de moi. De tous les conseils que l'on m'a donnés, le vôtre est le premier qui me fasse de l'impression. Ce que vous m'avez dit cette nuit ne sera pas perdu.

Et il lui tendit la main.

Cette marque de sympathie, de déférence, amena des larmes dans les yeux de Lise. Un sourire, rayon du ciel au milieu du purgatoire, flotta sur sa bouche; puis, prenant congé de son maître, elle se hâta de remonter près d'Armand.

A la fin de cette semaine, on annonça tout-à-coup que le comte de Marcellis allait voyager. Il lui fallait à tout prix un changement d'air; ses impressions immobilisées l'écrasaient. Il partait pour l'Italie et son absence durerait deux années. Mlle de Meerbeeke dirigerait la maison et Lise élèverait l'enfant. Ce fut le docteur Serjacobs qui fit part de cet événement à Lise :

— Ni moi, ni personne n'avons l'honneur de cette idée, dit-il; c'est une résolution instantanée; si ce sont les anges gardiens qui soufflent de pareilles inspirations, je consens à adresser chaque soir une petite prière au mien, que je néglige depuis ma première communion. Voilà ce qui s'appelle un homme sauvé!

— Quoi, vraiment, dit la bonne d'Armand, en cachant mal son émotion, êtes-vous certain que ce soit un si bon remède?

— Ma fille, je ne sais si vous avez vu des ouvriers ensevelis sous un éboulement de sable ou écrasés sous quelque maison écroulée. Eh bien! la douleur du comte de Marcellis est cela. Le sauvetage est chose assurée sitôt qu'un filet d'air pur aura pénétré jusqu'à lui.

Le départ du comte s'effectua comme une fuite, un matin, sans préparatifs, sans adieux, et le profond silence de la province enveloppa cette maison-tombeau dont plus un volet ne s'ouvrit du côté de la rue. Les habitants avaient tourné leurs visages et leurs pensées du côté du soleil levant, du côté du jardin, où le petit Armand essaya bientôt ses premiers pas.

V

La femme qui soigne un enfant avec amour est inaccessible à l'ennui. C'est un souci, un labeur incessants, un enchaînement de détails, où la moindre infraction amène le désordre, où l'accomplissement de chaque minutie a sa récompense. Quelle bénédiction!

Digitized by Google

Le paradis d'un jardin pour élever un ange, une fleur humaine déroulant sa corolle au milieu des fleurs radieuses! Tout était plaisir au petit, le sable qu'il ramassait par poignées, les petits cailloux qu'il trouvait, les insectes brillant au soleil, le gazon où il se roulait; il faisait part de ses découvertes à celle qu'il adoptait pour mère comme elle l'avait adopté pour fils. C'étaient de petits cris, des trépignements de plaisir, la main étendue vers la fleur ou l'oiseau inaccessibles, tandis que l'œil naïf et profond considérait un scintillement dans la feuillée; puis des épouvantes à propos d'une abeille ou d'un remue-ménage de buisson,... et tout le poème de l'enfance heureuse était traduit en murmures joyeux ou plaintifs, notes mélodieuses qui font le ravissement des mères. Pendant les intervalles de fatigue, il dormait sur les genoux de Lise, et elle le contemplait avec l'admiration que lui avait inspirée le père, et elle s'enorgueillissait de voir Armand si vivace et si rose, sachant bien que, s'il ne tenait pas la vie d'elle, du moins il la lui devait. Son œuvre de dévouement et d'amour n'avait-elle pas droit de s'appeler sentiment maternel? De ce sentiment, elle connaissait toutes les angoisses et les béatitudes : les nuits sans sommeil passées à veiller à côté du berceau, les jours mémorables marqués par les diverses étapes de l'enfance. Le plus célèbre de ces jours, fut celui où Armand, s'éveillant un matin, tendit les bras vers Lise en murmurant un gazouillement, un mot, un chant, je ne sais quoi : ma...man! Un éblouissement passa devant les yeux de la jeune fille... puis ce fut de l'effroi et de la confusion! Se représentait-elle la noble dame à laquelle ce nom de mère revenait de droit et dont une pauvre servante occupait la place? Son cœur saignait-il sous une impression trop vive?... Pour être la vraie mère de cet enfant, il avait fallu être la femme du comte Pierre, et dans cette maison Lise n'était que la servante. L'idée de n'importe quelle usurpation était si loin de son caractère! La rougeur couvrit son front, des larmes brillèrent dans ses yeux! Heureusement, personne n'avait pu entendre l'erreur commise par une bouche innocente!

Elle saisit l'enfant dans ses bras, le couvrit de baisers et de larmes; il lui rendait ses caresses en répétant : ma... ma... ma! Non, cela ne devait pas être! Chaque fois qu'il recommençait les douces syllabes, instinct de toutes les langues et de tous les pays, Lise disait : pa... pa!... Ce fut l'étude, l'émotion, la terreur d'une journée entière, et, quand elle fut parvenue à lui faire mettre ce mot en la place de l'autre, cet humble cœur sentit l'apaisement qui récompense les devoirs et les sacrifices.

Les passions exceptionnelles développent des facultés rares et

Digitized by Google

mènent à une espèce de devination. Cette fille du peuple avait compris qu'à la monotonie du désespoir de son maître, il fallait opposer le bruit, la variété des spectacles, le mouvement, tout ce qui procure une guérison par surprise et par hasard. Quant à ce qui la regardait personnellement, sans illusions, sans rêves, sans projets, elle se rendait parfaitement compte de sa situation. En l'instituant servante d'Armand, le sort avait dit son dernier mot et lui avait octroyé une faveur miraculeuse. La somnolence de cette maison attendant le retour du maître convenait à un mystérieux amour; car il ne s'agissait pas pour elle de traverser la vie au pas de course, afin de fuir une passion ou un regret; non; son modèle était le doux Christ qu'Ary Scheffer nous représente se reposant appuyé et presque endormi contre la croix où plus tard il sera immolé. Son horizon était un champ mélancolique, dont la moisson ne pouvait être que de tristes fleurs mêlées d'épines. Son lot était d'aimer seule... Elle le savait, elle le voulait! Plus noble dans son humilité que celles qui essaient de vaincre le sort et dont la physionomie convulsive, l'âme bouleversée, la conscience oblitérée, portent les stigmates des luttes irritantes et inutiles, elle acceptait avec un sourire la résignation, son seul partage, le dévouement, sa seule consolation!

VI

La santé lui revint. La circulation du sang détourna la maladie. Cependant, les couleurs ne lui revinrent pas. Le saisissement causé par le mariage de Pierre devait lui laisser une pâleur éternelle; mais un peu d'embonpoint, un certain développement des formes et du cou appelèrent l'attention du docteur, qui dit en goguenardant, un jour qu'il l'admirait donnant à Armand, avec toutes sortes de jolies paroles, tour à tour la panade et le biberon :

— Histoire d'être nourrice! voilà le secret de la santé et de la beauté! La nature récompense... J'avais bien dit à votre mère qu'il vous fallait un enfant!

Et il s'en alla riant comme un fou, mordillant la pomme d'or de sa canne et laissant la bonne d'Armand à la fois confuse, charmée et attendrie.

Un des plus grands sentiments de la terre est la passion inspirée à une femme par l'enfant dont elle n'est pas la mère, mais qui est fils de l'homme qu'elle aime. Il n'y a guère de choses comparables à l'intensité de cet intérêt, fondé sur la jalousie et l'abnégation.

Les chérubins sculptés par Duquesnoy, les anges peints par Ra-

Digitized by Google

phaël donnent une idée de la beauté d'Armand. Chairs fermes, lignes pures, les yeux noirs et profonds de son père, la distinction idéale de sa mère; cet enfant de l'amour aurait pu représenter l'amour même. La plus belle des fleurs du jardin où il passait sa vie, c'était lui. Sans doute, il était né beau et fort, mais un pareil épanouissement, une pareille floraison étaient le secret des soins assidus de Lise, qui vivait les yeux fixés sur ce petit être et devinait ce qu'il allait éprouver avant qu'il eût senti la moindre atteinte d'un mal ou d'un plaisir quelconque. Honneur à Lisken! disait le docteur.

— Honneur à Lisken! répétait Mlle de Meerbeeke, toute glorieuse de se voir un pareil arrière-neveu. Sans doute, elle se connaissait très-peu en enfants, mais ce chérubin l'éblouissait et elle était très-fière d'en avoir la surveillance.

Mlle de Meerbeeke était une grande femme, maigre, osseuse, fortement charpentée, tenant un peu du cheval, portant lunettes, bonne comme le pain, très-sensée, très-charitable... tant qu'il ne s'agissait pas d'aristocratie. Sur ce chapitre, elle était en arrière de trois cents ans, et d'une intolérance qui frisait l'atrocité. C'était sa folie. Elle était d'une indulgence sans bornes envers ses domestiques, d'une bienfaisance sans égale envers les pauvres, d'une politesse sans comparaison envers les bourgeois, qu'elle confondait avec la classe ouvrière; mais l'observateur démêlait très-bien qu'elle leur parlait avec cette bonhomie protectrice dont on use à l'égard des animaux. De bonne foi, les gens comme Mlle de Meerbeeke croient à l'espèce à part. Elle passait sa vie à l'étude des généalogies. Le point de mire, le pivot, l'axe de sa folie était sa ville natale. Le premier gentilhomme devait être né à Malines. Natt-on gentilhomme? Question magnifique! A coup sûr, le premier chevalier croisé en était sorti. Ce lieu devait être le noyau de l'aristocratie même, la source du noble fleuve dont une douzaine de branches répandues par la province formaient les familles patriciennes, celle des Meerbeeke en tête. A partir d'un pareil texte, il y avait beau jeu. Il fallait suivre la filiation de ces races subdivisées, démêler ces écheveaux avec lesquels s'en étaient noués tant d'autres, et... horreur! découvrir par ci par là une plante parasite, Dieu sait de quelle provenance, giroflée bourgeoise ou lierre sentimental qui était venu croître dans les fentes de l'arbre ou l'étreindre de ses rameaux. Quand la noble demoiselle rencontrait ces choses, le découragement faisait tomber ses lunettes et sa plume, mais bientôt une nomenclature d'illustrations lui rendait son ardeur et sa fierté. Appartenir à l'aristocratie flamande, titrée ou non, c'était

Digitized by Google

beau ; mais appartenir à la noblesse de Malines, c'était sublime! A force de patience, elle était parvenue à faire des découvertes dans l'art héraldique. En tête, se trouvait naturellement sa famille, et l'arbre généalogique qu'elle avait édifié, arbre élevant jusqu'aux nues ses branches orgueilleuses, sans l'obstacle d'un seul parasite, sans l'impure greffe d'aucun nom bourgeois, aurait fait envie à Louis XIV lui-même, car la veuve Scarron ne s'y trouvait pas.

L'infatuation de la vieille tante n'était pas un accident personnel, mais une maladie originaire du pays. Malines a la spécialité de deux nobles sciences : la théologie et l'art héraldique. On sait que cette ville fut le siége du Parlement ou Grand Conseil, qui était le premier tribunal de justice des Pays-Bas, noblesse de robe occupée sans cesse à se créer des liens avec la noblesse du sang ; elle devint en même temps une pépinière d'héraldistes et de généalogistes. Les conseillers du Parlement et les chanoines occupaient leurs loisirs à dresser les arbres de leurs familles, à faire l'histoire des chevaliers de la Toison-d'Or, et à rechercher les descendances et alliances des anciens seigneurs de Malines, les Berthouds, etc.

Pendant deux siècles fleurirent les pourchasseurs de parchemins : comtes Cuypers de Rymenam, comte de Coloma, chevalier de Bors ; puis la nomenclature des chanoines : Gérard-Dominique et Joseph-Félix-Antoine de Azevedo Coutinho y Bernal. Ce dernier est le roi de ces hérauts d'armes ; c'est lui qui a dressé les généalogies des Coloma, des Van der Noot, des Corten, etc., immenses arsenaux d'alliances, de prétentions et de thèmes nobiliaires où fouillent encore les hobereaux et même les aspirants hobereaux de nos jours, dans l'espoir de découvrir quelque rameau auquel ils puissent s'accrocher.

Ces traditions vont en s'effaçant ; il y a bien encore çà et là quelques infortunés qui s'occupent des antiques Berthouds ou qui relèvent les inscriptions tumulaires du patriciat malinois, mais ils se tiennent dans une douce obscurité et ne pourchassent les aïeux qu'à huis-clos.

Le frère cadet de Mlle de Meerbeeke avait été le dernier survivant de ces chanoines confits en héraldique. Il était mort, il y a quelques années, en laissant des monceaux de notes, de parchemins, de fardes, d'archives. Sa longue vie avait été trop courte pour assouvir sa passion, qui était la recherche de documents. Il lui en aurait fallu une seconde pour les classer, et une troisième pour travailler au but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire de rattacher sa race à Witikind, le héros saxon, en passant naturellement par toute une lignée de Berthouds. On peut dire de lui qu'il ne vécut pas ; il collectionna.

Digitized by Google

Il passa par-dessus toutes les saisons de l'existence comme ceux qui sont la proie d'une idée, et cette idée il la fit germer, et la cultiva dans le cerveau de sa sœur. Il l'initia, dès l'enfance, aux arcanes de la noblesse et elle en fit son roman et sa religion. Toute espèce de don Quichottisme développe des tendances héroïques, ce fut pour l'honneur de sa maison que Mlle de Meerbeeke se fit victime volontaire du droit d'aînesse en acceptant les ennuis du célibat, afin d'augmenter la fortune de son frère aîné. Le plus jeune étant dans les ordres, l'héritage paternel passa en entier aux mains de celui qui représentait le nom.

Ainsi, le toit paisible de cette silencieuse maison abritait deux folies : l'éternel amour de Lisken, l'éternelle étude de Mlle de Meerbeeke.

Tandis que Lise continuait à l'enfant l'admiration, la tendresse, le dévouement qu'elle portait au père, la vieille demoiselle continuait l'œuvre d'édification de sa race et s'attachait d'enthousiasme au rejeton qu'elle était chargée de garder. En dehors de ses préjugés, dans un en dehors tout à fait abstrait de l'espèce à part, elle appréciait Lise, chien fidèle attaché à la maison, descendante sublime de cette bonne race de vilains dont quelques-uns se trouvaient trop heureux de mourir pour le plaisir ou le service du seigneur.

Mlle de Meerbeeke passait des jours entiers dans sa chambre à coucher, une antiquaille digne de celle qui l'habitait, une pièce tendue en brocatelle dont chaque chaise et chaque fauteuil représentaient un signe héraldique. Assise devant une grande table de chêne, toute chargée de papiers, de cartes, de manuscrits, de blasons, de nobiliaires, absorbée dans ses compilations et ses recherches, la vieille demoiselle, presque aussi hallucinée que don Quichotte, éprouvait de temps en temps le besoin de respirer. Alors, elle se levait, et, mettant la tête à la fenêtre, voyait devant elle un doux tableau, que l'on aurait pu intituler « la Vierge au tricot. »

Lise, assise à l'ombre, tricotait en silence, tandis que, dans le berceau primitif, formé par deux genoux maternels, Armand dormait, beau de confiance et de santé.

La vieille tante considérait ce groupe en souriant, et se disait, comme aurait pu le dire une marquise du temps de la régence :

— Cette fille est vraiment digne de nous servir !

Digitized by Google

VII

Un événement sillonna cette placidité, un zig-zag phosphorescent parut sur cet horizon éternellement calme.

Une lettre du comte Pierre, une lettre datée de New-York, lui que l'on croyait en Italie!

Il était parti depuis trois mois quand il écrivit à Mlle de Meerbeeke.

La jeunesse, saison des fleurs, n'est pas l'âge des passions; elle est l'époque des impressions, et les impressions s'effacent si l'on a la force de fuir les lieux qui en furent le théâtre. Loin de ces muets témoins, la curiosité, puissant auxiliaire des guérisons morales, ouvre mille aspects à l'imagination. On s'en va à Paris ou à Rome dans l'intention d'y déposer le poids de quelque catastrophe; on sème ses regrets, ses souvenirs, le long des routes, et, en arrivant, le fardeau est déjà tout allégé! C'est alors que l'on s'aperçoit qu'à vingt-cinq ans la vie peut se refaire; mais, dans ce cas, on la veut dans des conditions nouvelles et différentes. Les passions se remplacent par contrastes et non par analogies; sur les blessures de l'amour, il n'est pas rare de voir mettre le baume de l'ambition; le mariage d'inclination ne se fait guère une seconde fois par préméditation, et l'être appelé à nous consoler de celui que la mort ou la perfidie nous a enlevé, en est presque toujours l'antithèse.

Le comte de Marcellis passa par toutes les phases des guérisons dues à l'absence. Il n'éprouva d'abord qu'une excessive fatigue, mais le besoin de repos qui en fut la conséquence lui fit bénir ces fatigues, et il retrouva le sommeil. L'effroi, l'ébranlement causé par la catastrophe qui lui avait enlevé son bonheur, cessèrent de l'accabler à mesure qu'il s'éloigna de Malines, et il dut reprendre possession de ses sens pour s'occuper de son itinéraire et paraître au moins convenable devant les relations de hasard procurées par le voyage, tandis que chez lui, enfermé dans sa chambre, il serait demeuré des jours entiers affaissé sur sa chaise, ayant perdu jusqu'à l'initiative de lever les yeux pour regarder quelqu'un ou d'étendre le bras pour prendre un objet. La chaîne qui le rivait à l'idée fixe, une fois rompue, la curiosité lui vint; ce sentiment, inconnu à la vie de province, s'empara de Pierre avec l'impétuosité d'une passion que nulle influence ne pouvait contrarier.

Il vit les bords du Rhin et une partie de l'Allemagne, et le senti-

Digitized by Google

ment de fatigue mélancolique qu'il éprouva fut le premier relai de sa situation. La tempête intérieure se calmait, ce grand vent du désespoir qui soufflait dans sa poitrine s'endormait, lorsque, le soir, les yeux du voyageur se fermaient allourdis par le sommeil.

Le but de son voyage étant l'Italie, il avait hâte d'y arriver. Mais ce remède faillit lui devenir funeste, et il ne put supporter l'Italie. Ce climat de la douleur poétique, des maladies de poitrine et du voyage sentimental, ne cicatrise pas les morsures de la réalité. La blessure du comte Pierre se rouvrit et saigna cruellement. Au milieu de cette fête éternelle de l'art et de la nature, il cherchait sa jeune femme, et il se trouvait seul dans ce pays des noces fortunées! Ses yeux, fatigués de larmes, ne purent soutenir l'éclat du soleil; le langage, qui est un chant, la température, qui est une caresse, l'irritèrent. Ces contrastes faisaient dévier sa pensée d'une manière terrible. Les soirs d'été, à Florence, il y a dans l'air un bruissement amoureux auquel concourent le son des voix, l'éclat des regards, le parfum des fleurs. C'est là qu'un jour le comte Pierre, saisi de la crainte de devenir fou, fit appel à toute son énergie pour sauver du moins sa raison de ce grand naufrage; c'est là aussi que, par opposition et par contraste, l'instinct de la conservation lui suggéra ce qu'il y avait à faire. Cette brise énervante, ces murmures s'éteignant comme des soupirs, cette atmosphère chargée d'opium, lui donnèrent la soif du vent âpre de la mer, des horizons brumeux et des climats qui retrempent l'énergie. Il aspira à l'Occident et résolut d'aller en Amérique; la virilité de son projet annonçait déjà le réveil de son courage.

Fuir d'abord! fuir toute cette mise en scène, toutes ces invitations au bonheur, qui, dans certaines situations, sont trop poignantes! C'est à ne pas oser regarder autour de soi! Il quitta l'Italie sans se retourner et traversa la France au pas de course. Il ne s'arrêta qu'au Hâvre et s'embarqua de là pour New-York.

Un autre air, d'autres institutions, un autre sol, le nouveau monde, la terre qui fait des hommes nouveaux, conviennent à qui veut se débarrasser de soi-même. C'est le seul lieu de l'univers qui donne le pardon sans châtiment. Où s'apaise la conscience, le cœur se calmerait peut-être! Pas d'illusions, pas de rêves, pas d'opium! un seul moyen, l'énergie; mais là l'énergie est partout, sur les visages, dans la démarche, dans les habitudes; l'air ne caresse jamais, il fouette; le passant ne se promène pas, il marche pour arriver; le temps ne s'écoule pas, on l'emploie, et le grand rouage de cette rénovation sociale, le secret de ce pardon universel,

Digitized by Google

le mystère de ces guérisons de l'honneur et de la conscience, c'est le travail et la liberté.

Pierre était riche et n'allait point à la recherche d'un moyen d'existence; mais ce peuple l'étonna, il ouvrit les yeux, chercha à comprendre, sentit un mobile pénétrer dans sa pensée et la diriger, et se laissa aller à l'influence qui s'emparaît de ses facultés et allait le sauver : l'étude. L'oisiveté, première condition de toute gentilhommerie, n'offre guère de ressources contre les peines morales et ne met à la disposition des gens qui appartiennent à la catégorie aristocratique que la consolation du jeu, des chevaux et des femmes. Il n'y avait point de salut en Europe pour le comte Pierre. Il lui fallait un de ces puissants étonnements qui déracinent la pensée et la transplantent. Il le trouva en Amérique.

L'air de l'Occident réconforte, l'influence de l'océan fortifie; ce sont des principes d'énergie, des agents de mouvement. L'immense ruche des travailleurs s'agite et fonctionne au sein d'une liberté sans bornes qui donne à chacun le droit de la plus haute des noblesses : la noblesse humaine. Aussi, pas un visage qui n'ait de la fierté, pas un individu qui n'ait un certain caractère de réserve. La grande idée de ce peuple étant de conquérir la plus haute place dans l'échelle des êtres, il a su rendre à l'homme sa dignité en créant les machines.

De cette œuvre de régénération où tous sont appelés et aussi tous élus, le comte Pierre voulut prendre sa part et il se rangea parmi les travailleurs de la pensée. L'excessive nouveauté des choses le força à regarder; il se demanda le pourquoi et compara. Des objets matériels, du mouvement et de la forme, il passa bientôt à la recherche du mobile et du ressort; il le trouva dans tout, partout; individuel, universel, immense : liberté!

Que devenait l'aristocratie au milieu de cette émancipation générale, et que venait faire là sa misérable noblesse personnelle? Qu'aurait pu pour lui ce colifichet d'un titre dont, au pays où il se trouvait maintenant, on faisait moins de cas qu'un sauvage fait d'un collier de verroterie? L'appréciation, la toise de New-York n'est point celle de Malines. Il ne sortait pas seulement d'une petite ville, il se sentait issu d'un million de petitesses; la fausse monnaie des préjugés lui fit l'effet d'une de ces superstitions dont on découvre le secret en mettant le doigt sur le ressort au moyen duquel se meut la tête de quelque idole; on rougit de s'être incliné, et puis on se met à rire.

Marchant et pensant avec cette multitude au milieu de laquelle il était inconnu, le comte Pierre passa d'abord une année à New-York,

Digitized by Google

cherchant à comprendre tout ce qu'il voyait. L'été venu, il se sentit assez fort pour entreprendre une excursion dans la région des lacs. La nature grandiose était en harmonie avec les institutions qu'il venait d'admirer. Sa pensée avait enfin pris un cours nouveau, et cette révélation d'un autre ordre d'idées lui donna le besoin d'écrire.

Il rentra à New-York, pour y passer un second hiver. C'est alors que, rassemblant ses notes et ses impressions, il se mit à écrire une étude sur l'Amérique, livre humouristique et passionné qui portait pour épigraphe :

Rien ne sert d'être gentilhomme à qui veut être homme.

Cette seule phrase suffit à expliquer quelle révolution s'était faite dans les idées du comte de Marcellis.

CAROLINE GRAVIÈRE.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

HERMANN ET DOROTHÉE.

POÈME DE GŒTHE (1).

IV. — EUTERPE.

LA MÈRE ET LE FILS.

Comme les trois amis devisaient de la sorte,
La mère alla chercher son fils devant la porte
Sur le banc que toujours pour siége il préférait.
Ne l'y découvrant pas, elle crut qu'il serait
A l'écurie, en train d'y soigner, sans partage,
Ces nobles étalons que, sitôt le sevrage,
Lui-même avait choisis et dressés de sa main.
Là, le valet lui dit qu'il était au jardin.
Des deux cours aussitôt elle franchit l'espace,
Et dépassant l'étable et les granges d'en face,
Entra dans le jardin, tout au fond limité
Par le mur qui servait d'enceinte à la cité.
Sans qu'à travers le clos sa marche en fût plus lente,
Elle admirait l'éclat qu'avait pris chaque plante,
Redressait les appuis où le pommier touffu
Repose son branchage abondamment pourvu,
Relevait du poirier la pesante ramille
Et des choux rebondis ôtait quelque chenille.
Femme active jamais ne fait le moindre pas
Qui n'ait son avantage et ne profite pas.
De la sorte en sa marche elle fut entraînée
Jusqu'à l'ample cloison, de chèvrefeuille ornée,

(1) Suite. Voir la livraison du 15 juillet.

Digitized by Google

Sans qu'Hermann à ses yeux s'offrît sur son chemin.
Mais dans le mur d'enceinte, au bout du long jardin,
A l'abri des regards, derrière la feuillée,
La porte de sortie était entre-baillée;
Son aïeul, autrefois, bourgmestre digne et sûr,
L'avait par privilége ouverte dans le mur.
Par le fossé tout sec, elle atteignit sans peine
L'autre bord, où le long de la route prochaine,
Au penchant du coteau vers le soleil tourné,
S'étageait le vignoble, avec soin cloisonné.
Qu'elle eut d'aise en voyant dès l'entrée, autour d'elle,
De raisins variés une abondance telle
Que l'épaisse verdure à peine les couvrait.
La treille du milieu, que le pampre encadrait,
S'élevait par degrés sur des pierres informes;
Là pendaient des muscats, des chasselas énormes,
En grappes d'un beau bleu, rougeâtre ou violet,
Fruits choisis et toujours soignés comme il fallait,
Pour qu'à table, au dessert, l'on y pût faire fête.
Au restant du coteau s'alignaient jusqu'au faîte
Des ceps moindres, portant des raisins plus petits
Qui donnaient à la cave un vin d'un goût exquis.
Montant ainsi la pente en vignoble ordonnée,
Elle vint à songer à l'heureuse journée
Où la grappe, cueillie et foulée ardemment,
Abandonne son jus au pressoir écumant;
Où la contrée entière, à l'allégresse en proie,
Allume à l'infini de brillants feux de joie,
Si bien qu'à leur éclat dont s'éclaire la nuit,
La plus belle récolte est fêtée à grand bruit.

Mais elle s'avança moins tranquille à tout prendre,
Car elle avait trois fois vainement fait entendre
Hermann, le nom d'Hermann, qu'en son babil l'écho
Des tours de la cité renvoyait au coteau.
Elle, chercher son fils! n'était-ce pas étrange?
Jamais elle n'eût cru qu'il lui donnât le change;
A son insu jamais il n'allait assez loin
Que sur l'heure il n'eût pu la rejoindre au besoin;
Tant vraiment ce bon fils se faisait une étude
D'épargner à son cœur la moindre inquiétude.

Digitized by Google

Pourtant, elle espéra le retrouver bientôt,
Dès l'instant qu'elle eût vu que du vignoble en haut
La porte comme en bas était restée ouverte.
Plus calme, elle entra donc, de la vigne déserte,
Dans les champs qui couvraient le revers du coteau.
C'était sa terre encor, tout ce vaste plateau.
Du blé de sa culture en marchant entourée,
Ravie, elle admirait, dans leur ampleur dorée,
Les splendides épis dont le niveau mouvant
Sur la campagne au loin ondulait sous le vent.
Ainsi, par les guérets, sa route familière,
Elle prit le sentier tracé sur la lisière,
Sans quitter du regard le poirier qui bornait
Les biens que dès longtemps sa maison détenait.
L'arbre aux larges rameaux dominait la colline;
Nul n'en aurait su dire au juste l'origine;
Mais on le distinguait de loin aux alentours
Et ses fruits savoureux à la ronde avaient cours.
A l'heure de midi, sous sa verte toiture,
Les moissonneurs gaiement prenaient leur nourriture,
Tandis que les bergers, y cherchant le repos,
Se plaisaient sous son ombre à garder leurs troupeaux;
Ils trouvaient là des bancs formés de lourdes pierres
Dont l'herbe tapissait les assises grossières.

Elle ne s'était point trompée en son espoir;
C'est là que son Hermann était venu s'asseoir.
Incliné sur le coude, immobile à sa place,
Il semblait contempler, vers l'autre rive, en face,
Le sombre azur des monts, au bord du firmament.
Derrière lui sa mère, approchant d'un pas lent,
Doucement lui toucha l'épaule; — à l'instant même,
Hermann tourna la tête; et, surprise à l'extrême,
Elle vit qu'il avait des larmes dans les yeux.

« Mère, s'écria-t-il, confus et soucieux,
Vous me cherchiez! » Et vite, il essuya ses larmes,
Car son bon cœur voulait qu'elle fût sans alarmes.

« Quoi! tu pleures, Hermann, dit-elle avec émoi,
Jamais je ne t'ai vu si triste. Est-ce bien toi?

Digitized by Google

Dis-moi ce qui t'a mis au sein l'inquiétude.
Pourquoi viens-tu chercher ici la solitude?
Enfin, pourquoi ces pleurs? » Le jeune homme interdit,
Se recueillit d'abord, et puis lui répondit :

« Sans doute, il doit avoir un cœur d'airain, ma mère,
Celui qui des proscrits ne plaint pas la misère;
Il manque de raison celui qui ne défend
Son pays, ni son toit, même au prix de son sang.
Ce que j'ai vu tantôt, ce qu'on m'a fait entendre,
M'a plus touché le cœur qu'on n'y pouvait s'attendre.
Je suis sorti, j'ai vu d'ici, dans sa splendeur,
La campagne, m'ouvrant sa vaste profondeur,
Dérouler devant moi ses collines superbes.
J'ai vu les blés dorés, déjà prêts pour les gerbes,
Et les arbres touffus, chargés de mille fruits,
Promettre à nos greniers le poids de leurs produits.
Alors, oh! j'ai songé que l'ennemi s'avance!
Le Rhin nous a servi jusqu'ici de défense;
Mais quels fleuves profonds et quels bords montueux
Arrêteront jamais ce peuple impétueux
Qui surgit et sévit ainsi que la tempête?
Il appelle au combat, il pousse à la conquête
Jeunes gens et vieillards, et se lance en avant;
Loin de craindre la mort, il marche en la bravant,
Et, comme on voit les flots se suivre dans la houle,
A la foule qui part succède une autre foule.
Et de vrais Allemands resteraient sous leur toit!
Ils croiraient échapper, dans un refuge étroit,
Aux fléaux que toujours déchaîne la défaite!
Non, ma mère, sachez qu'aujourd'hui je regrette
Que l'on m'ait exempté, quand, parmi nos bourgeois,
De combattants nouveaux naguère on a fait choix.
Certe, l'hôtel est grand, et j'y suis fils unique;
Certe, à notre commerce il faut que je m'applique;
Mais ne devrais-je point, pour y combattre aussi,
Me rendre à la frontière, au lieu d'attendre ici
La honte et la famine, au sein de l'esclavage?
Une voix m'a parlé, qui grandit mon courage :
Pour sauver la patrie, il faut vaincre ou mourir!
Et, comme je m'en sens la force et le désir,

Digitized by Google

Je servirai d'exemple à la contrée entière.
Si, marchant vivement en masse à la frontière,
La jeunesse allemande, au mépris du danger,
Décidait fermement d'arrêter l'étranger,
Il ne foulerait pas le sol de la patrie,
On ne le verrait point, sans frein à sa furie,
Ravager la campagne, en dévorer les fruits,
Opprimer les bourgeois au silence réduits,
Et ravir, sous nos yeux, les filles et les femmes.
Subirons-nous ces maux sans passer pour infâmes ?
Non, sans doute, et je cours, le cœur tout rehaussé,
Tenter ce qui me semble équitable et sensé.
C'est mon ferme projet. Qui longtemps délibère,
Loin de choisir le mieux, fait souvent le contraire.
Ce n'est donc plus chez nous que, moi, je rentrerai ;
A la ville tout droit, d'ici même, j'irai
M'offrir à l'Allemagne, avant qu'on ne m'en prie.
Oui ! ce bras et ce cœur défendront la patrie ;
Et que mon père dise ensuite si vraiment
Je n'ai pas de l'honneur en moi le sentiment,
Ni le noble désir de monter davantage ! »

Alors, tout en pleurant, la mère, aimante et sage,
Dont les yeux s'humectaient aisément, en effet :
« Mon cher fils, dans ton cœur quel changement s'est fait,
Dit-elle, et que n'as-tu, confiant et sincère,
Parlé, comme toujours, de ces vœux à ta mère ?
D'autres qui t'entendraient, à tes discours séduits,
T'approuveraient sans doute et se verraient conduits
A louer hautement le dessein qui t'enflamme ;
Moi, qui te connais mieux, il faut que je te blâme.
Ta pensée est tout autre et tu mens à ton cœur.
Jamais tu n'as rêvé d'aller, d'un air vainqueur,
En brillant uniforme, éblouir une belle ;
Ce n'est pas, je le sens, le clairon qui t'appelle.
Ton destin, mon Hermann, si brave que tu sois,
C'est de vaquer sans bruit aux paisibles emplois,
Aux soins de la maison, aux travaux de la plaine.
Parle franc ; d'où te vient ta volonté soudaine ? »

« Ma mère, dit Hermann, vous vous trompez. Les jours
Ne se ressemblent pas ; on change dans leur cours.

Digitized by Google

L'adulte devient homme, et tel, qui vit tranquille,
Souvent se formera, dans le plus calme asile,
Bien mieux que dans le bruit de ce monde éperdu,
Où maint adolescent si vite s'est perdu.
Le calme où j'ai grandi, s'il est temps qu'il finisse,
M'a fait un cœur qui hait le mal et l'injustice;
Je sais ce qu'est le monde et l'ai fui sans effort;
Le travail m'a donné le pied sûr, le bras fort;
Mère, il en est ainsi, sur la foi de mon âme!
Mon langage pourtant méritait votre blâme.
Je vous ai dit mes vœux, mais en dissimulant,
Et ne fus qu'à demi sincère en vous parlant.
Ce n'est pas, j'en conviens, l'approche de la guerre
Qui me pousse à quitter la maison de mon père,
Ni le noble désir, où je reste affermi,
D'être utile au pays, terrible à l'ennemi.
Mes propos de tantôt, s'ils passaient la mesure,
Vous devaient déguiser les peines que j'endure.
Laissez-moi donc, ma mère. Il n'est que trop certain
Qu'il n'est de vœux ici que je ne forme en vain.
Eh bien! qu'en vain dès lors s'épuise aussi ma vie!
L'homme qui lutte seul en vain se sacrifie;
Car vainement pour tous l'on se voue au trépas,
Lorsqu'au salut commun tous ne concourent pas. »

« Poursuis, reprit la mère en femme intelligente;
Dis-moi tout, le détail et la chose importante.
L'homme est si violent; il va toujours trop loin;
Chaque obstacle l'irrite et le trouble à ce point
Qu'il s'écarte bientôt du chemin qu'il doit prendre.
La femme est plus adroite et sait mieux, sans esclandre,
Combiner les moyens, s'en ménager toujours,
Et pour atteindre au but, recourir aux détours.
Apprends-moi donc pourquoi tu viens de m'apparaître
Plus ému que jamais tu n'eus raison de l'être;
Pourquoi ton sang bouillonne, ô mon fils, et pourquoi
Des larmes de tes yeux s'échappent malgré toi. »

Alors, cédant sans honte à sa douleur amère,
Pleurant et sanglotant sur le sein de sa mère,
Le jeune homme lui dit : « L'ai-je donc mérité,
L'outrage que mon père aujourd'hui m'a jeté?

Digitized by Google

Non, certe, en aucun temps ni par aucune offense.
Honorer mes parents me fut doux dès l'enfance.
Qui m'aurait pu sembler plus digne et plus prudent
Que ceux qui m'ont fait naître et de qui l'ascendant,
Dès mon premier essor, m'a su tracer ma ligne?
Que de fois j'ai souffert qu'un camarade indigne
Répondît par l'insulte à mes bons sentiments;
Que de fois j'ai laissé de mauvais garnements,
Sans me vouloir venger de leurs façons grossières,
Me menacer de coups et me lancer des pierres.
Mais, dès qu'ils se moquaient de mon père, au moment
Qu'à pas lents de l'église il sortait gravement,
S'ils riaient du ruban noué sur sa coiffure,
Ou des brillantes fleurs qu'offrait, dans sa texture,
L'ample robe de chambre où, d'un air solennel,
Il se drapait si bien, sur le seuil de l'hôtel,
Oh! je sentais mon poing se serrer de colère;
Je m'élançais sur eux et, dans ma rage amère,
M'escrimant au hasard, je frappais sans voir où.
Alors, le nez en sang et les jambes au cou,
Ils fuyaient effarés, hurlant à perdre haleine,
Et de mes rudes coups se garaient avec peine.

« Je grandis; mais combien mon père m'attristait!
Le vif ressentiment qu'à d'autres il portait,
Il m'en accablait, moi, lorsqu'à l'hôtel de ville,
Il s'était au Conseil trop échauffé la bile,
Et c'est moi qui sans cesse expiais tous les torts
Qu'envers lui se donnait un collègue retors.
Vous-même, que de fois vous m'avez plaint, ma mère;
Mais je supportais tout; car le respect sincère
Qu'on doit à des parents constamment désireux
De rendre leurs enfants plus qu'eux-mêmes heureux,
Et qu'on voit épargner pour grossir leur chevance
Jusqu'à se priver même, en mainte circonstance,
Ce respect, j'en étais pénétré pour ma part.
Mais amasser sans trève et ne jouir que tard,
Hélas! ce n'est pas là tout le bonheur sur terre.
Non, le bonheur n'est point chez qui ne songe guère
Qu'à grossir son avoir, sou par sou, chaque jour,
Qu'à joindre aux champs qu'il a plus d'un champ d'alentour,

Digitized by Google

Si vite qu'à son gré ses terres s'arrondissent.
De même que le père, ainsi les fils vieillissent,
Sans jouir plus que lui du jour qui brille en vain,
Et dans l'âpre souci des soins du lendemain.

« Admirez de nos champs la splendide étendue,
Près du jardin la vigne au coteau suspendue,
Les granges et l'étable, et plus loin la maison,
Tout ce domaine à nous, tous ces biens à foison.
Cependant, quand je vois, sous l'arrière toiture,
Au pignon, la lucarne où ma chambre figure,
Et quand je me souviens que de fois, là, le soir,
J'attendis que la lune au ciel se laissât voir,
Et, dans le cours heureux de mes jeunes années,
Que de fois j'y passai de fraîches matinées
A suivre du regard le lever du soleil,
Alors que jouissant d'un facile sommeil
Peu d'heures m'assuraient un repos salutaire,
Oh ! combien ce séjour me paraît solitaire !
Ma chambre, le jardin, les cours et la maison,
Tout ce riant enclos, tout ce riche horizon,
Les superbes labours, la brillante pelouse,
Pour moi, c'est le désert : il me manque une épouse. »

La mère dit alors : « Si c'est là ton souci,
D'amener une épouse au logis que voici,
De façon que la nuit, au gré de ton envie,
Soit la belle moitié des heures de ta vie,
Et qu'aussi le travail qui t'occupe le jour,
Plus libre désormais, t'appartienne à ton tour,
Tu ne peux le vouloir d'une ardeur plus sincère
Que pour toi l'ont déjà désiré père et mère.
Nous t'avons l'un et l'autre entrepris maintes fois
Pour qu'une jeune fille enfin fixât ton choix.
Mais mon cœur me le dit, et, moi, c'est ma donnée :
Tant que n'a pas sonné l'heure prédestinée,
Tant que n'a point paru celle que le destin
A voulu qu'on choisisse, on hésite sans fin,
Et l'on tremble d'en prendre une autre, à son dommage.
Le dirai-je, mon fils ? Ton choix est fait, je gage.
Je te vois plus ému que tu ne l'es jamais ;
Celle à qui ton amour appartient désormais,
Dis-le moi, n'est-ce pas la jeune fugitive ? »

Digitized by Google

« C'est elle ! répondit Hermann d'une voix vive,
Vous l'avez dit, c'est elle ! et jugez de mon sort :
Si, comme fiancée, ici, ce soir encor,
Je n'ai pu l'aconduire, elle poursuit sa route,
Et je la perds, hélas ! à tout jamais sans doute.
Car la guerre, où se joint le désordre au péril,
D'une contrée à l'autre étendra son exil.
En vain verrai-je alors prospérer nos domaines,
Et croître tous les ans le produit de nos plaines :
L'enclos et le logis me seront odieux ;
Et, tandis qu'ils perdront tout leur charme à mes yeux,
Votre tendresse même, ô ma mère chérie,
Ne rendra pas la joie à mon âme assombrie.
Oui, l'amour, je le sens, en nouant ses liens,
Rompt dans l'instant les nœuds qui ne sont pas les siens.
Pour l'élu de son cœur, on voit la jeune fille
Délaisser père et mère et quitter sa famille ;
Mais le jeune homme aussi, dont le choix est formé,
Délaisse père et mère et suit l'objet aimé.
Que j'aille donc où, moi, le désespoir me guide !
Mon père a prononcé le mot qui me décide :
Son toit n'est plus le mien, s'il en doit écarter
Celle que mon amour y voudrait abriter. »

« Toujours comme des rocs verra-t-on, dit la mère,
Deux hommes face à face, obstinés à ne faire
Aucun pas l'un vers l'autre, et, dans leur fier dédain,
Ne se dire aucun mot qui les rapproche enfin ?
Pourtant, si, quoique pauvre, elle est honnête et bonne,
Il se peut qu'aujourd'hui ton père te la donne,
Malgré ce qu'il a dit d'une humble et pauvre bru.
Que d'avis il émet, quand il se fait bourru,
Dont il change plus tard ! Que de fois il accorde
Ce que d'abord il a refusé sans exorde !
Mais il veut qu'on l'en prie et se peut obstiner :
Il est le père ! Et puis l'on sait qu'après dîner,
Dans son ardent langage, il aime à contredire,
Sans qu'on doive beaucoup s'émouvoir de son ire.
Le vin l'excite, et, sourd aux arguments d'autrui,
Il s'écoute parler et n'entend plus que lui.
Mais arrive le soir : ses brusques hâbleries
Avec ses bons amis, bientôt se sont taries.

Digitized by Google

Dès qu'il n'est plus en pointe, il se montre plus doux
Et sent le tort que fait à d'autres son courroux.
Viens donc, ne tardons pas! Il n'est de réussite
Qu'autant qu'avec courage on exécute vite.
Ses amis sont encor près de lui, par bonheur;
Ils nous seconderont, et surtout le pasteur. »

A ce pressant appel, qu'un doux sourire achève,
La mère entraîne Hermann qui de son banc se lève;
Et, muets et rêveurs, tous deux, dans le trajet,
Ils pensent, non sans trouble, à leur grave projet.

V. — POLYMNIE.

LE COSMOPOLITE.

Tous trois, à table encore, assis comme naguère,
Le prêtre et l'aubergiste, avec l'apothicaire,
Sur le même sujet, en tout sens observé,
Poursuivaient le débat qu'ils avaient soulevé.

« Je pense comme vous, disait le prêtre à l'hôte;
L'homme en aucun état ne se doit faire faute
De rechercher le mieux. Et, de fait, il y tend,
Ou du moins le nouveau l'attire à chaque instant.
Mais n'allons pas trop loin; songeons qu'en ce domaine,
Avec le sentiment qui vers le mieux nous mène,
La nature nous donne un goût persévérant
Pour les choses qu'on mit longtemps au premier rang,
Ainsi qu'un vif attrait pour plus d'un vieil usage.
Tout métier rend heureux, s'il est pratique et sage.
L'homme a plus de désirs qu'il n'a de vrais besoins;
Car la vie est si courte, et, parmi tant de soins,
Nos destins ici-bas ne sont pas sans limite.
Je ne blâmerai point celui qui, ferme et vite,
Parcourt tous les chemins, traverse tous les flots,
S'expose nuit et jour, sans crainte et sans repos,
Et trouve son bonheur à voir s'enfler la masse
Des biens que pour lui-même et les siens il amasse.
Mais je prise non moins le paisible mortel
Qui contourne à pas lents son enclos paternel

Digitized by Google

Et gouverne à plaisir ses champs et sa demeure,
Suivant que le commande et la saison et l'heure.
Le sol ne change pas tous les ans à son goût;
L'abre nouveau-planté n'offre pas tout à coup
Des branches à souhait dans les airs allongées,
Et de brillantes fleurs aussitôt surchargées.
Non, il lui faut à lui la constance, un sens droit,
Un esprit calme et doux, réservé mais adroit.
Il ne confie au sol qu'assez peu de semence;
Du bétail qu'il élève, il restreint l'abondance :
L'utile en toute chose est son but éternel.
Heureux l'homme doué d'un caractère tel!
C'est lui qui nous nourrit; et, dans une humble ville,
Honneur au citoyen dont l'ardeur s'assimile
Les travaux du bourgeois et ceux du laboureur :
Il ignore la gêne où vit l'agriculteur;
Il échappe aux soucis des citadins avides,
Qui tournent leur pensée aux richesses rapides,
Et qui, privés encor des moyens suffisants,
Se guindent au niveau des riches et des grands,
Comme le font surtout leurs femmes et leurs filles
Dont les goûts vaniteux ruinent les familles.
Vous donc, de votre fils bénissez le labeur,
Et bénissez la bru que choisira son cœur,
Si sa jeune compagne a les mêmes pensées. »

A peine il achevait ces paroles sensées,
La mère entra, guidant son Hermann par la main,
Et de la sorte à l'hôte exposa son dessein :

« Cher père, que de fois, dans la meilleure entente,
Nous songeâmes au jour où, selon notre attente,
Hermann, s'étant choisi sa fiancée aussi,
Nous comblerait de joie en l'amenant ici.
Souvent nous en causions, comme on fait en famille,
Et lui donnions ou telle ou telle jeune fille.
Il est venu, ce jour! Le ciel sur son chemin
A mis celle qu'il veut pour fiancée enfin.
Ne nous disions-nous pas : Que lui-même il choisisse!
Ne désirais-tu pas qu'en un moment propice,
Vers quelque jeune fille entraîné sans retour,
Hermann pût ressentir un vif et digne amour?

Digitized by Google

L'heure est venue : il a choisi ; c'est l'étrangère ;
Donne-la lui, sinon il vivra solitaire. »

« Mon père, s'écria le fils, donnez-la moi !
Le choix qu'a fait mon cœur est pur, et, sur ma foi !
En elle vous aurez la bru la plus aimable. »

Mais l'hôte se taisait, quand, se levant de table,
Le pasteur proféra ces mots : « Un seul moment
Décide de la vie, et si complétement
Qu'il en règle à jamais la destinée entière.
Après qu'à tout débat on a donné carrière,
La résolution qu'on adopte pourtant
N'est pas autre à la fin que l'œuvre d'un instant.
Le vrai sage s'arrête au parti le plus juste.
Lorsqu'au choix que l'on fait la volonté s'ajuste,
Quel danger de peser et les mais et les si
Qui portent vainement dans l'âme le souci !
Hermann est franc ; je l'ai connu dès sa jeunesse ;
Enfant, nul ne l'a vu, comme d'autres, sans cesse
Tendre d'avides mains, en variant d'objet.
A sa nature à lui cadrait ce qu'il songeait,
Et je l'ai vu toujours s'y tenir fort et ferme.
Son choix à votre attente enfin peut mettre un terme ;
Pourquoi vous étonner, pourquoi vous alarmer
S'il n'est pas tel qu'il doive aussitôt vous charmer ?
Peut être que l'image à vos yeux présentée,
Ne vous figure point l'image souhaitée ;
Mais souvent notre espoir ne nous voile-t-il pas
A nous-même la chose espérée ici-bas ?
Dès qu'elle vient du ciel la forme est différente.
Ne dédaignez donc pas la modeste émigrante
Qui, tout soudainement, la première a fléchi
L'âme de votre fils, si bon, si réfléchi.
Heureux qui jeune encore et selon son envie,
A son premier amour se fixe pour la vie !
Alors au fond du cœur les souhaits les plus chers
Ne se transforment pas en souvenirs amers.
Je sens, à voir Hermann, qu'il s'est tracé sa voie.
Un amour véritable, où l'âme se déploie,
Mûrit l'adolescent qu'il fait homme aussitôt ;
Hermann n'est pas changeant ; il n'a point ce défaut.

Digitized by Google

Rejetez sa demande, et ses belles années
Passeront, je le crains, par le regret fanées. »

L'apothicaire, en proie au désir de parler,
Put alors au colloque à son tour se mêler.
« Cherchons d'abord, dit-il, la marche à suivre au juste.
Hâte-toi lentement, fut l'adage d'Auguste.
Je vous dois, chers voisins, mon aide assurément,
Et j'emploierai pour vous mon faible entendement.
La jeunesse a surtout besoin d'être guidée.
Souffrez donc que je parte et suive mon idée.
Cette émigrante, moi, je m'en informerai.
Les familles là-bas que j'interrogerai,
Ont dû vivre avec elle et ne pourront se taire.
Je sais ce qu'est parler ; on ne me trompe guère. »

A la hâte, le fils, en ces rapides mots,
Qu'on eût pu croire aîlés, releva le propos :
« Partez, informez-vous, cher voisin ; faites vite.
Mais veuille le pasteur vous servir d'acolyte !
Deux hommes si parfaits sont d'excellents témoins.
Mon père, en attendant, n'allez pas croire au moins
Que cette jeune fille est une aventurière,
Comme on en voit courir par la contrée entière,
Dupant les jeunes gens tombés dans leurs filets.
Non, la guerre, si dure en ses cruels excès,
Qui ravage la terre et change en vils décombres
Les plus fiers monuments, les remparts les plus sombres,
A contraint tout à coup l'infortunée à fuir.
Que d'hommes éminents dans l'exil vont languir !
Sous des noms empruntés se dérobent les princes ;
Les rois vivent proscrits, déchus de leurs provinces.
Avec tant de ses sœurs des cantons envahis,
Elle aussi, la plus digne, a dû fuir son pays ;
S'oubliant elle-même en sa propre infortune,
Elle a pris part surtout à la peine commune,
Secourable, encor bien qu'elle fût sans secours.
Quels désastres le monde a subis de nos jours !
Nul bien ne viendra-t-il de ces maux, et moi-même
Ne pourrai-je, aux côtés d'une épouse qui m'aime,
M'avouer que la guerre a secondé mes vœux,
Comme vous l'incendie a pu vous rendre heureux ? »

Digitized by Google

L'hôte alors s'écria, l'humeur contrariée :
« Mon fils, comme aujourd'hui ta langue est déliée,
Elle si constamment collée à ton palais
Et qui sans quelque effort ne se mouvait jamais!
Voici donc que j'apprends ce qu'apprend chaque père,
Que dans son tendre effroi volontiers une mère
Protège de son fils l'ardente volonté,
Et qu'aussi le voisin se met de leur côté,
Si le père et l'époux, pour son dam, leur résiste.
Vous tous qui m'assaillez ensemble à l'improviste,
Puis-je seul vous combattre? Et d'ailleurs, à quoi bon?
D'avance, je me vois le rôle d'un barbon,
Entre les pleurs de l'une et le vouloir de l'autre.
Allez et formez-vous un avis qui soit vôtre.
A la grâce de Dieu! sans crainte, amenez-moi
Celle qui doit ici calmer tout cet émoi;
Sinon, cette exilée, à jamais qu'il l'oublie! »

Ainsi l'hôte parla. Le fils, l'âme ravie :
« Avant le soir, dit-il, chers parents, vous aurez
La fille qu'à l'instant vous-mêmes vous voudrez,
Comme aussi la voudrait tout esprit droit et sage.
A son tour elle aura le bonheur en partage.
Oui, pour elle, si bonne, il me semble assuré;
Car éternellement son cœur me saura gré
De me devoir le don d'un père et d'une mère
Tels qu'un enfant sensé les doit vouloir sur terre.
Mais il est temps d'agir, et bien vite je cours
Équiper les chevaux et prêter mon concours
Aux amis que je vais guider vers mon amie.
Eux-mêmes jugeront comment on l'apprécie;
Ils prononceront seuls, d'après leur sentiment;
Je suivrai leur avis, croyez-en mon serment,
Et ne la reverrai qu'autant qu'on me l'accorde. »

A ces mots, il sortit; et, tout à la concorde,
Au plaisir de causer les autres se livraient,
Et sur la grande affaire en hâte discouraient.

Hermann, pressant le pas, arrive à l'écurie,
Où ses fougueux coursiers, laissés à l'inertie,
Mangeaient l'avoine pure et le foin bien séché,
Dans la grasse prairie au bon moment fauché.

Digitized by Google

Vite il leur met le frein qu'il voit luire avec joie;
Par la boucle argentée il passe la courroie;
La longue et large bride, il l'attache aux anneaux,
Et dans la cour ensuite il conduit les chevaux.
Un valet, plein de zèle et vif en son allure,
A l'aide du timon avance la voiture;
Puis, mesurant les traits, tous deux au palonnier
Attèlent tour à tour l'un et l'autre coursier,
Rapides étalons prêts à franchir l'espace.
Hermann saisit le fouet; sur le siége il se place,
Et passant sous la voûte, y prend les deux amis
Qui se sont dans le char commodément assis.

La voiture roulait et laissait derrière elle
La ville et le pavé, les murs, la tour si belle;
Vers la route connue, où sa course tendait,
Hermann du même train montait ou descendait.
Mais, quand il aperçut le clocher du village,
Et qu'il se vit enfin, grâce à ce prompt voyage,
Assez près des maisons et de leurs frais enclos,
Il résolut en soi d'arrêter les chevaux.
Sous l'ombrage touffu de tilleuls magnifiques,
Plantés et grandis là depuis les temps antiques,
Une vaste pelouse, aux drus et verts gazons,
S'étendait en-deçà des premières maisons.
Non moins qu'aux villageois, la riante esplanade
Aux citadins voisins servait de promenade.
A l'ombre d'un massif que la route bordait,
Creusée au pied d'un tertre, une source abondait.
Au-devant des degrés qu'on descendait sans peine,
D'agrestes bancs de pierre entouraient la fontaine,
Un petit parapet, d'un commode secours,
Aidait à puiser l'eau, vive et pure toujours.
C'est là, suivant son gré, qu'Hermann, sous la verdure,
Retenant les chevaux, arrêta la voiture.
Puis : « Mes amis, dit-il, à présent descendez;
Cherchez qui vous renseigne; allez et décidez
Si la jeune émigrante est digne d'être mienne.
Moi, vraiment, je le crois, et quoi qu'il vous advienne,
Vous ne me direz rien d'étrange ou de nouveau.
Si je pouvais, moi seul, visiter le hameau,

Digitized by Google

Elle, si bonne, en peu de mots, à ma prière,
Déciderait bientôt de toute ma carrière.

» Sans peine on la distingue entre toutes ses sœurs,
Car nulle qui l'égale et charme autant les cœurs!
Mais apprenez encore à quelle simple mise
On la peut reconnaître en sa décence exquise :
Un corsage de pourpre avec grâce lacé
Lui relève le buste ; à sa taille est froncé
Un étroit jupon noir ; sa fraîche chemisette,
Qui voile aussi le cou, plissée en collerette,
De son joli menton dessine la rondeur.
Franche et pure apparaît sa tranquille candeur
Sur l'ovale charmant de sa douce figure.
Les nattes qu'épaissit sa longue chevelure
Enlacent de leurs nœuds des épingles d'argent.
Du bord de son corsage en larges plis descend
Une ample jupe bleue, amour des jeunes filles,
Qui touche, dans la marche, à ses fines chevilles.
N'allez pas lui parler ; entendez mon souhait,
Et qu'elle ignore aussi quel est votre projet.
Interrogez ailleurs ; notez ce qu'on raconte,
Et, quand vous en saurez assez pour votre compte,
De manière à pouvoir rassurer mes parents,
Revenez, et près d'eux vous serez mes garants.
Ainsi, j'ai tout prévu pendant notre voyage. »

Il dit. Les deux amis se rendent au village,
Où parmi les maisons, les granges, les jardins,
D'une foule en émoi fourmillaient les essaims.
De charrettes sans nombre une file serrée
S'allongeait fort au loin sur la route encombrée.
Les hommes prenaient soin du bétail qui beuglait
Et des chevaux liés aux chars qu'on dételait.
Les femmes sans retard séchaient sur mainte haie
Du linge, et les enfants, que tout désordre égaie,
Barbotaient à grand bruit dans le cours du ruisseau.
En s'avançant ainsi par ce mouvant réseau
Où se mêlaient aux chars les hommes et les bêtes,
Ils cherchaient des deux yeux, ces espions honnêtes,
S'ils n'apercevraient pas d'un ou d'autre côté
Celle dont ils savaient la touchante beauté.

Digitized by Google

Nulle part n'apparut la virginale image.
Mais la foule un moment les gêna davantage :
Près des chars, une rixe entre hommes éclata;
Mainte femme excitée, en criant, s'y jeta,
Quand parut tout à coup un vieillard simple et digne.
Il calma sur le champ la querelle d'un signe,
Lorsqu'il eut commandé le silence et blâmé
Ceux par qui le conflit d'abord s'était formé.
D'un ton qui respirait l'autorité d'un père :
« Eh quoi ! s'écria-t-il, l'exil et la misère
Ne vous ont-ils encore à ce point su dompter
Que vous ne vous puissiez l'un l'autre supporter,
Lors même que chacun n'agirait pas sans cesse
Suivant les vrais conseils qu'inspire la sagesse.
L'homme heureux, plein d'orgueil, ne peut rien endurer;
Mais vous, puissent vos maux désormais vous montrer
Qu'il faut que parmi vous chacun vous soit un frère!
Partagez-vous l'abri sur la terre étrangère;
Que chacun ait sa part du peu qui reste à tous,
Et d'autres dans la suite auront pitié de vous. »

Ainsi s'exprima l'homme, et tous firent silence.
L'accord se rétablit sans autre violence;
Et tous d'un même élan retournant au travail,
Rangèrent avec soin les chars et le bétail.

Au pasteur avait plu l'impassible courage
De ce juge étranger, et son ferme langage.
Il l'aborde et lui dit : « Mon père, il est constant,
Si dans un siècle heureux un peuple vit content
En usant des produits qu'une terre ample et belle
Sous sa main, chaque année, à souhait renouvelle,
Que tout marche le mieux et qu'au plus haut degré
Chacun s'estime digne et prudent à son gré.
Dans le même repos, côté à côte on s'assemble
Et le plus méritant à tout autre ressemble;
Car il n'est, à vrai dire, en un temps si calmé,
Rien qui ne suive en paix son cours accoutumé.
Mais qu'un jour le malheur encombre de la vie
La route jusque-là paisiblement suivie;
Qu'il renverse le chaume et vienne à ravager
La fertile campagne et le riche verger ;

Digitized by Google

Qu'il chasse du milieu de leur abri tranquille
La femme et le mari, désormais sans asile,
Et les livre, au hasard, sur la terre d'exil,
A des jours d'épouvante, à des nuits de péril,
On cherche alors des yeux parmi tous quel peut être
Le plus sage, et sitôt qu'on l'a su reconnaître,
Ce n'est plus à des sourds qu'il donne ses avis,
Et ses prudents conseils à l'instant sont suivis.
Ces émigrants, mon père, en êtes-vous le juge,
Vous qui de leurs excès arrêtez le déluge
Et de qui l'ascendant tranquillise les cœurs ?
Vous m'avez rappelé ces antiques pasteurs
Qui, par d'âpres déserts, vers quelque heureuse rive,
Guidaient si prudemment leur race fugitive;
Je m'imagine enfin, le cœur tout remué,
Que je parle à Moïse ou parle à Josué. »

Le juge, d'un air grave à la fois et modeste,
Répondit : « Notre temps, au temps le plus funeste
Qu'ait décrit un auteur ou profane ou sacré,
Sans doute avec raison peut être comparé;
Avoir pu vivre hier, puis encor la journée,
C'est avoir, en ce temps, vécu plus d'une année,
Tant les événements sont nombreux et soudains!
Pour moi, si je remonte à des jours peu lointains,
Il me semble à mon front voir blanchir la vieillesse,
Et pourtant ma vigueur a gardé sa souplesse.
On peut nous comparer, notre infortune aidant,
A ceux aux yeux de qui, dans le buisson ardent,
Apparut le Seigneur. Dans la flamme et la nue,
Hélas! à nous aussi sa face est apparue. »

Du juge et des bannis près d'apprendre le sort,
Le pasteur désirait s'en informer encor.
Son ami le devine, et, d'une voix furtive,
Lui dit : « Parlez au juge, et sur la fugitive
Amenez le propos. Moi, sans compter mes pas,
Je la cherche et reviens, si je la vois là-bas. »
A ces mots, il partit, sur un signe de tête,
Et d'un enclos à l'autre alla se mettre en quête.

(*A continuer.*) EDOUARD DE LINGE.

Digitized by Google

DES ATTAQUES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

ET DE CE QU'IL Y A À FAIRE POUR LES CLASSES OUVRIÈRES

—

> Il faut que tout se fasse pour le peuple, en attendant que tout se fasse par le peuple.

Les pages inédites qui suivent sont extraites d'un livre de droit (1). Il nous a semblé qu'il convenait de leur donner une plus grande publicité.

La question de la légitimité de la propriété est descendue de la théorie dans les rues. Elle a ensanglanté Paris. Et ce qui s'est passé à Paris se passera ailleurs, si l'on ne porte remède au mal.

Le mal, c'est l'ignorance, c'est l'aveuglement des classes ouvrières. Il faut donc les instruire et les moraliser.

Voilà bientôt un siècle que l'on a déclaré les nations souveraines, et l'on n'a rien fait ou presque rien pour éclairer ceux qui sont appelés à exercer la souveraineté.

Les masses sont restées incultes, à tel point qu'elles n'ont pas la notion du devoir, et qu'elles ne comprennent pas même leur intérêt.

La source du mal indique la nature du remède.

Il y a des gens qui disent : Ceux qui attaquent les bases de l'ordre social, ceux qui incendient et qui tuent, sont des bandits ; il faut les mitrailler.

On a mitraillé les insurgés de juin en 48. Vingt ans plus tard, ils se sont trouvés vingt fois plus nombreux. Fusiller est un mauvais remède. Si on n'emploie pas un remède plus efficace, l'insurrection recommencera et elle fera le tour du monde.

L'abîme est au bout.

1) *Principes de droit civil*, t. VI.

Digitized by Google

Il faut donc instruire et moraliser.

L'instruction seule ne suffit point. Il s'est trouvé à Paris des bandits appartenant aux classes supérieures. Il faut moraliser.

Comment cette grande œuvre se peut-elle accomplir?

A Gand, on a mis la main à l'œuvre.

Nous appelons l'attention sur ce qui se fait; non que nous ayons la prétention de faire tout ce qu'il y a à faire. Mais il faut faire quelque chose. Ce ne sont pas de vaines paroles qui guériront le mal.

L'objet des pages qui vont suivre est d'appeler l'attention sérieuse de tous les hommes qui pensent sur l'immensité du danger qui menace la civilisation et la liberté, et sur la nécessité de travailler à l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale des classes ouvrières.

Gand, le 15 juillet 1871.

F. Laurent.

I

Portalis, en exposant les motifs du titre de la *Propriété*, commence par établir qu'elle est de droit naturel; il la défend contre les attaques dont elle avait été l'objet au dix-huitième siècle et pendant la révolution. Les débats sur la légitimité de la propriété sont aussi vieux que la propriété même. Le premier philosophe qui a tracé un idéal de constitution politique réprouve la propriété individuelle; Platon voit le type de la perfection dans l'unité absolue, ce qui le conduit logiquement à exalter la communauté. Il veut que « les choses mêmes que la nature a données en propre à chaque homme deviennent en quelque sorte communes à tous, comme les yeux, les oreilles, les mains, et que tous les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils agissent en commun, que tous approuvent et blâment de concert les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines roulent sur les mêmes objets » On sait que, par un délire de logique, le grand philosophe a été conduit jusqu'à établir la communauté des femmes dans sa cité modèle. Dès ses premiers pas, le communisme a abouti aux limites extrêmes de l'absurde (1).

Dans son Dialogue sur les *Lois*, Platon quitte la région de l'idéal pour s'accommoder aux faiblesses et aux préjugés des hommes; il maintient la propriété, mais il la ruine dans son essence, en absorbant les droits des individus dans celui de l'État : « Que nos concitoyens, dit-il, partagent entre eux la terre et les habitations, puisque ce serait

(1) Voyez, sur la doctrine de Platon, mes *Études sur l'histoire de l'humanité*, t. II (la Grèce), p. 398 et suiv. de la 2e édition.

Digitized by Google

demander trop à des hommes nés, nourris et élevés comme ils le sont aujourd'hui; mais que dans le partage chacun se persuade que la portion qui lui est échue n'est pas moins à l'État qu'à lui. » Ailleurs Platon dit aux citoyens de sa république : « Je vous déclare, en ma qualité de législateur, que je ne vous regarde pas, ni vous ni vos biens, comme étant à vous-mêmes, mais comme appartenant à toute votre famille, et toute votre famille avec tous ses biens, comme appartenant encore plus à l'État (1). » C'est le communisme sous une autre forme plus dangereuse encore. L'individualité humaine a tant de puissance que les projets de communauté resteront toujours à l'état d'utopie. Il faut ajouter que c'est une fausse utopie, précisément parce qu'elle ne tient aucun compte des droits de l'individu. La doctrine qui enseigne que la propriété procède de l'État paraît moins fausse au premier abord; en réalité, elle ne laisse subsister de la propriété que le nom; en effet, si la loi crée la propriété, elle peut aussi l'abolir; et si l'État absorbe tous les droits, l'individu n'est plus rien; ce qui aboutit non-seulement à la destruction de la propriété, mais au despotisme en toutes choses.

La doctrine de Platon est l'expression des sentiments qui dominaient dans les républiques grecques. Aristote, qui critique la théorie de son maître, n'a pas plus de respect que lui pour les droits des individus; pour mieux dire, il les ignore, il ne reconnaît pas même le droit de l'homme à l'existence : quand un enfant naît difforme, il défend de l'élever : lorsque la population devient excessive, il veut qu'on limite la fécondité des mariages (2). Si l'État dispose de la vie, à plus forte raison dispose-t-il des biens. Mais dans quel esprit le législateur organisera-t-il la propriété? Aristote nous apprend que l'on admettait comme un axiome que l'égalité de fortune était indispensable entre citoyens (3). L'égalité de fait, telle était l'aspiration des citoyens, telle était la préoccupation des législateurs. Ces mêmes tendances se sont produites de nos jours; il importe de constater à quoi elles ont abouti dans l'antiquité. L'histoire est la voix de Dieu, et l'histoire condamne les fausses doctrines qui détruisent l'individualité au profit de l'État, ou qui veulent établir entre les hommes une égalité de fait qui viole également l'individualité humaine, puisque l'inégalité est une conséquence fatale des facultés diverses dont Dieu a doué chacune de ses créatures.

L'histoire des républiques grecques est l'histoire de la lutte des pauvres contre les riches. Platon avoue que « chacun des États grecs n'était pas un, mais plusieurs, qu'il en renfermait toujours pour le moins deux, l'un composé de riches, l'autre de pauvres (4). » Les pauvres voulaient conquérir, non pas la liberté, non pas l'égalité de droit, mais l'égalité

(1) Platon, *Des lois*, livre V, p. 283 de la traduction de Cousin.

(2) Voyez le tome Ier de mes *Études sur l'histoire de l'humanité*, (l'Orient), p. 75 de la 2e édition.

(3) Aristote, *Politique*, II, 4, 1.4.

(4) Platon, *De la République*, livre IV (p. 422 E).

Digitized by Google

de fait. Cette égalité étant impossible, il en résultait des déchirements incessants. Les passions s'aigrissaient et les hommes allaient en s'abaissant, parce que l'objet de leurs combats était la fortune et les jouissances qu'elle donne, et rien n'avilit plus les hommes que la recherche de la richesse, quand la richesse est le but, alors qu'elle ne devrait être qu'un moyen de développement intellectuel et moral. Aussi n'y a-t-il rien de plus affreux et de plus ignoble tout ensemble que les révolutions qui bouleversaient les républiques grecques, et qui n'avaient d'autre objet que d'enrichir les pauvres en appauvrissant les riches. C'était la force qui régnait partout, tantôt dans les mains de l'aristocratie, tantôt dans les mains de la démocratie. Ces luttes-là ne fortifient pas, elles tuent. Il se trouva des hommes qui se mirent à la tête des cités par la violence; ce sont les tyrans. La tyrannie était devenue une nécessité pour arrêter la dissolution de la société qui périssait dans l'anarchie. Mais la tyrannie aussi est la mort, parce qu'il n'y a pas de vie sans liberté et sans le respect du droit (1).

Rome présente le même spectacle avec plus de grandeur. L'histoire, telle qu'on l'a longtemps écrite, dit que la lutte des patriciens et des plébéiens avait pour objet la liberté et l'égalité. Il n'en est rien ; à Rome, comme dans les républiques grecques, on combattait pour la domination. En veut-on la preuve? La démocratie victorieuse organisa le régime des Césars après avoir décimé, proscrit et dépouillé l'aristocratie des riches. Et quel fut le grand souci du peuple souverain sous l'Empire? Il ne demandait plus que du pain et des jeux. Au bout des combats séculaires pour l'égalité de fait, nous rencontrons une nouvelle tyrannie sous le nom de césarisme, et à sa suite la décrépitude et la mort (2). L'expérience est solennelle. Que les peuples modernes en fassent leur profit !

II

La mort du monde ancien coïncide avec l'avénement d'une religion nouvelle. Qui croirait que la lutte des pauvres contre les riches se reproduisit au sein de la société chrétienne, et que les Pères de l'Église ne trouvèrent d'autre solution à ce redoutable problème que celle que Platon lui avait donnée? Il importe de constater le fait, car c'est une nouvelle expérience qui se fait, également décisive contre la communauté, mais faite sous l'inspiration de sentiments bien différents de ceux qui animaient la démocratie grecque et romaine. Les chrétiens, nous parlons des vrais disciples du Christ, méprisaient les richesses et ils les redoutaient, car leur maître avait dit qu'il était plus facile à un chameau

(1) Nous renvoyons, pour les détails et les témoignages, à notre *Étude sur la Grèce*, 2e édition.

(2) Voyez mes *Études sur l'histoire de l'humanité*, t. III (Rome), p. 266 et suiv. de la 2e édition.

Digitized by Google

de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. En même temps, il y avait dans les âmes chrétiennes une immense compassion pour les souffrances des classes pauvres. Le mépris des biens de ce monde et la charité expliquent la doctrine des Pères sur la propriété. Ils nient ouvertement le droit qui est considéré aujourd'hui comme la base de l'ordre social. « Nous ne naissons pas propriétaires, dit saint Chrysostome; nus, nous sortons du sein de notre mère; nus, nous rentrons dans le sein de la terre. *Le mien et le tien sont de vains mots.* Tout est commun, le soleil, la terre et tout ce que Dieu a créé. Nous ne sommes propriétaires qu'en apparence; en réalité, ce qui appartient à l'un appartient à tous. » « Ce que l'on appelle propriété, dit saint Basile, n'est que l'occupation exclusive d'un domaine que le Créateur a destiné à tous. » Le langage des Pères latins est encore plus violent : « Quel est l'ordre naturel, s'écrie saint Ambroise, l'ordre établi par Dieu? C'est que la terre soit la possession commune de tous. La nature a voulu la communauté, l'*usurpation de l'homme a créé la propriété individuelle.* »

Si la propriété est une usurpation, il y faut mettre une fin et la remplacer par la communauté. Ici les Pères de l'Église s'écartent des démocrates grecs; ils ne font pas appel à la loi ni à la violence pour rétablir la communauté, ils font appel à la charité : « Les riches sont détenteurs des biens de tous, ils en ont le dépôt, ils n'en ont pas la disposition absolue. Si la Providence les a confiés à quelques-uns, c'est pour que, par une intelligente répartition, ils rétablissent l'égalité entre tous. » Bien que ce communisme ait sa source dans la charité et qu'il ne s'adresse qu'au sentiment religieux, il aboutit aux mêmes conclusions que le socialisme le plus outré. Malheur au riche qui oublie qu'il est le dispensateur des biens de Dieu! « C'est un *usurpateur* des biens qui appartiennent à tous, dit Grégoire de Nysse, c'est un tyran cruel, c'est une bête féroce, insatiable de rapine. » Saint Basile et saint Chrysostome ne voient aucune différence entre le riche qui refuse de faire part de ses biens aux pauvres et le voleur. C'est presque le mot de Proudhon : la propriété, c'est le vol (1).

Les pressantes exhortations des Pères de l'Église furent vaines, bien qu'ils eussent pour eux l'autorité de Celui que les chrétiens révéraient comme le Fils de Dieu. Ne pouvant détacher le commun des fidèles de leurs biens, l'Église essaya d'organiser la communauté dans des sociétés choisies : les moines se donnèrent pour mission de réaliser la perfection évangélique. Quelle fut la première loi des ordres religieux? La règle de saint Benoît repousse la propriété comme le *plus détestable des vices.* Nos communistes de bas étage ne parlent pas autrement. L'inspiration certes est différente, nous le répétons, mais les conclusions sont identiques : le monachisme est une protestation vivante contre la propriété, qui est

(1) Voyez les témoignages dans mes *Études sur l'histoire de l'humanité*, t. IV (le christianisme), p. 128 de la 2e édition.

Digitized by Google

le fondement de l'ordre civil et politique. Vainement dit-on que les conseils évangéliques ne sont pas des lois et que personne n'est forcé de se faire moine. Nous l'avons reconnu d'avance : le communisme chrétien est volontaire. Cela n'empêche pas tous ceux qui ont des sentiments chrétiens d'exalter la communauté, non-seulement comme un idéal, mais, en un certain sens, comme un devoir. « Selon le droit primitif de la nature, dit Fénelon, nul n'a un droit particulier sur quoi que ce soit qu'autant qu'il est nécessaire pour sa subsistance. Si les hommes avaient suivi cette grande loi de la charité, tous les biens de la terre auraient été communs. » Massillon traite d'usurpateur celui qui refuse de donner son bien propre à son frère. Et de nos jours, un illustre prédicateur a enseigné ce droit évangélique à ses auditeurs étonnés. Le riche est *débiteur*. Malheur à lui, s'il n'acquitte pas sa *dette!* « S'il a été propriétaire légitime de son bien, s'écrie Lacordaire, il sera aussi le propriétaire légitime de sa damnation (1). »

Nous admirons la charité qui inspira les Pères de l'Église et les fondateurs du monachisme. Mais l'histoire, encore une fois, cette voix de Dieu, condamne le communisme chrétien, aussi bien que l'utopie de Platon et les tentatives anarchiques des démocrates grecs et romains. Ce n'est pas ici le lieu de faire la critique du monachisme ; il nous suffit de remarquer que l'idéal évangélique est infecté du même vice que les spéculations des philosophes grecs; la charité chrétienne absorbe et tue l'individualité humaine, de même que l'égalité de fait, à laquelle aspirait la démocratie ancienne, absorbe le citoyen dans l'État : le moine se dépouille non-seulement de ses biens, il abdique ce qu'il y a de plus individuel dans la nature humaine, la volonté. Que reste-t-il? Un cadavre. Le mot est de saint Ignace. Saint François disait : un bâton. L'homme disparaît, il ne reste qu'une machine. Que les socialistes modernes voient ce que l'homme devient quand on lui enlève son individualité! L'histoire du monachisme est la condamnation de leurs utopies. Ajoutons qu'il y aurait le matérialisme en plus; car c'est la fièvre des jouissances matérielles qui a allumé les mauvaises passions de nos communistes. Si jamais leurs théories pouvaient être pratiquées, le mal ne serait pas de longue durée, car la société périrait bientôt dans la pourriture.

III

L'utopie de Platon et la charité évangélique eurent un long retentissement. Elles ne se réalisèrent jamais parce qu'elles sont irréalisables; mais elles entrèrent dans les sentiments et dans les idées des races latines, portées par leur génie à sacrifier l'individualité humaine. Le dix-huitième siècle retentit de déclamations contre la propriété; ceux qui

(1) Voyez les témoignages dans le tome VII de mes *Études sur l'histoire de l'humanité*, p. 84 et suiv. de la 2e édition.

Digitized by Google

les réprouvent ne se doutent guère que Rousseau ne fit que répéter, dans son brûlant langage, ce qu'avaient dit les saints du christianisme : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères, que d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût dit à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne (1) ! » On est injuste pour Jean-Jacques ; on le traite de sophiste et de déclamateur : on oublie que le *Contrat social* fut l'Évangile de la Révolution. Chose remarquable, ces deux Évangiles, quoique bien différents de but et d'intention, ont cela de commun qu'ils absorbent et détruisent l'individualité humaine, l'un au profit de l'État, l'autre au profit de la charité. Si la charité évangélique était pratiquée, il ne resterait ni propriété individuelle, ni sentiments individuels. La souveraineté de l'État, telle que Rousseau l'entend, conduit au même résultat. Non pas qu'il nie les droits des individus, comme on l'en a accusé, il les proclame, au contraire, mais il les sacrifie à l'État. Rousseau admet que la propriété des citoyens est inviolable et sacrée tant que les lois la reconnaissent comme un droit. Mais la propriété est soumise au pouvoir de l'État comme droit général; le législateur peut anéantir la propriété individuelle. Lycurgue déclara tous les biens communs et Jean-Jacques l'approuve (2).

On est encore injuste envers Rousseau en le rendant seul responsable des fausses doctrines qu'il enseigne. Montesquieu est au fond d'accord avec lui quand il admet une *communauté naturelle des biens* à laquelle les hommes renoncent pour vivre sous des lois civiles (3). Si les lois créent la propriété, le législateur fera bien de l'abolir, s'il est vrai que la communauté soit le droit naturel. Mirabeau porta ces idées à la tribune; on lit dans son discours sur l'égalité des successions en ligne directe : « Si nous considérons l'homme dans son état originaire et sans société réglée avec ses semblables, il paraît qu'il ne peut avoir de droit exclusif sur aucun objet de la nature, car *ce qui appartient également à tous n'appartient réellement à personne*. Il n'est aucune production du sol, aucune production spontanée de la terre qu'un homme ait pu s'approprier à l'exclusion d'un autre homme. Ce n'est que sur le travail de ses mains que l'homme de la nature peut avoir un privilége; mais dès le moment qu'il a recueilli le fruit de son travail, le fonds sur lequel il a déployé son industrie retourne au domaine général et redevient commun à tous les hommes. » C'est, à la lettre, le cri de guerre de Rous-

(1) Rousseau. *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, seconde partie.

(2) Voyez, sur la doctrine de Rousseau, mon *Étude sur la Révolution*, 1re partie, p. 569.

(3) Montesquieu, *De l'esprit des lois*, livre XXVI, chap. XV.

Digitized by Google

seau : « Les fruits sont à tous, la terre n'est à personne. » Mirabeau dit que la propriété est une création de la loi ; c'est la loi qui la fait naître, elle peut la limiter, elle peut la déclarer temporaire, comme l'a fait Moïse ; elle pourrait donc aussi l'attribuer à l'État en le chargeant de répartir les fruits. Nous voilà en plein communisme (1).

Il se trouva dans les bas-fonds de la démocratie française des hommes qui voulurent pratiquer ces funestes doctrines. Il faut entendre Babeuf, ne fût-ce que pour montrer à quoi aboutissent les utopies philosophiques et chrétiennes. Le cri de révolte de Jean-Jacques va devenir une réalité : « Plus de propriété individuelle des terres, *la terre n'est à personne*. Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune des fruits de la terre : les fruits sont à tout le monde. » C'est le seul ordre public, dit Babeuf, qui puisse bannir à jamais l'oppression et garantir à tous les citoyens le plus grand bonheur possible. En quoi consistera ce bonheur? Dans le plus grand nombre de jouissances, avec le moins possible de peines. Le *tribun du peuple* dit, comme les Pères de l'Église, que la propriété est une usurpation, mais plus logique qu'eux, il veut mettre fin à ce crime en rétablissant l'*égalité réelle*, l'égalité de fait, la jouissance commune des biens de la terre. Les socialistes prétendent que cette égalité est un droit naturel ; il y a cependant dans l'homme un principe d'inégalité qui vient aussi de la nature, ce sont les dispositions intellectuelles et morales. Comment extirper la supériorité innée de l'intelligence et de l'âme? « Périssent, s'écrie Babœuf, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle ! » Voilà donc le bonheur que nous promet le communisme : il ravale les hommes à l'état de brutes, en bannissant les sciences et les arts, germe d'inégalité ; ils seront heureux parce qu'ils auront la *même portion* et la *même qualité d'aliments*. Ce sont les expressions de Babeuf (2) ; il paraît que le *tribun du peuple* voulait bannir de la société des *égaux* jusqu'à l'inégalité de l'appétit !

IV

Portalis protesta contre ces égarements de la passion ; il montra que la propriété a son origine dans la nature de l'homme : « L'homme naît avec des besoins ; il faut qu'il puisse se nourrir et se vêtir ; il a donc droit aux choses nécessaires à sa subsistance et à son entretien. Voilà l'origine du droit de propriété. » Suffit-il pour cela que les fruits soient à tous et la terre à personne, comme disent les utopistes et les communistes? Portalis répond : « Personne n'aurait planté, semé ni bâti, si les domaines n'avaient été séparés et si chaque individu n'eût été assuré de posséder paisiblement son domaine (3). » En ce sens, la propriété

(1) Voyez mon *Étude sur la Révolution*, p. 142, 143.

(2) Voyez les témoignages dans mon *Étude sur la Révolution*, Ire partie, p. 151, 152.

(3) Portalis, Discours préliminaire, n° 92 (Locré, t. Ier, p. 181).

Digitized by Google

est de droit naturel; il est faux, dit Portalis, que les conventions ou les lois l'aient créée. L'exercice de ce droit, comme celui de tous nos autres droits naturels, s'est étendu et s'est perfectionné par la raison, par l'expérience; mais le principe du droit est en nous, il est dans la constitution même de notre être et dans nos différentes relations avec les objets qui nous environnent. Portalis combat encore l'erreur de ceux qui attribuent la propriété à l'État (1).

Il faut croire que ces discussions théoriques sont passablement oiseuses, car les attaques contre la propriété, loin de cesser, ont recommencé avec plus de violence que jamais après la révolution de 48. Un jurisconsulte d'une grande autorité crut devoir entrer en lice avec d'autres membres de l'Académie des sciences morales et politiques, pour redresser les idées qui se pervertissaient de plus en plus. Troplong proclame, comme Portalis, que la propriété est le droit naturel appliqué aux rapports de l'homme avec la matière. « Or, le droit naturel est un droit fixe dans la vérité; on ne s'en écarte qu'aux dépens de la justice et de l'équité. » Troplong conclut en affirmant, « la main sur la conscience, que le domaine de propriété est, en tout, immuable et sacré. » Il défie tous les sophismes et ne s'inquiète d'aucun des arguments que des histoires mal faites lui opposent (2).

Troplong aurait pu invoquer l'histoire, l'histoire véritable; c'est, à notre avis, le meilleur des arguments, car c'est le témoignage de l'esprit humain, et il témoigne contre les chimères dont on berce des hommes qui sont encore à l'état d'enfance, au point de vue du développement intellectuel. L'histoire nous montre à quoi aboutissent les fausses doctrines dont on nourrit les peuples qui eux aussi sont des enfants, parce qu'on les élève dans l'ignorance et qu'on les nourrit de superstitions. Chez les Grecs et les Romains, la passion de l'égalité, de l'égalité réelle, comme dit Babeuf, conduisit à la tyrannie et au césarisme, le plus monstrueux des régimes qui ait jamais pesé sur l'humanité. A vrai dire, ce n'était pas un régime, c'était la force qui prenait en main la direction de la société, pour prévenir la dissolution de tous les liens sociaux, l'anarchie et la mort qui la suit. C'est un triste remède que la force; elle n'empêcha pas l'antiquité de mourir, et de mourir dans la pourriture, parce qu'elle ne songeait plus qu'aux jouissances de la matière, ce grand bonheur que les communistes promettent au peuple. Si Troplong avait interrogé l'histoire et s'il avait jeté les yeux autour de lui, il aurait vu le spectacle que présente le monde ancien dans sa décadence se reproduire chez les peuples modernes. Et pour qu'on n'en pût douter, il se trouva des écrivains politiques qui proclamèrent que le césarisme était le régime qui convenait le mieux au génie de la France : ne lui donnait-il pas l'égalité qui lui est si chère? la nation n'était-elle pas souveraine et n'exerçait-elle pas la souveraineté par le

(1) Portalis, Exposé des motifs du titre de la *Propriété*, nos 3 et 4.
(2) Troplong, *De la propriété d'après le code civil*, p. 6 et 7.

Digitized by Google

suffrage universel? La grande nation jouit de ce beau régime pendant vingt ans. Troplong eut le bonheur de mourir; s'il avait survécu, il aurait été témoin de la plus épouvantable chute dont l'histoire fasse mention. Et les causes? Le socialisme et le césarisme s'étaient relayés en quelque sorte pour démoraliser la nation; l'ignorance cultivée avec soin et la superstition qui abaisse les âmes jouèrent aussi un rôle dans ce lamentable drame. L'histoire, ainsi interrogée, nous répondra, elle nous dira ce qu'il faut faire pour réconcilier les classes souffrantes avec la propriété individuelle.

V

Tout n'est pas égarement, tout n'est pas viles passions dans les aspirations des socialistes. Le disciple de Socrate est le premier des communistes; et comment supposer seulement que le philosophe auquel la postérité a donné le nom de divin ait été animé de mauvais sentiments? Non, il y a une part de vérité dans la revendication de l'égalité; n'est-elle pas écrite dans nos constitutions comme un de ces droits que la nature donne à l'homme et que personne ne peut lui enlever? Mais il est vrai aussi que la liberté et l'égalité, conquises en 89 par le peuple, sont restées un vain mot. L'ouvrier a la liberté religieuse, et sa conscience est obscurcie par les ténèbres de l'ignorance et de la superstition! Il a la liberté de la presse, et il ne sait pas lire! Il a la liberté d'association, et il ne comprend pas dans quel but il a intérêt à s'associer avec ses semblables! Que dire de l'exercice de la souveraineté? Les constitutions proclament la nation souveraine, et l'immense majorité de la nation est exclue, par sa pauvreté, de la jouissance des droits politiques! Les démocrates ont-ils tort de dire que l'égalité ainsi organisée est une amère dérision?

Il faut que l'égalité devienne une vérité. Suffit-il pour cela que le peuple soit déclaré souverain? Bien des esprits généreux nourrissent cette illusion : donnez-leur le suffrage universel et la république, ils s'estimeront heureux. Nous leur recommandons l'étude de l'histoire. A Rome, le peuple était souverain; la démocratie, ne sachant pas quoi faire de sa souveraineté, la délégua à un César. Après 48, les Français eurent la république et le suffrage universel. Quel usage la grande nation fit-elle de son pouvoir? Elle acclama par des millions de voix le césarisme qui la conduisit au bord de l'abîme! Et, d'autre part, le suffrage universel guérit-il les classes populaires de leurs tendances socialistes? est-ce que les attaques contre la propriété cessèrent? La longue insurrection de Paris est une sanglante réponse à notre question. Et l'incendie qui a éclaté en France couve dans l'Europe entière. Le mouvement anarchique, destructif de toute société, s'étend; il a acquis une gravité immense en se constituant en une vaste société qui, ne tenant aucun compte de la division des nations, couvre tout le continent de son réseau. Au sein de l'*Internationale*, les doctrines les plus sub-

Digitized by Google

versives trouvent faveur, grâce à l'incroyable ignorance qui règne parmi les ouvriers. Les malheureux accueillent avidement des doctrines qui, si elles pouvaient jamais se réaliser, entraîneraient la ruine de toute société, et par conséquent la ruine de ceux qui auraient accompli cette œuvre de destruction.

Ce qui s'est passé à Paris est une révélation. L'Europe est sur les bords d'un abîme. Comment arrêter la dissolution universelle et la mort qui la suivrait inévitablement? Il n'y a qu'un moyen, c'est de répandre l'instruction à flots parmi les classes laborieuses. Mais ici il faut s'entendre. Il y a une instruction qui n'éclaire point les esprits et qui ne les affranchit pas davantage; elle tend, au contraire, à maintenir les hommes dans la soumission la plus aveugle. Une instruction pareille est le poison des âmes; elle ne prévient même pas les dangers de l'ignorance, car, en réalité, elle la perpétue. Il n'y a d'instruit que l'homme dont la pensée est libre. Il faut donc que l'enseignement se donne dans cet esprit. Il n'a pas pour objet d'inculquer des croyances ni des doctrines quelconques; il doit fortifier les intelligences, comme la gymnastique fortifie et assouplit le corps. L'isntruction ainsi donnée formera des esprits libres, et ce n'est que pour les esprits libres que la liberté a un sens; pour les esprits serfs, la liberté est un non-sens et un danger.

L'instruction doit aussi être une éducation, c'est-à-dire qu'elle doit éclairer les consciences et les moraliser, en même temps qu'elle développe l'intelligence. Il règne dans les classes supérieures un préjugé contre l'instruction des ouvriers; on la redoute parce que l'on craint qu'elle ne fournisse un nouvel aliment à de mauvaises passions. Il y a du vrai dans ces préoccupations. Si le développement moral n'allait pas de pair avec le développement intellectuel, celui-ci pourrait devenir un instrument de mal. Il faut donc que l'on enseigne aux hommes leurs devoirs, en même temps qu'on cultive leurs facultés intellectuelles. Si l'on pouvait donner à ceux qui fréquentent les écoles la conscience de leur mission sur cette terre, il n'y aurait plus ni socialistes, ni communistes; car ils sauraient que l'homme a une destinée plus haute que celle de jouir des fruits de la terre. L'homme n'est pas appelé aux jouissances de la matière; les biens que la nature lui prodigue et que l'industrie multiplie ne sont pas le but de son existence, c'est un moyen que Dieu met à sa disposition pour son développement intellectuel et moral. Le progrès vers la perfection, tel est l'idéal que l'homme doit avoir en vue, tel est son bonheur. Jésus-Christ l'a dit : Soyez parfaits comme votre père dans les cieux; et la philosophie n'a pas d'autre formule du perfectionnement infini de tous les êtres créés.

Comment ce travail de perfectionnement doit-il s'accomplir? C'est une œuvre individuelle, car elle varie d'individu à individu. On a mille fois remarqué qu'il n'y a pas deux hommes qui se ressemblent, pas plus que deux feuilles du même arbre ne sont identiques. Il y a une variété infinie dans les facultés que Dieu a départies à ses créatures; c'est dire que l'œuvre de notre perfectionnement est une œuvre essentiellement

Digitized by Google

individuelle, chacun ayant pour mission de développer les facultés dont le Créateur l'a doué. Ce principe, qui est d'une vérité évidente, suffit pour ruiner toute espèce de socialisme. Dans toutes les doctrines des socialistes et des communistes, on met l'État ou la société à la place des individus; c'est l'utopie de Platon sous mille et une formes diverses, mais toutes aboutissent à anéantir l'individualité humaine, alors que c'est le développement de cette individualité qui constitue notre mission à tous. La société n'est qu'un milieu dans lequel l'homme doit vivre, parce que ce n'est que dans la société de ses semblables qu'il peut se développer; l'individu est le but, la société est le moyen, tandis que les socialistes renversent le rapport, en faisant de la société le but, et de l'individu un instrument. Ce que nous disons de la société est vrai aussi de l'État, parce que l'État n'est que la société organisée. L'État doit aider les hommes à remplir leur mission, en mettant à leur disposition tous les moyens de développer leur intelligence et leur âme. C'est dire qu'il n'a pas d'autre mission que les individus, il leur doit l'instruction et l'éducation. Une fois munis de ces instruments de leur perfectionnement, c'est aux individus à consacrer leur existence tout entière à cette œuvre sans fin.

VI

Il y a une lacune dans cette théorie des droits et des devoirs de la société et des individus. Aussi haut que remontent nos traditions historiques, nous trouvons des riches et des pauvres. Les républiques de Grèce et de Rome furent déchirées par leurs luttes violentes, luttes sans issue sur le terrain où elles étaient engagées. A l'avènement du christianisme, un nouvel élément se fit jour, la charité. Les Pères de l'Église dirent aux riches qu'ils n'étaient que les économes de Dieu; détenteurs de biens appartenant à tous, ils devaient distribuer aux pauvres les richesses que Dieu leur avait confiées. Il y a aussi un côté vrai dans cet appel chaleureux à la bienfaisance. Les hommes ne sont pas des êtres isolés; un lien de solidarité unit toutes les créatures en une immense famille de frères. Déjà les anciens philosophes disaient que l'homme ne doit pas vivre pour lui, mais pour les autres. Le christianisme leur apprit qu'ils sont frères et qu'ils doivent aimer leur prochain comme eux-mêmes. La philosophie accepte l'idée, mais elle donne une autre direction à la charité. Une expérience séculaire atteste que l'aumône dégrade les hommes et les avilit; elle est funeste à celui qui la donne et à celui qui la reçoit. Le premier croit qu'en distribuant des aumônes il lave ses péchés et gagne le ciel; ce calcul vicie la bienfaisance et en fait une spéculation. Celui qui reçoit l'aumône se considère comme le créancier des riches, il se dispense de tout travail, il oublie toute prévoyance, il ne songe même pas à développer ses facultés pour se perfectionner. De là la hideuse mendicité qui a entraîné la déchéance de nations entières, en tuant chez elles le principe de l'activité personnelle. Il faut, au con-

Digitized by Google

traire, exciter sans cesse l'homme au travail, car ce n'est que par le travail qu'il peut se développer et se perfectionner. C'est le principe d'une nouvelle charité qui se traduit dans cet axiome vulgaire : aide-toi, le ciel t'aidera. Mais le ciel a ses organes dans ce monde, ce sont les riches, comme disent les Pères de l'Église. Et par riches nous n'entendons pas seulement ceux qui disposent des biens matériels ; il y en a de plus riches qu'eux, ce sont ceux auxquels Dieu a départi les plus beaux de ses dons, les qualités de l'âme et de l'intelligence. La supériorité, sous toutes ses formes, impose des devoirs à ceux que l'on appelle les privilégiés de ce monde. A vrai dire, leur seul privilége consiste à avoir des devoirs plus étendus. Ces devoirs, ils sont tenus de les remplir à l'égard des déshérités, les classes les plus nombreuses et les plus pauvres. Ici nous mettons le pied sur un terrain brûlant : comment les classes supérieures peuvent-elles, comment doivent-elles venir en aide aux classes laborieuses?

Un malheureux préjugé divise ces deux classes : les ouvriers envient et haïssent leurs patrons ; et les patrons méprisent les ouvriers, dans lesquels ils ne voient qu'un instrument de lucre. Si cette division était réelle et fatale, elle conduirait à la ruine des sociétés modernes. On verrait se renouveler la guerre intestine qui déchira les cités grecques et qui aboutit à la mort de l'antiquité. La lutte serait même plus sanglante et plus désastreuse, car les millions d'esclaves qui peuplaient les domaines des riches chez les anciens sont devenus des ouvriers : ce serait la guerre de tous contre quelques-uns. Que les riches y songent avant qu'il soit trop tard ! Il y a quelque chose de légitime dans les aspirations des classes laborieuses ; elles veulent avoir leur part dans les biens qu'on leur dit être un instrument de développement intellectuel et moral : n'ont-elles pas, aussi bien que les classes riches, le droit et le devoir de travailler à leur perfectionnement? Si la propriété est l'expression et la garantie de l'individualité humaine, il faut que tout homme ait le moyen de devenir propriétaire. Or, quelle est la condition des ouvriers? On les appelle des prolétaires, pour marquer que leur seul rôle dans la société consiste à procréer des enfants ; du reste, aucun développement intellectuel et moral, une dégradation qui touche à l'abrutissement. Serait-ce là, s'écrient les socialistes, la destinée que Dieu a faite à l'immense majorité de ses créatures !

Nous doutons que l'instruction et l'éducation, même répandues à profusion, imposent silence à ces cris de haine et de guerre. Il faut que l'état matériel des classes ouvrières s'améliore ; c'est la condition de leur développement intellectuel et moral, et c'est la seule voie de salut pour la société et la civilisation. Il faut que tout ouvrier puisse devenir propriétaire. Cette révolution économique est-elle possible? Nous le croyons. Notre espérance n'est pas une illusion d'utopiste ; elle se fonde sur des faits qui se passent sous nos yeux. Si les ouvriers sont restés des prolétaires, ce n'est pas que tout moyen leur ait manqué d'améliorer leur position. Sans culture aucune, ne connaissant que les jouis-

Digitized by Google

sances brutales de la matière, ils s'y sont livrés tout entiers : l'argent qu'ils emploient à de folles et funestes dépenses suffirait pour leur donner l'aisance à laquelle ils aspirent. Que faut-il donc pour les relever, pour leur permettre d'acquérir la propriété de la maison qu'ils habitent, et pour créer par là la famille, qui n'existe pas encore dans ces classes malheureuses? Il faut leur inculquer dès leur bas âge l'esprit d'ordre, d'économie et de prévoyance. C'est ce que l'on a tenté à Gand, en introduisant l'épargne à l'école, et l'exemple est suivi par la plupart des grandes villes, il pénètre même dans les communes rurales (1). Si ce mouvement continue, et il n'y a pas de raison pour qu'il s'arrête, la condition des classes laborieuses se transformera.

Les classes supérieures ont leur part dans cette grande révolution. Ici reparaît l'idée des Pères de l'Église : les riches sont les économes de Dieu ; il faut qu'ils tendent la main à leurs frères déshérités pour les élever à eux, en les aidant dans le rude travail du perfectionnement. Ce n'est qu'à cette condition que la réconciliation des classes sociales s'opérera. Les pauvres ne haïront plus les riches quand les riches les traiteront en frères. Cette œuvre encore se fait autour de nous, on la tente du moins, et c'est beaucoup de la tenter. Une société s'est formée dans le but de travailler à la moralisation des classes laborieuses : elle favorise le mouvement de l'épargne, en distribuant des récompenses aux enfants et aux ouvriers qui se distinguent par leur esprit d'ordre et d'économie (2). Sous son inspiration et avec son appui, des sociétés d'ouvriers et d'ouvrières se sont organisées : l'épargne est leur loi, l'instruction et l'éducation sont leur but. Grâce à ces efforts, il s'opérera une révolution dans les sentiments et les idées des classes ouvrières (3), révolution pacifique, mais la plus bienfaisante de toutes ; elle achèvera l'émancipation des classes inférieures et elle préparera le règne des nations souveraines.

Ajoutez à cela les sociétés coopératives, qui mettent à la disposition des ouvriers le puissant instrument de l'association, qui utilisent et font fructifier leurs épargnes, et qui sont un apprentissage de la vie publique. Toutes ces œuvres ont un seul et même but : l'amélioration de la condition matérielle, intellectuelle et morale des classes ouvrières. C'est la mission de la démocratie moderne. Elle n'y manquera pas. Plus d'utopies ! plus de rêves socialistes et communistes ! Ces vaines rêveries ont toutefois une signification sérieuse : elles manifestent un besoin auquel il faut donner satisfaction. L'inégalité subsistera ; elle est de Dieu, et sa première cause nous échappe comme toute cause première. Tou-

(1) Voyez une petite brochure intitulée : *L'épargne dans les écoles communales de Gand.* (Bruxelles, 1867.)

(2) Voyez la petite brochure intitulée : *Société Callier, pour la moralisation des classes laborieuses.* (Gand, 1868.)

(3) Voyez la petite brochure intitulée : *Rapport sur la Société Callier. Appel aux libéraux pour la formation de sociétés ouvrières.* (Gand, 1870.)

Digitized by Google

jours est-il que notre naissance au sein de telle famille, de telle époque, dans tel pays, est un fait providentiel qu'il nous faut accepter, à moins de nous révolter contre le Créateur. Est-ce à dire que la fatalité de la naissance doive peser sur toute l'existence de l'homme? Ce serait revenir aux castes et à l'esclavage. Non, la liberté, le plus beau don de Dieu, nous donne la conscience que notre destinée est dans nos mains, pourvu que nous obéissions à la voix de Dieu qui nous crie : « Soyez parfaits comme votre Père dans les Cieux. » Tout homme peut et doit travailler à son perfectionnement. A tout homme la société doit assurer les moyens de se perfectionner. Tout homme doit être libre dans l'emploi de ses facultés. Telle est la seule égalité qui soit possible, et elle suffit à notre bonheur, car notre bonheur consiste dans le développement des facultés dont Dieu nous a doués. Plus ce développement est large, plus nous sommes heureux. Notre bonheur va donc en augmentant, à l'infini, dans les limites de l'imperfection humaine. Ce bonheur ne vaut-il pas la portion égale et la qualité égale de nourriture que les socialistes promettent à leurs adeptes? Notre conclusion est que l'idéal n'est pas, plus de propriété; l'idéal est que tous soient propriétaires.

Telle est notre justification de la propriété. Le lecteur nous pardonnera cette digression. Nous avons suivi l'exemple de tous les interprètes du code civil, qui, chacun à sa guise, répondent aux attaques dont la propriété a toujours été l'objet. La propriété y a résisté et elle l'emportera, à une condition néanmoins, c'est que tout se fasse, et par le législateur et par les classes supérieures, pour le peuple, en attendant que tout se fasse par le peuple!

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR L'ÉMANCIPATION DES FEMMES.

> Lutter contre des préjugés anciens et généralisés, c'est risquer beaucoup, mais c'est peut-être bien servir l'intérêt public, sinon pour les temps présents, au moins pour l'avenir.
>
> Général Trochu.

> On perd plus souvent les bons procès qu'on ne les gagne, quand on lutte contre une idée qui fait loi dans certains esprits.
>
> G. Sand.

La question de l'émancipation des femmes a été soulevée récemment dans plusieurs pays. En Angleterre surtout, cette cause, pendant de longues années si peu défendue, a trouvé, pour la soutenir, non-seulement des écrivains dont le nom seul suffit pour attirer l'intérêt et la curiosité, mais encore des orateurs remarquables qui n'ont pas hésité à lui apporter l'appui de leur talent, le prestige de leur parole; peut-être aussi était-ce le pays où la nécessité de certaines modifications se faisait le plus impérieusement sentir quant à la situation faite aux femmes.

Aux États-Unis les femmes ont en partie atteint leur but : on les autorise à occuper toute une série de positions qui, dans la vieille Europe, leur sont absolument interdites; on leur permet l'exercice des professions d'avocat et de médecin, et même, dans plus d'un des États faisant partie de la grande république, elles ont le libre usage de certains droits réservés partout ailleurs aux hommes : c'est ainsi qu'une lettre écrite par M. Howe, juge du territoire de Wyoming, à Mme Bradwell, avocat à Chicago, nous apprend qu'un jury composé de six hommes et de six femmes a fonctionné sous sa direction à Cowie; M. Howe avoue dans cette

Digitized by Google

lettre, datée de 1870, avoir eu longtemps quelques préventions contre cette sorte d'organisation et en être complétement revenu. « Depuis vingt-cinq ans, » ajoute-t-il, « que je préside des jurys, jamais je n'ai été témoin d'autant de respect pour l'ordre, la bienséance et la légalité. » On pourrait citer bien d'autres faits constatant que jusqu'ici les Américains du Nord n'ont pas lieu de se repentir d'avoir devancé le vieux monde quant aux progrès qu'ils ont fait faire à l'indépendance des femmes. Un article inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1859 traitant de « l'Éducation dans la société américaine » montre comment depuis bien des années on se préoccupe aux États-Unis de perfectionner l'instruction des femmes, et combien on s'applaudissait déjà à cette époque des résultats obtenus en développant chez elles certaines aptitudes; on remarque dans cet article le passage suivant :

« Les filles ont à Boston leur école supérieure (*girl 's high* » *and normal school*) : cette institution est assez récente, c'est » un des fruits du mouvement entrepris dans la Nouvelle-An- » gleterre pour améliorer la condition sociale des femmes (wo- » men 's rights movement). Un grand succès a couronné cette » première tentative; l'école supérieure des filles, fondée en » 1852, comptait 174 élèves en 1857. On désirera certainement » savoir quelle culture intellectuelle peuvent recevoir les » femmes à Boston des mains mêmes de la commune. On en » jugera par la sèche mais instructive énumération du pro- » gramme des études. En le parcourant, on y retrouve à peu » près les mêmes sciences et les mêmes sujets d'étude que dans » les programmes des écoles supérieures, fréquentées par les » garçons. Le programme de la première année comprend » l'arithmétique, la géométrie, la grammaire, l'histoire natu- » relle, les synonymes, la rhétorique, la composition anglaise, » l'histoire, le latin, le dessin, la musique vocale; la deuxième » année, l'algèbre, la philosophie morale, le français, la rhéto- » rique, la physiologie, l'histoire; la troisième année, la géo- » métrie, l'histoire, la philosophie, l'astronomie, la chimie, la » géographie physique. L'on s'étonne de voir mise à la portée » de toutes les femmes une instruction d'un goût aussi mo- » derne, où le latin se mêle à la physiologie, et la littérature » aux mathématiques. C'est l'éducation des femmes savantes » du XVIIe siècle combinée avec celle des femmes philosophes » du XVIIIe, un mélange de Mlle Scudéry et de Mme du Châtelet. » Cette éducation, si peu féminine dans le sens où ce mot s'en-

Digitized by Google

» tend dans notre vieux monde, n'a rien qui effraie aux États-
» Unis les imaginations et les prétentions masculines; on n'y
» trouve pas mauvais que les femmes puissent en apprendre
» autant que nous. L'Américain n'est même pas humilié
» d'épouser une personne plus instruite que lui; il aime à
» prendre pour lui-même le souci vulgaire des affaires, et à lui
» laisser des loisirs pour cultiver son esprit. Faut-il s'étonner
» que, dans un tel pays, les classiques anglais, les ouvrages
» des auteurs américains, se trouvent sur toutes les tables, dans
» les campagnes les plus reculées comme dans les villes? Un
» nouveau volume de vers de Longfellow, le dernier sermon de
» Théodore Parker, s'enlèvent par milliers, et portent dans
» toutes les classes de la nation le goût de ce qui est noble et
» élevé. En Europe, bien qu'aucun ridicule ne s'attache plus
» aux femmes lettrées, on leur pardonne encore difficilement
» de savoir ce que les hommes croient seuls avoir le droit de
» connaître. Nous avons toujours dans la mémoire les vers de
» Molière contre celles qui osent disputer aux hommes le pri-
» vilége d'être savant. Aux États-Unis, les femmes ont envahi
» hardiment le domaine des sciences; beaucoup commencent à
» étudier et à pratiquer la médecine avec succès; un des meil-
» leurs astronomes des États-Unis est une femme, miss Mit-
» chell. »

L'auteur de l'article, M. A. Laugel, n'hésite pas, on le voit, à préconiser ce nouveau système d'éducation et ses conséquences, quoique si peu conformes aux idées généralement reçues en Europe et surtout en France.

Aucun des pays de l'ancien continent n'en est encore arrivé, sous le rapport de l'émancipation des femmes, au même degré que les États-Unis. En Suisse pourtant, dans certaines villes, il leur est permis de passer leurs examens et de prendre leurs diplômes après avoir suivi les cours de l'enseignement supérieur, concurremment avec les étudiants, et on compte, pendant l'été 1870, jusque quatorze femmes inscrites à la Faculté de médecine de Zurich. Dans d'autres pays, un fait isolé, indiquant peut-être une modification imperceptible dans le sentiment national, se produit parfois : c'est ainsi qu'on voit, en mai 1870, une femme nommée employé du chemin de fer de l'État à la station de Venloo en Hollande; depuis quelque temps, de sérieuses tentatives ont été faites en France dans le même sens, mais l'Angleterre reste toujours, en Europe, de beaucoup à la tête du mouvement : pendant la dernière session

Digitized by Google

du Parlement, 441 pétitions réclamant pour les femmes la jouissance des droits électoraux, et 216 pétitions demandant une modification à la loi concernant le droit de propriété des femmes mariées ont été présentées : le nombre et la valeur des signatures dont étaient revêtues ces demandes ne permettent pas de les regarder comme peu importantes. Il faut citer encore le triomphe remporté par plusieurs femmes, en décembre 1870, lors des élections des comités scolaires; ces comités, on se le rappellera, ont été institués par la loi sur l'instruction primaire obligatoire, votée pendant la dernière session. A Greenwich, miss Davies, bien connue comme ardent défenseur des droits professionnels, politiques et sociaux des femmes, passe en tête de la liste; à Marylebone, miss Garrett, le médecin, obtient 47 mille suffrages, tandis que le célèbre professeur Huxley, élu à côté d'elle, n'en obtient que 13 mille.

La semence répandue dans le passé par Godwin, Wollstonecraft, Jérémie Bentham, et dans le présent par Samuel Bailey, Herbert Spencer, Stuart Mill, et bien d'autres encore moins célèbres, commence donc, selon toute apparence, à prendre racine dans l'esprit public. Mais la réaction qui, de nos jours, s'est produite en Angleterre en faveur des femmes, doit être surtout attribuée à leur champion dévoué, M. Stuart Mill : son livre, ayant pour titre : *The Subjection of Women*, est de beaucoup le plaidoyer le plus éloquent, la dissertation la plus approfondie qui ait été publié jusqu'à présent sur ce sujet. Quoiqu'écrit au point de vue de l'Angleterre, l'ouvrage de M. Mill offre un grand intérêt à tous ceux qui, soit par esprit de justice, soit par sympathie, donnent quelque attention aux réclamations et aux efforts du sexe, que l'un des rédacteurs de la *Westminster Review* appelle audacieusement le sexe supprimé; il est bon de noter en passant que, depuis les trente dernières années, la *Westminster Review* n'a cessé de publier des articles, pour la plupart fort bien faits, destinés à plaider la cause de l'émancipation féminine.

I

Les principales propositions que veut établir M. Stuart Mill sont résumées dans le passage suivant, qui se trouve dans les premières pages de son livre :

« Le principe qui règle les relations sociales existant entre » les deux sexes, c'est-à-dire la soumission légale d'un sexe à

Digitized by Google

» l'autre, est faux en lui-même; c'est actuellement l'un des » principaux obstacles à l'amélioration de l'humanité : il de- » vrait donc être remplacé par un principe d'égalité parfaite, » sans pouvoir ni privilége d'un côté, sans incapacité légale de » l'autre. »

Ce passage peut être considéré comme le thème dont le reste de l'ouvrage n'est qu'un perpétuel et ingénieux commentaire; M. Mill commence par attaquer les préjugés enracinés dans l'esprit public quant aux idées qu'il veut faire triompher; il explique quelles seraient, selon lui, les habitudes à changer, les abus à détruire; il exprime une conviction entière dans le rapide développement que prendraient les aptitudes des femmes, moyennant certaines modifications dans la manière de les élever, et s'étend enfin avec chaleur sur les avantages qui résulteraient de ces changements pour le bien de l'humanité en général.

Il est universellement admis que l'infériorité sociale, ou, si l'on veut emprunter l'expression anglaise, la *sujétion* des femmes, est justifiée par l'expérience et sanctionnée par la pratique : la généralité d'une habitude est sans doute une forte présomption en sa faveur : comment ne pas croire aux heureux résultats d'une coutume adoptée partout et depuis toujours? Cette coutume, nous dit M. Mill, n'est pourtant que de la routine, une ornière, enfin, dont il faut se hâter de sortir.

« Si l'autorité des hommes sur les femmes avait été le résultat » d'une comparaison consciencieuse entre les différents modes » de constituer la société; si, après avoir essayé divers sys- » tèmes d'organisation sociale, tels que la suprématie des » femmes sur les hommes, ou l'égalité entre les deux sexes, il » avait été décidé, d'après le témoignage de l'expérience, que » la situation actuelle des femmes, privées entièrement de leurs » droits politiques et se trouvant, chacune en particulier, su- » jette à l'obéissance légale envers l'homme auquel elle a » associé sa destinée, conduisait le plus sûrement au bonheur » et au bien-être commun, l'adoption de ce système pourrait » être considérée avec raison comme une preuve convaincante » de son excellence; toutefois, même dans ce cas, il faudrait » tenir compte des modifications que la marche des années doit » nécessairement apporter dans toutes les institutions; mais » l'ordre de choses actuel est basé absolument sur la théorie; » aucun autre n'ayant jamais été essayé, l'expérience ne peut » prétendre avoir prononcé aucun verdict; de plus, le système

Digitized by Google

» d'inégalité existant n'a pas été le résultat de délibérations » cherchant à établir la société sur les meilleures bases pos- » sibles, il dérive simplement du fait suivant : le premier rayon » de soleil qui a éclairé la première association humaine a vu » chaque femme (devant cela en partie sans doute à l'infério- » riorité de ses forces physiques), dans un état d'esclavage vis- » à-vis de chaque homme. »

Ainsi, d'après M. Mill, l'état de dépendance où se trouvent à présent les femmes dans les contrées civilisées, ne serait pas une institution originale, prenant une nouvelle force dans des considérations d'utilité pratique, mais tout simplement l'état primitif d'esclavage, n'ayant pas perdu la saveur de son origine brutale, quoique mitigé et modifié par les causes qui ont adouci généralement les mœurs et placé toutes les relations humaines sous le contrôle d'une justice plus ou moins parfaite.

Il est peut-être difficile à présent de se représenter comment la loi de force supérieure a constitué la règle de la vie pendant une longue période de l'histoire de l'humanité ; on se rappellera cependant que le sophiste-type de Platon, Thrasymachus, définissait la justice comme étant l'avantage du plus fort, et que, sauf par quelques philosophes isolés, l'immoralité de cette doctrine ne fut aperçue et condamnée qu'à une époque comparativement récente. Toutefois la transition est maintenant accomplie partout où a pénétré la civilisation.

Cependant, ajoute M. Stuart Mill, pour ce qui concerne les femmes, certaines barrières sont restées invincibles, certains obstacles n'ont pu être franchis; seules elles sont traitées en parias, et condamnées à une tutelle incessante, bien qu'arrivées à une complète majorité. « Leur condition demeure ainsi » un fait isolé dans les institutions sociales modernes, une » brêche unique dans ce qui est devenu leur loi fondamentale, » une relique du vieux monde d'idées, renouvelé en toutes » choses excepté dans celle-ci, dont l'intérêt est pourtant uni- » versel.

» De plus l'expérience nous apprend, dit M. Mill quelques » pages plus loin, que chaque pas dans le perfectionnement de » la société a été invariablement accompagné par un pas fait » vers l'élévation de la position sociale des femmes ; que les » historiens et les philosophes ont été amenés à prendre le » degré d'élévation ou d'abaissement de celles-ci comme la » pierre de touche la plus sûre et la mesure la plus certaine » de la civilisation d'un peuple ou d'une période historique.

Digitized by Google

» A travers les phases progressives de l'histoire, la condition » morale et intellectuelle des femmes a été se rapprochant » toujours davantage de celle des hommes, ce qui, sans fournir » une preuve convaincante, permet cependant de préjuger » l'avenir, et autorise la croyance à une complète égalité » future. »

S'il est vrai, comme on l'a dit souvent, que l'éducation donnée actuellement aux femmes, n'étant qu'une répression forcée dans quelques directions, un entraînement factice vers quelques autres, les rende éminemment artificielles, il paraît difficile d'obtenir une connaissance entière des différences réelles qui existent entre le caractère et les aptitudes des deux sexes; mais en admettant même que l'on connaisse peu de chose de la véritable nature des femmes, on peut présumer qu'elles ne seront pas amenées à faire ce qui est contraire à leurs tendances rien que parce qu'on leur en donnera la liberté ; il n'y a donc aucune nécessité de faire intervenir la loi pour leur défendre certaines carrières qui leur seront tout naturellement fermées, soit par le manque des facultés spéciales indispensables, soit par le concours à la manière ordinaire; on n'a jamais trouvé nécessaire de faire une loi par laquelle il serait défendu aux hommes qui n'ont pas une grande force physique de devenir forgerons : on laisse tout simplement ceux qui ont le bras faible s'en assurer par leur expérience personnelle et chercher de l'emploi ailleurs qu'à la forge; si les femmes sont réellement atteintes d'une incapacité insurmontable pour certaines carrières ou professions, il ne leur faudra pas longtemps pour s'en apercevoir, et dès lors chacune de ces voies leur sera pratiquement aussi complétement fermée que par n'importe quelle décision de n'importe quel parlement.

Mais il semble convenu que le mariage est l'unique destination des femmes, le seul but qu'elles soient toutes élevées à essayer d'atteindre. Si les moyens d'occuper une place dans la société par leur mérite personnel étaient mis à leur portée, quelle que pût être la caste à laquelle elles appartiendraient, il est à présumer que, voyant dès leur jeunesse la possibilité de mener, en dehors du mariage, une vie aussi utile et active qu'honnête et indépendante, les femmes gagneraient beaucoup en dignité, seraient plus rarement entraînées à se marier dans des conditions peu propres à assurer leur bonheur à venir, et éviteraient souvent ainsi de bien malheureuses destinées.

Un article humoristique publié, il y a quelques mois, dans le

Digitized by Google

Fraser's magazine à propos du livre de M. Stuart Mill, fait ressortir avec justesse les raisons principales qui empêchent d'autoriser les femmes à suivre les carrières d'avocat ou de médecin. L'auteur de l'article, sir Henri Taylor, conclut pourtant en leur faveur quant à cette dernière profession. En effet, les expériences qui ont été faites sont assez favorables pour que l'on puisse raisonnablement désirer de voir donner aux femmes le droit de pratiquer la médecine, chaque fois qu'elles auraient prouvé par l'examen y être aussi bien préparées que les hommes. Dans quelques branches les praticiens féminins seraient même évidemment préférables; la nécessité des études anatomiques et de la dissection peut paraître une objection sérieuse : toutefois, Miss Gex Blake, dans un Essai remarquable par son sens pratique et la modération de ses idées (1), montre comment ces obstacles ne sont pas insurmontables, et on sait, en effet, que dans quelques pays la difficulté a déjà été tranchée. Le mélange d'étudiants des deux sexes est pourtant, quoi qu'en dise Miss Blake, d'une solution difficile; le nombre de femmes qui se feraient respecter toujours et partout n'est peut-être pas assez grand pour que l'on puisse donner sans réserve son approbation à ce futur état de choses; mais il se trouverait, on ne peut faire aux femmes l'injure d'en douter, une certaine quantité de braves cœurs et d'esprits purs qui traverseraient cette situation sans fléchir.

Sir Henri Taylor, ayant admis la médecine comme une des professions à ouvrir aux femmes, s'élève contre le barreau et ne dédaigne pas d'apporter les plaisanteries ou même les sarcasmes au secours de ses arguments sérieux. La difficulté principale lui paraît être avec raison, non pas les études en elles-mêmes, mais bien le stage et l'exercice de la profession pendant les premiers temps. « Après plusieurs années passées, dit-il, dans la compagnie journalière de jeunes gens qui se font généralement aussi peu remarquer par leur zèle et leur assiduité au travail quotidien que par la convenance de leurs manières ou la retenue de leurs propos, voyez-vous la jeune fille, ayant traversé sans encombre cette période difficile, passer de longues heures dans les cours civiles et criminelles pour y devenir familière avec toutes les vilenies qui se commettent sous le soleil et avec tous les vices qui en ont eté la cause, jusqu'au

(1) Cet Essai a été publié par Mistress Butler dans son ouvrage intitulé : *Woman's work and woman's culture.*

Digitized by Google

moment où, assez expérimentée, elle aura appris de quelle façon elle doit présenter chaque atrocité, chaque scandale, selon les nécessités de l'attaque ou de la défense. »

Ces objections, remarque M. Mill, tombent d'elles-mêmes pour les femmes célibataires de trente à cinquante ans, pour les veuves ou les femmes mariées dispensées par les hasards de la vie des devoirs qui leur appartiennent habituellement. « Mais, répond à cela son spirituel contradicteur, comment fera la femme placée dans une des trois catégories qui viennent d'être énumérées pour se trouver d'emblée au fait de la pratique du barreau sans y avoir été préparée dès son adolescence ? »

D'un autre côte, l'auteur de l'article du *Fraser*, allant sous ce rapport plus loin que M. Stuart Mill, se demande pourquoi il n'y aurait pas en Angleterre un clergé féminin ? « En effet, dit-il, nous voyons souvent des femmes de pasteurs remplir, à côté de leurs maris, des devoirs aussi fatigants que difficiles, et arriver à des résultats importants pour la morale et pour la religion. » Cette proposition, toute à l'adresse des pays protestants, offre, par son impossibilité, peu d'intérêt aux autres ; on ne peut cependant s'empêcher de rappeler à ce propos l'opinion du docteur Johnson : la prédication faite par les femmes (méthodistes ou autres) était peu en faveur chez lui : « Une femme prêchant, disait-il, ressemble à un chien marchant sur ses pattes de derrière : c'est un exercice mal fait, mais toujours intéressant à regarder. »

Un des points sur lequel M. Mill s'étend avec le plus de sympathie est la situation faite en Angleterre aux femmes mariées : toute cette partie de son plaidoyer est empreinte à la fois d'une conviction sincère et d'une profonde commisération ; il dépeint sans exagération, quoique dans un langage indigné, les souffrances infligées aux femmes de la classe inférieure par la brutalité de leurs maris. Les violences dont il parle sont fréquentes et détestables, ailleurs qu'en Angleterre, on le sait ; la loi devrait faire tout ce qui est possible, sinon pour les faire disparaître, au moins pour les diminuer ; mais, quand on en arrive à se demander ce qui devrait être obtenu par la loi, on se sent très-découragé ; l'expérience nous apprenant combien il est difficile d'empêcher l'abus d'une autorité quelconque ; quelle est de plus la domination qui ne paraisse pas naturelle à ceux qui se trouvent à même de l'exercer !

« La femme, répète à plusieurs reprises son ardent défen-
» seur, est légalement une sorte d'esclave de son mari ; elle

Digitized by Google

» lui jure à l'autel une éternelle obéissance, et continue, de » par la loi, à être sa très-humble servante à travers la vie. » L'obligation d'obéissance, diront les casuistes, s'arrête à la » participation au crime, mais elle s'étend certainement à tout » le reste; le mariage n'est cependant pas une institution » réservée à un petit nombre d'élus : les hommes ne sont pas » obligés, avant d'y être admis, de passer par une cérémonie » préparatoire qui atteste leur plus ou moins de compétence à » exercer le pouvoir absolu; et si l'on considère combien, dans » toute contrée populeuse, le nombre d'hommes qui s'élèvent » au-dessus de la brute est peu considérable, si l'on réfléchit » que cela ne les empêche pas, au moyen du mariage, de s'as- » surer au moins une victime, l'abîme creusé par l'abus de » cette institution devient d'une effrayante profondeur. »

Le seul esclavage légal existant de nos jours dans les pays civilisés est, d'après M. Mill, celui de la maîtresse de chaque maison; la femme cependant, si elle ne peut résister, a mille façons de réclamer contre la tyrannie, mais celle d'un esprit élevé ou même seulement d'un caractère aimable ne voudra pas recourir à de semblables moyens; il est aussi à remarquer que, n'importe à quelle classe elles appartiennent, les femmes ne se révoltent habituellement que contre la plus pacifique et la plus inoffensive des variétés de maris; elles ne font ainsi des victimes que parmi ceux qui seraient le moins disposés à être des tyrans. Il faut ajouter que, si dans tout intérieur bien organisé on peut constater une distribution tacite des fonctions, des droits et des devoirs du mari et de la femme, il paraît difficile à M. Mill lui-même de faire intervenir la loi dans cette organisation intime qui dépend non-seulement des aptitudes et des capacités individuelles, mais encore des circonstances et de la position spéciale de chaque couple; tout au plus pourrait-on, comme il le propose plus loin, exiger pour chaque union une convention qui remplirait au moral le rôle du contrat de mariage pour les arrangements pécuniaires; il y aurait rarement difficulté à établir cette convention par consentement mutuel, même après quelques mois de mariage, et chaque ménage serait ainsi moins fréquemment le théâtre de scènes de désaccord et de désordre.

« Enfin, conclut M. Mill, l'égalité des gens mariés devant » la loi est non-seulement la seule manière d'allier cette asso- » ciation avec la justice, mais c'est encore (et la vérité de cette » assertion sera reconnue par les générations à venir) le seul

Digitized by Google

» moyen de rendre la vie de famille une école de perfection-
» nement moral. »

Dans quel sens la domination de l'homme sur la femme est-elle naturelle? M. Mill assure qu'elle a son origine dans la seule infériorité des forces physiques; dans ce cas il serait rationnel que cette domination arrivât à sa fin; la force physique étant destinée à jouer un rôle de plus en plus affaibli dans les relations sociales; d'un autre côté, si la *sujétion* des femmes n'est naturelle que parce qu'elles ne sont pas encore tout ce qu'elles peuvent et devraient être, cette *sujétion* ne saurait être regardée comme bonne et juste, que jusqu'au moment où les femmes seront parfaitement préparées à l'indépendance; et nous avons le droit d'admettre que le temps viendra, si même il n'est presque venu, où il sera naturel qu'aucun des deux sexes n'ait la suprématie sur l'autre, ce qui est l'idéal de M. Mill, ou que les femmes aient la suprématie sur les hommes, ce qui jusqu'à présent n'a été l'idéal de personne!

Pour arriver à rendre l'union de l'homme et de la femme de plus en plus heureuse sans le secours d'aucune nouvelle loi; pour obtenir des maris que, sans défense d'aucun genre, ils n'exercent le pouvoir absolu qu'avec discernement et d'une façon propre à conduire au bonheur commun, M. Stuart Mill considère comme aussi urgent qu'indispensable d'établir dans la manière d'élever les femmes de sérieuses modifications : il consacre à cette thèse quelques pages éloquentes et qui nous paraissent utiles à reproduire, toute imitation ne pouvant qu'en affaiblir le charme, et diminuer l'impression qu'il est à souhaiter de leur voir produire sur le public.

« Dans le mariage, dit le célèbre philosophe, la ligne de
» démarcation tracée jusqu'à présent par l'éducation et l'in-
» struction si différentes que reçoivent les hommes et les
» femmes, est destructive de cette union de pensées et de
» goûts qui doit être l'idéal de la vie conjugale. Une associa-
» tion intime entre gens radicalement dissemblables est un
» rêve insensé. La variété peut attirer, mais la sympathie re-
» tient, et c'est en proportion de cette sympathie que deux
» individus se trouvent aptes à se rendre mutuellement heu-
» reux. Tant que les femmes auront si peu les mêmes idées
» que leurs maris, il ne sera pas surprenant que les hommes
» égoïstes sentent le besoin de garder le pouvoir arbitraire,
» pour être à même d'arrêter le conflit des goûts, et pour déci-

Digitized by Google

« der chaque question en faveur de leurs propres préférences. » Il ne peut y avoir de réelle identité d'intérêts entre deux per- » sonnes qui, comme on le voit souvent, diffèrent absolument » d'appréciation sur les points les plus sérieux et les plus éle- » vés du devoir. L'union conjugale n'est-elle pas alors un » mythe? »

On ne peut en arriver cependant à dire que les différences de goûts et d'opinions entre maris et femmes, n'existent que parce qu'ils n'ont pas été élevés de la même manière. Mais on ne dépasse pas les limites du bon sens en assurant que la manière dont les femmes sont élevées, augmente ces différences et rend les chocs inévitables.

« Tant que les femmes seront élevées comme elles le sont » maintenant, continue M. Mill, un homme et une femme trou- » veront rarement l'un par l'autre une satisfaction réelle de » leurs goûts et de leurs désirs dans la vie quotidienne. Les » hommes seront obligés de renoncer à l'espoir de trouver dans » leur compagne cette coopération sincère à leurs idées, basée » sur une confiance parfaite, et seul lien durable de toute asso- » ciation; l'homme croit parfois arriver à un résultat analogue » en choisissant une femme d'une grande nullité; mais ce cal- » cul n'est pas toujours sûr : la stupidité et l'indifférence ne » sont pas des garanties absolues de soumission; et en suppo- » sant même qu'elles le soient, est-ce là l'idéal du mariage? » Qu'obtient un homme dans ces conditions? Une femme de » charge ou une bonne d'enfants! Mais, au contraire, lorsque » deux êtres sincèrement attachés l'un à l'autre, partagent » constamment les mêmes préoccupations, que ce partage » incessant, aidé par la sympathie, éveille les capacités latentes » chez l'un pour l'intéresser à ce qui n'était d'abord attrayant » que pour l'autre, ils arrivent graduellement à une assimila- » tion d'idées et même de caractères, produite en partie sans » doute par la modification imperceptible de chacun, mais bien » plus par l'enrichissement réel des deux natures, chacune » acquérant les goûts et les facultés de l'autre en addition aux » siens. »

« Il est inutile de décrire ce que le mariage peut être entre » deux personnes de facultés cultivées, absolument unies d'opi- » nions, agissant toujours de commun accord, et cherchant » ensemble à atteindre le même but; entre lesquelles existe la » meilleure espèce d'égalité, la similitude de capacités, unie à » une certaine supériorité réciproque, de façon que chacune

Digitized by Google

» d'elles puisse avoir la jouissance de regarder vers l'autre, et
» connaisse alternativement le bonheur de conduire et d'être
» conduit dans le sentier du perfectionnement. Une telle union
» n'a pas besoin d'être expliquée à ceux qui la comprennent,
» et ceux qui ne peuvent la comprendre, qualifieraient de rêve
» enthousiaste ce qui, seul, arrive à réaliser complétement
» l idéal du mariage. »

II

M. Herbert Spencer, parlant de l'émancipation de la femme dans ses *Social Statics*, résume la question de la manière suivante :

« Trois propositions se présentent : 1° Les femmes n'ont
» aucun droit; 2° Leurs droits ne sont pas aussi grands que
» ceux des hommes; 3° Leurs droits sont égaux à ceux des
» hommes.

» Celui qui maintient la première de ces propositions, doit
» commencer par prouver que l'intention du Créateur était de
» mettre la vie, la liberté et le bonheur des femmes entière-
» ment à la merci des hommes; ou, en d'autres termes, que
» l'expérience de tous les temps constate qu'elles sont faites
» pour être traitées comme des créatures d'un ordre inférieur.
» Cette assertion hardie trouvera peu de défenseurs.

» Passons à la seconde proposition; ici plusieurs questions se
» soulèvent immédiatement : Si les droits des femmes sont
» moins grands que ceux des hommes, de combien le sont-ils?
» Quelle est la balance la plus rationnelle pour les deux sexes?
» Quels sont les droits qui leur sont communs, et à quel mo-
» ment ceux de l'homme l'emportent-ils sur ceux de la femme?
» Qui nous montrera la mesure dont il faut se servir pour arri-
» ver à la justice? ou, pour placer la question sous un jour pra-
» tique, nous demanderons qu'il soit prouvé d'abord : que la loi
» qui permet à un homme de battre sa femme avec modération,
» et de l'emprisonner dans sa propre maison, est justifiable
» moralement; qu'il est équitable que la femme mariée ne
» puisse rien posséder en propre, que le mari puisse s'appro-
» prier ce que gagne sa femme contre la volonté de celle-ci, et
» ainsi de suite! Il faut que l'on trouve quelque principe fondé
» sur la nature même des choses pour qu'elles puissent être dé-
» finitivement décidées. Que celui qui soutient que les droits de

Digitized by Google

» la femme sont inférieurs à ceux de l'homme découvre d'abord
» un tel principe.

» Il nous reste alors à admettre la troisième proposition : Les
» droits de la femme sont égaux à ceux de l'homme. »

Il serait néanmoins bien insuffisant de prouver que l'infériorité de la situation actuelle des femmes ne saurait être défendue d'une façon juste ou légitime, si l'on n'était à même d'énumérer ensuite les bons résultats qui pourraient être obtenus au moyen des changements apportés par un nouvel ordre de choses dans les habitudes et dans les institutions. Le premier but qui se trouverait atteint, répond à cela M. Mill, (et combien il est à craindre que ce résultat tout abstrait n'entraîne, à son avis, qu'une très-faible minorité), serait l'avantage de voir la plus universelle des relations entre humains réglée par la justice au lieu d'être réglée par l'injustice; le second, l'avantage, plus appréciable, de doubler la somme des facultés mentales au service général de l'humanité, en donnant aux deux sexes le libre choix de leurs occupations, le même champ de travail et les mêmes encouragements.

La supériorité intellectuelle, fait remarquer M. Mill, est à présent partout tellement en dessous de ce qu'il faudrait, il y a un tel manque de personnes capables, que la perte causée par le refus d'employer une bonne moitié de la somme de lumière et de talent répandue sur le globe est extrêmement sérieuse. Il faut cependant dire que toute cette somme n'est pas perdue : une partie en est employée et sera toujours employée dans la conduite des affaires domestiques et dans les quelques occupations permises, dès à présent, aux femmes; on utilise encore une faible part de ces facultés au moyen de l'influence des femmes sur les hommes; mais ces bénéfices tout partiels ne forment qu'une compensation médiocre à la perte faite ainsi volontairement.

On peut encore citer comme un argument assez fort le stimulant que donnerait aux hommes la concurrence avec les femmes; ou, pour se servir de l'expression plus juste de M. Mill, « la nécessité éprouvée par eux de mériter la préséance avant de l'obtenir. » Il paraît possible aussi d'avancer sans présomption que, les femmes ayant conscience de leurs libertés nouvelles, deviendraient plus souvent les compagnes (dans le sens le plus complet du mot) de leurs maris, aidant au développement de toutes leurs facultés et les encourageant dans leurs plus nobles aspirations, au lieu de chercher, comme elles le

Digitized by Google

font presque toutes maintenant, à étouffer en eux tout ce qui ne leur semble pas conduire à leur bien-être ou à leur avantage immédiat; ce qui explique comment tant de belles intelligences restent toute leur vie dans cette médiocrité respectable qui est un des caractères principaux des temps modernes.

S'il est difficile de nier l'influence des femmes, on peut, d'autre part, soutenir qu'elle a changé de caractère. Si quelquefois elles entraînent leur mari et leurs fils à des actes d'abnégation qu'ils n'auraient peut-être pas accomplis sans elles; généralement, elles encouragent les vertus douces, éloignent les vertus austères et contribuent moins qu'autrefois à entretenir certaines traditions de générosité et d'héroïsme, vrai ou faux. Faut-il ajouter, selon l'opinion la plus répandue, que, si leur idéal de vertu est plus élevé, elles manquent habituellement de mesure, et n'ont qu'un sentiment très-imparfait de la justice; mais peut-on les blâmer absolument de combattre chez ceux qui les entourent les tendances dont elles n'ont pas appris à comprendre l'utilité, et d'être défavorables aux vertus publiques dont on ne leur a pas enseigné à apprécier la nécessité et le but.

A quel point de vue se place-t-on, demande M. Stuart Mill, pour interdire aux femmes d'exercer librement leurs droits de citoyen et par conséquent de prendre part à la formation des lois dont l'application les intéresse aussi complétement que les hommes, ou de s'occuper des affaires du pays, à la prospérité et au bon ordre duquel elles ont pour devoir de travailler dans la mesure de leurs moyens. « Dans les deux derniers siè-
» cles, lorsqu'il devenait nécessaire de justifier les défenses
» faites aux femmes, on se gardait d'alléguer leur incapacité
» intellectuelle à laquelle peu de personnes eussent réellement
» cru; on donnait tout simplement pour motif l'intérêt de la
» société, par lequel était sous-entendu l'intérêt des hommes,
» de même que souvent les convenances du gouvernement et la
» nécessité de maintenir l'autorité existante ont été une expli-
» cation suffisante des actes les moins excusables. De nos jours
» le pouvoir emploie un langage plus doux, et quel que soit
» celui qu'il opprime, prétend ne le faire que pour le plus
» grand bien de l'opprimé. En suivant cette voie, quand on
» défend quelque chose aux femmes on trouve nécessaire de dire
» et désirable de faire croire qu'elles sont incapables de le
» faire, et qu'en cherchant à y atteindre elles quitteraient le
» véritable sentier du bonheur. Mais, pour rendre cette raison

Digitized by Google

» plausible, ceux par qui elle est mise en avant doivent se pré-
» parer à pousser l'expérience plus loin qu'on ne l'a fait jus-
» qu'à présent. Il n'est pas suffisant de démontrer que les
» femmes d'un certain degré sont moins bien douées que les
» hommes du même degré, ou qu'un très-petit nombre de
» femmes seul est capable de remplir des fonctions, de se livrer
» à des occupations qui sont d'un ordre intellectuel élevé; il
» s'agit de prouver qu'aucune femme n'y est propre, et que la
» femme de l'esprit le plus éminent est inférieure à l'homme le
» plus médiocre; car si le choix des personnes qui occuperont
» les positions, ou qui obtiendront les diplômes est décidé,
» comme on le fait d'ordinaire, par la concurrence de l'examen,
» il ne peut y avoir aucune appréhension de voir tomber quoi
» que ce soit d'important entre les mains des femmes, si leur
» valeur intellectuelle est constatée comme absolument infé-
» rieure à celle des hommes leurs compétiteurs. »

Ces arguments s'appliquent évidemment aux emplois du gouvernement tout aussi bien qu'aux carrières privées. Il y a cependant un des priviléges du citoyen pour la puissance duquel le droit des femmes est entièrement indépendant d'aucune question concernant leurs facultés, c'est le droit de suffrage parlementaire ou municipal. L'Angleterre s'occupe seule en Europe de conférer aux femmes le droit électoral; (on sait qu'en Italie la législation leur en permet l'exercice par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami). La Chambre des communes dans sa séance du 12 mai 1870 a ajourné la discussion du bill dont l'adoption permettrait aux femmes de prendre part aux élections pour le Parlement : toutefois plusieurs orateurs se sont fait entendre en faveur de l'admission ou, tout au moins, d'une discussion approfondie du bill, entre autres sir Jacob Bright, sir Austruther et M. Eastwick. Dans la séance du 3 mai 1871 une seconde lecture du bill est proposée par M. Bright, et ajournée de nouveau, mais avec une perte de 56 voix pour la majorité; un très-grand nombre de membres de la Chambre appuient le bill; on remarque parmi eux M. Eastwick, Scourfield, Playfair et Ward Hunt, etc. M. Gladstone fait un discours diplomatique d'après lequel, selon l'observation de lord Manners, il n'est pas possible de décider si le ministre est franchement partisan du bill.

Il paraît cependant probable que, eu égard aux progrès faits chaque jour en ce sens, les femmes jouiront en Angleterre, d'ici à un petit nombre d'années, de tous les droits qu'on

Digitized by Google

leur a refusés jusqu'ici, et surtout du droit de suffrage. La liberté de choisir ceux qui sont investis de la confiance publique est bien distincte de celle qui consiste à concourir soi-même pour obtenir cette confiance; avoir voix à nommer ceux par lesquels on est gouverné est un moyen de se protéger soi-même, dû à chaque individu, quoique ce même individu puisse être pour toujours exclu de la fonction de gouverner. Les lois constitutionnelles d'un pays entourent, il faut le supposer, le droit de suffrage de toutes les sécurités possibles, mais les sécurités suffisantes pour les hommes ne le sont-elles pas aussi pour les femmes? Si elles ont quelque droit à vivre, à agir, à posséder, ne pourraient-elles pas être consultées sur la manière dont leur vie, leurs actions, leurs propriétés sont protégées, contrôlées, ou punies; si elles sont passibles des lois, si elles paient des impôts, n'ont-elles pas au moins le droit de dire leur avis quant à la manière dont ces lois et ces impôts sont déterminés. L'absence de cette liberté ne les rend peut-être pas absolument esclaves, comme le dit M. Stuart Mill, mais les place certainement dans des conditions injustes et défavorables.

Sir Henri Taylor et M. Herbert Spencer sont d'accord avec M. Stuart Mill pour permettre aux femmes l'exercice des droits électoraux, tout en ne fondant pas leur opinion sur les mêmes bases que lui. Il a été reconnu nécessaire, dit sir Henri Taylor, de donner des droits politiques à une quantité considérable de gens absolument incapables de se former un jugement sur les questions politiques. Ce qui est désirable à atteindre, peut donc se résumer ainsi : non pas qu'un plus grand nombre d'individus cherche à se former un jugement sain sur chaque question pendante (ce qui est un rêve irréalisable), mais bien qu'un plus grand nombre reconnaisse son ignorance et son incapacité, et cherche pour guide des gens loyaux et capables. Ce choix peut être fait avec discernement par le plus grand nombre : il est plus facile de juger un homme que de juger une question. En appliquant ces vues à la liberté de suffrage des femmes, je crois qu'il y a beaucoup à dire en sa faveur. On suppose généralement que les femmes ont une perception des caractères plus rapide et plus complète que les hommes; que leur idéal de vertu est plus élevé; on pourrait donc espérer qu'elles chercheront avec soin un guide et sauront en trouver un bon.

Peut-être, ajoute le même écrivain, seront-elles plus accessibles que les hommes à ce qu'on appelle corruption : c'est-à-

Digitized by Google

dire que, dans le cas où, d'une part, elles ne connaîtraient aucune raison pour voter pour une chose incompréhensible plutôt que pour une autre chose également incompréhensible, et sachant, d'autre part, qu'un billet de cinq livres serait le bien-venu pour leurs enfants et leur ménage, elles seront plus tentées de commettre ce qui, à leurs yeux, ne sera pas une offense à la moralité. Mais cette objection même ne me paraît pas sérieuse.

Il est communément affirmé que les femmes n'ont pas le sens moral aussi développé que les hommes; leur jugement dans les affaires les plus importantes est, dit-on, toujours obscurci par leurs antipathies et leurs sympathies; ceci étant admis, il resterait encore à prouver que les femmes sont plus souvent entraînées par leurs sentiments personnels que les hommes par leur intérêt personnel. La principale différence entre eux se réduirait donc ainsi : les hommes sont détournés de leur devoir et de l'intérêt public par leur égoïsme; les femmes, ne pouvant avoir d'intérêt absolument personnel, par leur sollicitude pour quelqu'autre.

On entend dire souvent que les femmes ne font, en politique, que des personnalités; qu'elles forment leurs opinions sur les mesures proposées par un individu, d'après leur degré de sympathie pour cet individu lui-même; n'est-ce pas une conséquence absolument naturelle de la manière dont elles sont élevées; invariablement dressées à limiter leur horizon au cercle de famille, elles n'osent l'étendre jusqu'à l'ensemble de leur patrie, et encore moins du genre humain; est-il surprenant qu'elles retiennent fidèlement une leçon qui leur a été enseignée assidûment et pendant de longues années?

Si les femmes ne sont guère employées jusqu'à présent dans les bureaux des banques ou des compagnies, ce n'est pas qu'elles soient considérées comme incompetentes, car il a été reconnu que sous plusieurs rapports, comme, par exemple, la tenue des livres, elles étaient tout aussi capables que les hommes; leur exclusion doit être évidemment attribuée à l'inconvénient du mélange des deux sexes spécialement dans les bureaux non ouverts au public, et à la répugnance des patrons à assumer la responsabilité de veiller sur la conduite et le caractère des femmes et des jeunes filles. On laisse les jeunes gens se garder eux-mêmes, et ils se gardent communément fort mal: les conséquences ne seraient-elles pas les mêmes, ou plus fâcheuses encore pour les jeunes filles? Un obstacle analogue existe pour

Digitized by Google

autoriser les femmes à remplir des emplois du gouvernement, et la situation difficile dans laquelle se trouveraient celles qui seraient appelées à exercer une certaine autorité sur les hommes ou à subir cette même autorité ne peut être passée sous silence, surtout lorsqu'il s'agit de trouver les moyens propres à combattre ces difficultés.

La seule évidence donnée par l'observation de la soi-disant infériorité intellectuelle des femmes est le fait suivant : bien peu de productions réellement remarquables dans les sciences ou dans les arts, ont été l'œuvre d'une femme; on peut répondre à cela que, sauf de très-rares exceptions, elles n'ont guère essayé leurs aptitudes dans ces directions, et que, dans la branche où elles se sont élancées en masse depuis environ trois générations, c'est-à-dire la littérature, elles ont obtenu autant de succès qu'on pouvait s'y attendre, d'après le peu d'années qu'elles s'exercent et le nombre si considérable des compétiteurs.

En comparant les ouvrages littéraires et artistiques des femmes à ceux des hommes dans les temps modernes; on remarque que leur infériorité se résume à un défaut principal : manque d'originalité. Elles n'en sont pas absolument dépourvues, car aucune production ne peut avoir de valeur sans cela, mais pas une de leurs œuvres n'a été remarquée jusqu'ici par l'une de ces lumineuses idées qui forment une ère dans la pensée, ou par l'une de ces nouvelles conceptions qui ouvrent des aperçus ignorés et fondent une nouvelle école. Leurs compositions sont le plus souvent basées sur le fond d'idées ou de connaissances existant, et leurs créations ne diffèrent que faiblement des types connus, mais sous le rapport du fini de l'exécution, de la science des détails, de la délicatesse des sentiments, leurs ouvrages peuvent se placer au même rang que ceux de leurs rivaux masculins. Peu de femmes contemporaines ont reçu l'éducation qui leur eût été nécessaire pour arriver, sans des efforts surhumains ou un génie de premier ordre, à une célébrité littéraire ou scientifique; et tous les obstacles possibles sont placés dans leur chemin quand elles cherchent à l'obtenir. Elles sont privées de presque tous les avantages et de tous les mobiles qui sont donnés aux hommes pour acquérir une somme convenable d'instruction classique; de plus, M. Mill soutient qu'une autre raison péremptoire existe pour que les productions des femmes ne soient encore maintenant que des imitations plus ou moins réussies de celles

Digitized by Google

des hommes. « Pourquoi dit-il la littérature romaine, comme le répètent à satiété les critiques, n'est-elle pas originale, mais bien une imitation de la littérature grecque. Simplement, parce que les Grecs furent les premiers. Si les femmes vivaient seules dans un pays où il n'y eût pas d'hommes, et n'avaient jamais lu aucun de leurs écrits, elles auraient une littérature à elles. Toutes les femmes qui écrivent sont les élèves d'un grand écrivain; mais les premiers tableaux d'un peintre sont presque toujours des copies de ceux de son maître, et même le vrai génie montre rarement sa puissante originalité dans ses premières compositions. Ce que les années sont à un individu, les générations le sont à la masse : si la littérature féminine est destinée à avoir un caractère qui lui soit propre, il lui faudra bien plus de temps qu'il ne s'en est encore écoulé pour que son individualité soit suffisamment développée et résiste à l'influence qui, jusqu'à présent, étouffe ou paralyse ses véritables impulsions. »

Sous le rapport des beaux arts l'infériorité du génie féminin paraît fortement marquée. Quoique les femmes soient encouragées à s'occuper de ce qu'on appelle les arts d'agréments, et que, pour beaucoup d'entre-elles, la principale partie de l'éducation consiste à les cultiver, elles sont étonnamment arriérées en tant que création ou invention. Cette non-réussite s'explique facilement, selon M. Mill, par la manière dont l'étude des beaux arts est présentée aux femmes; on leur apprend la musique, mais rarement en vue de la composition, et, comme exécutants, les hommes ne leur sont guère supérieurs; le seul art dans lequel les femmes sont dirigées de la même façon que les hommes comme profession est l'art dramatique, aussi y arrivent-elles à l'égalité sinon à la supériorité. Pour établir une comparaison juste il faut la faire entre les productions des deux sexes pratiquant un art dans l'intention d'atteindre au même but. En Allemagne et en France les hommes qui sont au courant des principes de la composition musicale peuvent être comptés par milliers et les femmes seulement par douzaines. Il faut se rendre compte encore que dans ces mêmes pays l'un des mobiles les plus puissants pour les hommes, le seul qui parvienne quelquefois à l'emporter sur l'attrait des plaisirs au profit des années laborieuses, est sinon supprimé du moins découragé chez les femmes. L'ambition, cette infirmité des nobles esprits, est regardée comme peu féminine. N'est-il pas regrettable cependant de ne pas voir encourager davantage

Digitized by Google

les femmes à qui le sort a refusé le soin d'une famille, et dont on semble se moquer en répétant que là, seulement, se trouve leur véritable vocation, dans quelques-unes des voies qui leur permettraient d'utiliser les meilleures facultés d'une créature intelligente.

Un grand nombre de livres, dont il n'a pas été parlé ici, ont été écrits sur l'émancipation des femmes; parmi les plus récents on peut encore citer la Série d'Essais réunis par Mistress Butler sous le titre de « *Woman's Work and Woman's Culture*. Ce recueil contient de fort bons articles tels que ceux de M. J. Boyd-Kinnair, de M. Herbert Mozley, de Miss Gex Blake et de Miss F. Power Cobbe; on reconnaît comme toujours chez cette dernière la facilité d'une plume exercée, guidée par un esprit juste; mais l'ouvrage de M. Mill rejette dans l'ombre tout ce qui a été publié jusqu'ici sur le même sujet; quoique l'ardeur de l'homme convaincu entraîne souvent chez lui le philosophe, et le porte à présenter comme des vérités indubitables des opinions qui seront encore longtemps controversées. M. Mill s'aperçoit lui-même, il est impossible d'en douter, de tout ce qui n'a pas été détruit ou de ce qui n'a pas été soulevé par son argmentation, mais il sait que, pour produire de l'effet sur les masses, il faut, sans hésitation, trancher les questions les plus complexes d'une façon à la fois audacieuse, rapide et décisive; on reconnaît à ce procédé l'école de M. Mill. Son bonheur est de ne pas connaître le doute, tandis que les esprits des autres philosophes errent dans un labyrinthe de perplexités. Cette foi impérieuse est sûrement une grande force, le contradicteur ébloui, a peine à se défendre du charme, et partage malgré lui l'admiration générale.

Quoiqu'il existe, sans doute, un grand nombre de femmes qui, satisfaites de leur lot, reconnaissent volontiers la supériorité des hommes, qu'elle soit intrinsèque ou sociale, il est permis de conseiller à ceux-ci d'éviter à l'avenir le compliment stérile qui consiste à déclarer les femmes meilleures qu'eux; compliment qui, au dire de M. Stuart Mill, doit arracher un sourire amer à toute femme d'esprit, puisque dans aucune des relations de la vie il ne paraît tout simple et tout naturel que les meilleurs soient obligés de se soumettre aux plus mauvais.

E. Vautier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

CORRESPONDANCE DE HOLLANDE.

—

Utrecht, 20 juillet 1871.

Les communications que de temps à autre je me ferai un plaisir de vous transmettre me paraissent avoir quelque intérêt commun à la Hollande et à votre pays, dont l'histoire à tout moment se confond avec la nôtre, ou du moins offre des points de rapprochement, même à l'époque des antipathies. C'est à ce point de vue que je vous signale aujourd'hui la publication récente, soignée à Vienne par M. *Adolphe Beer* et qui porte le titre d'*Aufzeichnungen der Grafen William Bentinck ueber Maria Theresia. Mit einer Einleitung : uber die Oesterreichische Politik in den Jahren* 1749-1755 (*Wien* 1871, CXLIV et 142 pages). L'éditeur allemand a pris la peine de compulser les archives de La Haye, tant celles de la maison d'Orange, que celles de l'État, — et il rend hommage une fois de plus à la libéralité qui a facilité ses travaux.

Pour se convaincre de l'importance des fragments diplomatiques publiés par M. *Beer*, il suffira de jeter les yeux sur le passage suivant des instructions données par le cabinet de Versailles au diplomate français, accrédité alors près la Cour d'Autriche. « Il serait aussi fort à souhaiter que le marquis d'*Hautefort* pût démêler quel a été l'objet principal de la mission du comte de *Bentinck* à Vienne. On a affecté de répondre que le ministre hollandais n'avait à traiter que ses affaires personnelles ou ce qui a rapport aux places des Pays-Bas dites *de la Barrière*, mais bien des gens prétendent qu'il a eu à négocier sur des points beaucoup plus essentiels où il ne serait pas impossible, qu'il eût été question de mesures à prendre de loin contre le roi de Prusse. Il se pourrait aussi que ce qui se passe dans le Nord, eût un rapport moins direct à la vérité, mais plus réel à ce prince qu'à la Suède. » (Introduction, p. III). Ayant été à même, en 1868, de faire imprimer deux mémoires inédits du comte de *Bentinck*, que cet homme d'État, petit-fils de l'illustre *William Temple* et fils du comte de Portland, le confident à toute épreuve de *Guillaume III*, avait adressés au Stadhouder Guillaume IV, le 25 mars 1879, (V. l'opuscule publié à Utrecht, intitulé : *Friederike Sophie Wilhelmine, Gemalin van den Stadhouder Willem V, en Laurens Pieter van de Spiegel — vlugtig geschetst*, p. 71-86, le livre de M. *Beer*, devait d'autant plus piquer ma curiosité ! — La mission dont le comte de *Bentinck* s'était chargé près l'impératrice *Marie-Thérèse* se rattachait à un point touché dans l'un de ces mémoires et que

Digitized by Google

l'auteur considérait comme essentiel pour la République des Provinces-Unies et en premier lieu, pour le maintien de l'hérédité du stadhoudérat. Remarquons en passant que *Jean-Jacques Rousseau* faisait grand cas de M. *de Bentinck* tout en estropiant le nom de ce protecteur (M. le comte *de Binting*, ») et que comme s'exprimait le citoyen de Genève, « l'approbation des hommes qui pensent comme lui, » le consolait de bien des disgrâces. (*Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc Michel Roy*, publiées par *J. Bosscha*, Amsterdam, Paris 1858, p. 201-204.) Ce qui est incontestable, c'est que si habile politique que fût *Bentinck*, il était bien mal inspiré en insistant avec tant de force, d'abord à La Haye, ensuite à Vienne, sur l'élévation du duc *Louis-Ernest de Brunswick — Wolfenbuttel* au commandement en chef des forces militaires de la République, et éventuellement à l'autorité qu'en qualité de tuteur, il serait appelé à exercer sous la minorité du stadhouder Guillaume V.

Cet étranger qu'en 1749 M. *de Bentinck* s'était évertué à faire entrer au service de Hollande, trente ans après devenu si odieux au parti anti-stadhoudérien qui eut tant de peine à délivrer la République de *ce fléau* auquel on imputait la mauvaise éducation de Guillaume V et tous les désastres de la guerre anglo-américaine, cet étranger méritait-il l'excès d'honneur qu'on lui avait fait jadis, ou les indignités dont l'impopularité l'abreuva plus tard? On n'est pas tout à fait d'accord sur ce sujet. — Mais à coup sûr, le contraste est frappant et susceptible d'un examen plus approfondi et impartial.

Pour en revenir à ce qui dans la correspondance diplomatique du comte *de Bentinck* concerne plus particulièrement la Belgique, voici ce que la dépêche du 25 juin 1750 (p. 123) contient sur les personnages les plus distingués du gouvernement autrichien. « Le prince *Charles* (de Lorraine) est très-aimé et très-considéré dans les Pays-Bas. L'on y a de la confiance en lui, et l'on y est persuadé qu'il n'a, ni ne peut avoir aucun autre but que le bien du pays, ni aucune autre vue cachée.

Il n'en est pas de même de ceux qui, *sous lui*, ont la direction des affaires de ces pays-là. Et en particulier *le Conseil suprême* n'a point la confiance des sujets des Pays-Bas, ni ne passe pour en connaître la force, ni les ressources, non plus que le génie des différents peuples qui les habitent. Le Portugais et l'Espagnol qui sont dans *ce Conseil suprême* à Vienne, n'y ont jamais été qu'en passant. (*Pacheco* n'y a jamais mis pieds. Et *Tarouca* n'a fait qu'y passer en poste avec le prince de Portugal).—Je ne connais *Pacheco* que pour l'avoir rencontré en compagnie.

Pour *Tarouca*, il a l'esprit trop subtil et trop alambiqué, pour avoir jamais la confiance des Flamands et des Brabançons. Son génie est comme le tranchant d'un rasoir qui coupe un cheveu en l'air, mais qui se rebrousse sur un bois dur et noueux. Les gens des Pays-Bas qui sont employés ici dans ce Conseil, sont des *gens de rien*, qui sont obligés de faire leur cour à leurs supérieurs pour faire fortune. Et quand même ils seraient honnêtes gens aussi bien qu'entendus et verses dans les affaires de leur pays, encore ne peuvent-ils que donner des informations, qui,

Digitized by Google

avant de parvenir à la souveraine (*Marie-Thérèse*), passent par d'autres mains, mais sans pénétrer plus avant dans les raisons. Le fait est, que le *Conseil suprême* n'a pas la confiance des Pays-Bas. — Et pour le dire en passant, il est très-probable que c'est cette méfiance que les Pays-Bas ont du *Conseil suprême*, qui est regardée comme désaffection contre la souveraine.

Il est à regretter que le recueil de M. *Beer* n'ait pu embrasser les dépêches du *comte de Bentinck* relatives aux conférences de Bruxelles, dont il est fait mention dans les mémoires historiques et politiques de *Neny*, infructueuses, il est vrai, et qui avaient pour objet d'arranger les différends subsistant entre *Marie-Thérèse* et les puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, spécialement ceux que le tarif imposé (1706-1715) par celles-ci à la Belgique, avait fait naître, de même que l'espoir de les aplanir par un traité de commerce chimérique. — Voir toutefois la dépêche très-étendue en guise de *memorandum*, en date de Vienne, 6 juin 1870 (p. 102-116).

J'ai préféré me borner dans cette annonce, aux relations internationales entre les anciens *pays de par deça* du Nord et du Midi, sans m'arrêter à ce que la correspondance diplomatique du *comte de Bentinck* contient de remarquable concernant la politique générale de l'Europe.

En se rappelant les malencontreux démêlés soulevés par *Joseph II*, par rapport au Traité de la Barrière, on ne peut s'empêcher de noter ces lignes de l'envoyé hollandais : « L'Impératrice me dit que non-seulement elle reconnoissait *la validité* du Traité de Barrière, mais *qu'elle serait très-fâchée qu'il ne subsistât pas, parce qu'elle en sentoit toute l'importance*, et que c'étoit (le) lien qui l'unissoit avec l'Angleterre et avec la Hollande » (19 mars 1750 ; p. 51). — Autre chose était l'exécution du Traité.

Le comte d'*Alfeld* dit à *Bentinck* (31 décembre 1749) : « qu'il ne pouvoit assurer que de *part ni d'autre* l'on n'avoit satisfait au Traité de Barrière, (p. 33), que la République n'y avoit pas eu les 12,000 hommes, ni la Cour de Vienne les 18,000 ; que la raison de non exécution de la part de cette Cour, étoit que les Pays-Bas n'avoient *jamais pu fournir* un subside de 500 mille pat. et à l'entretien des 18,000 hommes ; que quand on avoit fait le Traité de Barrière, on avoit pris les revenus sur le pied de ce que ces pays avoient rapporté pendant le tems qu'ils avoient été sous l'administration des P. P. M. M. (de l'Angleterre et de la Hollande) et que ce pied là n'avoit pu se soutenir *après la guerre : que l'on ne retiroit rien des Pays-Bas*, mais que l'on y envoyait rien non plus, » etc. — Voir au sujet de ces assertions, le mémoire couronné de M. *Emile de Borchgrave*.

D'autres récriminations du cabinet de Vienne contre les puissances maritimes nous mèneraient trop loin. — Ce qui, par le temps qui court, n'est jamais plus d'actualité, c'est la conviction énoncée sans détour par *Marie-Thérèse* comme par *Bentinck*, « *que la Russie seule pouvoit tenir en bride le Roi de Prusse* » (p. 26 et suiv.) ; que si l'on pouvoit

Digitized by Google

s'assurer de la Russie, il y auroit quelque espérance de meilleurs tems; qu'il étoit fâcheux que l'Angleterre ne vouloit pas considérer en ceci non-seulement son véritable intérêt, mais même l'*économie* qu'il y a de donner *à tems* de petites sommes, pour en épargner de beaucoup plus grandes, » etc. — L'Empereur *François*, l'époux de *Marie-Thérèse*, n'hésita pas dans l'effusion de son âme, à s'épancher en ces termes : Qu'il étoit informé d'une façon à n'en pouvoir douter que le roi de Prusse avoit non-seulement des partisans en Angleterre qui étoient dans le système *de substituer dans l'Empire la maison de Brandebourg à celle d'Autriche*, » etc., (p. 17. Dépêche du *comte de Bentinck*, 10 octobre 1749). — Plus d'un siècle devait s'écouler pour assurer le succès de ces menées ténébreuses, pratiquées de longue main, nulle part acclamées avec tant d'ardeur et d'enthousiasme, qu'à Londres, après la reconstruction de l'Empire d'Allemagne en janvier 1871.

Je dépose enfin la plume, en vous priant de croire à mes meilleurs sentiments d'estime et de considération. G. G. VREEDE.

—

Naturrecht oder Philosophie des Rechts und des Staates, von H. AHRENS, Professor der Staatswissenschaften an der Universität Leipzig. — Wien, 1870-1871, 2 vol. in-8° de 390 et 530 pages.

Cette nouvelle édition du *Droit naturel* ou de la *Philosophie du droit*, de M. Ahrens, est la 6e édition, en allemand. Il y a trois ans (1868) avait paru la 6e édition, en français (à Leipzig, chez Brockhaus, en 2 volumes in-8°). La 1re édition, en français, remonte à 1840, alors que M. Ahrens était professeur de philosophie et de droit naturel à l'Université libre de Bruxelles. Depuis cette époque, les événements de 1848 l'ont rappelé en Allemagne, où il a été successivement membre de l'Assemblée nationale de Francfort (1848), puis professeur à l'Université de Graetz, en Styrie (1850), enfin professeur à l'Université de Leipzig (depuis une dizaine d'années environ). Ainsi on peut dire que depuis trente ans l'auteur n'a cessé de remanier, de réviser, de compléter son premier travail, de le tenir au courant des progrès de la science et des faits nouveaux qui se sont produits dans le domaine juridique et politique. Ce soin consciencieux mérite incontestablement des éloges, d'autant plus qu'il s'agit ici d'une œuvre de valeur et de durée, qui a rencontré une faveur méritée, non-seulement en Allemagne et chez nous, mais encore en Hongrie, en Italie, en Espagne, en Portugal, voire même au Brésil et peut-être dans d'autres contrées de l'Amérique.

Le premier volume de la nouvelle édition, comme de celle de 1868, est consacré d'abord à la notion de la philosophie du droit, aux rapports de cette science avec l'ensemble des sciences juridiques et à son utilité, particulièrement à l'époque actuelle. Puis vient un exposé historique et critique des doctrines philosophico-juridiques, qui ont signalé le développement général de la civilisation dans l'antiquité et les temps modernes. Cet exposé, qui n'est certes pas une des parties les moins

Digitized by Google

intéressantes de l'ouvrage, occupe plus de deux cents pages, et se termine par un chapitre sur le socialisme et le communisme, et sur les théories qui font découler le droit de la force et de la puissance. A ces préliminaires succède ce que l'auteur appelle la partie générale de la philosophie du droit, qui comprend les bases philosophiques du droit, la détermination de son principe, l'examen des éléments essentiels de tous les rapports juridiques. Indiquer la méthode qu'il a suivie, méthode d'abord analytique, partant de l'observation des faits internes et externes, puis synthétique, partant du principe absolu de la justice; examiner la nature de l'homme; rechercher quelle est sa destination, le but de sa vie; partant de là, envisager le droit comme le principe d'ordre et d'organisation de la vie humaine, comme la condition indispensable du développement ou du perfectionnement de l'homme et de la société dans toutes les sphères diverses de la vie; distinguer le droit de la morale, sans briser les liens qui les unissent; remonter à la base divine du droit; retracer comment le principe idéel du droit se traduit dans le droit positif, dans les lois et les coutumes; définir les personnes juridiques, ou le sujet du droit, et les choses et les actes juridiques, ou l'objet du droit; montrer comment naissent et s'éteignent les rapports juridiques, à quelles prétentions et obligations ils donnent lieu, à quelles conditions ils sont soumis, à quelle fin ils doivent tendre, de quelle manière ils se diversifient en primitifs et dérivés, et entrent en concours ou en collision; tracer la division de la science du droit; tels sont les principaux points traités dans cette partie.

Le second volume comprend la partie spéciale ou appliquée de la philosophie du droit. Elle embrasse le droit privé, le droit public et le droit des gens, pour nous servir des expressions usuelles, qui ne correspondent qu'approximativement à la terminologie de notre auteur.—Le droit privé s'occupe de la personnalité humaine, de l'individu, qui, pour pouvoir se développer dans toutes les directions, sous toutes ses faces, doit être respecté dans sa dignité et son honneur, jouir de l'inviolabilité du domicile et du secret des lettres, trouver les moyens d'instruction et d'éducation indispensables, rencontrer les garanties nécessaires pour la conservation et l'intégrité de son être physique, être assisté et protégé au besoin. Ici viennent encore se ranger les droits d'égalité, de liberté et de sociabilité, ces trois qualités fondamentales et constitutives de la personnalité humaine, au point de vue social, puis le droit de légitime défense et de résistance et le droit de travail, concernant l'activité ou l'exercice des facultés humaines. Mais la personnalité humaine étend aussi son action sur les choses de la nature; de là découlent les droits réels et notamment le droit de propriété, que M. Ahrens traite avec développement, en l'envisageant dans son principe et sous ses différentes formes, en y rattachant la propriété intellectuelle (droit des auteurs et des inventeurs), en esquissant l'histoire de la propriété, en présentant finalement quelques considérations sur son organisation dans la vie sociale. La personnalité humaine, par suite de sa nature finie et bornée,

Digitized by Google

dépend encore de prestations de la part de ses semblables; de là, le droit des obligations et des contrats. La personnalité individuelle ayant été ainsi envisagée sous ses différents aspects, il s'agit de la combiner en quelque sorte avec d'autres individualités, de les réunir en sociétés, soit pour qu'elles puissent atteindre certains buts spéciaux comme dans les sociétés particulières, soit pour qu'elles puissent embrasser des buts plus généraux, comme dans les sphères sociales concernant la religion, la morale, l'éducation, la science, les arts, l'industrie, le commerce, l'agriculture, le droit, soit enfin pour qu'elles puissent poursuivre un ensemble de buts, comme dans la famille et à certains égards dans la commune, la nation, l'humanité. Dans le droit de famille rentrent naturellement les questions du mariage et du divorce, de la succession *ab intestat* et des testaments. Le droit des sociétés sert de transition entre le droit privé et le droit public. — Avec le droit public s'ouvre toute une série de nouvelles et importantes questions, auxquelles M. Ahrens a consacré presque la moitié de son second volume. La notion de l'État comme société du droit (*societas juris*), comme organisme du droit; sa raison d'être et son origine; son but, tel qu'il a été envisagé dans les différentes théories politiques et tel qu'il doit être rationnellement envisagé, c'est-à-dire, dans la réalisation sociale du principe de justice; le pouvoir de l'État avec ses différentes branches et le problème de la souveraineté; le rôle de l'État vis à vis de la société en général, et des différents groupes ou sphères sociales; toutes ces matières rentrent dans le cadre de l'auteur. Mais il ne se borne pas là et il examine encore en détail l'organisation constitutionnelle de l'État, la représentation nationale et le système électoral, les diverses formes de gouvernement, les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et administratif et tout ce qui s'y rattache. Il détermine ensuite les rapports de l'État avec les individus, la famille, la commune et la province, puis avec la religion, la science et l'art, l'instruction et l'éducation, la moralité publique et l'ordre économique de la société. — Reste enfin le droit des gens ou le droit des nations, qui complète le second volume et qui embrasse les rapports d'État à État, de peuple à peuple, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

La *Philosophie du droit* de M. Ahrens aborde donc, en définitive, les questions politiques et sociales d'un intérêt majeur, les questions les plus vitales de notre temps, les questions que nous entendons discuter presque tous les jours et que nous voyons même se traduire brutalement parfois dans le domaine des faits. A une époque où tout est remis en doute, nature rationnelle et destinée de l'homme, droit et morale, respect de l'individualité et de la dignité humaine, propriété, mariage, famille, succession, religion, union des peuples, on est porté à faire bon accueil à une doctrine qui, s'appuyant sur la raison, nous relève à nos propres yeux et cherche à nous inspirer l'énergie nécessaire pour réagir contre les dissolvants d'en haut et d'en bas, qui minent notre organisme social. Car ce qui nous semble caractériser surtout le livre de M. Ahrens, c'est le soin qu'il prend à prouver que l'être humain

Digitized by Google

ne doit jamais être absorbé, ni dans la société, ni dans l'État; mais qu'il doit jouir d'une sphère individuelle propre pour pouvoir travailler librement à son développement harmonique. Ce n'est pas lui, par exemple, qui sacrifie la liberté à l'égalité, qui fait bon marché de la propriété individuelle, qui annihile la famille. Sans doute, il faut concilier le droit individuel avec le droit social, et c'est, du reste, ce que M. Ahrens ne perd jamais de vue; mais autre chose est de concilier deux droits, autre chose est d'annuler l'un devant l'autre. La dernière opération est peut-être plus simple et n'exige pas de grands efforts d'esprit, mais à coup sûr, ce n'est pas la meilleure. Un autre point capital, qui mérite encore d'être signalé et qui, d'ailleurs, est la conséquence de sa façon d'envisager la personnalité humaine, c'est tout le droit public de notre auteur. La société et l'État ne sont pas synonymes pour lui; chacun a son domaine spécial ou plutôt l'État n'est qu'un des aspects de la société; c'est la société du droit, mais ce n'est pas toute la société; à côté du droit, la société poursuit d'autres buts, la religion, la science, l'art, l'instruction, etc. La poursuite de ces différents buts exige qu'elle se groupe de différentes manières, et que dans chacun de ces groupes, elle jouisse d'une indépendance, que le groupe, appelé l'État, doit respecter et même favoriser, tout en maintenant chacun d'eux dans ses justes limites. Aujourd'hui que la décentralisation est à l'ordre du jour, que la séparation de l'Église et de l'État est plus ou moins reconnue légitime, il nous semble que la conception de l'État développée par M. Ahrens est de nature à jeter une grande lumière sur la solution du problème; car elle va au fond des choses et ne se contente pas de données superficielles. Nous arrivons avec lui à concevoir la société en général, comme un ensemble combiné de différentes individualités et de différents groupes, entre lesquels l'État a la mission de faire régner le droit. Nous arrivons ainsi à une sorte d'organisation fédérative, que l'auteur étend encore aux nations, dans leur sein même, et aux nations, dans leurs rapports mutuels les unes avec les autres. Nous ne nous berçons pas, sans doute, de l'espoir de voir se réaliser de sitôt la paix perpétuelle, intérieure et extérieure, par la mise en pratique des idées de M. Ahrens; mais quoi qu'il en soit, et malgré la marche lente et souvent irrégulière de l'humanité, il nous sera bien permis d'espérer que ces idées feront leur chemin dans les esprits et dans les cœurs.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot, c'est que l'édition, en allemand, de la *Philosophie du droit*, de 1870-1871, nous semble préférable, sous plusieurs rapports, à l'édition, en français, de 1868. Plusieurs matières ont été complétées; des additions importantes ont été faites; les divisions du livre sont meilleures en plus d'un endroit; et ce qui n'est pas à dédaigner non plus, l'exécution typographique ne laisse rien à désirer. Que ceux qui préfèrent ou ne comprennent que le français ne craignent pas, néanmoins, de recourir à l'édition de 1868; ils y trouveront tout ce qu'il y a d'essentiel pour saisir l'ensemble de la doctrine.

F. V. M.

Digitized by Google

Œuvres choisies de nos poètes populaires flamands, traduites en vers français, par Auguste Claus.

L'auteur de ce livre que nous avons déjà annoncé, vient de prendre une résolution qui l'honore. Il remet son ouvrage sur le métier, et il fait part à ses souscripteurs de sa résolution en ces termes :

« Le succès de souscription que rencontre mon travail, me permet d'y apporter un remaniement qui, je n'en doute pas, obtiendra vos suffrages.

» Un assez grand nombre de fautes d'impression et certaines négligences de versification, faciles à corriger, déparent les séries parues jusqu'à ce jour. En second lieu, les morceaux traduits que renferment ces quatre livraisons font, dès le début, la part trop large à la poésie humoristique au détriment d'auteurs qui ont écrit dans d'autres genres; et, en troisième lieu, l'exécution matérielle du livre ne me semble pas répondre au prix de l'édition...

» Je veux faire disparaître ces défauts : 1° En réimprimant le tout, dûment revu et corrigé ; 2° En apportant dans la division de mon travail un choix plus varié, et comme noms d'auteurs et comme productions; et 3° en choisissant la qualité de papier, etc., etc. »

Voilà qui est brave et loyal. C'est Courier, je crois, qui a dit qu'une première édition était une épreuve livrée aux corrections du public. M. Claus n'attend pas que sa première édition soit achevée; il en supprime les quatre premières livraisons déjà publiées et il va corriger le tout, réimprimer l'œuvre, lui donner une meilleure distribution. Ce n'est pas lui qui se contenterait d'un éloge banal; parce qu'il sait manier vivement le vers et qu'il a de l'éclat et du souffle, il ne se croit pas dispensé de cette besogne, presque matérielle, banale, si l'on veut, mais indispensable, qui fait que le style est correct et que les vers sont sur pied. Il faut être vêtu et lavé de nos jours, pour se présenter dans le monde. Trop de poètes oublient le premier vêtement du style : la grammaire, les premiers soins de propreté de la poésie : la prosodie. M. Claus leur donne un bon exemple. Le succès de sa souscription lui rend cette résolution possible, il est vrai; mais le succès produit ordinairement l'effet contraire.

M. Claus ne négligera rien, on le voit, pour rendre cette œuvre, vraiment nationale, digne du pays. Il rendra ainsi un grand service à la patrie par cette fraternisation des deux langues en vue d'une civilisation commune. Cela vaut mieux que de nous diviser sous prétexte de race et de langue.

P.

Digitized by Google

Contes posthumes, par Louise Bovie, illustrés de six dessins par V. Bovie. — Paris, librairie internationale, 1870, in-18.

Les lecteurs de la *Revue de Belgique* se rappelleront sans doute l'intéressant petit roman : *La Perdrix*, qui a paru dans les 5e, 6e et 7e livraisons de 1869, ainsi qu'un autre récit : *L'Education particulière*, pages extraites des souvenirs d'un amateur d'art, qui a paru dans la 4e livraison de 1870. Ces deux productions littéraires étaient signées du pseudonyme de Madame Marie Sweerts, et présageaient pour la *Revue* un collaborateur, dont le talent vierge, simple et naturel devait lui être précieux. Malheureusement, Mme Marie Sweerts, qui n'était autre que Mlle Louise Bovie, est venue à mourir au commencement de 1870, sans avoir pu se faire apprécier davantage. Aujourd'hui, nous nous félicitons de l'heureuse idée qu'a eue Mlle V. Bovie, qui elle aussi s'est fait une place dans le monde des arts, comme artiste peintre, d'avoir réuni pieusement, dans un charmant volume, les contes de sa sœur, en les accompagnant de six dessins. Les contes posthumes de Mlle Louise Bovie comprennent d'abord *la Perdrix* et *l'Éducation particulière*, deux récits très-vivants, où l'esprit d'observation et l'intérêt ne font pas défaut, et où sont tracés quelques bons portraits. Ces qualités, nous les retrouvons encore dans *Raphaël*, dans *le Missionnaire*, dans *un Original* et dans les *Souvenirs d'un caillou*. Si nous avions un choix à faire dans ces dernières productions, nous n'hésiterions pas à nous prononcer en faveur du *Missionnaire*. C'était une heureuse idée que de nous représenter une jeune fille, élevée par un père voltairien et sceptique, se jetant dans un couvent pour donner plein essor à ses aspirations vers l'idéal, puis, désertant le couvent par dégoût de la mesquinerie des pratiques monacales, et rentrant enfin dans la vie ordinaire du devoir et de la raison. Seulement, il est à regretter que la fin du *Missionnaire* manque du développement nécessaire et semble un peu écourtée. Quant à *Raphaël*, nous ne pouvons approuver le fond même du sujet; il y a de ces situations qui nous répugnent instinctivement et qu'il ne faudrait pas dépeindre, à notre avis, si elles se sont produites réellement, ni inventer, si elles ne rentrent pas dans le domaine des faits réels. Mais, le sujet accepté, nous devons avouer que l'auteur en a tiré habilement parti et a su adoucir ce qu'il pouvait présenter de scabreux. L'auteur a déployé dans ce conte plus que dans les autres cet art si rare d'inventer des situations et des événements, pour mettre en scène l'idée qu'on veut produire. Les *Contes posthumes* de Mlle Louise Bovie forment un volume qui mérite de figurer dignement parmi les œuvres de nos conteurs belges.

V. M.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

—

Un grand malheur vient de frapper l'honorable écrivain à qui la direction de la *Revue de Belgique* a été confiée. Mme Ch. Potvin a été prématurément enlevée, le 26 juillet dernier, à son mari et à ses trois enfants.

Les obsèques de cette noble mère de famille, ont eu lieu, le samedi 30, à Schaerbeek, au milieu d'un nombreux concours de personnes, parmi lesquelles on remarquait, — outre les amis de la famille, — des membres de la législature, de la presse, du barreau, de la *Ligue de l'enseignement*, la plupart des collaborateurs de la *Revue de Belgique*, etc., etc.

Le corps a été porté à bras jusqu'au lieu de repos. Les coins du poële étaient tenus par MM. Eug. Van Bemmel, M.-J. Dulieu, Émile Féron et Ch. Buls. La foule, émue et recueillie, a suivi le convoi funèbre jusqu'au cimetière.

Ceux des collaborateurs de la *Revue* qui ont été à même d'apprécier la vie de dévouement où se complaisait Mme Potvin, ceux qui l'ont vue, pendant des années, remplir, avec une abnégation qui ne s'est pas un instant démentie, tous les devoirs de l'épouse et de la mère, ont voulu lui donner ici une dernière marque d'estime et exprimer la part qu'ils prennent à la douleur d'un ami si cruellement éprouvé.

P. T. — F. V. M. — H. M. — V. D.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

5e LIVRAISON. — 15 MAI 1871.

Pages.

GUILLAUME TIBERGHIEN. L'École et l'État 5
CH. POTVIN. Le Major Bruck. 29
E. GOBLET D'ALVIELLA. Une Excursion dans l'archipel des Lipari. . 56
ROSALIE et VIRGINIE LOVELING. De l'Enseignement populaire dans les trois pays scandinaves. 68
P. Concours de poésie populaire 81
BIBLIOGRAPHIE. *Sylvain Van de Weyer*, ministre d'État, ancien membre du gouvernement provisoire, etc. — *Libre Examen*. . 83

6e LIVRAISON. — 15 JUIN 1871.

J.-C. HOUZEAU. Souvenirs du Mexique. 89
E. GOBLET D'ALVIELLA. Une Excursion dans l'archipel des Lipari (suite). 105
***. L'Instruction publique en Allemagne. 116
CHARLES RAHLENBEEK. Les Juifs à Anvers. 137
CH. POTVIN. Le Droit des gens à l'Université de Louvain 147
BIBLIOGRAPHIE. Correspondance de Hollande. — *Sedan*, par C. Lemonnier. — *Poésies* de MM. Muny, Pergameni, etc. — Littérature flamande 163

7e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1871.

CAROLINE GRAVIÈRE. La Servante. 173
ÉDOUARD DE LINGE. Hermann et Dorothée. 191
VIRGINIE et ROSALIE LOVELING. De l'Enseignement populaire dans les trois pays scandinaves. (Quatrième et dernier article.). . . 213
ÉMILE LECLERCQ. Musée de Bruxelles. — Rembrandt Van Rhyn. . 224
MAURICE VAN MEENEN. Simples réflexions sur l'éducation des femmes. 235
BIBLIOGRAPHIE. *Iphigénie en Tauride*. — *Guillaume-Tell*, etc. . . 252

Digitized by Google

8e LIVRAISON. — 15 AOUT 1871.

CAROLINE GRAVIÈRE. La Servante (suite) 257
ÉDOUARD DE LINGE. Hermann et Dorothée (suite) 275
F. LAURENT. Des attaques contre la propriété et de ce qu'il y a à faire pour les classes ouvrières. 293
E. VAUTIER. Quelques mots sur l'émancipation des femmes. . . 308
BIBLIOGRAPHIE. Correspondance de Hollande. — *Naturrecht oder Philosophie des Rechts und des Staates*, von H. Ahrens.—*Œuvres choisies de nos poètes populaires flamands*, par Auguste Claus. — *Contes posthumes*, par Louise Bovie 329
NÉCROLOGIE 338

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Rapport général sur la situation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans la province de Luxembourg, pendant l'année 1870. — Arlon, 1871, broch. in-8°. — Ce rapport de la Chambre de commerce d'Arlon, signé par son président, M. Hollenfeltz et son secrétaire, M. D. Hanus, présente, comme les années précédentes, des données intéressantes sur la situation économique du Luxembourg. La Chambre de commerce, fidèle à ses antécédents, persiste à demander l'abolition des douanes; elle réclame également la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les mines et dans les usines, la multiplication des voies de communication, ferrées ou autres, ainsi que plusieurs autres mesures de détail propres à favoriser le commerce et l'industrie.

Revue de droit international et de législation comparée, publiée par MM. Asser, Rolin-Jaequemyns et Westlake. — 3e année, 1871, n° 2. — M. D'Olivecrona fait connaître le nouveau Code pénal suédois du 16 février 1864, et M. Westlake, la loi anglaise de 1870 sur les biens des femmes mariées. — Un avocat à la Cour d'appel et professeur à la faculté de droit de Douai, M. Daniel de Folleville, à propos d'une *Etude sur l'organisation communale*, par M. Deloynes, professeur-agrégé à cette même faculté, donne sur les octrois et les budgets municipaux un travail très-instructif, qui mériterait d'attirer l'attention de nos conseillers communaux et de tous ceux que la question des impôts communaux préoccupe. — M. Wladimirow, professeur à l'Université de Kharkow, présente une bonne Etude sur l'institution du jury en Russie. — M. Ercole Vidari, professeur de droit international à l'Université de Pavie, s'occupe de la question des navires ennemis et des marchandises ennemies. — M. Rolin-Jaequemyns complète son excellent travail sur la guerre franco-allemande dans ses rapports avec le droit international; il y envisage : 1° la conduite respective des belligérants, par rapport aux lois de la guerre; 2° les rapports créés par la guerre actuelle entre les belligérants et les neutres, notamment la Belgique, la Suisse et le duché de Luxembourg; 3° la fin des hostilités et les conditions de la paix définitive, au point de vue du droit international. — Un échange de lettres entre M. Legrelle et M. R., au sujet des brochures de MM. Michiels et von Sybel sur l'Alsace et la Lorraine, termine la livraison.

Revue universelle, publication destinée aux pays hors d'Europe, dirigée par M. Daniel. — Nantes et Paris, 1871. — Cette revue, qui paraît treize fois par an, par livraisons de 300 pages in-8° chacune, avec gravures, et qui a spécialement en vue de tenir les pays étrangers à l'Europe au courant des faits politiques, scientifiques, littéraires, artistiques, industriels, commerciaux, etc., les plus importants, a publié, dans la livraison du 6 juillet 1871, le travail de M. le capitaine Doex sur la gymnastique rationnelle, paru dans la *Revue de Belgique* du 15 avril 1871.

Voordrachten over de grondwet. *Het grondgebied. De grondwettelijke vrijheden*, door G. Rolin-Jaequemyns, advocaat. — Tweede verbeterde druk. — I. — Gent, Rogghé, 1871, in-18. — En 1867, la Société du *Willems-Fonds* de Gand a publié douze conférences sur la Constitution belge données, pendant les hivers de 1865 et de 1866, à la *Van Crombrugghe's Genootschap* par M. Rolin-Jaequemyns. Nous sommes heureux d'en voir paraître une nouvelle édition, parce qu'elle prouve le succès de la première et qu'on ne saurait trop voir se répandre des publications de ce genre. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la *Van Crombrugghe's Genootschap*, nommée ainsi en l'honneur d'un ancien bourgmestre de Gand, a qui cette ville doit ses premières écoles publiques, se compose d'anciens élèves de ces écoles, au nombre de plus de 1,400 actuellement. C'est donc devant ce public que M. Rolin-Jaequemyns a eu l'heureuse idée de donner ses conférences et qu'il s'est acquitté de sa tâche avec bonheur. Pour ôter à la théorie pure ce qu'elle pouvait présenter parfois d'un peu aride, il a eu l'art d'entremêler à son sujet des considérations historiques et pratiques qui lui donnent de l'attrait. D'après son plan, son livre devait se composer de quatre parties : 1° Du territoire et des libertés constitutionnelles; 2° des pouvoirs constitutionnels; 3° des finances et de la force publique; 4° de la révision de la constitution et de notre histoire politique depuis 1830. L'édition de 1867 ne comprend que la première partie. L'édition actuelle, dont il n'a paru jusqu'ici que la 1re livraison, embrasse sept des

Digitized by Google

conférences de l'ancienne édition. Nous souhaitons que M. Rolin-Jaequemyns remplisse son cadre tout entier et nous voudrions même, cela fait, que, dans une publication distincte, il nous donnât une sorte de résumé populaire de l'œuvre complétée.

Journal d'une infirmière. — *Sarrebruck, Metz, Cambrai.* — Bruxelles, 1871, in 18. — Sous ce titre modeste, Mme la baronne De Crombrugghe raconte sans prétention les efforts tentés par elle et par plusieurs de nos compatriotes des deux sexes, pendant la guerre de 1870-71, pour venir en aide à bien des misères et des souffrances. Mme De Crombrugghe a beaucoup vu et surtout beaucoup observé; son livre est instructif et intéressant; il fait voir la guerre sous un aspect peu séduisant; il nous donne des détails de mœurs caractéristiques, et sur les Français et sur les Allemands; il prouve qu'il n'est pas aisé de faire le bien et que ceux qui veulent le faire doivent être munis d'une forte dose de persévérance; il ne détournera probablement pas de la guerre, pas plus que les publications du docteur Chenu, par exemple, et tant d'autres; mais enfin, ne pourrait-il pas servir au moins à faire songer, pendant la paix, à mieux organiser le service des ambulances officielles et volontaires? Quoi qu'il en soit, le livre de Mme De Crombrugghe est d'une lecture attachante; l'intérêt va même en progressant, car après les scènes relativement paisibles de Sarrebruck, nous avons le tableau désolant de Metz, après la prise de cette ville; et celui plus désolant encore de Cambrai, lors de la déroute de l'armée improvisée du général Faidherbe.

Messager des sciences historiques. — Gand. — Année 1871, 1re et 2e livraisons. — Ce recueil, qui paraît quatre fo[illegible] et qui compte déjà bien des années d'existence, n'a plus besoin d'être recommandé. Sa réputation est faite et bien consolidée. Nous nous bornerons à signaler, dans ces deux premières livraisons de 1871, la continuation d'un bel et bon travail de M. Emile Varenbergh, sur l'*Histoire des relations politiques entre la Flandre et l'Angleterre au moyen-âge*, commencé déjà en 1869 et poursuivi sans interruption depuis lors. Une autre continuation, c'est celle d'une étude de M. Felsenhart sur le *Luxembourg belge et son ethnographie sous la domination romaine*, commencée à la fin de 1870. Notons encore un article de M. E. De Barthélemy sur Froissart, et un autre de M. L. G. sur un curieux personnage, Baxius, le dénonciateur de sorciers, 1597-1598.

Conseil provincial du Brabant. — *Rapport de M. Tiberghien sur l'instruction primaire obligatoire.* Bruxelles, 1871, broch. in-8°. — Ce n'est pas la première fois que M. Tiberghien s'est occupé de cette importante question et toujours il l'a fait avec une grande hauteur de vues. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'occasion de la proposition de M. Vanderkindere au Conseil provincial du Brabant, d'émettre un vœu en faveur de l'enseignement obligatoire, M. Tiberghien ait fait un excellent rapport. Mais ce qui est étonnant, c'est que le Conseil provincial ait ajourné la discussion de ce rapport à la session de 1872, d'autres disent aux calendes grecques.

De l'instruction obligatoire dans l'armée belge, par C. Lyon, sous lieutenant au 8e régiment de Ligne. — Namur, 1871, broch. in-8°. — Il y a cent ans, un colonel de l'armée française, M. de Kerallo, préconisant déjà la propagation de l'instruction parmi les soldats. En 1867, M. le général Goethals, alors ministre de la guerre, reprit l'idée et publia à cet effet des circulaires, qu'un chef de corps notamment mit poliment au panier. Malheureusement, les efforts du général Goethals et de son successeur le général Renard, ne produisirent que de médiocres résultats, s'ils n'échouèrent pas complétement. C'est donc avec raison que M. Lyon revient à la charge et trace même tout un programme de cours pour les illettrés. Il nous fait connaître, en terminant, que le ministre de la guerre actuel, M. le général Guillaume, a tout récemment soumis au roi un règlement pour les écoles destinées à l'instruction primaire obligatoire des soldats, et que ce règlement a été approuvé par arrêté royal du 27 mai 1871. Souhaitons que le général Guillaume soit plus heureux que ses prédécesseurs!

P. S. Nous avons reçu tout récemment : 1° Un autre ouvrage de M. C. Lyon, intitulé : *Contestations politiques et religieuses survenues pendant les* XVIIe *et* XVIIIe *siècles, entre la principauté de Liége et les Pays-Bas, au sujet du territoire de la ville-basse de Charleroi, dépendant de la commune de Marcinelle.* — Mons, 1870-1871, 2 vol. in 8°, de 101 et 132 pages.

2° Un volume intitulé : *Marcus Ulpius Trajan*, 97-117, scènes romaines. — Paris, 1868, in-18, de 216 pages.

Nous nous proposons de revenir ultérieurement sur ces deux publications.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 18 1940

Digitized by Google

Digitized by Google